

étendue de terre ferme. — L'ANCIEN CONTINENT, l'Europe, l'Asie, l'Afrique; LE NOUVEAU CONTINENT, l'Amérique; LE CONTINENT EUROPÉEN, ou absolument, LE CONTINENT, l'Europe, par rapport à l'Angleterre: *visiter le continent*.

CONTINENTAL, ALE, adj. qui a rapport au continent. — **SYSTÈME CONTINENTAL**, projet formé en 1806 par Napoléon I^{er} de fermer le continent européen aux produits anglais.

CONTINGENCE, sf. qualité de ce qui est contingent; possibilité qu'une chose arrive ou n'arrive pas (phil.). — **ANGLE DE CONTINGENCE**, angle que font deux lignes, l'une droite et l'autre courbe, qui se touchent en un point (géom.).

CONTINGENT, ENTE, adj. (l. *contingens*), qui peut arriver ou ne pas arriver (phil.). — **sm. part.** que chacun doit fournir ou recevoir dans la division de quelque chose; nombre d'hommes à fournir pour le service militaire.

CONTINU, UE, adj. (l. *continuus*), non divisé dans son étendue: *quantité continue*; non interrompu dans sa durée: *pluie continue*.

CONTINUEUR, SM. celui qui continue ce qu'un autre a commencé.

CONTINUATION, sf. action de continuer: la chose continuée: *la continuation de la guerre*; persistance: *continuation de la chaleur*; ouvrage continué: *la continuation de l'histoire de France*; achèvement, prolongation: *la continuation d'un mal*.

CONTINUE (À LA), loc. adv. à la longue.

CONTINUEL, ELLE, adj. qui dure sans interruption: *pluie continuelle*.

CONTINUELLEMENT, adv. sans interruption, toujours.

CONTINUER, va. (l. *continnavé*), poursuivre ce qui est commencé: *continuer ses études*; prolonger, achever: *continuer un bail*. — **va.** ne pas cesser: *la pluie continue*; se prolonger. — **SE CONTINUER, vpr.** être continué, se prolonger.

CONTINUITÉ, sf. (l. *continuitas*), liaison non interrompue des parties d'un tout: durée continue: *la continuité du travail*.

CONTINUÛMENT, adv. d'une manière continue, sans relâche.

CONTONDANT, ANTE, adj. (l. *contondere*, écraser), qui occasionne des meurtrissures, qui blesse sans couper: *un bâton est un instrument contondant*.

CONTORNATE, adj. et **sf.** (it. *contorno*, contour), se dit des méailles de cuivre, terminées, à la circonférence, par un cercle d'une ou de deux lignes de largeur.

CONTORSION, sf. (l. *contortio*), contraction irrégulière des muscles; grimace, attitude outrée.

CONTOUR, sm. circuit, enceinte: *le contour de Paris*; ligne qui délimite un objet arrondi: *contours élégants*.

CONTOURNÉ, ÉE, adj. qui a un certain contour: *visage contourné*; déformé: *jambe contournée*.

CONTOURNEMENT, sm. action de contourner; manière dont une chose est contournée: *le contournement d'une feuille*.

CONTOURNER, va. donner à une figure le contour qu'elle doit avoir; passer autour: *le ruisseau contourne ma maison*; défor-

mer: *la chaleur contourne le bois*. — **SE CONTOURNER, vpr.** se déformer.

CONTRACTANT, ANTE, adj. qui contracte. — **Substantif.**: les contractants.

CONTRACTION, sf. action de contracter: *contraction du mariage*.

CONTRACTÉ, adj. 2 g. (l. *contractus*), qui est soumis à la contraction: *verbe contracté* (gram.).

CONTRACTÉ, ÉE, adj. qui est fait par contrat: *engagement contracté*; acquis, gagné: *vices contractés*; resserré, raccourci: *contracté par le froid*; réuni par contraction: *article contracté*.

CONTRACTER, va. faire un contrat, une convention: *contracter un engagement*; prendre: *contracter de bonnes habitudes*; gagner, acquérir: *contracter une maladie*; resserrer: *la colère contracte les muscles*; réunir 2 voyelles ou 2 syllabes: *on contracte de les en des* (gram.). — **SE CONTRACTER, vpr.** se resserrer, se raccourcir.

CONTRACTIF, IVE, adj. qui détermine une contraction, un resserrement.

CONTRACTILE, adj. 2 g. qui est susceptible de contraction (méd.).

CONTRACTILITÉ, sf. faculté de se contracter (méd.).

CONTRACTION, sf. action de se resserrer; réunion de deux lettres en une seule: *oût, paon*, qu'on prononce: *oût, pan*.

CONTRACTUEL, ELLE, adj. qui est stipulé par contrat (jurisp.).

CONTRACTURE, sf. rétrécissement dans la partie supérieure d'une colonne (archit.) (*fig.*); état de rigidité des muscles (méd.).

CONTRADICTEUR, sm. (l. *contradictor*), celui qui contredit.

CONTRADICTION, sf. (l. *contradictio*), action de contredire; opposition, incompatibilité entre deux ou plusieurs choses: *être et n'être pas, implique contradiction*.

CONTRADICTOIRE, adj. 2 g. qui exprime des choses complètement opposées: *oui et non sont des termes contradictoires*. — **sf.** proposition contradictoire. — **JÈGEMENT, ARRÊT CONTRADICTOIRE**, se dit d'une décision rendue après débat, par opposition aux décisions rendues par défaut.

CONTRADICTOIREMENT, adv. après avoir entendu les parties; d'une manière contradictoire.

CONTRAIGNABLE, adj. 2 g. qui peut être contraint par quelque voie de droit.

CONTRAINDRE, va. (l. *constringere*), forcer quelqu'un à faire une chose: obliger par voie de justice: gêner; serrer, mettre à l'étroit. — **SE CONTRAINDRE, vpr.** se gêner, se retenir (c. plaindre).

CONTRAIT, AINTE, adj. qui est forcé, gêné: *posture contrainte*; serré, à l'étroit: *être contraint dans son habit*.

CONTRAÎNTE, sf. violence exercée pour obliger quelqu'un à faire une chose: *user de contrainte*; état de celui à qui on fait cette violence; retenue qu'imposent les convenances: *agir sans contrainte*; gêne où l'on est quand on est trop serré (vx); acte judiciaire par lequel on contraint; mandement décerné par l'autorité contre un dé-



biteur. — **CONTRAÎNTE PAR CORPS**, droit de faire emprisonner un débiteur.

CONTRAIRE, *adj.* 2 g. (l. *contrarius*), opposé : le froid et le chaud sont contraires ; nuisible : le vin n'est contraire. — *sm.* l'opposé : je soutiens le contraire. — *Au* contraire, *loc. adv.* tout autrement.

CONTRAIREMENT, *adv.* en opposition.

CONTRALTO, *sm.* la plus grave des voix de femme (mus.).

CONTRAPONTISTE, *sm.* celui qui connaît les règles du contrepoint (mus.).

CONTRARIANT, **ANTE**, *adj.* qui contrarie ; qui est enclin à contrarier.

CONTRARIER, *va.* dire ou faire le contraire de ce que disent ou font les autres : faire obstacle aux desseins, aux volontés de quelqu'un. — *SE* CONTRARIER, *vpp.* se causer réciproquement de la contrariété.

CONTRARIÉTÉ, *sf.* (l. *contrarietas*), opposition entre des choses contraires ; obstacle, empêchement, traverse.

CONTRASTANT, **ANTE**, *adj.* qui contraste : effets contrastants.

CONTRASTE, *sm.* (l. *contra*, contre ; *stare*, se tenir), opposition entre deux ou plusieurs choses : *contraste d'ombre et de lumière* ; effets produits par l'artiste ou l'écrivain par des oppositions : *entendre les contrastes*.

CONTRASTER, *vn.* être en contraste, en opposition : *sa conduite contraste avec son état*. — *va.* mettre en contraste.

CONTRAT, *sm.* (l. *contractus*), convention écrite, acte notarié ; convention non écrite.

CONTRAVENTION, *sf.* infraction à une loi, à une ordonnance, aux règlements de police.

CONTRE, *prép.* (l. *contra*), en opposition à : *se battre contre quelqu'un* ; malgré, sans avoir égard à : *il agit contre mon avis* ; au près, proche : *sa maison est contre la mienne*. — *sm.* ce qui est opposé : *dire le pour et le contre*. — *CI-CONTRE*, *loc. adv.* auprès.

CONTRE-ALLÉE, *sf.* allée latérale à une allée principale. — *Au pl.* des contre-allées.

CONTRE-AMIRAL, *sm.* officier général de marine. — *Au pl.* des contre-amiraux.

CONTRE-APPROCHES, *sf. pl.* travaux que les assiégés établissent contre les travaux des assiégeants.

CONTRE-ATTAQUES, *sf. pl.* travaux que des assiégés exécutent en opposition aux lignes d'attaque.

CONTRE-BALANCER, *va.* faire équilibre à, au pr. et au fig. : *ses qualités contre-balancent ses défauts*. — *SE* CONTRE-BALANCER, *vpp.* s'équilibrer (c. agacer).

CONTREBANDE, *sf.* (il. *contrabando*), action d'importer des marchandises en fraude ; ces marchandises mêmes.

CONTREBANDIER, **ÈRE**, *s.* celui, celle qui fait la contrebande.

CONTRE-BAS (EN), *loc. adv.* de haut en bas ; à un niveau inférieur.

CONTREBASSE, *sf.* grosse basse à trois cordes (fig.) ; voix d'homme qui est la plus basse de toutes (mus.).

CONTRE-BATTERIE, *sf.* batterie de ca-

nons opposée à celle de l'ennemi. — *Fig.* ce qu'on fait pour s'opposer aux menées hostiles. — *Au pl.* des contre-batteries.

CONTRE - BOU - TAXT, *sm.* pilier qui sert à arc-bouter (fig.). — *Au pl.* des contre-boutants.

CONTRE - BOU - TER, *va.* appuyer un mur avec un pilier, un étau (archit.).

CONTRE - CAL - QUER, *va.* faire la contre-épreuve d'un calque.

CONTRECARRER, *va.* s'opposer directement à quelqu'un. — *SE* CONTRECARRER, *vpp.* se faire obstacle l'un à l'autre.

CONTRE-CHARME, *sm.* charme qui en détruit un autre. — *Au pl.* des contre-charmes.

CONTRE-CHÂSSIS, *sm.* second châssis.

CONTRE-CLEF,

sf. voussoir près de la clef d'une voûte (fig.). — *Au pl.* des contre-clefs.

C O N T R E -

COEUR, *sm.* le fond de la cheminée ; plaque que l'on place au fond d'une cheminée. — *A* CONTRE-COEUR, *loc. adv.* à regret, avec répugnance.

CONTRE-COUP, *sm.* répercussion d'un corps sur un autre ; impression produite par un coup dans la partie opposée à celle qui a été atteinte ; événement qui arrive par suite d'un autre. — *Au pl.* des contre-coups.

CONTRE-COURANT, *sm.* courant opposé à un autre (mar.). — *Au pl.* des contre-courants.

CONTREDANSE, *sf.* danse vive et légère composée de plusieurs figures ; air de cette danse.

CONTRE-DÉGAGEMENT, *sm.* action de dégager en même temps que l'adversaire dégage (escrime).

CONTRE-DÉGAGER, *vn.* dégager en même temps que son adversaire (escrime).

CONTRE-DIGUE, *sf.* digue qui en renforce une autre. — *Au pl.* des contre-digues.

CONTREDIRE, *va.* dire le contraire, contester. — *SE* CONTREDIRE, *vpp.* être en contradiction avec soi-même (c. médire).

CONTREDISANT, **ANTE**, *adj.* qui aime à contredire : *esprit contredisant*.

CONTREDIT, *sm.* réponse que l'on fait contre ce qui a été dit. — *SANS* CONTREDIT, *loc. adv.* sans qu'on puisse contredire ; certainement ; sans difficulté.

CONTRE, *sf.* (l. *contra*, contre), certaine étendue de pays.

CONTRE-ÉCHANGE, *sm.* échange mutuel. — *Au pl.* des contre-échanges.

CONTRE-ENQUÊTE, *sf.* enquête opposée à celle de la partie adverse. — *Au pl.* des contre-enquêtes.

CONTRE-ÉPAULETTE, *sf.* épauvette dépourvue de franges. — *Au pl.* des contre-épaulettes.

CONTRE-ÉPREUVE, *sf.* estampé qu'on tire sur une épreuve fraîchement imprimée



ou sur un dessin au crayon; vote sur la proposition contraire à celle qui a été mise aux voix; *faire des contre-épreuves.*

CONTRE-ESPALIER, sm. rangée d'arbres taillés en espalier et plantés vis-à-vis d'un espalier. — *Au pl.* des contre-espaliers.

CONTRE-EXPERTISE, sf. expertise destinée à en contrôler une autre. — *Au pl.* des contre-expertises.

CONTREFAÇON, sf. imitation ou reproduction frauduleuse de l'œuvre d'autrui; la chose ainsi contrefaite.

CONTREFACTEUR, sm. celui qui se rend coupable de contrefaçon.

CONTREFACTION, sf. imitation des effets publics, des monnaies, etc.; faux en écriture privée.

CONTREFAIRE, va. reproduire par imitation; imiter par moquerie; feindre d'être ce que l'on n'est pas; *contrefaire l'insensé*; pratiquer la contrefaçon ou la contrefaçon; *contrefaire un livre, une signature*; déguiser; *contrefaire sa voix*; rendre difforme, défigurer; *contrefaire le visage*. — Se **CONTREFAIRE**, *vpr.* déguiser son caractère, se donner pour ce que l'on n'est pas (c. faire).

CONTREFAISEUR, sm. celui qui contrefait la voix, les gestes des personnes, le cri des animaux.

CONTREFAIT, AITE, adj. qui a subi la contrefaçon; *livre contrefait*; qui est difforme; *homme contrefait*.

z **CONTRE-FENÊTRE, sf.** double clôture d'une fenêtre. — *Au pl.* des contre-fenêtres.

CONTRE-FICHE, sf. pièce de bois posée obliquement contre un mur pour le soutenir. — *Au pl.* des contre-fiches.

CONTRE-FIL, sm. le sens contraire; *le contre-fil de l'eau* (pas de pl.). — à **CONTRE-FIL**, *loc. adv.* à rebours.

CONTRE-FINESSE, sf. finesse opposée à une autre (peu us.).

CONTREFORT, sm. mur servant d'appui (*fig.*); petites chaînes de montagnes latérales à une chaîne principale; pièce de cuir dont on fortifie le quartier du soulier.

CONTRE-FUGUE, sf. fugue d'une marche contraire à celle d'une autre fugue. — *Au pl.* des contre-fugues (mus.).

CONTRE-GARDE, sf. ouvrage construit autour d'un bastion d'une demi-lune, d'une pile de pont. — *Au pl.* des contre-gardes.

CONTRE-HACHER, va. faire des contre-hachures.

CONTRE-HACHURE, sf. se dit des hachures qui croisent les premières hachures d'un dessin. — *Au pl.* des contre-hachures.

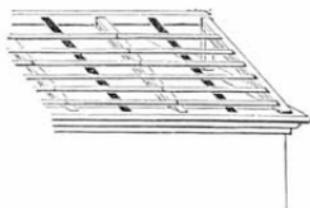
CONTRE-HÂTIER, sm. grand chenet de cuisine garni de crochets. — *Au pl.* des contre-hâtières. (On dit aussi *hâtier*.)

CONTRE-HAUT (EN), loc. adv. à un niveau supérieur; de bas en haut.

CONTRE-INDICATION, sf. indication contraire à l'emploi d'un moyen médical qui paraissait indiqué.

CONTRE-JOUR, sm. endroit opposé au grand jour. — à **CONTRE-JOUR**, *loc. adv.* contre le jour.

CONTRE-LATTE, sf. forte latte qu'on pose perpendiculairement entre les chevrons d'un toit pour soutenir les lattes (*fig.*). — *Au pl.* des contre-lattes.



CONTRE-LATTER, va. garnir de contre-lattes.

CONTRE-LETTRE, sf. acte secret qui annule un autre acte en tout ou en partie. — *Au pl.* des contre-lettres.

CONTREMAÎTRE, sm. officier de manœuvre sur un vaisseau; chef d'ouvriers.

CONTREMANDER, va. révoquer un ordre, une demande, une commande.

CONTREMARCHE, sf. marche d'une armée dans une direction contraire à celle qu'elle a simulée; évolution par laquelle une colonne fait volte-face.

CONTRE-MARÉE, sf. marée dont la direction est opposée à la marée ordinaire. — *Au pl.* des contre-marées.

CONTREMARQUE, sf. seconde marque apposée à un ballot de marchandises, à des ouvrages d'or ou d'argent; billet délivré au théâtre, à ceux qui sortent pendant le spectacle, afin qu'ils puissent rentrer.

CONTREMARQUER, va. apposer une seconde marque.

CONTRE-MINE, sf. ouvrage souterrain pour détruire la mine creusée par l'ennemi. — *Fig.* manœuvres pour déjouer une intrigue. — *Au pl.* des contre-mines.

CONTRE-MIXER, va. faire une contre-mine. — z *Fig.* déjouer une intrigue.

CONTRE-MINEUR, sm. celui qui travaille à une contre-mine. — *Au pl.* des contre-mineurs.

CONTRE-MONT, adv. en haut.

CONTRE-MUR, sm. petit mur qu'on bâtit contre un autre pour le fortifier. — *Au pl.* des contre-murs.

CONTRE-MURER, va. munir d'un contre-mur.

CONTRE-OPPOSITION, sf. se dit, dans le langage parlementaire, d'une minorité de l'opposition qui se détache de la majorité, en certains cas.

CONTRE-ORDRE, sm. révocation d'un ordre. — *Au pl.* des contre-ordres.

CONTRE-PARTIE, sf. partie de musique opposée à une autre; la partie qui sert de second dessus. — *Fig.* opinion contraire. — *Au pl.* des contre-parties.

CONTRE-PASSATION, sf. action de repasser en paiement une lettre de change à la personne de qui on la tient. — *Au pl.* des contre-passations.

CONTRE-PESER, va. faire contrepois; *ces raisons ne peuvent contre-peser les autres* (on dit plutôt contre-balancer).

CONTRE-PIED, sm. voie que la bête a suivie et que les chiens, se trompant, pren-



nent en sens contraire. — Fig. le contraire d'une chose: il prend le *contre-pied* de ce qu'on lui dit (sans pluriel).

CONTRE-PLATINE, *sf.* pièce de métal sur laquelle porte la tête des vis qui fixent la platine d'un fusil. — *Au pl.* des contre-platines.

CONTRE-POIDS, *sm.* poids servant à contre-balancer une force opposée: balancier dont se servent les funambules pour se tenir en équilibre. — Fig. compensation.

CONTRE-POIL, *sm.* le rebours du poil (sans pluriel). — à *CONTRE-POIL*, *loc. adv.* au rebours du poil; fig. dans un sens opposé.

CONTREPOINT, *sm.* art de composer de la musique à plusieurs parties; musique ainsi composée.

CONTRE-POINTER, *va.* piquer une étoffe des deux côtés; opposer une batterie à une autre; — Fig. contredire.

CONTREPOISON, *sm.* remède qui empêche l'effet du poison.

CONTRE-PORTE, *sf.* seconde porte d'une place de guerre; porte qu'on met devant la porte d'un appartement pour garantir du froid. — *Au pl.* des contre-portes.

CONTRE-PROJET, *sm.* projet formé pour en faire échouer un autre; projet opposé à un autre. — *Pl.* des contre-projets.

CONTRE-PROPOSITION, *sf.* proposition opposée à une autre. — *Au pl.* des contre-propositions.

CONTRE-RÉVOLUTION, *sf.* révolution qui tend à détruire les résultats d'une révolution antérieure. — *Au pl.* des contre-révolutions.

CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE, *s. et adj.* 2 g. partisan d'une contre-révolution.

CONTRE-RUSE, *sf.* ruse opposée à une autre. — *Au pl.* des contre-ruses.

CONTRES, *ch.-l.* de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois. 2 386 h.

CONTRE-SANGLON, *sm.* courroie clouée sur l'arçon de la selle, et qui sert à arrêter la boucle de la sangle (fig.). — *Au pl.* des contre-sanglons.

CONTRESCARPE, *sf.* pente du mur extérieur d'un fossé, celle qui regarde la place: le chemin couvert et le glacis (fortif.).

CONTRE-SEAL, *sm.* petit sceau qui s'appose sur le tiret du parchemin qui attache les lettres scellées en chancellerie. — *Au pl.* des contre-seals

CONTRE-SCELLER, *va.* apposer le contre-seal à des lettres.

CONTRESEING, *sm.* signature de celui qui contresigne; droit de contresigner des objets exempts de droits de poste.

CONTRESENS, *sm.* sens contraire au sens naturel; sens différent du sens véritable; manière de lire, de déclamer en désaccord avec le sens des paroles. — à *CONTRESENS*, *loc. adv.* contrairement au sens.

CONTRESIGNER, *va.* signer une pièce après celui dont elle émane; mettre le contresigne sur l'enveloppe d'une lettre.

CONTRETEMPS, *sm.* accident inopiné qui rompt les mesures qu'on avait prises; action d'appuyer sur le temps faible d'une

mesure (mus.). — à *CONTRETEMPS*, *loc. adv.* mal à propos.

CONTRE-TERRASSE, *sf.* terrasse appuyée contre une autre plus élevée (archit.).

CONTRE-TIREUR, *va.* faire la contre-épreuve d'une estampe; calquer.

CONTREVALIATION, *sf.* lossé et retractionnement autour d'une place assiégée.

CONTREVENANT, *ANTE*, *s.* celui, celle qui contrevient, qui enfreint les règlements; les *contrevenants* payeront l'amende.

CONTREVENIR, *vn.* agir contre une loi, une obligation: *contrevénir au règlement* (c. venir).

CONTREVENT, *sm.* volet placé du côté extérieur de la fenêtre pour garantir du vent (fig.).

CONTRE-VÉRITÉ, *sf.* paroles qui doivent être prises dans un sens contraire à celui qu'elles expriment. — *Au pl.* des contre-vérités.

CONTREXÉVILLE, village du dép. des Vosges, renommé par ses eaux thermales.

CONTRIBUABLE, *sm.* celui qui contribue au paiement de l'impôt.

CONTRIBUER, *va.* (l. *contribuere*, fournir), payer une part d'impôt; aider, coopérer: *contribuer au divertissement*.

CONTRIBUTION, *sf.* (l. *contributio*), ce que chacun donne pour sa part d'une dépense, surtout en matière d'impôt; ce qu'on donne à l'ennemi pour se garantir du pillage. — **CONTRIBUTIONS DIRECTES**, impôts directement établis sur les biens ou sur les personnes. — **CONTRIBUTIONS INDIRECTES**, impôts établis sur les objets de commerce et de consommation.

CONTRISTER, *va.* (l. *contristare*), affliger, causer une tristesse profonde. — **SE CONTRISTER**, *vpr.* s'affliger, devenir triste.

CONTRIT, *ITE*, *adj.* (l. *contritus*), qui a un grand regret de ses péchés; affligé, mortifié.

CONTRITION, *sf.* (l. *contritio*), regret d'avoir péché, qui a pour principe l'amour de Dieu.

CONTRÔLE, *sm.* registre qu'on tient pour la vérification d'un autre; droit de contrôle: état nominatif des personnes appartenant à un corps; vérification; marque que l'on imprime sur les ouvrages d'or et d'argent pour faire foi qu'ils sont au titre fixé par la loi. — Fig. censure.

CONTRÔLÉ, *EE*, *adj.* visé par le contrôle.

CONTRÔLER, *va.* vérifier; mettre le contrôle sur les ouvrages d'or ou d'argent pour en constater le titre. — Fig. critiquer, censurer: *il contrôle ma conduite*.

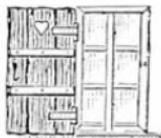
CONTRÔLEUR, *sm.* agent chargé de certaines vérifications; celui qui applique la marque sur les objets d'or et d'argent. — Fig. **CONTRÔLEUR**, *ECUSE*, *s.* celui, celle qui censure, qui contrôle les actions d'autrui.

CONTROUÉ, *ÉE*, *adj.* qui est faux.

CONTROUVER, *va.* inventer une fausseté dans le dessin de nuire.

CONTROVERSABLE, *adj.* 2 g. qui est susceptible d'être controversé.

CONTROVERSE, *sf.* (l. *controversia*), débat, contestation sur une question, une opinion, un point de doctrine.



CONTROVERSÉ, ÉE, adj. qui est l'objet d'une controverse.

CONTROVERSER, va. discuter; soutenir une controverse.

CONTROVERSISTE, sm. celui qui traite des matières de controverse religieuse.

CONTUMACE, sf. état d'un accusé qui se dérobe à la justice: *persistar dans sa contumace*. — *s. 2 g.* celui, celle qui, mis en accusation, se dérobe à la justice.

CONTUMACER, va. poursuivre, juger par contumace (peu us.).

CONTUMAX, adj. et *s. 2 g.* (l. *contumax*, opiniâtre), accusé qui s'est soustrait à la justice (vx). — On dit contumace.

CONTUS, USE, adj. (l. *contusus*), qui est meurtri sans être entamé (chir.).

CONTUSION, sf. (l. *contusio*), lésion produite par un corps contondant, sans solution de continuité à la peau.

CONTUSIONNÉ, ÉE, adj. qui a reçu une contusion.

CONTUSIONNER, va. faire des contusions.

CONTY, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens. 1169 h.

CONVAINCANT, ANTE, adj. qui a la force de convaincre: *argument convaincant*.

CONVAINCRIE, va. (l. *convincere*), réduire quelqu'un par des preuves à convenir d'un fait; faire reconnaître coupable. — *Se convaincre, vpr.* s'assurer d'une chose (c. vaincre).

CONVAINCU, UE, adj. qui a la croyance que; qui est reconnu coupable.

CONVALESCENCE, sf. (l. *convalescentia*), état d'une personne qui relève de maladie; temps qui s'écoule depuis la fin de la maladie jusqu'au complet rétablissement.

CONVALESCENT, ENTE, adj. et *s.* (l. *convalescens*), qui relève de maladie.

CONVENABLE, adj. 2 g. qui convient: *emploi convenable*; qui est bienséant: *démarche peu convenable*; conforme, proportionné: *récompense convenable*.

CONVENABLEMENT, adv. d'une manière convenable.

CONVENANCE, sf. rapport, conformité: *convenance de fortune*; bienséance: *il y a convenance à agir ainsi*; commodité, utilité: *il a tout à sa convenance*. — *Pl.* bien-séances sociales: *observer les convenances*.

CONVENANT, ANTE, adj. qui convient.

CONVENIR, vn. (l. *convenire*), demeurer d'accord: *il est convenu de sa méprise*; faire un accord: *ils sont convenus du prix*; être propre, convenable, plaire: *cette maison n'a convenu*; être conforme, avoir du rapport: *leurs dépositions conviennent en tout*; être expédient, à propos: *il convient de, que.* — *vpr.* *se convenir*, avoir des rapports de caractère: *ils se conviennent parfaitement* (c. venir).

CONVENTICULE, sm. (l. *conventiculum*), petite assemblée ordinairement secrète et illicite.

CONVENTION, sf. (l. *conventio*), accord, pacte: *convention tacite*; clause, condition: *faire des conventions*. — *De* *conventio*, loc. *ade*, qui est admis: *signes de convention*.

CONVENTION NATIONALE, assemblée politique qui mit la France en république et qui gouverna depuis le 21 septembre 1792 jusqu'au 26 octobre 1795.

CONVENTIONNEL, ELLE, adj. qui résulte d'une convention: *valeur conventionnelle*. — *sm.* membre de la convention.

CONVENTIONNELLEMENT, adv. par convention.

CONVENTUALITÉ, sf. état d'une maison religieuse où l'on vit sous une règle.

CONVENTUEL, ELLE, adj. qui appartient au couvent: *maison conventuelle*.

CONVENTUELLEMENT, adv. selon les règles de la communauté.

CONVENU, UE, adj. qui est de convention: *c'est chose convenue*.

CONVERGENCE, sf. disposition de lignes qui se dirigent vers un même point (géom.).

CONVERGENT, ENTE, adj. qui converge: *lignes convergentes*.

CONVERGER, vn. (l. *convergere*), tendre vers le même point. — *Fig.* tendre vers le même but.

CONVERS, ERSE, adj. se dit des religieux ou religieuses d'un ordre inférieur qui sont chargés des œuvres serviles du couvent.

CONVERSATION, sf. entretien familier: *rompre la conversation*; manière de converser: *j'aime sa conversation*.

CONVERSE, adj. et *sf.* (l. *conversus*), se dit d'une proposition dont on change l'attribut en sujet et le sujet en attribut sans qu'elle cesse d'être vraie.

CONVERSER, vn. (l. *conversari*), s'entretenir avec quelqu'un: *exécuter une conversation*: *converser à droite* (art milit.).

CONVERSION, sf. (l. *conversio*), transmutation: *conversion des métaux* (alch.); changement de forme: *conversion des écus en pièces de cinq francs*; changement du taux des rentes en un autre taux; changement de croyance: *la conversion des infidèles*; mouvement par lequel le front d'une troupe change de direction.

CONVERTI, IE, s. celui, celle qui embrasse la religion catholique.

CONVERTIBLE, adj. 2 g. qui peut être converti ou changé en une autre chose.

CONVERTIR, va. (l. *convertere*), transformer une chose en une autre: *J.-C. convertit l'eau en vin*; échanger: *convertir des piergeries en vaisselle d'argent*; changer le taux des rentes: *convertir le 5% en 3%*. — *Fig.* faire changer de croyance, d'opinion, de mœurs, etc. — *Se convertir, vpr.* embrasser la religion catholique.

CONVERTISSABLE, adj. 2 g. qui peut être converti.

CONVERTISSEMENT, sm. action de convertir des valeurs en espèces (vx).

CONVERTISSEUR, sm. celui qui s'efforce de convertir les autres à sa religion (fam.).

CONVEXE, adj. 2 g. (l. *convexus*), qui a une surface bombée (par opposition à concave). — *Lestible* *convexe* (*fig.*).

lentille dont les deux surfaces sont convexes, et qui a la propriété de faire converger les rayons lumineux qui la traversent.

CONVEXITÉ, sf. état de ce qui est convexe.

CONVICIT, sm. nom donné en Angleterre aux criminels déportés.

CONVICTION, sf. (l. *convictio*), certitude que l'on a de la vérité d'un fait; preuve d'un fait: *pièces de conviction*.

CONVIÉ, ÉE, r. celui, celle qui est invité à un festin, à une fête.



CONVIER, *va.* inviter à un festin, à une fête; engager à faire quelque chose.

CONVIVE, *s.* 2 *g.* (l. *conviva*), celui, celle qui prend part à un festin: de *joyeux convives*.

CONVOCATION, *sf.* action de convoquer.

CONVOI, *sm.* (l. *cum*, avec; *via*, voie), cortège funèbre qui accompagne un mort: suite de wagons reliés les uns aux autres et entraînés ensemble (on dit auj. train). quantité de munitions, de vivres qu'on transporte dans un camp; flotte marchande naviguant sous escorte.

CONVOITABLE, *adj.* 2 *g.* que l'on peut convoiter.

CONVOITER, *va.* (l. *cum*, avec; *votum*, vœu), désirer avidement.

CONVOITEUX, **EUSE**, *adj.* qui convoite.

CONVOITISE, *sf.* désir immodéré de posséder quelque chose.

CONVOLER, *va.* se remarier.

CONVOLUTE, **ÉE**, *adj.* (l. *convolutus*), qui est roulé en forme de cornet (bot.).

CONVOLULACÉES, *sf. pl.* famille de plantes à laquelle les convolvulus ou liseron a donné son nom (bot.).

CONVOLVULUS, *sm.* (l. *convolutus*), liseron (bot.).

CONVOQUER, *va.* (l. *convocare*), faire assembler, ordonner de se réunir: *convoquer les chambres*.

CONVOYER, *va.* accompagner, escorter un convoi: *convoier un train d'artillerie* (c. aboyer).

CONVOYEUR, *sm.* et *adj.* se dit d'un bâtiment qui en convoie d'autres (mar.).

CONVULSÉ, **ÉE**, *adj.* se dit des membres, des muscles atteints de convulsions.

CONVULSIF, **IVE**, *adj.* qui est accompagné de convulsions, qui les cause.

CONVULSION, *sf.* (l. *convulsio*), contraction involontaire des muscles. — Fig. mouvements violents: *les convulsions de la rage*. — Pl. troubles qui agitent les États: *les convulsions politiques*.

CONVULSIONNAIRE, *adj.* et *s.* 2 *g.* se dit de certains fanatiques du siècle dernier qui se rendaient au tombeau du diacre Paris et paraissaient éprouver des convulsions miraculeuses.

CONVULSIVEMENT, *adv.* d'une manière convulsive.

COOBLIGÉ, *sm.* celui qui est obligé avec d'autres en vertu d'un contrat.

COOK (JAMES), célèbre navigateur anglais, né en 1728, s'éleva de matelot au grade de capitaine, et fit trois fois le tour du monde: il reconnut la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie, et fut massacré en 1779 par les naturels des îles Sandwich.

COOPER (FENIMORE), romancier américain (1789-1851).

COOPÉRATEUR, **TRICE**, *s.* celui, celle qui coopère à quelque chose.

COOPÉRATIF, **IVE**, *adj.* qui réunit les efforts des intéressés.

COOPÉRATION, *sf.* action de coopérer.

COOPÉRER, *va.* (l. *cooperari*), opérer, travailler conjointement avec d'autres: *coopérer au succès d'une affaire*.

COOPTATION, *sf.* admission dans un corps avec dispense des formalités ordinaires: *les augures se choisissaient des collègues par cooptation*.

COOPTER, *va.* (l. *cooptare*), admettre quelqu'un dans un corps par cooptation.

COORDINATION, *sf.* action de coordonner: état des choses coordonnées.

COORDONNABLE, *adj.* 2 *g.* qui peut être coordonné.

COORDONNÉ, **ÉE**, *adj.* se dit des propositions qui se correspondent (gram.). — *sf. pl.* système de lignes droites ou courbes qui servent à déterminer un point, soit sur une surface, soit dans l'espace (geom.).

COORDONNER, *va.* mettre en ordre; arranger suivant certains rapports.

COPALS, lac de la Béotie (Grèce).

COPAL, *sm.* sorte de résine.

COPARTAGEANT, **ANTE**, *adj.* et *s.* qui partage avec d'autres.

COPARTAGER, *va.* partager avec.

COPEAU, *sm.* éclat enlevé d'une pièce de bois avec un instrument tranchant.

COPECK, *VOY.* KOPECK.

COPENHAGÉ, capitale du royaume de Danemark, à 1240 kil. de Paris, port sur la Baltique. 312859 h.

COPERMUTANT, *sm.* chacun de ceux qui permutent, ou qui font un échange.

COPERNIC (NICOLAS), célèbre astronome né à Thorn, en Prusse (1473-1543); découvrit le système planétaire qui est admis aujourd'hui et qui renversa celui de Ptolémée.

COPITE, *VOY.* COPTE.

COPIE, *sf.* (l. *copia*, abondance), écrit fait d'après un autre: devoir mis au net sur une feuille volante; écrit imprimé d'après lequel on compose (imp.); imitation exacte d'un ouvrage d'art.

COPIER, *va.* faire une copie; exprimer par l'imitation; contrefaire. — *SE COPIER*, *vpr.* se dit d'un écrivain, d'un artiste qui produit des œuvres qui ont entre elles beaucoup de ressemblance (c. allier).

COPIEUSEMENT, *adv.* abondamment, d'une manière copieuse.

COPIEUX, **EUSE**, *adj.* (l. *copiosus*), abondant: *faire un repas copieux*.

COPISTE, *sm.* celui qui copie; celui qui s'attache à imiter la manière d'un artiste.

COPPET, village du canton de Vaud (Suisse) sur le lac Léman.

COPROPRÉTAIRE, *s.* 2 *g.* celui, celle qui possède une propriété avec d'autres.

COPROPRIÉTÉ, *sf.* bien possédé par plusieurs personnes.

COPTE ou **COPITE**, *adj.* et *sm.* nom des chrétiens jacobites ou eutyhéens d'Égypte. — *LANGUE COPTE* ou *LE COPTE*, idiome parlé en Égypte depuis l'établissement du christianisme jusque vers la fin du XVII^e s.

COPSTER, *va.* faire sonner une cloche en frappant d'un seul côté avec le battant.

COPULATIF, **IVE**,

adj. qui sert à lier les mots, les membres de phrases. — *sf.* conjonction copulative: *la copulatifve* ET.

COPULE, *sf.* (l. *copula*, lien), mot qui lie le sujet d'une proposition avec l'attribut.

COQ, *sm.* mâle de la poule (fig.), de la perdrix, du faisan;



figure de coq qui se met sur la pointe d'un clocher. — Fig. l'homme le plus influent l'un endroit : c'est le coq du village. — Coq d'Isne, *sm.* dindon.

COQ, *sm.* (l. *coquus*), le cuisinier à bord des grands bâtiments.

COQ-A-L'ÂNE, *sm.* discours sans liaison passant d'un sujet à l'autre. — Au pl. des coq-à-l'âne.

COQUE, *sf.* (l. *concha*, coquille), enveloppe extérieure de l'œuf, de la noix, de l'amande; enveloppe de certains fruits, de certaines semences, de certaines larves d'insectes; corps d'un navire (mar.).

COQUECIGUE, *sf.* animal imaginaire. — Fig. chose frivole, conte en l'air; personne qui ne dit que des balivernes (fam.).

COQUELICOT, *sm.* sorte de pavot rouge qui croît dans les champs (fig.).

COQUELOUR-DE, *sf.* nom vulgaire de l'anémone et de différentes plantes.

COQUELUCHE, *sf.* sorte de capuchon (vx). — Maladie des enfants caractérisée par une toux convulsive. — ÊTRE LA COQUELUCHE DE QUELQU'UN, être son préféré.

COQUELUCHON, *sm.* capuchon (vx).

COQUEMAR, *sm.* (l. *cucuma*, chaudron), pot à aise, en terre ou en métal, qui sert à faire bouillir de l'eau.

COQUERET, *sm.* genre de plantes (bot.).

COQUERICO, *sm.* chant du coq.

COQUET, ETTE, *adj.* et *s.* qui s'attache aux modes; qui cherche à plaire.

COQUETER, *en.* être coquet ou coquette; user de coquetteries (c. jeter).

COQUETIER, *sm.* marchand d'œufs, de beurre, de volailles; petit vase pour manger les œufs à la coque.

COQUETTEMENT, *adv.* d'une façon coquette.

COQUETTERIE, *sf.* désir outré de plaire; goût de la parure; manières, paroles qu'on emploie pour plaire.

COQUILLAGE, *sm.* petit animal qui habite dans une coquille; la coquille elle-même.

COQUILLART, *sm.* pierre calcaire parsemée de coquilles.

COQUILLE: [ko-ki-je], *sf.* enveloppe dure des mollusques testacés (fig.); sorte de fourneau pour faire rôtir les viandes; coques vides des œufs, des amandes, etc.; objet qui a la forme d'une coquille; lettre employée pour une autre (impr.).

COQUILLIER, IÈRE, *adj.* qui renferme des coquilles : terrain coquillier.

COQUILLIER, *sm.* collection de coquilles; lieu où on les réunit, où on les serre.

COQUIMBO, ville du Chili, ch.-l. de la province de son nom.

COQUIN, INE, *s.* fripon fleffé; personne

sans cœur, lâche; se dit aussi par plaisanterie : petit coquin.

COQUINERIE, *sf.* action de coquiner; le caractère du coquin.

COR, *sm.* (l. *cornu*, corne), sorte de clarinon, qui vient aux pieds. — Instrument à vent (fig.); musicien qui joue de cet instrument. — A COR ET À CAI, *loc. adv.* avec grand bruit.

CORAIL, [ko-ra-je], *sm.* (g. *korallion*), sorte de polypier du plus beau rouge (fig.). — Au pl. coraux, collection de pièces de corail.

CORAILLEUR, *sm.* et *adj.* qui va à la pêche du corail.

CORAÏSCHITES, famille célèbre de la Mecque, à laquelle appartenait Mahomet.

CORALLIN, INE, *adj.* qui est rouge comme du corail : lèzes corallines (vx).

CORALLINE, *sf.* plante marine à rameaux incrustés d'une matière calcaire.

CORAN, *sm.* livre sacré des musulmans, qui contient la loi de Mahomet.

CORBEAU, *sm.* (l. *corvulus*), gros oiseau carnassier, dont le plumage est noir (fig.); espèce de grappin dont se servaient les anciens; constellation; pierre en saillie pour soutenir une poutre (archit.).

CORBEIL, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise), à 33 kil. de Paris et à 40 de Versailles, 9 632 h.

CORBEILLE, *sf.* (l. *corbicula*), sorte de petit panier; petit parterre rempli de fleurs. — CORBEILLE DE MARIAGE, présent que le futur envoie à sa fiancée.

CORBIE, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens, 4 299 h.

CORBIÈRES (monts), contreforts des Pyrénées françaises.

CORBIGNY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy, 2 373 h.

CORBILLARD, *sm.* grand bateau qui faisait autrefois le service de Paris à Corbeil; char dans lequel on transporte les morts.

CORBILLAT, *sm.* le petit du corbeau.

CORBILLON, *sm.* petite corbeille; le corbillon du pain bénit, jeu de société.

CORBIN, *sm.* s'est dit pour corbeau. — NEZ EX BEC-A-CORBIN, nez crochu.

CORBULON (DOMITIUS), général romain, célèbre par sa valeur; il se tua par ordre de Néron, jaloux de ses succès, en 66.

CORCIEUX, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié, 1 509 h.

CORCYRE, voy. Confou.

CORDAGE, *sm.* toutes les cordes qui servent au grément et à la manœuvre d'un navire; mesurage du bois.

CORDAY (CHARLOTTE), née en 1768, poignarda Marat dans le bain; elle fut arrêtée



sur le fait et exécutée le 17 juillet 1793.

CORDE, *sf.* (l. *chorda*), tortis de chanvre, de coton, etc.; gros câble tendu sur lequel les bateleurs dansent: corde pour pendre, supplice de la potence; tortis pour bander les arcs, les arbalètes; fil de boyau ou de métal pour certains instruments de musique, par ext. note, son, accord; fil dont le drap est tissu; ancienne mesure du bois de chauffage.

CORDÉ, ÉE, *adj.* mis en corde: *chanvre cordé*; qui a la forme d'une corde: *racine cordée*.

CORDEAU, *sm.* petite corde dont on se sert pour tracer des lignes droites.

CORDELER, *va.* tordre ou tresser en forme de corde (c. amonceler).

CORDELETTE, *sf.* petite corde.

CORDELIER, *sm.* nom des religieux institués en 1223 par saint François d'Assise. On a donné le nom de *club des Cordeliers* à la réunion fondée à Paris en 1790 par Danton et Marat, et qui se tenait dans l'ancien couvent des cordeliers, rue de l'École-de-Médecine.

CORDELIÈRE, *sf.* corde à nœuds; torsade de soie servant de ceinture; ornement d'architecture en forme de corde.

CORBELLE, *sf.* corbeille dont on se sert pour le halage des bateaux.

CORDER, *va.* mettre en corde; mesurer à la corde; serrer en entourant d'une corde. — Se *corder*, *vpr.* se tresser en corde; se mesurer à la corde; se durcir, devenir filandreux.

CORDERIE, *sf.* lieu où l'on fait de la corde; métier, commerce du cordier.

CORDES, *ch.-l.* de c. (Tarn), arr. de Gaillac. 1 860 h.

CORDIAL, ALE, *adj.* (l. *cor, cordis, cœur*), qui est reconfortant: *brevages cordiaux*; qui est plein d'affection: *ami cordial*. — Fig. qui vient du cœur: *affection cordiale*. — *sm.* potion fortifiante: *un bon cordial*.

CORDIALEMENT, *adv.* d'une manière cordiale, sincèrement.

CORDIALITÉ, *sf.* affection tendre et sincère.

CORDIER, *sm.* celui qui fabrique ou qui vend des cordes.

CORDIFORME, *adj.* qui est en forme de cœur: *feuilles cordiformes* (bot.).

CORDILLÈRES, *voy.* ANDES.

CORDON, *sm.* brin d'une corde; il faut trois cordons pour faire une corde; tresse ronde ou plate; *cordons de soie*; ce qui sert à attacher, à lier, à tirer ou à suspendre; *cordons de sonnette*; corde pour ouvrir une porte, large ruban d'un ordre de chevalerie; insigne de certaines confréries; moulure autour d'une muraille, etc. (arch.); petit bord façonné, autour d'une pièce de monnaie; rangée d'objets placés en file; *cordons de lampions*; suite de postes communiquant entre eux; *cordons sanitaires*. — **CORON BLEU**, *sm.* cordon de l'ordre du St-Esprit; chevalier de cet ordre; par plaisanterie, cuisinière habile.

CORDONNER, *va.* tresser en forme de cordon; *cordonner de la soie*.

CORDONNERIE, *sf.* métier, commerce de cordonnier; lieu où sont déposées les chaussures des élèves, des soldats.

CORDONNET, *sm.* cordon mince et léger;

soie torse pour coudre; marque empreinte sur la tranel de des pièces d'or et d'argent.

CORDONNIER, IÈRE, *s.* celui, celle qui fait ou vend des chaussures.

CORDOUAN (TOUA DE), phare bâti par Henri IV, à l'embouchure de la Gironde.

CORDOUE, grande ville d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Cordoue. 55 614 h.

CORDOVA (DOX LUZ DE), amiral espagnol (1716-1796), commanda en chef les escadres espagnoles pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique.

CORÉ, lévite israélite, chef d'un parti qui s'éleva contre Moïse et Aaron; fut englouti avec ses partisans.

CORÉE, presqu'île d'Asie, entre la mer du Japon et la mer Jaune, et formant un royaume dépendant de la Chine. 13 000 000 d'hab.

CORÉLIGNONNAIRE, *s.* 2 g. qui professe la même religion que d'autres.

CORFOU (ancienne *Coryphé*), la plus imp. des îles Ioniennes (Grèce), 124 578 h. Sa capit. *Corfou*. 19 025 h.

CORICE, *adj.* 2 g. (l. *corium*, cuir), qui est dur comme du cuir. — Fig. se dit d'un homme dur, avare.

CORICÉ, ÉE, *adj.* qui a la consistance du cuir (peu usité).

CORIANBRE, *sf.* (g. *Koriandron*), plante aromatique de la famille des ombellifères (fig.).

CORINDON, *sm.* pierre précieuse la plus estimée après le diamant.

CORINNE, femme poète, de Tanagre, en Béotie, surnommée la *musé lyrique*, vivait vers 470 av. J.-C.

CORINTHE, ville de la Grèce dans la Morée, sur l'isthme de Corinthe. 4 125 h. — *sm.* variété de raisin.

CORINTHIENNE, *adj.* et *s.* qui est de Corinthe; se dit de l'ordre le plus riche des cinq ordres d'architecture.

CORIOLAN, général romain, battit les Volscques à Coriotes, d'où lui vint son nom; assassiné en 488 av. J.-C.

CORK, comté d'Irlande, capit. *Cork*, la seconde ville d'Irlande par son commerce et sa population. 75 345 h.

CORLAY, *ch.-l.* de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac. 1 558 h.

CORME, *sf.* (l. *cornum*), fruit du cormier.

CORMELLES, *ch.-l.* de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer. 1 214 h.

CORMIER, *sm.* nom du sorbier domestique, dont le bois est fort dur.

CORMEIX (vicomte DE), publiciste et jurisculte français (1788-1868).

CORMORAN, *sm.* oiseau aquatique de la famille des palmipèdes (fig.).

CORNAC, *sm.* celui qui est chargé de



soigner et de conduire un éléphant. — Fig. celui qui se fait le conducteur d'un autre.

CORNAGE, *sm.* bruit que font entendre en respirant les chevaux pousseifs.

CORNALINE, *sf.* agate demi-transparente et ordi. d'un rouge foncé.

CORNARD, *adj.* et *sm.* qui a des cornes : le diable, ce cornard effronté. Voy. CORSEUR.

CORNARO, famille patricienne de Venise, qui a fourni 4 doges à cette république. CATH. CORNARO, épousa Jacques de Lusignan (1470), et devint reine de Chypre; m. en 1510.

CORNE, *sf.* (l. *cornu*), partie dure qui pousse à la tête de quelques animaux; partie dure qui forme le sabot du cheval, de l'âne; cornet dont se servent les vachers; petite palette en corne pour se chauffer; pointes, angles saillants de certains objets; *chapeau à cornes*; pli d'un feuillet; appendices mobiles à la tête de divers insectes et mollusques; *cornes de limaçons*.

CORNE, ÉE, *adj.* qui est de la nature ou qui a l'apparence de la corne; ce à quoi on a fait une corne; *carte cornee*.

COÛNE-DE-CERF, *sm.* nom de plusieurs plantes.

CORNÉE, *sf.* tunique transparente de l'œil; le blanc de l'œil.

CORNEILLE, *sf.* (l. *cornicula*), oiseau noir comme le corbeau, mais plus petit (fig.).

CORNEILLE (SAINT), pape (251-252).

CORNEILLE (PIERRE), surnommé le grand Corneille, né à Rouen en 1606, m. en 1684; poète français, le véritable créateur de l'art dramatique. — CORNEILLE (THOMAS), son frère, poète dramatique (1625-1709).

CORNÉLIE, fille de Scipion l'Africain, fut mère des Gracques.

CORNÉLIEN, HENNE, *adj.* qui a rapport aux tragédies de Corneille; qui a le caractère de son style, de ses vers.

CORNÉLIUS NÉPOS, écrivain latin du 1^{er} siècle av. J.-C.; fut l'ami de Cicéron.

CORNEMUSE, *sf.* instrument de musique champêtre composé de deux tuyaux et d'une outre servant de réservoir d'air (fig.).

CORNER, *vi.* sonner du cornet, de la corne ou de la trompe; parler dans un cornet, pour se faire entendre à un sourd, d'où: *corner aux oreilles*, parler continuellement d'une chose; éprouver un bourdonnement; les oreilles me cornent. — *va.* publier avec importance; *corner une nouvelle*; faire une corne; *corner un feuillet*.

CORNET, *sm.* petit cor; *cornet à pistons*; celui qui en joue; instrument dont se servent les personnes sourdes, pour entendre plus facilement; sorte de godet en corne ou en cuir pour jouer aux dés; papier roulé; *faire des cornets*; encrier portatif.

CORNETTE, *sf.* sorte de coiffure de femme; sorte de long pavillon à deux pointes

(mar.); ancien étendard de cavalerie. — *sm.* l'officier qui portait cet étendard.

CORNEUR, *sm.* celui qui sonne du cor (fam.). — *adj.* se dit d'un cheval atteint du cornage; *cheval corneur*.

CORNICHE, *sf.* ornement composé de moulures en saillie (archit.) (fig.).*

CORNICHON, *sm.* petite corne; les *cornichons d'un chevreau*; petit concombre propre à confire dans le vinaigre. — Fig. homme niais (pop.).

CORNIER; IÈRE, *adj.* qui est à la corne, à l'angle; *pilastre cornier* (archit.).

CORNIÈRE, *sf.* canal pluvial placé à la réunion des deux pentes d'un toit; équerre de fer attachée à l'angle d'un coffre.

CORNILLAS, *sm.* petit d'une cornille.

CORNISTE, *sm.* celui qui joue du cor.

CORNOUILLES, anc. pays de France, qui était compris dans la basse Bretagne; il forme le dép. du Finistère et une partie du Morbihan et des Côtes-du-Nord.

CORNOUILLES ou CORNWALL, comté d'Angleterre; ch.-l. *Bodmin*.

CORNOUILLE, *sf.* fruit du cornouiller.

CORNOUILLER, *sm.* arbre d'un bois très dur, de la famille des chèvrefeuilles.

CORNU, UE, *adj.* (l. *cornutus*), qui a des cornes. — Visions cornues, idées folles.

CORNUE, *sf.* vaisseau de verre ou de grès dont on se sert en chimie pour distiller (fig.).



CORNUS, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique, 1202 h.

COROLLAIRE, *sm.* (l. *corollarium*), conséquence qui découle d'une proposition démontrée (math.); ce qu'on ajoute à l'appui d'un raisonnement.

COROLLE, *sf.* (l. *corolla*), la partie d'une fleur qui enveloppe immédiatement les étamines et le pistil (bot.) (fig.).

COROLLÉ, ÉE, *adj.* se dit des plantes munies d'une corolle (bot.).

COROMANDEL (CÔTE), côte orientale de l'Inde, sur laquelle se trouvent Madras, Pondichéry, Tranquebar.

CORONAIRE, *adj.* 2 g. (l. *coronarius*), s

* Voy. fig. syn., p. 997 et 1003.



dit de deux artères qui portent le sang dans le cœur (anat.).

CORONAL, ALE, adj. (l. *coronalis*), qui est situé à la partie antérieure du front : *os coronal*. — *sm.* le coronal.

CORONÉE, ville de l'anc. Bœotie.

CORONER [ko-ro-nèr], *sm.* officier de justice en Angleterre, chargé de faire les informations sur les causes de mort violente.

CORPORAL, sm. (l. *corporale*), linge béni sur lequel le prêtre pose le calice et l'hostie pendant la messe. — Au pl. des corporaux.

CORPORATION, sf. association autorisée de gens de même profession.

CORPOREL, ELLE, adj. (l. *corporalis*), qui a un corps : *les êtres corporels*; qui concerne le corps : *punition corporelle*.

CORPORELLEMENT, adv. d'une manière corporelle.

CORPORIFIER, va. attribuer un corps à ce qui n'en a point : *corporifier les anges*.

CORPS [kor]. *sm.* (l. *corpus*), portion de matière qui forme un tout complet (phys.) : la partie matérielle d'un être animé : *le corps humain*; partie du corps humain qui est entre le cou et les hanches, le tronc; partie de certains habillements qui couvrent depuis le cou jusqu'à la ceinture : *corps de jupe*; principale partie d'un objet : *le corps d'un navire*; corporation : *le corps des avocats*; régiment, portion d'une armée, etc. : *le corps de réserve*; l'ensemble de ceux qui appartiennent à certaines armes : *le corps du génie*; consistance, solidité : *ce papier n'a pas de corps*. — **PRENAZ** du corps, prendre de l'embouppoint. — **À CORPS PERVU**, avec impétuosité, sans crainte du danger. — **À BAS LE-CORPS, loc. adv.** avec les deux bras. — **CORPS DE GARDE**, poste militaire. — Au pl. des corps de garde.

— **CORPS DE LOGIS**, la partie principale d'un bâtiment considéré séparément des pavillons. — **CORPS LÉGISLATIF**, assemblée élective créée en France par la constitution de l'an VIII pour rejeter ou adopter les projets de loi du gouvernement. Cette assemblée, remplacée en 1814 par la Chambre des députés, fut rétablie sous ce nom de 1852 à 1870.

CORPS, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble. 1201 h.

CORPULENCE, sf. (l. *corpulentia*), la grandeur et la grosseur du corps humain.

CORPULENT, ENTE, adj. (l. *corpulentus*), qui a beaucoup de corpulence.

CORPUSCULAIRE, adj. 2 g. qui est relatif aux corpuscules, aux atomes.

CORPUSCULE, sm. (l. *corpusculum*), corps d'une exiguité extrême (phys.).

CORRECT, ECTE, adj. (l. *correctus*), qui est exempt de faute; conforme aux règles.

CORRECTEMENT, adv. d'une manière correcte.

CORRECTEUR, sm. (l. *corrector*), celui qui corrige, qui reprend; celui qui corrige les épreuves d'imprimerie.

— **CORRECTIF, IVE, adj.** qui a pour but de corriger, d'adoucir : *phrase corrective*.

CORRECTIF, sm. ce qui corrige, tempère : *le sucre est le correctif du citron*; adoucissement employé dans le discours pour faire passer une expression trop forte.

CORRECTION, sf. (l. *correctio*), action

de corriger, de changer en mieux; réprimande; châtiement; indication des fautes sur une épreuve d'imprimerie; qualité de ce qui est correct.

CORRECTIONNEL, ELLE, adj. qui s'applique aux délits. — **TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE**, tribunal qui connaît des délits de toute nature.

CORRECTIONNELLEMENT, adv. d'une manière correctionnelle.

CORRÈGE (ANTOINE ALLEGRI, dit LE), célèbre peintre italien, fondateur de l'école lombarde (1493-1534).

CORRÈGIDOR, sm. en Espagne et en Portugal, premier officier de justice d'une ville, d'une province.

CORRÉLATIF, IVE, adj. et *sm.* qui marque une relation réciproque entre deux choses.

CORRÉLATION, sf. (l. *correlatio*), relation réciproque entre deux choses : *les termes de père et de fils emportent corrélation*.

CORRESPONDANCE, sf. relation par lettres : *avoir une correspondance avec un ami*; les lettres inédites : *correspondance de Voltaire*; relations d'affaires : *il a des correspondances dans toutes les villes*; communication entre divers lieux : *correspondance du chemin de fer*; conformité : *il existe entre eux une parfaite correspondance d'idées*.

CORRESPONDANT, ANTE, adj. se dit des choses qui ont des rapports entre elles : *liques correspondantes*. — *sm.* celui avec lequel on est en relation d'affaires ou en commerce réglé de lettres : celui qui s'est chargé de pourvoir aux besoins d'un élève éloigné de sa famille; celui qui est en relation avec un corps savant.

CORRESPONDRE, vn. (l. *cum*, avec; *respondere*, répondre), être conforme à quelque chose : *tout correspond à ses desirs*; être en communication : *ma chambre correspond à celle de ma fille*; entretenir une correspondance. — **SE CORRÉPONDRE, vpr.** communiquer l'un avec l'autre; être en rapport avec.

CORRÈZE, riv. de France qui donne son nom au département qu'elle arrose; se jette dans le Vézère.

CORRÈZE (MÈ. DE LA), formé d'une partie du Limousin. 318 522 h. Ch. l. Tulle.

CORRÈZE, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle. 1 894 h.

CORRIDOI, sm. (ital. *corridore*), sorte de galerie étroite, qui sert de passage pour aller à plusieurs pièces.

CORRIGÉ, ÉE, adj. dont les fautes ont été enlevées : *édition corrigée*; puni : *tempéré*. — *sm.* devoir corrigé qu'un professeur communique à ses élèves.

CORRIGER, va. (l. *corrigere*), rendre correct : *corriger un thème*; ôter les défauts : *corriger la gourmandise*; réparer : *corriger l'injustice du sort*; châtier : *corriger un enfant*; tempérer : *corriger la crudité de l'eau avec du vin*. — **SE CORRIGER, vpr.** se délivrer d'un défaut, être tempéré (c. abréger).

CORRIGIBLE, adj. 2 g. qui peut être corrigé.

CORROBORANT, ANTE, adj. qui fortifie, qui donne du ton. — *sm.* un tonique.

CORROBORATIF, IVE, adj. qui sert à corroborer, qui ajoute quelque force à l'expression (gram.).

CORROBORATION, *sf.* action de corroborer (méd.).

CORROBORER, *va.* (l. *corroborare*), fortifier, donner du ton : *le vin corrobore l'estomac*. — Fig. confirmer : *ces faits corroborent mon système*.

CORRODANT, *ANTE*, *adj.* qui corrode. — *sm.* ce qui corrode.

CORRODER, *va.* (l. *corrodere*), ronger, altérer : *la rouille corrode le fer*.

CORROI [ko-roà], *sm.* façon que le corroyeur donne aux cuirs ; massif de terre glaise corroyée.

CORROIRIE, *sf.* atelier du corroyeur ; art de corroyer les cuirs.

CORROMPRE, *va.* (l. *corrumper*), gâter, altérer : *la chaleur corrompt la viande*. — Fig. changer en mal : *les mauvaises compagnies corrompent l'esprit* ; séduire : *corrompre par des présents*. — *Se corrompre*, *vpr.* devenir corrompu (c. rompre).

CORROMPU, *CE*, *adj.* qui est gâté, altéré ; qui est dépravé.

CORROSIF, *IVE*, *adj.* qui corrode, qui ronge : *l'arsenic est corrosif*. — *sm.* substance corrosive ; *un puissant corrosif*.

CORROSION, *sf.* (l. *corrosio*), l'action ou l'effet de ce qui est corrosif.

CORROYAGE, *sm.* art de préparer le cuir ; la préparation elle-même.

CORROYER, *va.* apprêter le cuir ; battre et pétrir de la terre glaise pour en faire un massif qui tiennet l'eau ; munir d'un massif de terre glaise corroyée ; battre le fer à chaud. — *CORROYER UN MORTIER*, mêler de la chaux et du sable pour en faire un mortier (c. aboyer).

CORROYEUR, *sm.* celui qui apprête ou qui vend des cuirs.

CORRUPTEUR, *TRICE*, *s.* (l. *corruptor*), celui, celle qui corrompt les mœurs, le langage, le goût. — *adj.* qui corrompt : *un langage corrupteur*.

CORRUPTIBILITÉ, *sf.* qualité de ce qui est corruptible.

CORRUPTIBLE, *adj.* 2 *g.* (l. *corruptibilis*), qui est sujet à se corrompre ; qui peut se laisser corrompre.

CORRUPTION [kor-ru-peïon], *sf.* (l. *corruptio*), désorganisation, putréfaction. — Fig. dépravation ; moyen que l'on emploie pour détourner quelqu'un de son devoir ; altération.

CORS [kor], *sm.* pl. cornes qui sortent des perches du cerf : *cerf dix cors* (*fig.*).

CORSAGE, *sm.* la taille ou le buste depuis les épaules jusqu'aux hanches ; partie de vêtement qui embrasse la taille.

CORSAIRE, *sm.* (l. *corsus*, course), vaisseau armé en course par des particuliers, mais avec autorisation ; son commandant ; pirate. — Fig. homme dur, impitoyable.

CORSE [i.e. œr], dans la Méditerranée, cédée à Louis XV par les Génois, en 1768, forme un département français, 295 389 h. Ch.-l. Ajaccio. — *adj.* et *s.* 2 *g.* habitant de la Corse ; qui concerne la Corse.

CORSÉ, *EE*, *adj.* qui a du corps, de

la force, de la consistance : *étouffe corsée*.

CORSELET, *sm.* cuirasse légère ; corps des insectes entre la tête et le ventre.

CORSET, *sm.* vêtement de femme qui enveloppe et serre la taille.

CORSETIER, *ÈRE*, *s.* celui, celle qui confectionne, qui vend des corsets.

CORSIN, *sm.* usurier (vx).

CORTE, ch.-l. d'arr. (Corse), à 1260 kil. de Paris et à 57 d'Ajaccio, 5 423 h.

CORTÈGE, *sm.* (ital. *corteggio*), suite de personnes qui accompagnent quelqu'un dans une cérémonie : *nombreux cortège* ; réunion de personnes qui en suivent une autre : *l'ivrogne est suivi d'un cortège d'enfants*. — Fig. accompagnement : *les infirmités sont le cortège de la vieillesse*.

CORTÈS, *sf.* pl. assemblée nationale en Espagne et en Portugal, chargée de discuter les lois et de voter l'impôt.

CORTEZ (FERNAND), capitaine espagnol, conquérant du Mexique (1485-1547).

CORTICAL, *ALE*, *adj.* (l. *cortex*, écorce), qui appartient, qui a rapport à l'écorce :

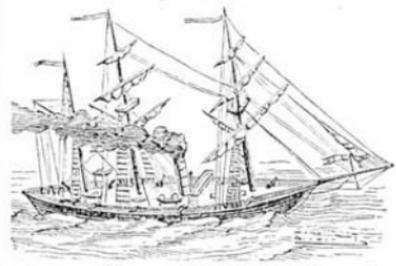
boutons corticaux. — **SUBSTANCE CORTICALE**, substance qui forme la partie extérieure du cerveau ; se dit aussi de celle qui forme la partie extérieure des reins (anat.).

CORUSCATION, *sf.* (l. *coruscatio*), éclat de lumière (phys.).

CORVÉABLE, *adj.* 2 *g.* et *sm.* qui est soumis à la corvée.

CORVÉE, *sf.* travail et service gratuit dû par le paysan ou tenancier à son seigneur ; travaux que font tour à tour les soldats d'une compagnie ; tout travail qu'on fait à regret, avec peine et sans profit.

CORVETTE, *sf.* bâtiment de guerre entre le brick et la fregate (*fig.*).



CORVIN (MATTHIAS), fils de Jean Hunyade, roi de Hongrie de 1458 à 1490, guerrier et législateur fameux.

CORVISART, **DESMARETS** (baron), médecin de Napoléon I^{er} (1755-1821).

CORVANTE, *sm.* nom qu'on donnait aux prêtres de Cybèle (ant.).

CORYMBE, *sm.* (g. *korymbos*, grappe), assemblage de fleurs, de fruits qui forment un bouquet : *les fleurs du sorbier sont en corymbe* (bot.).

CORYMBIFÈRE, *adj.* 2 *g.* qui porte sa fleur en corymbe. — *sf.* pl. famille de plantes à fleurs composées.

CORYPHÉE, *sm.* (g. *koryphaios*, chef), celui qui était à la tête des chœurs dans les tragédies antiques ; chef des chœurs dans nos opéras ; chef des danseurs dans les ballets. — Fig. celui qui se distingue dans un art, une profession, une secte.

CORYZA, *sm.* (m. g.), rhume de cerveau.
COS (auj. STANCO), île de l'Archipel, sur la côte de l'Asie Mineure.

COSAQUE, *sf.* homme appartenant à un peuple de la Russie qui fournit la cavalerie légère : les Cosaques du Don, de l'Ukraine. — Fig. homme dur et méchant. — LA COSAQUE, *sf.* danse imitée de celle des Cosaques.

COSÉCANTE, *sf.* sécante du complément d'un angle (géom.).

COSEIGNEUR, *sm.* celui qui possède un fief avec un autre.

COSINUS, *sm.* sinus du complément d'un angle (géom.).

COSME (SAINT), patron des chirurgiens, né en Arabie, exerçait la médecine ainsi que saint Damien, son frère : ils souffrirent le martyre l'an 393.

COSMÉTIQUE, *adj.* 2 g. et *sm.* (g. *kosmēticos*), qui embellit la peau, entretient les cheveux, etc. — *sf.* partie de l'hygiène qui enseigne l'usage des cosmétiques.

COSMIQUE, *adj.* 2 g. (g. *kosmos*, univers), qui appartient à l'ensemble de l'univers : les espaces cosmiques. — LEVER, CACHER COSMIQUE D'UNE ÉTOILE, se dit quand elle se lève ou se couche avec le soleil.

COSMOGONIE, *sf.* (g. *kosmogonia*), science ou système de la formation de l'univers.

COSMOGONIQUE, *adj.* 2 g. qui concerne la cosmogonie.

COSMOGRAPHE, *sm.* celui qui s'occupe de cosmographie.

COSMOGRAPHIE, *sf.* (g. *kosmographia*), description du monde.

COSMOGRAPHIQUE, *adj.* 2 g. qui a rapport à la cosmographie.

COSMOLOGIE, *sf.* (g. *kosmologia*), science des lois qui régissent le monde.

COSMOLOGIQUE, *adj.* 2 g. qui a rapport à la cosmologie.

COSMOPOLITE, *sm.* (g. *kosmopolitēs*), citoyen du monde; celui qui parcourt tous les pays. — *adj.* 2 g. de cosmopolite.

COSNE, ch.-l. d'arr. (Nievre), à 136 kil. de Paris et à 58 de Nevers. 8 382 h.

COSSE, *sf.* enveloppe de certaines graines légumineuses : cosse de pois (fig.); se dit du fruit de certains arbustes : cosse de genêt.

COSSE (CHARLES DE), duc de Brissac, célèbre par son courage, remplit Paris, dont il était gouverneur, à Henri IV, le 22 mars 1594.

COSSE-LE-VIVIER, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier. 2 808 h.

COSSEUR, *va.* se heurter la tête l'un contre l'autre, en parlant de bœufs.

COSSON, *sm.* espèce de charançon (zool.); verment que pousse la vigne après qu'on l'a taillée (agric.).

COSSU, UE, *adj.* qui a beaucoup de cosse : pois bien cossus. — Fig. opulent, riche : c'est un homme cossu (pop.).

COSTAL, ALE, *adj.* (l. *costa*, côte), qui appartient aux côtes : muscles costaux (anat.).

COSTA-RICA, répub. indépendante de l'Amérique centrale. 209 644 h. cap. San-José.

COSTUME, *sm.* (it. *costume*), manière de se vêtir : costume français; habillement de

cerémonie, de théâtre; usages, mœurs, préjugés d'un pays ont d'une époque; usages relatifs aux édifices, aux meubles, aux armes, à l'habillement (peint.).

COSTUMÉ, ÉE, *adj.* qui est travesti. — BAL COSTUMÉ, bal où les invités portent des travestissements.

COSTUMER, *va.* revêtir quelqu'un d'un costume. — SE COSTUMER, *vpp.* se revêtir d'un costume : se costumer en Turc.

COSTUMIER, *sm.* celui qui vend ou loue des costumes; celui qui est chargé de la garde des costumes dans un théâtre.

COTANGENTE, *sf.* tangente du complément d'un arc ou d'un angle (géom.).

CÔTE, *sf.* (l. *quota*, combien), part imposée à chaque contribuable : payer sa cote; taux des effets publics; marque dont on se sert pour classer des pièces : cette pièce est sous la cote B. — CÔTE MAL TAILLÉE, artère de compte approximatif.

CÔTE, *sf.* (l. *costa*), os plat et courbé qui tient à colonne vertébrale; partie saillante : pomme à côtes; penchant d'une colline : côte fertile; rivage de la mer. — CÔTE À CÔTE, *loc. adv.* à côté l'un de l'autre.

CÔTE, *sm.* partie droite ou gauche, depuis l'aisselle jusqu'à la hanche; toute la partie droite ou gauche du corps : dormir sur la côte; partie latérale : les côtes de la route; pan, face d'un objet : le côté d'un tableau, au fig. d'une affaire; ligne formant le contour d'une chose : les côtes de la table; endroit quelconque : le côté faible d'une place, au fig. d'une chose. d'une personne; parti : il se range de votre côté; ligne de parenté : côté paternel. — À CÔTÉ, *loc. adv.* auprès; DE CÔTÉ, *loc. adv.* de biais, obliquement.

COTEAU, *sm.* penchant d'une colline; la colline elle-même.

CÔTE-D'OR (DÉP. DE LA), formé de la partie sept. de l'anc. Bourgogne; doit son nom à la chaîne de collines qui le traverse du N. au S. 361 626 h. Ch.-l. Dijon.

CÔTELETTE, *sf.* côte de certains animaux, tels que mouton, veau, porc, etc.

COTENTIN, anc. petit pays de la Normandie, compris auj. dans le dép. de la Manche. Coutances était sa capitale.

COTER, *va.* numéroté : coter les pièces d'un procès; indiquer le prix : coter la rente.

COTEREAUX, *sm. pl.* aventuriers armés de coterel (couteau), et qui, à différentes époques, exercèrent le brigandage.

COTERIE, *sf.* société familiale : il est de votre coterie; réunion de cabaleurs.

CÔTE-ROÛTE, coteau du dép. du Rhône renommé par ses vins excellents.

CÔTE-SAINT-ANDRÉ (LA), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne. 3 826 h.

CÔTES-DU-NORD (DÉP.), ainsi nommé parce qu'il occupe toutes les côtes du nord de la péninsule de Bretagne. 609 349 h. Ch.-l. Saint-Brieuc.

COTIBURNE, *sm.* (g. *kothornos*), chaussure dont se servaient les acteurs dans la tragédie (fig.). — Fig. le genre tragique. — Fig. CHAUSSURE



* Voy. fig. svu., p. 1005.

** Voy. fig. svu., p. 1002.

LE COTURNE, jouer la tragédie; enfler son style.

CÔTIER, IÈRE, adj. qui a la connaissance des côtes: *pilote côtier*. — *sm.* pilote côtier: *un bon côtier*. — *sf.* suite de côtes de mer; planche de jardinage en talus.

COTIGNAC, ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles, 2 292 h.; renommé pour les confitures de coings qui portent son nom.

COTILLON, sm. sorte de jupon des paysannes; sorte de danse.

COTIN (L'ARBE), poète et prédicateur, connu par les railleries de Molière et de Boileau; membre de l'Acad. franc. (1604-1682).

COTIR, va. meurtrir, en parlant des fruits.

COTISATION, sf. action de cotiser, de se cotiser; quote-part.

COTISER, va. régler la cotisation de quelqu'un: *on l'a cotisé à 1 fr.* — *SE COTISER, vpr.* se réunir pour former une somme.

COTISSURE, sf. meurtrissure faite à des fruits.

COTOX, sm. duvet long, fin et soyeux qui enveloppe la semence du cotonnier; fil qu'on en fait; duvet qui se forme à la surface de certains fruits. — *COTOX ROUGE*, fulmicoton.

COTONNADE, sf. étoffe de coton.

COTONNER, va. se dit des étoffes sur lesquelles s'élève une certaine bourre: *cette étoffe cotonne*. — *SE COTONNER, vpr.* se couvrir d'une espèce de bourre.

COTONNEUX, EUSE, adj. qui est couvert de duvet: *tige cotonneuse*; molliasse et spongieux: *pomme cotonneuse*.

COTONNIER, sm. plante de la famille des malvacées, qui produit le coton.

COTONNIER, IÈRE, adj. qui se rapporte au coton: *industrie cotonnière*.

COTONNINE, sf. toile de gros coton dont on fait des voiles.

COTOPAXI, volcan des Andes, à 48 kil. de Quito (Amérique du Sud).

CÔTOYER, va. aller côte à côte de quelqu'un: *il me côtoyait*; aller tout le long de: *côtoyer la terre* (c. aboyer).

COTRE, sm. voy. CUTTER.

COTRET [ko-trè], *sm.* fagot de bois à brûler. — *SE COMME UN COTRET*, fort maigre.

COTTAGE [côtegè], *sm.* (m. angl.), petite maison de campagne simple mais élégante.

COTTE, sf. jupe de paysanne plissée par le haut. — *COTTE D'ARMES*, casaque que les hommes d'armes portaient par-dessus la cuirasse. — *COTTE DE MAILLES*, chemise faite de mailles ou petits anneaux de fer (fig.).

COTTECOU, sm. cotte courte (xx).

COTTIENNES (ALPES), chaîne des Alpes qui sépare l'Italie de la France, du mont Viso au mont Cenis.

COTTIN (SOPHIE BÉTAUD, M^{me}), a écrit les romans assez estimés (1773-1807).

COTTON (PIERRE), jésuite, confesseur de Henri IV et de Louis XIII (1564-1626).

COTTEUR, TRICE, s. celui, celle qui est chargée d'une tutelle avec un autre.

COTYLE, sf. (g. *kotylè*, crèux), mesure des Grecs pour les liquides, valant 2 déci-

litres 6 cent.; cavité d'un os dans laquelle un autre os s'articule (anat.).

COTYLEDON, sm. nom des lobes foliacés qui enveloppent et préservent les plantes lorsqu'elles sortent de terre; genre de plantes à feuilles charnues et concaves.

COTYLEDONE, ÈE, adj. qui est pourvu de cotylédons.

COTYLOÏDE, adj. f. qui est en forme de cotyle. — *CAVITÉ COTYLOÏDE*, celle dans laquelle s'articule la tête du fémur.

COU, autrefois COL, sm. (l. *collum*), partie du corps qui joint la tête aux épaules. — *COU* ou *col*, partie longue et étroite d'un vase; le *cou d'une carafe*.

COUARD, ARDE, adj. qui est timide, pusillanime; *âme couarde*. — *sm.* poltron.

COUARDEMENT, adv. d'une manière couarde.

COUARDOISE, sf. lâcheté, timidité.

COUCHANT, ANTE, adj. qui se couche. — *CHIEN COUCHANT*, espèce de chien de chasse qui se couche en arrêtant le gibier. — *sm.* l'occident. — *Fig.* vieillesse, déclin.

COUCHE, sf. lit, bois d'un lit; linge dont on enveloppe les petits enfants; enfantelement; différents lits superposés dont se compose un terrain: *couche de sable*; chose qu'on met par lits: *mettre une couche de fraises*, puis *une couche de sucre*; planche faite de terre mêlée avec du fumier: *semer sur couche*; enluit pour peindre: *donner trois couches de blancs*.

COUCHÉE, sf. lieu où l'on couche en voyage; souper et logement des voyageurs dans une hôtellerie.

COUCHER, va. (l. *collocare*), étendre sur: *coucher une statue par terre*; mettre quelqu'un au lit: *coucher un enfant*; courber: *le vent couche le blé*; insérer, insérer; étendre avec le pinceau: *mettre au jeu*. — *COUCHER EN JOUE*, ajuster son fusil et viser pour tirer. — *vn.* être étendu pour prendre du repos: *coucher sur le dos*; loger la nuit quelque part: *il couche à Versailles*. — *SE COUCHER, vpr.* se mettre au lit; disparaître: *la lune se couche*.

COUCHER, sm. action de se coucher; usage du lit, façon dont on est couché; garniture d'un lit.

COUCHES-LES-MINES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun, 2 618 h.

COUCHETTE, sf. petit lit; bois de lit.

COUCHER, EUSE, s. celui, celle qui couche avec un autre. — *Fig.* MAUVAIS COUCHEUR, homme difficile à vivre, querelleur.

COUCHIS, sm. couche de sable et de terre sur laquelle on établit le pavé d'un pont.

COUCI-COUCI, adv. ni bien ni mal, à peu près: *travailler couci-couci*.

COUCOU, sm. oiseau du genre des pies (fig.); pendule de bois; anciennes voitures publiques qui desservaient les environs de Paris.

COUCOUON, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière 1 472 h.

COUCY (RAOUL DE), chevalier et trouvère français, perit en Palestine (1192).

COUCY-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon, 708 h.



COUDE, *sm.* (l. *cubitus*), partie extérieure du bras à l'endroit où il se plie : l'endroit de la manche qui couvre le coude ; angle que forme une rivière, un mur, un chemin, etc.

COUDÉE, *sf.* étendue du bras depuis le coude jusqu'à l'extrémité du doigt du milieu. — Fig. AVOIR SES COUDÉES FRANCHES, n'être pas gêné dans ses mouvements.

COU-DE-PIED, *sm.* partie supérieure du pied. — Au *pl.* des cou-de-pied.

COUDER, *va.* plier en forme de coude.

COUDOIEMENT, *sm.* action de couder les autres.

COUDOYER, *va.* heurter quelqu'un du coude. — Se couder, *vpr.* se toucher du coude l'un l'autre (c. aboyer).

COUDRAIE, *sf.* lieu planté de coudriers. **COUDRAY SAINT-GERMER (LE)**, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais. 431 h.

COUDRE, *va.* (l. *consuere*), attacher ensemble une ou plusieurs choses, au moyen d'un fil passé dans une aiguille. — Fig. assembler, mettre bout à bout. — Je couds, il coud, n. cousons, ils cousent. — Je cousais, n. cousions. — Je cousis, n. cousimes. — Je coudrai, n. coudrions. — Je coudrais, n. coudrais. — Couds, cousons, cousez. — Que je couse, que n. cousions. — Que je cousisse, que n. cousissions. — Cousant. — Cousu, cousue.

COUDRETTE, *sf.* petite coudraie.

COUDRIER ou **COUDRE**, *sm.* noisetier.

COUENNE, *sf.* [cou-nu], la peau du cochon raelée ; altération de la peau qui devient dure et brunâtre (méd.).

COUENNEUX, EUSE, *adj.* de la nature de la couenne inflammatoire (méd.).

COUETTE, *sf.* lit de plumes (vx).

COUFIQUE, *adj.* 2 g. se dit des caractères alphabétiques en usage chez les Arabes, avant le 1^{er} siècle de l'hégire.

COUGUAR, *sm.* espèce de grand chat sauvage d'Amérique.

COUË, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Civray. 1835 h.

COUZA, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux. 1010 h.

COULAGE, *sm.* perte du liquide qui s'échappe d'un tonneau ; perte résultant d'un gaspillage, d'un défaut de surveillance ; action de couler la lessive ; introduction dans le moule d'un métal en fusion.

COULAMMENT, *adv.* d'une manière coulante : parler coulamment.

COULANGES (marquis de), correspondant de M^{me} de Sevigné (1633-1716).

COULANGES-LA-VINEUSE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre. 1195 h.

COULANGES-SUR-YONNE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre. 859 h.

COULANT, ANTE, *adj.* qui coule aisément : eau coulante ; facile, agréable : style coulant. — NEUD COULANT, nœud qui se serre et se desserre sans se dénouer.

COULANT, *sm.* pierre fine qui coule le long d'un cordon et que les femmes portent au cou ; anneau mobile pour serrer ou desserrer une chose.

COULÉ, *sm.* passage d'une note à une autre qui se fait en liant ces notes (mus.) ; sorte de danse ; ouvrage jeté en moule.

COULÉE, *sf.* action de couler : la coulée des laves ; opération du coulage d'un métal ; sorte d'écriture penchée dont toutes les

lettres se tiennent. — Adj. écriture coulée.

COULER, *va.* (l. *colare*, filtrer), suivre sa pente : cette rivière coule ; circuler : le sang coule dans les veines ; glisser : l'échelle coule sous ses pieds ; glisser le long de : il snait la corde et se laisse couler ; passer en se cachant : couler le long de la haie ; passer : les jours coulent rapidement ; s'échapper : la persuasion coule de ses lèvres ; laisser échapper : ce tonneau coule ; ne pas venir à bien : la vigne a coulé ; aller au fond de l'eau : ce navire a coulé bas ou à fond. — COULER SUR UN FAIT, en parler légèrement : — va, passer un liquide à travers un linge ; remettre furtivement : il lui coula deux louis dans la main ; jeter en moule : couler des canons ; passer : couler d'heureux jours ; submerger, engloutir ; exécuter des notes en les liant (mus.). — COULER LA LESSIVE, la verser sur le linge entassé dans le cuvier. — SE COULER, *vpr.* se glisser furtivement.

COULEUR, *sf.* (l. *color*), impression que fait sur la vue la lumière diversement réfléchie par les corps ; teint du visage : elle a repris ses couleurs ; substance colorante : appliquer des couleurs ; apparence : recôter un mensonge des couleurs de la vérité ; éclat du style : style sans couleur ; ton d'un tableau. — HOMME DE COULEUR, mulâtre. — *sf. pl.* livrée des laquais (on dit auj. livrée).

COULEURÉ, *sf.* (l. *colubra*), reptile non venimeux de la fam. des serpents (fig.). — Fig. AVALLER DES COULEUVRES, essayer des mortifications.

COULEUREAU, *sm.* petit de couleuvre.

COULEURÉE, *sf.* voy. BRYONE.

COULEURINE, *sf.* espèce de canon plus long que les pièces ordinaires.

COULIS, *sm.* suc de viande obtenu par la cuisson ; mortier, plâtre très clair qu'on coule dans les joints. — *adj.* VENT COULIS, vent qui se glisse à travers une fente.

COULISSE, *sf.* rainure sur laquelle on fait glisser un châssis ; rempli d'une étoffe dans lequel on passe un laet ; se dit, au théâtre, des châssis de toile mobiles qui forment la décoration des deux côtés de la scène ; espace qui est entre ces châssis ; lieu hors du parquet des agents de change à la bourse.

COULISSÉ, ÉE, *adj.* qui a des coulisses.

COULISSEAU, *sm.* petite coulisse.

COULISSER, *sm.* celui qui fait des affaires à la bourse, hors du parquet des agents de change.

COULOIR, *sm.* écuelle à fond de toile pour passer le lait (fig.) ; corridor, passage étroit.

COULOIRE, *sf.* vase dispose de manière à faire écouler la partie liquide de certaines compositions ; filière d'épinglier.

COULOMMIERS, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne), à 72 kil. de Paris et à 47 de Melun. 6565 h.

COULONGES-SUR-L'AUTIZE, ch.-l. dec. (Deux-Sèvres), arr. de Niort. 2367 h.



COULPE. *sf.* (l. *culpa*, faute), la souillure du péché qui fait perdre la grâce (théol.).

COULURE. *sf.* chute de la fleur de la vigne; métal en fusion qui s'échappe du moule.

COUMASSIE. cap. des Achantis (Guinée).

COUP [kou], *sm.* (g. *kolaphos*), choc; impression que fait un corps sur un autre, en le frappant, le perçant, le divisant etc.; marque des coups reçus; charge ou décharge d'une arme à feu: *coup de canon*; son des corps frappés: *coup de cloche*; ce qui cause un sentiment pénible: *les coups du sort*; action rapide et momentanée: *un coup de pinceau*; mouvement impétueux: *coup de vent*; manière de jouer, combinaison au jeu: *coup de dés*; action humaine: *coup hardi*; fois: *en trois coups*. — **COUP D'ŒIL**, regard rapide. — **COUP D'AIR**, fluxion, douleur produite par un courant d'air. — **COUP DE LANGUE**, médisance, raillerie. — **COUP DE MAIN**, attaque subite, imprévue; aide. — **COUP DE TÊTE**, action étourdie. — **COUP DE SOLEIL**, impression douloureuse produite sur la peau par un grand soleil. — **FAIRE D'UNE PIERRE DEUX COUPS**, profiter de la même occasion pour terminer deux affaires. — **À COUP SÛR**, *loc. adv.* inmanquablement. — **TOUT À COUP**, *loc. adv.* soudain. — **TOUT D'UN COUP**, *loc. adv.* tout en une fois. — **COUP SUR COUP**, *loc. adv.* successivement et sans interruption. — **APRÈS COUP**, *loc. adv.* après que la chose est faite.

COUPABLE. *adj.* et *s.* 2 g. (l. *culpabilis*), qui a commis une faute, un crime; qui est condamnable: *action coupable*.

COUPAGE. *sm.* action de mêler une liqueur forte avec une autre moins forte.

COUPANT, ANTE. *adj.* qui coupe. — *sm.* tranchant: *le coupant du sabre*.

COUPE. *sf.* action de couper: *la coupe des blés*; représentation d'un édifice qu'on suppose coupé pour en montrer les détails intérieurs: *la coupe d'une église*; division: *la coupe d'un poème*; séparation des cartes en deux parties: *vous avez la coupe*; manière de nager: *faire la coupe*; façon dont se taille l'étoffe, etc.: *une excellente coupe*.

COUPE. *sf.* (l. *cupa*), vase à boire (*fig.*). — *Fig.* Boire la coupe jusqu'à la lie, supporter une humiliation complète.

— **BOIRE À LA COUPE DE MALHEUR**, éprouver un malheur.

COUPE. *sm.* sorte de voiture légère à quatre roues; partie de devant d'une diligence.

COUPEAU. *sm.* (celt. *coppa*, élévation), sommet d'une colline, d'une montagne.

COUPE-GORGE. *sm.* lieu écarté où l'on court risque d'être assassiné, d'être dévalisé. — *z.* *Au pl.* des coupe-gorge.

COUPE-JARRET. *sm.* brigand de profession. — *Au pl.* des coupe-jarrets.

COUPELLATION. *sf.* action de mettre un métal à la coupelle (chim.).

COUPELLE. *sf.* (l. *cupella*), petite capsule poreuse faite avec des cendres lavées ou des os calcinés, pour l'affinage des métaux.

COUPELLER. *va.* mettre un métal à la coupelle (chim.).

COUPER. *va.* (fr. *coup*), diviser avec un instrument tranchant: *couper du pain*; tailler: *couper un habit*; faire une incision:

vous m'avez coupé; traverser, partager: *la rivière coupe mon jardin*; mêler un liquide avec un autre: *couper du lait avec de l'eau*; séparer un jeu de cartes en deux parties: *veuillez couper*. — **COUPER LA PAROLE**, interrompre. — **COUPER LE MAL À SA RACINE**, l'extirper. — **COUPER LA FIEVRE**, en arrêter le progrès. — *vn.* être tranchant: *ce canif coupe*. — **SE COUPER.** *vpr.* se blesser avec un instrument tranchant: s'entre-croiser. — *Fig.* se trahir: *on se coupe quand on ne dit pas la vérité*.

COUPERET. *sm.* couteau court et large qui sert à trancher ou à hacher la viande (*fig.*).

COUPEROSE. *sf.* nom de divers sulfates; maladie du visage caractérisée par des pustules entourées d'une aréole rosée.

COUPEROSÉ. *ÉE.* *adj.* qui a le visage plein de rougeurs (méd.).

COUPEROSER (SE). *vpr.* devenir couperosé.

COUPE-TÊTE. *sm.* jeu où les enfants sautent les uns par-dessus les autres.

COUPER, EUSE. *s.* celui, celle qui coupe les étoffes, les cuirs dans un atelier. — *Fig.* **COUPER DE NOTSES**, adroit filon.

COUPLAGE. *sm.* assemblage (méc.).

COUPLE. *sf.* (l. *copula*, lien); lien qui attache deux chiens ensemble: deux choses de même espèce mises ensemble: *une couple d'œufs*. — *sm.* deux personnes unies par mariage ou par un sentiment qui les fait agir de concert: *un couple d'amis, de fripons*.

COUPLER. *va.* (l. *copulare*, joindre ensemble), attacher des chiens deux à deux. — *z.* **COUPLER DU LINGE** le coudre par paquet.

COUPLER. *sm.* stance d'une chanson; tirade de vers; fermeture de châssis.

COUPLETER. *va.* faire des couples contre quelqu'un (vx. c. jeter.)

COUPOIR. *sm.* outil pour couper.

COUPOLE. *sf.* (ital. *cupola*), la partie concave d'un dôme: le dôme même.

COUPOX. *sm.* reste d'une pièce d'étoffe; petit carré de papier qu'on détache d'une action industrielle, d'un titre, au moment où l'intérêt est payé. — **COUPOX DE LOGE**, chacun des billets qui donnent entrée dans la même loge (théât.).

COUPTRAIN. *ch.-l.* de e. (Mayenne), arr. de Mayenne, 406 h.

COUPURE. *sf.* incision faite par un instrument tranchant; rigole pour l'écoulement des eaux; suppression dans une œuvre littéraire; fraction du billet de banque type.

COUR. *sf.* (l. *cors*), espace découvert environné de murs ou de bâtiments; résidence d'un souverain, ses officiers, sa suite; le souverain et son conseil; siège supérieur de justice; tribunal. — *Fig.* respects, assiduité. — **COUR PLENIÈRE**, assemblée solennelle que tenaient les rois de France de la 2^e et de la 3^e race; on y traitait certaines affaires au milieu des fêtes et des réjouissances. Elles furent abolies par Charles VII. — **COUR D'ASSISES**, juridiction supérieure qui siège par intervalle dans chaque département pour juger les causes criminelles. — **COUR DE CASSATION**, juridiction



suprême établi à Paris pour maintenir dans tout le territoire français l'unité de législation et de principes. — **COUR** des COMPTES, cour créée par la loi du 16 septembre 1807 pour vérifier les comptes des recettes et des dépenses publiques.

COURAGE, *sm.* (bas l. *coraticum*, de *cor*, cœur), fermeté d'âme qui fait supporter ou braver le péril, la souffrance, les revers; zèle, bonne volonté, ardeur; *perdre courage*. — Fig. dureté de cœur; *avoir le courage de refuser*. — **COURAGE!** *interj.* pour encourager, pour exciter.

COURAGEUSEMENT, *adv.* avec courage, avec fermeté, avec résolution.

COURAGEUX, **EUSE**, *adj.* qui a du courage; qui denote du courage.

COURAMMENT, *adv.* facilement, rapidement; *lire couramment*.

COURANT, **ANTE**, *adj.* qui a la propriété de couir; *chien courant*; de couler; *eau courante*; qui a cours; *monnaie courante*; qui est en cours; *année courante*. — **COMPTE COURANT**, état indiquant le doit et l'avoir de deux négociants qui sont en relation d'affaires. — *sm.* le mois qui court; le 15 du *courant*; le fil de l'eau; *suivre le courant*; endroit de la mer où l'eau a un mouvement rapide; *être emporté par les courants*; le cours des choses; *se laisser aller au courant*. — *sf.* ancienne danse grave; diarrhée (fam.).

COURBAGE, *sm.* action de courber.

COURBATURE, **UE**, *adj.* qui est excédé de fatigue, qui a une courbature.

COURBATURE, *sf.* lassitude douloureuse dans les membres.

COURBATURE, *va.* causer une courbature. — **SE COURBATURE**, *vpr.* gagner une courbature.

COURBE, *adj.* 2 g. (l. *curvus*), qui a la forme d'un arc. — *sf.* ligne courbe (géom.); pièce de bois cintrée (charp.).

COURBER, *va.* (l. *curvare*), rendre courbe; *courber un arc*. — *vn.* fléchir; *courber sous le faix*. — **SE COURBER**, *vpr.* devenir courbe; *la branche se courbe*; s'incliner; *se courber devant Dieu*. — Fig. s'humilier sous la volonté d'un autre; *tout se courbe devant lui*.

COURBETTE, *sf.* mouvement du cheval qui se cabre. — Fig. *pl.* flatteries, bassesses; *faire des courbettes* (fam.).

COURBEVOIE, *ch.-l.* de c. (Seine), arr. de Saint-Denis. 25 330 h.

COURBURE, *sf.* état d'une chose courbée.

COURCAILLET, *sm.* cri de la caille; sifflet avec lequel on imite ce cri.

COURCON, *ch.-l.* de c. (Charente-Inf.), arr. de La Rochelle. 1093 h.

COURÉE, *sf.* mélange de suif, de soufre, de résine, etc., dont on enduit la carène des bâtiments (mar.).

COUREUR, **EUSE**, *adj.* qui est propre à la course; *des chevaux coureurs*. — *sm.* celui qui est léger à la course; celui qui va et vient; valet qui court à pied pour faire des messages; cheval de course.

COURGE, *sf.* (l. *curbata*), plante de la fam. des cucurbitacées à laquelle appartient la citrouille, le gironmont, la pastèque, etc.; fruit de cette plante (fig.).



COURIER (PAUL-LOUIS), écrivain politique et savant helléniste (1772-1825).

COURIR, *va.* (l. *currere*), aller avec vitesse; lutter de vitesse; rechercher avec empressement; *courir après les honneurs*; aller cà et là sans but; *ne penser qu'à courir*; s'étendre dans une certaine direction; *ces montagnes courent du nord au sud*; couler; *l'eau court*; s'écouler; *le temps court*; se propager; *voici nouvelle court*. — *va.* poursuivre à la course; *courir un cerf*; rechercher avec empressement; *il est fort couru*; être exposé à; *courir des risques*; parcourir; *courir les champs*; fréquenter; *courir les concerts*. — Je cours, n. courons, ils courent; je courais, n. courions; je courus, n. courûmes; je courrai; n. courrons; je courrais, n. courrions; cours, courons, courez; que je cours, que n. courions; que je courusse, que n. courussions; courant; couru, ue.

COURLANDE, gouvernement de la Russie d'Europe. 718 514 h. Ch.-l. Mittau.

COURLIS ou **COURLEU**, *sm.* oiseau aquatique du genre des échassiers.

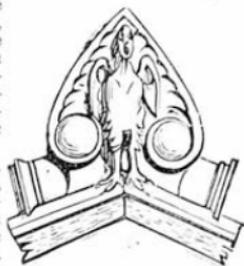
COURONNE, *sf.* (l. *corona*), ornement de

tête fait de feuillage ou de fleurs (fig.); prix remporté dans un concours; *remporter une couronne*; ornement de tête, signe de dignité; *couronne ducal*; monnaie d'argent d'Angleterre valant 6 fr. 25 c. — Fig. souveraineté; *s'emparer de la couronne*; le souverain même; les officiers de la couronne.

COURONNÉ, **ÉE**, *adj.* qui porte une couronne; surmonté de, environné de; *des coteaux couronnés de vignes*; qui a reçu un prix dans un concours. — **CHEVAL COURONNÉ**, qui s'est blessé au genou en tombant.

COURONNEMENT, *sm.* action de couronner; cérémonie dans laquelle on place la couronne sur la tête d'un souverain; partie supérieure d'un meuble, d'un édifice (fig.); lésion du cheval couronné. — Fig. achèvement; *le couronnement de l'œuvre*.

COURONNER, *va.* (l. *coronare*), mettre une couronne sur la tête; mettre une couronne sur la tête d'un souverain. — Fig. récompenser en décernant une couronne; honorer, récompenser; *couronner la vertu*; environner; *des coteaux couronnent la ville*; bien finir ce qui a été bien commencé; *cette action couronne toutes les autres*; se dit des choses qui en surmontent d'autres; *l'entablement couronne l'édifice*. — **COURONNER LES VŒUX** de quelqu'un, les remplir. — **SE COURONNER**, *vpr.* s'orner la tête d'une couronne; s'embellir; *la forêt se*



couronne de feuillage; se dit d'un cheval qui s'est blessé au genou en tombant.

COURPIÈRE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers. 3 677 h.

COURRE, *en. anc. inf.* du verbe *courir*, se dit des chiens qui poursuivent les bêtes; voir *course des levriers*. — CHASSE À COURRE, chasse qui se fait à cheval et avec des chiens courants. — *va.* poursuivre la bête: *course un cerf*.

COURRE, *sm.* endroit où l'on place les chiens quand on chasse à courre.

COURRIER, *sm.* celui qui porte les dépêches; tout homme qui court la poste à cheval; la voiture ou est le courrier; la totalité des lettres qu'on écrit ou qu'on reçoit par un seul courrier.

COURRIÈRE, *sf.* celle qui court; la renommée, cette prompte courrière (poét.).

COURROIE, *sf.* (l. corrigia), bande étroite de cuir. (Voy. fig. syn., p. 1006.)

COURROUCER, *va.* mettre en courroux, irriter. — Se courroucer, *vpr.* s'irriter. — Fig. se dit en parlant du vent, de la mer: la mer se courrouce (c. agacer).

COURROUX, *sm.* violente colère. — Fig. violente agitation: le courroux des flots, des vents.

COURS [kour], *sm.* (l. *cursum*), flux, mouvement des eaux: cours rapide; étendue que parcourt un fleuve; mouvement réel ou apparent des astres; le cours du soleil; direction; suivre le cours d'une affaire; durée: le cours de la vie; suite, enchaînement: le cours des leçons; suite de leçons sur une matière quelconque; cours d'histoire; enseignement; suivre le cours du lycée; carrière; donner cours à sa douleur; vogue, crédit: ses billets ont cours; valeur: la mode donne le cours aux étoffes; prix actuel des marchandises, taux de la rente: le cours du marché, de la rente; lieu de promenade: le cours la Reine.

COURSAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne. 3 767 h.

COURSE, *sf.* action, mouvement de celui qui court; acte d'hostilité: les pirates font des courses sur la mer; assaut de vitesse: assister aux courses; voyage, allées et venues: faire des courses; trajet parcouru à pied ou en voiture: payer à un cocher sa course; cours; mouvement des astres; marche ou progrès rapide: la course du temps; carrière.

COURSEGOULES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse. 509 h.

COURSIER, *sm.* grand et fort cheval de bataille; passage pratiqué pour faire arriver l'eau à la roue d'un moulin.

COURSIVE, *sf.* demi-pont qu'on fait de chaque côté sur les petits bâtiments qui ne sont pas pontés; se dit de tout passage pratiqué dans la longueur d'un bâtiment (mar.).

COURSON-LÉS-CARRIÈRES, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre. 1 111 h.

COURSON, *sm.* branche d'arbre fruitier ou de vigne taillée courte.

COURT, **COURTE**, *adj.* (l. *curtus*), qui a peu de longueur: chercher courts; bref: phrase courte; prompt, facile: le plus court est de se taire; qui ne dure guère: la vie est courte; insuffisant: la science humaine est courte.

COURT, *adv.* brusquement; s'arrêter court; brièvement. — DEMEURER COURT, manquer de mémoire. — COUPER COURT, abrégé son discours.

COURTAGE, *sm.* profession de courtier; remise perçue par le courtier.

COURTAUD, **AUDE**, *s.* celui, celle qui est de taille courte et ramassée; cheval, chien à qui l'on a coupé la queue et les oreilles. — Adjectif, chien courtaud. — COURTAUD DE BOUTIQUE, garçon de boutique.

COURTAUDER, *va.* couper la queue et les oreilles à un cheval, à un chien.

COURT-BOUILLON, *sm.* préparation aromatisée dans laquelle on fait cuire certains poissons. — Au pl. des courts-bouillons.

COURTEBOTE, *sm.* petit homme (pop.).

COURTEMENT, *adv.* brièvement.

COURTEMAY, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis. 2 738 h.

COURTEPOINTE, *sf.* couverture de parade qu'on place sur un lit.

COURTIER, *sm.* (bas l. *curatarius*, de *curare*, soigner), celui qui s'entremet pour la vente et l'achat des marchandises, pour les placements de fonds, etc. — **COURTIER MARCHAND**, celui qui exerce sans titre.

COURTIL, *sm.* petit jardin (vs).

COURTILIÈRE, *sf.* ou TAUPE-GRILLON, insecte qui vit sous terre et cause beaucoup de dégâts dans les jardins (fig.).



COURTINE, *sf.* (l. *cortina*), rideau de lit (vs); mur entre deux bastions (fortif.) (fig.).

COURTINE LA, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson. 1 033 h.

COURTISAN, *sm.* celui qui est attaché à la cour d'un prince, qui fréquente la cour; celui qui cherche à plaire. — Adjectif: un style courtisan.

COURTISANE, *sf.* femme de mœurs déréglées.

COURTISANERIE, *sf.* art de courtiser. — Fig. bassesse, adulation.

COURTISER, *va.* faire la cour à quelqu'un dans un but intéressé; chercher à plaire.

COURTE-JOINTE, **EE**, *adj.* se dit d'un cheval, d'une jument dont les articulations inférieures sont trop courtes.

COURTOIS, **OISE**, *adj.* civil, gracieux. — ARMES COURTOISES, se dit des armes dont on se servait dans les tournois et qui, n'ayant ni pointe ni tranchant, ne pouvaient blesser.

COURTOISEMENT, *adv.* d'une manière courtoise: agir courtoisement.

COURTOISE, *sf.* affabilité, politesse.

COURTOMER, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon. 1 011 h.

COURTRAI, ville de Belgique, sur la Lys. 31 912 h. Les Français y firent défauts en 1302, à la Journée des éperons; ils y battirent les Autrichiens en 1794.

COURU, UE, adj., qui est recherché, qui est en vogue : *prédicateur fort couru*.

COURVILLE, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres. 1840 h.

COUSCOUS, sm. mets oriental composé de viande et de farine réduites en boulettes, et qu'on fait frire dans l'huile.

COUSEUSE, sf. femme qui coud ; : machine à coudre.

COUSIN, INE, s. (l. *consobrinus*), fils ou fille du frère ou de la sœur de notre père, de notre mère.

COUSIN, sm. (l. *culex*), moucheron dont la piqûre et le bourdonnement sont incommodes (fig.).

COUSIN (JEAN), dit le Michel-Ange français, peintre célèbre du XVII^e siècle, fondateur de l'École française.

COUSIN (VICTOR), philosophe français (1792-1867) : chef de l'école éclectique ; a laissé de nombreux ouvrages.

COUSINAGE, sm. parenté entre cousins.

COUSINER, va. appeler quelqu'un cousin. — *va.* vivre en parasite sous prétexte de parenté : *il se cousinait chez tout le monde*.

COUSINIÈRE, sf. rideau de gaze dont on entoure le lit pour se garantir des cousins.

COUSSEY, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau. 623 h.

COUSSIX, sm. sorte de sac rempli de plumes ou de crin pour s'asseoir, s'appuyer.

COUSSINET,

sm. petit coussin ; pièce de fonte sur laquelle le rail d'un chemin de fer porte directement (fig.).

COUSTOU (NICOLAS, 1658-1733, et GUILLAUME, son frère, 1678-1746), nés à Lyon, célèbres statuaires, ont embelli Lyon, Paris et Versailles de leurs chefs-d'œuvre.

COÛT [kou]. sm. ce qui coûte une chose : *le coût d'un jugement* (terme de palais).

COUTANCES, ch.-l. d'arr. (Manche), à 341 kil. de Paris et à 29 de Saint-Lô. 6991 h.

COÛTANT, adj. m. n'est usité que dans : *prix coûtant*, le prix qu'une chose a coûté.

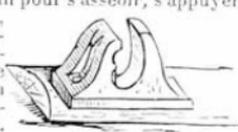
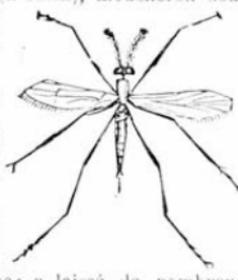
COUTEAU, sm.

(l. *cutellus*), instrument tranchant composé d'une lame et d'un manche (fig.), pour couper, tailler ou racle ; poignard ; instrument pour égorger les victimes.

COUTELAS [cou-te-lâ]. sm. grand couteau de cuisine ; épée large et courte.

COUPELLER, IÈRE, s. celui, celle qui fait ou vend de la coutellerie. — *sf.* étui à couteaux (vx.) ; on dit aujourd. *boîte à couteaux*.

COUPELLERIE, sf. art de faire des couteaux, des ciseaux, etc. ; atelier, métier du coutelier ; objets fabriqués par le coutelier.



COÛTER, vn. (l. *constare*), être acheté un certain prix : *combien coûte ce livre ?* causer des frais : *combien coûte un cheval à nourrir ?* être cause de perte, de douleur, de soin : *la peine que ce travail m'a coûté* ; être fait à regret, avec difficulté : *cette démarche me coûte*.

COÛTEUSEMENT, adv. d'une manière coûteuse : *un édifice coûteusement élevé*.

COÛTEUX, EUSE, adj. qui cause de la dépense : *les voyages sont coûteux*.

COUTHON (GEORGES), avocat ; député à la convention ; il professa des doctrines violentes et m. sur l'échafaud en 1794.

COUTIER, sm. tisseur en coutil.

COUTIL [kou-ti]. sm. sorte de toile serrée et lissée.

COUTRAS, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne. 3903 h. Henri IV y remporta (1587) une victoire sur les catholiques commandés par le duc de Joyeuse.

COUTRE, sm. (l. *culter*), fer tranchant de la charrie (fig.) ; : outil de fer pour fendre le bois à échalas.

COUTUME, sf. (l. *consuetudo*), habitude passée dans l'usage, tradition, usages, coutumes, loc. *adv.* à l'ordinaire : *il a mieux travaillé que de coutume*.

COÛTUMIER, IÈRE, adj. qui a l'habitude de : *il est coutumier du fait* ; ordinaire, habituel : *sa légèreté coutumière* ; qui appartient à la coutume : *droit coutumier*. — *sm.* recueil des coutumes d'un pays : *le coutumier de Bourgogne*.

COUTURE, sf. action, art, façon de coudre ; cicatrice que laisse une balafre. — à PLATE COUTURE, *loc. adv.* complètement.

COUTURIER, va. couvrir de cicatrices : *la petite vérole coute le visage*.

COUTURIER, sm. celui qui fait métier de coudre (vx). — *adj.* et *sm.* se dit d'un muscle de la jambe (anat.).

COUTURIÈRE, sf. ouvrière en couture.

COUVAIN, sm. amas d'œufs d'insectes ; rayon de cire des ruches où se trouvent les œufs et les larves.

COUVAISON, sf. temps pendant lequel couvent les oiseaux de basse-cour.

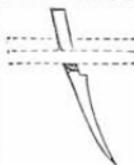
COUVÉE, sf. tous les œufs qu'un oiseau couve en même temps ; les petits éclos.

COUVENT, sm. (l. *convetus*, assemblée), communauté religieuse ; les religieux ou les religieuses qui l'habitent.

COUVER, va. (l. *culvae*), se dit des oiseaux qui se tiennent sur leurs œufs pour les faire éclore. — Fig. préparer soigneusement un projet : *il couvre de mauvais desseins*. — *vn.* être entretenu ou préparé soigneusement : *le feu couvre sous la cendre*. — Se couvrir, *vpr.* se préparer : *il se couvre un complet*.

COUVERCLE, sm. (l. *cooperculum*), ce qui sert à couvrir un vase, un coffre, etc.

COUVERT, ERTE, adj. garni de quelque chose qui couvre ; *maison couverte en tuile* ; vêtu : *un homme bien couvert* ; boisé : *pays couvert*. — ALLÉE COUVERTE, allée en herceau. — Mots couverts, mots à double sens.



— TEMPS COUVERT, temps chargé de nuages.

COUVERT, *sm.* ce dont on couvre une table : *mettre le couvert*; l'assiette, la serviette, etc. qu'on met à chaque personne; étui garni d'une cuiller, d'une fourchette et d'un couteau; la cuiller et la fourchette réunies; retraite, asile : *avoir le couvert pour une nuit*; lieu ombragé; enveloppe, adresse d'un paquet. — à COUVERT, *loc. adv.* à l'abri, en sûreté.

COUVERTE, *sf.* émail de la faïence, de la porcelaine; : petite couverture de laine.

COUVERTEMENT, *adv.* d'une manière cachée, secrètement (vx).

COUVERTURE, *sf.* se dit de tout ce qui sert à couvrir : *couverture de lit*; le papier, la peau qui recouvre un livre; ce qui forme la surface extérieure d'un toit : *réparer la couverture d'une maison*; garantie pour assurer un payement.

COUVERTURIER, *sm.* fabricant ou marchand de couvertures de lit.

COUVEF, *sm.* pot de fer ou de terre servant de chauffe-pied.

COUVEUSE, *sf.* poule qui couve.

COUVI, *adj. m.* se dit d'un œuf à demi couvé ou gâté : *des œufs couvis*.

: **COUVOIR**, *sm.* appareil pour couvrir artificiellement les œufs.

COUVRE-CHEF, *sm.* bonnet, chapeau. — *Au pl.* des couvre-chefs (vx).

COUVRE-FEU, *sm.* ustensile pour couvrir le feu; tinte ment de cloche qui indiquait l'heure où l'on devait éteindre les lumières. — *Au pl.* des couvre-feu.

COUVRE-PIED, *sm.* petite couverture qui sert à couvrir les pieds; sorte de couverture qui s'étend sur le lit comme ornement. — *Au pl.* des couvre-pieds.

COUVEUR, *sm.* ouvrier qui couvre les maisons.

COUVRIR, *va.* (l. *coopérer*), mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner : *couvrir une maison, une statue*; revêtir : *couvrir les pauvres*; mettre une chose en grande quantité sur une autre : *couvrir un habit de broderie*; au fig. *couvrir d'applaudissements, de honte*; s'étendre, se répandre sur : *les eaux couvrent la campagne*. — Fig. dissimuler : *couvrir ses desseins*; excuser, pallier : *couvrir une faute*; garantir, abriter : *couvrir de sa protection*; dominer : *l'orchestre couvre sa voix*; indemniser : *la recette couvre les frais*. — Se couvrir, *épr.* se vêtir; mettre son chapeau; se revêtir : *la terre se couvre de verdure*; au fig. *se couvrir de honte* (c. ouvrir).

COUVENANT, *sm.* (l. *convencus*, alliance), pacte de défense mutuelle signé en 1586 par les réformés écossais pour défendre leur religion contre les catholiques.

COUVENANTAIRE, *sm.* celui qui avait adhéré au covenant.

COUVENDEUR, *sm.* celui qui vend avec d'autres un objet possédé en commun.

COUVRETRY (JOHN), physicien et mécanicien anglais (1735-1812).

: **COUPOX** [cou-pox], *sm.* (angl. *cow*, vache; *pox*, bouton), éruption au pis des vaches, qui contient le vaccin.

COXAL, ALE, *adj.* (l. *coxa*, cuisse), qui se rapporte à la hanche : *muscles coxaux*.

: **COXALGIE**, *sf.* douleur ou maladie de la hanche (med.).

COYPEL (NOËL), peintre français, secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture (1628-1707). — COYPEL (ANTOINE), son fils, décora le Palais-Royal et fut nommé premier peintre de Louis XV (1661-1722).

COYSEVOX (ANTOINE), sculpteur français célèbre (1650-1730).

COYTHIER (JACQUES), médecin de Louis XI; il avait pris un grand ascendant sur l'esprit du roi.

COZES, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes. 1600 h.

CRABE, *sm.* (l. *carabus*), genre de crustacé à dix pattes, dont la chair est bonne à manger (fig.).

CRABIER, *sm.* espèce de héron d'Amérique qui se nourrit de crabes.

CRAC, *sm.* bruit que fait un corps dur qui se frite.

— *interj.* tout à coup : *crac, l'oiseau s'envole* (fam.).

CRACHAT, *sm.* matière muqueuse que l'on crache; plaque d'un ordre de chevalerie que l'on applique sur un habit (pop.).

CRACHÉ, ÊTE, *adj.* rejeté par la bouche. — Fig. C'EST SON PORTRAIT TOUT CRACHÉ, il lui ressemble complètement.

CRACHEMENT, *sm.* action de cracher.

CRACHER, *vn.* rejeter hors de la bouche; *il crache*; éclabousser : *cette plume crache*. — *va.* expectorer : *cracher du sang*.

CRACHEUR, EUSE, *s.* celui, celle qui crache souvent.

CRACHOIR, *sm.* sorte de vase où l'on crache, dans les appartements.

CRACHOTEMENT, *sm.* action de cracher.

CRACHOTER, *vn.* cracher souvent et peu à la fois.

CRACOVIE, ville de Pologne, annexée à l'Autriche en 1846, etauj. ch.-l. de la prov. de Galicie occid. 74 593 h.

: **CRACOVIEUSE**, *sf.* danse polonaise.

CRACIE, *sf.* (l. *creta*), pierre tendre calcaire, friable et blanche (carbonate de chaux).

CRAINDRE, *va.* (l. *timere*), redouter, appréhender : *craindre les douleurs*; révéler, respecter : *craindre Dieu*. — SE CRAINDRE, *épr.* avoir peur de soi-même; se redouter réciproquement. — CRAINDRE, suivi d'un verbe à l'infinitif, exige la prép. DE : *je crains de marcher*. — Après CRAINDRE, le verbe de la proposition subordonnée doit être précédé de SE, si la prop. princip. est affirmative : *je crains qu'il ne vienne*; si, au contraire, la première proposition est négative, on n'emploie pas NE dans la seconde : *je ne crains pas qu'il vienne* (c. plaindre).

CRAINTE, *sf.* peur, appréhension. — DE CRAINTE DE, *loc. prep.* dans l'appréhension de. — DE CRAINTE QUE, *loc. conj.* de peur que.

CRAINTIF, IVE, *adj.* qui est sujet à la crainte, timide : *naturellement craintif*.

CRAINTIVEMENT, *adv.* avec crainte.

CRAMOISI, IE, *adj.* qui a la couleur du cramoisi : *velours cramoisi*. — Fig. DEVENIR CRAMOISI, devenir rouge de honte, de dépit. — *sm.* couleur d'un rouge foncé.



CRAMPE, *sf.* contraction involontaire et douloureuse des muscles isolés.

CRAMPOX, *sm.* pièce de fer recourbée qui sert à attacher; appendice d'une tige par lequel elle s'attache aux corps voisins.

CRAMPONNER, *va.* attacher avec un crampon. — *Se cramponner*, *vpr.* s'accrocher : *le lierre se cramponne au mur.*

CRAMPONNET, *sm.* petit crampon; partie d'une serrure où se meut le pêne.

CRAX, *sm.* (l. *crena*), entaille dans un corps dur pour arrêter ou accrocher quelque chose.

CRAXAÛS, roi d'Athènes, succéda à Cécrops, vers 1506 av. J.-C. (myth.).

CRÂNE, *sm.* (g. *kranion*), boîte osseuse du cerveau (*fig.*). — *Tapageur*, *rodomont* : *faire le crâne*. — *Adjectif* : *avoir l'air crâne*.

CRÂNEMENT, *adv.* en crâne, hardiment et vigoureusement (pop.).

CRÂNERIE, *sf.* caractère, acte de crâne; bravade, témérité.

CRÂNIEN, *JEUNE*, *adj.* qui a rapport au crâne : *cauté crânienn* (anat.).

CRANILOGIE ou **CRANOLOGIE**, *sf.* (g. *kranion*, crâne; *logos*, discours), traité, étude des protubérances du crâne.

CRANMER (Thomas), archevêque de Cantorbéry, prononça le divorce de Henri VIII et fut l'un des principaux propagateurs de la réforme en Angleterre; brûlé vif en 1556.

CRAPON, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier, 4 249 h.

CRAPONNE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon, 675 h. Napoléon y défait les alliés en 1814.

CRAPAUD, *sm.* genre de reptile amphibie de l'ordre des batraciens (*fig.*): affût non roulant d'un mortier. — *Fig.* homme sale et laid (pop.).

CRAPAUDIE, *RE*, *sf.* lieu où il y a beaucoup de crapauds; lieu humide et sale.

CRAPAUDINE, *sf.* dent de poisson fossile; morceau de fer creux qui reçoit le gond d'une porte; soupape. — à LA CRAPAUDINE, manière d'accommoder les pigeons.

CRAPONNE, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, 4 082 h.

CRAPOUSSIN, *INE*, *s.* personne courte, grosse et mal faite (pop.).

CRAPULE, *sf.* (l. *crapula*, ivresse), grossière débauche : *vivre dans la crapule*; gens crapuleux : *voyez la crapule* (pop.).

CRAPULER, *va.* vivre dans la crapule.

CRAPULEUSEMENT, *adv.* d'une manière crapuleuse.

CRAPULEUX, *EUSE*, *adj.* qui se plaît dans la crapule; qui a rapport à la crapule.

CRACHELAGE, *sm.* procédé par lequel on crache la porcelaine.

CRACHELÉ, *EE*, *adj.* dont l'émail est fendillé : *porcelaine crachelée*.

CRACHELER, *va.* donner à la porcelaine un émail fendillé (c. amonceler).

CRACHELIN, *sm.* sorte de pâtisserie qui craque sous la dent.

CRACHELURE, *sf.* défaut d'un vernis, d'une couleur qui s'écaille : *tableau plein de crachelures*.

CRACHEMENT, *sm.* bruit que fait un corps en craquant : *le craquement du bois*.

CRACHER, *va.* produire un bruit sec en se rompant ou en éclatant. — *Fig.* menacer ruine; mentir, hâbler (fam.).

CRACHERIE ou **CRACHE**, *sf.* menterie, hâblerie (pop.).

CRACHETEMENT, *sm.* bruit produit par ce qui craquette dans le feu; cri de la cigogne.

CRACHETER, *va.* craquer souvent, à petit bruit : *le sel crachete dans le feu*; se dit du cri de la cigogne.

CRACHEUR, *EUSE*, *s.* menteur, hâbleur : *quel grand cracheur!* (pop.).

CRASSE, *sf.* (g. *krasis*), mélange de deux mots en un seul (gram.).

CRASSANE ou **CRÉSANE**, *sf.* sorte de poire fondante.

CRASSE, *sf.* (l. *crassus*, épais), saleté qui s'amasse sur la peau, sur les vêtements, etc.; scorie des métaux. — *Fig.* rusticité; condition très basse; avarice sordide. — *adj. f.* grossier, épais : *matière, ignoranca crasse*.

CRASSEMENT, *sm.* action de crasser une arme à feu.

CRASSER, *va.* remplir de crasse : *la poudre crasse les armes à feu*. — *Se crasser*, *vpr.* se remplir de crasse.

CRASSEUX, *EUSE*, *adj.* et *s.* couvert de crasse. — *Fig.* sordidement avaré.

CRASSUS (Licinius), orateur romain, consul, en 96 av. J.-C. — (M. LICINIUS), triumvir avec César et Pompée; envoyé contre les Parthes, il fut vaincu à Carrhes et périt avec 30 000 h. (53 av. J.-C.).

CRATÈRE, *sm.* (g. *kratêr*), vase contenant de l'eau et du vin mêlés; bouche d'un volcan.

CRATÈRE, lieutenant d'Alexandre. **CRATÈS**, philosophe grec de la secte des cyniques, disciple de Diogène vivait vers 238 avant J.-C.

CRATICULER, *VOY.* GRATICULER.

CRAC (LA), vaste plaine pierreuse située dans le dép. des Bouches-du-Rhône.

CRACHACHE, *sf.* sorte de fouet d'une seule pièce dont se servent les cavaliers.

CRACAN, *sm.* sorte d'oiseau aquatique; coquillage qui s'attache aux navires.

CRAVATE, *sf.* morceau d'étoffe légère qui se met autour du cou. — **CRAVATE D'UN DRAPÉAU**, sorte d'écharpe dont on orne la hampe d'un drapeau. — *sm.* cheval de Croatie; autrefois, soldat de cavalerie légère.

CRAVATER, *va.* mettre une cravate. — *Se cravater*, *vpr.* mettre sa cravate.

CRAYEUX, *EUSE* [kré-ieu], *adj.* qui contient de la craie : *terrain crayeux*.

CRAYON [kre-ion], *sm.* petit morceau de minéral propre à dessiner; mine de plomb recouverte d'une enveloppe de bois, dont on se sert pour tracer, écrire, etc. — *Fig.* manière de dessiner ou dont une chose est dessinée : *un crayon moelleux*; dessin fait au crayon; esquisse d'un ouvrage.

CRAYONNER [kré-ion-né], *va.* dessiner avec un crayon; esquisser, tracer.

CRAYONNEUR, *sm.* celui qui crayonne, qui dessine mal.



CRAYONNEUX, EUSE, adj. qui est de la nature du crayon : *Pierre crayonneuse*.

CRÉANCE, sf. (l. *credere*, croire). croyance : avantage d'être cru ; dette active ; titre, droit qui rend une personne créancière. — **LETTE DE CRÉANCE**, lettre qui établit le crédit de celui qui la remet ; lettre par laquelle un ambassadeur justifie de sa mission.

CRÉANCIER, IÈRE, s. celui, celle à qui l'on doit de l'argent.

CRÉAT [kré-a], *sm.* (flal. *creato*), sous-éteuyer dans une école d'équitation.

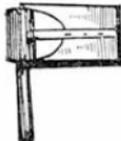
CRÉATEUR, TRICE, s. (l. *creator*), celui qui crée, qui tire du néant : *le créateur du ciel* ; inventeur : *Homère est le créateur de l'épopée*. — *adj.* qui crée ; qui invente : *esprit créateur*.

CRÉATION, sf. (l. *creatio*), action de créer, d'inventer, d'établir ; résultat de cette action ; ensemble des êtres créés.

CRÉATURE, sf. (l. *creatura*), tout être créé : *les créatures visibles* ; une personne : *une bonne créature* ; personne qui tient sa fortune, son élévation d'une autre : *c'est la créature du ministre*.

CRÉBILLON (PROSPER JOLYV DE), poète tragique français (1674-1762).

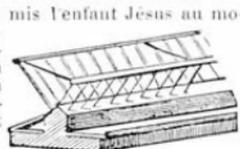
CRÉCELLE, sf. (l. *crepiscitulum*), moulinet de bois très bruyant (fig.). (Les lépreux se servaient de cet instrument, au moyen âge, pour avvertir de leur approche).



CRÉCREULE, sf. oiseau de proie, du genre faucon (fig.).



CRÉCHE, sf. mangeoire des bestiaux (fig.). la crèche ou futiment de sa naissance ; établissements fondés en 1844 et où l'on donne asile, pendant le jour, aux petits enfants.



z **CRÉCY, sf.** variété de carotte très estimée : *potage à la crécy*.

CRÉCY, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville, 1592 h. : Philippe de Valois y fut défait par les Anglais en 1346.

CRÉCY-EN-BRIE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, 863 h.

CRÉCY-SUR-SERRE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon, 1860 h.

CRÉDENNE, sf. tablette, près de l'autel, où l'on met les burettes (fig.) ; buffet, garde-manger.



CRÉDENCIER, sm. celui qui, dans un collège, un séminaire, a la garde et la distribution des provisions.

CRÉDIBILITÉ, sf. ce qui rend une chose digne de croyance.

CRÉDIT, sm. (l. *credimus*, chose confiée),

réputation de solvabilité : *avoir du crédit* ; terme que le créancier accorde à son débiteur : *accorder un long crédit* ; somme mise à la disposition de quelqu'un chez un commerçant : *ouvrir un crédit*. — Fig. considération, influence : *être en grand crédit* ; somme allouée sur le budget pour un usage déterminé : *ouvrir un crédit supplémentaire* ; partie d'un compte où l'on écrit ce qui est dû à quelqu'un, ou ce qu'on a reçu de lui : *le crédit et le débit*. — à **CRÉDIT, loc. adv.** sans payer comptant : *acheter à crédit*.

CRÉDITÉ, ÉE, adj. qui a un crédit. — z *sm.* celui auquel on a ouvert un crédit.

CRÉDITER, va. insérer ce que l'on doit à quelqu'un et ce que l'on a reçu de lui.

CRÉDITEUR, sm. celui qui a des sommes portées à son crédit sur les livres d'un négociant. — *adj. m.* Compte CRÉDITEUR, le compte porté au crédit.

CREDO, sm. mot lat. qui signifie *je crois* et par lequel on désigne le symbole des apôtres, qui commence par ce mot : *dire le Credo* ; exposé sommaire de doctrines ; ces doctrines mêmes : *un credo politique*.

CRÉDULE, adj. 2 g. (l. *credulus*), qui croit trop facilement ; naïf.

z **CRÉDULEMENT, adv.** avec crédulité.

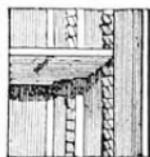
CRÉDULITÉ, sf. facilité à croire des choses même invraisemblables.

CRÉE, ÉE, adj. tiré du néant ; produit. — z *sm.* celui qui est créé.

CRÉER, va. (l. *creare*), tiré du néant : *Dieu a créé le monde* ; inventer : *créer un mot* ; produire : *la Révolution créa des généraux* ; nommer : *créer des séanters* ; fonder, établir : *créer une école*. — Se **CRÉER, vpr.** se procurer : *se créer des ressources*. — Je crée, n. créons, ils créent ; je créais, n. créions ; je créai, n. créâmes ; je créerais, n. créerions ; je créerais, n. créerions ; crée, créons, créez ; que je crée, que n. créions ; que je créasse, que n. créassions ; créant ; créé, créée.

CREIL, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis, 8456 h.

CRÉMAILLÈRE, sf. (g. *cremushai*, suspendre), ustensile en fer qu'on attache dans les cheminées de cuisine pour y suspendre les marmites ; pièce garnie de crans pour élever ou abaisser une partie mobile : *crémailière d'une armoire* (fig.).



CRÉMAILLON, sm. petite crémaille qui peut s'ajouter à une plus grande.

CRÉMATION, sf. (l. *cremare*, brûler), usage qui consiste à brûler les corps des défunts (par opposition à *inhumation*).

CRÈME, sf. (l. *crema*), la partie la plus grasse du lait ; sorte de mets fait de lait et d'œufs ; se dit de certaines liqueurs : *crème de moka*. — Fig. ce qui n'y a de meilleur : *la crème des hommes*.

CRÉMENT, sm. (l. *cremationem*, accroissement), syllabe ajoutée à un mot dans les langues anciennes (dans *sermonibus*, de *sermo*, il y a deux créments).

CRÉMER, va. se couvrir de crème, en parlant du lait.

CRÈMERIE, *sf.* établissement où l'on vend de la crème, du laitage, des œufs, etc.

CRÈMEUX, **EUSE**, *adj.* qui contient de la crème : lait *crèmeux*.

CRÉMIER, **ÏÈRE**, *s.* celui, celle qui vend de la crème, des œufs, du laitage.

CRÈMEU, *ch.-l.* de c. (Isère), arr. de la Tour-du-Pin. 1912 h.

CRÉMONE, ville d'Italie à 73 kil. de Milan. 37 635 h. ; fondée par les Gaulois, elle reçut une colonie romaine l'an 221 av. J.-C. Les Français s'en emparèrent de 1800 à 1814. — *sf.* sorte d'espagnolette pour fermer les croisées. — *sm.* violon fabriqué à Crémone.

CRÉPAGE, *sm.* action de créper des caractères d'imprimerie.

CRÉNEAU, *sm.* sorte de dentelure en haut des murs fortifiés (*fig.*), ouverture pratiquée dans un mur pour tirer sur l'ennemi.

CRÉNELAGE, *sm.* cordon fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie.

CRÉNELÉ, **ÉE**, *adj.* garni de créneaux.

CRÉNELER, *ca.* faire des créneaux ; faire un cordon sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie. — **CRÉNELER UNE NOUE**, y faire des dents (c. amonceler).

CRÉNELURE, *sf.* dentelure.

CRÉNER, *va.* évider la partie qui déborde le corps d'une lettre (c. accélerer).

CRÉOLE, *s.* 2 *g.* nom qu'on donne à un Européen d'origine, né dans les colonies.

CRÉON, prince thébain, frère de Jocaste.

CRÉON, *ch.-l.* de c. (Gironde), arr. de Bordeaux. 1141 h.

CRÉOSOTE, *sf.* substance caustique qu'on emploie contre le mal de dents.

CRÉPAGE, *sm.* apprêt qu'on donne au crêpe.

CRÈPE, *sm.* (l. *crispus*, frisé), sorte d'étoffe légère et comme frisée : morceau de cette étoffe teinte en noir qu'on porte en signe de deuil. — *sf.* sorte de petite galette cuite à la poêle.

CRÉPER, *va.* (l. *crispere*), friser en manière de crêpe. — **SE CRÉPER**, *vpr.* devenir crêpu.

CRÉPI, *sm.* couche de mortier ou de plâtre dont on enduit un mur.

CRÉPIN et **CRÉPINIEN** (SAINTS) étaient deux frères qui vinrent de Rome pour évangéliser les Gaules ; ils s'arrêtèrent à Soissons, où ils exercèrent le métier de cordonnier. Le préfet n'ayant pu ébranler leur foi les fit décapiter en 287. Saint Crépin est le patron des cordonniers ; fête le 25 octobre. — **SAINT-CRÉPIN**, *sm.* sac contenant les outils d'un cordonnier. — **PÉRDRE, PORTER TOUT SON SAINT-CRÉPIN**, perdre, porter tout ce qu'on a.

CRÉPINE, *sf.* sorte de frange : tissu de graisse qui couvre la pansse de l'agneau.

CRÉPINETTE, *sf.* saucisse plate.

CRÉPIR, *va.* (l. *crispere*), enduire un mur de mortier ou de plâtre. — **CRÉPIR DU CAIN**, le faire bouillir pour le friser.

CRÉPISSAGE, *sm.* action de crépir.

CRÉPISSURE, *sf.* le crépi d'une muraille (on dit ordin. caëri).

CRÉPITANT, **ANTE**, *adj.* qui produit un bruit de crépitation.

CRÉPITATION, *sf.* (l. *crepitation*), bruit d'une flamme qui pétille, d'un corps qui brûle en pétillant.

CRÉPITER, *vn.* (l. *crepitare*), pétiller.

CRÉPON, *sm.* sorte d'étoffe de laine ou de soie qui ressemble au crêpe.

CRÉPU, **UE**, *adj.* crêpé, très frisé.

CRÉPUSCULAIRE, *adj.* 2 *g.* qui appartient au crépuscule : lumière *crépusculaire*.

CRÉPUSCULE, *sm.* (l. *crepusculum*), clarté qui précède le lever du soleil et qui suit son coucher.

CRÉPY-EN-VALOIS, *ch.-l.* de c. (Oise), arr. de Senlis. 4 281 h.

CRÉQUI (CHARLES DE), maréchal de France sous Louis XIII, s'empara de Pignerol (1640), et fut tué en Piémont devant le fort de Brème (1638). — **FRANÇOIS**, son fils, maréchal de France (1668), conquit la Lorraine (1670).

CRÉQUIER, *sm.* prunier sauvage.

CRÉSANE, *sf.* VOY. CRASSANE.

CRESCENDO [cres-sin-do], *sm.* (mot it.), augmentation progressive des sons : commencer par un *crescendo* (mus.). — *adv.* en croissant : sa colère *va crescendo*. — **AU pl.** des *crescendo*.

CRESCENTIUS, patrice romain qui voulut rétablir le gouy. répub. dans sa patrie ; ayant échoué, il se rendit à l'empereur d'Allemagne, Othon III, qui le fit mettre à mort (998).

CRESPY, petite ville près de Laon (Aisne), célèbre par le traité qui mit fin à la guerre entre François Ier et Charles-Quint (1544).

CRESSON, *sm.* (l. *crescere*, croître), plante qui croît dans les eaux vives (*fig.*). — **CRESSON ALÉ-SOTS**, cresson des jardins.

CRESSONNIÈRE, *sf.* lieu baigné d'eau où croît le cresson.

CREST, *ch.-l.* de c. (Drôme), arr. de Die. 5 582 h.

CRÉBUS, roi de Lydie, célèbre par ses richesses (vi^e siècle av. J.-C.). — *sm.* se dit d'un homme très riche : un *Crébus*.

CRÉTACÉ, **ÉE**, *adj.* (l. *cretaceus*), qui est de la nature de la craie : terrain *crétacé*.

CRÊTE (auj. *Candic*), la plus grande des îles de l'anc. Grèce, au sud de la mer Egée ; appartient à la Turquie.

CRÊTE, *sf.* (l. *crista*), excroissance charnue et d'un rouge vif, qui vient sur la tête du coq ; huppe de certains oiseaux ; cime : la *crête d'une montagne*.

CRÊTÉ, **ÉE**, *adj.* qui a une crête.

CRÊTE-DE-COQ, *sf.* variété de l'amarante (*fig.*). — **AU pl.** des *crêtes-de-coq*.

CRÉTIN, *sm.* homme mal conformé et idiot. — **Fig.** homme stupide.

CRÉTINISER, *va.* rendre crétin. — **SE CRÉTINISER**, *vpr.* devenir crétin.



CRÉTINISME, *sm.* vice de conformation du crétin. — Fig. stupidité.

CRÉTOIS, OISE, *adj.* et *s.* habitant de la Crète; qui appartient à cette île.

CRETONNE, *sf.* toile blanche très forte, ainsi appelée d'un nommé Creton, qui établit, vers 1640, du côté de Lisieux, les premiers métiers en toile de lin.

CRETONS, *sm. pl.* résidu de la fonte du suif, des graisses, qu'on met en pain, pour la nourriture des chiens de basse-cour.

CREULLY, *ch.-l.* de c. (Calvados), arr. de Caen, 677 h.

CREUSAGE, *sm.* action de creuser, principalement chez les graveurs.

CREUSE, *riv.* de France, donne son nom au département qu'elle traverse tout entier.

CREUSE (Dép. de la), formé de la haute Marche et de quelques parties du Berry, du Bourbonnais, du Limousin et de l'Auvergne, 277 831 h. *Ch.-l.* Guéret.

CREUSEMENT, *sm.* action de creuser.

CREUSER, *va.* rendre creux, faire un creux; *creuser un arbre*. — Fig. approfondir; *creuser une question*. — *SE CREUSER*, *vpr.* devenir creux. — Fig. *SE CREUSER LE CERVEAU*, se donner beaucoup de fatigue pour approfondir, découvrir ou inventer une chose.

CREUSET, *sm.* vase pour faire fondre les métaux (*fig.*). — Fig. *essai*, *épreuve*; *s'éprouver au creuset du malheur*.

CREUSOT (LE), *ch.-l.* de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Auxois, 30 584 h. Usines métallurgiques et manufactures de cristaux.

CREUX, EUSE, *adj.* (l. *corrosus*, rongé), qui a une cavité intérieure; *bâton creux*, profond; *fossé creux*; *vide*; *avoir le ventre creux*; *cavé*, *concave*; *jeunes creuses*. — Fig. vain, chimérique; *idées creuses*. — *adv.* sonner creux, se dit des corps dont le son indique qu'ils sont creux et vides. — *sm.* cavité; partie concave; moule (sculpt.). — Fig. le vide, la vanité d'une doctrine.

CREUZER, *savant allemand*, auteur de la *Symbolique* ou *Mythologie des peuples de l'antiquité* (1771-1858).

CREVASSE, *sf.* fente à la surface des corps; *avoir des crevasses aux mains*.

CREVASSEUR, *va.* faire des crevasses. — *SE CREVASSEUR*, *vpr.* être crevassé; *la terre se crevasse*.

CREVE, *sm.* ouverture que l'on pratiquait aux manches de certains vêtements.

CREVE-COEUR, *sm.* dé plaisir, déboire mêlé de dépit. — *Au pl.* des creve-cœur.

CREVE-COEUR, *ch.-l.* de c. (Oise), arr. de Clermont, 2 489 h.

CREVER, *vn.* (l. *crepare*), se rompre avec violence; *le ballon creva*; *aboutir*; *l'abcès creva*; *mourir*; *faire crever les rats*. — Fig. être rempli; *crever de dépit*. *Crever de rire*, rire avec excès. — *va.* faire éclater; *crever une botte*; *percevoir*; *crever les yeux*. — Fig. *CREVER LES YEUX*, être sous les yeux et ne pas être vu; *CREVER LE CŒUR*, exciter une vive compassion. — *SE CREVER*, *vpr.* éclater, se rompre; *la digue se creva* (c. *acheter*).

CREVETTE, *sf.* petite écrevisse de mer,

dite aussi *chevette* ou *salicoque* (*fig.*).

CREVIER (J.-B. Louis), historien français (1693-1765).

CRI, *sm.* voix poussée avec effort;

cri de joie; voix propre à chaque animal; *cri de la chouette*; plaintes; *le cri de la misère*; bruit; *le cri de la scie*; appel, avertissement; *le cri de la conscience*. — *CRIPUBLIC*, l'opinion publique. — *A CRER ET À CRI*, *voy. cor.* — *CRU DE GUERRE*, clameur qui se faisait entendre au fort de l'action. Chaque seigneur avait son cri particulier auquel répondaient ses vassaux. Le cri de guerre fut en usage jusqu'au règne de Charles VII.

CRILLER, *vn.* crier fréquemment; gronder pour peu de chose.

CRILLERIE, *sf.* action de crillier.

CRILLER, EUSE, *s.* celui, celle qui crillie sans cesse.

CRIRANT, ANTE, *adj.* qui fait crier, qui excite à se plaindre; *injustice crirante*.

CRIRARD, ARDE, *adj.* et *s.* qui crie souvent; qui gronde beaucoup et sans motif. — *adj.* aigre, désagréable; *sans crirards*.

CRIBLAGE, *sm.* action de cribler.

CRIBLE, *sm.* (l. *cribrum*), instrument percé de trous pour cribler.

CRIBLER, *va.* (l. *cribrare*), passer par le criblé; *cribler du sable*; *percer de trous*; *les balles criblent le mur*. — Fig. *ÊTRE CAILLÉ DE DETTES*, avoir beaucoup de dettes.

CRIBLEUR, EUSE, *s.* celui, celle qui criblé.

CRIBLURE, *sf.* résidu du grain criblé; *on donne les criblures à la volaille*.

CRIBRATION, *sf.* (l. *cribratio*), opération par laquelle on sépare les parties fines des médicaments d'avec les parties grossières (pharm.).

CRIC [kri], *sm.* machine pour élever des fardeaux au moyen d'une crémaillère (*fig.*).

CRIC CRAC, *sm.* imitation du bruit que fait une chose qui se casse.

CRICKET, *sm.* sorte de jeu de balle introduit en France par les Anglais.

CRIC-CRI, *sm.* nom vulgaire du grillon. — *Au pl.* des cri-cris.

CRID, *voy. cuis*.

CRIE, *sf.* vente publique faite aux enchères; *la viande se vend à la crie*.

CRIER, *vn.* (l. *quiritare*), jeter des cris; *l'enfant crie*; parler haut; *ils sortent en criant*; *gronder*; *crier après ses enfants*; se plaindre; *crier à l'injustice*; invoquer; *crier vers le Seigneur*; blâmer; *crier contre le vice*; rendre un son aigre; *la porte crie*. — *va.* prononcer en criant; *crier Noël*; répéter avec impolitesse; avertir, rappeler souvent; proclamer au nom de l'autorité; annoncer la vente, l'achat; *crier des journaux* (c. *allier*).

CRIERIE, *sf.* cris importuns (vx).

CRIEUR, EUSE, *s.* celui, celle qui crie



qui fait grand bruit en criant; celui qui proclame une chose, qui annonce une vente.

CRILLON (Louis de), l'un des plus grands capitaines français (1541-1613).

CRIME, *sm.* (l. *crimen*), infraction grave aux lois ou à la morale; *crime de meurtre*; faute, acte répréhensible; *l'ingratitude est un crime*. — Fig. personne criminelle; *châtier le crime*.

CRIMÉE (LA), presqu'île de la Russie d'Europe, jointe au continent par l'isthme de Pérécop, célèbre par les victoires remportées par les Français en 1854 et 1855.

CRIMINALISER, *va.* changer un procès civil en un procès criminel (jurisp.).

CRIMINALISTE, *sm.* celui qui écrit sur les matières criminelles, qui y est savant.

CRIMINALITÉ, *sf.* état de ce qui est criminel, culpabilité (jurisp.).

CRIMINEL, *ELLE*, *adj.* (l. *criminalis*), qui a commis un crime; *un homme criminel*; qui concerne les crimes; *code criminel*; qui est condamnable; *action criminelle*. — *s.* celui, celle qui a commis un crime; *juger un criminel*.

CRIMINELLEMENT, *adv.* d'une manière criminelle; *agir criminellement*; par devant la juridiction criminelle; *poursuivre criminellement*.

CRIN, *sm.* (l. *crinis*), poil long et rude du cou et de la queue du cheval, du bœuf, etc.; chevelure, cheveux.

CRINCRIX, *sm.* mauvais violon; mauvais violoniste (fam.).

CRINIER, *sm.* celui qui travaille le crin, qui le prépare pour être employé.

CRINIÈRE, *sf.* l'ensemble des crins du cou de certains animaux; touffe de crin qui orne un casque. — Fig. chevelure longue et épaisse.

CRINOLINE, *sf.* étoffe de crin dont on fait des cols, des jupons.

CRIQUE, *sf.* petite baie.

CRIQUET, *sm.* espèce de sauterelle (fig.).



— Fig. homme, cheval petit et grêle.

CRIQUETOT-L'ESNEVAL, *ch.-l.* de c. (Seine-Inf.), arr. du Havre, 1414 h.

CRISE, *sf.* (l. *crisis*), effort de la nature qui produit un changement subit dans le cours d'une maladie. — Fig. moment décisif et périlleux; trouble momentané.

CRISPATION, *sf.* contraction; irritation nerveuse. — Fig. mouvement d'impatience.

CRISPER, *va.* (l. *crispare*), causer des crispations. — Fig. causer une vive impatience. — *Se crispier*, *vpr.* se contracter.

CRISPIN, *sm.* nom d'un valet de comédie qui est devenu un terme caractéristique pour désigner un plaisant; *c'est un crispin*. — *S.* Sorte de petit manteau court.

CRISPIUS (FLAVIUS-JULIUS), fils de l'emp. Constantin, créé César en 317; il remporta une victoire sur Licinius. Son père le fit

empoisonner (326), sur une fausse accusation de Fausta, sa belle-mère.

CRISS ou **CRID**, *sm.* poignard des Malais, dont la lame est en zizzag.

• **CRISSEMENT**, *sm.* action de crisser.

CRISSEUR, *vn.* produire un bruit aigre en grinçant des dents.

CRISTAL, *sm.* (g. *krystallos*), quartz transparent et incolore appelé aussi cristal de roche; verre net et clair comme le cristal de roche; objet de cristal; *de beaux cristaux*. — Fig. limpidité; *le cristal des eaux*.

CRISTALLERIE, *sf.* art de fabriquer les cristaux; lieu où on les fabrique.

CRISTALLIN, *INE*, *adj.* de la nature du cristal; *structure cristalline*; clair comme du cristal; *eaux cristallines*. — *sm.* lentille transparente de veil.

CRISTALLISABLE, *adj.* 2 g. qui est susceptible de se cristalliser (chim.).

• **CRISTALLISANT**, *ANTE*, *adj.* qui est propre à se cristalliser (chim.).

CRISTALLISATION, *sf.* action de se cristalliser; matière cristallisée.

CRISTALLISER, *va.* congeler en forme de cristal; *cristalliser de l'eau*. — *vn.* se former en cristal; *le sel marin cristallise*. — *Se cristalliser*, *vpr.* prendre la forme du cristal, se condenser en cristal.

• **CRISTALLOGRAPHIE**, *sm.* celui qui s'occupe de cristallographie.

CRISTALLOGRAPHIE, *sf.* (g. *krystallos*, cristal; *graphé*, je décris), science, description des cristaux naturels.

• **CRISTALLOÏDE**, *adj.* (*krystallos*, cristal; *eidos*, ressemblance), qui à l'apparence du cristal.

CRITERIUM [cri-té-ri-ome], *sm.* (g. *kritérion*), ce qui sert à juger qu'une chose est vraie ou fautive; marque qui fait reconnaître la vérité. — *•* Au pl. des criteriums.

CRITIAS, l'un des trente tyrans d'Athènes (404 av. J.-C.); célèbre par ses cruautés.

• **CRITICISME**, *sm.* système philosophique de Kant fixant les limites et l'exercice de notre faculté de connaître.

CRITIQUABLE, *adj.* 2 g. qui peut être justement critiqué.

CRITIQUE, *adj.* 2 g. (g. *kritikos*), qui annonce une crise; *signes critiques* (méd.); dangereux, inquiétant; *position critique*; qui concerne la critique; *dissertation critique*; disposé à censurer; *humeur critique*.

— *sf.* art, talent de juger les ouvrages de l'esprit; *les règles de la critique*; censure maligne; *exercer la critique*. — *sm.* celui qui porte son jugement sur les productions de l'esprit; *un bon critique*; censeur; *c'est un critique impitoyable*.

CRITIQUER, *va.* examiner un ouvrage d'esprit; censurer, blâmer.

• **CRITIQUER**, *sm.* celui qui a la manie de critiquer.

CRITON, disciple de Socrate, m. 383 av. J.-C.

• **CROASSANT**, *ANTE*, *adj.* qui croasse.

CROASSEMENT, *sm.* cri du corbeau.

CROASSER, *va.* pousser des croassements.

CROATE, *s.* et *adj.* qui est de la Croatie.

CROATIE, contrée de l'Europe orientale, qui se divise en Croatie turque, cap. *Bosna-Sérai*, 38083 h., et Croatie autrichienne, cap. *Agram*, 37529 h.

CROC [krɔk], *sm.* instrument à pointe recourbée pour accrocher quelque chose (*fig.*); longue perche terminée par une pointe et un crochet; dents pointues de certains animaux.

CROC [krɔk], *sm.* mot qui exprime le bruit que les choses dures font sous la dent.

CROC-EN-JAMBE, *sm.* action de passer le pied entre les jambes pour faire tomber. — *Fig.* moyen peu loyal qu'on emploie pour empêcher quelqu'un de réussir, pour le supplanter. — *Au pl.* des crocs-en-jambe, que l'on prononce comme au sing.

CROCHE, *adj.* 2 g. courbe, tortu : avoir les jambes *crochées*. — *sf.* note de musique à queue terminée par un petit crochet et qui vaut la moitié d'une noire (*fig.*).

CROCHES, *sf. pl.* sorte de tenailles pour tenir sur l'enclume les barres de fer rouge.

CROCHET, *sm.* petit croc; instrument qui sert à ouvrir une serrure (*fig.*); bâton terminé par un crochet dont se servent les chiffonniers; petit instrument pour broder; sorte de parenthèse. — *Au pl.* châssis en bois dont se servent les commissionnaires pour porter les fardeaux.

• **CROCHETABLE**, *adj.* 2 g. qui peut être crochete : serrure *crochetable*.

• **CROCHETAGE**, *sm.* action de crocheter.

• **CROCHETER**, *va.* ouvrir une serrure avec un crochet (c. étiqueter).

• **CROCHETEUR**, *sm.* portefaix qui porte des crochets; celui qui crochète : *crocheteur de portes*.

• **CROCHU, UE**, *adj.* recourbé en croc.

• **CROCODILE**, *sm.* (g. *krokodilos*), grand reptile amphibie semblable au lézard (*fig.*).



— LARMES DE CROCODILE, larmes hypocrites. **CROCQ**, *ch.-l.* de c. (Creuse), arr. d'Aubusson. 1049 h.

CROQUE [cro-œ-œ], *sm.* voy. SAFRAN.

CROIRE, *va.* (l. *credere*), estimer qu'une chose est vraie, la tenir pour certaine : croire les mystères; ajouter foi à quelqu'un, suivre ses avis; croire les médecins; estimer, penser; il a cru bien faire. — *En croire* quelqu'un, quelque chose, s'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose. — *vn.* ajouter foi; avoir la foi. — **CROIRE** à quelqu'un, à quelque chose, ajouter foi à quelqu'un, à quelque chose, s'y fier : croire aux médecins, à l'astrologie; être persuadé de l'existence, de la vérité de : croire aux miracles, au Saint-Esprit. On dit dans le même sens : croire en Dieu, en la divinité de J.-C. — *Se croire*, *vp.* s'imaginer être : se croire habile. — Je crois, *n.* croyons, ils croient; je croyais; je crus; je croirai; crois; que je croie, que *n.* croyions, qu'ils croient; que je crusse, croyant; cru, crue.

• **CROISADE**, *sf.* expédition entreprise par les chrétiens contre les infidèles. — *Fig.*

efforts concertés contre quelque chose. — Ce nom est spécialement donné aux huit expéditions qui furent entreprises par les souverains et les seigneurs de l'Europe, pour délivrer les lieux saints du joug des infidèles (1096-1270). Ceux qui s' enrollèrent placèrent sur leurs vêtements une croix rouge, d'où sont venus les noms de *croisade* et de *croisés*. — **CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS**, expédition qui eut lieu en 1208, contre les hérétiques appelés *Albigéois*, parce qu'ils avaient pour chef Raymond Roger, vicomte d'Albi et de Béziers. Simon de Montfort les vainquit à la bataille de Muret (1213).

CROISÉ, *sm.* celui qui avait pris la croix pour combattre les infidèles; sorte d'étoffe.

CROISÉ, ÈE, *adj.* étoffe *croisée*, étoffe dont les fils sont très serrés; rimes *croisées*, rimes masculines et féminines entrelacées; vers *croisés*, vers dont les rimes sont *croisées*.

CROISÉE, *sf.* fenêtre, châssis vitré en forme de croix; fenêtre quelconque (arehét.).

• **CROISEMENT**, *sm.* action de deux choses qui se croisent.

• **CROISER**, *va.* disposer en forme de croix; croiser les bras; traverser, en parlant d'une route, d'une ligne : le lièvre *croise le chemin*; faire le même trajet en sens contraire; accoupler des animaux de race différente. — *vn.* passer l'un sur l'autre, se dit des côtés d'un habit : aller et venir dans quelque parage, se dit des vaisseaux de guerre. — *Se croiser*, *vp.* faire le même trajet en sens contraire; se mettre ou être disposé en croix; s'engager dans une croisade.

• **CROISEUR**, *sm.* vaisseau de guerre qui est en croisière; son capitaine (mar.).

• **CROISIC (LE)**, *ch.-l.* de c. (Loire-Inf.), arr. de Saint-Nazaire. 2 428 h.

• **CROISIÈRE**, *sf.* action de croiser; parages où l'on croise; vaisseaux qui croisent.

• **CROISILLES**, *ch.-l.* de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras. 1 555 h.

• **CROISILLOX**, *sm.* traverse d'une croix, d'une croisée.

• **CROISSANCE**, *sf.* développement progressif en grandeur, en hauteur chez les hommes, les animaux, les plantes.

• **CROISSANT**, *sm.* figure de la lune jusqu'à son premier quartier; ce qui a la forme du croissant de la lune; instrument de jardinier pour tailler les grands arbres; sorte de crochet pour soutenir les pelles et les pincettes, arrêter les rideaux de fenêtres, etc.; étendard des Turcs.

• **CROISSANT, ANTE**, *adj.* qui augmente, qui s'accroît; *inquiétude croissante*.

• **CROISURE**, *sf.* tresse d'une étoffe croisée.

• **CROÏT** [kroi], *sm.* augmentation du bétail par la naissance des petits; abandonner le *croît au fermier*.

• **CROÏTRE**, *va.* (l. *creocere*), devenir plus grand : *croître de vue d'œil*; augmenter : les jours *croissent*; se répandre : la nouvelle *croît tous les jours*. — Je crois, tu crois, il croit, *n.* croissons, *v.* croissez, ils croissent; je croisais; je crus, *n.* crûmes, *v.* croîtrai; je croirais; crois, croissons, croissez; que je croisse; que *je* crusse; croissant; crû, crue.

CROIX [kroï], *sf.* (l. *croix*), ancien instrument de supplice; figure représentant la croix de Jésus-Christ; le bois sacré de la croix où fut attaché J.-C.; signe que portent les dignitaires de divers ordres de chevalerie, disposition en croix. — Fig. le christianisme : *faire triompher la croix*; peine, affliction. — INVENTION DE LA SAINTE CROIX, fête qui se célèbre le 3 mai en commémoration de la découverte de la vraie croix faite par Ste Hélène, mère de Constantin. — EXALTATION DE LA SAINTE CROIX, fête anniversaire du jour où Héraclius rapporta la vraie croix que Chosroës, roi des Perses, avait enlevée 14 ans auparavant.

CROIX (SAINTE-), ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons. 1378 h.

CROIX-PILE, *sf.* jeu de hasard au moyen d'une pièce de monnaie qu'on jette en l'air. On dit aussi *CROIX* et *PILE*, *CROIX* ou *PILE*.

CROMLECH [crom-'lek], *sm.* monument formé de pierres verticales disposées en cercle et attribué aux Celtes.

CROMOÏNE, *sm.* ensemble des tuyaux qui entrent dans un des jeux de l'orgue.

CROMWELL (OLIVIER), se fit remarquer dans le *long* *parlement* par ses discours contre Charles I^{er}. Quand la guerre éclata, il leva à ses frais un régiment, et remporta plusieurs victoires (1645) qui amenèrent la ruine du parti royaliste. Il signa l'arrêt de mort de Charles I^{er} (1649), et, s'appuyant sur l'armée, il gouverna sous le titre de *Protecteur*. Il organisa avec génie les finances, l'armée, les tribunaux, et c'est de son protectorat que date la grandeur maritime de l'Angleterre. Il m. en 1658. — Son fils Richard lui succéda; il abdiqua bientôt et m. en 1712.

CRONSTADT, ville de la Russie d'Europe, à 25 kil. de Saint-Petersbourg; citadelle et port militaire. 42 603 h.

• **CROQUADE**, *sf.* croquis fait à la hâte.
CROQUANT, *sm.* homme sans consistance, sans valeur (vx).

CROQUANT, ANTE, *adj.* qui croque sous la dent. — *sf.* tourte croquante.

CROQUE AU SEL (A LA), *loc. adv.* sans autre assaisonnement que du sel (fam.).

• **CROQUEBOUCHE**, *sm.* sorte de pâtisserie croquante.

CROQUE-MITAINNE, *sm.* être imaginaire, et dont on fait peur aux enfants. — : *Au pl.* des croque-mitaines.

CROQUE-MORT, *sm.* homme chargé de transporter les morts. — : *Au pl.* des croque-morts.

CROQUE-NOTE ou **CROQUE-SOL**, *sm.* musicien sans talent, sans mérite.

CROQUER, *vn.* faire du bruit sous la dent : *ces dragées croquent*. — *va.* manger des choses qui croquent : *croquer des pratiques*; dévorer; faire un croquis à la hâte.

CROQUET [kro-ké], *sm.* sorte de pâtisserie sèche et très dure.

CROQUETTE, *sf.* boulette de pâte, de riz, etc., que l'on a fait frire.

• **CROQUEUR, EUSE**, *s.* celui, celle qui croque quelque chose : *le veau, ce croqueur de poulets*.

CROQUIGNOLE, *sf.* chiquenaude; sorte de pâtisserie sèche.

CROQUIS [kro-ki], *sm.* esquisse rapide; première idée jetée sur le papier.

CROSSE, *sf.* (has l. *crossa*, de *croix*, croix),

bâton pastoral des évêques (*fig.*); partie recourbée d'une canne; bâton recourbé pour chasser une balle; partie qui termine le bois d'un fusil, d'un pistolet. (Voy. *fig. syn.*, p. 998.)

CROSSÉ, ÈE, adj. qui a droit de porter la crosse: *abbé crossé*.

CROSSER, va. et n. pousser une balle, une pierre avec une crosse. — Fig. traiter avec le plus grand mépris : *c'est un homme à crosser*.

CROSSETTE, *sf.* branche de vigne ou de figuier, qui sert à faire une bouture.

CROSSEUR, *sm.* celui qui joue à la crosse.

CROTALÉ, *sm.* (g. *krotalon*, grelot), sorte de cliquette (antiq.); genre de serpents auquel appartient le serpent à sonnettes (*fig.*).

CROTON, *sm.* plante dont les graines fournissent l'huile de croton (bot.).

CROTTE, *sf.* boue des rues, des chemins; flente de certains animaux.

CROTTÉ, ÈE, adj. sali par la crotte. — Fig. qui a l'air misérable et sale : *poète crotté*.

CROTTER, va. salir avec de la crotte. — *SE CROTTER, vpp.* se salir avec la crotte.

CROTTIN, *sm.* excrément de certains animaux, particulièrement du cheval.

CROULANT, ANTE, adj. qui croule, qui est prêt à crouler.

CROULEMENT, *sm.* action de crouler.

CROULER, vn. s'affaisser avec fracas : *l'édifice croule*; au fig. *cet empire croule*.

CROULIER, ÈRE, adj. qui enfonce sous les pieds : *terre croulière*.

CROUP [croupe], *sm.* sorte d'angina (méd.).

CROUPE, *sf.* saut que fait un cheval en troussant les jambes de derrière sous le ventre.

• **CROUPAL, ALE, adj.** qui a le caractère du croup (méd.).

CROUPE, *sf.* partie de derrière de certains animaux, surtout des chevaux; sommet d'une montagne.

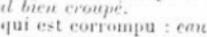
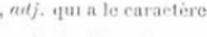
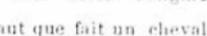
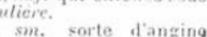
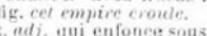
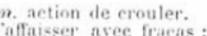
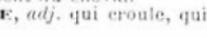
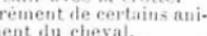
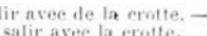
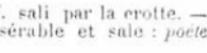
CROUPE, ÈE, adj. qui a la croupe de telle manière : *cheval bien croupé*.

CROUPI, ÈE, adj. qui est corrompu : *cau croupi*.

CROUPIER, sm. associé au jeu avec celui qui tient les cartes ou les dés; intéressé dans une entreprise de finance.

CROUPIÈRE, *sf.* partie du harnais qui passe sous la queue du cheval et se rattache à la selle (*fig.*). — Fig.

TAILLER DES CROUPIÈRES À QUELQU'UN, lui susciter des embarras.



CRUPIOX, *sm.* partie du corps d'un oiseau où tiennent les plumes de la queue. — Dans l'hist. d'Angleterre, nom du parlement qui fit la guerre à Charles 1^{er} et qui fut dissous par Cromwell.

CRUPIR, *vn.* se dit des eaux qui se corrompent faute de mouvement, des matières qui pourrissent en séjournant dans l'eau, des enfants et des malades qu'on néglige de changer. — Fig. vivre dans un état honteux : *croupir dans l'oïseté*.

CRUPOISSANT, *ANTE*, *adj.* qui croupit : *l'eau croupissante du marais*.

CRUPOISSEMENT, *sm.* état de ce qui croupit.

CRUSTILLANT, *ANTE*, *adj.* qui croque sous la dent comme de la croûte.

CRUSTILLE, *sf.* petite croûte de pain.

CRUSTILLER, *vn.* manger des croûtilles pour boire après le repas.

CRUSTILLEUSEMENT, *adv.* d'une manière plaisante, trop libre.

CRUSTILLEUX, *EUSE*, *adj.* plaisant, leste, graveleux : *histoire crustillenne*.

CRÔTE, *sf.* (l. *crusta*), partie extérieure du pain ou du gâteau durcie par la cuisson ; tout ce qui s'attache sur quelque chose et s'y durcit : *il s'est formé une croûte au fond de la bouteille*; mauvais tableau.

CRÔTELETTE, *sf.* petite croûte.

CRÔTON, *sm.* morceau de croûte de pain ; petit morceau de pain frit. — Fig. mauvais peintre : *homme arriéré*.

CRUY, ancienne maison de France qui a fourni des cardinaux, un maréchal de France, des généraux et des ambassadeurs.

CRUYABLE, *adj.* 2 g. qui peut ou qui doit être cru : *ce que vous dites est croyable*.

CRUYANCE, *sf.* pleine conviction ; action d'ajouter foi : *j'ai croyance en vous*; opinion : *cela passe toute croyance*; foi religieuse.

CRUYANT, *ANTE*, *adj.* et *s.* qui croit ce que la religion enseigne.

CRUZZON, *ch.-l.* de c. (Finistère), arr. de Châteaulin. 8 340 h.

CRU, *sm.* accroissement : *voilà le cru de l'année*; terroir qui fournit des produits agricoles, surtout du vin. — Vin de cru, fait dans l'endroit même où on le consomme. — Fig. invention : *dire une histoire de son cru*.

CRU, *UE*, *adj.* (l. *crudus*), qui n'est pas cuit ; qui n'est point préparé : *cuir cru*; difficile à digérer. — Fig. choquant, dur ; libre, peu décent ; informé. — Eau *cru*, qui ne dissout pas le savon et ne cuit pas les légumes. — Tox *cru*, qui ne fond pas avec le ton qui l'avoiisine (peint.).

CRUATÉ, *sf.* (l. *crudelitas*), férocité, action cruelle. — Fig. acte rigoureux, injuste.

CRUCHE, *sf.* (all. *Krug*), vase en poterie à large panse (fig.). — Fig. personne stupide.

CRUCHÉE, *sf.* quantité de liquide que contient une cruche.

CRUCHON, *sm.* petite cruche ; son contenu : *un cruchon de bière*.

CRUCIAL, *ALE*, *adj.* qui est fait en croix : *incision cruciale*.

CRUCIFÈRE, *adj.* et *s.* se dit des fleurs

dont la corolle a quatre pétales en croix (fig.).

CRUCIFIÉ, *ÉE*, *adj.* mis en croix.

CRUCIFIEMENT ou **CRUCIFIXION**, *sm.* action de crucifier ; supplice de la croix ; tableau qui représente J.-C. sur la croix.

CRUCIFIER, *va.* (l. *crucifigere*), attacher à une croix.

CRUCIFIX [ru-si-fi], *sm.* représentation de Jésus-Christ attaché à la croix.

CRUCIFORME, *adj.* 2 g.

qui est en forme de croix.

CRUDITÉ, *sf.* (l. *cruditas*), état de ce qui est cru : *la crudité des fruits*; aliments crus : *manger des crudités*; effet des tons crus (peint.). — Fig. expression trop libre : *dire des crudités*.

CRUE, *sf.* élévation dans le niveau des eaux d'une rivière ; croissance : *cet enfant n'a pas pris toute sa crue*.

CRUEL, *ELLE*, *adj.* (l. *crudelis*), inhumain, impitoyable ; *homme cruel*; qui denote la cruauté : *ordre cruel*; douloureux : *peine cruelle*; rigoureux : *destin cruel*. — *s.* personne sévère, impitoyable.

CRUELLEMENT, *adv.* d'une manière cruelle, avec cruauté.

CRUMENT, *adv.* d'une manière dure, sans ménagement : *dire crument une chose*.

CRURAL, *ALE*, *adj.* (l. *cruralis*), qui appartient à la cuisse : *muscles cruraux*.

CRUSCA (ACADÉMIE DE LA), académie établie à Florence en 1582, pour le perfectionnement de la langue italienne.

CRUSELLES, *ch.-l.* de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien. 1 812 h.

CRUSSOL (JACQUES DE), duc d'Uzès, maréchal de France, m. 1584.

CRUSTACÉ, *ÉE*, *adj.* (l. *crusta*, croûte), se dit des animaux recouverts d'une enveloppe dure, comme l'écrevisse. — *sm. pl.* nom d'une classe comprenant tous ces animaux.

CRUZADE, *sf.* monnaie d'or des Portugais, valant 3 fr. 30 c. ; les cruzades neuves qui sont d'argent valent 2 fr. 94 c.

CRUZY-LE-CHÂTEL, *ch.-l.* de c. (Yonne), arr. de Tonnerre, 772 h.

CRYPTE, *sf.* (g. *krypté*), souterrain où l'on enterrait les morts dans certaines églises ; chapelle souterraine.

CRYPTOGAME, *adj.* 2 g. (g. *kryptos*, caché ; *gamos*, mariage), se dit des plantes dans lesquelles les organes de la fructification ne sont pas apparents (champignons, fougère). — *sf.* plante cryptogame.

CRYPTOGAMIE, *sf.* classe des plantes cryptogames.

CRYPTOGRAPHIE, *sf.* (g. *kryptos*, caché ; *grapho*, j'écris), art d'écrire au moyen de signes conventionnels et secrets.

CRYSTAL, et dérivés, voy. **CRYSTAL**, etc.

CTÉSIAS, médecin et historien grec, vers 400 avant Jésus-Christ.

CTÉSIPHON, architecte grec qui traça le temple de Diane à Ephèse (550 av. J.-C.). — Athénien en faveur duquel Démosthène prononça son discours *Sur la Couronne*.

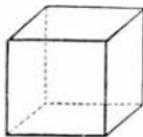
CUBA (ILE DE), la plus considérable des



Antilles. 1 631 637 hab. Cap. la Havane. Appartient aux Etats-Unis.

CUBAGE, *sm.* ou **CUBATURE**, *sf.* action de cuber; méthode pour cuber, quantité d'unités cubiques que renferme un volume donné.

CUBE, *sm.* (l. *cubus*), corps solide à six faces qui sont des carrés égaux entre eux (*fig.*): les *dés* ont la forme du cube; produit du carré d'un nombre multiplié par ce nombre.—Même cube, mesure équivalant au volume d'un cube dont chaque face a un metre de côté.



CUBER, *va.* évaluer le nombre d'unités cubiques que renferme un volume donné; élever au cube (geom.).

CUBIQUE, *adj.* 2 *g.* qui appartient au cube; qui en a la mesure.

CUBITAL, **ALE**, *adj.* (l. *cubitalis*), qui appartient au coude: *muscles cubitaux*.

CUBITUS, *sm.* (l. *cubitus*), le plus gros des os de l'avant-bras dont l'extrémité supérieure forme le coude (anat.).

CUCURBITACÉE, *adj. f.* (l. *cucurbita*, courge), se dit des plantes à tiges rampantes, telles que courge, melon, etc.—*sf. pl.* famille de plantes dont la courge est le type.

CUCURBITE, *sf.* partie de l'alambic où l'on met les matières à distiller.

CUÉILLAGE, *sm.* et **CUÉILLE**, *sf.* action de cueillir; saison où l'on cueille les fruits.

CUÉILLETTE, *sf.* récolte des fruits de certains arbres: la *cuéillette des pommes*.

CUÉILLIR [keu-yr], *va.* (l. *colligere*), détacher des fruits, des fleurs de la tige.—Se *cuéillir*, *vpr.* être cueilli.—Je *cuéille*: je *cuéillais*; je *cuéillis*; je *cuéillerais*; *cuéille*, *cuéillons*, *cuéillez*; que *cuéille*; que *je cuéillisse*; *cuéillant*; *cuéilli*, *je*.

CUÉILLOIR [keuilloir], *sm.* panier où l'on met la cuéillette; instrument pourcuéillir.

CUERS, *ch.-l.* de c. (Var), arr. de Toulon. 3 383 h.

CUIDER, *va.* croire, penser (vx).

CUILLER (on prononce et on écrit quelquefois **CUILLÈRE**),



sf. (l. *cochlear*), ustensile pour manger le potage et les aliments peu consistants (*fig.*); tout ustensile en forme de cuiller.

CUILLERÉE, *sf.* quantité contenue dans une cuiller.

CUILLERON, *sm.* la partie creuse d'une cuiller.

CUIR, *sm.* (l. *corium*), peau épaisse de certains animaux; peau corroyée; peau de l'homme; faute de langage qui consiste à prononcer à la fin des mots un r pour un s: *j'étais à la maison*, ou à faire une liaison où il n'en faut pas: *j'ai-z-été*.—Cuir de Russie, cuir que les Russes préparent et teignent avec le santal odorant.—Cuir de laine, étoffe de laine très forte.

CUIRASSE, *sf.* armure de fer qui couvre le dos et la poitrine (*fig.*); revêtement osseux de certains animaux; revêtement en fer qui protège les navires contre l'action du boulet*.



CUIRASSE, **ÉE**, *adj.* qui a une cuirasse.—*Fig.* dont l'âme est endurcie.

CUIRASSER, *va.* revêtir d'une cuirasse.—Se *cuirasser*, *vpr.* se revêtir d'une cuirasse.—*Fig.* s'armer, se mettre en garde contre.

CUIRASSIER, *sm.* cavalier portant un casque et une cuirasse. C'est en 1666 que furent formés les premiers régiments de cuirassiers.

CUIRE, *va.* (l. *coquere*), préparer des aliments par le moyen du feu: *cuire du pain*; amener à cuisson, à maturité.—*va.* devenir cuit: *il faut que la viande cuise*; causer une douleur brûlante: *la main me cuit*.—Se *cuire*, *vpr.* devenir cuit (c. délaire).

CUISANT, **ANTE**, *adj.* qui cause une douleur aiguë, une peine vive.

CUISEAUX, *ch.-l.* de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans. 1 532 h.

CUISERY, *ch.-l.* de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans. 1 563 h.

CUISINE, *sf.* (l. *coquina*), lieu où l'on apprête les aliments; art d'apprêter les mets; le personnel de la cuisine; l'ordinaire d'une maison, la chère qu'on y fait.

CUISINER, *va.* faire la cuisine.

CUISINIER, **ÈRE**, *s.* celui, celle qui fait la cuisine.

CUISINÈRE, *sf.* ustensile de cuisine pour faire rôtir les viandes (*fig.*).



CUISSARD, *sm.* partie de l'armure qui couvrait les cuisses (*fig.*).

CUISSE, *sf.* (l. *coxa*), partie du corps depuis la hanche jusqu'au jarret.



CUISSE-MADAME, *sf.* sorte de poire.—*Au pl.* des cuisses-madame.

CUISSON, *sf.* action de cuire; état de ce qui est cuit; douleur vive et piquante.

CUISSOT, *sm.* cuisse de cerf, de chevreuil séparée du corps de l'animal.

CUISTRE, *sm.* valet de collège (vx).—*Fig.* homme pédant et grossier.

CUITE, *sf.* action de cuire la chaux, les briques, etc.; le contenu du four: *toute la cuite est perdue*.

CUIVRAGE, *sm.* action de cuivrer.

CUIVRE, *sm.* (l. *cuprum*), métal rougeâtre moins dur que le fer; planche gravée sur cuivre.—*Pl.* instruments de cuivre (mus.).

CUIVRÉ, **ÉE**, *adj.* qui a la couleur du cuivre: *teint cuivré*.

CUIVRER, *va.* revêtir de feuilles de cuivre.—Se *cuivrer*, *vpr.* prendre la couleur du cuivre.

CUJAS (JACOUES), célèbre juriconsulte, né à Toulouse (1522-1590), fut le plus habile commentateur du droit romain.

CUJAVIE ou **CUJAVIE**, ancienne province de Pologne. Les évêques catholiques de Wladislaw sont encore appelés évêques de Cujavie.

CULASSE, *sf.* partie de derrière d'une arme à feu. (Voy. *fg. syn.*, p. 998.)

* Voy. *fg. syn.*, p. 1005.
** Voy. *fg. syn.*, p. 1007.

CUL-BLANC, *sm.* espèce de bécassine et d'hirondelle. — *Au pl.* des culs-blancs.

CULBUTE, *sf.* saut en tournant sur soi-même; chute dangereuse. — *Fig.* FAIRE LA CULBUTE, tomber dans la disgrâce.

CULBUTER, *va.* renverser. — *Fig.* ruiner quelqu'un. — *vn.* tomber, se ruiner.

CULBUTIS, *sm.* amas confus de choses culbutées, en désordre (fam.).

CUL DE BASSE-FOSSE, *sm.* cachot souterrain.

CUL-DE-FOUR, *sm.* voûte sphérique. — *Au pl.* des culs-de-four (archit.).

CUL-DE-JATTE, *sm.* personne estropiée qui ne peut faire usage de ses jambes. — *Au pl.* des culs-de-jatte.

CUL-DE-LAMPE, *sm.* ornement d'architecture qui ressemble au dessous d'une lampe d'église (*fig.*); sorte de vignette à la fin d'un livre. — *Au pl.* des culs-de-lampe.

CUL-DE-SAC, *sm.* rue sans issue (ou dit aussi impasse). — *Au pl.* des culs-de-sac.

CULÉE, *sf.* massif de pierres qui soutient la voûte des dernières arches d'un pont.

CULER, *va.* aller en arrière (mar.).

CULIÈRE, *sf.* sangle de cuir qu'on attache au derrière d'un cheval pour maintenir le harnais; pierre creuse qui reçoit les eaux et les conduit dans le ruisseau.

CULINAIRE, *adj.* 2 g. (l. *culinarius*), qui a rapport à la cuisine: *art culinaire*.

CULLODEN, village d'Ecosse où fut gagnée par le duc de Cumberland sur le prétendant Charles-Edouard, fils de Jacques III (1746), une bataille qui anéantit les espérances des Stuarts.

CULMINANT, ANTE, *adj.* (l. *culmen*, sommet), qui est le plus élevé. — *Poix culminant*, la partie la plus élevée; au *fig.* le plus haut degré.

CULMINATION, *sf.* moment où un astre atteint son point le plus élevé (astr.).

CULMINER, *va.* atteindre son point culminant (astr.).

CULOT, *sm.* résidu métallique qui se trouve au fond du creuset après la fusion; résidu noirâtre qui s'amasse au fond d'une pipe; l'oiseau le dernier éclos d'une couvée; se dit aussi du dernier-né des autres animaux.

CULOTTE, *sf.* partie du vêtement des hommes, depuis la ceinture jusqu'aux genoux; partie de la ceisse du bouff. — *Fig.* CETTE FEMME PORTE LA CULOTTE, elle est plus maîtresse que son mari.

CULOTTER, *va.* mettre une enlote à quelqu'un. — *vn.* faire des enlottes: *ce tailleur culotte bien*. — *SE CULOTTER*, *vpr.* mettre sa enlote.

CULOTIER, *sm.* celui qui fait et qui vend des enlottes de peau, des gants, des guêtres de cuir, etc.

CULPABILITÉ, *sf.* (l. *culpa*, faute), état de celui qui est coupable, ou réputé coupable: *sa culpabilité est prouvée*.

CULTE, *sm.* (l. *cultus*) honneur qu'on rend à Dieu: *le culte divin*; idolâtrie ou honneur qu'on rendait aux faux dieux: *le culte des idoles*; religion: *changer de culte*; admiration: *avoir un culte pour Homère*; vénération profonde: *il a voué à sa mère*

un véritable culte; étude passionnée: *le culte de la poésie*. — *SE VOUER AU CULT DES MUSES*, s'adonner aux lettres, à la poésie.

CULTIVABLE, *adj.* 2 g. qui est susceptible de culture.

CULTIVATEUR, *TRICE*, *s.* celui, celle qui cultive la terre ou qui est à la tête d'une exploitation agricole. — *Adjectif*: *toi peuple cultivateur*.

CULTIVÉ, ÉE, *adj.* mis en culture. — *Fig.* orné, instruit: *esprit cultivé*.

CULTIVER, *va.* rendre la terre fertile, améliorer ses productions: *cultiver son jardin*. — *Fig.* s'adonner à: *cultiver les lettres*; entretenir: *cultiver l'amitié de quelqu'un*; perfectionner: *cultiver sa mémoire*.

CULTURE, *sf.* (l. *cultura*) action de cultiver: *la culture du blé*; mode d'exploitation du sol: *culture maraîchère*; terrain cultivé: *des cultures en bon état*; soins que l'on prend pour perfectionner des productions qui ne viennent pas de la terre: *la culture des abeilles*. — *Fig.* instruction, éducation: *esprit sans culture*.

CUMBERLAND, comté du nord de l'Angleterre. 266 550 h. Capit. *Carlisle*.

CUMES, ville de Campanie, la plus ancienne des colonies grecques d'Italie, près du cap Misène; c'est là que résidait la fameuse sibylle de Cumes.

CUMIN, *sm.* plante ombellifère dont les graines servent pour aromatiser (botan.) (*fig.*).

CUMUL, *sm.* action de cumuler; jouissance simultanée de plusieurs emplois: *loi sur le cumul*.

CUMULATIF, IVE, *adj.* qui se fait par accumulation: *droit cumulatif* (jurisp.).

CUMULATIVEMENT, *adv.* par accumulation, avec cumul, à la fois.

CUMULER, *va.* (l. *cumulare*), assembler: *cumuler des droits*; occuper plusieurs emplois et recevoir plusieurs traitements.

CUNAXA, village de la Babylonie, sur l'Euphrate; célèbre par la défaite et la mort de Cyrus le Jeune, suivies de la retraite des Dix mille (501 av. J.-C.).

CUNÉIFORME, *adj.* (l. *cuneus*, coin; *forma*, forme), qui a la forme d'un coin. — *Écriture CUNÉIFORME*, écriture des Assyriens, des Médes et des Perses formée de figures en fer de lance.

CUNHAT, *ch.-l.* de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert. 2 813 h.

CUPIDE, *adj.* 2 g. (l. *cupidus*), qui a de la cupidité.

CUPIDEMENT, *adv.* d'une manière cupide.

CUPIDITÉ, *sf.* (l. *cupiditas*), désir immodéré des richesses; convoitise.

CUPIDON, un des noms de l'Amour, fils de Mars et de Vénus (myth.). — *sm.* homme qui se croit beau et qui fait l'aimable.

CUPULAIRE, *adj.* 2 g. qui a la forme d'une petite coupe.

CUPULE, *sf.* (l. *cupula*, petite coupe), petit godet formant la base de certains fruits, comme le gland (bot.) (*fig.*)



CUQ-TOULZA, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Lavaur. 1004 h.

: **CURABILITÉ**, *sf.* qualité de ce qui est curable.

CURABLE, *adj.* 2 g. qui peut être guéri.
CURACAO [ku-ra-so], l'une des petites Antilles, appart. aux Hollandais. 47889 h. — *sm.* liqueur des Antilles faite avec de l'eau-de-vie et des écorces d'orange.

CURAGE, *sm.* action de curer, d'enlever la vase; plante appelée poivre d'eau.

CURARE, *sm.* poison avec lequel les sauvages empoisonnent leurs fleches.

CURATELLE, *sf.* charge de curateur.
CURATEUR, **TRICE**, *s.* (l. *curator*), celui, celle qui administre le bien d'un mineur, d'un interdit, etc.

CURATIF, **IVE**, *adj.* qui concerne, qui a pour but la guérison d'une maladie: *moyens curatifs*. — *sm.* un curatif.

CURATION, *sf.* (l. *curatio*), traitement d'une maladie, d'une plaie (méd.).

CURCUMA,

sm. safran des Indes (botan.)

(fig.).

CURE, *sf.* (l. *cura*, soin), soin, souci: *il n'a cure de rien* (vx); guérison d'une maladie, à la suite d'un traitement: *cure difficile*; fonction ecclésiastique à laquelle est attachée la direction spirituelle d'une paroisse: *obtenir une cure*; territoire dans l'étendue duquel exerce le cure; demeure du curé.

CURÉ, *sm.* (bas lat. *curatus*), prêtre pourvu d'une cure.

CURE-DENT, *sm.* instrument pointu dont on se sert pour ôter ce qui s'est introduit entre les dents. — *Au pl.* des cure-dents.

CURÉE, *sf.* pâture qu'on donne aux chiens de chasse en leur abandonnant une partie de la bête. — Fig. recherche avide des places, du gain.

CURE-MÔLE, *sm.* machine servant à curer un port. — *Au pl.* des cure-môles.

CURE-OREILLE, *sm.* instrument dont on se sert pour nettoyer les oreilles. — *Au pl.* des cure-oreilles.

CURER, *va.* (l. *curare*), enlever des immondices accumulées: *curer un puits*. — *vpr.* SE CURER LES DENTS, LES OREILLES, les nettoyer.

CURES, capit. des Sabins, près du Tibre.

: **CURÈTE**, *sm.* prêtre de Cylèle.

CUREUR, *sm.* celui qui cure les puits.

CURIACES, famille d'Albe illustrée par les trois jeunes guerriers qui combattirent pour leur patrie contre trois jeunes Romains, les *Horaces*, et qui furent vaincus.

CURIAL, **ALE**, *adj.* qui concerne une cure: un curé: *droits curiaux*.

CURIALE, *sm.* (l. *curialis*), membre de la curie d'une ville de l'empire romain.

: **CURIATE**, *adj.* 2 g. qui se compose de la réunion des curies: *comices curiates*; qui est voté par les curies: *loi curiate*.

CURIE, *sf.* (l. *curia*), division de la tribu chez les Romains. Romulus divisa les ci-

toyens en trois tribus, et chaque tribu en dix curies. Chaque curie avait un prêtre appelé *curion*. Plus tard le nombre des tribus fut porté à trente-cinq; mais les curies restèrent fixées à trente. — Lieu où s'assemblait le sénat romain; sénat des villes municipales.

CURIEUSEMENT, *adv.* avec curiosité, avec soin: *observer curieusement*.

CURIEUX, **EUSE**, *adj.* (l. *curiosus*), qui a une grande envie de voir, de savoir: un *homme curieux*; rare, propre à exciter la curiosité: *objet curieux*. — *s.* celui, celle qui a de la curiosité, indiscret: *c'est un curieux*. — *sm.* ce qu'il y a de remarquable: *le curieux de l'affaire*.

CURION, *sm.* (l. *curio*), prêtre institué par Romulus pour présider aux fêtes de chaque curie.

CURIOSITÉ, *sf.* (l. *curiositas*), penchant à voir, à savoir, à connaître: *une louable curiosité*; indiscrétion, espionnage: *sa curiosité lui aliène tous ses amis*. — *Pl.* choses rares: *un cabinet de curiosités*.

CURIUS DENTATUS, Romain célèbre par son courage et sa frugalité. Il fut trois fois consul. Vainqueur des Samnites, et de Pyrrhus, roi d'Épire, il jouit deux fois des honneurs du triomphe (290 à 274 av. J.-C.).

: **CURRENTÉ CALAMO**, *loc. adv.* tirée du latin et signifiant: *au courant de la plume*; *c.-à-d.* écrit à la hâte, sans réflexion.

: **CURSEUR**, *sm.* (l. *cursor*), fil mobile du micromètre pour mesurer le disque apparent d'un astre (astr.); petit corps qui glisse dans une coulisse pratiquée au milieu d'une règle, d'un compas (geom.).

CURSIF, **IVE**, *adj.* (l. *cursum*, à la hâte), qu'on écrit rapidement: *caractères cursifs*. — *sf.* écriture courante: *la cursive*.

CURULE, *adj.* 2 g. (l. *curulis*), se dit de la chaise d'ivoire à l'usage de certains magistrats romains et des magistrats qui avaient droit de se servir de cette chaise.

CURVILIGNE, *adj.* 2 g. (l. *curvus*, courbe, et *ligne*), qui est formé de lignes courbes: *figure curviligne* (geom.).

CUSCUTE, *sf.* plante de la fam. des convolvulacées, qui s'enroule autour des plantes et les fait périr (bot.) (fig.).

CUSSET, ch.-l. de c. (Allier), arr. de la Palisse. 6441 h.

CUSTINE (PHILIPPE, comte DE), général français (1740 - 1793), commanda un corps d'armée sur le Rhin (1792); accusé d'avoir mal défendu Mayence contre les Prussiens, il fut condamné à mort.

CUSTODE, *sf.* (l. *custos*), rideau (vx); pavillon qui couvre le saint ciboire; rideaux qui, dans certaines églises, servent d'ornements au maître-autel. — *sm.* supérieur de certains ordres religieux; officier qui était chargé, à Rome, de veiller à ce qu'il n'y eût point de fraude dans les élections.

CUSTODI-NOS, *sm.* (m. l. qui signifient *garde-nous*), celui qui était chargé d'un bénéfice à la condition de le rendre au titulaire dans un certain temps.



CUTANÉ, ÉE, adj. (*l. cutis*, peau), qui appartient à la peau : *maladie cutanée* (méd.).

CUTICULE, sf. (*l. cuticula*), petite peau très mince, épiderme (anat.).

CUTTER (on prononce et quelques-uns écrivent **COTRE**), *sm.* petit navire de guerre à un seul mât. — Au pl. des cutters.

CUVAGE, sm. action de cuver le vin. — endroit où l'on met les cuves.

CUVE, sf. (*l. cupa*), vaisseau pour recevoir la vendange, fabriquer la bière, etc. (fig.).

CUVEAU, sm. petite cuve.

CUVÉE, sf. ce que contient une cuve.

CUVELAGE, sm. ensemble des matériaux qui servent à garnir l'intérieur d'un puits de mine : action d'introduire un tube dans un puits artésien.

CUVELER, va. revêtir de planches les parois d'un puits, d'une mine, pour empêcher les éboulements (c. amoneeler).

CUVELLEMENT, sm. action de cuveler un puits de mine.

CUVER, va. fermenter dans la cuve (se dit du vin). — *va. cuver son vin*, dormir après avoir bu avec excès (pop.).

CUVETTE, sf. vase pour se laver : petit vase qui est à la partie inférieure du tube d'un baromètre; espèce d'entonnoir de plomb qui reçoit l'eau qui coule d'un toit; petit fossé d'irrigation; plaque de métal qui couvre le mouvement d'une montre.

CUVIER, sm. cuve pour la lessive.

CUVIER (Georges), célèbre naturaliste français, a laissé d'importants travaux (1769-1832). — Son frère Frédéric a publié plusieurs ouvrages d'hist. nat. (1773-1838).

CUZCO, ch.-l. du dép. de ce nom (Pérou), anc. capitale des Incas, 22 000 h.

CYANHYDRIQUE (ACIDE), nom savant de l'acide prussique.

CYANOGENE, sm. (*g. κυανός*, bleu; *γεννάω*, je produis), gaz incolore, un des principes constituants du bleu de Prusse (chim.).

CYANURE, sm. combinaison du cyanogène avec un corps simple (chim.).

CYAXARE, roi des Mèdes et des Perses (615-595 av. J.-C.), détruisit Ninive. — **CYAXARE II** (560-536 av. J.-C.), confia le commandement de ses armées à Cyrus, son neveu.

CYBELE, déesse de la terre, fille du Ciel et femme de Saturne, fut mère de Jupiter, de Junon, de Neptune, etc. (myth.).

CYCLADES, groupe d'îles de l'Archipel.

CYCLAMEN [*si-klamène*], *sm.* (*l. cyclamen*),

plante à feuilles arrondies (fig.), vulgairement appelée *pain-de-pourceau* (bot.).

CYCLE, sm. (*g. κύκλος*, cercle), période, révolution d'un certain nombre d'années à la fin de laquelle les phénomènes astronomiques doivent se représenter dans le même ordre (astr.); ensemble des poèmes

grecs des temps héroïques; ensemble de poèmes qui se rapportent à une même époque.

CYCLE LUNAIRE, période de dix-neuf années, à l'expiration de laquelle les phases de la lune se trouvent aux mêmes époques, parce que le soleil et la lune sont alors, par rapport à la terre, dans la même position que dix-neuf ans auparavant. Le cycle lunaire est dû à l'astronome Méton (432 av. J.-C.) qui le proposa aux jeux Olympiques. Les Grecs l'acueillirent avec enthousiasme et le firent graver en lettres d'or, d'où lui est venue la dénomination de *nombre d'or*. Le dernier cycle lunaire a commencé le 1^{er} janvier 1881.

CYCLE SOLAIRE, période de vingt-huit années, à l'expiration de laquelle l'année recommence par les mêmes jours. On détermine les jours de la semaine à l'aide des sept premières lettres de l'alphabet que l'on place vis-à-vis les jours du mois et que l'on nomme *lettres dominicales*. Après le cycle solaire, les lettres dominicales se retrouvent dans le même ordre qu'auparavant. L'ère chrétienne ayant commencé la dixième année du cycle solaire, si l'on veut connaître le numéro du cycle d'une année, il faut en augmenter le millésime de 9 et diviser par 28. Ainsi 1858 et 9 font 1867. Cette somme divisée par 28 donne 66 au quotient et 19 pour reste. L'année 1858 est ainsi la dix-neuvième du soixante-sixième cycle solaire.

CYCLIQUE, adj. 2 g. qui se rapporte à un cycle : *année cyclique*. — **POÈTES CYCLIQUES**, nom donné à une série de poètes antérieurs à Homère qui ont versifié sans rien écrire. Ces poésies se transmissent par la tradition orale de siècle en siècle et furent, dit-on, la source où puisa Homère pour composer l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

CYCLOÏDE, sf. (*g. κυκλοειδής*), courbe produite par un point de la circonférence d'un cercle qui roule sur un plan, comme la roue d'une voiture (geom.).

CYCLOSE, sf. ou sm. (*g. κύκλος*, cercle), tempête qui se déchaîne sur mer ou sur terre et qui renverse tout en tournant sur elle-même.

CYCLOPE, sm. (*g. κύκλωπς*), nom de géants fabuleux, qui n'avaient qu'un œil rond au milieu du front; ils travaillaient sous les ordres de Vulcain à forger la foudre de Jupiter. Ils furent tous percés de fleches par Apollon, qui vengea ainsi la mort d'Esculape, son fils, tué par la foudre (myth.). — Suivant l'histoire, les Cyclopes furent les premiers habitants de la Sicile. On leur attribue des constructions dites *cyclopiennes*, dont on trouve encore quelques vestiges en Italie et en Grèce.

CYCLOPÉEN, ENNE, adj. qui a rapport aux Cyclopes. — **CONSTRUCTION CYCLOPÉENNE**, voy. **CYCLOPE**.

CYDNUS, rivière de Cilicie, dans laquelle Alexandre le Grand se baigna tout en sueur et faillit perdre la vie (333 av. J.-C.); l'empereur Frédéric Barberousse s'y noya (1190).

CYGNE, sm. (*l. cygnus*), oiseau palmipède aquatique du genre de l'oie (fig.); constella-



tion. — Fig. se dit d'un poète, d'un orateur, d'un artiste illustre : *le cygne de Mantoue*, Virgile; *le cygne de Cambrai*, Fénelon.

• **CYLINDRAGE**, *sm.* action de cylindrer.

• **CYLINDRE**, *sm.* (g. *kylindros*), corps de figure longue et ronde, et d'égal grosseur partout; figure géométrique de cette forme (fig.); vase de métal qu'on remplit de braise pour chauffer l'eau d'un bain; rouleau pour écraser les moites de terre, aplanir les allées.

• **CYLINDRER**, *vt.* donner la forme d'un cylindre; faire passer au cylindre.

• **CYLINDRIQUE**, *adj.* 2 g. qui a la forme d'un cylindre.

• **CYLINDRIQUEMENT**, *adv.* en forme de cylindre.

• **CYMAISE** ou **CIMAISE**, *sf.* (l. *cymatium*), moulure qui forme la partie supérieure d'une corniche. (Voy. fig. *cym.*, p. 1063.)

• **CYMBALAIRE**, *sf.* espèce de mufler (bot.).

• **CYMBALE**, *sf.* (g. *kymbalon*), instrument de musique formé de deux plateaux en métal que l'on frappe l'un contre l'autre (fig.).

• **CYMBALIER**, *sm.* celui qui joue des cymbales.

• **CYME**, voy. *CISME*.

• **CYMRIQUE**, voy. *KYMRIQUE*.

• **CYNANCIE**, *sf.* (g. *kynanché*), espèce d'angine (méd.).

• **CYNÉGÉTIQUE**, *adj.* 2 g.

(g. *kynégêtikos*), qui concerne la chasse et les chiens. — *sf.* art de la chasse.

• **CYNÉGIRE**, frère d'Eschyle. Après la bataille de Marathon, il retint un des vaisseaux des Perses avec ses deux mains, qui furent coupées l'une après l'autre, et s'efforça ensuite de l'arrêter avec ses dents.

• **CYNIPS**, *sm.* genre d'insectes hyménoptères qui se trouvent sur les chênes, les figuiers.

• **CYNIQUE**, *adj.* 2 g. et *sm.* (g. *kynikos*), se dit des philosophes grecs qui reconnaissent pour chef l'Athénien Antisthène; ils affectaient de braver les convenances. — Fig. contraire à la bienséance : *poème cynique*; obscène, impudent.

• **CYNIQUEMENT**, *adv.* d'une manière cynique.

• **CYNISME**, *sm.* (g. *kynismos*), doctrine des philosophes cyniques; impudence.

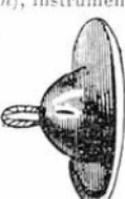
• **CYNOCÉPHALE**, *sm.* (g. *kynoképhalos*), à tête de chien), nom donné à une espèce de singe (fig.).

• **CYNOGLOSSE**, *sf.* (g. *kynoglôssos*), genre de plantes dont la feuille a la forme d'une langue de chien.

• **CYXOSURE**, *sf.* (g. *kynaxoura*), la petite Ourse, constellation voisine du pôle nord.

• **CYPÉRACÉES**, *sf. pl.* (l. *cyperus*, souchet), famille de plantes dont le souchet est le type (bot.).

• **CYPRE**, voy. *CYPRÈS*.



• **CYPRÈS**, *sm.* (l. *cypressus*), arbre toujours vert de la fam. des conifères (fig.). — Fig. symbole de la mort et du deuil.

• **CYPRIAQUE**, *adj.* 2 g. qui a rapport à Cypre ou à Vénus, déesse de Cypre.

• **CYPRIEN** (SAINT), l'un des principaux Pères de l'Église latine, évêque de Carthage en 248, souffrit le martyre en 258.

• **CYPRIEN** (SAINT), ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat, 2 064 h.

• **CYPRÈRE**, *sf.* lieu planté de cyprès.

• **CYPRIN**, *sm.* (l. *cyprius*), genre de poissons qui a pour type la carpe (zool.).

• **CYPRIOT**, **OTE**, *adj.* et *s.* habitant de l'île de Cypre ou de Chypre.

• **CYR** (SAINT), village du dép. de Seine-et-Oise, à 20 kil. de Paris. M^{me} de Maintenon y fonda, en 1686, le monastère de Saint-Louis où on élevait gratuitement 250 jeunes filles qui justifiaient de quatre degrés de noblesse du côté paternel. Cet établissement fut supprimé en 1793. Plus tard, Napoléon 1^{er} y transporta l'école militaire de Fontainebleau, puis Louis XVIII rétablit l'ancien monastère qui, en 1818, devint définitivement l'école spéciale militaire.

• **CYRÉNAÏQUE**, contrée de l'Afrique ancienne, faisait partie de la Libye extérieure, sur la Méditerranée, capit. *Cyrène*. La Cyrénaïque forme auj. le pays de Barchin, dans l'eyalet de Tripoli. — *adj.* 2 g. se dit d'une secte philosophique fondée à Cyrène par Aristippe (380 av. J.-C.); les *philosophes cyrénaïques* ou *s. les cyrénaïques*.

• **CYRIAQUE** (SAINT), patriarche de Constantinople, m. en 605.

• **CYRILLE** (SAINT), père de l'Église grecque, patriarche de Jérusalem (315-389). — **SAINT CYRILLE**, patriarche d'Alexandrie, m. en 444.

• **CYRILLIEN** ou **CYRILLIQUE**, *adj.* 2 g. se dit de l'alphabet formé par saint Cyrille, apôtre des Slaves, m. en 868, et qui est encore en usage en Russie, en Serbie, en Bulgarie.

• **CYROPÉDIE**, *sf.* (g. *Kyros*, Cyrus; *paideia*, instruction), ouvrage de Xénophon sur l'éducation et la vie de Cyrus.

• **CYRUS**, roi de Perse, fils de Cambyse et de Mandane, naquit vers 599 av. J.-C., commanda les armées de Cyaxare II, son oncle, roi des Mèdes, défait Crésus, roi de Lydie, à la bataille de Thymbrée (558). S'empara de presque toute l'Asie Mineure, prit Babylone, où régnaît Balthazar, et, à la mort de son oncle, hérita de ses États. — **CYRUS LE JEUNE**, fils de Darius Nothus, fut vaincu et tué à Cunaxa par Artaxerxès, son frère, qu'il voulait détrôner (401 av. J.-C.).

• **CYSOING**, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille. 3 379 h.

• **CYSTIQUE**, *adj.* 2 g. (g. *kystis*, vessie), qui a rapport à la vessie (méd.).

• **CYSTITE**, *sf.* inflammation de la vessie.

• **CYSTOTOME**, *sm.* (g. *kystis*, vessie; *tomé*, incision), instrument dont on se sert pour inciser la vessie (chir.).

• **CYSTOTOMIE**, *sf.* incision de la vessie, afin d'en extraire les calculs (chir.).

• **CYTHÈRE**, île de la Grèce ancienne, auj.



Cérigo, célèbre par son temple de Vénus; cette déesse, suivant la Fable, y aborda dans une conque de nacre.

CYTHÉRÉE, surnom donné à Vénus.

CYTISE, *sm.* (g. *kytisos*), arbrisseau à fleurs légumineuses, tel que le *faux ébénier* (fig.).

CYZICÈNE, *sm.* nom qu'on donnait, chez les Grecs, à une grande salle exposée au nord, et qui répondait au *cénacle* des Latins.



CZAR ou **TSAR**, *sm.* titre qu'on donne au souverain de Russie.

CZARINE ou **TSARINE**, *sf.* titre de l'impératrice de Russie.

CZAROWITZ ou **TSAROWITZ**, *sm.* fils du czar, héritier du trône.

CZARTORISKI, nom d'une famille noble de Lithuanie, issue de la maison royale des Jagellons, et qui a joué un grand rôle dans l'histoire de la Pologne.

CZERNOWITZ, chef-lieu de la province autrichienne de Bukovine. 32 000 habitants.

D

D, *sm.* la 4^e lettre de l'alphabet et la 3^e des consonnes. — D, chiffre romain, signifie 500, surmonté d'un trait il vaut 5 000.

DA, particule qui se joint aux mots *oui*, *non* et *neini*, pour donner plus de force : *oui-da*.

D'ABORD, *loc. adv.* premièrement.

DA CAPO, *loc. adv.* (ital. *de nouveau*), s'emploie en musique pour indiquer qu'il faut recommencer l'air.

DACE, *adj.* et s. 2 g. habitant de la Dacie; qui concerne la Dacie ou ses habitants.

DACIE, contrée de la Germanie au nord du Danube, fut soumise par Trajan, qui la joignit à la Mésie et y établit de nombreuses colonies.

DACIE (ANONÉ), a traduit plusieurs auteurs grecs et latins (1651-1722). — ANNE LEFEBVRE, sa femme, partagea ses travaux littéraires. Elle est surtout connue par sa traduction d'Homère (1654-1720).

DACTYLE, *sm.* (g. *daktylos*, doigt), pied de vers latin ou grec formé d'une syllabe longue suivie de deux brèves. — Pêtre de Cybèle (antiq.).

DACTYLIQUE, *adj.* 2 g. se dit d'un vers hexamètre composé uniquement de dactyles, sauf le dernier.

DACTYLOPTÈRE, *adj.* 2 g. (g. *daktylos*, doigt; *pteron*, aile), qui a les ailes ou les nageoires munies de rayons semblables à des doigts (hist. nat.).

DADA, *sm.* cheval (terme d'enfant); bâton sur lequel un enfant se met à cheval. — Fig. idée favorite : c'est son *dada*.

DADAIN, *sm.* niais, nigaud (fam.).

DAGHESTAN, prov. de la Russie d'Asie, au nord du Caucase. 649 784 h. capit. *Derbent*.

DAGOBERT I^{er}, fils de Clotaire II, roi d'Austrasie (622), de Neustrie (628), et d'Aquitaine (631), m. 638, fut enterré à Saint-Denis qu'il avait fondé. — **DAGOBERT II**, fils de Sigebert II (656-679), détrôné par Grimoald, remonta sur le trône (674), fut mis à mort par les leudes (679). — **DAGOBERT III**, fils de Childbert III, régna de 711 à 715.

DAGON, divinité phénicienne; c'est dans son temple que les Philistins déposèrent l'arche d'alliance enlevée aux Hébreux.

DAGUE, *sf.* espèce de poignard (fig.). — *Pl.* premier bois du cerf.

DAGUER, *va.* frapper à coups de dague.

DAGUERRE (L.-JACQUES), peintre français (1788-1851) inventa (1822) le *diorama*, et avec Niepce, en 1839, le *daguerréotype*.

DAGUERRÉOTYPAGE, *sm.* action de daguerréotyper.

DAGUERRÉOTYPE, *sm.* procédé inventé par Daguerre et Niepce, pour fixer l'image des objets sur une plaque métallique, au moyen de la lumière; instrument employé pour fixer cette image.

DAGUERRÉOTYPER, *va.* reproduire au moyen du daguerréotype.

DAGUERRIEN, **IEUNE**, *adj.* exécuté d'après le procédé de Daguerre

DAGUET, *sm.* jeune cerf qui porte son premier bois.

DAHLIA, *sm.* plante originaire du Mexique, qui porte de très belles fleurs (fig.).

DABOMEY, royaume de la Guinée supérieure, divisé en deux parties (royaumes d'Abomey et d'Allada); placé sous le protectorat français.

DAHIA, région montagneuse située dans la province d'Alger.

DAIGNER, *en* (l. *dignari*), avoir pour agréable, vouloir bien, condescendre à.

D A I L L E U R S, voy **AILLEURS**.

D A I L L E Y (PIERRE), voy **AILLY** (D^e).

DAIM [din], *sm.* (l. *dama*), bête fauve plus petite que le cerf (fig.); sa peau : *gants de daim*



DAMNE, *sf.* femelle du daim.

DANS (dè), *sm.* (l. *discus*, dis-que), tenture ou ouvrage de bois, de marbre, fait en forme de ciel de lit, au-dessus d'un autel, d'un trône, etc.; sorte de poêle sous lequel on porte le saint-sacrement dans les processions (*fig.*); voûte de verdure.



DALAYRAC (NICOLAS), célèbre compositeur de musique français (1753-1809).

D'ALEMBERT, voy. ALEMERT (D').

DALLA, voy. SAMON.

DALLAGE, *sm.* action de paver avec des dalles; ce qui est dalle: *un beau dallage*.

DALLE, *sf.* tablette de pierre qui sert à paver les églises, les salles, etc.

DALLER, *vt.* paver avec des dalles.

DALMATE, *adj.* et *s.* 2 g. habitant de la Dalmatie; qui concerne ce pays.

DALMATIE, province de l'Autriche sur l'Adriatique, capit. *Zara*; elle fut érigée en duché (1806) par Napoléon I^{er} en faveur du maréchal Soult.

DALMATIQUE, *sf.* (l. *dalmatica*), tunique que portaient les Dalmates; vêtement des diacres et des sous-diacres lorsqu'ils assistent le prêtre officiant.

DALOT, *sm.* ouverture pour faire écouler l'eau hors d'un navire.

DALTON, physicien et chimiste anglais (1766-1844).

DALTONISME, *sm.* vice de la vue, qui empêche de distinguer les couleurs.

DAM [dan], *sm.* (l. *damnum*, perte), dommage, préjudice (vx); peine des damnés privés de la vue de Dieu (théol.).

DAMAS [dama], *sm.* étoffe de soie à fleurs; espèce de prune; lame d'acier très fin.

DAMAS, ville de Syrie, capit. du pachalik de Damas, à 206 kil. de Jérusalem; les croisés l'assiégèrent en vain (1148). Fabrication de lames de sabre renommées. 150 000 h.

DAMASCÈNE (SAINT JEAN), écrivain grec du VIII^e siècle, gouverneur de Damas. Il est un des Pères de l'Église (676-760).

DAMASE I^{er} (SAINT), pape (366 à 384). — **DAMASE II**, pape (1048).

DAMASQUINAGE, *sm.* action de damasquiner.

DAMASQUINER, *va.* incruster des filets d'or ou d'argent dans du fer ou de l'acier.

DAMASQUINERIE, *sf.* art de damasquiner.

DAMASQUINEUR, *sm.* ouvrier qui damasquine.

DAMASQUINEUR, *sf.* travail de ce qui est damasquiné: *une belle damasquinure*.

DAMASSÉ, *ÉE*, *adj.* se dit du linge de table qui imite le damas: *nappe damassée*. — *sm.* linge damassé: *un service de damassé*.

DAMASSER, *va.* fabriquer une étoffe, du linge en façon de Damas.

DAMASSURE, *sf.* dessins figurés sur l'étoffe damassée.

DAMAZAN, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac. 1573 h.

DAMBREY (CHARLES), chancelier de France, ministre de Louis XVIII (1760-1829).

DAME, *sf.* (l. *domina*), titre que l'on donnait autrefois à la femme d'un seigneur; titre que l'on donne aux femmes mariées et à certaines religieuses; figure du jeu de cartes: *dame de cœur*; petite pièce ronde, en bois ou en ivoire, pour jouer: *jouer aux dames*; pièce du jeu d'échecs. — **DAME DE CHARITÉ**, titre donné à des femmes qui, dans l'étendue d'une paroisse, distribuent les aumônes qu'elles recueillent.

DAME, *interj.* marque l'hésitation: *oh! dame*; l'affirmation: *dame, oui!* (fam.).

DAME-JEANNE, *sf.* grosse et grande bouteille. — *Au pl.* des dames-jeannes.

DAMER, *va.* mettre un pion sur un autre au jeu de dames. — *Fig.* DAMER LE PION À QUELQU'UN, le supplanter.

DAMERET, *sm.* homme prétentieux et très-empressé auprès des dames.

DAMIENS, frappa Louis XV d'un coup de canif au côté droit et fut écartelé (1757).

DAMIER, *sm.* surface plane divisée en carreaux blancs et noirs pour jouer aux dames, aux échecs (*fig.*).



DAMIETTE, ville de la basse Égypte, fut prise par les croisés en 1219 et en 1249.

DAMMARTIN-EN-GOËLE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux. 1 082 h.

DAMNABLE [dâ-na-ble], *adj.* 2 g. qui mérite, qui attire la damnation: *doctrine damnable*; détestable: *projet damnable*.

DAMNABLEMENT [dâ-na-ble-ment], *adv.* d'une manière damnable (peu usité).

DAMNATION [dâ-na-sion], *sf.* (l. *damnatio*), action de damner, de se damner; punition des damnés.

DAMNÉ, *ÉE* [dâ-né], *adj.* et *s.* qui est en enfer. — *Fig.* C'EST SON ÂME DAMNÉE, se dit d'une personne aveuglément dévouée à une autre.

DAMNER [dâ-né], *va.* (l. *damnare*), punir des peines de l'enfer; rendre digne, déclarer ou croire digne des peines de l'enfer. — *SE DAMNER*, *vpp.* s'exposer à mériter les peines de l'enfer.

DAMOCLÈS, courtisan à qui Denys, tyran de Syracuse, montra le néant des grandeurs en l'invitant à partager les honneurs royaux. Il fit assoir Damoclès à la place d'honneur, dans un festin; celui-ci, ayant levé les yeux, vit au-dessus de sa tête une épée nue retenue seulement par un crin. — De là est venue la locution, *l'épée de Damoclès*, pour exprimer un danger imminent qui vous menace toujours.

DAMOISEAU ou **DAMOISEL**, *sm.* autrefois, jeune gentilhomme qui aspirait à devenir chevalier; se dit d'un homme empressé et galant auprès des dames.

DAMOISELLE, *sf.* nom qu'on donnait autrefois aux filles nobles (vx).

DAMON, pythagoricien; condamné à mort

par Denys le Jeune, tyran de Syracuse (400 av. J.-C.), il demanda à aller régler ses affaires, et Pythias se porta caution de son retour; le délai accordé étant expiré, on conduisit Pythias au supplice, lorsque Damon arrive et les deux amis luttent à qui va mourir. Denys, saisi d'admiration, fit grâce et voulut être admis en tiers dans leur amitié.

DAMPIERRE (GUY DE), comte de Flandre (1275-1305), fit la guerre à Philippe le Bel, fut vaincu et mourut en prison.

DAMPIERRE (AUGUSTE-HENRI-MARIE PICOT DE), général français, né en 1756, commanda l'armée du Nord, et fut tué sous les murs de Valenciennes (1793); la convention lui décerna les honneurs du Panthéon.

DAMPIERRE, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle, 956 h.

DAMPIERRE-SUR-SALON, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray, 928 h.

DAMRÉMONT (DENIS DE), général français, gouverneur de l'Algérie, tué sous les murs de Constantine en 1837.

DAMVILLE, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux, 4 350 h.

DAMVILLERS, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy, 830 h.

DAN, 5^e fils de Jacob, chef d'une tribu d'Israël. — Ville de la tribu de Nephtali.

DANAË, fille d'Acrisius et mère de Persée.

DANAÏDES, nom des 50 filles de Danaüs; elles égorgèrent leurs maris et furent condamnées, dans les enfers, à emplir un tonneau sans fond (myth.). — Fig. LE TONNEAU DES DANAÏDES, se dit d'une affaire interminable, d'une chose impossible.

DANAÛS, Egyptien, s'empara du royaume d'Argos vers 1572 av. J.-C.

DANCOURT (FLORENT-CARTON), auteur dramatique français (1661-1726).

DANDIN, *sm.* niais et sans contenance.

z **DANDINANT**, *ANTE*, *adj.* qui dandine.

DANDINEMENT, *sm.* action de dandiner.

DANDINER, *vn.* balancer son corps nonchalamment. — SE DANDINER, *vpr.* se balancer avec nonchalance.

DANDOLO (HENRI), doge de Venise de 1192 à 1204, se distingua à la prise de Constantinople et refusa l'empire d'Orient. — **DANDOLO** (JEAN), 1280-1289. — **DANDOLO** (FRANÇOIS), 1328-1339. — **DANDOLO** (ANDRÉ), 1352-1354, était versé dans le droit public.

DANDY, *sm.* (mot anglais), homme recherché dans sa toilette et suivant rigoureusement les modes.

DANDYSME, *sm.* manières et habitudes du dandy.

DANEMARK, royaume du nord de l'Europe, 2 172 380 h. Capit. *Copenhague*.

DANGÉ, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerauld, 790 h.

DANGEAU (marquis DE), aide de camp de Louis XIV, qu'il suivait dans ses expéditions; il a laissé des Mémoires (1638-1720).

— **DANGEAU** (LOUIS), son frère (1643-1723), converti par Bossuet, obtint l'abbaye de Clermont.

DANGER, *sm.* péril, risque; *braver le danger*; inconvenient; *la victoire a ses dangers*. **DANGEREUSEMENT**, *adv.* d'une manière dangereuse.

DANGEREUX, *EUSE*, *adj.* qui offre du

danger; *endroit dangereux*; redoutable, nuisible; *liaisons dangereuses*; à qui l'on ne peut se fier sans danger; *c'est un homme dangereux*.

DANIEL, l'un des quatre grands prophètes, était de la tribu de Juda; emmené captif à Babylone (602 av. J.-C.), il expliqua le songe de Nabuchodonosor et parvint aux premières dignités. Ayant refusé de rendre les honneurs divins à Darius le Mède, il fut jeté dans la fosse aux lions, d'où il sortit sain et sauf. Il obtint de Cyrus la liberté des Juifs et le rétablissement du temple de Jérusalem.

DANIEL (dit le père), jésuite (1649-1728), auteur d'une histoire de France.

DANNEMARIE, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Belfort (auj.) (l'Allemagne). 3 communes restées françaises.

z **DANOIS**, *OISE*, *s.* et *adj.* habitant du Danemark; qui concerne ce pays. — *sm.* chien de chasse à poil ras d'origine danoise.

DANS, *prep.* de lieu; *dans l'armoire*; de temps; *dans un an*; marque l'état; *tiere dans le plaisir*.

DANSANT, *ANTE*, *adj.* qui danse; *une troupe dansante*; consacré à la danse; *une soirée dansante*; propre à faire danser; *un air dansant*.

DANSE, *sf.* action, manière de danser; air de danse; lieu où l'on danse (pop.). — **EXTERIEUR EN DANSE**, se mettre du nombre des danseurs; au fig. se mettre à l'ouvrage (fam.).

DANSER, *vn.* mouvoir le corps en cadence et à pas mesurés. — **NE SAVOIR SUR QUEL PIED DANSER**, ne savoir quel parti prendre; **FAIRE DANSER L'ASSE DU PANIER**, se dit d'une domestique qui gagne sur les marchés qu'elle fait. — **LA DANSEN**, recevoir une forte correction. — *va.* exécuter une danse; *danser un menuet*.

DANSEUR, *EUSE*, *s.* celui, celle qui danse, qui aime à danser; celui, celle qui fait profession de danser; *danseur de l'Opéra*.

DANTE ALIGHIERI, poète italien, né à Florence, s'est rendu immortel par sa *Divine Comédie* (1265-1321).

z **DANTESQUE**, *adj.* 2 *g.* qui imite la manière de Dante; *style dantesque*.

DANTON, fondateur du club des Cordeliers à Paris, devint un des chefs de la terreur, m. sur l'échafaud (1794).

DANTZICK ou **DANTZIG**, ville de Prusse, à l'embouchure de la Vistule, 125 639 h.

DANUBE, le plus grand et le plus rapide des fleuves de l'Europe après le Volga; a sa source dans la Forêt-Noire, se jette dans la mer Noire après avoir traversé l'Allemagne, la Hongrie, la Turquie, Cours, 3 000 k.

z **DANUBIEN**, *HEINE*, *adj.* du Danube.

DAOULAS, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest, 760 h.

DAPHNÉ, nymphe qui fut changée en laurier (myth.). — *sm.* sorte d'arbuste.

DAPHNIS, berger de Sicile, fils de Mercure, inventa la poésie bucolique (myth.).

DARCEY (JEAN), chimiste français auquel on doit la fabrication de la porcelaine, l'extraction de la gélatine des os (1735-1801).

DARD (dar), *sm.* (celt. *dart*, pointe), bâton armé d'un fer aigu (fig.); aigillon des insectes; langue des serpents. — Fig. trait malin, sarcasme.

DARDANELLES (anc. *Hellespont*), détroit qui unit l'Archipel à la mer de Marmara.

DARDANIE, nom ancien de la Troade (Asie Mineure) et de l'île de Samothrace.

DARDANUS, premier roi de la Troade.

DARDER, *va.* frapper avec un dard : *darder une balaine*; lancer comme un dard : *darder un javelot*; au fig. *le soleil darde ses rayons, darder un regard furieux*.

DARFOUR, contrée de l'Afrique centrale, 2600000 h. Villes pr. *el Fâcher* et *Kobbé*.

DARIOLE, *sf.* pâtisserie légère.

DARIQUE, *sf.* (g. *dareicos*), monnaie d'or des anciens Perses, valant environ 18 fr. 50.

DARIUS 1^{er}, roi de Perse, fils d'Hystaspe (521-485 av. J.-C.). — **DARIUS II**, *Ochus* ou *Nothus*, fils naturel d'Artaxerxès 1^{er} (423-404). — **DARIUS III**, *Codoman* (336-330), vaincu par Alexandre et assassiné par Bessus.

DARMSTADT, cap. du gr.-duché de Hesse-Darmstadt, 63769 h. (Allemagne).

DARNE, *sf.* (celt. *darn*, portion), tranche de saumon ou d'aloise.

DARNÉVAL, ch.-l. de c. (Seine-Inf.), arr. de Rouen, 6753 h.

DARNEY, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt, 1439 h.

DARXLEY (HENRI-STUART, lord), 2^e époux de Marie Stuart, reine d'Ecosse; périt victime du comte de Bothwell (1567).

DARSE, *sf.* bassin pratique dans un port et où se retirent les petits bâtiments.

DARTRE, *sf.* maladie de la peau.

DARTREUX, **EUSE**, *adj.* qui est de la nature des dartres. — *s.* celui, celle qui est affecté de dartres.

DARU (comte), homme d'Etat et littérateur français (1767-1829), fut ministre de la guerre en 1811; a laissé une *Histoire de Venise*.

DARWIN, naturaliste anglais qui fait dériver tous les animaux et toutes les plantes d'une forme unique par une série de transformations (1809-1883).

DARWINISME, *sm.* doctrine de Darwin.

DATAIRE, *sm.* officier de la cour de Rome qui préside à la daterie.

DATE, *sf.* (l. *datum*, donné), époque précise où une chose a été faite.

DATER, *va.* mettre la date; *dater une lettre*. — *va.* avoir commencé d'exister : *notre amitié date de loin*; commencer à compter d'une certaine époque : *à dater de ce jour*.

DATERIE, *sf.* chancellerie où s'expédient les actes de la cour de Rome.

DATIF, *sm.* 4^e cas des noms grecs et latins qui marque le rapport d'attribution.

DATIF, **IVE**, *adj.* qui est donné, établi par le juge ou par le testament (jurisp.).

DATION (da-cion), *sf.* action de donner; *dation en payement* (jur.).

DATIS, *gén.* de Darius 1^{er}; vaincu par Miltiade à Marathon (490 av. J.-C.).

DATISME, *sm.* (g. *datismos*), répétition ennuyeuse de synonymes pour exprimer la même chose.

DATE, *sf.* (g. *ductylos*), fruit du dattier.

DATTIER, *sm.* sorte de palmier (fig.).



DATURA, *sm.* genre de plantes vénéneuses de la fam. des solanées (fig.).

DAUBE, *sf.* manière d'assaisonner certaines viandes; la viande ainsi assaisonnée.

DAUBENTON, savant naturaliste, collaborateur de Buffon (1716-1800).

DAUBER, *va.* battre à coups de poing (pop.). — Fig. railler quelqu'un. — *SE DAUBER*, *épr.* se battre.

DAUBEUR, *sm.* railleur (peu usité).

DAUBIÈRE, *sf.* ustensile de cuisine dans lequel on fait cuire une daube (fig.).

DAUMESNIL (le baron, dit *la Jambe de bois*), général français; eut à Wagram la jambe emportée par un boulet; devint gouverneur du château de Vincennes (1777-1832).

DAUNOU, homme politique et littérateur français (1761-1850).

DAUPHIN, *sm.* (l. *delphinus*), gros poisson de mer de la famille des cétacés (fig.); constellation; titre du fils aîné des anciens rois de France.

DAUPHINE, *sf.* la femme du dauphin.

DAUPHINÉ, ancienne province, cédée à la France en 1349 par Humbert II, à la condition que le fils aîné des enfants de France prendrait le titre de Dauphin. Le Dauphiné a formé les dép. de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes.

DAURADE, *sf.* poisson de mer fort estimé, de la famille des sparoides (fig.), qu'il ne faut pas confondre avec la dorade.

DAVANTAGE, *adv.* plus; *je n'en dis pas davantage*; plus longtemps; *ne restez pas davantage*.

DAVID, roi des Juifs et prophète, succéda à Saul en 1036 av. J.-C.; mort en 1016.

DAVID 1^{er}, roi d'Ecosse. (1121-1153). — **DAVID II** succéda à Robert Bruce, son père (1329); fut prisonnier par les Anglais en 1361, il m. en 1371.

DAVID (LOUIS), célèbre peintre français, fut membre de la convention (1748-1825).

DAVID (FÉLIX), compositeur français (1810-1876).

DAVID D'ANGERS, célèbre statuaire français (1789-1856).

DAVIER, *sm.* pince pour arracher

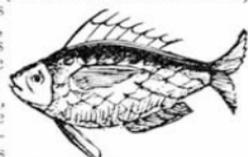
les dents (fig.); nom d'un outil de tonnelier, de menuisier et de forgeron.

DAVIER, *sm.* pince pour arracher

les dents (fig.); nom d'un outil de tonnelier, de menuisier et de forgeron.

les dents (fig.); nom d'un outil de tonnelier, de menuisier et de forgeron.

les dents (fig.); nom d'un outil de tonnelier, de menuisier et de forgeron.



DAVIS (Jons), célèbre navigateur anglais, découvrit le détroit de Davis qui unit la mer de Baffin à l'océan Atlantique, et périt, en 1605, dans une expédition aux Indes.

DAVOUT (et non Davours), prince d'Eckmühl, maréchal de France (1770-1823), se distingua à Ulm, à Austerlitz, à Eckmühl.

DAVY, chimiste anglais, inventa la lampe de sûreté pour les mineurs (1778-1829).

DAX, ch.-l. d'arr. (Landes), à 733 kil. de Paris et à 50 de Mont-de-Marsan. 10 329 h.

DE, *prep.* (l. *de*), marque différents rapports et s'emploie pour *vers, dans, à, sur, pendant, par, depuis, avec*, etc.

DÉ, *sm.* (l. *digitale*), petit cylindre d'ivoire ou de métal, creusé en dedans, et que l'on met au bout du doigt pour coudre (*fig.*).

DÉ, *sm.* (l. *datum*, ce qui est jeté), petit cube dont chaque face est marquée d'un certain nombre de points et qui sert à jouer (*fig.*). — *Cour de dés*, nombre de points qu'on amène en jetant les dés; au *fig.* coup de hasard.

DÉBACHER, *va.* ôter la bêche d'une voiture.

DÉBÂCLAGE, *sm.* action de débâcler un port, des bâtiments, une rivière.

DÉBÂCLE, *sf.* rupture subite des glaces qui couvrent une rivière. — *Fig.* révolution subite, revers de fortune.

DÉBÂCLEMENT, *sm.* action de débâcler un port; moment de la débâcle des glaces.

DÉBÂCLER, *va.* débarrasser un port des navires vides pour laisser accès aux navires chargés. — *vn.* se dit d'une rivière dont les glaces se rompent.

DÉBÂCLEUR, *sm.* celui qui est préposé au débâclage d'un port.

DÉBAGOUER, *va.* vomir (pop.). — *Fig.* *va.* débayer un torrent d'injures.

DÉBAGOULEUR, *sm.* celui qui vomit des injures (pop.).

DÉBALLAGE, *sm.* action de déballer; marchandises déballées.

DÉBALLER, *va.* défaire un ballot, en tirer des marchandises.

DÉBANDADE (À LA), *loc. adv.* confusément et sans ordre; d'une manière déréglée.

DÉBANDEMENT, *sm.* action de se débânder; le débânement de l'armée.

DÉBANDEUR, *va.* ôter une bande; débânder une plaie; détendre: débânder un arc. — *SE DÉBANDEUR*, *vpr.* se débarrasser d'une bande: se débânder les yeux; rompre les rangs confusément, se disperser; se détendre de soi-même, en parlant de la corde d'un arc, du ressort d'une arme à feu.

DÉBANQUER, *va.* gagner au jeu tout l'argent du banquier.

DÉBAPTISER [dè-ba-ti-zè], *va.* changer le nom de quelqu'un. — *SE DÉBAPTISER*, *vpr.* changer son nom.

DÉBARBOILLER, *va.* nettoyer, laver le visage. — *SE DÉBARBOILLER*, *vpr.* se laver le visage. — *Fig.* se tirer d'affaire; *laissez-le se débarbouiller* (fam.).

DÉBARCADÈRE, *sm.* jetée sur la mer ou sur un fleuve pour faciliter l'embarquement et le débarquement (mar.); dans les che-

mins de fer, lieu d'arrivée et de départ (on dit aussi *embarcadère*) (*fig.*).



DÉBARDAGE, *sm.* action de débarder. **DÉBARDER**, *va.* tirer le bois des bateaux ou des trains de flottage; transporter les bois hors du taillis où ils ont été coupés.

DÉBARDEUR, *sm.* ouvrier qui débârde.

DÉBARQUÉ, *ÉE*, *s.* celui, celle qui est arrivé récemment: un *nouveau débarqué*.

DÉBARQUEMENT, *sm.* action de débarquer des passagers, des marchandises; action d'une personne qui débarque.

DÉBARQUER, *va.* faire sortir d'un vaisseau, d'un bateau: *débarquer les passagers*. — *vn.* sortir d'un vaisseau, descendre à terre: *débarquer en Angleterre*. — *subst.* AU DÉBARQUEUR, au moment du débarquement.

DÉBARRAS, *sm.* délivrance de ce qui causait de l'embaras (fam.).

DÉBARRASSER, *va.* ôter l'embaras; débarrasser les chemins; enlever ce qui embarrasse: *débarrasser un soldat de son bagage*. — *SE DÉBARRASSER*, *vpr.* se délivrer d'un embaras: se débarrasser des importuns.

DÉBARRER, *va.* ôter la barre: débarrer les volets.

DÉBARRICADER, *va.* ôter ce qui barricade: débarricader une porte.

DÉBAT [dè-ba], *sm.* dispute, discussion animée: *apaiser un débat*. — *Au pl.* discussion sur une question, sur une décision à prendre: *les débats du conseil d'Etat*; partie de l'instruction judiciaire: *les débats sont ouverts*.

DÉBÂTER, *va.* ôter le bât: débâter l'âne.

DÉBÂTER, *va.* ôter les bâtis (fam.).

DÉBATTRE, *va.* contester, discuter avec chaleur. — *SE DÉBATTRE*, *vpr.* se démener, s'agiter vivement (c. battre).

DÉBATTU, *UE*, *adj.* qui est livré à la contestation: *question débattue*.

DÉBAUCHE, *sf.* excès dans le boire et dans le manger; déréglement.

DÉBAUCHÉ, *ÉE*, *adj.* et *s.* qui vit dans la débauche.

DÉBAUCHER, *va.* jeter dans la débauche; détourner du devoir. — *SE DÉBAUCHER*, *vpr.* se livrer à la débauche; quitter ses occupations pour se divertir.

DÉBAUCHEUR, *EUSE*, *s.* celui, celle qui excite à la débauche.

DÉBET [dè-bè], *sm.* (m. lat. *il doit*), ce qui reste dû après l'arrêté d'un compte.

DÉRIFER, *va.* gâter, mettre en mauvais état (fam.).

DÉBILE, *adj.* 2 g. (l. *debilis*), affaibli, qui manque de force: *estomac débile*.

DÉBILEMENT, *adv.* d'une manière débile.

DÉBILITANT, ANTE, *adj.* qui est propre à débilitier : régime *débilitant*. — *sm.* ce qui débilité.

DÉBILITATION, *sf.* affaiblissement.

DÉBILITÉ, *sf.* grande faiblesse.

DÉBILITER, *va.* (l. *débilitare*), affaiblir, rendre débile. — *SE DÉBILITER*, *vpr.* devenir débile.

DÉBINE, *sf.* état d'une personne qui fait mal ses affaires (pop.).

DÉBIT [de-bi], *sm.* (l. *debitum* dette), vente au détail : avoir un grand *débit*; vente prompte et facile : *merchandise de débit*; droit de vendre certaines marchandises : *débit de tabac*; quantité d'eau que débite une source, une fontaine. — *Fig.* manière de parler : *débit aisé*; manière de tailler le bois : le *débit du châteaiguier en planches est avantageux*; partie d'un compte d'un négociant renfermant les articles fournis, les sommes payées à quelqu'un.

DÉBITANT, ANTE, *s.* celui, celle qui débite quelque marchandise.

DÉBITER, *va.* vendre en détail, vendre facilement; exploiter le bois, le scier, le fendre, etc., pour l'employer à divers usages; porter au débit d'un compte; fournir une certaine quantité d'eau dans un temps donné, en parlant d'une source, etc. — *Fig.* dire, réciter, déclamer : *débiter des mensonges*. — *SE DÉBITER*, *vpr.* être vendu.

DÉBITEUR, EUSE, *s.* celui, celle qui répand les nouvelles : *débiteur de nouvelles*.

DÉBITEUR, TRICE, *s.* (l. *debitor*), celui, celle qui doit : *débiteur insolvable*.

DÉBLAI, *sm.* action de déblayer, d'enlever des terres; se dit de la quantité de terre enlevée : *employer les déblais*.

DÉBLATÉRIER, *vn.* (l. *deblatarare*), parler sans mesure contre quelqu'un.

DÉBLAYEMENT ou **DÉBLAÏEMENT**, *sm.* action de déblayer.

DÉBLAYER, *va.* (has l. *debladare*, ôter le blé), ôter, enlever des terres, des décombres; débarrasser un lieu des choses qui l'encroûtent (c. payer).

DÉBLOCAGE, *sm.* action de débloquer, de remplacer les lettres bloquées (imp.).

DÉBLOQUEMENT, *sm.* action de débloquer une ville.

DÉBLOQUER, *va.* faire lever le blocus, obliger l'ennemi à s'éloigner d'une ville bloquée; ôter les lettres bloquées (imp.).

DÉBOÏRE, *sm.* goût désagréable que laisse dans la bouche une mauvaise liqueur. — *Fig.* regret, contrariété, dégoût.

DÉBOÏSEMENT, *sm.* action de déboïser; résultat de cette action.

DÉBOÏSER, *va.* arracher, détruire les bois qui couvrent le sol.

DÉBOÏTEMENT, *sm.* déplacement d'un os sorti de son articulation.

DÉBOÏTER, *va.* faire sortir un os de son articulation : *déboïter l'épaule*; déjoindre : *déboïter une cloison*. — *SE DÉBOÏTER*, *vpr.* sortir de son articulation, de son agencement.

DÉBONDER, *va.* ôter la bonde : *débonder un tonneau*. — *vn.* sortir avec impétuosité : l'eau *débonde*. — *SE DÉBONDER*, *vpr.* se vider par un écoulement rapide.

DÉBONNEMENT, *sm.* action de débondonner.

DÉBONNONNER, *va.* ôter le bondon d'un tonneau.

DÉBONNAIRE, *adj.* 2 g. doux, facile et bon jusqu'à la faiblesse.

DÉBONNAIREMENT, *adv.* d'une façon débonnaire, avec bonté.

DÉBONNAIRETÉ, *sf.* bonté excessive poussée jusqu'à la faiblesse (vx).

DÉBORA, prophétesse et juge, gouverna les Hébreux de 1336 à 1356 av. J.-C.

DÉBORD, *sm.* : partie d'une pièce de monnaie qui est au delà du cordon; : partie de la doublure qui excède l'étoffe; débordement d'humeur, de bile (vx).

DÉBORDÉ, ÉE, *adj.* dissolu, débauché.

DÉBORDEMENT, *sm.* action d'une rivière qui sort de son lit; évacuation subite et abondante d'humeur. — *Fig.* irruption d'une multitude : *débordement des barbares*; profusion extrême : *débordement de paroles*; débauche : les *débordements de son fils*.

DÉBORDER, *va.* dépasser une chose : *cette pierre débordé l'autre*. — *Fig.* dépasser, aller au delà : les événements nous *débordent*; ôter ce qui borde : *déborder une robe*. — *vn.* sortir des bords : la Loire *débordé*; dépasser : la *doublure débordé*; se répandre, faire irruption : les *malheureux débordent dans cette ville*. — *SE DÉBORDER*, *vpr.* dépasser le bord; se répandre au dehors. — *Fig.* *SE DÉBORDER EN INJURES*, exhaler sa colère en injures.

DÉBOSSÉLER, *va.* détruire, effacer des bosses (c. amonceler).

DÉBOTTER, *va.* tirer les bottes à quelqu'un. — *SE DÉBOTTER*, *vpr.* ôter ses bottes.

DÉBOTTER ou **DÉBOTTÉ**, *sm.* le moment où l'on ôte ses bottes, l'instant de l'arrivée : *il me recut à son débottes*.

DÉBOUCHÉ, *sm.* issue d'un défilé : *fermer le débouché*. — *Fig.* moyen d'écouler des marchandises : un excellent *débouché*; expédient pour se tirer d'affaire.

DÉBOUCHEMENT, *sm.* action d'ôter ce qui bouche : le *débouchement d'un tuyau*; passage d'un endroit resserré à un lieu plus ouvert : nous arrivons au *débouchement de la vallée*; moyen d'écouler des marchandises.

DÉBOUCHER, *va.* ôter ce qui bouche : *déboucher une bouteille*; ôter ce qui obstrue : *déboucher une rue*. — *vn.* sortir d'un endroit pour entrer dans un autre : l'armée *débouché dans la plaine*; avoir son embouchure : la Loire *débouche dans l'Océan*. — *SE DÉBOUCHER*, *vpr.* cesser d'être bouché.

DÉBOUCLEUR, *va.* défaire une boucle; dé ranger les boucles de cheveux. — *SE DÉBOUCLEUR*, *vpr.* être débouclé.

DÉBOULLI, *sm.* action de débouillir une étoffe.

DÉBOULLIR, *va.* faire bouillir une étoffe pour en éprouver la ténacité ou l'enlever.

DÉBOUQUEMENT, *sm.* canal, passage entre des îles; action de débouquer (mar.).

DÉBOUQUER, *va.* sortir des canaux qui séparent les îles pour entrer dans la mer.

DÉBOURBER, *va.* ôter la bourbe : *débouber un étang*; tirer de la bourbe : *débouber une charrette*.

DÉBOURRER, *va.* ôter la bourre. — *Fig.* DÉBOURRER UN ENFANT, le façonner. — *SE DÉBOURRER*, *vpr.* se former aux manières du monde.

DÉBOURS ou mieux **DÉBOURSÉ**, *sm.* argent déboursé, dépensé pour frais ou

pour avancées : rentrer dans ses déboursés.

DÉBOUSSER, *sm.* action de déboursier (peu us.).

DÉBOUSSER, *va.* tirer de l'argent de sa bourse, de sa caisse, pour payer.

DEBOUT, *adv.* droit sur ses pieds ; se dit aussi d'une chose qu'on dresse sur un de ses bouts : mettre du bois debout. — *Debout ! interj.* expression dont on se sert pour éveiller quelqu'un à la hâte. — AVOIR LE VENT DEBOUT, avoir le vent contraire (mar.).

DÉBOUTER, *va.* déclarer une personne déchue d'une demande en justice.

DÉBOUTONNER, *va.* faire sortir les boutons des boutonnières ; ôter le bouton d'un fleurlet. — Se déboutonner, *vpr.* déboutonner ses vêtements. — Fig. dire tout ce qu'on pense, ouvrir son cœur.

DÉBRAILLÉ, ÉE, adj. qui s'est débrailé. — Fig. négligé, trop libre dans ses manières, dans sa conduite.

DÉBRILLER (SE), *vpr.* se découvrir la poitrine d'une manière inconvenante.

DÉBRIDOCILLER, *va.* ôter la bride d'une roue (richeur).

DÉBRIDER, *sm.* action de débrider.

DÉBRIDER, *va.* ôter la bride à un cheval ; faire une chose avec précipitation ; couper les filaments qui resserrent une plaie. — SANS DÉBRIDER, *loc. adv.* tout de suite, sans interruption.

DÉBRIS [de-bri], *sm.* fragment d'une chose brisée. — Pl. restes d'un repas. — Fig. les derniers membres d'une famille : les débris d'une maison royale ; les restes d'une armée, d'une flotte, etc. : ce qui reste de quelque chose : les débris de sa fortune.

DÉBROCHER, *va.* retirer de la broche ; défaire un livre broché.

DEBROSSE (JACQUES), architecte, construisit le palais du Luxembourg, m. en 1620.

DE BUOSSES (CHANTES), premier président au parlement de Bourgogne (1703-1777) ; littérateur distingué.

DÉBROUILLER, *sm.* action de débrouiller, d'éclaircir une chose.

DÉBROUILLER, *va.* démêler : débrouiller du fil ; remettre en ordre : débrouiller des papiers. — Fig. éclaircir : débrouiller une affaire. — Se débrouiller, *vpr.* se tirer d'affaire ; avoir plus de netteté dans l'esprit.

DÉBRUTIR, *va.* dégrossir, commencer à polir : débrutir une glace.

DÉBRUTISSEMENT, *sm.* action de débrutir ; résultat de cette action.

DÉBUCHER, *sm.* moment où une bête fauve débouche.

DÉBUCHER, *vm.* sortir du bois, en parlant d'une bête fauve : le cerf débouche. — *va.* faire sortir un bête de son fort.

DÉBUSQUER, *sm.* action de débusquer. — Fig. action de déposséder.

DÉBUSQUER, *va.* chasser d'un poste avantageux : débusquer l'ennemi. — Fig. déposséder d'un emploi : débusquer un concurrent.

DÉBUT [débu], *sm.* premier coup à certains jeux. — Fig. commencement d'une chose : le début d'un discours ; premiers pas dans une carrière : réussir dès le début ; premier ouvrage littéraire.

DÉBUTANT, ANTE, s. celui, celle qui débute.

DÉBUTER, *va.* ôter du but : débiter une boule. — *vm.* jouer le premier coup à certains jeux. — Fig. commencer ; faire le premier pas dans une carrière.

DECA (g. *deca*, dix), préfixe qui, dans le système métrique, indique une mesure dix fois plus grande que l'unité : décagramme, décamètre, décastère, décalitre.

DEÇA, *prep.* de ce côté-ci. — En deça de, *loc. adv.* de ce côté-ci. — En deça de, *loc. prep.* de ce côté-ci de. — Deçà et delà, *loc. adv.* de côté et d'autre.

DÉCACHETAGE ou **DÉCACHÈTEMENT**, *sm.* action de décacheter.

DÉCACHETER, *va.* rompre un cachet ; ouvrir ce qui est cacheté (c. jeter).

DÉCADE, *sf.* (g. *dekas*), dizaine ; espace de dix jours dans le calendrier républicain.

DÉCADENCE, *sf.* (l. *de*, de ; *cadere*, tomber), état de ce qui tombe en ruine : la maison tombe en décadence. — Fig. commencement de dégradation, de ruine : la décadence des lettres ; derniers siècles de l'empire romain d'Occident ; les poètes latins de la décadence.

DÉCADI, *sm.* le dixième jour de la décade dans le calendrier républicain.

DÉCAÈDRE, *adj.* 2 g. et *sm.* solide qui a dix faces ou côtés (geom.) (fig.).

DÉCAGONE, *adj.* et *sm.* (g. *deca*, dix), figure qui a dix angles et dix côtés (geom.) (fig.).

DÉCAGRAMME, *sm.* poids de dix grammes.

DÉCAISSER, *va.* tirer d'une caisse.

DÉCALER, *va.* ôter, enlever une cale.

DÉCALITRE, *sm.* mesure de dix litres.

DÉCALOGUE, *sm.* (g. *decalogos*), les dix commandements que Dieu donna à Moïse sur le mont Sinaï.

DÉCALQUE, *sm.* action de décalquer.

DÉCALQUER, *va.* reporter le calque d'un dessin sur une planche, sur un papier.

DÉCAMÉRON, *sm.* (g. *deca*, dix ; *héméra*, jour), ouvrage divisé en dix journées.

DÉCAMÈTRE, *sm.* mesure de dix mètres.

DÉCAMPEMENT, *sm.* action de décamper, de lever le camp.

DÉCAMPER, *va.* lever le camp. — Fig. s'enfuir, se retirer précipitamment.

DÉCAMPS (GARNIER), peintre français, né à Paris (1803-1860).

DÉCANAL, ALE, adj. (l. *decanus*, doyen), qui appartient au doyen, au décanat.

DÉCANAT, *sm.* dignité de doyen ; temps que dure la dignité de doyen.

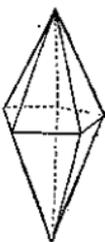
DÉCANTATION, sf. ou : **DÉCANTAGE, *sm.* action de decanter.**

DÉCANTER, *va.* (l. *de*, hors ; *canthus*, goulot), verser doucement une liqueur qui a déposé. — Se décanter, *vpr.* être décanlé.

DÉCAPAGE, *sm.* action de décaper.

DÉCAPEUR, *va.* enlever la rouille d'un métal, la surface grossière d'une coquille, — *vm.* dépasser les caps qui s'avancent au large, prendre la haute mer (mar.).

DÉCAPITATION, *sf.* action de décapiter.



DÉCAPITÉ, ÉE, adj., et s. à qui ou a coupé la tête après condamnation.

DÉCAPITER, va. (l. *de, de; caput, tête*), trancher la tête à un condamné à mort. — Fig. enlever le bout supérieur d'une chose.

— **DÉCAPOLE, sf.** (g. *decapolis*), contrée où il y a dix villes principales; se dit particulièrement d'une partie de la Judée.

— **DÉCAPUCHONNET, va.** enlever le capuchon.

— **DÉCARÊMER (SE), vpr.** faire un bon repas après une abstinence, après le carême.

— **DÉCARRIORAGE, sm.** action de décarreler.

DÉCARRÉLER, va. ôter les carreaux qui pavent une chambre (n. amonceler).

DÉCASTÈRE, sm. mesure de la valeur de dix stères ou dix mètres cubes.

DÉCASTYLE, sm. (g. *déca, dix; stylos, colonne*), édifice à dix colonnes de front.

DÉCASYLLABE, adj. 2 g. qui a dix syllabes. — sm. vers de dix syllabes.

DÉCATIR, va. ôter le cati, l'apprêt du drap, d'une étoffe.

DÉCATISSAGE, sm. action de décatir; effet de cette action.

DÉCATISSEUR, sm. celui qui décatit.

DÉCAVER, va. gommer toute la cave d'un joueur, tout l'argent qu'il a devant lui. — Se **DÉCAVER, vpr.** perdre sa cave.

DECAZES (duc), ministre et favori de Louis XVIII (1780 1866). — Son fils, ministre sous la 3^e république (1819-1886).

DECAZEVILLE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche. 11536 h.

DECCAN ou DEKKAN, contrée de l'Indoustan comprenant les présidences de Bombay et de Madras. 50 000 000 d'hab.

DÈCE, emp. romain (249 à 251), ordonna la septième persécution contre les chrétiens.

DÉCÉDÉ, ÉE, adj. et s. mort.

DÉCÉDER, vr. (l. *decedere*), mourir de mort naturelle (c. accélerer).

DÉCÈLEMENT, sm. action de déceler.

DÉCELER, va. découvrir ce qui est caché; *deceler un crime.* — Fig. dévoiler, être l'indice de. — Se **DÉCELER, vpr.** se trahir; *sa science se décelait en parlant* (c. acheter).

DÉCEMBRE, m. (l. *december*), le dixième mois de l'année quand elle commençait en mars, et maintenant le douzième.

DÉCEMENT [dè sa-mon], adv. d'une manière décente; convenablement.

DÉCEMVIIR [dè-cèm-viir], sm. (l. *decemvir*), chacun des dix magistrats créés à Rome (451 av. J.-C.), pour rédiger un code de lois; magistrat qui administrait la justice en l'absence du préteur.

DÉCEMVIIRAL, ALE, adj. qui appartient aux décevirs; *les pouvoirs déceviraux.*

DÉCEMVIIRAT, sm. dignité de décevvir; gouvernement des décevirs.

DÉCENCE, sf. (l. *decencia*), honnêteté qu'on doit garder dans les actions, les discours, la contenance; bienséance.

DÉCENNAL, ALE, adj. (l. *decennalis*), qui dure dix ans; qui revient tous les dix ans; *prix décennaux.*

DÉCENT, ENTE, adj. (l. *decens*), qui est conforme à la décence, à la bienséance.

DÉCENTRALISATION, sf. action de détruire la centralisation; état de choses contraire à la centralisation.

DÉCENTRALISER, va. opérer la décentralisation.

DÉCEPTION, sf. (l. *deceptio*), tromperie, séduction; attente vaine, espérance déçue.

— **DÉCERCLER, va.** ôter les cercles. — Se **DÉCERCLER, vpr.** perdre ses cercles.

DÉCERNER, va. (l. *decernere*), accorder, donner; *decerner des honneurs, des prix*; ordonner par un acte juridique; *decerner un mandat d'amener.*

DÉCÈS, sm. (l. *decessus*), mort naturelle.

DÉCEVABLE, adj. 2 g. facile à décevoir.

DÉCEVANT, ANTE, adj. qui abuse, qui trompe; *espoir décevant.*

DÉCEVOIR, va. (l. *decipere*), abuser, tromper par quelque chose de spécieux et d'engageant; *son mensonge m'a déçu.* — Se **DÉCEVOIR, vpr.** s'abuser soi-même (c. recevoir).

DÉCHAÎNEMENT, sm. action de déchaîner. — Fig. emportement extrême; *le déchaînement des passions*; fureur; *le déchaînement des vents.*

DÉCHAÎNER, va. ôter les chaînes. — Fig. exciter, irriter; *déchaîner les passions.* — Se **DÉCHAÎNER, vpr.** rompre sa chaîne; s'emporter avec violence.

— **DÉCHALASSER, va.** ôter les échalias.

DÉCHANTER, enl. changer de ton, rabattre de ses prétentions, de ses espérances.

DÉCHAPERONNÉ, ÉE, adj. se dit d'un mur dont le chaperon est ruiné.

DÉCHAPERONNER, va. ôter à un oiseau dressé le chaperon mis sur ses yeux; ôter le chaperon d'un mur.

DÉCHARGE, sf. action d'ôter une charge, un fardeau. — Fig. soulagement, allègement; acte par lequel on libère quelqu'un d'un engagement; se dit de tout ce qui tend à la justification d'un accusé; lieu où l'on décharge les décombres; ensemble de coups d'armes à feu; ouverture par laquelle on donne issue aux eaux d'un étang.

DÉCHARGEMENT, sm. action de décharger une voiture, un bateau, etc.

DÉCHARGER, va. ôter la charge; *décharger du blé, une voiture.* — Fig. soulager d'une charge excessive; *décharger le peuple d'un impôt, décharger son cœur*; dispenser; *il est déchargé de ce soin*; tirer une arme à feu ou en ôter la charge avec un tire-bouire; *décharger son fusil*; porter témoignage au faveur de; *décharger un accusé*; asséner; *décharger un coup de poing.* — vr. faire taclie; *cette mère décharge.* — Se **DÉCHARGER, vpr.** se débarrasser d'un fardeau; s'écouler; *le ruisseau se décharge dans la rivière* (c. abrèger).

DÉCHARGEUR, sm. celui qui décharge des marchandises.

DÉCHARNÉ, ÉE, adj. qui est dépourvu de chair; amaigri. — Fig. trop sec, trop nu, en parl. du style.

— **DÉCHARNEMENT, sm.** état de ce qui est décharné.

DÉCHARNER, va. ôter la chair; amaigrir; *la fièvre l'a décharné.*

DÉCHASSER, vr. faire un chassé à gauche après en avoir fait un à droite (danse).

DÉCHAUMER, va. retourner la terre pour enterrer ce qui reste de chaume après la moisson; commencer à défricher.

DÉCHAUSSEMENT ou : **DÉCHAUS-SAGE**, *sm.* action de déchausser un arbre, une plante; action de déchausser une dent avant de l'arracher; état d'une dent déchaussée.

DÉCHAUSSER, *va.* ôter à quelqu'un sa chaussure; mettre à nu la base d'un objet, les racines d'un arbre. — *SE DÉCHAUSSER*, *vpr.* ôter ses chaussures.

DÉCHAUSSOIR, *sm.* instrument de dentiste pour déchausser les dents (*fig.*).



DÉCHAUX, *adj. m.* **CARME** DÉCHAUX, carmes qui ne portent point de bas et n'ont que des sandales.

DÉCHÉANCE, *sf.* action de déchoir; perte d'un droit faute d'en avoir usé dans les délais fixés : perte de la couronne, du trône.

DÉCHET, *sm.* diminution de valeur ou de quantité. — *Fig.* discrédit.

DÉCHEVELER, *va.* mettre en désordre la chevelure de quelqu'un.

DÉCHEVILLER, *vpr.* ôter les chevilles qui fient des pièces de bois.

DÉCHIFFRABLE, *adj.* 2 *g.* qui peut être déchiffré.

DÉCHIFFREMENT, *sm.* action de déchiffrer, ou résultat de cette action : *déchiffrement d'un manuscrit.*

DÉCHIFFRER, *va.* expliquer ce qui est écrit en chiffres; lire ce qui est mal écrit; lire facilement de la musique. — *Fig.* démêler ce qui est compliqué ou obscur. — *SE DÉCHIFFRER*, *vpr.* être déchiffré : *ce manuscrit ne se déchiffre pas.*

DÉCHIFFREUR, *sm.* celui qui déchiffre. **DÉCHIQUÉ**, *adj.* **FEUILLE DÉCHIQUÉE**, feuille dont le bord a des découpures inégales (*bot.*).

DÉCHIQUETER, *va.* découper par tailles, couper menu (*c. jeter*).

DÉCHIQUETURE, *sf.* taille faite dans une étoffe.

DÉCHIRAGE, *sm.* dépècement d'un bateau, d'un train de bois flotté.

DÉCHIRANT, *ANTE*, *adj.* qui déchire le cœur, qui émeut fortement.

DÉCHIRÉ, *ÉE*, *adj.* qui a été déchiré; en proie aux troubles; calomnié.

DÉCHIREMENT, *sm.* action de déchirer. — *Fig.* douleur excessive. — *Au pl.* guerres intestines, troubles.

DÉCHIRER, *va.* mettre en pièces; diviser en morceaux. — *Fig.* navrer, tourmenter; *le remords déchire sa conscience*; agiter; *le schisme a déchiré l'Eglise*; offenser, outrager par des paroles; *déchirer le prochain*; causer une vive douleur; *la faim me déchire l'estomac.* — *SE DÉCHIRER*, *vpr.* être déchiré. — *Fig.* médire les uns des autres.

DÉCHIRURE, *sf.* rupture faite en déchirant; *faire une déchirure à son vêtement.*

DÉCHOIR, *va.* tomber dans un état inférieur à celui où l'on était; *déchoir de son poste*; diminuer; *sa réputation déchoit.*

— Je déchois, n. déchoyons, ils déchoient; je déchoyais, n. déchoyions, v. déchoyiez, ils déchoyaient; je déchus, n. déchûmes; je décherrai, n. décherrons; je décherrais, n. décherrions; déchois, déchoyons, déchoyez; que v. déchoiriez, que n. déchoyions, que v. déchoyiez, qu'ils déchoient; que je déchusse, que n. déchussions; dé-

choyant, déchu (se conjugue avec être et avoir).

DÉCHOUER, *va.* remettre à flot un bâtiment échoué (*mar.*).

DÉCHU, *UE*, *adj.* qui est tombé dans un état inférieur à celui où il était.

DÉCIARE, *sm.* dixième partie d'un are.

DÉCIDÉ, *ÉE*, *adj.* qui est plein de résolution; qui n'a rien d'incertain.

DÉCIDÉMENT, *adv.* d'une manière décidée; *il refuse décidément.*

DÉCIDER, *va.* (l. *decidere*), porter son jugement sur une chose douteuse ou contestée, la résoudre; *décider une question*; terminer une contestation; *décider un différend par un combat*; déterminer; *décider un malade à boire*; amener; *que décidez-vous?* — *vn.* disposer de; *decidez de mon sort*; porter son jugement sur une chose; *décider de tout, sur tout.* — *SE DÉCIDER*, *vpr.* prendre une résolution; recevoir une solution. — *SE DÉCIDER* tout, se prononcer, se déclarer pour.

DÉCIGRAMME, *sm.* poids qui vaut la dixième partie du gramme.

DÉCILITRE, *sm.* dixième partie du litre.

DÉCILLER, *VOY. DESSILLER.*

DÉCIMABLE, *adj.* 2 *g.* sujet à la dime.

DÉCIMAL, *ALE*, *adj.* qui procède par dix, dont les parties sont des dixièmes; *nombres décimaux.* — *sf.* nom des chiffres d'une fraction décimale.

DÉCIMATEUR, *sm.* celui qui avait droit de prélever la dime.

DÉCIMATION, *sf.* action de décimer.

DÉCIME, *sm.* (l. *decimus*), valeur monétaire qui est la dixième partie du franc. — *sf.* se disait autrefois de la taxe que levait le roi sur le clergé et de la part que les bénéficiaires payaient sur leur revenu.

DÉCIMER, *va.* (l. *decimare*), punir, mettre à mort un individu sur dix; *decimer une ville.* — *Fig.* faire périr un grand nombre de personnes; *le fléau décime les habitants.*

DÉCIMÈTRE, *sm.* mesure de longueur qui est la dixième partie du mètre.

DÉCIMO, *adv.* (m. lat.), dixièmement.

DÉCINTREMENT ou : **DÉCINTRAGE**, *sm.* action de décintrer (*archit.*).

DÉCINTRER, *va.* ôter les cintres dont on s'est servi pour construire une voûte.

DÉCISIF, *IVE*, *adj.* qui décide, qui fait cesser toute indécision; *une preuve décisive*; qui décide hardiment; *un homme décisif*; qui annonce la décision; *un ton décisif.*

DÉCISION, *sf.* (l. *decisio*), jugement; *décision judiciaire*; résolution; *prendre une décision*; fermé; *la décision de son esprit.*

DÉCISIVEMENT, *adv.* d'une manière décisive (peu usité).

DÉCISOIRE, *adj.* 2 *g.* qui termine toute contestation; *serment décisoire* (*jurisp.*).

DÉCISTÈRE, *sm.* dixième partie du stère ou du mètre cube.

DÉCIUS MUS (**PUNTIUS**), consul, se dévoua pour assurer la victoire aux Romains sur les Latins (340 av. J.-C.). — Son fils renouvela cet acte de dévouement à la bataille de Sentinum contre les Gaulois (295 av. J.-C.).

DECIZE, *ch.-l.* de c. (Nièvre), arr. de Nevers, 5 134 h.

DÉCLAMATEUR, *sm.* celui qui déclame,

celui qui débite en public des vers, un discours; orateur boursoufflé, emphatique. — *adj.* TON DÉCLAMATEUR, ton emphatique.

DÉCLAMATION, *sf.* (l. *declamatio*), action, manière, art de déclamer; pièce d'éloquence que l'on compose pour s'exercer; emploi vicieux d'expressions, de phrases pompeuses; discours violent.

DÉCLAMATOIRE, *adj.* 2 g. qui tient de la déclamation: qui est plein d'emphase: *style déclamatoire*.

DÉCLAMER, *va.* (l. *declamare*), réciter à haute voix d'un ton oratoire et avec des gestes convenables. — *vn.* parler avec violence contre quelqu'un ou quelque chose.

DÉCLARATIF, *IVF.* *adj.* qui contient déclaration: *titre déclaratif* (jurisp.).

DÉCLARATION, *sf.* action de déclarer: *déclaration importante*; témoignage, déposition: *faire une déclaration*; énumération détaillée: *donner une déclaration de ses biens*; *aveu*: *déclaration de ses fautes*.

DÉCLARATOIRE, *adj.* 2 g. qui porte déclaration juridique: *acte déclaratoire*.

DÉCLARÉ, *ÉE*, *adj.* qui est avoué, connu: *partisan déclaré*.

DÉCLARER, *va.* (l. *declarare*), manifester, faire connaître: *déclarer ses projets*; révéler: *déclarer un complot*; signifier: *déclarer la guerre*. — *Se déclarer*, *vpr.* s'expliquer: *se déclarer sur une question*; se manifester: *se déclarer l'auteur d'un livre*; se prononcer: *se déclarer pour la justice*.

z **DÉCLASSÉ**, *ÉE*, *adj.* et s. qui est hors de sa classe, c'est-à-dire qui n'a pas une position en rapport avec son éducation.

z **DÉCLASSEMENT**, *sm.* action de déclasser; état des personnes ou des choses déclassées.

z **DÉCLASSER**, *va.* déranger ce qui est classé; confondre les classes.

z **DÉCLIC**, *sm.* crochet qui, étant retiré, fait qu'une machine entre en mouvement.

DÉCLIN, *sm.* état d'une chose qui arrive à sa fin, qui s'affaiblit.

z **DÉCLINABILITÉ**, *sf.* qualité d'un mot déclinable.

DÉCLINABLE, *adj.* 2 g. qui peut être décliné: *adjectif déclinable* (gram.).

DÉCLINAISON, *sf.* (l. *declinatio*), manière de décliner, de faire passer les noms par tous leurs cas (gram.); l'arc de la sphère céleste qui mesure la distance angulaire dont un astre est éloigné de l'équateur. — **DÉCLINAISON** DE L'AGUILLE AMARINE, angle qui mesure son écart du nord vrai.

DÉCLINANT, **ANTE**, *adj.* qui décline vers; *exposition du couchant déclinant au nord*; qui penche vers son déclin.

DÉCLINATOIRE, *adj.* 2 g. qui sert à décliner, qui a pour but de contester la compétence. — *sm.* acte à l'effet de décliner une juridiction.

DÉCLINER, *va.* (l. *declinare*), s'écarter, dévier d'un point fixe, d'une ligne. — *Fig.* pencher vers sa fin, déchoir; s'affaiblir. *diminuer*: *ses forces déclinent*; — *va.* faire passer un nom, un adjectif par tous les cas (gram.); refuser de reconnaître: *décliner une juridiction*. — *Se décliner*, *vpr.* être décliné.

DÉCLIVE, *adj.* 2 g. (l. *declivus*), qui va en pente: *terres déclives*.

DÉCLIVITÉ, *sf.* état, situation de ce qui est en pente: *la déclivité d'un terrain*.

DÉCLORE, *va.* ôter la clôture.

DÉCLOSER, **OSE**, *adj.* qui n'est plus clos. **DÉCLOUER**, *va.* défaire ce qui était cloué.

— *Se décroquer*, *vpr.* n'être plus cloué.

DÉCOCHER, *sm.* action de décocher une flèche, un trait.

DÉCOCHER, *va.* tirer une flèche. — *Fig.* lancer un trait malin: *décocher une épigramme*.

DÉCOCTION, *sf.* (l. *decocctio*), composition médicinale que l'on obtient en faisant bouillir dans un liquide des drogues ou des plantes.

DÉCOIFFER, *va.* défaire la coiffure; déranger les cheveux. — *Decoiffer une bouteille*, en ôter le bouchon. — *Se décoiffer*, *vpr.* déranger sa coiffure; déranger la coiffure l'un de l'autre.

DÉCOLLATION, *sf.* action de trancher la tête: *décollation de saint Jean-Baptiste*.

DÉCOLLEMENT, *sm.* action de décoller, de se décoller; état de ce qui est décollé.

DÉCOLLET, *va.* (l. *decollare*), couper le cou à quelqu'un (vx).

DÉCOLLER, *va.* détacher ce qui est collé. *Se décoller*, *vpr.* cesser d'être collé.

DÉCOLLETÉ, *va.* couper un vêtement de manière qu'il dégage le cou. — *vn.* avoir le collet rabattu de manière à dégager le cou, en parlant d'un vêtement. — *Se décolleter*, *vpr.* se découvrir le cou et les épaules (c. acheter).

DÉCOLORATION, *sf.* (l. *decoloratio*), perte de la couleur naturelle.

DÉCOLORÉ, *ÉE*, *adj.* qui a perdu sa couleur. — *Fig.* sans couleur: *style décoloré*.

DÉCOLORER, *va.* (l. *decolorare*), ôter, affaiblir la couleur. — *Se décolorer*, *vpr.* perdre sa couleur.

DÉCOMBRER, *va.* ôter, enlever des débris, des plâtras: *décombrer une rue*.

DÉCOMBRES, *sm. pl.* plâtras, débris d'une démolition.

z **DÉCOMMANDER**, *va.* contremander; annuler un ordre, une invitation, par un ordre, une invitation contraire.

z **DÉCOMPLÉTER**, *va.* rendre incomplet.

z **DÉCOMPOSABLE**, *adj.* 2 g. qui peut être décomposé.

DÉCOMPOSER, *va.* analyser un corps, séparer les éléments dont il est composé: *décomposer l'air, une phrase*; corrompre: *la chaleur décompose la viande*; altérer: *la peur décompose son visage*. — *Se décomposer*, *vpr.* se corrompre, s'altérer.

DÉCOMPOSITION, *sf.* action de décomposer; altération, dissolution.

DÉCOMPTÉ, *sm.* ce qu'il y a à rabattre sur un compte. — *Fig.* déception.

DÉCOMPTER, *va.* déduire, rabattre d'une somme. — *Fig.* rabattre de l'opinion qu'on s'était formée (fam.).

DÉCONCERTER, *va.* troubler un concert de voix, d'instruments. — *Fig.* troubler quelqu'un, lui faire perdre contenance; rompre les mesures de quelqu'un. — *Se déconcerter*, *vpr.* se troubler, perdre contenance.

DÉCONFIRE, *va.* mettre complètement en déroute (vx). — *Fig.* réduire quelqu'un au silence, le décontenancer (c. confire).

DÉCONFIT, *ITE*, *adj.* décontenancé.

DÉCONFITURE, *sf.* entière défaite. — Fig. ruine, insolvabilité d'un débiteur.

DÉCONFORT, *sm.* découragement faute de secours (vx).

DÉCONFORTER, *va.* décourager. — Se **DÉCONFORTER**, *vpr.* se désoler; s'affliger.

DÉCONSEILLER, *va.* dissuader.

DÉCONSIDÉRATION, *sf.* perte de l'estime, de la considération publique.

DÉCONSIDÉRÉ, ÉE, *adj.* qui n'est plus digne de considération ni d'estime.

DÉCONSIDÉRER, *va.* faire perdre la considération. — Se **DÉCONSIDÉRER**, *vpr.* perdre la considération dont on jouissait.

DÉCONTENANCER, *va.* faire perdre contenance à quelqu'un. — Se **DÉCONTENANCER**, *vpr.* perdre contenance.

DÉCONVENUE, *sf.* malheur, mauvais succès; *conter sa déconvenue* (fam.).

DÉCOR, *sm.* (l. *decus*, ornement), ce qui sert à décorer. — Au pl. ensemble des décorations d'un théâtre: *les décors de l'Opéra*.

DÉCORATEUR, *sm.* celui qui fait des décorations pour l'intérieur des appartements, pour les théâtres, les fêtes.

DÉCORATIF, IVE, *adj.* qui sert à décorer: *fontaine décorative*.

DÉCORATION, *sf.* embellissement; ornement de peinture, d'architecture, de sculpture; représentation du lieu où l'action est supposée se passer au théâtre; marque, insigne de dignité, d'honneur (fig.).

DÉCORER, *va.* détortiller une corde.

DÉCORÉ, ÉE, *adj.* orné, paré. — *s.* celui qui porte une décoration.

DÉCORER, *va.* (l. *decorare*), orner, parer; honorer d'une décoration, revêtir d'un titre. — Se **DÉCORER**, *vpr.* devenir décoré; prendre pour soi un honneur: *se décorer d'un titre qu'on n'a pas mérité*.

DÉCORNER, *va.* faire tomber les cornes; rabattre les cornes faites à un livre.

DÉCORTIQUER, *sf.* action de décoriquer.

DÉCORTIQUER, *va.* (l. *decorticare*), enlever l'écorce, la peau des végétaux, des grames.

DÉCORUM [dè-co-ro-me], *sm.* (m. lat.), bienséance; *garder le decorum* (sans pl.).

DÉCOUCHER, *va.* coucher hors de son lit, hors de chez soi. — *va.* obliger quelqu'un à céder son lit.

DÉCOUDRE, *va.* défaire ce qui est cousu; déchirer: *le sanglier a decousu le ventre du chévre*. — *vn.* en **DÉCOUDRE**, en venir aux mains, se battre. — Se **DÉCOUDRE**, *vpr.* manquer par les coutures (c. *coudre*).

DÉCOULEMENT, *sm.* action de découler.

DÉCOULER, *vn.* couler peu à peu, goutte à goutte. — Fig. dériver, procéder.

DÉCOUPAGE, *sm.* action de découper.

DÉCOUPER, *va.* couper par morceaux, séparer par membres; couper de manière à donner une forme déterminée; détacher en coupant tout autour les figures représentées sur une toile, sur du papier. — Se **DÉCOUPER**, *vpr.* se détacher avec netteté.

DÉCOUPEUR, *EUSE*, *s.* celui, celle qui travaille en découper.

DÉCOUPLE ou **DÉCOUPLER**, *sm.* action de détacher les chiens pour qu'ils puissent courir après la bête.

DÉCOUPLER, *va.* détacher des chiens accouplés. — *Être bien découplé*, être vigoureux et de belle taille.

DÉCOUPOIR, *sm.* instrument qui sert à faire des découpages.

DÉCOUPURE, *sf.* action de découper; le résultat de cette action; la chose découpée.

DÉCOURAGEANT, ANTE, *adj.* qui est de nature à décourager, qui rebute.

DÉCOURAGEMENT, *sm.* perte de courage, abattement.

DÉCOURAGER, *va.* ôter le courage, l'énergie; ôter l'envie de faire quelque chose. — Se **DÉCOURAGER**, *vpr.* perdre courage.

DÉCOURONNER, *va.* ôter la couronne.

DÉCOURS, *sm.* (l. *decursus*), déclin d'une maladie; décroissement de la lune (astr.).

DÉCOUSU, UE, *adj.* dont la couture est défaite. — Fig. qui est sans suite. — *sm.* état de ce qui manque de liaison: *le decousu de la conversation*.

DÉCOUSURE, *sf.* endroit decousu; ; blessure faite aux chiens par le sanglier.

DÉCOUVERT, *sm.* déficit: *combler le découvert*.

DÉCOUVERT, ERTE, *adj.* qui n'est pas couvert. — À **DÉCOUVERT**, *loc. adv.* sans être couvert; sans être garanti. — Fig. clairement, publiquement: *dire la chose à découvert*.

DÉCOUVERTE, *sf.* action de découvrir: *la découverte d'un trésor*; chose découverte, invention: *c'est une nouvelle découverte*.

DÉCOUVREUR, *sm.* celui qui fait des découvertes (vx).

DÉCOUVRIR, *va.* ôter ce qui couvrait une chose ou une personne: *découvrir un panier*; ôter ce qui mettait à couvert, ce qui protégeait: *découvrir une place, la frontière*; trouver une chose qui n'était pas connue, qui était cachée: *découvrir une mine*; trouver à force de recherche: *découvrir les secrets de la nature*; commencer à apercevoir: *découvrir un vaste horizon*. — Fig. faire connaître, dévoiler: *découvrir un complot*. — Se **DÉCOUVRIR**, *vpr.* ôter son chapeau; faire part de ses pensées: *se découvrir à quelqu'un*; s'exposer aux coups: *il se découvre et recut un coup d'épée*; devenir serein: *le ciel se découvre* (c. ouvrir).

DÉCRASSEMENT, *sm.* action de décrasser.

DÉCRASSER, *va.* ôter la crasse. — Fig. polir, former, façonner. — Se **DÉCRASSER**, *vpr.* ôter sa crasse; se former aux manières du monde: *il commence à se décrasser*.

DÉCRAVATER, *va.* ôter la cravate. — Se **DÉCRAVATER**, *vpr.* ôter sa cravate.

DÉCRÉDITEMENT, *sm.* action de décréditer.

DÉCRÉDITER, *va.* ôter le crédit; faire perdre la considération, l'estime, l'autorité. — Se **DÉCRÉDITER**, *vpr.* perdre le crédit: *cette doctrine se décrédite*; perdre la considération: *il s'est décrédité par sa mauvaise conduite*.

DÉCRÉPIR, *va.* enlever le crépi: *ce mur est décrépi*. — Se **DÉCRÉPIR**, *vpr.* perdre son crépi.

DÉCRÉPISSAGE, *sm.* action de décrépiter.

DÉCRÉPIT, ITE, *adj.* (l. *decrepitus*), qui est dans la décrépitude: *vieillard, âge décrépit*.



DÉCRÉPITATION, *sf.* pétéillement (chim.).

DÉCRÉPITER, *va.* pétéiller par l'action du feu.

DÉCRÉPITUDE, *sf.* vieillesse extrême; état d'un vieillard infirme.

DÉCRESCENDO [dé-cres-sin-do], *sm.* (mot it.), diminution progressive des sons (mus.). — *adv.* — en diminuant l'intensité des sons (mus.); en décroissant (fam.).

DÉCRET, *sm.* (l. *decretum*), ordre, décision émanant de l'autorité souveraine.

DÉCRÉTALE, *sf.* épître, rescrit des anciens papes pour décider les points de controverse ou régler la discipline.

DÉCRÉTER, *va.* régler par un décret; lancer un décret contre quelqu'un : *décriter quelqu'un de prise de corps* (c. accélerer).

DÉCRI, *sm.* action de décrier. — Fig. perte de la réputation, de l'estime dont on jouissait.

DÉCRIER, *va.* défendre la vente, le cours, l'usage de quelque chose : *on décrie les étoffes de l'Inde*. — Fig. attaquer la réputation; décréditer; ôter l'estime. — Se *décriter*, *vpr.* perdre sa réputation (c. allier).

DÉCRIRE, *va.* (l. *describere*), dépeindre par le discours : *decrire une plante*; donner une idée générale de quelque chose : *se contenter de décrire*; tracer : *decrire une courbe*. — Se *décrire*, *vpr.* être décrit (c. écrire).

DÉCRIVANT, *ante*, *adj.* qui, par son mouvement, décrit une ligne (géom.).

DÉCROCHEMENT, *sm.* action de décrocher.

DÉCROCHER, *va.* détacher ce qui est accroché. — Se *décrocher*, *vpr.* se détacher.

DÉCROIRE, *va.* ne pas croire : *il ne croit ni ne décroît* (peu usité).

DÉCROISER, *va.* faire cesser le croisement.

DÉCROISSANCE, *sf.* état de ce qui est décroissant.

DÉCROISSANT, *ANTE*, *adj.* qui décroît.

DÉCROISSEMENT, *sm.* diminution : *le décroissement des jours*.

DÉCROÎT, *sm.* diminution du capital en bestiaux dans les baux en cheptel; décroissement de la lune.

DÉCROÎTRE, *va.* diminuer (c. croître, excepté au pass. passé decru).

DÉCROTAGE, *sm.* action de décroter.

DÉCROTTER, *va.* ôter la croûte. — Se *décrotter*, *vpr.* ôter la croûte dont on est couvert; se former aux bonnes manières.

DÉCROTTEUR, *sm.* celui qui fait métier de décroter, de cirer les chaussures.

DÉCROTTOIR, *sm.* lame de fer ou boîte garnie de brosses sur laquelle, en entrant dans une maison, on décrote sa chaussure (fig.).

DÉCROTTOIRE, *sf.* brosse dont on se sert pour décroter les souliers.

DÉCRUE, *sf.* quantité dont les eaux ont decru : *la decrue est de cinq centimètres*.

DÉCRUER, *va.* lessiver le fil cru pour le préparer à la teinture.

DÉCRUSER, *sm.* action de decruer.

DÉCRUSEMENT, *sm.* action de decruer.

DÉCRUSER, *va.* mettre des cocons dans l'eau bouillante pour en dévider la soie.

DÉÇU, *UE*, *adj.* qui a éprouvé une déception : *il est fort déçu*.

DÉCURIE, *va.* corriger l'excès de la cuisson des sirops et des confitures en y mettant de l'eau. — Se *décuire*, *vpr.* se liquéfier faute d'avoir été assez cuit : *ces confitures se décuisent*.

DÉCULOETER, *va.* ôter la culotte.

DÉCUPLE, *adj.* 2 g. et *sm.* (l. *decuplus*), qui vaut dix fois autant.

DÉCUPLER, *va.* (l. *decuplare*), augmenter de dix fois autant : *décupler une somme*.

DÉCURIE, *sf.* (l. *decuria*), compagnie de dix soldats sous un chef appelé *décursion*. — Division du peuple romain qui formait le dixième d'une centurie (hist. rom.).

DÉCURION, *sm.* chef d'une *décurie*.

DÉCUEUR, *va.* transvaser le raisin, le vin d'une cuve dans une autre.

DÉDAIGNER, *va.* (l. *dedignari*), témoigner du dédain pour quelqu'un ou quelque chose.

DÉDAIGNEUSEMENT, *adv.* avec dédain.

DÉDAIGNEUX, *EUSE*, *adj.* et *s.* qui marque du dédain : *air dédaigneux*.

DÉDAIN, *sm.* mépris exprimé par l'air, les gestes, le ton, le maintien.

DÉDALÉ, *sm.* (g. *Daidalos*, nom de l'artiste grec qui construisit le labyrinthe de Crète), labyrinthe, lieu où l'on s'égare. — Fig. se dit des choses compliquées où il est difficile de se reconnaître.

DÉDALLER, *va.* enlever les dalles.

DÉDANS, *adv.* de lieu, dans l'intérieur. — DE DEDANS, EN DEDANS, PAR DEDANS, *loc. adv.* de l'intérieur, à l'intérieur, par l'intérieur. — *sm.* la partie intérieure d'une chose : *le dedans d'un chapeau*.

DÉDICACE, *sf.* consécration d'une église; fête annuelle en mémoire de la consécration de toutes les églises de la chrétienté; hommage par écrit qu'un auteur fait de son œuvre à quelqu'un.

DÉDICATOIRE, *adj.* 2 g. qui contient une dédicace : *épître dédicatoire*.

DÉDIER, *va.* (l. *dedicare*), consacrer au culte divin. — Fig. faire hommage de son livre, de son ouvrage par écrit.

DÉDIRE, *va.* désavouer quelqu'un de ce qu'il a dit ou fait. — Se *dédire*, *vpr.* se rétracter, désavouer ce qu'on a dit (c. médire).

DÉDIT, *sm.* révocation d'une parole donnée; peine stipulée dans une convention contre celui qui ne remplira pas les conditions; acte qui stipule ce dédit.

DÉDOMMAGÉ, *ÉE*, *adj.* qui a reçu réparation d'un dommage.

DÉDOMMAGEMENT, *sm.* action de réparer un dommage; compensation.

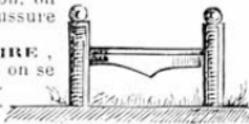
DÉDOMMAGER, *va.* réparer un dommage; indemniser. — Se *dédommager*, *vpr.* trouver un dédommagement (c. abrégé).

DÉDORER, *va.* ôter la dorure. — Se *dédorer*, *vpr.* perdre sa dorure.

DÉDOUBLEMENT, *sm.* action de dédoubler; le *dédoubllement* du vêtement.

DÉDOUBLER, *va.* ôter la doublure; *dédoubler un habit*; partager en deux : *dédoubler une classe*. — Se *dédoubler*, *vpr.* perdre sa doublure; être partagé en deux.

DÉDUCTION, *sf.* (l. *deductio*), soustraction, retranchement : *deduction faite des*



dettes; conséquence tirée d'un raisonnement : *dédution convaincante*; procédé logique par lequel on va de la cause aux effets, du général au particulier : *la déduction est opposée à l'induction.*

DÉDUIRE, *va.* (l. *deducere*, extraire), retrancher, soustraire une somme d'une autre; tirer par déduction; raconter en détail : *déduire ses raisons.* — *Se déduire*, *vpr.* être déduit. — Je déduis, n. déduisons; je déduisais, n. déduisions; je déduisis, n. déduisimes; je déduirai, n. déduirons; je déduirais, n. déduirions; déduis, n. déduisions; déduisez : que je déduise, que n. déduisions; que je déduisse, que n. déduissions; déduisant; déduit, déduite.

DÉDUIT, *sm.* divertissement, occupation agréable : *mener joyeux déduit* (vx).

DÉESSE, *sf.* (l. *dea*), divinité féminine de la Fable. — Fig. très belle femme.

DÉFACHER (SE), *vpr.* s'apaiser après s'être mis en colère.

DÉFAILLANCE, *sf.* faiblesse, évanouissement; état de ce qui fait défaut.

DÉFAILLANT, ANTE, *adj.* qui s'affaiblit, qui est d'une extrême faiblesse. — *s.* celui, celle qui fait défaut en justice.

DÉFAILLIR, *va.* faire défaut, manquer; déperir, s'affaiblir; tomber en faiblesse, s'évanouir. — Je défauts, tu défauts, il défaut, n. défaillons, etc.; je défaillais, n. défaillions; je défautais, n. défaillais; je défautais, n. défautais; je défautais, n. défautais; que je défautisse, que n. défautissions; que je défautisse, que n. défautissions; défautissant; défautissant; défauti.

DÉFAIRE, *va.* détruire ce qui est fait : *défaire un navire*; exténué, amaigrir : *la maladie l'a défait*; rompre : *défaire une marche*; mettre en déroute : *défaire une flotte*; débarrasser : *défaites-moi de ce fatiguer.* — *Se défaire*, *vpr.* se débarrasser : *se défaire d'un importun*; faire mourir : *se défaire d'un ennemi*; vendre : *se défaire de ses meubles*; se déshabituier : *se défaire d'un vice* (c. faire).

DÉFAIT, AITE, *adj.* qui est abattu, exténué, amaigri : *visage pâle et défait.*

DÉFAITE, *sf.* déroute d'une armée : *défaite complète*; débit, facilité de se défaire d'une marchandise : *ces laines sont de bonne défaite*; excuse, prétexte : *c'est une défaite.*

DÉFALCATION, *sf.* action de défalquer.

DÉFALQUER, *va.* (l. *de*, de; *falx*, faux), retrancher d'une somme ou d'une quantité quelque chose : *défalquer le poids de la caisse.*

DÉFATIGUER, *va.* ôter la fatigue : *un bain défatigue.* — *Se défatiguer*, *vpr.* cesser d'être fatigué.

DÉFAUSSER, *va.* redresser ce qui a été faussé. — *Se défauusser*, *vpr.* au jeu, se débarrasser des cartes inutiles.

DÉFAUT, *sm.* imperfection corporelle : *défait de conformation*; imperfection morale : *corriger ses défauts*; le manque, l'absence de : *le défaut de charité*; ce qu'il y a de contraire aux règles du goût, de l'art : *les défauts d'un poème*; refus de comparaître en justice : *faire défaut*; endroit où finit, où manque ce qui est destiné à garantir : *le défaut de la cuirasse.* — À DÉFAUT DE, *loc. prép.* à la place de.

DÉFAVEUR, *sf.* perte de la faveur, dis-

grâce : *il est tombé en défaveur*; *diserédit*; *la défaveur des effets publics.*

DÉFAVORABLE, *adj.* 2 g. qui n'est pas favorable.

DÉFAVORABLEMENT, *adv.* d'une manière défavorable, fâcheuse.

DÉFÉCATION, *sf.* (l. *defecatio*), dépuración d'une liqueur; : excrétion des matières fécales.

DÉFECTIF, IVE, *adj.* qui n'a pas tous ses temps, tous ses modes, toutes ses personnes : *conjugaison defective* (gram.).

DÉFECTION, *sf.* (l. *defectio*), action d'abandonner un parti auquel on appartient.

DÉFECTUEUSEMENT, *adv.* d'une manière defectueuse.

DÉFECTUEUX, EUSE, *adj.* (l. *deficere*, manquer), qui manque de certaines qualités : *poème defectueux*; qui manque des formalités requises : *actes defectueux.*

DÉFECTUOSITÉ, *sf.* défaut de conformation, imperfection.

DÉFENDABLE, *adj.* 2 g. qui peut être défendu : *ce poste n'est pas défendable.*

DÉFENDEUR, ERESSE, *s.* celui, celle à qui ou fait une demande en justice, par opposition à *demandeur, eresse.*

DÉFENDRE, *va.* (l. *defendere*), protéger soutenir contre une agression : *défendre un ami*; garantir : *défendre une fleur du vent*; interdire, prohiber : *défendre le vin à un malade.* — *Se défendre*, *vpr.* repousser une attaque; se préserver; s'excuser, se disculper.

DÉFENESTRATION DE PRAGUE, acte de violence commis en Bohême : les protestants insurgés jetèrent par les fenêtres les deux gouverneurs impériaux et leur secrétaire, ce qui fut le prélude de la guerre de Trente ans (1618).

DÉFENS, *sm.* Bois EN DÉFENS, bois dont l'entrée est défendue aux bestiaux.

DÉFENSE, *sf.* (l. *defensa*), action de défendre ou de se défendre : *une vive défense*; ce qu'on dit, ce qu'on écrit pour se défendre : *publier sa défense*; prohibition, interdiction : *défense expresse*; dent saillante de l'éléphant (fig.), du sanglier. — *Pl.* ce qui sert à couvrir les ouvrages et les soldats qui défendent une place.

DÉFENSEUR, *sm.* (l. *defensor*), celui qui défend, qui protège, qui soutient; avocat.

DÉFENSIF, IVE, *adj.* qui est fait pour la défense : *armes défensives.* — *sf.* disposition à se défendre; état de défense : *être sur la défensive.*

DÉFENSIVEMENT, *adv.* sur la défensive; en se défendant.

DÉFÉQUER, *va.* (l. *defecare*), opérer la défécation; ôter la lie d'une liqueur.

DÉFÉRANT, ANTE, *adj.* qui défère, qui condescend : *esprit doux et déférant.*

DÉFÉRENCE, *sf.* condescendance mêlée d'égards : *témoigner de la déférence.*

DÉFÉRER, *va.* (l. *deferre*), donner, décerner : *déferer des titres*; traduire devant un tribunal, dénoncer : *déferer quelqu'un en justice.* — *va.* céder par respect, condescendre : *déferer à l'âge* (c. accélérer).

DÉFÉRER, IVE, *sm.* action de déferler.

DÉFERLER, *va.* déployer les voiles d'un



navire (mar.). — *vn.* se dit de la mer lorsqu'elle se brise avec impétuosité : *les lames déferlent* (mar.).

: **DÉFERREMENT**, *sm.* action de déferer ou résultat de cette action.

DÉFERREUR, *va.* ôter la ferrure d'un objet, le fer du pied d'un cheval, etc. — Fig. déconcerter. — *Se déferreux*, *upr.* perdre son fer. — Fig. se déconcerter.

DÉFET, *sm.* se dit, en librairie, des feuilles dépareillées d'un ouvrage.

: **DÉFEUILLER**, *va.* enlever les feuilles d'un arbre. — *Se défeuilleux*, *upr.* perdre ses feuilles.

DÉFI, *sm.* provocation.

DÉFIANCE, *sf.* manque de confiance en soi même; soupçon, crainte d'être surpris.

DÉFIANT, ANTE, *adj.* soupçonneux.

: **DÉFICELER**, *va.* ôter la ficelle.

DÉFICIT, *sm.* (mot lat. *il manque*), ce qui manque d'une somme. — *Au pl.* des déficit ou déficits.

DÉFIER, *va.* provoquer quelqu'un au combat, au jeu, etc.; déclarer que l'on ne croit pas quelqu'un capable de faire une chose : *je vous défie de deviner*; affronter, braver : *defier la tempête*. — *Se défiera*, *upr.* se provoquer : *ils se sont défiés à la lutte*; avoir de la défiance : *il faut se défier de lui*; prévoir : *il se défiait que ce malheur arriverait* (c. allier).

DÉFIGURER, *va.* gâter la figure, la forme. — Fig. dénaturer : *défigurer la vérité*. — *Se défigureux*, *upr.* se gâter la figure.

: **DÉFILADE**, *sf.* action de défiler.

DÉFILAGE, *sm.* action de diviser, de déchirer les chiffons dont on fait le papier.

DÉFILE, *sm.* marche d'une troupe qui défile.

DÉFILE, *sm.* passage étroit. — Fig. situation embarrassante : *être dans un vilain défilé*.

DÉFILER, *va.* ôter le fil qui était passé dans quelque chose : *défiler un collier*.

DÉFILER, *vn.* aller à la file.

DÉFINI, *ic. adj.* déterminé. — **ARTICLE DÉFINI**, *lc. la, les*, par opposition à *vn. une, article indéfini*. Modes définis, modes personnels. — **PRÉSENT DÉFINI**, temps qui exprime un passé déterminé : *j'allai hier à l'école*.

DÉFINIR, *va.* (l. *definire*), déterminer, marquer : *définir le lieu*; expliquer clairement : *définir une idée abstraite*; régler, décider : *les lois définissent nos droits*.

DÉFINISSABLE, *adj.* 2 g. que l'on peut définir.

DÉFINITEUR, *sm.* dans certains ordres religieux, celui qui aide le provincial dans l'administration des affaires.

DÉFINITIF, IVE, *adj.* qui termine une affaire, qui la décide irrévocablement. — **EN DÉFINITIVE**, *loc. adv.* en dernier résultat.

DÉFINITION, *sf.* (l. *definitio*), explication d'un mot, d'une chose; décision : *les définitions des conciles*.

DÉFINITIVEMENT, *adv.* d'une manière définitive; en définitive.

DÉFLAGRATION, *sf.* (l. *deflagratio*), combustion d'une substance avec flamme.

DÉFLÉCHIR, *va.* détourner de sa direction. — *vn.* changer de direction (phys.); retomber (bot.).

DÉFLEGATION, *sf.* action de défléguer.

DÉFLEGMER, *va.* enlever la partie flegmatique ou aqueuse d'une substance (chim.).

: **DÉFLEURAISSON**, *sf.* chute des fleurs.

DÉFLEURIR, *va.* ôter la fleur des arbres, le velouté de certains fruits. — *vn.* perdre ses fleurs.

DÉFLOREUR, *va.* ôter à un sujet ce qu'il a de frais, de neuf, de piquant.

DÉFONCEMENT, *sm.* action de défoncer : *le défoncement d'un pré, d'un tonneau*.

DÉFONCEUR, *va.* ôter le fond : fouiller la terre. — *Se défonceux*, *upr.* être défoncé.

DÉFORMATION, *sf.* (l. *deformatio*), altération de la forme du corps (méd.).

DÉFORMÉ, ÉE, *adj.* qui a perdu sa forme.

DÉFORMER, *va.* (l. *deformare*), altérer la forme. — *Se déformeux*, *upr.* perdre sa forme.

: **DÉFOURNEMENT**, *sm.* action de défourner.

DÉFOURNER, *va.* tirer du four.

DÉFRACHIR, *va.* ôter la fraîcheur, le brillant d'une chose. — *Se défrachir*, *upr.* perdre sa fraîcheur.

DÉFRAYER, *vn.* payer la dépense de quelqu'un. — Fig. *défrayer la société*, l'amuser, la faire rire (c. payer).

DÉFRICHEMENT ou : **DÉFRICHAGE**, *sm.* action de défricher un terrain.

DÉFRICHER, *va.* mettre en culture un terrain qui était en friche. — Fig. commencer à cultiver, à polir par l'étude; débrouiller : *défricher une affaire*.

DÉFRICHEUR, *sm.* celui qui défriche.

: **DÉFRICHEMENT**, *sm.* action de défricher. — Fig. désappointement (pop.).

DÉFRISER, *va.* défaire la frisure. — : Fig. tromper l'attente, contrarier. — *Se défrisera*, *upr.* perdre sa frisure.

: **DÉFRONCEMENT**, *sm.* action de défroncer : état de ce qui est défroncé.

DÉFRONCER, *va.* défaire les plis d'une étoffe frocée. — *Défroncez le souci*, se dérider le front (c. agacer).

DÉFROQUE, *sf.* le peu qu'un religieux laisse en mourant; effets abandonnés à quelqu'un; vêtements usés ou dont on ne veut plus.

DÉFROQUÉ, ÉE, *adj.* et *s.* qui a quitté le froc.

DÉFROQUER, *va.* ôter le froc à quelqu'un. — *Se défroqueux*, *upr.* quitter le froc.

DÉFUNT, ENTE, *adj.* et *s.* (l. *defunctus*), qui est mort.

DÉGAGÉ, ÉE, *adj.* libre, aisé.

DÉGAGEMENT, *sm.* action de dégager; partie d'un appartement qui sert de passage d'une pièce à une autre.

DÉGAGER, *va.* retirer ce qui est engagé : *dégager ses terres*; débarrasser, délivrer : *dégager du péril*; ôter ce qui obstrue : *dégager la voie*; séparer une substance d'une autre; produire une émanation : *dégager une forte odeur* (chim.). — Fig. *dégager sa parole*, retirer une parole donnée. — *Se dégager*, *upr.* rompre un engagement; se débarrasser (c. abréger).

DÉGAINÉ, *sf.* façon, tournure ridicule.

DÉGAINER, *va.* tirer une arme de la gaine, du fourreau. — *vn.* mettre l'épée à la main : *il faut dégainer*.

DÉGANTER, *va.* ôter les gants. — SE DÉGANTER, *vpr.* ôter ses gants.

DÉGARNIR, *va.* ôter ce qui garnit. — SE DÉGARNIR, *vpr.* cesser d'être garni; se vêtir plus légèrement; se dessaisir de son argent comptant.

DÉGÂT, *sm.* dommage causé par une force majeure; consommation de denrées avec gaspillage: *on fait un grand dégât de bois dans la maison.*

DÉGAUCHIR, *va.* aplanir, redresser une chose inégale. — Fig. corriger la gaucherie: *dégauchir un jeune homme* (fam.).

DÉGAUCHISSEMENT, *sm.* action de dégauchir.

DÉGEL, *sm.* fonte naturelle de la glace ou de la neige.

DÉGELÉE, *sf.* volée de coups (pop.).

DÉGELER, *va.* faire fondre ce qui était gelé; réchauffer. — DÉGELER, *vn.* ou SE DÉGELER, *vpr.* cesser d'être gelé. — Impersonnellement: IL DÉGÈLE.

DÉGÉNÉRATION, *sf.* état de ce qui dégénère; altération morbide (méd.).

DÉGÉNÉRER, *vn.* (l. *dgenerare*), s'abâtardir: *les blés dégèrent dans ce terrain*; se détériorer avec le temps, perdre de sa valeur, de sa force: *cette race a bien dégénéré, est bien dégénérée*; *dégénérer de ses ancêtres, de la valeur de ses aïeux*. — DÉGÉNÉRER EN, changer de bien en mal, de mal en pis: *la Fronde dégénéra en plaisanterie*; se dit d'une maladie qui change de caractère: *son mal dégénère en folie* (c. accélérer).

DÉGÉNÉRESCENCE, *sf.* disposition à dégénérer (méd.).

DÉGINGANDE, *ÉE*, *adj.* qui est comme disloqué, qui a la démarche mal assurée.

DÉGINGANDER (SE), *vpr.* donner un air comme disloqué à sa taille, à sa marche, à son attitude (fam.).

DÉGLUER, *va.* débarrasser de la glu.

DÉGLUTITION, *sf.* (l. *deglutitio*), action d'avaler.

DÉGOBILLER, *va.* vomir (pop.).

DÉGOBILLIS, *sm.* matières vomies (pop.).

DÉGOÏSEMENT, *sm.* action de dégoïser.

DÉGOÏSER, *va.* chanter, gazouiller, en parlant des oiseaux (vx). — Fig. *va.* et *n.* dire, parler avec volubilité (fam.).

DÉGOÏMAGE, *sf.* action de dégoïmer: *le dégoïmage de la soie.*

DÉGOÏMER, *va.* ôter la gomme. — Fig. destituer d'un emploi (fam.).

DÉGONFLEMENT, *sm.* action de dégonfler, de se dégonfler.

DÉGONFLER, *va.* faire cesser le gonflement. — SE DÉGONFLER, *vpr.* cesser d'être gonflé: *la tumeur se dégonfle.*

DÉGORGEMENT, *sm.* action de dégorger; écoulement des eaux; sortie abondante d'humeurs.

DÉGORGER, *va.* déboucher: *dégorger un égout*; rejeter, revomir; dépouiller une chose des matières superflues: *dégorger les laines*. — *vn.* débordier: *l'égout dégorge*. — SE DÉGORGER, *vpr.* épancher ses eaux: *le tuyau se dégorge dans le bassin*; cesser d'être engorgé (c. abréger).

DÉGOTER, *va.* faire tomber, avec une halle ou une pierre, un objet qu'on vise. — Fig. déposséder quelqu'un de son poste, le supplanter (fam.).

DÉGOURDI, *IE*, *adj.* et *s.* qui est éveillé, rusé, difficile à tromper.

DÉGOURDISSEMENT, *sm.* action de se dégoûter; *dégourdis* ses jambes; faire perdre à quelqu'un sa lourdeur: *dégourdir un enfant* (fam.). — FAIRE DÉGOURDIR DE L'EAU, la faire chauffer légèrement. — SE DÉGOURDIR, *vpr.* cesser d'être engourdi.

DÉGOURDISSEMENT, *sm.* cessation d'engourdissement; action de se dégoûter.

DÉGOÛT, *sm.* manque de goût, d'appétit. — Fig. répugnance pour une personne ou pour une chose: *dégoût du monde*; déplaisir, chagrin: *essuyer bien des dégoûts.*

DÉGOÛTANT, *ANTE*, *adj.* qui donne du dégoût; qui cause du déplaisir, qui rebute.

DÉGOÛTÉ, *ÉE*, *adj.* et *s.* qui est délicat, difficile: *faire le dégoûté.*

DÉGOÛTER, *va.* ôter le goût; faire perdre l'appétit. — Fig. inspirer de la répugnance; donner de l'éloignement, de l'aversion. — SE DÉGOÛTER, *vpr.* prendre du dégoût.

DÉGOÛTANT, *ANTE*, *adj.* qui dégoûte.

DÉGOUTER, *vn.* couler, tomber goutte à goutte: *la sueur lui dégoutte du front*; *le front lui dégoutte de sueur.*

DÉGRADANT, *ANTE*, *adj.* qui dégrade, qui déshonore: *action dégradante.*

DÉGRADATION, *sf.* destitution forcée et ignominieuse; avilissement, perte de l'estime; dégât considérable; diminution progressive de la lumière, des ombres.

DÉGRADEMENT, *sm.* action de dégrader; perte d'un grade militaire.

DÉGRADER, *va.* destituer ignominieusement d'un grade, d'une dignité; détériorer, endommager. — Fig. ôter la considération, l'estime; avilir; diminuer graduellement. — SE DÉGRADER, *vpr.* se détériorer; s'avilir.

DÉGRAFER, *va.* détacher une chose qui était agrafée.

DÉGRAISSAGE ou **DÉGRAISSEMENT**, *sm.* action de dégraisser les étoffes, les laines.

DÉGRAISSER, *va.* ôter la graisse: *dégraissier la viande*; enlever les taches de graisse: *dégraissier un habit*. — SE DÉGRAISSER, *vpr.* être dégraissé.

DÉGRAISSEUR, *s. euse*, celui, celle qui fait métier de dégraisser les étoffes.

DÉGRAS, *sm.* mélange huileux employé par les corroyeurs.

DÉGRAVOIEMENT ou **DÉGRAVOÏEMENT**, *sm.* effet d'une eau courante qui déchausse un mur, un pilotis.

DÉGRAVOYER, *va.* dégrader, déchausser les pilotis, les murs (c. aboyer).

DÉGRÉ, *sm.* escalier d'un bâtiment; cha-

oune des marches d'un escaier (fig.); grades établis dans les emplois; progrès, transition, déclin des choses; différence de plus ou de

moins dans les qualités sensibles ou morales; chacune des divisions du baromètre et du thermomètre; proximité ou éloignement qui règne entre parents; chacune des 360 parties de la circonférence (astr.); position relative de chaque son de la gamme sur la ligne de la portée (mus.). — PAR DÉGRÉS, *loc. adv.* graduellement, insensiblement.

DÉGRÉMENT, *sm.* action de dégréer un vaisseau (mar.).



DÉGRÉER, *va.* ôter les agrès, les voiles, les cordages d'un vaisseau (c. *créer*).

DÉGRÈVEMENT, *sm.* action de dégréver.

DÉGREVER, *va.* décharger d'une partie d'une dette, d'un impôt (c. *acheter*).

DÉGRINGOLADE, *sf.* action de dégringoler. — *Fig.* chute. raide (fam.).

DÉGRINGOLER, *va.* et *n.* descendre précipitamment et plus vite qu'on ne voudrait. : **DÉGRISEMENT**, *sm.* action de dégriser; résultat de cette action.

DÉGRISER, *va.* dissiper l'ivresse. — *Fig.* détruire l'illusion, le charme. — *Se dégriser*, *vpr.* cesser d'être gris.

DÉGROSSIR, *va.* ôter le plus gros d'une matière. — *Fig.* ébaucher; débrouiller. — *Se dégrossir*, *vpr.* devenir moins grossier.

DÉGROSSISSAGE et **DÉGROSSISSEMENT**, *sm.* action de dégrossir, de donner la première façon à un ouvrage.

DÉGUENILLÉ, ÉE, *adj.* qui est vêtu de guenilles, de vieilles hardes.

DÉGUERPIR, *vn.* quitter un lieu malgré soi : *déguerpir au plus vite*. — *va.* abandonner la possession d'un immeuble : *déguerpir une maison*.

DÉGUERPISSMENT, *sm.* action de déguerpir.

DÉGUIGNONNER, *va.* faire cesser le guignon, le malheur (fam.).

DÉGUISE, ÉE, *adj.* et *s.* qui est travesti. — *Fig.* feint, dissimulé : *ambition déguisée*.

DÉGUISEMENT, *sm.* ce qui sert à déguiser; état d'une personne déguisée. — *Fig.* dissimulation, artifice pour cacher la vérité : *parler sans déguisement*.

DÉGUISER, *va.* travestir une personne. — *Fig.* changer, modifier : *déguiser sa voix*; présenter une chose autrement qu'elle n'est. — *Se déguiser*, *vpr.* se travestir; se montrer autre que l'on n'est.

DÉGUSTATEUR, *sm.* et *adj.* celui qui déguste les boissons pour en vérifier la qualité.

DÉGUSTATION, *sf.* action de déguster, appréciation d'une substance par le goût.

DÉGUSTER, *va.* (l. *de gustare*), goûter une boisson pour en apprécier la qualité.

DÉHALER, *va.* ôter l'impression que le hâle a faite sur le teint. — *Se déhaler*, *vpr.* perdre l'impression du hâle.

DÉHANCHÉ, ÉE, *adj.* et *s.* qui a les hanches disloquées; qui a mauvaise tournure.

DÉHANCHEMENT, *sm.* action de se déhancher.

DÉHANCHER (SE), *vpr.* se démettre les hanches. — *Fig.* affecter une démarche molle et abandonnée.

DÉHARNACHEMENT, *sm.* action de déharnacher.

DÉHARNACHER, *va.* ôter le harnais à une bête de somme. — *Se déharnacher*, *vpr.* se débarrasser d'un accoutrement qui gêne (fam.).

DÉHISCENCE, *sf.* manière dont s'ouvrent les anthères, les gousses (bot.).

DÉHISCENT, ENTE, *adj.* (l. *dehiscens*), qui s'ouvre de soi-même (bot.).

DEILL, *voy.* DELAI.

DÉHONTÉ, ÉE, *adj.* sans honte.

DÉHORS, *adv.* hors du lieu, hors de la chose dont il s'agit (par opp. à *dedans*) : *je*

le croyais dedans, il est dehors. — *Au dehors*, *loc. adv.* à l'extérieur; *de dehors*, *en dehors*, *par dehors*, *loc. adv.* de l'extérieur, à l'extérieur, par l'extérieur. — *sm.* la partie extérieure : *le dehors du palais*. — *Pl.* apparences : *des dehors trompeurs*.

DÉCIDÉ, *adj.* et *s.* 2 g. (l. *decidua*), se dit des Juifs qui ont mis à mort J.-C. : *nation décidée*.

DÉDIAMIE, fille de Lycomède, roi de Seyros, épouse Achille et fut mère de Pyrrhus ou Néoptolème.

DÉDICATION, *sf.* action de dédier, de mettre au rang des dieux, apothéose.

DÉDIER, *va.* (l. *de dicare*), mettre au rang des dieux. — *Fig.* louer excessivement (c. *allier*).

DÉISME, *sm.* système du déiste.

DÉISTE, *s.* 2 g. celui, celle qui reconnaît un Dieu, mais rejette toute religion révélée.

DÉITE, *sf.* (l. *deitas*), divinité de la Fable.

DÉJÀ, *adv.* dès cette heure : *il marche déjà*; dès ce moment : *déjà la ville était prise*; auparavant : *j'avais déjà reçu votre lettre*.

DÉJANIRE, fille d'Enée, roi d'Ioioie, et femme d'Hercule (myth.).

DÉJECTION, *sf.* (l. *dejectio*), évacuation d'excréments. — *Pl.* matières évacuées (méd.).

DÉJETER (SE), *vpr.* se dit du bois travaillé qui s'oufle et se courbe. — *Fig.* se contourner (c. *jeter*).

DÉJETTEMENT, *sm.* action de ce qui se déjette; état de ce qui est déjeté.

DÉJUNER, *va.* faire le repas du matin.

DÉJUNER ou **DÉJUNÉ**, *sm.* le repas du matin; mets que l'on mange à ce repas; petit plateau garni de tasses.

DÉJOCES, roi des Médés de 733 à 690 av. J.-C., fondateur.

DÉJOINDRE, *va.* séparer ce qui était joint. — *Se déjoindre*, *vpr.* cesser d'être joint.

DÉJOUER, *va.* faire échouer un projet, une affaire, un complot. — *va.* n'être pas à son jeu, jouer mal.

DÉJUC, *sm.* l'heure où les oiseaux se lèvent, se déjuchent (vx).

DÉJUCHER, *vn.* sortir du juchoir. — *Fig.* abandonner un lieu élevé. — *va.* faire quitter le juchoir. — *Fig.* faire abandonner une retraite, un poste.

DÉJUGER (SE), *vpr.* prendre une décision opposée à celle qu'on avait prise.

DEKAN, *voy.* DECCAN.

DELA, *prép.* plus loin, de l'autre côté, delà les monts. — *EN DELA* *loc. adv.* plus loin. *AU DELA*, *PAR DELA*, *loc. adv.* plus loin, de l'autre côté; encore plus. *AU DELÀ DE*, *PAR DELÀ*, *loc. prép.* de l'autre côté de; plus loin que; *au delà de mes espérances*.

— *DECA* et *DELÀ*, *loc. adv.* de côté et d'autre.

DÉLABRÉ, ÉE, *adj.* en mauvais état.

DÉLABREMENT, *sm.* état d'une chose délabrée; dépérissement.

DÉLABRER, *va.* mettre hors d'état de servir; *délabrer une tapissérie*; détériorer; *délabrer sa santé*. — *SE DÉLABRER*, *vpr.* devenir en mauvais état.

DÉLACER, *va.* relâcher ou retirer un lacet; *délacer une bottine*. — *SE DÉLACER*, *vpr.* n'être plus lacé (c. *agacer*).

DELACHOIX (EUGÈNE), célèbre peintre français (1790-1863).

DÉLAI, *sm.* (l. *delatus*, retardé), temps

accordé pour faire une chose ; retardement.

DÉLAISSEMENT, *sm.* manque de tout secours ; abandonnement d'une chose.

DÉLAISSER, *va.* abandonner, laisser sans secours ; renoncer à.

= **DÉLATER**, *va.* débarrasser le beurre du petit-lait.

DÉLAMORE (J.-B. JOSEPH), célèbre astrologue, né à Amiens (1749-1822).

DÉLARDIEMENT, *sm.* action de délarder (archit.).

DÉLARDER, *va.* enlever une partie du lit d'une pierre (archit.) ; abattre les arêtes d'une pièce de bois.

DÉLAUOCHÉ (PAUL), célèbre peintre français (1797-1856).

= **DÉLASSANT**, **ANTE**, *adj.* qui délasse : *exercice délassant*.

DÉLASSEMENT, *sm.* repos ; exercice, plaisir pour se délasser du travail.

DÉLASSER, *va.* ôter la lassitude. — Se **DÉLASSER**, *vpr.* se reposer de ses fatigues.

DÉLATEUR, **TRICE**, *s.* (l. *detator*), celui, celle qui fait métier de dénoncer.

DÉLATION, *sf.* (l. *delatio*), accusation, dénonciation ; habitude de dénoncer.

DÉLATER, *va.* enlever les lattes d'un toit, d'un plafond.

DÉLAVAGE, *sm.* action de délaver.

DÉLAVER, *va.* affaiblir une couleur avec l'eau ; imbibber d'eau.

DÉLAYIGNÉ (CASIMIR), poète français (1793-1843) ; auteur des *Messéniennes*, des *Enfants d'Edouard*, de *Louis XI*, etc.

DÉLAVANE, rivière et Etat du centre des Etats Unis. 168 493 li. Capit. Dover.

DÉLAYANT, *adj.* et *sm.* se dit d'un remède qui rend les humeurs plus fluides.

DÉLAYEMENT, *sm.* action de délayer.

DÉLAYER [dé-lé-ïé], *va.* détrempier dans un liquide. — Fig. exprimer trop longuement et avec diffusion (c. payer).

DÉLEATEUR [dé-lé a-tur], *sm.* (m. lat.), signe typographique indiquant une suppression (fig.). — Au pl. des **deleateur**.

= **DÉLÉBILÉ**, *adj.* 2 g. (l. *delebilis*), qui peut être effacé facilement.

DÉLECTABLE, *adj.* 2 g. (l. *delectabilis*), qui délecte, qui est très agréable.

DÉLECTATION, *sf.* (l. *delectatio*), plaisir qu'on savoure avec sensualité.

DÉLECTER, *va.* (l. *delectare*), charmer, causer un sentiment agréable. — Se **DÉLECTER**, *vpr.* trouver beaucoup de plaisir à.

DÉLÉGATION, commission donnée pour agir au nom d'un autre ; acte par lequel on autorise une personne à recevoir une somme, ou par lequel on transporte une dette à quelqu'un.

DÉLÉGUÉ, **ÉE**, *adj.* et *s.* qui a reçu pouvoir d'agir pour un autre ; qui est chargé d'une mission, d'un service spécial.

DÉLÉGUER, *va.* (l. *delegare*), commettre, envoyer quelqu'un avec pouvoir d'agir, l'investir de son autorité, lui donner les pouvoirs nécessaires pour remplir une mission ; assigner un fonds pour un paiement (c. accélérer).

DELESSERT (BENJAMIN), fondateur des caisses d'épargne (1773-1847).

DÉLESTAGE, *sm.* action de délester, de décharger un navire de son lest (mar.).

DÉLESTER, *va.* ôter le lest d'un navire.

DÉLESTEUR, *sm.* celui qui, dans un port, est employé à délester les bâtiments.

DÉLÉTÈRE, *adj.* 2 g. (g. *délétérios*), qui peut causer la mort. — Fig. qui corrompt les mœurs, pernicieux.

DELFT, ville de Hollande. 31 964 li. Anc. fabrique de porcelaine.

DELHI, ville de l'Inde anglaise, dans la présidence de Calcutta. 192 579 li.

DÉLIBÉRANT, **ANTE**, *adj.* qui délibère : *assemblée délibérante*.

DÉLIBÉRATIF, **IVE**, *adj.* qui a rapport à la délibération ; se dit du genre d'éloquence qui a pour but de persuader ou de dissuader (rhétor.). — Voir **DÉLIBÉRATIVE**, droit de suffrage dans une assemblée.

DÉLIBÉRATION, *sf.* action de délibérer, de discuter sur une question, sur une résolution à prendre ; examen que l'on fait en soi-même ; résolution, décision.

DÉLIBÉRÉ, *sm.* délibération à huis clos entre les juges d'un tribunal (procéd.).

DÉLIBÉRÉ, **ÉE**, *adj.* qui a quelque chose de résolu : *air délibéré*. — De **PROPOS DÉLIBÉRÉ**, *loc. adv.* à dessein.

DÉLIBÉRÉMENT, *adv.* d'une manière délibérée, hardiment.

DÉLIBÉRER, *va.* (l. *deliberare*), examiner, consulter en soi-même ou avec les autres ; prendre une résolution. — *va.* mettre en délibération (c. accélérer).

DÉLICAT, **ATE**, *adj.* (l. *delicatus*), agréable au goût, exquis : *vin délicat* ; se dit de ce qui est travaillé avec adresse, avec soin, avec légèreté : *ouvrage délicat* ; qui juge finement : *esprit délicat* ; naïf, touchant : *sentiment délicat* ; périlleux : *opération délicate* ; fin, délié : *travail délicat* ; faible, frêle : *complexion délicate* ; très scrupuleux : *conscience délicate* ; difficile, embarrassant : *situation délicate*. — *s.* personne difficile qui sent et qui juge finement : *vous êtes un délicat*.

DÉLICATEMENT, *adv.* avec délicatesse, d'une manière douce, légère.

DÉLICATEUR, *va.* traiter avec délicatesse. — Se **DÉLICATEUR**, *vpr.* se laisser aller, s'accoutumer à la mollesse.

DÉLICATESSE, *sf.* qualité de ce qui est délicat : *délicatesse des mets* ; finesse, légereté : *délicatesse d'une pensée* ; faiblesse, débilité : *délicatesse des organes* ; susceptibilité scrupuleuse : *être d'une grande délicatesse* ; ménagement, prudence : *traiter une affaire avec délicatesse* ; mollesse : *s'accoutumer à trop de délicatesse*. — Pl. nuances, finesse : *les délicatesse d'une langue*.

DÉLICE, *sm.* au sing. (l. *delicium* et *deliciae*), volupté, plaisir, jouissance : *c'est un délice que de boire frais*. — *sf.* au pl. charmes, plaisir, volupté : *il fait mes plus chères délives*.

DÉLICIEUSEMENT, *adv.* d'une manière délicate, avec délices.

DÉLICIEUX, **EUSE**, *adj.* (l. *deliciosus*), qui est très agréable : *séjour délicieux* ; qui flatte le goût : *vin délicieux*.

DÉLICOTER (SE), *vpr.* se défaire de son licon, en parlant d'un cheval.

DÉLICTEUX, **EUSE**, *adj.* qui a le caractère d'un délit : *fait délictueux*.

DÉLIÉ, **ÉE**, *adj.* qui n'est plus lié ; dégaîgé ; qui est gréle, lâche : *trait délié*. —

Fig. fin, pénétrant; esprit délié. — sm. partie fine d'une lettre; le *défilé* et le *plein*.

: **DÉLIEMENT**, sm. action de délier.

DÉLIER, va. détacher, dénouer : *déliter une corde*. — Fig. dégager d'une obligation : *déliter d'un serment*; absurde : *déliter les péchés*. — Se **DÉLIER**, vpr. défaire ses liens. — Fig. se dégager (c. allier).

DÉLILLE (Jacques), célèbre poète français; sa traduction en vers des *Georgiques* obtint un grand succès (1738-1813).

DÉLIMITATION, sf. action de délimiter; résultat de cette action.

DÉLIMITER, va. (l. *delimitare*), tracer, marquer, fixer des limites.

DÉLINATION, sf. (l. *delinatio*), action de tracer la forme, le contour d'un objet au simple trait; figure qui en résulte.

DÉLINQUANT, ANTE [de-lin-kan], s. celui, celle qui a commis un délit (jurispr.).

DÉLINQUER [de-lin ké], va. (l. *delinquere*, faillir), commettre un délit (vx).

DÉLIQUESCENCE [de-li kés-sance], sf. (l. *deliquescere*, fondre), propriété que possèdent certains corps d'absorber l'humidité de l'air et de se dissoudre (chim.).

DÉLIQUESCENT, ENTE, adj. qui a la propriété d'attirer l'humidité de l'air et de se résoudre en liquide (chim.).

DÉLIRANT, ANTE, adj. qui est en délire. — Fig. extravagant.

DÉLIRE, sm. (l. *delirium*), égarement d'esprit causé par une maladie : *avoir le délire*. — Fig. trouble causé par les passions : extravagance.

DÉLIRER, va. (l. *delirare*), avoir le délire.

DÉLIRIUM TREMENS [de-li-ri om tré-mince], sm. délire accompagné de tremblement des membres (méd.).

: **DÉLISSER**, va. défaire ce qui était lisse : *déliasser ses cheveux*.

DÉLIT, sm. (l. *delictum*), violation plus ou moins grave de la loi : infraction punie de peines correctionnelles. — EN FLAGRANT DÉLIT, au moment où le délit se commet.

DÉLIT, sm. côté d'une pierre opposé au lit qu'elle avait dans la carrière.

DÉLITER, va. poser une pierre sur son délit.

DÉLITESCENCE, sf. disparition subite d'une affection locale, d'une tumeur (méd.).

DÉLIVRANCE, sf. action de délivrer; état de ce qui est délivré; action de livrer, de remettre quelque chose; accouchement.

DÉLIVRER, va. mettre en liberté, affranchir; débarrasser; remettre entre les mains; accoucher une femme. — Se **DÉLIVRER**, vpr. s'affranchir, se débarrasser.

DELLÉ, ch.-l. de c. (territoire et arr. de Belfort). 2518 h.

DELMÉ, anc. ch.-l. de c. (Meurthe), arr. de Château-Salins. (auj. à l'Allemagne).

DÉLOGEMENT, sm. action de déloger.

DÉLOGER, va. quitter un logement pour un autre; decamper. — va. renvoyer d'un logement, chasser d'un poste (c. abrégé).

DELORME (Пильверт), célèbre architecte français, né à Lyon, commença la construction du palais des Tuileries; m. 1877.

DÉLOS, une des Cyclades, célèbre dans l'antiquité par les temples d'Apollon et de Diane.

DÉLOYAL, ALE, adj. qui n'est pas loyal, perfide : *ami déloyal*; qui annonce un

manque de bonne foi : *projets déloyaux*.

DÉLOYALEMENT, adv. d'une manière déloyale, avec perfidie.

DÉLOYAUTÉ, sf. manque de loyauté, perfidie; acte déloyal.

DELPECI, savant médecin, né à Toulouse (1777), assassiné en 1832.

DELPHES, anc. ville de la Phocide, célèbre par le temple et l'oracle d'Apollon.

DELTA, sm. 4^e lettre de l'alphabet grec; espace de forme triangulaire entre les branches principales d'un fleuve, s'est dit particulièrement de la contrée de la basse Egypte, comprise entre les deux bras du Nil, appelés branches Pelusique et Canopique.

DELTOÏDE, adj. 2 g. qui a la forme d'un delta. — sm. muscle triangulaire de l'humérus qui s'articule avec la clavicule.

DÉLUGE, sm. (l. *dituvium*), inondation extraordinaire; se dit partiel. du débordement universel qui fit périr le genre humain, à l'exception de Noé et de sa famille. — Fig. très grande quantité de choses : un *déluge de feu*, de larmes, de paroles.

DÉLURÉ, ÉE, adj. d'un esprit vif et avisé.

DÉLUSTRE, va. ôter le lustre d'une étoffe. — Se **DÉLUSTRE**, vpr. perdre son lustre, son apprêt.

: **DÉLUTAGE**, sm. action de déluter.

DÉLUTER, va. ôter le lut, l'enduit qui servait à fermer un vase.

DÉMAGOGIE, sf. (g. *démagogia*), exagération de la démocratie; faction populaire; influence acquise en flattant cette faction.

DÉMAGOGIQUE, adj. 2 g. qui appartient à la démagogie.

DÉMAGOGUE, sm. (g. *démagogos*), celui qui dirige une faction populaire, qui professe des opinions démagogues.

DÉMAIGRI, va. devenir moins maigre. — va. amincir : *démaigrir une pièce de bois*.

DÉMAILLOTER, va. ôter du maillet. — Se **DÉMAILLOTER**, vpr. défaire son maillet.

DEMAIN, adv. (l. *de mane*, du matin), le jour qui suivra celui où l'on est. — Fig. sous peu. — S'emploie substantiv. : *demain est un jour de fête*. — APRÈS-DEMAIN, après le jour qui suivra celui où l'on est.

DÉMANCHE, sm. action de démancher ; faire un *démanché* (mos.).

DÉMANCHEMENT, sm. action de démancher.

DÉMANCHER, va. ôter le manche de quelque chose : *démancher un couteau*. — Fig. disloquer, désunir. — va. placer la main sur le manche d'un violon, d'une basse, de manière à tirer des sons plus aigus. — Se **DÉMANCHER**, vpr. être sorti de son manche. — Fig. se désunir : *le parti se démanche*; aller mal : *l'affaire se démanche*.

DEMANDE, sf. action de demander; écrit qui contient une demande; quantité de produits demandée par un acheteur; ce qui est demandé; action de demander en justice une chose à laquelle on croit avoir droit; question.

DEMANDER, va. (l. *mandare*), solliciter, prier quelqu'un d'accorder : *démander une faveur*, *je demande à parler*, *je vous demande de m'écouter*; exiger : *cela demande explication*; désirer, avoir besoin : *la terre demande de l'eau*; interroger, s'enquérir : *démander des nouvelles*. — Se **DEMANDER**, vpr.

demandeur à soi-même, chercher à se rendre compte d'une chose.

DEMANDEUR, EUSE, s. celui, celle qui demande souvent; : celui, celle qui fait une question. — **DEMANDEUR, EUSSE**, s. celui, celle qui intente une action en justice.

DÉMANGEAISON, s. irritation à la peau qui excite à se gratter. — Fig. vif désir de faire une chose : *démangeaison de parler*.

DÉMANGEUR, VE, v. éprouver une démangeaison (ne s'emploie qu'à l'inf. et aux 3^{es} personnes). — Fig. La langue lui démange, il a envie de parler (c. abrégé).

DÉMANTÈLEMENT, s. action de démanteler; état d'une place démantelée.

DÉMANTÉLER, v. ôter le manteau (vx). — Fig. abattre, démolir les fortifications d'une ville; détruire (c. acheter).

DÉMANTIBULER, v. (l. de, hors de; *mandibula*, mâchoire), rompre la mâchoire. — Fig. briser : *démantibuler une pendule*.

DÉMARCATIF, IVE, adj. qui indique la démarcation : *ligne démarcative*.

DÉMARICATION, s. action de délimiter; ligne destinée à marquer séparation; : distinction : *la démarcation des classes*.

DÉMARCHE, s. allure; manière de marcher, d'agir. — Fig. ce qu'on fait pour la réussite d'une affaire : *faire des démarches*.

DÉMARHER, v. séparer juridiquement deux époux. — Se **DÉMARIER**, vpr. divorcer.

DÉMARQUER, v. ôter une marque : *démarquer du linge*. — v. ne plus marquer l'âge, en parlant d'un cheval.

DÉMARREGE, s. action de démarquer.

DÉMARREUR, v. détacher ce qui est amarré, défaire un amarage. — v. rompre ses amarres; sortir du port (mar.). — Fig. quitter une place.

DÉMASQUER, v. ôter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. — Fig. faire connaître quelqu'un tel qu'il est; dévoiler. — Se **DÉMASQUER**, vpr. ôter son masque. — Fig. dévoiler son caractère, sa conduite.

DÉMASTIQUER, v. ôter le mastic.

DÉMÁTAGE, s. action de démêter; perte qu'un bâtiment fait de ses mâts (mar.).

DÉMÂTER, v. ôter, abattre, rompre les mâts d'un vaisseau. — v. perdre ses mâts.

DEMBA, lac de l'Afrique (Abyssinie), 700 kil. de tour.

DÉME, s. (g. *dēmos*), nom des bourgs ou cantons de l'Attique (antiq.).

DÉMÊLAGE, s. action de démêler la laine pour la filer, de brasser de la bière.

DÉMÊLÉ, s. querelle, contestation.

DÉMÊLER, v. séparer ce qui est mêlé; débrouiller, éclaircir : *démêler une intrigue*; discerner : *démêler le vrai du faux*; apercevoir, distinguer : *il ne peut le démêler dans la foule*; contester, débattre : *qu'avez-vous à démêler ensemble?* — Se **DÉMÊLER**, vpr. se débrouiller. — Fig. se dégager de.

DÉMÊLOIR, s. instrument à démêler; peigne à grosses dents (fig.).

DÉMEMBRÉMENT, s. action de démembrer. — Fig. division, partage : *démembrement d'une province*; portion démembrée.

DÉMEMBRER, v. arracher les membres. — Fig. diviser, séparer les parties d'un tout : *démembrer un domaine*. — : Se **DÉ-**



MEMBRER, vpr. être démembré, être divisé.

DÉMÉNAGEMENT, s. action de déménager : *l'époque du déménagement*.

DÉMÉNAGER, v. transporter ses meubles dans un autre logement. — v. changer de logement. — Fig. *sa raison, sa tête déménage* (c. abrégé).

DÉMÉNAGEUR, s. celui qui fait les déménagements.

DÉMENCE, s. (l. *dementia*), aliénation d'esprit; conduite extravagante.

DÉMENER (SE), vpr. se débattre, s'agiter violemment; se donner de la peine pour quelque chose (c. acheter).

DÉMÉNTI, s. action de démentir, de nier ce qui a été dit. — Fig. EN AVOIR LE DÉMENTI, avoir le désagrément de ne pas réussir dans une affaire.

DÉMÉNTIR, v. dire à quelqu'un qu'il a menti, qu'il n'a pas dit vrai; contredire; n'être pas digne de ce : *démentir la bonne opinion qu'on avait conçue*; parler, agir contre : *démentir sa profession*. — Se **DÉMÉNTIR**, vpr. se contredire; s'écarter de ses principes; manquer à sa parole.

DÉMÉRITE, s. ce qui peut motiver l'improbation.

DÉMÉRITER, v. faire quelque chose qui attire le blâme, qui prive de l'estime, de l'affection de quelqu'un.

DÉMESURÉ, ÉE, adj. qui excède la mesure ordinaire : *longueur démesurée*. — Fig. excessif, extrême : *désir démesuré*.

DÉMESUREMENT, adv. excessivement, sans mesure.

DÉMÉTRIUS I^{er} POLIOPHÈTE, roi de Macédoine, battit Ptolémée, délivra Athènes dont les habitants le défirent; il m. en 284 av. J.-C. — **DÉMÉTRIUS II**, fit la guerre aux Etoliens (242 à 232 av. J.-C.).

DÉMÉTRIUS I^{er} SOTER, roi de Syrie (169 à 149 av. J.-C.). — **DÉMÉTRIUS II** NICATOR (144 à 125 av. J.-C.). — **DÉMÉTRIUS III** EUCHERUS (95 à 87 av. J.-C.).

DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE, orateur athénien, fut dix ans archevêque. Quand Démétrius Poliopète s'empara d'Athènes, il se retira en Egypte; m. en 283 av. J.-C.

DÉMÉTRIE, v. disloquer, déplacer un os. — Fig. destituer. — Se **DÉMÉTRIE**, vpr. être démis, déboité. — Fig. quitter une charge, un emploi, une dignité (c. mettre).

DÉMEUBLEMENT, s. action de démeubler; état de ce qui est démeublé.

DÉMEUBLER, v. dégarnir de meubles.

— Se **DÉMEUBLER**, vpr. se dégarnir : *sa bibliothèque se démeuble*.

DÉMEURANT, ANTE, adj. qui réside. — s. le reste. — Au **DÉMEURANT**, loc. adv. au reste, après tout.

DÉMEURE, s. habitation, domicile. — **METTRE QUELQU'UN EN DÉMEURE**, le sommer de remplir son engagement. — À **DÉMEURE**, loc. adv. de manière à demeurer stable : *poser un vitrage à demeure*.

DÉMEURER, v. (l. *demorari*), habiter, avoir son domicile : *il demeure à Paris*; s'arrêter : *demeurer en route*; rester : *vous demeurez*; être permanent, subsister : *la parole vole, les écrits demeurent*; se trouver, être dans un certain état : *la place demeure vacante*. — Fig. EN **DÉMEURER** I. A. ne point avancer; n'avoir point de sui-

tes; ne point donner suite à une affaire.

DEMI DE, *adj.* (l. *dimidius*, moitié), qui est la moitié d'un tout. — (Demi, placé devant un subst. est invariable: *demi-heure*, *demi-mesure*, etc. Placé après le subst., il en prend le genre seulement: *dix heures et demie*, *trois mètres et demi*.) — *sf.* une moitié d'unité: *la pendule sonne les demies*. — à **DEMI**, *loc. adv.* en partie, à moitié.

DEMI-ANNÉE, *sf.* année où la récolte n'est que la moitié de ce qu'elle doit être. — *Au pl.* des demi-années.

DEMI-AUNE, *sf.* la moitié d'une aune. — *Au pl.* des demi-aunes.

DEMI-BAIN, *sm.* bain dans lequel le corps ne plonge que jusqu'au ventre. — *Au pl.* des demi-bains.

DEMI-BRIGADE, *sf.* nom donné pendant les guerres de la Révolution aux régiments d'infanterie et d'artillerie. — *Au pl.* des demi-brigades.

DEMI-CERCLE, *sm.* moitié d'un cercle (*fig.*): sorte de parade (escrime). — *Au pl.* des demi-cercles.

DEMI-DEUIL, *sm.* costume que l'on porte après que la première moitié du temps d'un deuil est expirée. — *Au pl.* des demi-deuils.

DEMI-DIEU, *sm.* nom que l'on donnait chez les anciens au fils d'un dieu et d'une mortelle, ainsi qu'au héros qui, par l'éclat de ses actions, semblait participer de la divinité. — *Au pl.* des demi-dieux.

DEMI-FORTUNE, *sf.* voiture bourgeoise à quatre roues tirée par un seul cheval. — *Au pl.* des demi-fortunes.

DEMI-FRÈRE, *sm.* celui qui n'est frère que d'un seul côté. — *Au pl.* des demi-frères.

DEMI-JOUR, *sm.* clarté faible.

DEMI-LUNE, *sf.* ouvrage de fortification: emplacement demi-circulaire. — *Au pl.* des demi-lunes.

DEMI-MESURE, *sf.* moyen incomplet, insuffisant. — *Au pl.* des demi-mesures.

DEMI-MOT (A), *loc. adv.* sans qu'il soit nécessaire de tout dire: *parler à demi-mot*.

DEMI-PENSION, *sf.* ce que paye un demi-pensionnaire; maison qui reçoit des demi-pensionnaires. — *Au pl.* des demi-pensions.

DEMI-PENSIONNAIRE, *s.* élève externe qui prend ses repas avec les pensionnaires et ne paye qu'une demi-pension. — *Au pl.* des demi-pensionnaires.

DEMI-QUART, *sm.* la moitié d'un quart.

DEMI-RELIURE, *sf.* reliure où le dos seul est couvert de peau.

DEMIS, *ISE*, *adj.* luxé; qui a été destitué.

DEMI-SAVOIR, *sm.* savoir médiocre.

DEMI-SOEUR, *sf.* celle qui n'est sœur que d'un seul côté. — *Au pl.* des demi-sœurs.

DEMI-SOLDE, *sf.* appointement d'un militaire qui, sans être rayé du cadre de service, n'est pas en activité.

DEMI-SOUPHIS, *sm.* silence dont la durée est celle d'une croche (mus.). — *Au pl.* des demi-soupirs.

DEMISSION, *sf.* (l. *demissio*), acte par lequel on se démet d'un emploi, d'une dignité, etc.

DÉMISSIONNAIRE, *s.* 2 *g.* celui, celle qui a renoncé à un emploi, à une dignité.

DEMI-TEINTE, *sf.* passage de la lumière à l'ombre (peint.). — *Au pl.* des demi-teintes.

DEMI-TOUR, *sm.* moitié d'un tour sur soi-même. — *Au pl.* des demi-tours.

DÉMOCRATE, *sm.* celui qui est attaché aux principes de la démocratie.

DÉMOCRATIE, *sf.* (g. *democratia*), gouvernement où le peuple exerce la souveraineté.

DÉMOCRATIQUE, *adj.* 2 *g.* qui appartient à la démocratie.

DÉMOCRATIQUEMENT, *adv.* d'une manière démocratique.

DÉMOCRATISER, *va.* inculquer les principes de la démocratie, rendre démocrate.

DÉMOCRITE, célèbre philosophe grec (470-361 av. J.-C.). Il avait pour principe de prendre tout du côté risible.

DÉMODER, *va.* mettre hors de mode.

DÉMONER, *vpr.* n'être plus à la mode.

DÉMOISELLE, *sf.* fille non mariée; genre

d'insectes ailés appelés libellules (hist. nat.)

(*fig.*): instrument pour enfoncer les pavés.

DÉMOLIR, *va.* (l. *demoliri*),

détruire, abattre pièce à pièce.

DÉMOLISSEUR, *sm.* celui qui entreprend les démolitions. — *Fig.* celui qui cherche à détruire les institutions sociales, les opinions reçues.

DÉMOLITION, *sf.* action de démolir. — *Pl.* matériaux qui restent de ce qu'on a démolé: *enlever les démolitions*.

DÉMON, *sm.* (g. *daimōn*, génie), génie invisible chez les anciens; malin esprit, diable. — *Fig.* personne méchante; enfant malin.

DÉMONÉTISATION, *sf.* action de démonétiser; état de ce qui est démonétisé.

DÉMONÉTISER, *va.* ôter à une monnaie sa valeur légale. — *Fig.* déprécier, rabaisser. — *Se démonétiser*, *vpr.* perdre sa valeur.

DÉMONIAQUE, *s.* et *adj.* 2 *g.* qui est possédé du démon; personne colère (fam.).

DÉMONOGAPHE, *sm.* auteur qui a écrit sur les démons.

DÉMONOGRAPHIE, *sf.* traité de la nature et de l'influence des démons.

DÉMONOMANIE, *sf.* sorte de folie où l'on se croit possédé du démon; titre de livres traitant des démons.

DÉMONSTRATEUR, *sm.* celui qui démontre, qui enseigne une science.

DÉMONSTRATIF, *IVE*, *adj.* (l. *demonstrativus*), qui sert à démontrer, à indiquer: *argument démonstratif*; qui fait beaucoup de démonstrations d'amitié, de bienveillance: *personne démonstrative*. — *Se dit d'un genre d'éloquence qui a pour objet de louer ou de blâmer (rhét.).* — **ADJECTIF**

DÉMONSTRATIF, adjectif qui exprime une idée d'indication, comme *ce*, *cet*. — **PRONOM** **DÉMONSTRATIF**, *celui*, *celle*.

DÉMONSTRATION, *sf.* (l. *demonstratio*).



raisonnement qui prouve avec évidence; témoignage extérieur d'amitié, d'intérêt; leçon dans laquelle le professeur montre aux élèves les objets dont il leur parle; manœuvre que l'on a en général pour donner le change sur ses desseins.

DÉMONSTRATIF, *adv.* d'une manière démonstrative, convaincante.

DÉMONTAGE, *sm.* action de démonter: le démontage d'un fusil.

DÉMONTRE, *va.* renverser quelqu'un de sa monture: *démonter un cavalier*; désassembler les pièces dont une chose est composée: *démonter une montre*. — Fig. déconcerter: *cette objection le démonia*. — **DÉMONTER UNE BATTERIE**, la mettre hors de service. — **SE DÉMONTER**, *vpr.* se disjoindre: se déranger; se déconcerter.

DÉMONSTRABLE, *adj.* 2 *g.* qui peut être démontré.

DÉMONTRER, *va.* (l. *demonstrare*), prouver d'une manière évidente: *démontrer un problème*; faire voir aux yeux la chose dont il est question; témoigner par des marques extérieures.

DÉMORALISANT, *ANTE*, *adj.* qui démoralise: *influences démoralisantes*.

DÉMORALISATEUR, *TRICE*, *adj.* qui démoralise; *opinion démoralisatrice*.

DÉMORALISATION, *sf.* action de démoraliser; état de ce qui est démoralisé.

DÉMORALISER, *va.* faire perdre le sentiment moral: *les mauvaises sociétés l'ont démoralisé*; décourager: *le premier échec démoralisa les troupes*. — **SE DÉMORALISER**, *vpr.* perdre son courage.

DÉMORDE, *vn.* lâcher prise après avoir mordu. — Fig. se départir, se désister: *il n'en veut pas démordre*.

DÉMOSTHÈNE, le plus fameux des orateurs grecs, s'empoisonna pour ne pas être livré vivant à Antipater (322 av. J. C.).

DÉMOTIQUE, *adj.* 2 *g.* (g. *démotiques*), qui est à l'usage du peuple; *écriture démotique* (se dit d'une anc. écriture égyptienne).

DÉMOUCHETER, *va.* dégarnir un fleuret de son bouton (c. jeter).

DÉMOULAGE, *sm.* action de démouler.

DÉMOULER, *va.* retirer du moule.

DÉMOSTIER, *littérateur* français (1760-1801), auteur des *Lettres à Emilie sur la mythologie*.

DÉMUNIR, *va.* ôter les munitions: *démunir une forteresse*. — **SE DÉMUNIR**, *vpr.* se dessaisir: *se démunir de son argent*.

DÉMURER, *va.* ouvrir une porte, une fenêtre qui était murée.

DÉMUSELER, *va.* enlever la muselière.

DÉNAIN, *bourg* de France, arr. de Valenciennes (Nord), 19 916 h.: célèbre par la victoire qu'y remporta (1712) le maréchal de Villars sur le prince Eugène; le paix d'Utrecht en fut la conséquence et termina la guerre de la succession d'Espagne.

DÉNAIRE, *adj.* 2 *g.* (l. *denarius*), qui a rapport au nombre dix.

DÉNANTIR (SE), *vpr.* abandonner un gage. — Fig. se dépouiller de ce qu'on a.

DÉNATIONALISER, *va.* ôter, faire perdre le caractère national. — **SE DÉNATIONALISER**, *vpr.* renoncer à sa nationalité.

DÉNATER, *va.* défaitre ce qui est nauté.

DÉNATURÉ, *NE*, *adj.* dont on a changé la nature. — Fig. dépravé: *âme dénaturée*.

DÉNATURER, *va.* changer, altérer la nature d'une chose: *dénaturer un objet volé*. — Fig. ôter les sentiments naturels: *dénaturer le cœur*. — **SE DÉNATURER**, *vpr.* changer sa nature, se pervertir.

DÉNDERAH, *ville* de la Haute Égypte, d'où l'on a transporté en France (1822) le célèbre zodiaque que l'on voit à la bibliothèque nationale.

DENDRITE (din-dri-te), *sf.* g. *dendrites*, pierre arborisée; arbre fossile (min.).

DÉNÉGATION, *sf.* (l. *denegatio*), action de nier.

DÉNI, *sm.* refus d'une chose due. — **DÉNI DE JUSTICE**, refus de juger (jurisp.); au fig. refus d'accorder à quelqu'un ce qui lui est dû.

DÉNAISER, *va.* rendre moins niais. — **SE DÉNAISER**, *vpr.* cesser d'être niais.

DÉNICHER, *va.* ôter du nid. — Fig. faire sortir par force, débusquer: *dénicher des voleurs*; trouver, découvrir la demeure de quelqu'un: *dénicher un ami*. — *vn.* sortir du nid. — Fig. s'évader: *l'ennemi a déniché cette nuit*.

DÉNICHEUR, *sm.* celui qui déniche les oiseaux. — Fig. celui qui sait chercher, qui découvre des objets rares.

DÉNIER, *va.* (l. *denegare*), nier: *dénier une dette*; refuser: *on lui a dénié toute justice* (v. allier).

DÉNIER, *sm.* (l. *denarius*), ancienne monnaie romaine; anc. monnaie française qui valait la douzième partie d'un sou; intérêt d'un capital: *placer son argent au denier vingt-cinq*, c.-à-d. à quatre pour cent. — *Pl.* biens, revenus: *j'ai payé de mes deniers*. — **DÉNIER À DIEU**, arches qu'on donne à l'occasion d'une location, d'un marché.

DÉNIGANT, *ANTE*, *adj.* qui dénigre; qui exprime le dénigrement.

DÉNIGEMENT, *sm.* action de dénigrer.

DÉNIGER, *va.* (l. *dénigrare*, noircir), chercher à noircir, à effacer la bonne opinion que les autres ont de quelqu'un, ou à dépriser la valeur, la qualité de quelque chose. — **SE DÉNIGER**, *vpr.* dire du mal de soi-même, dire du mal les uns des autres.

DÉNIGEUR, *sm.* celui qui dénigre.

DÉNIS (SAINT), apôtre des Gaules, premier évêque de Paris, fut martyrisé à Montmartre vers 273.

DÉNIS (SAINT-), ch.-l. d'arr. (Seine), à 6 kil. de Paris. 60 808 h.

DÉNIS (SAINT-), capît. de l'île de la Réunion, colonie française. 32 835 h.

DÉNOMBREMENT, *sm.* recensement d'une population; énumération.

DÉNOMBREI, *va.* (l. *denumerare*), faire un dénombrement.

DÉNOMINATEUR, *sm.* celui des deux termes d'une fraction qui marque en combien de parties l'unité est divisée (arith.).

DÉNOMINATIF, *IVE*, *adj.* qui sert à nommer: *terme dénominatif*.

DÉNOMINATION, *sf.* désignation d'une personne ou d'une chose par un nom qui en exprime l'état, l'espèce, la qualité, etc.

DÉNOMMER, *va.* (l. *denominare*), nommer une personne dans un acte; désigner par un nom.

DÉNONCER, *va.* (l. *denuntiare*), déclarer: *dénoncer la guerre*; faire connaître: *dénoncer une saisie*; déferer, signaler à la

justice. — SE DÉNONCER, *vpr.* être déclaré ; se révéler à la justice (e. agacer).

DÉNONCIATEUR, TRICE, *s.* celui, celle qui dénonce, qui accuse ; délateur.

DÉNONCIATION, *sf.* accusation, déclaration ; déclaration publique.

DÉNOTATION, *sf.* désignation d'une chose par certains signes (vx).

DÉNOTER, *va.* (l. *denotare*), désigner, indiquer.

DÉNOUEMENT ou **DÉNOÛEMENT**, *sm.* solution, fin d'une intrigue, d'une action, d'une difficulté ; incident qui termine une pièce de théâtre.

DÉNOUER, *va.* (l. *denodare*), défaire ce qui est noué. — Fig. rendre plus souple, plus agile ; démêler une affaire. — SE DÉNOUER, *vpr.* être dénoué ; se développer.

DÉNOÛÉ, *sf.* toute sorte de marchandise pour la consommation.

DENSE, *adj.* 2 g. (l. *densus*), épais, compact ; qui contient beaucoup de matière en peu de volume.

DENSITÉ, *sf.* (l. *densitas*), qualité de ce qui est dense : rapport de la masse d'un corps à son volume (phys.).

DENT, *sf.* (l. *dens*), chacun des petits os enclavés dans la mâchoire et qui servent à la mastication ; pointe en forme de dent ; dents d'un peigne, d'une scie ; brèche au tranchant d'une lame : ce couteau a des dents. — DENTS DE LAIT, premières dents des enfants. — DENTS DE SAGESSE, celles qui poussent les dernières. — PARLER ENTRE SES DENTS, parler d'une manière inintelligible. — PRENDRE LE MORS AUX DENTS, s'emporter. — ÊTRE SUR LES DENTS, être harassé.

DENTAIRE, *adj.* 2 g. qui appartient, qui a rapport aux dents : cavité dentaire.

DENTAL, **ALE**, *adj.* : qui appartient aux dents : nerfs dentaux ; se dit des lettres, telles que *o*, *τ*, qui se prononcent avec les dents. — *sf.* lettre dentale.

DENTÉ, ÉE, *adj.* qui est garni de pointes, de dents : roue dentée. — **DENTER**, *sf.* coup de dents qu'un chien donne à une bête que l'on chasse : coup que le sanglier donne avec ses défenses.

DENTELAIRE, *sf.* genre de plantes.

DENTELÉ, ÉE, *adj.* qui est découpé en forme de dents ; qui offre des dentelures.

DENTELEUR, *va.* faire des entailles en forme de dents (e. amonceler).

DENTELLE, *sf.* tissu léger, à mailles régulières, fait avec du fil, de la soie, etc. — *Pl.* objets de parure faits de dentelle.

DENTELURE, *sf.* ouvrage de sculpture dentelé : découpures en forme de dents.

DENTICULES, *sm.* pl. moulures en forme de dents (archit.) (fig.).

DENTIER, *sm.* rang de dents : série de dents artificielles.

DENTIFRICE, *adj.* 2 g. et *sm.* (l. *dentifricium*), poudre, eau qui sert à frotter, à nettoyer les dents.

DENTISTE, *sm.* et *adj.* chirurgien qui ne s'occupe que de ce qui concerne les dents.

DENTITION, *sf.* (l. *dentitio*), éruption naturelle des dents.

DENTURE, *sf.* ordre dans lequel les dents

sont rangées : une belle denture ; le nombre des dents d'une roue.

DÉNUDATION, *sf.* état de ce qui est dénudé, mis à nu.

DÉNUDER, *va.* (l. *denudare*), mettre à découvert : dénuder un os ; dépouiller un arbre de son écorce. — SE DÉNUDER, *vpr.* se dépouiller de son enveloppe.

DÉNUÉ, ÉE, *adj.* qui est privé.

DÉNUEMENT ou **DÉNÛEMENT**, *sm.* privation absolue des choses nécessaires.

DÉNUER, *va.* (l. *denudare*), mettre à nu, priver, dépouiller des choses nécessaires.

DENYS (L'ANCIEN), tyran de Syracuse (405 av. J.-C.), moins célèbre par ses talents militaires et ses manies poétiques que par sa cruauté. Plusieurs fois chassé et rétabli, il mourut au pouvoir en 368. — DENYS II (LE JEUNE), son fils, chassé en 356, puis en 343 av. J.-C., mourut maître d'école à Corinthe.

DENYS D'HALICARNASSE, historien, publia, l'an 7 av. J.-C., les *Antiquités romaines*. Onze livres seulement de cet ouvrage, sur vingt, sont parvenus jusqu'à nous.

DÉPAILLAGE, *sm.* action de dépailler.

DÉPAILLER, *va.* dégarnir de paille.

DÉPALISSER, *va.* détacher les branches d'un arbre qui étaient palissées (hort.).

DÉPAQUETAGE, *sm.* action de dépaqueter.

DÉPAQUETER, *va.* défaire, développer un paquet (e. jeter).

DÉPARÉILLER, *va.* séparer des choses pareilles : déparéiller des mouchoirs.

DÉPARER, *va.* ôter ce qui pare : rendre moins agréable, nuire au bon effet de : cette mesure dépare la place.

DÉPARIER, *va.* ôter une des deux choses qui font la paire : déparier des bas ; séparer un couple d'animaux (e. allier).

DÉPARLER, *va.* cesser de parler : il ne déparle pas (fam.).

DÉPARQUER, *va.* faire sortir les moutons d'un parc.

DÉPART, *sm.* action de partir ; séparation.

DÉPARTAGER, *va.* faire cesser le partage, ou l'égalité des voix, des suffrages, par un suffrage nouveau (jurisp.).

DÉPARTEMENT, *sm.* distribution, répartition (vx) ; partie de l'administration des affaires d'Etat attribuée à un ministre : le département des finances ; division du territoire français : avant 1870, la France possédait 89 départements.

DÉPARTEMENTAL, **ALE**, *adj.* qui a rapport aux départements : les conseils départementaux.

DÉPARTIE, *sf.* départ, séparation : cruelle départie (vx).

DÉPARTIR, *va.* distribuer, partager. — SE DÉPARTIR, *vpr.* se désister, s'écarter de.

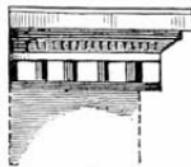
DÉPASSÉMENT, *sm.* action d'excéder.

DÉPASSER, *va.* retirer ce qui était passé : dépasser un lacet ; aller au delà, aller plus loin : dépasser les limites ; laisser derrière en allant plus vite : le courrier l'a dépassé. — Fig. être plus long, plus haut ; dépasser de toute la tête ; excéder : cette tâche dépasse ses forces. — SE DÉPASSER, *vpr.* aller plus loin l'un que l'autre.

DÉPAVAGE, *sm.* action de dépaver.

DÉPAVER, *va.* ôter les pavés.

DÉPAYSEMENT, *sm.* action de dépayser ; changement d'habitudes.



DÉPAYSER, *va.* faire changer de pays; dérouter, désorienter quelqu'un. — *Se DÉPAYSER*, *vpr.* quitter son pays.

DÉPECER, *sm.* action de dépecer.

DÉPECER, *va.* mettre en pièces, couper en morceaux : *dépecer de la viande, un bateau*. — *Fig.* démembrer (c. agacer).

DÉPÊCHE, *sf.* lettre concernant les affaires publiques; lettre d'affaires. — **DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE**, communication envoyée par le télégraphe (voy. TÉLÉGRAMME).

DÉPÊCHER, *va.* envoyer avec diligence; *dépêcher un courrier*; faire promptement. — *Se DÉPÊCHER*, *vpr.* se hâter.

DÉPENDRE, *va.* décrire et représenter par le discours (c. peindre).

DÉPELTONNER, *va.* défaire un peloton.

DÉPEVAILLÉ, *ÉE*, *adj.* qui est dégueulé, en haillons (fam.).

DÉPEVAILLEMENT, *sm.* accoutrement sale et misérable (fam.).

DÉPENDAMMENT, *adv.* avec dépendance, d'une façon dépendante (vx).

DÉPENDANCE, *sf.* état d'une personne qui dépend d'une autre; subordination. — *Pl.* tout accessoire d'une chose principale : *les dépendances d'une maison*.

DÉPENDANT, *ANTE*, *adj.* qui dépend, qui est subordonné, soumis.

DÉPENDRE, *va.* détacher ce qui était pendu : *dependre un tableau*.

DÉPENDRE, *vn.* (l. *dependere*), être sous la dépendance, sous l'autorité de : *les enfants dépendent de leur père*; faire partie de : *le bois dépend du château*; provenir, procéder : *l'effet dépend de la cause*; être la conséquence : *son bonheur en dépend*.

DÉPENDRE, *va.* dépenser (vx).

DÉPENS [de-pən], *sm. pl.* frais, déboursés; frais de la poursuite d'un procès. — *Aux DÉPENS DE*, *loc. prép.* aux frais de. — *Fig.* APPRENDRE UNE CHOSE À SES DÉPENS, l'apprendre à son détriment.

DÉPENSE, *sf.* argent employé, déboursé : *ne pas regarder à la dépense*; compte détaillé : *porter en dépense*; lieu où l'on serre les provisions, où se tient le dépensier : *mettez cela dans la dépense*.

DÉPENSER, *va.* (l. *dependere*), employer de l'argent à quelque chose. — *Fig.* employer, prodiguer : *dépenser sa vie*.

DÉPENSIER, *ÈRE*, *adj. et s.* qui aime à dépenser beaucoup. — *sm.* celui qui est chargé du soin de la dépense dans une communauté.

DÉPERDITION, *sf.* perte, diminution : *deperdition de la chaleur*.

DÉPÉRIR, *va.* (l. *deperire*), diminuer, s'affaiblir peu à peu; se détériorer; se délabrer.

DÉPÉRISSEMENT, *sm.* état de ce qui dépérit, délabrement.

DÉPÊTRER, *va.* débarrasser les pieds de ce qui les retient. — *Fig.* délivrer, dégager quelqu'un. — *Se DÉPÊTRER*, *vpr.* se délivrer, se débarrasser d'un importun; se tirer d'une position difficile.

DÉPEUPEMENT, *sm.* action de dépeupler et état d'un lieu dépeuplé.

DÉPEUPLER, *va.* dégarnir un pays de ses habitants, un bois de ses animaux. — *Se DÉPEUPLER*, *vpr.* perdre ses habitants.

DÉPIÉCER, *va.* démembrer, mettre en pièces.

DÉPLATIF, *IVE*, *adj.* qui fait tomber le poil, les cheveux.

DÉPLIATION, *sf.* action de dépiler; résultat de cette action.

DÉPILATOIRE, *sm.* drogue qui fait tomber le poil, les cheveux. — *z* Adjectif. *pomade dépilatoire*.

DÉPILER, *va.* (l. *depilare*), faire tomber les poils, les cheveux. — *Se DÉPILER*, *vpr.* perdre son poil, ses cheveux.

DÉPIQUAGE, *sm.* action de faire sortir le grain de son épi à l'aide du piétinement des animaux.

DÉPIQUER, *va.* défaire les piqûres faites à une étoffe; enlever de terre pour planter ailleurs; *z* opérer le dépiquage. — *Fig.* ôter la mauvaise humeur. — *Se DÉPIQUER*, *vpr.* cesser d'être fâché.

DÉPISTER, *va.* découvrir la trace, la piste du gibier que l'on chasse. — *Fig.* découvrir ce qu'on veut savoir en épiant les démarches de quelqu'un (fam.).

DÉPIT, *sm.* (l. *despectus*, mépris), chagrin mêlé d'un peu de colère. — *EN DÉPIT DE*, *loc. prép.* malgré.

DÉPITER, *va.* causer du dépit. — *Se DÉPITER*, *vpr.* prendre du dépit, se mutiner.

DÉPLACÉ, *ÉE*, *adj.* qui n'est pas à la place qui lui convient. — *Fig.* qui n'est pas convenable : *paroles déplacées*.

DÉPLACEMENT, *sm.* action de déplacer ou de se déplacer.

DÉPLACER, *va.* ôter quelqu'un, quelque chose de sa place. — *Se DÉPLACER*, *vpr.* changer de place, de demeure (c. agacer).

DÉPLAIRE, *vn.* être désagréable : *un fat déplaît*; offenser, fâcher, causer du chagrin : *il cherche à me déplaire*. — *Se DÉPLAIRE*, *vpr.* s'ennuyer; se trouver mal à l'aise (c. plaire).

DÉPLAISANCE, *sf.* éloignement, répugnance : *il l'a pris en déplaisance*.

DÉPLAISANT, *ANTE*, *adj.* qui est désagréable, qui fâche, qui chagrine.

DÉPLAISIR, *sm.* chagrin, dépit; mécontentement.

DÉPLANTAGE, *sm.* ou **DÉPLANTATION**, *sf.* action de déplanter.

DÉPLANTER, *va.* ôter de terre une plante, un arbre; dégarnir un lieu planté.

DÉPLANTOIR, *sm.* instrument de jardinage qui sert à déplanter (fig.).

DÉPLIER, *va.* étendre, ouvrir ce qui était plié. — *Se DÉPLIER*, *vpr.* être déplié (c. allier).

DÉPLISSAGE, *sm.* action de déplier.

DÉPLISSER, *va.* défaire les plis. — *Se DÉPLISSER*, *vpr.* cesser d'être plissé.

DÉPLOIEMENT ou **DÉPLOIEMENT**, *sm.* action de déployer; état de ce qui est déployé.

DÉPLOMBAGE, *sm.* action de déplomber.

DÉPLOMBER, *va.* enlever les plombs que la douane a mis sur un ballot.

DÉPLORABLE, *adj.* 2 g. qui mérite d'être déploré, qui est digne de pitié.

DÉPLORABLEMENT, *adv.* d'une manière déplorable; très mal.



DÉPLORER, *va.* (l. *deplorare*), plaindre vivement, avec de grands regrets.

DÉPLOYER, *va.* ouvrir, étendre : *déployer les drapeaux*. — *Fig.* employer, étaler, montrer dans tout son jour : *déployer son éloquence*; manifester : *déployer une grande sévérité*. — *Se déployer*, *vpr.* se développer, s'étendre (c. aboyer).

DÉPLUMER, *va.* ôter les plumes. — *Fig.* dépouiller. — *Se déplumer*, *vpr.* perdre ses plumes, s'arracher les plumes.

DÉPOLIR, *va.* ôter le poli de quelque chose. — *Se dépolir*, *vpr.* perdre son poli.

DÉPOUSSAGE, *sm.* action de dépolir, d'ôter à une surface son brillant, sa transparence.

DÉPONENT [dé-po-nan], *adj. m.* (l. *deponens*), se dit des verbes latins qui ont le sens actif et la forme passive.

DÉPOPULARISER, *va.* faire perdre la considération, la faveur du peuple. — *Se dépopulariser*, *vpr.* perdre sa popularité.

DÉPOPULATION, *sf.* (l. *depopulatio*), état d'un pays dépeuple ou dont la population diminue.

DÉPORT, *sm.* action de se récusier soi-même; prix que l'on paye pour emprunter des titres dont on a besoin dans une opération de vente à découvert. — *Sans déport*, *loc. adv.* sans délai, sur le champ (jurisp.).

DÉPORTATION, *sf.* action de déporter hors du pays; exil perpétuel dans un lieu déterminé par le gouvernement.

DÉPÔTÉ, *ÉE*, *s.* celui, celle qui a été condamné à la déportation.

DÉPÔTEMENT, *sm.* conduite irrégulière, mœurs déréglées (s'emploie le plus ordinairement au pluriel).

DÉPORTER, *va.* (l. *deportare*), condamner à la déportation; conduire au lieu fixé pour l'exil. — *Se déporter*, *vpr.* se jésiter, s'abstenir.

DÉPOSANT, *ANTE*, *adj.* et *s.* qui fait une déposition en justice; qui fait un dépôt.

DÉPOSER, *va.* (l. *deponere*), poser une chose que l'on portait : *déposer un fardeau*. — *Fig.* se dépouiller momentanément de : *déposer sa fierté*; renoncer à : *déposer une charge*; abandonner : *déposer tout ressentiment*; destituer d'une dignité, d'un emploi : *déposer un homme*; mettre en dépôt : *déposer une somme*; fermer un dépôt : *le vin dépose de la lie*. — *vn.* faire une déposition en justice : *déposer contre un accusé*; attester : *ses larmes déposent de son repentir*. — *Se déposer*, *vpr.* être mis en dépôt : *l'argent se dépose à la caisse*.

DÉPOSITAIRE, *s. 2 g.* celui, celle à qui on confie un dépôt.

DÉPOSITEUR, *TRICE*, *s.* celui, celle qui a fait un dépôt de marchandises.

DÉPOSITION, *sf.* : action de déposer : *la déposition des titres*; témoignage en justice : *faire une déposition*; destitution, privation d'un emploi, d'une dignité.

DÉPOSSÉDER, *va.* ôter à quelqu'un la possession de quelque chose (c. accélérer).

DÉPOSSESSION, *sf.* action de déposséder; état d'une personne dépossédée.

DÉPOSTER, *va.* chasser l'ennemi d'un poste, d'une position.

DÉPÔT, *sm.* (l. *depositum*), action de déposer; ce que l'on confie à la garde de quelqu'un; lieu où l'on place en réserve,

un objet; lieu où se font et s'exercent les recrues d'un corps : *dépôt de cavalerie*; amas d'humeur, abcès; matières grossières que les liquides laissent au fond d'un vase. — *Dépôt de mendicité*, établissement public où l'on reçoit les pauvres.

DÉPOTAGE ou : **DÉPÔTEMENT**, *sm.* action de dépoter.

DÉPÔTER, *va.* ôter une plante d'un pot. — *Dépôter du vin*, le changer de vase.

DÉPÔTOIR, *sm.* lieu où l'on réunit les matières provenant des vidanges.

DÉPOUBER, *va.* ôter, faire tomber la poudre des cheveux.

DÉPOUILLE, *sf.* peau enlevée à un animal : *la dépouille d'un lion*; vêtement et tout ce que laisse un mourant; chose dont on s'empare au détriment d'autrui; tout ce que l'on prend à l'ennemi; récolte des fruits. — *Fig.* LA DÉPOUILLE MORTELLE, le corps d'une personne après sa mort.

DÉPOUILLEMENT, *sm.* action de dépouiller ou de se dépouiller; état de celui qui est dépouillé; examen d'un inventaire.

DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN, action de compter les suffrages.

DÉPOULLER, *va.* (l. *despollare*), ôter la peau d'un animal; ôter les vêtements; ôter par force, dévaliser; recueillir, faire la récolte : *dépouiller un cerisier*; se défaire de, abandonner : *dépouiller toute humanité*; faire l'examen, le relevé d'un compte, d'un inventaire : *compter les suffrages*. — *Se dépouiller*, *vpr.* changer de peau; perdre ses fruits; quitter ses habits.

DÉPOURVOIR, *va.* dégarner de ce qui est nécessaire. — *Se dépourvoir*, *vpr.* se dessaisir, se dégarner (c. pourvoir).

DÉPOURVU, *UE*, *adj.* qui n'est pas pourvu, qui manque de. — *Au dépourvu*, *loc. adv.* sans être préparé, inopinément.

DÉPRAVANT, *ANTE*, *adj.* qui cause la dépravation : *lecture dépravante*.

DÉPRAVATEUR, *TRICE*, *adj.* qui déprave : *système dépravateur*.

DÉPRAVATION, *sf.* (l. *depravatio*), altération : *dépravation du sang* (méd.). — *Fig.* corruption : *dépravation du goût*.

DÉPRAVÉ, *ÉE*, *adj.* qui est perverti, vicieux, gâté : *goût dépravé*.

DÉPRAYER, *va.* (l. *depravare*), altérer, changer en mal : *cela déprave l'estomac*. — *Fig.* corrompre, pervertir.

DÉPRÉCATIF, *IVE*, *adj.* qui est en forme de prière : *formule déprécative*.

DÉPRÉCATION, *sf.* (l. *deprecatio*), prière pour obtenir le pardon d'une faute; figure oratoire par laquelle on souhaite du bien ou du mal à quelqu'un (rhét.).

DÉPRÉCIATEUR, *TRICE*, *adj.* et *s.* qui déprécie, qui amoindrit la valeur.

DÉPRÉCIATION, *sf.* action de déprécier; état de ce qui a perdu de son prix.

DÉPRÉCIER, *va.* (l. *depreciare*), rabaisser la valeur, le mérite d'une chose, d'une personne. — *Se déprécier*, *vpr.* être déprécié; se rabaisser soi-même (c. allier).

DÉPRÉDATEUR, *TRICE*, *s.* et *adj.* celui, celle qui fait ou qui tolère des déprédations.

DÉPRÉDATION, *sf.* (l. *depredatio*), vol, pillage avec dégât; malversation.

DÉPRÉDER, *va.* (l. *depredare*), piller avec dégât (peu us.).

DÉPRENDRE, *va.* détacher, séparer :

déprendre des chiens qui se battent. — Se **déprendre**, *vpr.* rompre ses liens (c. prendre).

DÉPRESSION, *sf.* (l. *depressio*), enfoncement : *dépression de terrain*; abaissement : *dépression du mercure dans le thermomètre* (phys.); aplatissement naturel (anat.); = diminution : *la dépression d'une valeur*.

DÉPRIER, *va.* retirer une invitation qu'on avait faite (c. *allier*).

DÉPRIMÉ, *EE*, *adj.* qui est aplati, affaissé, affaibli.

DÉPRIMER, *va.* (l. *deprimere*), produire un enfoncement : *le coup a déprimé les os du crâne*. — *Fig.* rabaisser, avilir : *déprimer le mérite*. — *Se déprimer*, *vpr.* se déprécier.

DÉPRISER, *va.* mettre au dessous de sa valeur. — *Se dépriser*, *vpr.* se rabaisser.

DÉPRISONNER, *va.* livrer de prison.

DE PROFONDIS (dè-pro-fon-diss), *sm.* psaume qu'on chante aux services funèbres.

DEPUIS, *prep.* indiquant le temps, le lieu, l'ordre et signifiant à partir de : *je t'attends depuis hier*. — *adv.* depuis ce temps ; *je vous ai écrit depuis*. — *Depuis eux*, *loc. conj.* depuis le temps que.

DÉPURATIF, *IVE*, *adj.* et *sm.* qui est propre à purifier le sang : *remède dépuratif*.

DÉPURATION, *sf.* action de dépurar, de purifier : *la dépurarion du sang*.

DÉPURATOIRE, *adj.* 2 g. qui sert à dépurar : *remède dépuraroir*.

DÉPURER, *va.* rendre plus pur (chim.). — *Se dépurar*, *vpr.* devenir pur.

DÉPUTATION, *sf.* envoi solennel de personnes pour traiter une affaire ; fonction de député à une assemblée délibérante.

DÉPUTÉ, *sm.* envoyé extraordinaire ; représentant d'une nation.

DÉPUTER, *va.* (l. *deputare*), envoyer en députation.

DÉRACINABLE, *adj.* qui peut être déraciné.

DÉRACINEMENT, *sm.* action de déraciner ; état de ce qui est déraciné.

DÉRACINER, *va.* arracher ce qui tient au sol par des racines : *déraciner un arbre*. — *Fig.* extirper : *déraciner le vice*.

DÉRADER, *va.* se dit d'un navire que les vents, les courants entraînent hors de route.

DÉRAIER ou **DÉROIER**, *va.* diminuer, ôter la raideur. — *Se déroier*, *vpr.* perdre sa raideur.

DÉRAILLEMENT, *sm.* action de dérailler, résultat de cette action.

DÉRAILLER, *va.* sortir des rails, en parlant d'un convoi de chemin de fer.

DÉRAISON, *sf.* défaut de raison.

DÉRAISONNABLE, *adj.* 2 g. qui n'est pas raisonnable dans sa conduite, dans ses paroles, etc. ; = qui est contraire à la raison.

DÉRAISONNABLEMENT, *adv.* d'une manière déraisonnable.

DÉRAISONNER, *va.* tenir des discours dépourvus de raison, de sens.

DÉRANGEMENT, *sm.* action de déranger ; état de ce qui est dérangé. — *Fig.* altération des fonctions organiques ou intellectuelles ; trouble dans les affaires.

DÉRANGER, *va.* ôter une chose de sa place ; mettre en désordre ; altérer les fonctions organiques ou les facultés intellectuelles ; interrompre dans ses occupations ; contrarier. — *Se déranger*, *vpr.* être hors de sa place, en désordre ; s'interrompre ; ne

pas aller régulièrement ; mener une conduite peu réglée (c. abrégé).

DÉRAPER, *va.* lâcher le fond, en parlant d'une ancre (mar.).

DÉRATÉ, *ÉE*, *adj.* et *s.* à qui on a ôté la rate. — *Fig.* vil, alerte.

DÉRATER, *va.* ôter la rate.

DERBY, *ch.-l.* du comté de ce nom (Angleterre), à 178 kil. de Londres. 100 272 h.

DERBY, *sm.* se dit d'une grande course de chevaux qui a lieu tous les ans, en Angleterre, à Epsom, en France, à Chantilly.

DÉRECHER, *adv.* de nouveau.

DÉRÉGLÉ, *ÉE*, *adj.* qui n'a point de règle ; qui est contraire à la morale.

DÉRÉGLÈMENT, *sm.* état de ce qui est déréglé : *le dérèglement d'une horloge* ; désordre : *vivre dans le dérèglement*.

DÉRÉGLÉMENT, *adv.* d'une manière déréglée (vx).

DÉRÉGLER, *va.* déranger : *le froid dérègle les pendules* ; entraîner dans le désordre : *dérègler un ami*. — *Se déroger*, *vpr.* mener une conduite désordonnée ; n'être plus réglé (c. accélérer).

DÉRIDER, *va.* ôter les rides ; *dérider le front*. — *Fig.* rendre gai : *la joie déride tous les visages*. — *Se déroier*, *vpr.* perdre ses rides. — *Fig.* devenir gai.

DÉRISION, *sf.* (l. *derisio*), moquerie méprisante.

DÉRISORIE, *adj.* 2 g. qui est dit ou fait par dérision : *langage, action dérisoire*.

DÉRIVATIF, *IVE*, *adj.* et *sm.* qui opère une dérivation.

DÉRIVATION, *sf.* action de détourner des eaux courantes, une maladie ; origine qu'un mot tire d'un autre ; = action de sortir de la route : *la dérivation du vaisseau*.

DÉRIVE, *sf.* déviation de la route d'un bâtiment : *aller à la derive*.

DÉRIVÉ, *sm.* mot qui dérive d'un autre, qui en tire son origine : *Français est un dérivé de France*.

DÉRIVER, *va.* (l. *derivare*), s'éloigner du rivage ; aller à la derive ; s'écarter de sa route par l'effet des vents ou des courants.

Fig. venir ; tirer son origine (gram.). — *va.* faire dériver des eaux, un mot.

DERME, *sm.* (g. *derma*, peau), tissu qui constitue la peau et qui recouvre une membrane très mince appelée épiderme.

DÉRMOIC, *adj.* 2 g. qui a rapport au derme (anat.).

DERNIER, *ÈRE*, *adj.* (l. *de*, de ; *retro*, en arrière), qui est, qui vient après tous les autres : *le dernier élève de la classe* ; qui précède immédiatement : *la semaine dernière* ; le plus récent : *la dernière guerre* ; extrême : *la dernière évidence*. — *s. celui, celle qui est après les autres : il parlara le dernier*. — *Fig.* Le dernier des hommes, se dit d'un homme méprisable.

DERNIÈREMENT, *adv.* depuis peu.

DERNIER-NÉ, *sm.* le dernier enfant né.

DÉROBÉ, *ÉE*, *adj.* volé : *papier dérobé* ; secret : *escalier dérobé*. — À LA DÉROBÉE, *loc. adv.* en cachette.

DÉROBER, *va.* prendre furtivement, voler en cachette : *dérober une montre* ; soustraire : *dérober à la fureur du peuple* ; surprendre : *dérober un secret* ; cacher : *un nuage déroba Moïse à leurs yeux*, ôter l'eu-

veloppe de certaines graines : *dérober des fèves*. — Se dérober, *vpr.* disparaître, se soustraire : *se dérober à la multitude*; vaciller, faiblir : *ses genoux se dérobent sous lui*.
: **DÉROCHAGE**, *sm.* action de dérocher.
: **DÉROCHER**, *va.* nettoyer la surface de l'or, de l'argent, du cuivre, en ôter ce qui reste de la roche.

: **DÉROGATION**, *sf.* action de déroger à une loi, à un acte, à une habitude.

: **DÉROGATOIRE**, *adj.* 2 g. qui contient une dérogation : *acte dérogatoire*.

: **DÉROGEANCE**, *sf.* action par laquelle on perdait les droits et privilèges attachés à la noblesse; diminution de privilèges.

: **DÉROGEANT**, **ANTE**, *adj.* qui déroge.

: **DÉROGER**, *va.* (l. *dérogare*), modifier, changer une loi, un acte, un usage; *déroger à une loi*; faire une chose indigne de son rang, de sa réputation; s'abaisser (c. abrégé).

: **DÉROUIR**, *voy.* DÉRAIDER.

: **DÉROUGER**, *va.* ôter le rouge — *vn.* de venir moins rouge. — Se déroger, *vpr.* perdre de sa rougueur.

: **DÉROUILLEMENT**, *sm.* action de dérouiller.

: **DÉROUIILLER**, *va.* enlever la rouille. — Fig. polir, façonner, tourner quelqu'un. — Se dérouille, *vpr.* perdre la rouille. — Fig. se façonner, se polir.

: **DÉROULEMENT**, *sm.* action de dérouler.

: **DÉROULER**, *va.* étendre ce qui était roulé; développer. — Se dérouler, *vpr.* être déroulé, développé.

: **DÉROULANT**, **ANTE**, *adj.* qui peut déconcerter.

: **DÉROUTE**, *sf.* fuite de troupes en désordre. — Fig. renversement de fortune.

: **DÉROUTER**, *va.* mettre hors de son chemin. — Fig. déconcerter.

: **DERRIÈRE**, *prép.* (l. *de, de; retro*, en arrière), en arrière de, au revers de : *derrrière la maison*. — *adv.* après, en arrière de, du côté opposé au devant : *il est loin derrière*. — *sm.* la partie postérieure du corps d'un objet.

: **DÉRIVAL**, *ch.-f.* de c. (Loire Inf.), arr. de Châteaubriant, 3321 h.

: **DÉRVICHE** ou **DÉRVIS**, *sm.* (persan *dervisch*, pauvre), espèce de moine musulman.

: **DÉS**, contraction pour *de las*.

: **DÉS**, *prép.* (l. *de et ex*), depuis, à partir de. — **DÉS QUE**, *loc. conj.* aussitôt que, puisque. — **DÉS LONG**, *loc. adv.* dès ce temps.

: **DÉSABONNEMENT**, *sm.* action de se désabonner.

: **DÉSABONNER**, *va.* faire cesser l'abonnement. — Se désabonner, *vpr.* cesser de s'abonner.

: **DÉSABUSÉ**, **ÉE**, *adj.* qui n'est plus abusé.
: **DÉSABUSEMENT**, *sm.* action de se désabuser, de se détromper.

: **DÉSABUSER**, *va.* détromper, tirer d'erreur. — Se désabuser, *vpr.* être détrompé.

: **DÉSACCORD**, *sm.* manque d'accord dans les instruments, dans les voix; différence d'opinions, de sentiments; désunion.

: **DÉSACORDER**, *va.* détruire l'accord d'un instrument. — Fig. détruire l'union. — Se désacorder, *vpr.* cesser d'être d'accord.

: **DÉSACCOUPLER**, *va.* séparer des choses qui étaient par couple, par paire.

: **DÉSACCOUTUMANCE**, *sf.* perte d'une coutume, d'une habitude (vx).

: **DÉSACCOUTUMER**, *va.* faire perdre une coutume, une habitude. — Se désaccoutumer, *vpr.* perdre l'habitude.

: **DÉSACHALANDAGE**, *sm.* perte de chaland, état d'une boutique désachalandée.

: **DÉSACHALANDER**, *va.* éloigner les chalands d'une boutique.

: **DÉSFFECTER**, *va.* cesser d'affecter une somme, une chose à un emploi déterminé.

: **DÉSFFECTION**, *sf.* perte de l'affection.

: **DÉSFFECTIONNER**, *va.* détourner d'une affection; cesser de porter affection à.

: **DÉSFAUCOURCHER**, *va.* lever l'ancre d'affourche (marc).

: **DÉSFAUCHER**, *va.* ôter le voile, l'habillement dont on est affublé.

: **DÉSAGRÉABLE**, *adj.* 2 g. qui déplaît.

: **DÉSAGRÉABLEMENT**, *adv.* d'une manière désagréable.

: **DÉSAGRÉER**, *va.* déplaire.

: **DÉSAGRÉGER**, *va.* ôter les agrès d'un vaisseau (marc).

: **DÉSAGRÉGATION**, *sf.* séparation des parties agrégées.

: **DÉSAGRÉGEANT**, **ANTE**, *adj.* qui désagrège; qui sépare les choses agrégées. — *sm.* un désagrègeant (mol.).

: **DÉSAGRÉGER**, *va.* séparer, disjoindre ce qui est agrégé. — Se désagrèger, *vpr.* être disjoint, séparé (c. abrégé).

: **DÉSAGRÉMENT**, *sm.* sujet de déplaisir, de chagrin, d'ennui; chose désagréable.

: **DÉSALX** (L.-Ch.-Art.), général français, mort héroïquement à Marengo (1768-1800).

: **DÉSALUSTER**, *va.* déranger ce qui était ajusté. — Se désaluster, *vpr.* être désajusté : *sa coiffure s'est désalustée*.

: **DÉSALTÉRANT**, **ANTE**, *adj.* qui désaltère : *brevage désaltérant*.

: **DÉSALTÉRER**, *va.* apaiser la soif. — Se désaltérer, *vpr.* satisfaire sa soif : *se désaltérer à la source* (c. archaïque).

: **DÉSAMORCER**, *va.* ôter l'amorce d'une arme à feu. — **DÉSAMORCER** une pompe, faire écouler l'eau qui est dans le tuyau.

: **DÉSANCHER**, *va.* lever l'ancre (vx).

: **DÉSAPPAREILLER**, *va.* se dit quelquefois pour *déparceller*.

: **DÉSAPPARIER**, *va.* séparer un couple d'oiseaux apparés (c. affiler).

: **DÉSAPPOINTEMENT**, *sm.* espérance trompée, contri temps, contrariété.

: **DÉSAPPOINTER**, *va.* autrefois, rayer un militaire des contrôles de l'armée. — Fig. tromper l'espérance de quelqu'un.

: **DÉSAPPRENDRE**, *va.* oublier ce qu'on avait appris (c. prendre).

: **DÉSAPPROBATEUR**, **TRICE**, *s. et adj.* qui désapprouve habituellement.

: **DÉSAPPROBATION**, *sf.* action de désapprouver.

: **DÉSAPPROPRIATION**, *sf.* action de se désapproprier.

: **DÉSAPPROPRIER** (SE), *vpr.* renouer à une propriété, s'en dépouiller.

: **DÉSAPPROUVER**, *va.* ne pas approuver, blâmer, trouver mauvais.

: **DÉSARÇONNER**, *va.* mettre hors des arçons. — Fig. confondre, mettre hors d'état de répondre. — Se désarçonner, *vpr.* se faire perdre les arçons l'un à l'autre.

DÉSARGENTER, *va.* ôter l'argent d'un objet qui était argenté. — Fig. dégarnir d'argent comptant. — *Se désargenter*, *vpr.* perdre sa couche d'argent. — Fig. dépenser son argent (fam.).

DÉSARRIMER, *sm.* action de désarrimer; licenciement des gens de guerre.

DÉSARMER, *va.* ôter à quelqu'un ses armes; licencier les troupes. — Fig. fléchir, apaiser : *désarmer la critique*. — *vn.* cesser de se tenir sur le pied de guerre : *L'Angleterre désarme*. — *Se désarmer*, *vpr.* quitter ses armes.

DÉSARRIMAGE, *sm.* action de désarrimer (mar.).

DÉSARRIMER, *va.* défaire l'arrimage établi dans la cale d'un navire (mar.).

DÉSARROI, *sm.* désordre qui survient dans les affaires, confusion.

DÉSARTICULATION, *sf.* action de désarticuler (chir.).

DÉSARTICULER, *va.* désunir une articulation; séparer les os d'un squelette.

Se désarticuler, *vpr.* sortir de l'articulation.

DÉSASSEMBLER, *va.* séparer, dissoudre ce qui était assemblé : *désassembler une armoire*. — *Se désassembler*, *vpr.* être désassemblé.

DÉSASSOCIER, *va.* rompre une association. — *Se désassocier*, *vpr.* cesser d'être associé.

DÉSASSORTIR, *va.* séparer des choses qui étaient assorties. — *Se désassortir*, *vpr.* être désassorti.

DÉSASTRE, *sm.* (*dés*, priv. et *astre*), événement funeste, grand malheur, calamité.

DÉSASTREUSEMENT, *adv.* d'une manière désastreuse.

DÉSASTREUX, EUSE, *adj.* funeste, malheureux : *une mort désastreuse*.

DÉS AUGIERS (Marc-Ant.), auteur dramatique et chansonnier français (1772-1827).

DÉS AVANTAGE, *sm.* infériorité en quelque genre que ce soit; préjudice, dommage.

DÉS AVANTAGER, *va.* faire subir un désavantage, ôter un avantage.

DÉS AVANTAGEUSEMENT, *adv.* d'une manière désavantageuse.

DÉS AVANTAGEUX, EUSE, *adj.* qui cause ou peut causer du désavantage; qui porte préjudice.

DÉS AVU, *sm.* aélé par lequel on désavoue ce qui a été dit ou fait; dénégation, rétractation. — Fig. désapprobation.

DÉS AVEUGLER, *va.* tirer quelqu'un de son aveuglement, le détromper.

DÉS AVOUABLE, *adj.* 2 g. que l'on peut, que l'on doit désavouer.

DÉS AVOUER, *va.* nier d'avoir dit ou fait quelque chose : *désavouer ses paroles*; méconnaître, ne pas vouloir reconnaître pour sien : *désavouer un ouvrage*; rétracter : *désavouer ce que l'on a dit*; condamner, renier : *la morale désavoue certains principes*.

— *Se désavouer*, *vpr.* être désavoué.

DÉS BORDS-VALMORE, femme poète française (1785-1859).

DÉS CARTES (Rest), célèbre mathématicien et philosophe français (1390-1650).

DÉS CELLER, *sm.* action de desceller.

DÉS CELLER, *va.* défaire ce qui est scellé; ôter le sceau d'un acte, d'un titre. — *Se desceller*, *vpr.* être descellé.

DÉSCENDANCE, *sf.* filiation; postérité. **DÉSCENDANT, ANTE**, *adj.* qui descend : *marée descendante*. — *s.* celui, celle qui est issu : *un descendant de Noé*. — Les **DÉSCENDANTS**, *sm. pl.* la postérité.

DÉSCENDRE, *vn.* (l. *descendere*), aller de haut en bas : *descendre d'un arbre*; faire une irruption : *les Sarrasins descendirent en Espagne*; tirer son origine : *descendre de Charlemagne*; émaner de : *la sagesse descend du ciel*; s'étendre jusqu'à : *sa barbe descend jusqu'à sa ceinture*; tendre, se diriger : *le ventier descend vers le village*; baisser : *le baromètre descend*; s'abaisser : *descendre à la prière*; mettre pied à terre, s'arrêter, demeurer : *descendre à l'hôtel*; aller de l'aigu au grave : *descendre d'un ton (mus.)* (se conjugue avec *avoir* et *être*). — *va.* porter en bas : *descendre un tableau*; suivre de haut en bas : *descendre la rivière*.

DÉSCENTE, *sf.* action de descendre : la descente d'un ouvrier dans une carrière; action de faire descendre, de transporter en bas : *la descente d'une cloche*; pente : *la descente des eaux*; mouvement de haut en bas : *la descente des eaux*; visite d'un lieu par autorité de justice : *ordonner une descente*; irruption à main armée : *la descente des Goths en Italie*; tuyau pour conduire les eaux du faite d'un bâtiment en bas; hernie.

DÉSCRIPTEUR, *sm.* celui qui décrit.

DÉSCRIPTIF, IVE, *adj.* qui a pour objet de décrire : *genre descriptif*.

DÉSCRIPTION, *sf.* (l. *descriptio*), discours par lequel on décrit, on dépeint : *brillante description*; ouvrage qui a pour objet de décrire : *description de la France*; action de décrire, de tracer : *description d'une ellipse*; tableau détaillé, inventaire.

DÉSÉCHOUER, *va.* remettre à flot un navire échoué.

DÉSEMBALLAGE, *sm.* action de désemballer.

DÉSEMBALLER, *va.* retirer des marchandises d'un ballot, d'une caisse.

DÉSEMBARQUEMENT, *sm.* action de débarquer.

DÉSEMBARQUER, *va.* tirer ou faire sortir du navire : *débarquer des troupes*.

DÉSEMBOURBER, *va.* retirer de la bourbe. — *Se désembourber*, *vpr.* se tirer de la bourbe; être désembourbé.

DÉSEMANCHER, *va.* ôter le manche d'un outil. — *Se désemancher*, *vpr.* quitter, perdre son manche.

DÉSEMPARER, *va.* abandonner le lieu qu'on occupe. — *Sans désemparer*, sans quitter la place, sur-le-champ, sans interruption. — *va.* démâter un navire et le mettre hors d'état de servir.

DÉSEMPENNÉ, *éc. adj.* qui est dégarni de plumes : *une fleche désempennée*.

DÉSEMPESER, *va.* ôter l'empois d'une étoffe, la ramollir. — *Se désempeser*, *vpr.* perdre son empois (c. acheter).

DÉSEMPLEIR, *va.* vider en partie, faire qu'une chose soit moins pleine. — *vn.* cesser d'être rempli : *sa maison ne désemple pas*.

— *Se désempier*, devenir désempie.

DÉSEMPOISONNER, *va.* détruire l'effet du poison.

DÉSEMPOISSONNER, *va.* ôter, détruire le poisson d'une rivière, d'un étang.

DESÉPRISSIONNER, *va.* tirer, faire sortir de prison.

DESÉCHAINER, *va.* ôter ce qui enchaîne. — *Se désenchainer*, *vpr.* se débarrasser de ses chaînes.

DESÉCHANTEMENT, *sm.* action de désenchanter; désillusion.

DESÉCHANTER, *va.* rompre l'enchantement, le prestige, le charme. — *Se désenchanteur*, *vpr.* perdre ses illusions.

DESÉCHANTEUR, *RESSE*, *adj.* qui désenchante : *langage désenchanteur*. — *sm.* celui qui désenchante.

DESÉNCLEVER, *va.* faire cesser l'enclavement : *désencleaver sa propriété*. — *Se désencleaver*, *vpr.* désencleaver son domaine.

DESÉNCLOUAGE, *sm.* action de désencloquer une pièce de canon.

DESÉNCLOUER, *va.* retirer un clou du pied d'un cheval, de la lumière d'un canon.

DESÉNCOMBRER, *sm.* action de désencombrer.

DESÉNCOMBRER, *va.* ôter ce qui encombre. — *Fig.* lever un obstacle.

DESÉNFILER, *va.* défaire ce qui était enfilé. — *Se désenfiler*, *vpr.* cesser d'être enfilé.

DESÉNFLER, *va.* ôter l'enflure : *désenfler un ballon*. — *vn.* cesser d'être enflé ou être moins enflé : *le bras désenfle*. — *Se désenfler*, *vpr.* cesser d'être enflé.

DESÉNFLURE, *sf.* cessation ou diminution d'enflure.

DESÉNGRENER, *va.* dégager un engrenage ou ce qui est engrené.

DESÉNVIEUR, *va.* faire passer, faire cesser l'ivresse. — *vn.* : *il ne désenvie pas*. — *Se désenvier*, *vpr.* dissiper son ivresse.

DESÉNUOIER, *va.* délivrer de l'ennui. — *Se désenuoyer*, *vpr.* chasser son ennui.

DESÉNRAYER, *va.* ôter la chaîne qui empêche une roue de tourner (c. payer).

DESÉNRHUMER, *va.* faire cesser le rhume. — *Se désenrhumer*, *vpr.* cesser d'être enrhumé : *il s'est désenrhumé*.

DESÉNRouer, *va.* faire cesser l'enrouement. — *Se désenrouer*, *vpr.* cesser d'être enrouté.

DESÉNSABLER, *va.* dégager un bateau ensablé.

DESÉNSEVELIR, *va.* ôter la liceul qui ensevelissait un mort.

DESÉNSORCELER, *va.* délivrer de l'ensorcellement (c. amonceler).

DESÉNSORCELLEMENT, *sm.* action de désensorceler.

DESÉNTÊTER, *va.* vaincre l'entêtement, la prévention de quelqu'un. — *Se désentêter*, *vpr.* cesser de s'entêter.

DÉSERT, *ERTE*, *adj.* (i. *desertus*), qui est sauvage et inhabité; qui est peu fréquenté. — *Désert*, *sm.* lieu sauvage et complètement inhabité. — *Fig.* lieu inculte, peu habité, retire.

DÉSERTER, *va.* abandonner un lieu, une cause, un parti; quitter le service militaire sans congé. — *vn.* s'en aller de : *désertier de la maison*. *du régiment*; abandonner son drapeau. — *Désertier à l'ennemi*, passer dans l'armée ennemie.

DÉSERTEUR, *sm.* soldat qui abandonne le service; celui qui abandonne un parti.

DÉSERTION, *sf.* action de désertir. — *Fig.* changement de parti, d'opinion.

DÉSÉSPÉRADE (À LA), *loc. adv.* à la manière d'un désespéré (vx).

DÉSÉSPÉRANCE, *sf.* état d'une âme qui perd l'espérance.

DÉSÉSPÉRANT, *ANTE*, *adj.* qui jette dans le désespoir, dans l'affliction.

DÉSÉSPÉRÉ, *ÉE*, *adj. et s.* qui est plongé dans le désespoir; qui ne laisse plus d'espoir; qui est furieux, exaspéré. — *Fig.* qui est fâché, peiné, contrarié.

DÉSÉSPÉRÉMENT, *adv.* d'une façon désespérée; éperdument, avec excès.

DÉSÉSPÉRER, *va.* mettre au désespoir, affliger vivement; *cel enfant me désespère*. — *vn.* perdre l'espérance, cesser d'espérer : *on désespère de le guerir*. — *Se désespérer*, *vpr.* se livrer au désespoir; se désoler; se tourmenter vivement (c. accélérer).

DÉSÉSPoir, *sm.* perte de toute espérance; abattement extrême, découragement; affliction profonde, contrariété; ce qui désespère.

DÉSÉGNETTES, célèbre médecin en chef des armées françaises (1762-1837).

DÉSÉHABILLÉ, *sm.* vêtement négligé que l'on porte chez soi.

DÉSÉHABILLER, *va.* ôter à quelqu'un ses habits, sa parure. — *Se déséhabiller*, *vpr.* ôter, quitter ses habits.

DÉSÉHABITÉ, *ÉE*, *adj.* qui n'est plus habité.

DÉSÉHABITUR, *va.* faire perdre l'habitude de quelque chose. — *Se déséhabiter*, *vpr.* perdre l'habitude.

DÉSÉHÉRENCE, *sf.* droit qu'a l'Etat de recueillir la succession des personnes mortes sans héritiers; état d'une succession sans héritiers : *bien tombé en déséherence* (jurisp.).

DÉSÉHÉRITÉ, *ÉE*, *adj.* privé d'un héritage. — *Fig.* maltraité : *un homme déséhérité du sort*.

DÉSÉHÉRITER, *va.* priver quelqu'un d'un héritage, d'une succession.

DÉSÉHÉRER, *va.* déranger les heures habituelles de certaines occupations. — *vn.* se dit d'une pendule quand elle sonne une heure autre que celle qu'indiquent les aiguilles. — *Se déséhérer*, *vpr.* être hors de ses heures habituelles.

DÉSÉHONNÊTE, *adj.* 2 g. qui est contraire à l'honnêteté, à la bienséance.

DÉSÉHONNÊTEMENT, *adv.* d'une manière déséhonnette.

DÉSÉHONNÊTÉTÉ, *sf.* vice de ce qui est déséhonnette.

DÉSÉHONNEUR, *sm.* perte de l'honneur, opprobre, honte, avilissement.

DÉSÉHONNORABLE, *adj.* 2 g. qui n'est pas honorable : *action déséhonorable* (peu us.).

DÉSÉHONORANT, *ANTE*, *adj.* qui déséhonore ou qui peut déséhonorer.

DÉSÉHONORER, *va.* perdre d'honneur, de réputation; diffamer, flétrir. — *Se déséhonorer*, *vpr.* perdre l'honneur.

DÉSÉHONNÊTES (M^{me}), brilla à la cour d'Autriche par son esprit (1634-1694); elle a publié des poésies.

DÉSÉHONNÊTE, *sm. pl.* (mot lat.), parties d'une science non encore traitées et sur lesquelles il est à désirer que l'on s'exerce. — *On dit au sing.* un desideratum.

DÉSÉGNATIF, *IVE*, *adj.* qui désigne ou distingue : *le trident est l'attribut déségnatif de Neptune*.

DÉSIGNATION, *sf.* (l. *designatio*), action de désigner; choix, nomination.

DÉSIGNER, *va.* (l. *designare*), indiquer par des signes, par des marques qui sont reconnaître; il a bien désigné l'endroit; signaler; désigner un livre à l'attention; nommer d'avance, faire connaître; désigner son héritier; marquer précisément; désignez l'heure du rendez-vous. — *Se désigner*, *vpr.* se signaler soi-même; être désigné.

DÉSILLUSION, *sf.* état de celui qui a perdu ses illusions.

DÉSILLUSIONNER, *va.* faire cesser, détruire les illusions. *Se désillusionner*, *vpr.* perdre ses illusions.

DÉSINCORPORER, *va.* séparer une chose de celle à laquelle elle avait été incorporée; rayer d'un corps.

DÉSINENCE, *sf.* (l. *desinere*, se terminer), terminaison des mots (gram.).

DÉSINFECTER, *va.* faire revenir quel qu'un de son infatuation. *Se désinfacter*, *vpr.* revenir de son infatuation.

DÉSINFECTANT, *ANTE*, *adj.* qui a la vertu de désinfecter; *procédé désinfectant*. — *sm.* substance qui désinfecte.

DÉSINFECTER, *va.* ôter l'infection, les vapeurs infectes; purifier l'air.

DÉSINFECTEUR, *adj. m.* qui est propre à désinfecter; *appareil désinfecteur*.

DÉSINFECTION, *sf.* action d'enlever les miasmes dangereux, les vapeurs infectes.

DÉSINTÉRESSÉ, *ÉE*, *adj. et s.* qui n'a aucun intérêt à une chose; qui ne fait rien par intérêt propre; qui n'est pas dicté par l'intérêt.

DÉSINTÉRESSEMENT, *sm.* oubli, détachement, sacrifice de son propre intérêt.

DÉSINTÉRESSÉMENT, *adv.* d'une façon désintéressée (peu us.).

DÉSINTÉRESSER, *va.* mettre quelqu'un hors d'intérêt en le dédommageant.

DÉSINVESTIR, *va.* cesser d'investir. — *Fig.* retirer un droit, une fonction dont on était investi.

DÉSINVITER, *va.* rétracter une invitation.

DÉSINVOLTURE, *sf.* (ital. *desinvoltura*), tournure pleine de laisser aller.

DÉSIR, *sm.* l. *desiderium*, mouvement spontané ou réfléchi de l'âme, qui aspire à la possession d'un bien; souhait.

DÉSIRABLE, *adj.* 2 *g.* qui mérite d'être désiré, envié.

DÉSIRADE (LA), l'une des petites Antilles françaises, à 8 kil. de la Guadeloupe.

DÉSIRÉ, *ÉE*, *adj. et s.* qui est souhaité, attendu. — *Le désiré des Nations*, le Messie.

DÉSIRER, *va.* (l. *desiderare*), avoir désir, porter ses desirs vers un bien qu'on ne possède pas; souhaiter du bien à quelqu'un.

DÉSIREUX, *ÉEUSE*, *adj.* qui désire avec ardeur; *désireux de gloire*.

DÉSISTEMENT, *sm.* action de se désister; acte par lequel on se désiste (jurisp.).

DÉSISTER (*SE*), *vpr.* (l. *desistere*), se départir de quelque chose, y renoncer.

DÉSMOULINS (CAMILLE), avocat (1762-1784), membre de la Convention, dirigea le mouvement du 14 juillet contre la Bastille, mourut sur l'échafaud avec Danton.

DÉSŒUR, *va.* ne pas obéir à quel-

qu'un; *désœurer à son père*; enfreindre le *désœurer à la loi*.

DÉSŒURÉ, *ÉE*, *adj.* qui n'a point d'obéissance; habitude de désœurer, acte de désœurement.

DÉSŒURÉMENT, *adv.* d'une manière désœurée.

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSŒURER, *va.* causer de la peine; rendre un mauvais office. — *Se désœurer*, *vpr.* se rendre l'un à l'autre de mauvais services (c. abrégé).

DÉSORGANISER, *va.* détruire l'organisation (méd.); jeter la confusion : *désorganiser un service.* — *SE désorganiser*, *vpr.* perdre son organisation.

DÉSORIENTER, *va.* faire perdre la connaissance du côté du ciel où est l'orient, la connaissance des lieux, du pays où l'on est. — *Fig.* dérouter, déconcerter, embarrasser. — *SE désorienter*, *vpr.* être dérouté, perdre sa présence d'esprit.

DÉSORMAIS, *adv.* dorénavant.

DÉSOSSEMENT, *sm.* action de désosser.

DÉOSSER, *va.* ôter les os : *déosser un lièvre*; enlever les arêtes de certains poissons : *déosser une carpe.*

DÉSOURDIR [dé-zour-dir], *va.* défaire ce qui a été ourdi.

DÉSOXYDATION ou **DÉSOXYGÉNATION**, *sf.* action d'enlever l'oxygène d'une substance (chim.).

DÉSOXYDER ou **DÉSOXYGÈNER**, *va.* séparer l'oxygène (chim.).

DESPÉRIERS (BORAVENTURE), écrivain français, valet de chambre de Marguerite de Valois, sœur de François I^{er} : m. vers 1544.

DESSPORTS (PHILIPPE), poète français (1843-1866).

DESPOTE [dé-spo-tè], *sm.* (g. *despotès*), maître), souverain dont le pouvoir est absolu. — *Fig.* personne qui abuse de son pouvoir; ancien titre de certains princes : *le despote de Serbie.*

DESPOTIQUE, *adj.* 2 g. qui est absolu, arbitraire, tyrannique.

DESPOTIQUEMENT, *adv.* d'une manière despotique.

DESPOTISME, *sm.* pouvoir absolu et arbitraire, autorité tyrannique.

DESPRÉAUX, *voy.* BORLEAU.

DESSQUAMATION, *sf.* (l. *desquamare*, écailler), exfoliation de l'épiderme sous forme d'écaillés (méd.).

DESSALER, *va.* ôter le sable.

DESSAISIR (SE), *vpr.* abandonner, laisser prendre ce qu'on avait en sa possession : *se dessaisir d'un gage.*

DESSAISISSEMENT, *sm.* action de se dessaisir.

DESSAISONNEMENT, *sm.* action de dessaisonner.

DESSAISONNER, *va.* déranger l'ordre de la culture et des semailles.

DESSAISISON, *sf.* ou mieux : **DESSALEMENT**, *sm.* action de dessaler.

DESSALER, *va.* ôter le sel; rendre moins salé : *dessaler des haricots.* — *SE dessaler*, *vpr.* être dessalé : *le lavé se dessale.*

DESSANGLER, *va.* lâcher ou défaire la sangle d'un cheval. — *SE dessangler*, *vpr.* être dessanglé.

DESSAU, capitale du duché d'Anhalt Dessau (Allemagne). 42373 h.

DESSÉCHANT, *ANTI*, *adj.* qui dessèche : *vent desséchant.*

DESSÉCHÈMENT, *sm.* action de dessécher; état d'une chose desséchée; affaiblissement, amaigrissement du corps.

DESSÉCHER, *va.* rendre sec, mettre à sec; exténué, amaigrir : *ses travaux le desséchaient.* — *Fig.* ôter l'agrément, la sensibilité : *dessécher l'esprit, le cœur.* — *SE dessécher*, *vpr.* devenir sec (c. accélérer).

DESSEIN, *sm.* projet, plan d'un ouvrage : *le dessin d'un poème*; projet, résolution :

il connaît mon dessein; intention : *je l'ai fait sans dessein.* — À **DESSIN**, *loc. adv.* exprès, avec une intention particulière.

DESSELER, *va.* ôter la selle à un cheval; à un mulet.

DESSEMELER, *va.* ôter la semelle. — *SE dessemeler*, *vpr.* être dessemelé.

DESSERTIE, *sf.* être dur à la desserrée, se dessaisir avec peine de son argent.

DESSERTER, *va.* relâcher ce qui était serré : *desserrer un nœud.* — *SE desserrer*, *vpr.* devenir moins serré.

DESSERT, *sm.* le dernier service d'un repas; moment où le dessert est sur la table : *nous en parlerons au dessert.*

DESSERTÉ, *sf.* reste d'un repas; fonction du desservant attaché au service d'une cure, d'une chapelle.

DESSERTIR, *va.* dégager un brillant de son chalon.

DESSERTANT, *sm.* ecclésiastique qui dessert une paroisse qui n'a pas le rang de cure.

DESSERTIR, *va.* ôter les plats de dessus la table; rendre un mauvais office, nuire à quelqu'un : faire le service d'une paroisse qui n'a pas le rang de cure; faire le service : *cette voiture dessert la banlieue* (c. servir).

DESSICCATIF, *IVE*, *adj.* qui est propre à dessécher : *onyguet dessiccatif.* — *sm.* : un bon dessiccatif.

DESSICCATION, *sf.* (l. *desiccatio*), action de dessécher, de faire évaporer l'humidité.

DESSILLER, *va.* séparer les paupières l'une de l'autre. — *Fig.* **DESSILLER LES YEUX** DE OU À QUELQU'UN, le déromper, le désabuser. — *SE dessiller*, *vpr.* s'ouvrir à la lumière : *mes yeux se dessillèrent.*

DESSIN, *sm.* représentation d'un objet quelconque faite au crayon, à la plume, etc.; se dit des représentations de fantaisie appliquées sur des étoffes ou sur divers objets, pour les orner; art de dessiner; définition, contours des figures d'un tableau; ordonnance d'un tableau; plan d'un bâtiment.

DESSINATEUR, **TRICE**, *s.* celui, celle qui dessine, qui fait profession de dessiner.

DESSINER, *va.* (l. *designare*), représenter par le dessin la forme d'un objet; faire ressortir les formes du corps : *ce vêtement dessine la taille.* — *vn.* savoir le dessin; tracer le contour des figures d'un tableau. — *SE dessiner*, *vpr.* ressortir, se détacher nettement sur un fond.

DESSOLEMENT, *sm.* action de dessoler.

DESSOLER, *va.* ôter la sole, le dessous du pied d'un cheval, d'un âne, etc.; changer l'assolement d'une terre.

DESSOLDER, *va.* ôter la soudure. — *SE dessouder*, *vpr.* cesser d'être soudé.

DESSOUDURE, *sf.* action de dessouder; état de ce qui est dessoudé.

DESSOULER, *vn.* dissiper l'ivresse. — *vn.* cesser d'être ivre (pop.).

DESSOUS, *adv.* marquant qu'une chose est sous une autre. — **AU-DESSOUS**, *loc. adv.* plus bas. — **AU-DESSOUS DE**, *loc. prép.* plus bas que. — **PAN-DESSOUS**, *loc. adv.* et *prép.* sous : *par-dessous les bras.* — **EN-DESSOUS**, *loc. adv.* du côté de dessous. — **LÀ-DESSOUS**, *loc. adv.* sous-cela. — **Ci-DESSOUS**, *loc. adv.*

ci-après. — Le dessous, *sm.* la partie inférieure. — Fig. désavantage dans la lutte : avoir le dessous.

DESSUS, *adv.* marquée qu'une chose est sur une autre. — Au-dessus, *loc. adv.* plus haut. — Au-dessus de, *loc. prép.* plus haut que, marquée aussi la supériorité de position, de nombre, de valeur, de durée, etc. — Par-dessus, *loc. adv.* et *prép.* sur, au delà : par-dessus son habit. — En dessus, *loc. adv.* du côté de dessus. — Là-dessus, *loc. adv.* sur cela. — Ci-dessus, *loc. adv.* plus haut. — Le dessus, *sm.* la partie supérieure. — Fig. l'avantage : avoir le dessus. — En musique, la partie la plus haute.

DESTIN, *sm.* fatalité, enchaînement nécessaire des événements : le livre du destin ; sort : on ne peut fuir son destin ; existence : abrégé son destin.

DESTINATAIRE, *s. 2 g.* celui, celle à qui un objet est adressé.

DESTINATEUR, **TRICE**, *s.* celui, celle qui envoie, qui destine un objet à quelqu'un (par opp. à destinataire).

DESTINATION, *sf.* emploi déterminé ; but ; lieu où l'on va, où l'on envoie.

DESTINATOIRE, *adj. 2 g.* qui assigne l'emploi d'une chose : clause destinatoire.

DESTINÉ, **ÉE**, *adj.* qui est réservé pour, qui est conduit par le destin : homme destiné à de grandes choses.

DESTINÉE, *sf.* destin, sort : une si douce destinée ; vie, existence : finir sa destinée.

DESTINER, *va.* (l. *destinare*), fixer, déterminer la destination de quelqu'un ou de quelque chose ; préparer, réserver. — Se destinier, *vpr.* se préparer à : se destinier au barreau.

DESTITUABLE, *adj. 2 g.* qui peut être destitué.

DESTITUÉ, **ÉE**, *adj.* qui est privé de son emploi ; qui est dépourvu, dénué.

DESTITUER, *va.* (l. *destituere*), priver quelqu'un d'un emploi, d'une fonction.

DESTITUTION, *sf.* privation forcée d'un emploi, d'une charge.

DESTOUCHES, auteur comique, membre de l'Académie française (1680-1754).

DESTRICHER, *sm.* coursier, cheval de bataille (vx).

DESTRUCTEUR, **TRICE**, *s.* celui, celle qui détruit, qui saécage, qui pille. — *adj.* qui détruit : fœtus destructeur.

DESTRUCTIBILITÉ, *sf.* qualité de ce qui peut être détruit.

DESTRUCTIBLE, *adj. 2 g.* (l. *destructibilis*), qui peut être détruit.

DESTRUCTIF, **IVE**, *adj.* qui cause la destruction : principe destructif.

DESTRUCTION, *sf.* action de détruire ; résultat de cette action. — Fig. anéantissement : la destruction des hérésies.

DÉSŒTUDE, *sf.* (l. *desuetudo*), cessation, par laps de temps, d'une pratique, d'une loi, d'un usage : loi tombée en désuétude.

DÉSUNI, **IE**, *adj.* qui n'est plus uni. — Fig. qui est en mésintelligence.

DÉSUNION, *sf.* séparation des parties d'un tout. — Fig. division, mésintelligence.

DÉSUNIR, *va.* séparer ce qui est uni, disjoindre. — Fig. rompre la bonne intelligence. — Se désunir, *vpr.* cesser d'être joint ; tomber dans la mésintelligence.

DESVRES, *ch.-l. de c.* (Pas-de-Calais),

arrondissement de Boulogne. 4712 habitants.

DÉTACHÉ, **ÉE**, *adj.* qui n'est plus attaché ; qui est envoyé en détachement. — Pièces détachées, fragments de prose ou de vers sans liaison entre eux. — Forts détachés, forts éloignés, séparés de la place.

DÉTACHEMENT, *sm.* état de celui qui est détaché, dégagé de : le détachement des plaisirs ; troupe détachée du corps principal : envoyer un détachement.

DÉTACHER, *va.* ôter les taches.

DÉTACHER, *va.* dégrager une personne ou une chose de ce qui l'attache, de ce qui la retient : détacher un cheval ; défaire ce qui attache : détacher une agrafe ; séparer : détacher une ferme d'une propriété ; tirer des soldats d'un corps, des vaisseaux d'une flotte pour une expédition ; faire ressortir les contours d'un objet (peint.) : donner, appliquer : détacher un soufflet (fam.). — Fig. rompre un attachement, délivrer d'un engagement : détacher du monde ; rendre distinct : détacher les notes du texte. — Se détacher, *vpr.* cesser d'être attaché.

DÉTAIL, *sm.* vente de marchandises par petite quantité ; énumération de parties, d'objets : les détails d'un compte ; recit circonstancié : les détails du procès ; partie d'un tout : l'ensemble et les détails ; minutie : ne s'occuper que des détails. — En détail, *loc. adv.* par petites quantités : vendre en détail ; peu à peu, partie par partie : considérer une affaire en détail ; en donnant des détails : raconter un voyage en détail.

DÉTAILLANT, **ANTE**, *adj.* et *s.* qui vend en détail.

DÉTAILLER, *va.* couper en pièces : détailler un bœuf ; vendre en détail ; raconter avec détail. — Se détailler, *vpr.* se vendre en détail.

DÉTAILLEUR, *sm.* on dit auj. détaillant (vx).

DÉTALER, *sm.* action de détalier des marchandises.

DÉTALER, *va.* ôter la marchandise qui était étalée. — *vn.* fuir, décamper (fam.).

DÉTALINGUER, *va.* ôter le câble d'une ancre (mar.).

DÉTAXER, *va.* faire une réduction sur une taxe, ou la supprimer.

DÉTENDRE, *va.* faire perdre la couleur : le soleil déteint les étoffes. — *vn.* et *vpr.* perdre sa couleur : cette étoffe déteint, se déteint (c. ecindre).

DÉTÊLAGE, *sm.* action de dételer.

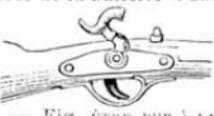
DÉTÊLER, *va.* détacher des animaux d'une voiture (c. amonceler).

DÉTÊNDRE, *va.* relâcher ce qui était tendu : détendre une corde. — Fig. donner du repos : détendre son esprit ; détacher ce qui était tendu : détendre des rideaux. — Se détendre, *vpr.* cesser d'être tendu, se relâcher.

DÉTÊNR, *va.* (l. *actinere*), retenir ce qui n'est pas à soi : tenir en prison (c. tenir.)

DÉTÊTE, *sf.* pièce de la batterie d'une arme à feu qui sert

à détendre le ressort (fig.) ; action de lâcher la détente ; effort que fait cette pièce lorsqu'elle se détend. — Fig. ÊTRE DUR À LA DÉTÊTE, être avare.



DÉTENTEUR, TRICE, s. celui, celle qui tiennent une chose qui est en sa possession.

DÉTENTION, *sf.* action de détenir; état de celui qui est détenu en prison.

DÉTENU, UE, *adj.* et s. prisonnier.

DÉTURGENT, ENTE, *adj.* synonyme de *détersif*, *ve*, qui est plus usité.

DÉTURGER, *va.* (l. *detergere*), nettoyer, purifier (méd.).

= **DÉTÉRIORANT, ANTE**, *adj.* qui peut produire la détérioration.

DÉTÉRIORATION, *sf.* action de détériorer, ou résultat de cette action.

DÉTÉRIORER, *va.* (l. *deterior*, pive), gâter, dégrader, rendre pire. — Se *détériorer*, *vpr.* se gâter, s'abîmer.

DÉTÉRMINABLE, *adj.* 2 g. qui peut être déterminé : *quantité déterminable*.

DÉTÉRMINANT, ANTE, *adj.* qui sert à déterminer : *motif déterminant*.

DÉTÉRMINATIF, IVE, *adj.* qui détermine ou précise le sens d'un mot : *adjectif déterminatif*. — *sm.* mot qui détermine la signification : *l'article est un déterminatif*.

DÉTÉRMINATION, *sf.* action de déterminer; résolution prise après réflexion.

DÉTÉRMINÉ, ÉE, *adj.* qui est résolu; intrépide : *homme déterminé*; consommé : *joueur déterminé*; réglé, fixé : *époque déterminée*; qui a reçu un caractère précis.

DÉTÉRMINÉMENT, *adv.* absolument; précisément; hardiment.

DÉTÉRMINER, *va.* (l. *determinare*), décider, fixer, indiquer avec précision; préciser ou restreindre le sens d'un mot (gram.); prendre une résolution; faire prendre une résolution; causer, produire. — Se *déterminer*, *vpr.* se décider, prendre un parti.

DÉTÉRMINISME, *sm.* système de philosophie qui admet l'influence irrésistible des motifs.

DÉTERRÉ, ÉE, *adj.* qu'on a retiré de terre. — s. pâle et défilé : *avoir l'air d'un déterré*.

DÉTERRER, *va.* retirer de terre; exhumer. — Fig. découvrir une chose, une personne cachée : *on a déterré le coupable*.

DÉTERSIF, IVE, *adj.* et *sm.* qui est propre à nettoyer les plaies (méd.).

= **DÉTERSION**, *sf.* action de déterger.

DÉTÉSTABLE, *adj.* 2 g. qui doit être détesté. — Fig. qui est très mauvais.

DÉTÉSTABLEMENT, *adv.* très mal.

DÉTÉSTATION, *sf.* action de détester, horreur qu'on a pour une chose.

DÉTÊSTER, *vn.* (l. *detestari*), jurer, pester. — *va.* avoir en horreur : *détêter le désordre*; ne pouvoir supporter : *détêter le froid*. — Se *détêter*, *vpr.* avoir de la haine l'un pour l'autre; avoir horreur de ses fautes.

DÉTÊTER, *va.* étreindre en tirant. — Se *détêter*, *vpr.* s'allonger ses membres.

DÉTÊSSER, *va.* défaire un tissu.

DÉTÊMOLD, *capit.* de la princip. de Lippe-Detmold (Allemagne). 11 237 h.

DÉTÔNANT, ANTE, *adj.* qui est susceptible de détoner.

DÉTÔNATION, *sf.* explosion, bruit subit d'une matière qui s'enflamme.

DÉTÔNER, *vn.* (l. *detonare*), s'enflammer avec bruit.

DÉTÔNNER, *va.* sortir du ton, chanter faux. — Fig. faire disparaître.

DÉTORDRE, *va.* défaire ce qui était tordu. — Se *détordre*, *vpr.* cesser d'être tordu (s. mordre).

DÉTORQUER, *va.* (l. *detorquere*), donner une interprétation fautive pour en tirer avantage : *détorquer un texte*.

DÉTORS, ORSE, *adj.* qui est détordu.

DÉTORTILLER, *va.* défaire ce qui était tortillé : *détortiller un cordon*. — Se *détortiller*, *vpr.* être détortillé.

DÉTOUR, *sm.* sinuosité : *la rivière fait un détour*; endroit qui va en tournant : *les détours d'un labyrinthe*; chemin qui éloigne du droit chemin : *faire un détour pour gagner la ville*. — Fig. ruse, biais, subtilité : *parler sans détour*.

DÉTOURNÉ, ÉE, *adj.* qui est écarté, peu fréquenté : *chemin détourné*. — Fig. Voie détournée, voie indirecte.

DÉTOURNEMENT, *sm.* action de soustraire frauduleusement.

DÉTOURNER, *va.* écarter, éloigner du chemin; faire changer de direction : *détourner une rivière*; soustraire frauduleusement : *détourner des papiers*; distraire : *détourner de ses devoirs*; dissuader : *détourner d'un procès*. — *vn.* quitter le droit chemin : *détourner à gauche*. — Se *détourner*, *vpr.* s'éloigner, s'écarter de; se détourner de son chemin; se tourner d'un autre côté.

DÉTRACTER, *va.* (l. *detractare*), rabaisser le mérite d'une personne ou d'une chose : *détracter la vertu*. — Neut. : *détracter de son prochain* (peu us.).

DÉTRACTEUR, *sm.* (l. *detractor*), celui qui détracte, qui s'efforce de rabaisser le mérite. — Adjectif : *esprit détracteur*.

DÉTRACTIO, *sf.* (l. *detractio*), action de détracter; médisance.

DÉTRANGER, *va.* chasser les animaux qui nuisent aux plantes (jard.).

= **DÉTRAQUEMENT**, *sm.* action de détraquer; état de ce qui est détraqué.

DÉTRAQUER, *va.* faire perdre à un cheval ses bonnes allures; déranger un mécanisme : *détraquer une montre*; dérégler, mettre le désordre : *on lui a détraqué l'estomac*. — Se *détraquer*, *vpr.* être détraqué.

DÉTREMPE, *sf.* couleur délayée avec de l'eau et de la colle; peinture faite avec cette couleur.

DÉTREMPEUR, *va.* délayer dans un liquide; faire perdre à l'acier sa trempe.

DÉTRESSE, *sf.* (l. *districto*, étreinte), angoisse causée par un danger, une douleur : *cri de détresse*; dénuement, danger pressant : *être dans la détresse*. — Signal de détresse, signal par lequel un navire annonce qu'il est en péril.

DÉTUMENT, *sm.* (l. *detrimentum*), dommage, perte, préjudice.

DÉTRITUS [dè-tri-tuce], *sm.* (l. *destritus*), résidu, débris d'un corps quelconque.

DÉTROIT, *sm.* (l. *districtus*, resserré), passage étroit entre deux mers; passage étroit entre des montagnes (en ce sens, on dit au). *défilé*).

DÉTROMPER, *va.* tirer d'erreur, désabuser. — Se *détromper*, *vpr.* se désabuser.

DÉTRÔNEMENT, *sm.* action de détrôner; état d'un souverain détrôné.

DÉTRÔNER, *va.* déposséder du trône; dépouiller du pouvoir.

DÉTROUSSER, *va.* laisser ou faire retomber ce qui était troussé. — Fig. voler avec violence sur la voie publique. — Se détrosser, *vpr.* detrousser son vêtement.

DÉTROUSSEUR, *sm.* voleur qui détrousse les passants (vx).

DÉTRUIRE, *va.* (l. *destruere*), démolir, renverser, ruiner, anéantir. — Se détruire, *vpr.* se dégrader, tomber en ruines : les maisons se détruisent d'elles-mêmes; se donner la mort (c. déduire).

DETTE, *sf.* (l. *debitum*), ce qu'on doit. — Fig. devoir indispensable : la dette de l'amitié. — DETTE ACTIVE, celle dont on est créancier, c'est-à-dire qui constitue des créances à recouvrer, par opposition à DETTE PASSIVE, celle dont on est débiteur.

DEUCALION, roi de Thessalie, était fils de Prométhée. Il échappa seul, sur une barque, avec sa femme Pyrrha, au déluge qui arriva sous son règne, 1 600 ans av. J.-C. (myth.).

DEUIL, *sm.* (l. *dolere*, pleurer), grande tristesse causée par une chose funeste; douleur provenant de la mort de quelqu'un; vêtements noirs portés en signe de tristesse; temps pendant lequel on les porte.

DEULE, rivière de France, dép. du Nord; elle est canalisée et joint la Scarpe à la Lys.

DEUS EX MACHINA [dé-uss-eks-ma-ki-na], *loc. lat.* (le dieu de la machine), expression qui désignait au théâtre l'intervention de quelque divinité qui dispensait de chercher un dénouement naturel. — Se dit auj. d'une intervention inopinée, d'un faux-fuyant qui termine une affaire.

DEUTÉRONOME, *sm.* (g. *deuteronomion*), nom du cinquième livre du Pentateuque.

DEUX, *adj.* numéral des 2 g. (l. *duo*), nombre double de l'unité : deux hommes; deuxième : page deux. — *sm.* chiffre qui représente ce nombre : poser un 2; le second jour du mois : le deux juin.

DEUXIÈME, *adj.* ordi. 2 g. second, qui vient après le premier. — *s.* qui occupe le second rang. — *z sm.* le second étage.

DEUXIÈMEMENT, *adv.* en second lieu.

DEUX-PONTS, ville de Bavière, ancienne capit. du duché de Deux-Ponts, 12 002 h.

DEUX-QUATRE, *sm.* mesure qui contient deux noires (mus.).

DEUX-ROSES (GUERRE DES), entre la maison de Lancastre et celle d'York, qui avaient pris pour signe de ralliement la 1^{re} une rose rouge, la 2^e une rose blanche. Les hostilités commencèrent en 1450, et se terminèrent en 1471 par la défaite et la mort de Henri VI (hist. d'Angleter.).

DEUX-SÈVES (NÈP. DES), formé du haut Poitou, tire son nom de deux rivières qui y prennent leur source, la Sèvre Nantaise et la Sèvre Niortaise. 312 471 h. Ch.-l. Niort.

DEUX-SICILES, anc. roy. du midi de l'Italie, formé de l'Etat de Naples et de l'île de Sicile, réuni au roy. d'Italie depuis 1860.

DÉVA, *sm.* nom des dieux dans la religion indienne et des mauvais génies dans la religion perse.

DÉVALER, *va.* faire descendre : dévaler du vin à la cave. — *va.* et *n.* descendre : dévaler la montagne ou de la montagne (vx).

DÉVALISER, *va.* voler à quelqu'un sa valise, ses harles, le dépouiller.

DÉVALISEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui dévalise.

DÉVANCER, *va.* gagner les devants; devancer quelqu'un à la course; marcher en avant : les éclaireurs devançaient l'armée; précéder : ceux qui nous ont devancés; surpasser, avoir l'avantage : son esprit a devancé son âge; paraître avant : l'éclair devance le bruit du tonnerre (c. agacer).

DÉVANCIER, **IERE**, *s.* prédécesseur. — Pl. ancêtres : respecter ses devanciers.

DÉVANT, *prep.* vis-à-vis, en face : devant le feu; en avant : être devant quelqu'un; en présence de : être devant ses juges. — *adv.* en avant : courir devant. — **AU-DÉVANT**, *loc. adv.* à la rencontre. — **AU-DÉVANT DE**, *loc. prep.* à la rencontre de. — **CI-DÉVANT**, *loc. adv.* précédemment, autrefois.

DÉVANT, *sm.* partie antérieure : le devant de la tête; ce qui se met sur le devant : le devant d'un habit. — **PRENDRE LES DEVANTS**, partir avant quelqu'un, gagner en diligence.

DÉVANTIER, *sm.* tablier que portent les paysannes (vx).

DÉVANTIÈRE, *sf.* sorte de jupe que portent les femmes quand elles montent à cheval à la manière des hommes.

DÉVANTURE, *sf.* façade, revêtement en

boiserie de la façade d'une boutique (fig.).

DÉVASTATEUR, **TRICE**, *adj.* et *s.* qui dévaste : un torrent dévastateur.

DÉVASTATION, *sf.* action de dévaster.

DÉVASTER, *va.* (l. *devastare*), ravager, ruiner : dévaster un pays.

DÉVEINE, *sf.* chance défavorable (se dit au jeu).

DÉVELOPÉE, *sf.* courbe qui en se développant forme une autre courbe (geom.).

DÉVELOPPEMENT, *sm.* action de développer, de se développer; croissance des corps organiques : le développement d'un bourgeon; exposition détaillée : l'affaire exige de grands développements.

DÉVELOPPER, *va.* ôter l'enveloppe : développer un paquet; déployer : développer une carte; étendre, perfectionner : développer l'esprit; présenter quelque chose en détail : développer un sujet; donner de la force : la gymnastique développe le corps; donner une importance progressive, accroître l'intérêt. — Se développer, *vpr.* prendre de l'accroissement; se perfectionner; s'étendre.

DEVENIR, *va.* commencer à être ce qu'on n'était pas : devenir gros; avoir tel ou tel sort : qu'allons-nous devenir? (c. venir).

DÉVERGONDALE, *sm.* libertinage effronté, scandaleux.

DÉVERGONDÉ, **ÉE**, *adj.* et *s.* qui mène publiquement une vie licencieuse.



: **DÉVERGONDER** (SE), *upr.* mener publiquement une viceliceuse.

: **DÉVERNIR**, *va.* ôter le vernis. — *Se dévernir*, *upr.* perdre son vernis.

: **DÉVERROUILLER**, *va.* ôter le verrou.

DÉVERS, *prép.* d'un côté de : *il est dévers Paris* (vx, on dit auj. *près de*). — *Par dévers*, *loc. prép.* marque la possession : *retenir des papiers par dévers soi*.

DÉVERS, **ERSE**, *adj.* (l. *deversus*), qui n'est pas droit ni d'aplomb : *ce mur est dévers*. — *Substantiv.* : *le dévers d'une pièce de bois*.

: **DÉVERSEMENT**, *sm.* action de déverser ; action des eaux qui se déversent.

DÉVERSER, *vn.* pencher, s'incliner : *le mur déverse*. — *va.* courber, incliner ; faire couler d'un lieu dans un autre. — *Se déverser*, *upr.* devenir courbe ; couler d'un lieu dans un autre.

DÉVERSOIR, *sm.* endroit par où se déverse le trop plein des eaux d'un canal.

DÉVÉTRIR, *ca.* ôter un vêtement (pen us.). — *Se dévétrir*, *upr.* se dégarner d'habits. — *Fig.* se dessaisir d'un bien (c. *vétir*).

DÉVÉTISSEMENT, *sm.* dessaisissement de ce qu'on possède (jurisp.).

DÉVIATION, *sf.* direction vicieuse que prennent certaines parties : *déviations des dents* ; déplacement : *déviations de l'humeur*. — *Fig.* écart moral : *la déviation des esprits*.

DÉVIDAGE, *sm.* action de dévider.

DÉVIDER, *va.* mettre le fil en écheveau, en peloton. — *Se dévider*, *upr.* être dévidé.

DÉVIDEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui dévide des fils, des laines.

DÉVIDOIR, *sm.* instrument dont on se sert pour dévider.

DÉVIER, *vn.* (l. *deviare*), se détourner du chemin ; être détourné de sa direction naturelle. — *Fig.* s'écarter des bons principes. — *Se dévier*, *upr.* sortir de la rectitude : *sa taille se dévie*.

DÉVIN, **INERESSE**, *s.* (l. *divinus*), celui, celle qui fait métier de deviner l'avenir. — *sm.* nom vulgaire du boa constrictor.

DÉVINEUR, *va.* prédire l'avenir ; pressentir, conjecturer : *je devine la ruse* ; trouver le mot : *deviner une énigme*. — *Se deviner*, *upr.* être deviné ; se pressentir l'un l'autre : *nos cœurs s'étaient devinés*.

DÉVINERESSE, *VOY.* DEVIN.

DÉVINEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui a la prétention de deviner, de juger par conjecture.

DÉVIS [de-vi], *sm.* (l. *divisus*, divisé), état détaillé de tous les travaux de bâtiment projetés, avec l'évaluation de la dépense ; menus propos, entretien familier (vx).

DÉVISAGER, *va.* déchirer le visage ; défigurer ; regarder d'une façon inconvenante (pop.). — *Se dévisager*, *upr.* se déchirer le visage l'un à l'autre.

DÉVISE, *sf.* sentence ; figure emblématique accompagnée de mots qui l'expliquent.

DÉVISEUR, *vn.* s'entretenir familièrement.

: **DÉVISSERMENT**, *sm.* action de dévisser.

DÉVISSER, *va.* ôter les vis qui fixent une chose ; défaire ce qui est vissé. — *Se dévisser*, *upr.* cesser d'être vissé.

: **DE VISU** [de-vi-zu], *loc. lat.* se dit des choses que l'on voit soi-même, dont on s'assure par ses propres yeux.

DÉVOIEMENT ou **DÉVOÏMENT**, *sn.* inclination d'un tuyau (archit.) ; diarrhée.

DÉVOILEMENT, *sm.* action de dévoiler.

DÉVOILER, *va.* relever, ôter le voile. — *Fig.* découvrir, révéler une chose cachée. — *Se dévoiler*, *upr.* ôter son voile ; se découvrir, se trahir.

DEVOIR, *va.* (l. *debere*), être obligé à payer, à rendre : *devoir cent francs* ; être tenu à quelque obligation par la loi, la morale, etc. : *devoir du respect à ses maîtres* ; être redevable à, tenir de : *je vous dois mon bonheur*. — *Devoir*, joint à un autre verbe, indique la nécessité : *le monde doit être belle* ; la vraisemblance : *la campagne doit être belle* ; la certitude : *nous devons mourir* ; l'intention : *il doit partir*. — *Se devoir*, *upr.* être obligé envers soi-même, sa famille, ses amis, etc. — *Je dois, nous devons, ils doivent* ; *je devais* ; *je dus* ; *je devrai* ; *je devrais* ; *dois, devons, devez* ; *que je doive, que je dusse* ; *devant* ; *dà, due*.

DEVOIR, *sm.* ce à quoi on est obligé ; tout travail donné à un écolier. — *Pl.* hommages : *je vous rends mes devoirs*.

DÉVOLE, *sf.* à certains jeux de cartes, vole manquée.

DÉVOLEUR, *vn.* être en dévole.

DÉVOLU, *ue*, *adj.* (l. *devolutus*), échu, acquis en vertu d'un droit : *cet héritage lui est dévolu*. — *sm.* provision d'un bénéfice vacant par incapacité du collataire : *obtenir un dévolu* (droit cau.). — *Fig.* Jeter son dévolu sur, fixer son choix sur.

DÉVOLUTAIRE, *sm.* celui qui a obtenu un dévolu (jurisp.).

DÉVOLUTIF, **IVE**, *adj.* qui fait qu'une chose est transportée d'une personne à une autre. — *Appel dévolutif*, appel par lequel l'affaire est dévolue à un juge supérieur.

DÉVOLUTION, *sf.* transmission d'un bien, d'un droit — On appelait ainsi le droit que les enfants du premier lit avaient, aux Pays-Bas, d'hériter de préférence aux enfants du second lit. Louis XIV réclama ce droit en 1667, au nom de Marie-Thérèse, et il obtint la Flandre par le traité d'Aix-la-Chapelle.

DEVON ou **DEVONSHIRE**, comté de l'Angleterre, ch.-l. *Exeter*, 37 380 h.

DEVONPORT, *v.* maritime du comté de Devon (Angleterre), 54 803 h.

DÉVORANT, **ANTE**, *adj.* qui mange avec avidité : *loup dévorant* ; qui détruit avec rapidité : *feu dévorant*. — *Fig.* qui ronge : *ambition dévorante* ; excessif : *chaleur dévorante*.

DÉVORER, *va.* (l. *devorare*), manger une proie en la déchirant avec les dents ; manger entièrement ; manger avidement : *cet enfant dévore*. — *Fig.* dissiper : *dévoré sa fortune* ; consumer, détruire : *le temps dévore tout* ; piller : *les barbares dévorent le pays*. — *Fig.* Dévorer un livre, le lire avec avidité, dévorer ses larmes, les contenir. — *Se dévorer*, *upr.* se manger l'un l'autre.

DÉVOT, **OTE**, *adj.* et *s.* (l. *devotus*, dévoué), qui a de la dévotion, de la piété. — *adj.* qui caractérise un dévot ; fait avec dévotion.

DÉVOTEMENT, *adv.* avec dévotion.

DÉVOTIEUSEMENT, *adv.* d'une manière dévotieuse (vx).

DEVOTIEUX, **EUSE**, *adj.* qui est rempli de dévotion.

DÉVOTION, *sf.* (l. *devotio*), attachement

aux pratiques religieuses : avoir une grande dévotion ; accomplissement des pratiques religieuses, au plur. ces pratiques mêmes ; dévouement — ÊTRE à LA DÉVOTION DE QUELQU'UN, lui être entièrement dévoué.

DÉVOUÉ, ÉE, adj., qui est consacré par un vœu ; qui a de l'attachement.

DÉVOUEMENT ou **DÉVOUEMENT, sm.** action de se dévouer, de s'exposer à un grand péril ; abandonnement aux volontés d'autrui ; abnégation.

DÉVOUER, va. consacrer par un vœu ; livrer sans réserve. — SE DÉVOUER, *vpr.* se consacrer entièrement : se dévouer à Dieu ; se sacrifier : se dévouer généreusement.

DÉVOYÉ, ÉE, adj. et *s.* qui n'est pas dans la bonne voie.

DÉVOYER, va. détourner de la voie, du chemin. — Fig. entraîner dans l'erreur ; causer la diarrhée. — SE DÉVOYER, *vpr.* s'égarer (*c.* aboyer).

DEXTÉRITÉ, sf. (l. *dexteritas*), adresse, habileté.

DEXTRE, adj. 2 g. (l. *dexter*), droit. — *sf.* main droite, côté droit (*vx*).

DEXTREMENT, adv. avec dextérité.

DEXTREME, sf. matière d'apparencé gommeuse que produit l'amidon (*chim.*).

DEV, sm. le chef de l'ancien gouvernement d'Alger.

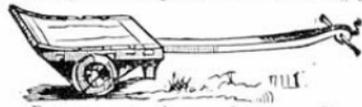
DIUYS, riv. du dép. de l'Aisne dont les sources ont été achetées par la ville de Paris ; les eaux sont amenées par un aqueduc.

DIA, mot invar. dont les charretiers se servent pour faire aller leurs chevaux à gauche. — Fig. N'ENTENDRE NI À DRE NI À DIA, n'écouter aucun conseil.

DIABÈTE, sm. (g. *diabētēs*), maladie caractérisée par une excrétion très abondante d'urine sucrée.

DIABÉTIQUE, adj. 2 g. qui tient du diabète. — *s.* 2 g. malade atteint du diabète.

DIABLE, sm. (g. *diabolos*, calomniateur), le principe du mal, Satan, l'esprit malin. — Fig. personne méchante, violente, obstinée, etc. ; enfant turbulent, tapageur, etc. ; petite voiture pour transporter des fardeaux (*fig.*).



— BON DIABLE, bon enfant. — PAUVRE DIABLE, malheureux. — À LA DIABLE, *loc. adv.* très mal. — EN DIABLE, *loc. adv.* extrêmement. — DIABLE ! *interj.* de surprise, de doute, de mécontentement, etc.

DIABLEMENT, adv. excessivement.

DIABLERIE, sf. opération magique, sortilège, machination secrète ; pièce populaire où le diable jouait le principal rôle.

DIABLESSE, sf. femme méchante.

DIABLOTIN, sm. petit diable ; méchant enfant ; espèce de bonbon.

DIABOLIQUE, adj. 2 g. (l. *diabolicus*), qui vient du diable ; tentation diabolique.

— Fig. qui est d'une malice extrême, pernicieux ; esprit diabolique ; qui est fort mauvais ; chemin diabolique ; qui est très pénible, très difficile ; affaire diabolique.

DIABOLIQUEMENT, adv. d'une manière diabolique, avec méchanceté.

DIACHYLOX ou **DIACHYLUM** [dia-chi-

lon ou dia-chi-lome], *sm.* (g. *dia*, avec : *chylos*, suc), emplâtre résolutif fait avec les sucs de certaines plantes (*pharm.*).

DIACODE, sm. (g. *dia*, avec : *codia*, tête de pavot), sirop préparé avec des têtes de pavots blancs. — Adjectiv. *sirop diacode*.

DIACONAL, ALE, adj. qui concerne le diacre : : devoirs diaconaux.

DIACONAT, sm. office de diacre ; le deuxième des ordres sacrés.

DIACONSE ou **DIACONISSE, sf.** dans la primitive Eglise, veuve ou fille à qui étaient confiés certains services religieux.

DIACRE, sm. (g. *diaconos*), ecclésiastique qui est promu au second des ordres sacrés.

• **DIADELPHE, adj.** 2 g. (g. *dis*, deux ; *adelphos*, frère), se dit des étamines dont les filets sont soudés en deux faisceaux (*bot.*).

DIADELPHIE, sf. classe du système de Linné, comprenant les plantes dont les fleurs sont diadelphes (*bot.*).

DIADÈME, sm. (g. *diadema*), sorte de bandeau qui était la marque de la royauté (*fig.*) ; : parure de tête. — Fig. la royauté.

DIAGNOSTIC [di-ag-nos-tic], *sm.* art de reconnaître les maladies par leurs symptômes (*méd.*).

DIAGNOSTIQUE, adj. 2 g. (g. *diagnōsticos*), se dit des signes qui font reconnaître la nature des maladies : signes diagnostiques.

• **DIAGNOSTIQUER, va.** reconnaître une maladie d'après les signes diagnostiques.

DIAGONAL,

ALE, adj. (l. *diagonalis*), qui va d'un angle à un autre dans une figure rectiligne (*fig.*). — *sf.* ligne diagonale : tirer une diagonale.

DIAGONALEMENT, adv. en diagonale.

DIAGORAS (l'Athée), philosophe grec, disciple de Démocrite, fut chassé d'Athènes vers 400 av. J.-C., à cause de son impiété.

• **DIAGRAMME, sm.** (g. *diagramma*), construction de lignes servant à une démonstration (*fig.*) ; échelle des sons, gamme.

DIALECTE, sm. (g. *dialectos*), langage particulier d'une ville, d'une province : la Grèce avait quatre dialectes : l'ionien, l'attique, le dorien et l'éolien.

DIALECTICHEN, sm. celui qui cultive la dialectique, qui raisonne avec méthode.

DIALECTIQUE, adj. 2 g. : qui appartient à un dialecte : mot dialectique. — *sf.* art de raisonner, de discuter avec méthode.

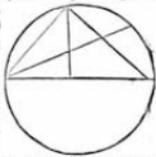
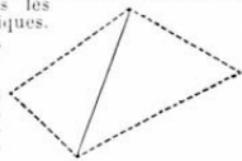
DIALECTIQUEMENT, adv. selon les formes de la dialectique.

DIALOGIQUE, adj. 2 g. qui a la forme du dialogue : employer la forme dialogique.

DIALOGISME, sm. l'art, le genre du dialogue (peu usité).

DIALOGISTE, s. 2 g. celui qui fait des dialogues (peu usité).

DIALOGUE, sm. (g. *dialogos*), entretien



entre deux personnes ; ouvrage littéraire en forme de conversation ; manière dont un auteur dramatique fait parler ses personnages.

DIALOGUÉ, ÉE, adj. qui est mis en dialogue ; où l'art du dialogue est bien observé : *scène bien dialoguée.*

DIALOGUER, va. converser familièrement ; faire parler plusieurs personnages. — *va. BIEN DIALOGUER UNE SCÈNE, faire que les personnages parlent comme ils doivent.*

DIAMANT, sm. (g. *adamas*). pierre précieuse, la plus pure et la plus dure de toutes. — Fig. petit ouvrage excellent ; outil de vitrier, de miroitier pour couper le verre.

DIAMANTAIRE, sm. celui qui vend ou qui taille le diamant (on dit mieux lapidaire).

♦ **DIAMANTER, va.** orner de diamants ; donner l'éclat du diamant.

DIAMÉTRAL, ALE, adj. qui appartient au diamètre ; *ligne diamétrale.*

DIAMÉTRALEMENT, adv. d'une extrémité du diamètre à l'autre. — Fig. tout à fait, entièrement : *diamétralement opposé.*

DIAMÈTRE, sm. (g. *diametros*), ligne droite qui va d'un point de la circonférence d'un cercle au point opposé, en passant par le centre (géom.) (fig.) ; la plus grande largeur ou grosseur d'une chose ronde, arrondie, elliptique.



DIANDRIE, sf. (g. *dis*, deux ; *andër*, mâle), classe du système de Linné qui renferme les plantes à deux étamines (bot.).

♦ **DIANDRIQUE, adj.** 2 g. qui appartient à la diandrie (bot.).

DIANE, fille de Jupiter et de Latone, déesse de la chasse et de la pêche (myth.) ; elle avait à Ephèse un temple magnifique.

DIANE, sf. batterie de tambour qui est le signal du réveil.

DIANE DE POITIERS, duchesse de Valentinois, fut toute-puissante sous François Ier et Henri II (1499-1566).

DIANE DE FRANCE, duchesse d'Angoulême, fille de Henri II, épousa successivement Horace Farnèse et le maréchal de Montmorency (1538-1619).

DIANTRE, interj. diable !

DIAPALME, sm. sorte d'emplâtre dessiccatif (pharm.).

DIAPASON, sm. (g. *diapason*), étendue des notes qu'une voix ou un instrument peut parcourir ; petit instrument qui donne le *la* (fig.). — Fig. manière générale.

DIAPÉDÈSE, sf. (g. *diapédèsis*), éruption du sang par les pores (méd.).

DIAPHANE, adj. 2 g. (g. *diaphanês*), qui transmet la lumière, transparent : *l'air, l'eau sont diaphanes.*

DIAPHANÉITÉ, sf. qualité des corps diaphanes ; transparence.

DIAPHORÈSE, sf. (g. *diaphorêsis*), toute espèce d'évacuation cutanée, de transpiration (méd.).

DIAPHORÉTIQUE, adj. 2 g. qui excite la diaphorèse. — *sm.* un diaphorétique (méd.).

DIAPHRAGMATIQUE, adj. 2 g. qui a rapport au diaphragme (anat.).



DIAPHRAGME, sm. (g. *diaphragma*), muscle qui sépare la poitrine de l'abdomen ; légère cloison qui sépare en plusieurs loges un fruit capsulaire.

DIAPRER, va. varier de plusieurs couleurs : *diaprer une étoffe.*

DIAPRURE, sf. état de ce qui est diapré.

DIARBÉKIR, ville et province de la Turquie d'Asie (Kourdistan).

DIARRHÉE, sf. (g. *diarrhoia*), flux de ventre, dévoiement.

♦ **DIARRHÉIQUE, adj.** 2 g. qui a rapport à la diarrhée (méd.).

DIASCORDIUM [*dia-skor-di-ome*], *sm.* médicament fait avec des feuilles de scoridium et qui a des propriétés astringentes.

DIASTASE, sf. (g. *diastasis*), écartement, séparation de deux os contigus (méd.) ; matière azotée (chim.).

DIASTOLE, sf. (g. *diastolê*, dilatation), dilatation du cœur et des artères (méd.).

DIASTYLE, sm. (g. *diastylôs*), manière d'espacer les colonnes en leur donnant trois diamètres d'entre-colonnement.

DIATHÈSE, sf. (g. *diathesis*), disposition d'une personne à être affectée de telle ou telle maladie.

DIATONIQUE, adj. 2 g. (g. *dia*, à travers ; *tonos*, ton), qui procède par les tons naturels de la gamme.

DIATONIQUEMENT, adv. suivant l'ordre diatonique.

DIATRIBÉ, sf. (g. *diatribê*, exercice), critique amère et violente ; discours, écrit violent et injurieux.

DIAZ (BARTHÉLEMY), navigateur portugais, découvrit en 1486 le cap de Bonne-Espérance. Il m. en 1500.

DICHORÉE [*di-ko-rê*], *sm.* dans la versif, grecque ou lat., se dit d'un pied composé de deux chorées ou trochées.

DICHOTOME [*diko-to-me*], *adj.* 2 g. (g. *dichotomos*), coupé en deux ; se dit de la lune quand on n'en voit que la moitié (astr.) (fig.) ; bifurqué (bot.).



DICHOTOMIE, sf. état de la lune quand elle est dichotome ; division en deux parties (bot.).

DICKENS (CHARLES), célèbre romancier anglais (1812-1870).

DICOTYLÉDONE ou : **DICOTYLÉDONÉ, ÉE, adj.** qui a deux lobes ou cotylédons. — *sf. pl.* classe de plantes (bot.).

DICTAME, sm. (g. *dictamon*), plante aromatique qui passait pour vulnérinaire.

DICTAMEN [*di-eta-mène*], *sm.* (mot lat.), sentiment intérieur : *le dictamen de la conscience.*

DICTATEUR, sm. (l. *dictator*), magistrat investi d'un pouvoir absolu. — Nom donné à Rome à un magistrat investi extraordinairement, et dans les circonstances difficiles, de la souveraine autorité ; la durée de son pouvoir était fixée à six mois.

DICTATORIAL, ALE, adj. qui appartient à la dictature : *pouvoirs dictatoriaux.*

DICTATURE, sf. (l. *dictatura*), dignité, autorité, pouvoir de dictateur.

DICTÉE, *sf.* action de dicter; ce qui a été dicté; *recopier sa dictée.*

DICTER, *va.* (l. *dicere*), prononcer à haute voix les mots qu'un autre écrit à mesure. — Fig. suggérer, inspirer: *la nature nous dicte nos devoirs*; prescrire: *dicter des lois.*

DICTION [dik-sion], *sf.* (l. *dictio*), élocution, choix des mots; manière de lire, de débiter.

DICIONNAIRE, *sm.* recueil des mots d'une langue, d'une science, d'un art.

DICTON, *sm.* (l. *dictum*), sentence qui a passé en proverbe; mot plaisant, raillerie.

DICTUM [dik-tome], *sm.* dispositif d'un arrêt, d'un jugement. — *Pl.* des dictums.

DIDACTIQUE, *adj.* 2 g. (g. *didacticos*), qui est propre à l'enseignement: *poème didactique.* — *sm.* le genre didactique. — *sf.* l'art d'enseigner.

DIDACTIQUEMENT, *adv.* d'une manière didactique.

DIDEROT (DÉNIS), écrivain philosophe né à Langres (1713-1784).

DIDIER, dernier roi des Lombards (757 à 774), fut détrôné par Charlemagne.

DIDIER-LA-SÉAUCHE (SAINT-), ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux. 5105 h.

DIDIUS JULIANUS, empereur romain; à la mort de Pertinax (193), il acheta l'empire et périt 66 jours après.

DIDON, fille de Bélus, roi de Tyr, et sœur de Pygmalion; elle fonda Carthage, avec une colonie de Phéniciens (860 av. J.-C.).

DIDOT, famille d'imprimeurs français qui ont porté la typographie à un haut degré de perfection.

DIDYME, *adj.* 2 g. (g. *didymos*), qui est formé de deux parties: *racine didyme* (bot.).

— **DIDYMAE**, *adj.* 2 g. pourvu de quatre étamines, dont deux longues et deux courtes (bot.).

DIDYMAE, *sf.* classe de plantes didymaes (bot.).

DIE, ch.-l. d'arr. (Drôme), à 689 kil. de Paris et à 46 de Valence. 3638 h.

DIÉ (SAINT-), ch.-l. d'arr. (Vosges), à 434 kil. de Paris et à 55 d'Épinal. 21 181 h.

DIÈDRE, *adj.* se dit d'un angle formé par la rencontre de deux plans (géom.) (fig.).



DIÈME, voy. VAN-DIÈME.

DIEPPE, ch.-l. d'arr. (Seine-Inférieure), à 168 kil. de Paris et à 61 de Rouen. 22 839 h. Bains de mer.

— **DIÉPPOIS**, *oise*, *adj.* et *s.* qui a rapport à Dieppe, qui l'habite, qui y est né.

DIER (SAINT-), ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont. 1366 h.

DIÈRESE, *sf.* (g. *diæresis*, division), division d'une diphtongue en deux syllabes (gram.); opération de chirurgie.

DIÈSE, *sm.* (g. *diæsis*), signe musical qui se met devant une note pour indiquer qu'il faut l'élever d'un demi-ton (fig.).



DIÈSER, *va.* marquer d'un dièse, ou hausser d'un demi-ton (c. accélérer).

DIÈTE, *sf.* (g. *diæta*), régime qui règle la nourriture; abstention d'aliments.

DIÈTE, *sf.* (bas l. *dicta*, de *diæ*, jour), assemblée où l'on règle les affaires publiques dans certains pays: *la diète de Francfort.*

DIÉTÉTIQUE, *adj.* 2 g. qui concerne la diète. — *sf.* art de conserver la santé par les moyens diététiques.

DIÉTINE, *sf.* diète particulière: *diétine de Pologne.*

DIEU, *sm.* (l. *Deus*), l'Être suprême, créateur et conservateur de l'univers. — **DIEU ! MON DIEU ! GRAND DIEU !** etc., exclamations.

— Se dit aussi des fausses divinités du paganisme, et dans ce sens il a le féminin, *déesse*, et un pluriel, *les dieux*. — Fig. objet de l'enthousiasme, de la vénération, du culte: *faire son dieu de quelqu'un, de quelque chose.*

DIEU (ifé) ou **D'YEU**, dans l'océan Atlantique, fait partie du dép. de la Vendée.

DIEUDONNÉ, *sm.* surnom qui signifie donné par Dieu.

DIEULEFIT, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar. 5544 h.

DIEUZE, ch.-l. de c. (Meurthe), arr. de Château-Salins (auj. à l'Allemagne).

DIFFAMANT, *ANTE*, *adj.* qui diffame, qui flétrit la réputation: *paroles diffamantes.*

DIFFAMATEUR, — **TRICE**, *s.* celui, celle qui diffame par ses paroles, par ses écrits.

DIFFAMATION, *sf.* (l. *diffamatio*), action de diffamer; paroles diffamantes.

DIFFAMATOIRE, *adj.* 2 g. qui nuit à la réputation: *écrit diffamatoire.*

DIFFAMER, *va.* (l. *diffamare*), décrier quelqu'un, porter atteinte à sa réputation.

— Se **DIFFAMER**, *vpr.* se faire tort dans l'opinion publique: *on se diffame en diffamant les autres.*

DIFFÉREMENT [di-fé-ra-man], *adv.* d'une manière différente.

DIFFÉRENCE, *sf.* dissemblance, diversité: qualité qui distingue entre elles les espèces de même genre (log.); excès d'une quantité sur une autre: ce qu'il y a en plus ou en moins entre le prix d'achat et le prix de vente dans les marchés passés: *payer la différence.*

DIFFÉRENCIER, *va.* distinguer, établir la différence. — Se **DIFFÉRENCIER**, *vpr.* être distingué, être caractérisé.

DIFFÉREND, *sm.* ce qui fait la différence: *partager le différend*; débat, contestation: *juger le différend.*

DIFFÉRENT, *ENTE*, *adj.* qui est dissemblable, qui n'est point le même: *des couleurs différentes.* — *Pl.* se dit de plusieurs personnes ou plusieurs choses distinctes: *différents moyens.*

DIFFÉRENTIEL, *ELLE*, *adj.* qui procède par différence. — *sf.* accroissement infiniment petit d'une quantité variable (math.).

DIFFÉRENTIER, *ca.* déterminer la différentielle (math.).

DIFFÉRER, *va.* (l. *differe*), retarder, remettre à un autre temps: *différer une affaire.* — *vn.* tarder à: *ne diffère pas*; être dissemblable: *nos intérêts diffèrent*; avoir une opinion différente. — Se **DIFFÉRER**, *vpr.* être renvoyé à un autre temps: *l'affaire ne peut se différer.*

DIFFICILE, *adj.* 2 g. (l. *difficilis*), malaisé, qui présente des difficultés: *travail difficile*; exigeant, qui est peu facile dans ses relations: *caractère difficile*; délicat, sur le choix des personnes et des choses. — Substantiv.: *faire le difficile, la difficile.*

DIFFICILEMENT, *adv.* avec diffi-

culté, avec peine : *parler difficilement*.

DIFFICULTÉ, *sf.* ce qui rend une chose difficile : la *difficulté d'un problème*; manque de facilité : *parler avec difficulté*; empêchement, obstacle : *surmonter les difficultés*; contestation : *avoir une difficulté avec un ami*; objection : *soumettre une difficulté*; obscurité, doute : *texte plein de difficultés*. — SANS DIFFICULTÉ, *loc. adv.* certainement, aisément, volontiers.

DIFFICULTUEUX, EUSE, *adj.* qui soulève des difficultés à tout propos, qui les fait naître : *caractère difficileux*.

DIFFORME, *adj.* 2 g. dont la forme est irrégulière : *visage difforme*. — Fig. laid, odieux : *rien n'est plus difforme que le vice*.

DIFFORMER, *va.* dénaturer la forme d'une monnaie.

DIFFORMITÉ, *sf.* vice de conformation, défaut dans les proportions. — Fig. laidur.

DIFFRACTIF, IVE, *adj.* qui produit la diffraction (phys.).

DIFFRACTION, *sf.* déviation qu'éprouvent les rayons lumineux en rasant les extrémités d'un corps (phys.).

DIFFUS, USE, *adj.* (l. *diffusus*), qui est répandu de tous côtés; qui délaye sa pensée, verbeux : *orateur diffus*; qui est vague, indécis : *idées diffuses*.

DIFFUSÉMENT, *adv.* d'une manière diffuse : *parler diffusément*.

DIFFUSIBLE, *adj.* 2 g. qui se répand dans tous les sens : *odeur diffusible*.

DIFFUSION, *sf.* (l. *diffusio*), action de se répandre, ou état de ce qui est répandu : la *diffusion du son*, des richesses; prolixité dans le langage, dans le style.

DIGÉRER, *va.* (l. *digere*), faire la digestion : *digérer les aliments*. — Fig. examiner, étudier à fond : *digérer une affaire*; endurer patiemment : *digérer un affront*. — **SE DIGÉRER**, *vpr.* être digéré (c. accélérer).

DIGESTE, *sm.* (l. *digesta*), recueil fait par ordre de Justinien des diverses décisions des jurisconsultes romains.

DIGESTEUR, *sm.* vase dans lequel on peut élever l'eau à une très haute température sans qu'elle bouille (chim.).

DIGESTIBLE, *adj.* 2 g. qui peut être digéré; qui est facile à digérer.

DIGESTIF, IVE, *adj.* qui sert, qui aide à la digestion. — *sm.* un digestif.

DIGESTION, *sf.* (l. *digestio*), élaboration des aliments dans l'estomac. — Fig. action d'endurer, d'admettre.

DIGITAL, ALE, *adj.* (l. *digitus*, doigt), qui appartient au doigt : *nerfs digitaux*. — *sf.* sorte de plante (fig.).

DIGITALINE, *sf.* principe actif de la digitale pourpre (chim.).

DIGITÉ, ÉE, *adj.* divisé en forme de doigts : *feuille digitée* (bot.).

DIGITIGRADES, *sm. pl.* (l. *digitus*, doigt, et *gradi*, marcher), famille de mammifères, comprenant ceux qui marchent

sur le bout des doigts, tels que chats, chiens, martes, hyènes, etc.

DIGNE, *ch.-l.* du dép. des Basses-Alpes, à 831 kil. de Paris; évêché, 7 238 h.

DIGNE, *adj.* 2 g. (l. *dignus*), qui mérite quelque chose : *digne d'estime*, de mépris; grave, réservé : *air digne*; probe, honnête, estimable : *un digne homme*; qui a de la conformité avec : *récompense digne de ses travaux*.

DIGNEMENT, *adv.* d'une manière digne, méritée; convenablement.

DIGNITAIRE, *sm.* celui qui est revêtu d'une dignité.

DIGNITÉ, *sf.* (l. *dignitas*), noblesse, gravité, élévation : *avoir de la dignité*; air hautain : *se donner des airs de dignité*; charge éminente : *la dignité royale*.

DIGOIN, *ch.-l.* de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles, 5 869 h.

DIGON, *sm.* bâton qui porte une flamme, un pavillon qu'on attache au bout d'une vergue (fig.); instrument de pêche pour prendre le poisson pland.

DIGRESSION, *sf.* (l. *digressio*), éloignement apparent des planètes par rapport au soleil; ce qui, dans un discours, dans un écrit, est hors de sujet.

DIGUE, *sf.* (celt. *dig*), rempart pour contenir les eaux. — Fig. frein, obstacle.

DIJON, *ch.-l.* du dép. de la Côte-d'Or, à 313 kil. de Paris; évêché, 71 326 h.

DIJONNAIS, petit pays de France, dans l'ancienne Bourgogne, fait aujourd'hui partie du dép. de la Côte-d'Or.

DIJONNAIS, AISE, *adj.* et *s.* qui est de Dijon; qui concerne Dijon.

DILACÉRATION, *sf.* action de dilacérer.

DILACÉRER, *va.* (l. *dilacerare*), déchirer avec violence; mettre en pièces.

DILAPIDATEUR, TRICE, *adj.* et *s.* qui dilapide, qui dépense follement.

DILAPIDATION, *sf.* action de dilapider.

DILAPIDER, *va.* (l. *dilapidare*), dissiper avec désordre : *dilapider les finances*.

DILATABILITÉ, *sf.* propriété qu'ont certains corps d'augmenter de volume par l'action du calorique (phys.).

DILATABLE, *adj.* 2 g. qui est susceptible de dilatation (phys.).

DILATANT, ANTE, *adj.* qui produit la dilatabilité (phys.). — *sm.* se dit des corps qui servent à dilater, à agrandir (chir.).

DILATATEUR, *sm.* sorte d'instrument de chirurgie; se dit de certains muscles.

DILATATION, *sf.* action de dilater, de se dilater; état de ce qui est dilaté.

DILATATOIRE, *sm. syn.* de **DILATATEUR**.

DILATER, *va.* (l. *dilatare*), augmenter le volume d'un corps, l'étendre par l'action de la chaleur. — Fig. donner de la joie. — *SE DILATER*, *vpr.* s'étendre. — Fig. nager dans la joie : *mon cœur se dilate*.

DILATOIRE, *adj.* 2 g. qui tend à prolonger, à retarder : *moyen dilatoire* (jurisp.).

DILÉCTION, *sf.* (l. *dilectio*), charité, amour : *la dilection du prochain*.

DILÈMME, *sm.* (g. *dilemma*), argument



qui contient plusieurs propositions différentes ou contraires, dont on laisse le choix à l'adversaire, pour le convaincre également.

DILETTANTE, *s. 2 g.* (m. ital.), amateur passionné de musique, de peinture, de sculpture. — *Au pl.* des dilettanti.

DILETTANTISME, *sm.* goût très prononcé pour la musique, la peinture, etc.

DILIGEMENT [di-li-ja-man], *adv.* promptement; avec soin.

DILIGENCE, *sf.* (l. *diligentia*), promptitude dans l'exécution; poursuite : *faire des diligences contre un tiers* (procéd.); soin vigilant, recherche exacte; grande voiture publique de voyage.

DILIGENT, ENTE, *adj.* (l. *diligens*), qui est prompt, laborieux, vigilant, assidu.

DILIGENTER, *va.* presser quelqu'un, le faire agir avec diligence. — **SE DILIGENTER**, *vpr.* se hâter.

DILUER, *va.* (l. *diluere*), étendre d'eau une liqueur quelconque.

DILUTION, *sf.* (l. *dilutio*), action d'étendre d'eau une liqueur, de délayer une substance dans un liquide.

DILUVIEN, IENNE ou : **DILUVIAL, ALE**, *adj.* (l. *diluvium*, déluge), qui a rapport au déluge : *roches diluviennes*. — **PLUIE DILUVIENNE**, pluie très abondante.

: **DILUVIUM** [di-lu-vi-om], *sm.* matière des alluvions formées avant les temps historiques (géol.).

DIMANCHE, *sm.* (l. *dies dominica*, jour du Seigneur), le 1^{er} jour de la semaine qui, chez les chrétiens, est consacré au Seigneur.

DÎME, *sf.* (l. *decima*, dixième), tribut du dixième du revenu qui se payait autrefois à l'Église ou aux seigneurs.

DIMENSION, *sf.* (l. *dimensio*), étendue d'un corps en tous sens. — **Fig.** prendre ses dimensions, prendre ses mesures pour réussir.

DÎMER, *va.* soumettre à la dime. — **vn.** lever la dime.

DÎMEUR, *sm.* celui qui était chargé de recueillir les dîmes.

: **DIMINUENDO**, *adv.* (m. ital.), en diminuant (mus.); c'est l'opposé de *crecendo*.

DIMINUER, *va.* (l. *diminuer*), rendre moindre : *diminuer sa dépense*. — **vn.** maigrir, dépérir, devenir moindre.

DIMINUTIF, IVE, *adj.* qui diminue, qui adoucit la force d'un mot (gram.).

DIMINUTIF, *sm.* mot formé d'un autre dont il restreint l'idée. Ex. : *maisonnette* est le diminutif de *maison*; objet qui est en petit ce qu'un autre est en grand : *ce palais est un diminutif du Palais-Royal*.

DIMINUTION, *sf.* (l. *diminutio*), amoindrissement; rabais; réduction.

DIMISSOIRE, *sm.* (l. *dimissorius*), lettre par laquelle un évêque autorise un de ses diocésains à se faire ordonner par un autre évêque.

DIMISSORIAL, ALE, *adj.* qui contient un dimissoire : *lettres dimissoriales*.

DINA, fille de Jacob et de Lia.

DINAN, ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord), à 401 kil. de Paris et à 61 de Saint-Brieuc. 10534 h.

: **DINANNAIS, AISE**, *adj.* et *s.* qui est de Dinan, qui appartient à cette ville.

DINANDERIE, *sf.* ustensiles de cuivre jaune, tels que poêlons, chaudrons, etc.

DINARD-SAINT-ÉVOGAT, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo. 3095 h.

DINARIQUES (MONTS), appelés aussi *Alpes Dinariques*, traversent l'Illyrie, la Dalmatie, la Croatie et joignent les Alpes Juliennes aux Balkans.

: **DINATOIRE**, *adj.* 2 g. qui tient lieu de diner : *déjeuner dinatoire*.

DINDE, *sf.* la femelle du dindon.

DINDON, *sm.* coq d'Inde, gros oiseau de basse-cour de l'ordre des gallinacés (*fig.*). — **Fig.** homme sans intelligence (*fam.*).

DINDONNEAU, *sm.* jeune dindon ou jeune dinde.

: **DINDONNER**, *va.* attraper (*fam.*).

DINDONNIER, IÈRE, *s.* celui, celle qui garde les dindons.

DÎNÉE, *sf.* le repas et la dépense qu'on fait à diner dans les voyages; lieu où l'on dine en voyage.

DÎNER, *va.* prendre un repas vers le milieu ou vers la fin du jour.

DÎNER ou **DÎNE**, *sm.* le principal repas de la journée; mets qui composent ce repas : *apprêter le dîner*.

DÎNETTE, *sf.* petit repas que font les enfants en jouant.

DÎNEUR, *sm.* celui qui est d'un diner. — **Un neau dîner**, un grand mangeur.

DIOCÉSAIN, AINE, *adj.* et *s.* qui est du diocèse.

DIOCÈSE, *sm.* (g. *dioikêsis*, administration), étendue de pays sous la juridiction d'un archevêque ou d'un évêque; subdivision de l'empire romain sous Constantin.

DIOCLÉTIEN, empereur romain (284), abdiqua (305) et refusa de reprendre le sceptre; la 10^e persécution des chrétiens eut lieu sous son règne.

DIODOTE DE SICILE, historien grec, contemporain de César.

DIOECIE, *sf.* (g. *dis*, deux; *oikia*, maison), classe du système de Linné qui renferme les plantes dont les fleurs mâles sont sur un pied, et les fleurs femelles sur un autre, comme le *chanvre*.

DIOGÈNE, philosophe célèbre de l'école des cyniques (413-325 av. J.-C.).

DIOGÈNE LAËRCE, écrivain grec du 1^{er} siècle.

DIOÏQUE, *adj.* 2 g. se dit des plantes qui appartiennent à la *diocée*.

DIOMEDE, roi des Bistones, en Thrace, fut livré par Hèrcule à ses chevaux qu'il nourrissait de chair humaine (myth.).

DIOMÈDE, l'un des héros grecs, mena les Argiens au siège de Troie.

DION, tyran de Syracuse, disciple et ami de Platon, m. en 357 av. J.-C.

DION CASSIUS, historien grec, né à Nicée en Bithynie, vers l'an 155 de J.-C., remplit les plus hauts emplois.

DION CHRYSOSTOME, rhéteur grec, florissait à Rome sous Domitien.

DIONÉ, mère de Vénus (myth.).

DIONÉE, *sf.* plante d'Amérique dont les



feuilles se referment **sabitement** au moindre contact.

DIONYSIAQUE, *adj.* 2 g. (g. *dionysia-*), qui concerne Bacchus. — *sf. pl.* fêtes que les Grecs célébraient en l'honneur de Bacchus.

DIOPHANTE D'ALEXANDRIE, célèbre mathématicien, inventeur de l'algèbre, vivait au 3^e siècle de l'ère chrétienne.

DIOPTRIQUE, *sf.* (g. *dioptricos*), partie de la physique qui traite de la réfraction de la lumière.

DIORAMA, *sm.* (g. *dis*, double; *orama*, vue), tableau que les spectateurs, placés dans l'obscurité, voient à travers une espèce de corridor noir, tandis que le tableau lui-même est éclairé par le comble ou par derrière, au moyen de châssis vitrés.

DIOSCURES, *sm. pl.* nom donné aux jumeaux Castor et Pollux (myth.).

DIPÉTALE, *adj.* 2 g. (g. *dis*, deux; *petalon*, pétale), qui a deux pétales (bot.).

DIPHONGOUE ou **DIPHTRONGUE**, *sf.* (g. *diphthongos*), syllabe composée de deux sons différents et simultanés, comme : *ui*, *oin*, *ien*, dans *lui*, *loin*, *lien*.

DIPLOMATE, *sm.* celui qui est versé dans la diplomatie; agent chargé d'établir, de conserver, d'étendre les relations entre différents États. — *Fig.* homme fin, rusé en affaires. — *adj.* qui entend bien la diplomatie : un *ministre diplomate*.

DIPLOMATIE, *sf.* science des rapports entre les États; science, art des négociations; le personnel des ambassades. — **FAIRE DE LA DIPLOMATIE**, s'entremettre pour traiter une affaire difficile. — *Fig.* chercher à tromper.

DIPLOMATIQUE, *adj.* 2 g. qui a rapport à la diplomatie. — **COURS DIPLOMATIQUE**, les ambassadeurs et les ministres étrangers résidant auprès d'une puissance. — *sf.* art de déchiffrer les anciens diplômes, les anciens titres, les chartes authentiques.

DIPLOMATIQUEMENT, *adv.* d'une manière diplomatique.

DIPLOME, *sm.* (g. *diplōma*), titre, charte et actes de toute espèce qui concernent l'histoire; acte, titre délivré par un corps, par une faculté, pour constater la dignité, le degré conféré au récipiendaire : *diplôme d'avocat*, de *bachelier*, etc.

DIPODE, *sm.* (g. *dipous*), qui n'a que deux pattes (zool.).

DIPÈRE, *adj.* 2 g. (g. *dipteros*), qui a deux ailes. — *sm. pl.* ordre d'insectes à deux ailes comme les mouches, les taons, etc. (hist. nat.). — Édifice à deux ailes, à deux rangs de colonnes (archit.).

DIPTYÉRIENS, *adj.* et *sm. pl.* (g. *dis*, deux; *pteryx*, nageoire), famille des poissons à deux nageoires.

DIPTYQUES, *sm. pl.* (g. *diptychos*, plié en deux), registres où l'on conservait les noms des consuls et des magistrats romains; registres où, dans les églises, les monastères, on inscrivait les noms des évêques, des bienfaiteurs, etc.; = se dit auj. des tableaux recouverts par deux volets.

DIRE, *va.* (l. *dicere*), exprimer par la parole : *vous dit-il ?* exprimer par écrit : *je vous ai dit dans ma lettre que*; réciter, débiter : *dire sa leçon*; déclamer : *cet orateur dit bien*; proposer : *dites-moi votre raisonnement*; commander, ordonner : *dites-lui de sortir*;

penser, croire : *que va-t-on dire de moi ? mépriser le qu'en-dira-t-on*; célébrer : *dire la messe*. — *Se dire*, *expr.* dire à soi-même, faire en soi-même une réflexion; se faire passer pour : *se dire savant*. — Je dis, nous disons, vous dites, ils disent; je disais; je dis, nous disions; je dirai; dis, dites; que je dise; que je disse; disant; dit, dite.

DIRE, *sm.* ce qu'une personne dit, déclare, affirme : *le dire des témoins*. — *Au dire de*, *loc. adv.* en s'en rapportant à ce qu'on dit : *au dire de tout le monde*.

DIRECT, **ECTE**, *adj.* (l. *directus*), qui est droit, sans détour; *chemin direct*. — *Fig.* immédiat, sans intermédiaire : *rapport direct*. — **CONSTRUCTION DIRECTE**, construction des mots selon leur ordre analytique; sujet, verbe, attribut. — **COMPLÈTEMENT DIRECT**, celui qui complète le sens du verbe sans le secours d'aucune préposition.

DIRECTE, *sf.* l'étendue du fief d'un seigneur direct (féod.).

DIRECTEMENT, *adv.* en ligne directe, sans détour; sans intermédiaire.

DIRECTEUR, **TRICE**, *s.* celui, celle qui dirige une administration, une entreprise.

DIRECTION, *sf.* (l. *directio*), ligne suivant laquelle un corps se moue : *la direction d'un oiseau qui vole*; position dans laquelle se trouvent deux objets, l'un par rapport à l'autre : *regarder dans la direction du clocher*; conduite en chef : *confier la direction d'une affaire*; division administrative confiée à un directeur : *direction de l'artillerie*.

DIRECTOIRE, *sm.* pouvoir exécutif composé de cinq membres qui gouverna la France depuis le 4 nov. 1795 jusqu'au 9 nov. 1799 (18 brumaire an viii). époque à laquelle il fut renversé par Bonaparte.

DIRECTORAT, *sm.* fonctions de directeur, leur durée.

DIRECTORIAL, **ALE**, *adj.* qui appartient au directoire : *arrêtes directoriales*.

DIRIGEANT, **ANTE**, *adj.* qui a la principale direction : *ministre dirigeant*.

DIRIGER, *va.* (l. *dirigere*), guider, conduire : *diriger un enfant*; régler : *diriger les études*; administrer, gouverner : *diriger une pension*; tourner, porter d'un certain côté : *diriger ses pas vers*. — *Se diriger*, *expr.* aller vers (c. *abtergere*).

DIRIMANT, **ANTE**, *adj.* (l. *dirimere*, rompre), qui rompt, qui annule. — **EMPÊCHEMENT DIRIMANT**, empêchement qui emporte la nullité d'un mariage.

DISCALE, *sf.* déchet dans le poids d'une marchandise par suite de l'évaporation.

DISCERNEMENT, *sm.* distinction qu'on fait d'une chose d'avec une autre : *faire le discernement des innocents et des coupables*; faculté de juger sainement les choses : *manquer de discernement*.

DISCERNER, *va.* (l. *discernere*), voir distinctement, sans confusion : *l'obscurité empêche de discerner les objets*; découvrir, distinguer avec l'œil de l'intelligence : *discerner ce qui est honnête*; ne pas confondre : *discerner le vrai du faux*.

DISCIPLE, *sm.* (l. *discipulus*), celui qui étudie sous un maître : *Aristote fut le disciple de Platon*; celui qui adhère aux opinions, aux doctrines d'un savant, d'un philosophe : *les disciples de Socrate*. — Les disciples de

Jésus-Christ, ceux qui écoutaient sa parole
DISCIPLINABLE, *adj.* 2 g. capable de se soumettre à la discipline.

DISCIPLINAIRE, *adj.* 2 g. qui concerne la discipline.

DISCIPLINAIREMENT, *adv.* conformément à la discipline.

DISCIPLINE, *sf.* (l. *disciplina*), règlement, lois, qui régissent certains corps, certains ordres, et auxquels tous ceux qui en font partie sont obligés de se conformer : *discipline militaire*; direction, conduite : *être sous la discipline d'un maître*; fouet de cordelettes dont se frappent certains religieux pour se mortifier. — COMPAGNIE DE DISCIPLINE, compagnie formée de soldats condamnés et soumis à un régime rigoureux.

DISCIPLINÉ, ÉE, *adj.* où la discipline est bien établie : *école disciplinée*.

DISCIPLINER, *va.* assujettir à des règles convenues : *discipliner une troupe*; donner la discipline. — **SE DISCIPLINER**, *vpr.* se former à la discipline; se donner la discipline.

DISCOBOLE, *sm.* (g. *discobolos*), athlète qui s'exerçait à lancer le disque ou le palet.

DISCONTINU, UE, *adj.* qui n'est pas continu.

DISCONTINUATION, *sf.* interruption momentanée : *discontinuation des travaux*.

DISCONTINUER, *va.* interrompre momentanément ce qu'on avait commencé. — *en. cesser*; *la pluie ne discontinua pas*.

DISCONTINUITÉ, *sf.* absence de continuité.

DISCONVENANCE, *sf.* défaut de convenance; disproportion, inégalité.

DISCONVENIR, *vn.* ne pas convenir, ne pas demeurer d'accord d'une chose : *vous ne savez disconvenir qu'il ne vous ait parlé, ou qu'il vous a parlé* (c. venir).

DISCORD, *adj. m.* (l. *discors*), qui n'est pas d'accord : *instrument discord*. — *Fig.* incohérent : *esprit discord*. — *sm.* discord (vx).

DISCORDANCE, *sf.* vice de ce qui est discordant : *discordance des sons, des caractères*.

DISCORDANT, ANTE, *adj.* qui n'est point d'accord : *piano discordant*; qui manque d'harmonie : *vers discordants*. — *Fig.* se dit de tout ce qui ne s'accorde pas : *caractères discordants*.

DISCORDE, *sf.* (l. *discordia*), dissension, division entre deux ou plusieurs personnes; déesse fabuleuse imaginée pour présider aux dissensions. — **POÈME DE DISCORDE**, sujet ou occasion de dispute.

DISCORDEUR, *vn.* (l. *discordare*), être discordant (mus.).

DISCOURSÉUR, EUSE, *s.* celui, celle qui parle beaucoup; celui qui dit agréablement des riens : *charmant discourséur*.

DISCOURIR, *vn.* (l. *discurrere*), parler avec étendue sur quelque sujet; *discourir d'une affaire, sur une affaire*; dire des choses frivoles (c. courir).

DISCOURS, SM. (l. *discursus*), assemblage de mots, de phrases qu'on emploie pour exprimer sa pensée; ouvrage oratoire en prose ou en vers; raisonnement, harangue, propos.

DISCOURTOIS, OISE, *adj.* qui manque de courtoisie, qui est impoli.

DISCOURTOISEMENT, *adv.* d'une manière discourtoise.

DISCOURTOISIE, *sf.* manque de courtoisie, de civilité (vx).

DISCRÉDIT, *sm.* diminution, perte de crédit. — *Fig.* manque de considération.

DISCRÉDITER, *va.* faire tomber en discrédit : *discréditer une marchandise*. — **SE DISCRÉDITER**, *vpr.* perdre son crédit.

DISCRET, ÈTE, *adj.* (l. *discretus*), qui est circospect, retenu dans ses paroles et ses actions, qui sait se taire et parler à propos; qui sait garder un secret; qui marque la discrétion.

DISCRÈTEMENT, *adv.* avec discrétion, avec réserve.

DISCRÉTION, *sf.* (l. *discretio*), réserve, retenue dans les paroles, dans les actes; *parler, agir avec discrétion*; qualité de celui qui sait garder un secret : *discrétion éprouvée*. — **À DISCRÉTION**, *loc. adv.* à volonté. — **À LA DISCRÉTION DE**, *loc. prép.* à la volonté de. — **SE RENDRE À DISCRÉTION**, se mettre à la merci du vainqueur.

DISCRÉTIONNAIRE, *adj.* 2 g. qui est abandonné à la discrétion d'une personne, d'un juge : *pourvoi discrétionnaire*.

DISCRÉTOIRE, *sm.* lieu consacré aux assemblées des supérieurs de certaines communautés; : l'assemblée elle-même.

DISCULPATION, *sf.* action de disculper, de se disculper.

DISCULPER, *va.* (l. *dis et culpa*, faute), justifier quelqu'un. — **SE DISCULPER**, *vpr.* se justifier.

DISCOURSIF, IVE, *adj.* qui tire une proposition d'une autre par le raisonnement : *l'homme à la faculté discursive* (log.).

DISCUSSION, *sf.* (l. *discussio*), examen avec débat : *discussion d'un projet de loi*; contestation : *discussion au jeu*.

DISCUTABLE, *adj.* 2 g. qui peut être discuté : *sa valeur est discutable*.

DISCUTER, *vn.* (l. *discutere*), examiner une question, la débattre.

DISERT, ERTE, *adj.* l. *disertus*, qui parle aisément et avec élégance.

DISERTEMENT, *adv.* d'une manière disert.

DISETTE, *sf.* manque des choses nécessaires et surtout de vivres. — *Fig.* manque : *disette d'idées*.

DISETTEUX, EUSE, *adj.* qui est dans le besoin, dans la disette (vx).

DISEUR, EUSE, *s.* celui, celle qui dit des bagatelles; qui affecte de bien parler.

DISGRÂCE, *sf.* perte des bonnes grâces d'une personne puissante; infortune, malheur; mauvais grâce.

DISGRACIÉ, ÉE, *adj.* et *s.* qui est tombé dans la disgrâce; qui est difforme.

DISGRACIER, *va.* priver quelqu'un de ses honnes grâces.

DISGRACIEUSEMENT, *adv.* d'une manière disgracieuse.

DISGRACIEUX, EUSE, *adj.* qui manque de grâce : *personne disgracieuse*; fâcheux, contrariant : *accueil disgracieux*.

DISJOINDRE, *va.* (l. *disjungere*), séparer ce qui était joint. — **SE DISJOINDRE**, *vpr.* devenir disjoint.

DISJOINT, OINTE, *adj.* qui n'est plus joint : *porte disjointe*.

DISJONCTIF, IVE, *adj.* (l. *disjunctivus*),

qui sépare les idées tout en unissant les expressions. Ou, *sorr, nr*, sont des mots disjonctifs : nous vaincrons ou nous mourrons (gram.). — *sf.* une disjonctive.

DISJONCTION, *sf.* (l. *disjunctio*), séparation de deux choses qui étaient jointes.

DISLOCATION, *sf.* : action de disloquer ; séparation des différents corps d'une armée ; déboitement, luxation d'un os.

DISLOQUEMENT, *sm.* état de ce qui est disloqué.

DISLOQUER, *va.* (l. *dislocare*), déboiler : disloquer une lorgnette ; laxer : disloquer le bras ; ; démembrer : disloquer une armée. — *Se* disloquer, *vpr.* être disloqué.

DISPARAÎTRE, *vn.* cesser de paraître : le soleil a disparu ; s'éloigner : la voiture disparaît ; s'évader : l'oiseau a disparu de sa cage ; périr, être détruit : que de monuments ont disparu ! cesser d'être : la politesse disparaît des villes (c. paraître).

DISPARAÎTE, *adj.* 2 g. (l. *disparatus*), se dit des choses qui n'ont entre elles nul rapport : ornements disparates. — *sf.* défaut de rapport, de conformité : ces choses font disparates.

DISPARITÉ, *sf.* inégalité, dissemblance entre des choses que l'on compare : disparité d'âge.

DISPARITION, *sf.* action de disparaître : la disparition de la comète.

DISPARU, *le, adj.* qui n'est plus visible : le jour est disparu.

DISPENDIEUSEMENT, *adv.* d'une façon dispendieuse.

DISPENDIEUX, *euse, adj.* (l. *dispendiosus*), qui exige une grande dépense : entreprise dispendieuse.

DISPENSARE, *sm.* livre qui traite de la manière de préparer les remèdes ; établissement de bienfaisance où l'on donne gratuitement des consultations ou des médicaments.

DISPENSATEUR, *trice, s.* celui, celle qui dispense, qui distribue.

DISPENSATION, *sf.* action de dispenser, de répartir : dispensation des grâces.

DISPENSE, *sf.* exemption de la règle ordinaire : dispense de jeûne ; permission.

DISPENSER, *va.* (l. *dispensare*), exempter de la règle ordinaire : dispenser du service ; trouver bon que quelqu'un ne fasse pas une chose : je vous dispense de me reconduire ; départir, distribuer : Dieu a dispensé l'esprit aux hommes. — *Se* dispenser, *vpr.* prendre sur soi de ne pas faire.

DISPERSER, *va.* (l. *dispergere*), jeter çà et là : disperser les débris ; séparer : disperser les soldats ; dissiper, mettre en fuite : disperser un attroupement. — *Se* disperser, *vpr.* être dispersé : la foule se dispersa.

DISPERSIF, *ive, adj.* qui produit le phénomène de la dispersion (phys.).

DISPERSION, *sf.* (l. *dispersio*), action de disperser ; état de ce qui est dispersé : dispersion des Juifs ; quantité dont un rayon de lumière s'élargit par l'effet de la réfraction (phys.).

DISPONDÉE, *sm.* double spondée.

DISPONIBILITÉ, *sf.* état de ce qui est disponible : fonctionnaire en disponibilité.

DISPONIBLE, *adj.* 2 g. dont on peut disposer : argent disponible ; qui, n'étant pas

en activité de service, reste à la disposition des chefs : officier disponible.

DISPOS, *adj. m.* (l. *dispositus*), qui est léger, agile : il est gaillard et dispos.

DISPOSANT, *ante, adj. et s.* qui fait par testament des dispositions relatives au partage de ses biens.

DISPOSÉ, *le, adj.* arrangé ; préparé ; porté à ; qui a une certaine disposition.

DISPOSER, *va.* (l. *disponere*), arranger, mettre dans un certain ordre : disposer l'artillerie ; préparer à quelque chose : disposer quelqu'un à la mort ; arranger, orner : disposer une chambre. — *vn.* donner, vendre, aliéner : disposer d'une terre ; faire ce qu'on veut : chacun dispose de moi ; décider : la Providence en a autrement disposé. — *Se* disposer, *vpr.* s'arranger, se préparer : se disposer à un voyage.

DISPOSITIF, *sm.* dispositions d'une loi ; partie du jugement qui contient la décision des juges.

DISPOSITIF, *ive, adj.* qui dispose, qui prépare : remède dispositif (peu usité).

DISPOSITION, *sf.* (l. *dispositio*), arrangement, situation, combinaison : la disposition d'un tableau ; droit de disposer de : tout est à sa disposition ; état de la santé : être en bonne disposition ; tendance : la disposition des esprits ; sentiment à l'égard de quelqu'un : sondez ses dispositions ; aptitude : avoir des dispositions à l'étude ; inclination, penchant : disposition au bien ; dessein : être dans la disposition de sortir ; préparatifs : faire ses dispositions pour partir ; acte par lequel on dispose : disposition entre vifs ; ce qu'un acte ordonne : les dispositions de la loi ; arrangements des parties du discours (rhét.).

DISPROPORTION, *sf.* inégalité, manque de proportion, de convenance.

DISPROPORTIONNÉ, *é, adj.* qui manque de proportions : jambes disproportionnées ; qui n'est pas en rapport : mariage disproportionné.

DISPROPORTIONNÉMENT, *adv.* d'une manière disproportionnée.

DISPUTABLE, *adj.* 2 g. qui peut être disputé : une question disputable.

DISPUTAILLER, *vn.* disputer longtemps sur des choses peu importantes (fam.).

DISPUTE, *sf.* débat, discussion entre des personnes d'un avis différent ; querelle.

DISPUTER, *va.* (l. *disputare*), être en débat, avoir contestation : ils disputent perpétuellement ; raisonner, argumenter : disputer sur une proposition ; rivaliser : il dispute de luxe avec les plus riches. — *vn.* contester pour obtenir, pour conserver une chose : disputer un rang, la victoire, le pas, le terrain. — Le disputer à quelqu'un en quelque chose, prétendre égalier quelqu'un en quelque chose. — *Se* disputer, *vpr.* disputer entre soi : les deux armées se disputèrent la victoire.

DISPUTEUR, *euse, s.* celui, celle qui aime à disputer, à contredire.

DISQUE, *sm.* (g. *diskos*), sorte de palet très pesant que les anciens s'exerçaient à lancer ; corps apparent d'un astro : le disque du soleil ; centre des fleurs radiales : le disque de cette fleur est jaune ; plaque tournante rouge d'un côté, blanche de l'autre,

pour indiquer, dans les chemins de fer, que la voie est libre ou ne l'est pas (fig.).

DISQUISITION, *sf.* (l. *disquisitio*), recherche exacte de quelque vérité dans les sciences.

DISRAËLI, comte de Beaconsfield, homme d'État et romancier anglais (1805-1881).

DISSECTION, *sf.* (l. *dissectio*), action de disséquer; état d'un corps disséqué. — Fig. examen attentif, scrupuleux.

DISSEMBLABLE, *adj.* 2 g. qui n'est point semblable; *dissemblable de ou à lui-même.*

DISSEMBLANCE, *sf.* manque de ressemblance.

DISSEMINATION, *sf.* action de disséminer; résultat de cette action: *la dissémination des graines, des hommes.*

DISSEMINER, *va.* (l. *disseminare*), semer, répandre çà et là: *disséminer des graines, au fig. des erreurs.* — SE DISSEMINER, *vpr.* s'éparpiller.

DISSENSION, *sf.* (l. *dissentio*), discorde suscitée par la diversité de sentiments ou d'intérêts.

DISSENTIMENT, *sm.* différence dans la manière de sentir, de voir.

DISSÉQUER, *va.* (l. *dissecare*), découper, diviser les différentes parties d'un corps organisé pour en connaître la structure. — Fig. analyser: *disséquer un écrit.*

DISSÉQUEUR, *sm.* celui qui dissèque.

DISSERTATEUR, *sm.* celui qui disserte.

DISSERTATION, *sf.* (l. *dissertatio*), examen attentif et détaillé, par écrit ou de vive voix, d'une question donnée.

DISSERTER, *va.* (l. *dissertare*), faire une dissertation, discourir méthodiquement.

DISSIDENCE, *sf.* scission, dissentiment, différence d'opinions.

DISSIDENT, **ENTE**, *adj.* et *s.* (l. *dissidens*), qui fait scission, qui professe une doctrine différente de celle du plus grand nombre.

DISSIMILAIRE, *adj.* 2 g. qui est d'un autre genre, d'une autre espèce.

DISSIMILITUDE, *sf.* défaut de similitude, de ressemblance.

DISSIMULATEUR; **TRICE**, *s.* celui, celle qui dissimule.

DISSIMULATION, *sf.* (l. *dissimulatio*), action de dissimuler; conduite, caractère de celui qui dissimule.

DISSIMULÉ, **ÉE**, *adj.* qui cache ses sentiments, ses desseins: *personne dissimulée*; qui est caché: *colère dissimulée.* — Substantif: *c'est un dissimulé.*

DISSIMULER, *va.* (l. *dissimulare*), cacher ce qu'on a dans l'âme: *dissimuler sa haine*; feindre de ne pas remarquer, de ne pas ressentir: *dissimuler une injure*; rendre moins apparent: *son manteau dissimule sa taille.* — SE DISSIMULER, *vpr.* ne pas reconnaître: *je me dissimulais encore ce sentiment.*

DISSIPATEUR, **TRICE**, *s.* et *adj.* celui, celle qui dissipe son bien dans le désordre.

DISSIPATION, *sf.* (l. *dissipatio*), action

de dissiper: *la dissipation des biens*; vie de désordre: *vivre dans la dissipation*; distraction: *il vous faut de la dissipation.*

DISSIPÉ, **ÉE**, *adj.* qu'on a dispersé: *atroupements dissipés*; évaporé: *nuages dissipés*; incapable d'application: *esprit dissipé*; adonné aux plaisirs: *vie dissipée.*

DISSIPER, *va.* (l. *dissipare*), faire disparaître: *le vent dissipe les nuages*; détruire, défaire, disperser: *dissiper une armée*; chasser, faire cesser, éloigner: *dissiper les craintes*; apaiser: *dissiper des troubles*; consumer, dépenser follement: *dissiper son bien*; distraire: *dissiper sa douleur.* — SE DISSIPER, *vpr.* se disperser, s'apaiser; se distraire.

DISSOLU, **UE**, *adj.* (l. *dissolutus*), qui est livré à la débauche: *homme dissolu*; qui porte au dérèglement: *discours dissolu.*

DISSOLUBILITÉ, *sf.* état de ce qui est dissoluble.

DISSOLUBLE, *adj.* 2 g. (l. *dissolubilis*), qui peut être dissous: *métal dissoluble* (chim.); qui peut être rompu: *ce mariage est dissoluble* (jurisp.).

DISSOLUMENT, *adv.* d'une manière dissolue: *vivre dissolument.*

DISSOLUTIF, **IVE**, *adj.* voy. DISSOLVANT.

DISSOLUTION, *sf.* (l. *dissolutio*), action de dissoudre un corps solide; résultat de cette action: *une dissolution de savon*; état d'un corps qui se dissout: *tomber en dissolution*; rupture: *dissolution d'une société*; débauche, dérèglement: *vivre dans la dissolution.*

DISSOLVANT, **ANTE**, *adj.* et *s.* qui a la propriété de dissoudre.

DISSONANCE, *sf.* faux accord (mus.); réunion de syllabes dures. Ex.: *non, il n'est rien que Naine n'honore* (gram.).

DISSONANT, **ANTE**, *adj.* qui n'est point d'accord; désagréable à l'oreille.

DISSONER, *va.* (l. *disonare*), former dissonance.

DISSOUDRE, *va.* (l. *dissolvere*), diviser un corps solide, le liquéfier, le fondre: *l'eau dissout le sucre*; faire cesser d'exister: *dissoudre une assemblée*; déclarer nul, rompre: *dissoudre un mariage*; détruire: *dissoudre un empire.* — SE DISSOUDRE, *vpr.* se fondre; se séparer, être détruit (c. absoudre).

DISSOUS, **OUTE**, *adj.* qui a subi la dissolution; annulé, détruit.

DISSUADER, *va.* (l. *dissuadere*), détourner par la persuasion.

DISSUASION, *sf.* action de dissuader.

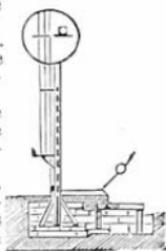
DISSYLLABE, *adj.* 2 g. et *sm.* (g. *dissyllabos*), qui est de deux syllabes. Ex.: *ver-tu.*

DISSYLLABIQUE, *adj.* 2 g. qui a deux syllabes: *mot dissyllabique.*

DISTANCE, *sf.* (l. *distancia*), intervalle, éloignement, espace qui sépare les objets, les lieux, les temps; différence: *les distances sociales.* — TENIR À DISTANCE, empêcher d'approcher, repousser la familiarité. — RAPPROCHER LES DISTANCES, détruire les inégalités entre les hommes.

DISTANCER, *va.* laisser à distance, dépasser.

DISTANT, **ANTE**, *adj.* (l. *distans*), qui est à une certaine distance: *ces villes sont distantes l'une de l'autre de 50 kilomètres.*



DISTENDRE, *va.* (l. *distendere*), causer une tension violente : *distendre des muscles* (chir.). — Se **DISTENDRE**, *vpr.* se tendre avec violence.

DISTENSION, *sf.* (l. *distensio*), tension considérable qui résulte d'un gonflement antérieur ; extension trop considérable.

DISTILLATEUR, *sm.* celui qui distille, qui fait profession de distiller.

DISTILLATION, *sf.* (l. *distillatio*), action de distiller ; chose distillée.

DISTILLATOIRE, *adj.* 2 g. qui sert à distiller : *appareil distillatoire*.

DISTILLER, *va.* (l. *distillare*, couler goutte à goutte), séparer à l'aide de l'alambic les parties volatiles d'un corps. — Fig. : *pancher, verser, répandre : distiller sa rage*. — *vn.* tomber goutte à goutte : *l'eau distille de la voûte*.

DISTILLERIE, *sf.* lieu où l'on fait des distillations.

DISTINCT, TE, *adj.* (l. *distinctus*), qui est différent, séparé, facile à distinguer : *article distinct* ; clair, net : *voix distincte*.

DISTINCTEMENT, *adv.* d'une manière distincte, nette, claire.

DISTINCTIF, IVE, *adj.* qui sert à distinguer : *signe distinctif*.

DISTINCTION, *sf.* (l. *distinctio*), action de distinguer : *la distinction du bien ou du mal* ; division, séparation : *Bible imprimée sans distinction de versets* ; préférence : *l'aire du bien sans distinction* ; prérogative, honneur : *distinction flatteuse* ; regard : *traiter un ami avec distinction* ; état de naissance, mérite : *personne de distinction* ; supériorité : *remplir un emploi avec distinction* ; indication des divers sens d'une proposition : *voilà une bonne distinction*.

DISTINCTIVEMENT, *adv.* d'une manière distinctive.

DISTINGUÉ, ÉE, *adj.* éminent : *homme distingué* ; qui n'est pas commun : *manières distinguées*.

DISTINGUER, *va.* (l. *distinguere*), établir une différence entre : *la nature a distingué ses races* ; reconnaître les objets : *le brouillard empêche de distinguer* ; discerner : *distinguer le bien du mal* ; diviser, séparer : *distinguer les intérêts de chacun* ; donner un caractère distinct : *la raison distingue l'homme des animaux* ; élever au-dessus des autres : *l'instruction qui le distingue* ; remarquer, traiter avec distinction : *il aime qu'on le distingue*. — Se **DISTINGUER**, *vpr.* se signaler.

DISTIQUE, *sm.* (g. *distichos*), réunion de deux vers qui renferment un sens complet ; dans la versification grecque et latine, se lit de la succession régulière d'un hexamètre et d'un pentamètre.

DISTORDRE, *va.* allérer la configuration d'un objet par une torsion. — Se **DISTORDER**, *vpr.* être distordu : *sa bouche se distord* (c. mordre).

DISTORS, ORSE, *adj.* qui est de travers, contourné.

DISTORSION, *sf.* torsion : *distorsion d'un objet* ; état d'une chose distordue : *il lui reste une distorsion de la bouche*.

DISTRACTION, *sf.* (l. *distractio*), séparation, démembrement : *distraktion de la Savoie d'avec le Piémont* ; inattention momentanée : *avoir des distractions* ; amu-

sément, récréation : *chercher des distractions*.

DISTRAIRE, *va.* (l. *distrahere*), séparer une partie d'un tout ; détourner à son profit : *distraine de l'argent*. — Fig. détourner l'esprit de ce qui l'occupait : *on le distraît à tous moments*. — Se **DISTRAIRE**, *vpr.* se divertir (c. traire).

DISTRAIT, AITE, *adj.* qui est séparé, démembré : *pays distraît d'un autre* ; qui a peu d'application : *enfant distraît* ; qui a des absences d'esprit ; qui dénote la distraction : *air distraît*. — *sm.* homme distraît. — **DISTRAYANT, ANTE**, *adj.* qui est propre à distraire.

DISTRIBUABLE, *adj.* 2 g. qui peut ou qui doit être distribué.

DISTRIBUER, *va.* (l. *distribuere*), partager : *distribuer des armées* ; diviser, disposer, mettre en ordre : *distribuer les chapitres d'un livre* ; mettre en divers lieux : *distribuer ses troupes* ; répartir : *distribuer l'eau dans tous les quartiers* ; replacer dans leurs cassettes les différentes lettres qui ont servi : *distribuer de la lettre* (impr.). — Se **DISTRIBUER**, *vpr.* être distribué.

DISTRIBUTEUR, TRICE, *s.* celui, celle qui distribue.

DISTRIBUTIF, IVE, *adj.* qui distribue, qui répartit : *justice distributive* ; qui sépare et individualise, par opposition à collectif : *sens distributif* (gram.).

DISTRIBUTION, *sf.* action de distribuer ; résultat de cette action : *division, disposition, arrangement*. — BUREAU DE DISTRIBUTION, bureau établi pour la distribution des lettres dans certaines communes où il n'y a pas de direction des postes.

DISTRIBUTIVEMENT, *adv.* séparément, dans un sens distributif.

DISTRICIT [di-strick], *sm.* (l. *districtus*, resserré), étendue d'une juridiction ; ancienne subdivision territoriale.

DIT, SM. (l. *dictum*), propos, maxime, sentence : *les dits de Salomon*.

DIT, DITE, *adj.* proferé : *paroles dites en l'air* ; fixe : *à l'heure dite* ; conclu : *c'est dit* ; surnommé : *Louis XIV dit le Grand*.

DITHYRAMBE, *sm.* (g. *dithyrambos*), anciennement, petit poème en l'honneur de Bacchus ; auj. poème qui se distingue de l'ode par son enthousiasme et par ses stances irrégulières. — Fig. louanges excessives.

DITHYRAMBIQUE, *adj.* 2 g. qui est de la nature du dithyrambe.

DITO, *mot invar.* (tiré de l'ital.), déjà dit, déjà énoncé.

DITON, *sm.* (c. *ditonos*), tierce majeure ou mineure ; intervalle composé de deux tons, ou d'un ton et d'un demi-ton (mus.).

DIURÉTIQUE, *adj.* 2 g et *sm.* (g. *diuréticos*), qui fait uriner ; remède diurétique.

DIURNAL, *sm.* livre d'église qui contient l'office de chaque jour. — ACTES DIURNES, journal qui informait le public des actes du gouvernement (antiq. rom.).

DIURNE, *adj.* 2 g. (l. *diurnus*, de *dies*, jour), qui s'accomplit dans un jour : *mouvement diurne des astres* ; de jour : *feux diurnes, oiseaux diurnes*.

DIVAGATION, *sf.* action de vaguer ou de laisser vaguer ça et là : *interdire la divagation des animaux* (jurisp.). — Fig. action

de divaguer, de parler à tort et à travers.
DIVAGUER, *vn.* (l. *divagari*), errer çà et là. — Fig. s'écarter de la question.

DIVAN, *sm.* (ture, *diwand*, assemblée), conseil suprême, tribunal, assemblée de notables, dans le Levant; conseil du Grand Seigneur, ministère ottoman; sorte de canapé sans côté (fig.).

DIVE, rivière de France qui sépare les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres.

DIVE, *adj. f.* divine : la *dive* bouteille (vx).

DIVERGENCE, *sf.* situation de deux lignes, de deux rayons qui partent d'un même point et vont toujours en s'écartant. — Fig. différence : *divergence d'opinions*.

DIVERGENT, **ENTE**, *adj.* se dit, par oppos. à *convergent*, des lignes, des rayons qui vont en s'écartant. — Fig. différent, opposé, qui ne s'accorde pas : *opinions divergentes*.

DIVERGER, *vn.* (l. *diverger*), s'écarter de plus en plus l'un de l'autre, en parlant des lignes, des rayons. — : Fig. être opposé : *leurs opinions divergent* (c. abrégé).

DIVERS, **ERSE**, *adj.* (l. *diversus*), différent : *les divers sens d'un mot*. — Pl. plusieurs : *il a parlé à diverses personnes*.

DIVERSEMENT, *adv.* de diverses manières, différemment.

DIVERSIFIER, *va.* (l. *diversus*, divers; *facere*, faire), varier de plusieurs façons : *diversifier les nuances*. — Se **DIVERSIFIER**, *vpr.* se changer de plusieurs façons : *les nuances se diversifient à l'infini*.

DIVERSION, *sf.* action par laquelle on détourne : *faire une diversion sur l'ennemi*. — Fig. cours différent imprimé aux choses : *faire diversion à la douleur*.

DIVERSITÉ, *sf.* (l. *diversitas*), variété, différence : *diversité des sentiments*.

DIVERTIR, *va.* (l. *divertere*), détourner : *divertir quelqu'un de son projet*; dérober : *divertir les deniers publics*. — Fig. distraire, récréer : *divertir les enfants*. — Se **DIVERTIR**, *vpr.* se récréer; plaisanter.

DIVERTISSANT, **ANTE**, *adj.* qui divertit, qui réjouit, qui récréé.

DIVERTISSEMENT, *sm.* amusement, récréation; intermède de danse (théât.); action de divertir des effets, des fonds.

DIVES, rivière de France, naît dans le dép. de l'Orne et se jette dans la Manche.

DIVIDENDE, *sm.* (l. *dividere*, diviser), nombre à diviser selon la règle de la division (arith.); part d'intérêt, de bénéfice qui revient à chaque actionnaire; part qui revient à chaque créancier dans une faillite.

DIVIN, **INE**, *adj.* (l. *divinus*), qui appartient à Dieu, qui est de Dieu; *puissance divine*; qui provient de Dieu; *grâce divine*; qui est dû à Dieu; *culte divin*. — Fig. excellent, parfait : *un ouvrage divin*.

DIVINATEUR, **TRICE**, *s.* celui, celle qui pratique la divination. — *adj.* qui fait prévoir ce qui doit arriver : *esprit divinateur*.

DIVINATION, *sf.* (l. *divinatio*), art prétendu de deviner, de prédire l'avenir; moyen employé pour prédire l'avenir : *la divination par le vol des oiseaux*.

DIVINATOIRE, *adj.* 2 g. qui concerne la divination : *arts divinatoires*.

DIVINEMENT, *adv.* par la vertu divine. — Fig. parfaitement : *il écrit divinement*.

DIVINISATION, *sf.* action de diviniser.

DIVINISER, *va.* reconnaître pour divin; mettre au rang des dieux : *diviniser les héros*. — Fig. exalter outre mesure.

DIVINITÉ, *sf.* (l. *divinitas*), essence, nature divine : *la divinité du Verbe*; Dieu lui-même : *nier la Divinité*; dieu, déesse du paganisme : *la divinité du lieu*.

DIVIS [di-vi], *sm.* (l. *divisus*), partage : *posséder par divis* (jurisp.).

DIVISEMENT, *adv.* séparément.

DIVISER, *va.* (l. *dividere*), séparer par parties : *diviser une somme*; faire une division. — Fig. désunir : *diviser les esprits*. — Se **DIVISER**, *vpr.* se partager : *l'armée se divisa*; se désunir : *les juges se divisèrent*; être divisé : *la France se divisa en départements*.

DIVISEUR, *sm.* nombre par lequel on divise un autre appelé dividende. — Adjectif. *nombre diviseur*.

DIVISIBILITÉ, *sf.* qualité de ce qui peut être divisé.

DIVISIBLE, *adj.* 2 g. (l. *divisibilis*), qui peut être divisé : *trente est divisible par cinq*.

DIVISION, *sf.* (l. *divisio*), partage; partie d'un tout; opération par laquelle on cherche combien de fois un nombre est contenu dans un autre; partie d'une armée, d'un lycée, d'une administration. — Fig. discorde, désunion : *semer la division*.

DIVISIONNAIRE, *adj.* 2 g. qui concerne une division, une circonscription : *professeur, inspecteur divisionnaire*.

DIVORCE, *sm.* (l. *divortium*), rupture légale du mariage. — Fig. dissension entre amis; séparation, renoncement : *faire divorce avec les plaisirs*.

DIVORCER, *vn.* faire divorcer : *elle a divorcé d'avec lui* (c. agner).

DIVULGATEUR, **TRICE**, *adj.* et *s.* celui, celle qui divulgue.

DIVULGATION, *sf.* action de divulguer, ou état d'une chose divulguée.

DIVULGUER, *va.* (l. *divulgare*), révéler, rendre public ce qui était ignoré : *divulguer un secret*.

DIX [diss], *adj. numéral* 2 g. (l. *decem*), nombre qui suit immédiatement le nombre neuf; dixième : *tomc dix*. — *sm.* le dixième jour du mois : *le dix mai*; le nombre 10.

DIX-HUIT [diz-uit], *adj. num.* 2 g. nombre qui se compose de dix plus huit; dix-huitième : *page dix-huit*. — *sm.* le dix-huitième jour du mois. — *lx-dix-huit*, format d'un livre dans lequel la feuille pliée en dix-huit parties forme trente-six pages (on écrit aussi in-18).

DIX-HUITIÈME, *adj. numér.* 2 g. nombre ordinal de dix-huit. — *sm.* chaque partie d'un tout divisé en dix-huit parties égales.

DIX-HUITIÈMEMENT, *adv.* en dix-huitième lieu.

DIXIÈME [di zî-me], *adj. numér.* 2 g. nombre ordinal de dix. — *sm.* chaque partie d'un tout divisé en dix parties égales.

DIXIÈMEMENT, *adv.* en dixième lieu.

DIX MILLE (RETRAITE DES), retraite célèbre que fit, à travers l'Asie Mineure, sous

la conduite de Xénophon, un corps de dix mille Grecs qui avaient combattu à Cunaxa pour Cyrus le Jeune (401 av. J.-C.).

DIX-NEUF, *adj. num.* 2 g. nombre formé de dix et neuf; dix-neuvième. — *sm.* le dix-neuvième jour du mois.

DIX-NEUVIÈME, *adj.* 2 g. nombre ordinal de dix-neuf. — *sm.* chaque partie d'un tout divisé en dix-neuf parties égales.

DIX-NEUVIÈMEMENT, *adv.* en dix-neuvième lieu.

DIX-SEPT, *adj. num.* 2 g. nombre formé de dix et sept; dix-septième. — *sm.* le dix-septième jour du mois.

DIX-SEPTIÈME, *adj.* 2 g. nombre ordinal de dix-sept. — *sm.* chaque partie d'un tout divisé en dix-sept parties égales.

DIX-SEPTIÈMEMENT, *adv.* en dix-septième lieu.

DIZAIN, *sm.* ce qui est composé de dix parties; pièce de poésie composée de dix vers.

DIZAINE, *sf.* collection de dix unités; total composé de dix personnes, de dix choses.

DIZEAU, *sm.* tas de dix gerbes, de dix bottes de foin.

DIZENIER ou **DIZAINIER**, *sm.* chef d'une dizaine, qui a dix personnes sous sa charge. (C'était le nom de certains officiers de ville.)

DIZIER (SAINT-), *ch.-l.* de c. (Haute-Marne), arr. de Wassy. 14 601 h.

DJEDDAH, *v.* de l'Arabie (Bedjaz) sur la mer Rouge; appartient à la Turquie. 17 000 h.

DJEYPOUR, ville de l'Inde anglaise, dans le pays des Radjepouts. 61 849 h.

DJINN, *sm.* chez les Arabes, mauvais esprit, démon. — *Au pl.* des djinns.

DNEÏPE, fleuve de la Russie d'Europe; prend sa source dans le gouv. de Smolensk, se jette dans la mer Noire; cours, 1 950 kil.

DNIESTER, fleuve de la Russie d'Europe, prend sa source dans les monts Carpathes et se jette dans la mer Noire; cours, 1 200 kil.

DO, *sm.* non donné à la première note de la gamme (mus.) (fig.). — *Au pl.* des do.

DOCILE, *adj.* 2 g. (l. *docilis*), qui a de la disposition à se laisser diriger, qui est facile à conduire; enfant docile.

DOCILEMENT, *adv.* avec docilité.

DOCILITÉ, *sf.* disposition naturelle à se laisser diriger et instruire.

DOCMASIE, *sf.* (g. *doctimasia*, épreuve), art d'essayer en petit les minerais, pour connaître la qualité et la quantité des métaux qu'ils contiennent.

DOCMASTIQUE, *adj.* 2 g. qui appartient à la docmasie.

DOCK, *sm.* (m. angl.), vaste bassin dans lequel entrent les vaisseaux pour charger ou décharger leurs cargaisons; entrepôt pour les marchandises. — *Au plur.* des docks. (Voy. fig. syn., p. 1002.)

DOCTE, *adj.* 2 g. (l. *doctus*), qui est instruit, savant, érudit; fait doctement.

DOCTEMENT, *adv.* savamment.

DOCTEUR, *sm.* (l. *doctor*), celui qui est promu au doctorat; médecin; savant. — *Docteurs de la loi*, ceux qui enseignaient la loi judaïque.

DOCTORAL, **ALE**, *adj.* qui appartient au docteur; robe doctorale. — *Fig.* ton doctoral, ton tranchant, suffisant.

DOCTORALEMENT, *adv.* d'une manière doctorale, avec un ton doctoral.

DOCTORAT, *sm.* grade, qualité de docteur; parvenir au doctorat.

DOCTORERIE, *sf.* secte qu'on fait en théologie pour être reçu docteur.

DOCTRINAIRE, *sm.* prêtre ou clerc séculier de la doctrine chrétienne; homme politique qui se fait remarquer par la gravité et l'autorité de ses opinions.

DOCTRINAL, **ALE**, *adj.* qui se rapporte à une doctrine; des *arts doctrinaux*.

DOCTRINE, *sf.* (l. *doctrina*), savoir, érudition; ce que l'on croit ou ce que l'on enseigne; la doctrine de l'Évangile, la doctrine de Luther.

DOCTRINE CHRÉTIENNE (PÈRES DE LA), ou **DOCTRINAIRE**, congrégation fondée en 1852 à Avignon, par César de Bus, et qui se consacra à l'éducation des enfants. Elle eut des collèges florissants. Une fraction des doctrinaires ayant refusé de faire des vœux se sépara et se réunit aux oratoriens.

DOCTRINE CHRÉTIENNE (FRÈRES DE LA), religieux laïques, institués à Reims, en 1680, par le chanoine J.-B. de la Salle, pour enseigner gratuitement aux enfants les principes de la religion et l'instruction primaire.

DOCUMENT, *sm.* (l. *documentum*), titre, preuve, renseignement écrit.

DODÉCAÈDRE, *sm.* (g. *dodecaedros*), corps solide formé de douze pentagones réguliers (geom.) (fig.).

DODÉCAGONE, *sm.* (g. *dodecagōnos*), figure qui a douze angles et douze côtés (geom.) (fig.).

DODIVER (SE), *ver.* se bercer, se balancer. — *Fig.* se dorloter.

DODO, *sm.* (mot enfantin), sommeil; lit. — *FAIRE DODO*, dormir.

DODONE, anc. ville d'Épire, célèbre par son oracle de Jupiter.

DOUC, **VE**, *adj.* qui est bien en chair, potelé, qui a de l'embonpoint.

DOPRINES ou **ALPES SCANDINAVES**, chaîne de montagnes qui traverse dans toute sa longueur la péninsule scandinave en séparant la Suède de la Norvège.

DOGARENSE, *sf.* femme d'un doge.

DOGAT, *sm.* dignité de doge; durée de cette dignité.

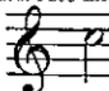
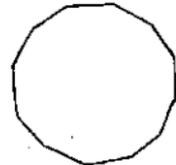
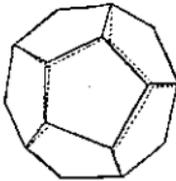
DOGE, *sm.* chef des anciennes républiques de Venise et de Gènes.

DOGMATIQUE, *adj.* 2 g. (g. *dogmaticos*), qui appartient au dogme; sentencieux; ton dogmatique. — *sm.* le style dogmatique. — *sf.* l'ensemble des dogmes d'une religion.

DOGMATIQUEMENT, *adv.* d'une manière dogmatique.

DOGMATISER, *vn.* enseigner une doctrine fautive ou dangereuse. — *Fig.* parler d'un ton décisif et sentencieux, en homme qui veut régenter.

DOGMATISSEUR, *sm.* celui qui dogmatise qui prend un ton dogmatique.



DOGMATISME, *sm.* se dit de toute philosophie qui établit des dogmes.

DOGMATISTE, *sm.* celui qui établit des dogmes. — **Adjctif.** *philosophe dogmatiste.*

DOGME, *sm.* (g. *dogma*), point décidé, principe reconnu : doctrine établie en vertu d'une décision de l'autorité ecclésiastique.

DOGUE, *sm.* (holl. *dogger*), bâtiment de pêche et de cabotage.

DOGUE, *sm.* (angl. *dog*), gros chien de garde. — **Fig.** ÊTRE D'UNE HUMEUR DE DOGUE, être hargneux, de mauvaise humeur.

DOGUER (SE), *vpr.* se heurter de la tête, en parlant des bœliers.

DOGUIN, INE, *s.* jeune dogue ; dogue de petite race.

DOIGT [doi], *sm.* (l. *digitus*), chacune des parties distinctes et mobiles qui terminent les mains ou les pieds de l'homme et de quelques animaux. — **Fig.** petite mesure, petite quantité : *un doigt de vin.* — LES DOIGTS D'UN GANT, parties du gant dans lesquelles entrent les doigts de la main : MONTRER QUELQU'UN AU DOIGT, s'en moquer publiquement : TOUCHER QUELQUE CHOSE DU DOIGT, en être très proche ; SAVOIR SUR LE BOUT DU DOIGT, savoir parfaitement ; AVOIR SUR LES DOIGTS, recevoir un châtement, une remontrance : S'EN MORDRE LES DOIGTS, s'en repentir ; SE FAIRE ŒUVRE DE SES DIX DOIGTS, ne rien faire ; LE DOIGT DE DIEU, la Providence. — À DEUX DOIGTS DE, *loc. prép.* à très peu de distance de : ÊTRE À DEUX DOIGTS DE SA PERTE.

DOIGTÉ ou **DOIGTER** [doi-té], *sm.* méthode, manière de placer les doigts sur un instrument.

DOIGTER, *vn.* placer, faire agir, poser les doigts d'une manière convenable et régulière sur un instrument de musique.

DOIGTIER [doi-tié], *sm.* ce qui sert à couvrir un doigt (fig.) : sorte de dé ouvert des deux bouts.



DOIT, *sm.* partie d'un compte où l'on porte ce qu'une personne doit, ce qu'elle a reçu. — **DOIT ET AVOIR**, le passif et l'actif d'un négociant.

DOL, *sm.* (l. *dolus*), tromperie, manœuvre frauduleuse (jurisp.).

DOL, *ch.-l.* de e. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo. 4 762 h.

DOLABELLA, genre de Cicéron et partisan de César, fut rebûit par Cassius à se donner la mort (43 av. J.-C.).

DOLAGE, *sm.* action de doler.

DOLCE [dol-tché], *adv.* (mot ital.), doucement (mus.).

DÔLE, *ch.-l.* d'arr. (Jura), à 362 kil. de Paris et à 31 de Lons-le-Saunier. 14 627 h.

DOLÉANCE, *sf.* (l. *dolere*, se plaindre), plainte : faire ses doléances. — **Au pl.** se disait des représentations contenues dans les cahiers des états généraux au sujet de certains griefs, des impôts, etc.

DOLÈMENT [do-la-man], *adv.* d'une manière dolente.

DOLÈNT, ENTE, *adj.* (l. *dolens*), qui est triste, affligé, plaintif. — **Fig.** languoureux. — **Substantivem.** faire le dolent.

DOLER, *va.* (l. *dolare*), aplanir un mor-

ceau de bois avec la doléire : aminer les morceaux de peaux destinés à faire des gants.

DOLET (ETIENNE), poète, orateur, imprimeur, né à Orléans (1509), fut brûlé comme athée à Paris (1546).

DOLMAN, *sm.* vêtement ture en forme de longue robe.

DOLLAR, *sm.* monnaie des États-Unis. Le dollar d'argent vaut 5 fr. 34 ; le dollar d'or, 5 fr. 18.

DOLMAN, *sm.* sorte de veste que les hus-sards portaient sur l'épaule gauche.

DOLMEN [dol-menn], *sm.* monument formé d'une grande pierre plate posée sur deux autres pierres, qu'on attribue aux Celtes (fig.).



DOLOIRE, *sf.* (l. *dolabra*), sorte de hache à l'usage des tonneliers (fig.).

DOLOMIE ou

DOLOMITE, *sf.*

variété de carbonate de chaux.

DOLOPES, *anc.* peuple de la Thessalie.



D. O. M. abréviation qui, dans les inscriptions, signifie *Deo optimo maximo* : au Dieu très bon et très grand.

DOM [don], *sm.* (abr. de *dominus*, seigneur), titre de certains religieux, tels que les bénédictins.

DOMAINE, *sm.* (l. *dominium*), possession, propriété d'une chose réputée bien : acquérir le domaine d'une chose ; bien, fonds, héritage. — **Fig.** tout ce qu'embrasse un art, une science : le domaine de la politique. — **DOMAINE PUBLIC**, les biens de l'État ; TOMBER DANS LE DOMAINE PUBLIC, se dit des productions de l'art qui cessent d'être la propriété des auteurs ou de leurs héritiers.

DOMANIAL, ALE, *adj.* qui est du domaine de l'État : biens domaniaux.

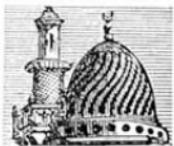
DOMART, *ch.-l.* de e. (Somme), arr. de Doullens. 1 187 h.

DOMAT (JEAN), savant jurisconsulte français, né en 1625, m. en 1695.

DOMESLE (MATHIEU DE), voy. MATHIEU, **DOMBS** (PRINCIPAUTÉ DE), pays de France qui faisait partie de la province de Bourgogne. Capit. Trévonx.

DÔME, *sm.* (l. *domus*, maison), voûte

demi-sphérique qui surmonte un édifice (fig.) : le dôme du Val-de-Grâce (archit.) ; voûte ; dôme de verdure.



DOMÈNE, *ch.-l.* de e. (Isère), arr. de Grenoble. 1 878 h.

DOMÈRE, *sf.* nom de certaines abbayes qui étaient des espèces d'hôpitaux.

DOMESTICATION, *sf.* action de rendre domestiques des animaux sauvages.

DOMESTICITÉ, *sf.* condition d'une personne en service ; se dit de tous les domestiques d'une maison : la domesticité du palais ; état des animaux apprivoisés, asservis par l'homme pour ses besoins domestiques.

DOMESTIQUE, *adj.* 2 g. (l. *domesticus*, de la maison), qui est de la maison, de la famille; qui appartient à la maison, à la famille: *vie domestique*; qui vit dans la demeure de l'homme: *animal domestique*; national: *guerra domestique*. — s. 2 g. celui, celle qui sert à gages dans une maison. — *sm.* tous les domestiques d'une maison: *avoir un nombreux domestique*.

DOMESTIQUEMENT, *adv.* en qualité de domestique; dans la familiarité.

DOMESTIQUER, *va.* rendre domestique un animal sauvage.

DOMÈVE-EN-HAYE, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Toul. 354 h.

DOMFRONT, ch.-l. d'arr. (Orne), à 255 kil. de Paris et à 69 d'Alençon. 4 801 h.

DOMICILE, *sm.* (l. *domicilium*), demeure, résidence, lieu où l'on habite. — *λ domicile*, *loc. adv.* au domicile habituel d'une personne.

DOMICILIAIRE, *adj.* 2 g. qui concerne le domicile: *visite domiciliaire*.

DOMICILIÉ, *ÉE*, *adj.* qui a une demeure fixe.

DOMICILIER (SE), *vpr.* fixer son domicile: *se domicilier en France*.

DOMINANT, *ANTE*, *adj.* qui domine, qui l'emporte sur les autres: *qualité dominante*. — *sf.* note qui fait la quinte au-dessus de la note tonique ou fondamentale (mus.).

DOMINATEUR, *TRICE*, *s.* celui, celle qui domine, qui a une grande autorité. — Adjectivement. *esprit dominateur*.

DOMINATION, *sf.* (l. *dominatio*), empire, pouvoir, autorité: *étendre sa domination*. — Fig. ascendant. — Pl. LES DOMINATIONS, un des ordres de la hiérarchie des anges.

DOMINER, *va.* (l. *dominari*), commander souverainement: *Alexandre domina sur l'Asie*. — Fig. avoir autorité; prévaloir: *il faut que la raison domine*; être le plus apparent, se faire remarquer le plus: *le bleu domine dans cette étoffe*; être plus élevé: *la citadelle domine sur la plaine*. — *va.* maîtriser: *dominer les événements*; commander, être plus élevé: *la colline domine la plaine*. — SE DOMINER, *vpr.* se commander à soi-même.

DOMINGUE (SAINT-), capit. de la république dominicaine. 14 130 h.

DOMINICAINE (RÉPUBLICAIN), l'un des deux États de l'île d'Haïti. 417 000 hab. Capit. *Saint-Dominique*.

DOMINICAIN, *AINE*, *s.* religieux, religieux de l'ordre de Saint-Dominique. Les dominicains sont aussi appelés *frères précheurs*.

DOMINICAL, *ALE*, *adj.* (l. *dominicalis*), qui appartient au Seigneur: *oraison dominicale*. — LETTE DOMINICALE, lettre qui, dans le calendrier, marque les dimanches de l'année. — *sf.* sermon prêché le dimanche.

DOMINIQUE (LA), l'une des petites Antilles anglaises, capit. *Roseau*. Elle fut découverte en 1493 par Christophe Colomb.

DOMINIQUE (SAINT), Espagnol (1170-1221), fonda à Toulouse l'ordre des dominicains en 1215.

DOMINIQUIN (LE), peintre célèbre, né à Bologne en 1581, m. en 1641.

DOMINO, *sm.* costume de bal marqué, qui consiste en une robe avec un capuchon;

personne revêtue de ce costume; jeu composé de vingt-huit noceaux d'os coupés en rectangle; chacune des pièces de ce jeu (fig.).



DOMINOTERIE, *sf.* toutes sortes de papiers imprimés et coloriés servant aux jeux d'os, de loto etc.

DOMINOTIER, *sm.* celui qui vend, qui fabrique de la dominoterie, des estampes. **DOMITIEN**, fils de Vespasien et le dernier des 12 Césars. Il succéda à Titus, son frère. en 81, persécuta les chrétiens et se livra à la débauche; il fut assassiné en 96.

DOMMAGE, *sm.* perte, préjudice, dégât: *réparer un dommage*. — C'est dommage, c'est fâcheux. — DOMMAGES ET INTÉRÊTS et DOMMAGES-INTÉRÊTS, somme allouée à quelqu'un pour l'indemniser d'un dommage.

DOMMAGEABLE, *adj.* 2 g. qui cause ou porte dommage.

DOMMARTIN-SUR-YÈVRE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Sainte-Menhould. 198 h.

DOMME, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat. 1 532 h.

DOMPAIRE, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Alceceux. 1 106 h.

DOMPIÈRE-SUR-RESBRE, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins. 3 304 h.

DOMPTABLE, *adj.* 2 g. qui peut être dompté.

DOMPTER (don-té), *va.* (l. *domitare*), subjuguier, réduire sous l'obéissance: *dompter une nation*; apprivoiser: *dompter un lion*. — Fig. maîtriser: *dompter ses passions*; surmonter un obstacle: *dompter un fleuve*. — SE DOMPTER, *vpr.* se rendre maître de soi-même: *apprendre à se dompter*.

DOMPTEUR, *sm.* celui qui dompte.

DOMPTE-VEININ, *sm.* plante appelée autrefois asclépiade, qu'on regardait comme un préservatif contre les venins.

DOMRÉMY, village de France (Vosges), arr. de Neufchâteau, patrie de Jeanne d'Arc.

DON, *sm.* (l. *donum*), présent, libéralité; donation, legs: *faire un don*. — Fig. avantage: *dons du ciel*; aptitude à quelque chose: *don de la parole*. — LES DONS DE FLORE, les fleurs; LES DONS DE POMONE, les fruits; LES DONS DE CÉRÈS, les moissons; LES DONS DE BACCUS, les raisins, le vin.

DON, *sm.* DONA, *sf.* titre particulier aux nobles d'Espagne et de Portugal.

DON, anc. *Tanaïs*; fleuve de la Russie d'Europe, traverse le pays des Cosaques du Don, se jette dans la mer d'Azov. 2 100 kil. — TERRITOIRE DES COSAQUES DU DON, province de la Russie d'Europe.

DONALD 1^{er}, roi d'Écosse, chercha à introduire le christianisme dans ses États (952-965). — DONALD II (264). — DONALD III (264-269), régna en Lyran. — DONALD IV, donna asile à la famille d'Ethelred et l'aïda à reconquérir le Northumberland, m. vers 847. — DONALD V, fut jeté en prison par les seigneurs mécontents et y mourut (858). — DONALD VI, m. vers 903. — DONALD VII, donna asile à la famille d'Ethelred et l'aïda à reconquérir le Northumberland, m. vers 947. — DONALD VIII, chassé de son trône au bout de six mois (1093), il fut rappelé, puis renversé par Guillaume le Roux, en 1098.

DONAT, nom de deux évêques schismatiques, l'un de Numidie (305), l'autre de Carthage (316), voy. DONATISTES.

DONAT (SAINT-), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence. 2747 h.

DONATAIRE, s. 2 g. celui, celle à qui on a fait une donation.

DONATELLO, célèbre statuaire de Florence (1383-1466).

DONATEUR, TRICE, s. celui, celle qui fait ou a fait une donation.

DONATION, *sf.* (l. *donatio*), don fait par acte public; l'acte lui-même.

DONATISME, *sm.* hérésie des donatistes. **DONATISTE**, *sm.* partisan de l'hérésie établie en Afrique par Donat, évêque de Numidie, au commencement du iv^e siècle.

DONC, *conj.* (l. *de et unquam*), sert à conclure un raisonnement: *je respire, donc je vis*; elle marque aussi induction: *ainsi donc vous refusez*; étonnement: *allons donc*; elle rend encore une demande plus pressante: *criez-vous donc*.

DONDOX, *sf.* femme ou fille qui a beaucoup d'embonpoint: *grosse dondon* (pop.).

DONGOLAH, partie de la Nubie, sur le Nil.

DONIZETTI, célèbre compositeur italien, né à Bergame (1798-1848).

DONJON, *sm.* grosse tour érénelée ajoutée à un château qu'elle domine; tourelle sur une plate-forme (*fig.*); petit pavillon élevé au comble d'une maison.

DONJON (LE), ch.-l. de c. (Allier), arr. de La Palisse. 1964 h.

DON JUAN, *sm.* (nom du princip. persou. du *Festin de Pierre*, de Molière); séducteur.

DONNANT, ANTE, *adj.* qui aime à donner.

DONNE, *sf.* action de donner, de distribuer les cartes au jeu.

DONNÉE, *sf.* point sur lequel on fonde un raisonnement; sujet d'un drame, d'un roman; largesse, distribution.

DONNEBARIE-EN-MONTOIS, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins. 972 h.

DONNER, *va.* (l. *donare*), faire don: *donner un livre*; accorder, octroyer: *donner un congé*; causer, procurer: *donner de la joie*; inspirer, suggérer: *donner du courage*; présenter, offrir: *donner la main*; remettre, confier: *donner une lettre*; communiquer: *donner la fièvre*; offrir un prix: *donner trois francs d'un livre*; appliquer: *donner un soufflet*; attribuer, supposer: *donner raison*; fournir: *donner une caution*; employer, consacrer: *donner son temps au travail*; exposer, sacrifier: *donner sa vie pour ses enfants*; prescrire, dieter, imposer: *donner des lois*; administrer: *donner une douche*; infliger: *donner une punition*; livrer: *donner un assaut*. — **DONNER SA MAIN**, épouser: **DONNER LA CHASSE**, poursuivre; **DONNER LA MORT**, tuer; **DONNER LA MAIN À UNE CHOSE**, y participer: **DONNER UN COUP D'ÉPAULE**, aider. — *vn.* se livrer passionnément à: *donner dans le lute*; exercer son action sur: *le soleil donne dans les yeux*; combattre: *faire donner la cavalerie*; rapporter: *la vigne a donné*. — **DONNER DANS LE PIÈGE**, y tomber; **DONNER SUR**, avoir vue sur; **DONNER DU COR**,



en jouer. — **SE DONNER**, *vp.* se livrer: *se donner à Dieu*; s'attribuer: *se donner l'honneur de*. — **SE DONNER POUR**, se faire passer pour; **SE DONNER DES AIRS**, faire l'important.

DONNEUR, EUSE, s. celui, celle qui donne: *donneur d'avis*.

DON QUICHOTTE, *sm.* (héros comique du roman de Cervantes), celui qui se fait le champion des opprimés, redresseur de torts.

DON QUICHOTTISME, *sm.* manie ridicule de se poser en redresseur de torts.

DONT [don], *pron. relat. invar.* des 2 g. et des 2 n. (l. *de et unde*), s'emploie pour de qui, de quoi, duquel, de laquelle, desquels, desquelles.

DONZELLE, *sf.* fille qu'on estime peu; sorte de poisson de mer.

DONZENAC, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive. 3000 h.

DONZY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne. 3095 h. Forges.

DORADE, *sf.* poisson de mer qui a des écailles dorées (*fig.*); nom d'une constellation.

DORAGE, *sm.* action de dorer.

DORAT (JEAN), poète français; membre de la pléiade, mort en 1588. — **DORAT (CLAUDE-JOSEPH)**, poète français (1734-1780).



DORAT (LE), ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac. 2835 h.

DORDOGNE, riv. de France, formée de deux ruisseaux (la *Dore* et la *Dogne*); elle donne son nom au dép. de la Dordogne, et se jette dans la Gironde; cours 496 kil.

DORDOGNE (DÉPARTEMENT DE LA), formé du Périgord et de quelques portions du Limousin. de l'Angoumois et de la Saintonge. 452951 h. Ch.-l. Périgueux.

DORDRECHT, ancienne capitale de la Hollande, située dans une île formée par la Meuse. 36089 h.

DORÉ (MONT), montagne d'Auvergne renommée par ses eaux thermales.

DORÉ, ÉE, *adj.* qui est jaune, de couleur d'or; *fruit doré*. — **sm.** dorure: *le doré d'un chandelier*.

DORÉNAVANT, *adv.* de temps, à partir de ce moment, désormais, à l'avenir.

DORER, *va.* (l. *deaurare*), enduire d'or, couvrir de feuilles d'or: *dorer des plafonds*; mettre une couche de jaunes d'œufs sur la pâte avant de la mettre au four: *dorer un gâteau*. — *Fig.* donner une teinte d'or: *le soleil dorait la montagne*. — *Fig.* **DORER LA PLUME**, adoucir par des paroles flatteuses les regrets que cause une chose désagréable. — **SE DORER**, *vp.* prendre une teinte d'or.

DOREUR, EUSE, s. celui, celle qui travaille en dorure.

DORIA (ANORE), d'une famille qui avait donné à Gènes plusieurs doges et amiraux célèbres; servit François I^{er}, puis Charles-Quint, et fut l'un des plus grands capitaines de son siècle (1468-1560).

DORIDE, petite contrée de la Grèce, berceau des Doriens, appelée auparavant *Dryopide*. — Contrée maritime de l'Asie Mineure, appartenait aux Cariens avant qu'une colonie dorienne vint s'y établir.

DORIEV, IENNE, *adj.* propre aux Doriens. — *sm.* le dialecte dorien.

DORIENS, l'une des tribus helléniques, descendant de Dorus, passèrent de la Doride dans le Péloponèse (1190 av. J. C.).

DORIQUE, *adj.* 2 g. qui vient des Doriens; *dialecte dorique*. — **ORDRE DORIQUE**, le second des cinq ordres d'architecture, le plus simple et le plus solide de tous. (Voy. fig. syn. p. 927.)

DORLOTER, *va.* traiter délicatement. — **Ss DORLOTER**, *vpp.* prendre ses aises.

DORMANS, *ch.-l.* de c. (Marne), arr. d'Épernay. 2231 h.

DORMANT, ANTE, *adj.* qui dort. — *Fig.* qui ne coule pas : *eau dormante*. — *sm.* ouvrage de menuiserie et de serrurerie qui n'est pas mobile : *un dormant de croisée*.

DORMEUR, EUSE, *sa.* celui, celle qui dort ou qui aime à dormir.

DORMEUSE, *sf.* sorte de voiture de voyage et de fauteuil où l'on peut s'étendre pour dormir.

DORMIR, *va.* (l. *dormire*), reposer, être dans le sommeil : *dormir d'un bon sommeil*.

— *Fig.* être sans mouvement : *l'eau dort*; agir négligemment : *tu dors, Brutus!* — *Activ.* : *dormir un bon sommeil*. — *Fig.* LAISSER DORMIR UNE AFFAIRE, ne pas lui poursuivre immédiatement : *conte à dormir debout, conte puéril, conversation ennuyeuse*. — *Je dors, tu dors, il dort, ils dorment*; je dormais; je dormis; je dormirai; je dormirais; dors, dormons; que je dorme; que je dormisse; dormant, dormi.

DORMIR, *sm.* action de celui qui dort : *perdre le dormir* (sans pluriel).

DORMITIF, IVE, *adj.* qui provoque le sommeil. — *sm.* : *l'opium est un dormitif*.

DORNES, *ch.-l.* de c. (Nièvre), arr. de Nevers. 2335 h.

DORSAL, ALE, *adj.* (l. *dorsum*), qui appartient au dos : *muscles dorsaux*.

DORSET, comté d'Angleterre. *Ch.-l.* Dorchester. — *sm.* mouton de ce pays.

DORTOIR, *sm.* (l. *dormitorium*), se dit, dans les maisons d'éducation, les communautés, d'une grande salle qui contient plusieurs lits.

DORURE, *sf.* art, action de dorer; or appliqué sur un objet : *belle dorure*.

DORYLÉE, ville d'Asie Mineure, célèbre par la victoire de Godefroy de Bouillon sur les Turcs en 1097.

DOS [dô], *sm.* (l. *dorsum*), partie postérieure du corps depuis le cou jusqu'aux reins; partie postérieure de certaines choses : *le dos d'un habit, d'un fauteuil*.

— **EN DOS D'ÂNE**, se dit des choses qui présentent une pente de chaque côté : *chemin en dos d'âne*. — *Fig.* **PRENDRE LE DOS, CÉLER**; **METTRE DES GENS DOS À DOS**, renvoyer deux personnes sans donner à l'une aucun avantage sur l'autre.

DOSAGE, *sm.* action de doser.

DOSE, *sf.* (g. *dosis*), quantité des ingrédients ou de chacun des ingrédients qui entrent dans un remède; quantité d'un remède qu'on doit prendre en une fois; quantité déterminée de quelque chose que ce soit.

DOSER [dô-zé], *va.* mettre la dose prescrite dans un médicament (pharm.).

DOSSIER, *sm.* partie d'un siège qui sert

à appuyer le dos; assemblage de pièces relatives à une même affaire.

DOT [dote], *sf.* (l. *dos*), bien qu'une femme apporte en mariage; ce qu'une jeune fille apporte au couvent où elle se fait religieuse.

DOTAL, ALE, *adj.* (l. *dotalis*), qui est relatif à la dot; *biens dotaux*. — **RÉGIME DOTAL**, régime sous lequel les biens des époux sont rigoureusement séparés.

DOTATION, *sf.* action de doter un établissement public, de lui assigner un revenu; le revenu assigné.

DOTER, *va.* (l. *dotare*), donner une dot; assigner une dotation à un établissement. — *Fig.* doter : *la nature l'a bien doté*.

DOCAL, *ch.-l.* d'arr. (Nord), à 218 kil. de Paris et à 32 de Lille; cour d'appel. 33619 h.

DOUAIRE, *sm.* biens assurés par le mari à sa femme pour qu'elle en jouisse en cas qu'elle lui survive.

DOUAIÈRE, *adj.* et *sf.* veuve qui jouit d'un douaire; *princesse douairière*; femme âgée : *une vieille douairière* (fam.).

DOUANE, *sf.* taxe établie sur certaines marchandises à l'entrée et à la sortie d'un Etat; administration chargée de percevoir cette taxe; bureaux de cette administration.

DOUANIER, *sm.* commis de la douane, chargé de visiter les marchandises que l'on transporte et de surveiller les fraudeurs. — *adj.* qui a rapport à la douane : *union douanière*.

— **DOUAI**, *sm.* (m. arabe), village temporaire que forment les Arabes pasteurs, en aliénant leurs tentes en rués.

DOUBAINEZ, *ch.-l.* de c. (Finistère), arr. de Quimper. 11465 h.

DOUBLAGE, *sm.* revêtement de feuilles de cuivre qu'on met à la carène d'un navire (mar.); répétition de mots ou de lettres (impr.); action de joindre deux lits simples.

DOUBLE, *adj.* 2 g. (l. *duplus*), qui vaut, qui pèse, qui contient deux fois autant : *double portion* (son opposé est *simple*); se dit de deux choses semblables placées l'une près de l'autre pour servir au même usage : *double porte*; de qualité supérieure : *double vière*. — *Fig.* **DIS-SIMULÉ**, faux : *esprit double*.

— **DOUAI**, *sm.* note dont la queue a deux crochets, et qui ne vaut que la moitié d'une croche (fig.). **NOUVEAU**, *sm.* phrase qui a deux significations différentes; **DOUAI**, fleur qui a acquis par la culture un plus grand nombre de feuilles; **DOUAI**, *sm.* ce qui a été porté deux fois dans un compte. — *sm.* une fois autant : *payer le double*; copie d'un écrit : *conservé un double*; ancienne monnaie française valant deux deniers. — *adv.* doublement : *voir double*. — *loc.* **DOUAI**, *loc.* une fois plus.

DOUBLE, *voy.* **DOUBÉ**.

DOUBLE AS, DOUÉ-DEUX, etc. *sm.* dé sur lequel l'as, le point deux, etc. est répété, au domino.

DOUBLEAU, *sm.* solive d'un plancher plus forte que les autres.

DOUBLEMENT, *adv.* pour deux raisons, de deux manières : *doublement coupable*.

DOUBLEMENT, *sm.* action de doubler; le doublement des consonnes.



DOUBLER, *va.* (l. *duplicare*), augmenter du double : *doubler la somme*; mettre une doublure : *doubler une robe*; mettre double : *doubler du fil*; passer outre, franchir : *doubler le cap*; remplir un rôle en l'absence du chef d'emploi : *doubler un rôle*. — **DOUBLER LE PAS**, marcher plus vite. — *vn.* devenir double : *la population a doublé, est maintenant doublée*.

DOUBLET, *sm.* au jeu de triétraque, même point amené par chacun des deux dés; se dit des mots de même origine qui sont pris dans des acceptions différentes, comme *chétif et captif*, du latin *captivus*.

DOUBLETTE, *sf.* celui des jeux de l'orgue qui sonne l'octave au-dessus du prestant.

DOUBLEUR, EUSE, *s.* celui, celle qui double la soie, la laine sur le rouet.

DOUBLON, *sm.* monnaie d'or espagnole valant 20 fr. 38 c. ou 40 fr. 76 c. ou 81 fr. 52 c.

DOUBLURE, *sf.* étoffe dont on se sert pour en doubler une autre, pour doubler un vêtement; acteur qui en remplace un autre.

DOUBS [dou], rivière de France, donne son nom au dép. qu'elle traverse; source au Noirmont, dans la chaîne du Jura, se jette dans la Saône à Verdun; cours, 430 k.

DOUBS (dép. du), formé d'une partie de la Franche-Comté et du comté de Montbéliard, 298 861 h. Ch.-l. *Besançon*.

DOUCE-AMÈRE,

sf. plante médicinale de la fam. des solanées (*fig.*). — *Au pl.* des douces-amères, qu'on prononce comme au sing.



DOUCEÂTRE,

adj. 2 g. qui est d'une douceur fade; sauce *douceâtre*.

DOUCEMENT, *adv.*

d'une manière douce, paisible; *mouvoir doucement*; avec ménagement, avec bonté : *traiter doucement*; sans emportement : *reprendre un enfant doucement*; avec peu de bruit : *frapper doucement à la porte*; agréablement : *passer doucement la vie*; délicatement : *s'y prendre doucement*; lentement : *marcher doucement*; médiocrement bien : *se porter doucement*. — *interj.* pour contenir ou réprimer : *doucement! vous parlez trop haut*.

DOUCEREUSEMENT, *adv.* d'une manière doucereuse.

DOUCEREUX, EUSE, *adj.* et *s.* qui est doux sans être agréable : *vin doucereux*; qui affecte de la complaisance, de la politesse : *un homme doucereux*.

DOUCET, ETE, *adj.* assez doux : *une mine doucette*. — Substantiv. : *faire le doucet*.

DOUCETTE, *sf.* sorte de mâche.

DOUCETTEMENT, *adv.* tout doucement.

DOUCEUR, *sf.* (l. *dulcor*), qualité de ce qui est doux; saveur douce : *douceur du miel*; qualité de ce qui est lisse : *douceur de la peau*; qualité de ce qui frappe agréablement l'ouïe, l'odorat : *douceur de la voix, d'un parfum*; agrément qu'on trouve dans une chose : *douceur du repos, de la solitude*; modération, bienveillance : *parler avec douceur*; égalité d'humeur : *incompa-*

nable douceur; profit, gratification : *il en a eu quelque douceur*. — Pl. friandises : *aimer les douceurs*. — Es *DOUCEUR*, *loc. adv.* avec ménagement, doucement, sans éclat.

DOUCHE, *sf.* (l. *ductus*), eau qu'on fait jaillir avec quelque force sur une partie du corps.

DOUCHER, *va.* donner la douche. — *Se DOUCHER*, *vpr.* se donner une douche.

DOUCINE, *sf.* sorte de moulure (archit.) (*fig.*). (Voy. *fig. syn.*, p. 997.)

DOUCIR, *va.* donner le poli à une glace.

DOUDEVILLE, *ch.-l.* de c. (Seine-Inf.), arr. d'Yvetot, 2 788 h.

DOUÉ, *ch.-l.* de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur, 3 277 h.

DOUÉ, ÉE, *adj.* qui a en partage, qui a reçu de la nature des qualités, des talents.

DOUELLE, *sf.* parçement d'un vousoir; courbure d'une voûte (archit.).

DOUER, *va.* (l. *dotare*), assigner un douaire à celle qu'on épouse; gratifier, accorder : *la nature l'a doué d'heureuses facultés*.

DOUGLAS, ancienne et puissante famille d'Écosse, qui se signala dans les guerres que ce pays eut à soutenir contre l'Angleterre.

DOUILLE, *sf.* partie creuse d'un instrument, au moyen de laquelle il s'adapte à un autre corps (*fig.*) : *la douille d'une baïonnette**

DOUILLET, ETE, *adj.* doux et mollet : *lit douillet*, sensible et délicat : *femme douillette*. — Substantiv. : *c'est un douillet*

DOUILLETTE, *sf.* pardessus de soie orné.

DOUILLETTEMENT, *adv.* d'une manière douillette.

DOULAINCOURT, *ch.-l.* de c. (Haute-Marne), arr. de Wassy 1 069 h.

DOULEUR, *sf.* (l. *dolor*), souffrance physique : *douleur de tête*; affliction, peine morale : *être navré de douleur*.

DOULEVANT-LE-CHÂTEAU, *ch.-l.* de c. (Haute-Marne), arr. de Wassy 580 h.

DOULENS, *ch.-l.* d'arr. (Somme), à 175 kil de Paris et à 44 d'Amiens, 5 253 h. — Citadelle qui sert auj. de prison d'Etat.

DOULOIR (SE), *vpr.* (l. *dolere*), se plaindre (vx).

DOULOUREUSEMENT, *adv.* avec douleur, d'un ton douloureux.

DOULOUREUX, EUSE, *adj.* (l. *dolorosus*), qui cause la douleur physique : *plaie douloureuse*; qui cause de la peine : *separation douloureuse*; qui exprime la douleur : *cris douloureux*

DOURDAN, *ch.-l.* de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet, 3 211 h.

DOURGNE, *ch.-l.* de c. (Tarn), arr. de Castres 1 711 h.

DOURO, *sm.* nom, en Espagne, de la piastre forte qui vaut 5 fr. 40 c.

DOURO, *Voy.* *DURO*.

DOUTE, *sm.* incertitude où l'on est sur la réalité d'un fait, la vérité d'une assertion : *avoir du doute*; scepticisme : *une philosophie qui n'aboutit qu'au doute*; soupçon, conjecture : *avoir des doutes*; scrupule : *éclaircir un doute*. — *SANS DOUTE*, *loc. adv.* assurément, certes, probablement.

DOUTER, *vn.* (l. *dubitare*), être dans l'in-



* Voy. *fig. syn.*, p. 998.

certitude : *douter de quelque chose ; je doute qu'il vienne ; je ne doute pas qu'il ne vienne ; être dans le scepticisme à l'égard de la religion ou de la philosophie. — NE DOUTER DE RIEN, se croire capable de tout. — SE DOUTER DE, vpr. conjecturer, soupçonner.*

DOUTEUSEMENT, adv. avec doute.
DOUTEUX, EUSE, adj. incertain : *succès douteux ; équivoque ; réponse douteuse ; suspect ; probité douteuse ; faible ; jour douteux. — sm. ce qui est incertain ; risquer le certain pour le douteux.*

DOUVAIN, sm. bois propre à faire des douves, des barils.

DOUVAINE, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon. 1295 h.

DOUVE, sf. chacune des planches qui composent le corps d'un tonneau ; fossé pour l'écoulement des eaux ; nom vulgaire de deux espèces de renoncules.

DOUVRES, ville maritime d'Angleterre, sur le pas de Calais, à 106 kil. de Londres et à 28 de Calais. 33418 h.

DOUVRES, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen. 1618 h.

DOUX, DOUCE, adj. (l. *dulcis*), agréable au goût : *le lait est doux ; qui manque d'assaisonnement ; mets trop doux ; qui n'est pas salé ; eau douce ; qui flatte les sens ; odeur douce ; qui flatte agréablement l'esprit, le cœur ; douce espérance ; bon, affable ; humeur douce ; tempéré, modéré ; vent doux ; facile ; escalier doux ; calme, tranquille ; vie douce ; qui exprime la douceur ; regard doux ; malléable, ductile, non cassant ; fer doux. — sm. qui ne contient aucune acreté ; préférer le doux ; ce qui touche agréablement l'esprit ; passer du grave au doux. — adv. doucement : filer doux. — Tour doux, loc. interj. doucement.*

DOUZAINÉ, sf. douze objets de même nature : *une douzaine d'assiettes ; quantité indéterminée mais se rapprochant de douze ; réunir une douzaine de personnes.*

DOUZE, adj. num. 2 g. (l. *duodecim*), dix et deux ; douzième : *chapitre douze. — sm. le douzième jour du mois. — In-douze, format d'un livre dont chaque feuille forme vingt-quatre pages (on écrit aussi in-12).*

DOUZIÈME, adj. 2 g. nombre ordinal de douze : *le douzième siècle. — sm. chaque partie d'un tout divisé en 12 parties égales.*

DOUZIÈMEMENT, adv. en douzième lieu.

DOUZIL [dou-zi], sm. cheville pour boucher un trou fait à un tonneau.

DOW (GÉRARD), peintre hollandais (1613-1680).

DOXOLOGIE, sf. (g. *doxologia*), verset qui se récite à la fin des psaumes et qui commence par *Gloria patri*.

DOYEN, sm. (l. *decanus*), le chef d'une faculté universitaire : *le doyen de la faculté des lettres ; le plus ancien suivant l'ordre de réception dans un corps ; le doyen des maréchaux ; titre de dignité ecclésiastique : le doyen du chapitre. — DOYEN D'ÂGE, le plus ancien en âge d'une assemblée délibérante.*

DOYENNÉ, sm. dignité de doyen dans une église ; espèce de poire fondante.

DOZULÉ, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Pont-l'Évêque. 906 h.

DRACHME [dra-gme], sf. (g. *drachmê*), poids grec qui valait 4 gr. 36 centigr. ; anc. monnaie grecque d'argent valant 96 cent. [antiq.]. La drachme moderne vaut 1 fr.

DRAGON, législateur athénien (624 av. J.-C.). Il donna des lois très rigoureuses qui durèrent 39 ans et furent remplacées par celles de Solon.

DRACONNAIRE, sm. soldat romain qui portait une enseigne taillée en forme de dragon.

DRACONIEN, IENNE, adj. qui est d'une excessive sévérité : *lois draconiennes.*

DRAGAGE, sm. action de draguer, ou résultat de cette action.

DRAGÉE, sf. (g. *tragêma*, friandise), amande recouverte de sucre fin et durci ; menu plomb de chasse.

DRAGEOIR, sm. espèce de soucoupe, dans laquelle on servait autrefois des dragées.

DRAGEON, sm. jeune tige qui naît de la racine d'un arbre ou d'une plante.

DRAGONNER, vr. pousser des dragons.

DRAGON, sm. (g. *drakôn*), monstre fabuleux qui avait des griffes de lion, des ailes d'aigle et une queue de serpent ; petit lézard qui a deux ailes membraneuses. — Fig. personne vive, turbulente, acariâtre ; constellation de l'hémisphère boreal ; soldat de grosse cavalerie ; tache dans la prune.

DRAGONNADES, sf. plur. persécutions exercées contre les protestants de 1685 à 1715, par Louis XIV, et dans lesquelles les dragons furent particulièrement employés.

DRAGONNE, sf. cordon ou galon qui orne la poignée d'une épée, d'un sabre (fig.).

DRAGONNIER, sm. sorte d'arbre exotique qui donne le sang-dragon (fig.).

DRAGUE, sf. (angl. *drag*, crochet), instrument en forme de pelle recourbée pour tirer le sable des rivières, curer des puits ; grand filet armé d'un appareil de fer pour pêcher les huîtres et les moules.

DRAGUE, sf. org. grain qui a servi à faire de la bière.

DRAGUER, va. creuser, nettoyer une rivière, curer un puits avec la drague.

DRAGUEUR, adj. et sm. se dit d'un bateau qui porte une machine à draguer.

DRAGUIGNAN, ch.-l. du dép. du Var, à 993 kil. S.-E. de Paris. 9671 h.

DRAIN, sm. (m. ang. *rigole*), fosse de drainage ; tuyau de terre pour le drainage (fig.).

DRAINAGE, sm. opération qui consiste à placer des drains dans les terrains humides, pour faciliter l'écoulement de l'eau.

DRAINER, va. assainir un sol humide au moyen du drainage.

DRAINEUR, sm. celui qui draine.

DRAYE (FRANÇOIS), amiral anglais, se distingua contre les Espagnols (1545-1596).

DRAMATIQUE, adj. 2 g. qui appartient au théâtre ; *art dramatique ; qui intéresse*



qui émeut vivement: *récit dramatique*. — *sm.*, le genre, la forme dramatique.

: **DRAMATIQUEMENT**, *adv.* d'une manière dramatique.

: **DRAMATISER**, *va.* rendre dramatique: *dramatiser une aventure*.

DRAMATURGE, *s.* 2 *g.* auteur de drames (se dit ordin. par dénigrement).

DRAME, *sm.* (*g.* *drama*), pièce de théâtre tragique ou comique; pièce de théâtre d'un genre mixte entre la tragédie et la comédie, dont l'action, sérieuse par le fond, est souvent familière par la forme. — Fig. suite d'événements qui agitent une ville, un pays; événement qui inspire la terreur, la pitié.

DRAP [*dra*], *sm.* sorte d'étoffe de laine; grande pièce de toile pour lit. — **DRAP MONTAIGNE**, pièce d'étoffe noire ou blanche dont on recouvre le cercueil.

DRAPÉ, *ÉC.* *adj.* bas drapés, bas dont le tissu imite le drap.

DRAPEAU, *sm.* bannière militaire sous laquelle les soldats s'assemblent pour combattre et pour les exercices (*fig.*). — **ÊTRE SOUS LES DRAPEAUX**, être au service: **SE RANGER SOUS LE DRAPEAU DE QUELQU'UN**, embrasser son parti. — *Pl.* langes (vx).

DRAPER, *va.* couvrir de drap: *draper un carrosse de noir*; revêtir une figure de vêtements amples. — Fig. censurer, railler fortement: *ou l'a bien drapé* (fam.). — **SE DRAPER**, *vpr.* s'envelopper, disposer les plis de ses vêtements: *Tulma savait se draper*.

DRAPERIE, *sf.* manufacture, commerce de draps; pièce d'étoffe disposée avec symétrie; ornements de tapisserie, de tenture: *de riches draperies*.

DRAPIER, *sm.* marchand ou fabricant de drap.

: **DRAPIÈRE**, *sf.* épingle grosse et courte dont on se sert pour fermer les ballots.

DRASTIQUE, *adj.* 2 *g.* (*g.* *drastikos*), qui opère avec force: *purgatif drastique*. — *sm.* purgatif énergique.

DRAVE, *riv.* de l'Autriche-Hongrie.

DRAWBACK [*drô-bak*], *sm.* (m. angl.), remboursement d'une somme équivalente au droit d'entrée qu'a payé, sous forme de matière première, le produit fabriqué qu'on exporte. — *Au pl.* des drawbacks.

DRÛCHE, *sf.* : orge germée qui sert à faire la bière; résidu de cette orge.

DRESDÉ, *capit.* du roy. de Saxe, à 815 k. de Paris, l'une des plus belles villes de l'Allemagne. 536 540 h. Les Français y défèrent les Autrichiens, les Russes et les Prussiens (26-27 août 1813).

: **DRESSAGE**, *sm.* action de dresser.

DRESSER, *va.* lever, tenir droit: *dresser les oreilles*; faire tenir droit: *dresser un mât*; ériger, élever: *dresser des statues*; monter: *dresser un lit*; tendre: *dresser une tente*; faire: *dresser un plan*; instruire, former, façonner: *dresser un cheval*; disposer: *dresser un piège*; préparer, arranger: *dresser une collation*; régler dans la forme ordinaire: *dresser un acte*; unir, aplanir: *dresser une pierre, une allée*. —

SE DRESSER, *vpr.* se tenir droit; se façonner. : **DRESSEUR**, *sm.* celui qui dresse les chevaux, les chiens.

DRESSOIR, *sm.* sorte d'étagère où l'on dispose la vaisselle, les objets de table (*fig.*).

DREUX, *ch.* - l. d'arr. (Eure-et-Loir), à 82 kil. de Paris et à 33 de Chartres. 9 697 h.; sépulture de la famille d'Orléans. — En 1562, le prince de Condé, chef des protestants, y fut vaincu et fait prisonnier par F. de Guise.

DREUX (ROBERT DE FRANCE, comte de), 6^e fils de Louis le Gros, regut de Louis VII le comté de Dreux, que sa postérité posséda jusqu'à ce qu'elle s'éteignit en 1365.

DREUX-BRÈZÉ (HENRI-EVRARD, marquis de), grand maître des cérémonies sous Louis XVI, pair de France, m. en 1820.

DRILLE, *sm.* (anc. allem. *drigil*, serviteur), signifiait soldat. — **BOY DRILLE**, bon vivant: **PAUVRE DRILLE**, pauvre diable.

DRILLES, *sf. pl.* (mot celt.), chiffons à faire du papier.

DRISSE, *sf.* cordage qui sert à hisser une voile, une vergue, un pavillon (mar.).

DROGMAN, *sm.* interprète officiel à Constantinople et dans tout le Levant.

: **DROGMANAT**, *sm.* qualité, fonctions de drogmans.

DROGUE, *sf.* se dit des ingrédients propres à la chimie, à la teinture. — Fig. chose fort mauvaise: *c'est de la drogue*; jeu de cartes en usage parmi les soldats.

DROGUER, *va.* médicamer, donner beaucoup de drogues à un malade: *il faut crier de droguer les enfants*; : falsifier: *droguer le vin*. — **SE DROGUER**, *vpr.* se médicamer.

DROGUERIE, *sf.* commerce de drogues; les drogues mêmes.

DROGUET, *sm.* étoffe de laine et de fil, ou de laine, de coton et de soie.

DROGUER, *sm.* cabinet, armoire, boîte où l'on sert les drogues.

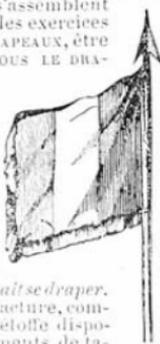
DROGUISTE, *sm.* celui qui fait le commerce des drogues.

DROIT, *sm.* faculté de faire, de jouir, d'exiger ce qui est juste: *tout droit suppose un devoir*; lois écrites ou non écrites, législation: *le droit naturel, civil, criminel*; jurisprudence, science des lois: *étudier le droit*; redevance, taxe, impôt: *acquitter les droits*; justice: *faire droit*. — à **NON DROIT**, *loc. adv.* avec raison.

DROIT, **OUE**, *adj.* (l. *directus*, dirigé), qui n'incline d'aucun côté: *ligne droite*; qui est debout, en parlant d'une personne qui n'est ni assise ni couchée: *se tenir droit*; perpendiculaire à l'horizon: *mur droit*; opposé à gauche: *côté droit*. — Fig. juste, sincère: *cœur droit*; sain, judicieux: *la droite raison*. — *adv.* directement: *viser droit*.

DROITE, *sf.* le côté droit, la main droite: *prendre à sa droite*; ligne droite (*fig.*): *tirer*

une droite (géom.) — à **DROITE** ET à **GAUCHE**, de tous côtés, de côté et d'autre.



DROITEMENT, *adv.* avec droiture, équitablement : judicieusement.

DROITIER, IÈRE, *adj.* et *s.* qui se sert de sa main droite (opposé à *gaucher*).

DROITURE, *sf.* rectitude de l'esprit, du cœur, équité : *agir avec droiture*. — **EX** droiture, *loc. adv.* directement.

DROLATIQUE, *adj.* 2 *g.* qui a de la drôlerie, qui fait rire : *contes drolatiques*.

DROLE, *adj.* 2 *g.* (all. *drollig*), gaillard, plaisant, original : *homme drôle*. — *sm.* mauvais sujet.

DRÔLEMENT, *adv.* d'une manière drôle, originale, amusante (fam.).

DRÔLERIE, *sf.* trait de gaillardise ou de bouffonnerie : chose de peu de valeur.

DROLESSE, *sf.* femme méprisante.

DROMAIRE, *sf.*

sm. (g. *dromas*,

coureur), espèce de

chameau à une seule

bosse, renommée

pour sa vitesse (fig.)

DROME, *sf.*

assemblage de mâts,

de pièces de bois

qu'on fait flotter

(mar.).

DRÔME, rivière de France, naît dans les Hautes-Alpes, traverse le dep. auquel elle donne son nom et se jette dans le Rhône.

DRÔME (DÉP. DE LA), formé d'une partie du Dauphiné et d'une petite portion de la Provence. 297 321 h. Ch.-l. *Valence*.

DRONHEIM, ville de Norvège où étaient couronnées les rois de ce pays. 28 792 h.

DROÛÉ, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme. 1 172 h.

DROUET, conventionnel (1763-1824), maître de poste à Sainte-Menehould, reconnu Louis XVI fuyant avec sa famille, et le fit arrêter à Varennes (21 juin 1791).

DROUET D'ERLOU, maréchal de France (1755-1814), gouverneur de l'Algérie en 1834.

DROUOT (le comte), général d'artillerie; né à Nancy, assista aux grandes batailles de l'empire (1774-1847).

DROZ, famille suisse, a produit des mécaniciens distingués (xviii^e siècle).

DROZ, moraliste et historien français (1773-1850).

DRU, UE, *adj.* fort, vigoureux, en parlant des petits oiseaux : *ces moineaux sont drus*. — Fig. épais, touffu : *les blés sont drus*; gaillard, vif, gai : *un enfant bien dru*. — *adv.* en grande quantité, très serré : *semer dru*.

DRUIDE, *sm.* (l. *druida*), ministre de la religion chez les Gaulois.

DRUIDESSE, *sf.* magicienne et prophétesse initiée à l'ordre des druides.

DRUIDIQUE, *adj.* 2 *g.* qui a rapport aux druides : *cérémonies druidiques*.

DRUIDISME, *sm.* religion des druides.

DRULINGEN, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Saverne. (auj. à l'Allemagne).

DRUPE, *sm.* fruit charnu, qui renferme un seul noyau, comme la prune, la pêche, etc. (bot.).

DRUSES, peuplade de la Syrie qui habite le Liban et que l'on prétend descendre des Français qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de la terre sainte, en 1099.

DRUSUS (M. Livius), tribun du peuple romain que le Sénat opposa à C. Gracchus

(122 av. J.-C.). — Livius Dausus, son fils, suivit le même parti et mourut assassiné (90 av. J.-C.). — DRUSUS CLAUDIANUS, père de Livie, femme d'Auguste, se tua après la bataille de Philipes (42 av. J.-C.) pour éviter la colère d'Octave. — DRUSUS (Cl. Néro), frère de Tibère, adopté par Auguste, fit heureusement la guerre en Germanie. Il mourut l'an 9 de J.-C., laissant pour fils le célèbre Germanicus. — DRUSUS, fils de Tibère, fut empoisonné par Séjan l'an 23.

DRYADE, *sf.* (g. *dryas*), nymphe des bois, des forêts (myth.).

DRYDEN (Joux), poète classique anglais (1631-1701), tint pendant 25 ans le sceptre de la tragédie et de la comédie.

DU, *article contracté* pour de le.

DÙ, DUE, *adj.* que l'on doit : *argent dû*; qui est causé par : *réprimande due à sa paresse*. — *sm.* ce qui est dû : *je réclame mon dû*.

DUALISME, *sm.* (l. *dualis*, de deux), système religieux ou philosophique, d'après lequel le monde a été formé et subsiste par le concours de deux principes opposés, mais également nécessaires et coéternels.

: **DUALISTE**, *s.* partisan du dualisme.

: **DUALITÉ**, *sf.* caractère de ce qui est double : *la dualité de l'être humain* (phil.).

DU BARRY, voy. **BARRY** (du).

DU BARTAS, poète français, auteur de *la Semaine* (1544-1590).

DU BELLAY (JEAN), cardinal et homme d'Etat sous François I^{er}, créa le collège de France (1492-1560). — Ses frères, GUILLAUME et MARTIN, ont laissé des mémoires. — JOACHIM, son neveu, poète français (1524-1560).

DU BIEZ (OUDART), maréchal de France sous François I^{er} et Henri II : m. en 1531.

DUBITATIF, IVE, *adj.* qui exprime le doute : *proposition dubitative*.

DUBITATION, *sf.* figure de rhétorique par laquelle on feint de douter.

: **DUBITATIVEMENT**, *adv.* d'une manière dubitative.

DUBLIN, capitale de l'Irlande, à 750 kil. de Paris, l'une des villes les plus importantes des îles Britanniques. 245 001 h.

DÜBNER (FRÉDÉRIC), philologue français, d'origine allemande (1802-1867).

DUBOIS (GUILLAUME), abbé, puis cardinal (1656-1723), fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde, fut précepteur du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, et régent sous Louis XV, sur lequel il prit un grand ascendant; il fut nommé ambassadeur en Angleterre, cardinal et archevêque de Cambrai, puis devint premier ministre pour avoir déjoué la conspiration de Cellamare.

DUBOIS (le baron ANTOINE), professeur à la faculté de Paris, créa dans cette ville un hôpital qui porte son nom (1756-1837).

DUBOIS DE CRANCE, membre du comité de salut public et du conseil des Cinq-Cents, fut ministre de la guerre sous le Directoire (1747-1814).

DUBOS (l'abbé), historien, membre de l'Académie française (1670-1742).

DU BOURG (ANNE), conseiller au parlement de Paris, fut accusé d'hérésie et brûlé en place de Grève (1539).

DUC, *sm.* (l. *dux*, chef), souverain d'un duché; titre de noblesse qui vient après celui de prince.



DUC, *sm.* oiseau nocturne de la famille des hiboux (*fig.*).

DUCAL, **ALE**, *adj.* qui appartient à un duc, à une duchesse.

DU CANGE (CHARLES DUFRESNE), historien et auteur de glossaires latin et grec; fut l'un des hommes les plus érudits de son siècle; né à Amiens (1610-1688).

DUCANGE (VICTOR), romancier et auteur dramatique français (1783-1833).

DUCASSE, célèbre marin français, gouverneur de Saint-Domingue (1650-1716).

DUCAT, *sm.* monnaie d'or variant de valeur (de 9 fr. 50 à 11 fr. 05), suivant le pays. Il y a aussi des ducats d'argent (de 3 fr. 25 à 5 fr. 20).

DUCATON, *sm.* monnaie d'argent, valant à peu près 12 francs.

DU CERCEAU (le père), jésuite, poète latin moderne (1670-1730).

DUCEY, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches. 1831 h.

DUCHÂTEL (TANNEGUY), *voy.* TANNEGUY.

DUCHÉ, *sm.* terre à laquelle le titre de duc est attaché.

DUCHÈNE (LE PÈRE), *voy.* HÉBERT.

DUCHÉ-PAIRIE, *sm.* et *f.* duché auquel la pairie était attachée.

DUCHESNOIS (JOSEPHINE), célèbre tragédienne française (1777-1835).

DUCHESSE, *sf.* femme d'un duc; celle qui possède un duché.

DUCIS (JEAN-FRANÇOIS), poète tragique français (1733-1816).

DUCLAIR, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen. 1951 h.

DUCLOS, écrivain français (1704-1772). composa une histoire de Louis XI et des mémoires sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV.

DUCOS (le comte ROGER), député à la convention nationale, membre du conseil des Anciens et du Directoire. Au 18 brumaire, il se réunit à Bonaparte et à Sieyès et fut proclamé 3^e consul. Devint sénateur et comte de l'empire (1754-1816).

DUCOS (THÉODORE), commerçant français (1801-1855), fut élu député en 1834 et appelé au ministère de la marine en 1851.

DUCLAY-DUMINIL, romancier français (1761-1819).

DUCKOIRE, *sm.* prime accordée au commissionnaire qui répond des personnes auxquelles il vend la marchandise qui lui est confiée.

DUCTILE, *adj.* 2 g. (*f.* ductilis, de *ducere*, conduire), qui peut être battu, tiré, allongé, sans se rompre: le plomb est ductile.

DUCTILITÉ, *sf.* propriété qu'ont certains corps de s'étendre sans se rompre.

DU DEFFANT (MARIE, marquise), femme célèbre par ses grâces et son esprit; sa maison était le rendez-vous de tous les hommes marquants du XVIII^e siècle (1697-1780).

DUDLEY (ROBERT), comte de Leicester, favori d'Élisabeth d'Angleterre (1534-1588).

DUGÈNE, *sf.* (esp. *duena*, matrone), gouvernante, vieille femme.

DUEL, *sm.* (l. *duellum*), combat singulier



d'homme à homme en présence de témoins; nombre qui, dans les langues grecque et sanscrite, désigne deux personnes, deux choses.

DUELLISTE, *sm.* celui qui se bat en duel; celui qui cherche les occasions de se battre en duel.

DUERO ou **DOURO**, fleuve d'Espagne et de Portugal, se jette dans l'Océan au-dessous d'Oporto. Cours, 710 kil.

DUFAURE, avocat et homme politique français (1798-1881).

DUFRENOY (ADÉLAÏDE), femme poète (1765-1825), dite la *Sapho française*.

DUGAZON (LOUISE-ROSALIE), actrice célèbre de l'Opéra-Comique, qui excella dans les rôles de soubrettes, puis de mères (1755-1821). — *sf.* comédienne qui remplit les rôles anciennement tenus par M^{me} Dugazon.

DUGOMMIER (J.-FRANÇOIS), général français (1736-1774), dirigea le siège de Toulon et commanda l'armée des Pyrénées orientales; tué sur le champ de bataille.

DUGUAY-TROUIN (RENÉ), célèbre marin, né à St-Malo (1673-1730), se distingua dans la guerre de la succession d'Espagne.

DU GUESCLIN (BERTRAND), comte de France, né près de Rennes, vers 1320, chassa les Anglais de la Normandie, de la Guyenne et du Poitou; m. en 1380, au siège de Châteaufort-de-Randon (Lozère). Le gouverneur se rendit et déposa les clefs de la forteresse sur le cercueil du comte.

DU HAILLAN, historiographe de Charles IX et de Henri III, m. en 1610. Il a rédigé le premier corps d'histoire de France depuis Pharamond jusqu'à Charles VII.

DULIUS NEPOS, consul en 260 av. J.-C. remporta sur les Carthaginois la première victoire navale des Romains.

DULRE, *vn.* (l. *ducere*), convenir, plaire (ne s'emploie qu'à la 3^e pers. du prés. de l'indicatif): *cebi vous duit-il?*

DULAURE, membre de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents et du Corps législatif, a écrit l'*Histoire de Paris* (1755-1835).

DULCIFICATION, *sf.* action de dulcifier; résultat de cette action.

DULCIFIER, *va.* (l. *dulcis*, doux; *facere*, faire), tempérer par quelque mélange la violence d'un acide (c. allier).

DULCINÉE, *sf.* dame des pensées de Don Quichotte. — Fig. se dit de l'héroïne d'un amour ridicule.

DULIE, *sf.* (g. *doulcia*, servitude), culte qu'on rend aux anges et aux saints: le culte de *dulie*. (Son opposé est *latricie*.)

DULONG (PIERRE-LOUIS), physicien et chimiste français distingué (1785-1838).

DUMARSAIS, philosophe et grammairien, né à Marseille (1676-1756).

DUMAS (JEAN-BAPTISTE), célèbre chimiste français (1800-1885).

DUMAS (ALEXANDRE), célèbre romancier français, né en 1803, m. en 1871. — Son fils, auteur dramatique, né en 1824, a été élu membre de l'Académie en 1874.

DUMENT, *adv.* en due forme.

DUMORIN, chef éduen, frère de Divitiac, avait un commandement dans l'armée de César; ayant cherché à soulever ses soldats, il fut mis à mort l'an 59 av. J.-C.

DUMONT-DURVILLE, contre-amiral français, fit trois fois le tour du monde et périt malheureusement avec sa femme et

son fils, le 8 mai 1812, dans le désastre du chemin de fer de Versailles (rive gauche). qui coûta la vie à 55 personnes.

DUMOULIN (CHARLES), célèbre juriconsulte français, né à Paris (1500-1566).

DUMOURIEZ, général français (1729-1823); ministre de la guerre en 1792, chargé du commandement de l'armée du Nord, remporta les victoires de Valmy et de Jemmapes et conquit toute la Belgique.

DUN, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret. 1 679 h.

DUN-SUR-AURON, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand. 4 244 h.

DUN-SUR-MEUSE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy. 909 h.

DUNA, voy. DWINA.

DUNBAR, ville d'Ecosse. Victoire de Cromwell sur les Ecosais, en 1650.

DUNCAN, roi d'Ecosse. Voy. DONALD VII.

— DUNCAN II, usurpa la couronne, fut assassiné en 1095.

DUNDEE, ville maritime d'Ecosse à l'embouchure du Tay. 153 587 h.

DUNE, *sf.* (celt. *dun*, hauteur), amas, monticule de sable qui s'étend le long des bords de la mer. (Voy. fig. syn., p. 1002.)

DUNES (BATAILLE DES), gagnée, entre Dunkerque et Nieuport, sur les Espagnols par Turenne (1658); elle fut suivie de la prise de Dunkerque.

DUNETTE, *sf.* construction sur l'arrière du pont des navires, pour loger les officiers (fig.); partie supérieure de cette construction (mar.).*



DUNKERQUE, ch.-l. d'arrond. (Nord), à 305 kil.

de Paris et à 85 de Lille; port de commerce sur la mer du Nord. 38 925 h.

DUNOIS, ancien pays de France, compris dans l'Orléanais; capitale *Châteaillon*.

DUNOIS (JEAN, comte de LONGUEVILLE et DE), dit le *blârd d'Orléans*, grand chambellan de France (1402-1468); il défendit Orléans avec Jeanne Darc et chassa les Anglais de Paris et de la Normandie.

DUNS SCOTT (JEAN), philosophe scolastique, né dans les îles Britanniques (1275-1308), défendit le réalisme contre St Thomas d'Aquin.

DUNSTAN (SAINT), illustre archevêque de Cantorbéry (924-988).

DUO, *sm.* morceau de musique chanté par deux voix ou exécuté par deux instruments. — *Au pl.* des duos (*mus.*).

DUODÉCIMAL, *ALE. adj.* (l. *duo*, deux, et *décimal*), qui se compte, qui se divise par douze; *calculs duodécimaux*.

DUODÉNUM [*duo-de-nome*], *sm.* première partie de l'intestin grêle.

DUODI, *sm.* (l. *duo*, deux; *dies*, jour), le deuxième jour de la décade dans le calendrier républicain.

DUPANLOUP, évêque d'Orléans, membre de l'Académie, auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation (1802-1878).

DUPATY, juriconsulte français, auteur des *Lettres sur l'Italie* (1746-1788). — CHARLES, son fils aîné, fut un sculpteur distingué (1771-1825); un autre de ses fils, au-

teur dramatique, devint membre de l'Académie française (1775-1851).

DUPE, *sf.* personne qui a été trompée, qui est facile à tromper.

DUPER, *vt.* tromper, en faire accroire. — *Se duper*, *vpr.* s'attraper mutuellement.

DUPERIE, *sf.* tromperie, fourberie, ce qui fait que l'on est dupe.

DUPERRÉ (VICRON), amiral et pair de France (1830), ministre de la marine (1834), né à la Rochelle (1775-1846).

DUPERRON, cardinal archevêque de Sens, contribua à rétablir la paix entre le saint-siège et les Vénitiens (1556-1618).

DUPES (JOURNÉ DES). Le 11 novembre 1630, Marie de Médicis et Gaston d'Orléans avaient arraché à Louis XIII la promesse de destituer Richelieu. Le cardinal vint à Versailles, voit le roi, regagne sa confiance, et, non content d'avoir dupé ses adversaires, se venge bientôt avec rigueur.

DUPETIT-THOUAIS (ABEL-AUBERT), amiral français (1790-1864), établit la protection de la France à Taïti, en 1842.

DUPEUR, *sm.* celui qui dupe.

DUPIN (ANDRÉ-MAURICE-J.-J.), célèbre juriconsulte et magistrat français, membre de l'Académie française (1783-1865), député en 1826; il embrassa la cause de la révolution de 1830, fut appelé huit fois à la présidence de la chambre et se retira de la scène politique en 1851, à la suite du coup d'Etat de 2 décembre; il fut nommé sénateur et procureur général à la cour de cassation en 1857. — DUPIN (CHARLES), son frère, statisticien français, sénateur (1784-1873). — DUPIN (PHILIPPE), juriconsulte français, frère des précédents (1795-1846).

DUPLEIX (JOSEPH), gouverneur des Indes françaises, rappelé en 1754; m. en 1763.

DPLICATA, *sm.* (l. *duplicatus*, doublé), double d'un acte, d'un brevet, d'une dépêche, etc. — *Au pl.* des duplicata.

DPLICATION, *sf.* (l. *duplicatio*), action de doubler une quantité.

DPLICITÉ, *sf.* (l. *duplicitas*), état de ce qui est double et qui devrait être unique; *il y a duplicité d'action dans cette tragédie*. — *Fig.* mauvaise foi.

DPLIQUE, *sf.* réponse à une réplique (*vx*).

DPLIQUER, *vt.* (l. *duplicare*), fournir des dupliques (*vx*).

DUPONT DE L'ÈURE (1767-1835), homme politique, député de 1817 à 1848, fut membre du gouvern. provisoire de 1848.

DUPRAT (ANTOINE), fut précepteur de François Ier, chancelier de France et cardinal (1463-1535).

DUPUIS (CH.-FR.), auteur de *l'Origine des cultes*, membre de l'Institut, de la convention, du conseil des Cinq-Cents et du corps législatif (1742-1809).

DUPUYTREN (LE BARON), célèbre chirurgien français (1777-1835).

DUQUEL pour de *lequel*. Voy. LEQUEL.

DUQUENNE, célèbre marin français (1610-1688), battit les Anglais et les Espagnols, purgea la Méditerranée des pirates, bombarde Alger et Gènes et contraignit le doge à venir s'humilier devant Louis XIV.

DUR, *ure. adj.* (l. *durus*). ferme, solide, difficile à entamer; *dur comme du fer*; rude, très sévère, inhumain; *homme dur*; fâ-

* Voy. fig. syn., p. 1005.

cheux, affligeant : *réception dure* ; austère : *une vie dure* ; âpre : *vin dur* ; difficile : *dur à énoncer* ; rude à l'oreille : *une voix dure* ; qui résiste, qui supporte : *dur au mal*. — Avoir l'oreille dure, être un peu sourd. — Tête dure, qui comprend difficilement. — s. ce qui est ferme, l'opposé de moelleux. — Couché sur la dure, couché sur la terre. — Dur, *adv.* difficilement : *entendre dur*.

DURABLE, *adj.* 2 g. (l. *durabilis*), qui doit durer longtemps : *ouvrage durable*.

DURACINE, *sf.* sorte de pêche.
DURANCE, riv. de France, sort des Alpes et se jette dans le Rhône au-dessous d'Avignon, après un cours de 380 kil.

DURANDAL, *sf.* nom de l'épée de Roland. — Fig. toute épée de chevalier.

DURANT, *prep.* pendant : *durant l'été*.

DURAS, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande. 1634 h.

DURBAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne. 910 h.

DURCIR, *va.* (l. *durescere*), rendre dur ou plus dur : *la chaleur durcit la terre*. — *vn.* devenir dur : *le bois durcit dans l'eau*. — *Se durcir*, *vpr.* devenir dur.

DURCISSEMENT, *sm.* état de ce qui est durci ; action de se durcir.

DUREAU DE LA MAILLE (J.-B. Rexé), a laissé des traductions : la plus estimée est celle de Tacite (1742-1807).

DURÉE, *sf.* espace de temps pendant lequel une chose dure ; succession du temps.
DUREMENT, *adv.* d'une manière dure, avec dureté.

DURE-MÈRE, *sf.* une des trois membranes qui tapissent l'intérieur du crâne.

DURER, *vn.* (l. *durare*), continuer d'être : *cette fleur dure encore* ; ne pas s'user : *ce drap durera* ; sembler long : *le temps me dure* ; rester : *ne pouvoir durer en place* ; vivre avec : *ne pouvoir durer avec quelqu'un*.

DÜRER (ALBERT), peintre et graveur célèbre, né à Nuremberg (1471-1528).

DURÉT, ETE, *adj.* un peu dur.

DURÉTÉ, *sf.* (l. *duritas*), qualité de ce qui est dur : *la dureté du fer* ; défaut de mollesse : *la dureté d'un lit* ; défaut de ce qui est rude à l'oreille : *dureté de style* ; rudesse, insensibilité, extrême sévérité : *dureté de cœur* ; rudesse des dehors, des manières : *la dureté du regard*. — Pl. discours offensants : *dire des duretés*.

DURHAM, ville d'Angleterre, ch.-l. du comté de son nom. 14867 hab. Race bovine renommée.

DURILLON, *sm.* petit calus qui se forme surtout aux pieds et aux mains.
DURISCULE, *adj.* 2 g. un peu dur (fam.).

DURIC (duc de FROST), grand maréchal du palais de Napoléon I^{er}, illustre général, tué d'un boulet à Wurschen (1772-1813).

DURTAL, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé. 3065 h.

DU SÈVÈRE, antiquaire français (1779-1852), fonda le musée de Cluny.

DUSSELDORF, ville de Prusse sur le Rhin. 176025 h.

DUMVIR, *sm.* (l. *dumvir*), magistrat de l'ancienne Rome. Ce titre était donné à ceux qui exerçaient, au nombre de deux, des fonctions collectives : *le tribunal des dumvirs*.

DUMVIRAT, *sm.* dignité, charge de dumvir ; temps de son exercice.

DUVAL (AMAURY), littérateur français (1760-1838). — Duval (Alexandre), frère du précédent, auteur dramatique (1767-1842).

DUVET, *sm.* menue plume des oiseaux ; première barbe d'un jeune homme ; sorte de coton qui recouvre certains fruits, certaines plantes.

DUVETÉUX, EUSE, *adj.* qui a beaucoup de duvet : qui ressemble au duvet.

DUVIVIER, général français (1794-1848), m. d'une blessure reçue en combattant l'insurrection de juin 1848.

DVINA ou **DUNA**, nom de deux fleuves de la Russie d'Europe ; l'un se jette dans la mer Baltique, l'autre dans la Baltique.

DYLE, riv. de Belgique, prend sa source dans le Brabant et se joint à la Nèthe pour former le Rupel ; cours, 90 kil.

DYNAMIE, *sf.* (g. *dynamis*, force), unité qui sert à mesurer la force utile d'une machine, la puissance d'un moteur : cette unité est un mètre cube d'eau (ou 1000 kilog.) élevé à un mètre de hauteur.

DYNAMIQUE, *sf.* science du mouvement dans ses rapports avec les forces qui le produisent ; étude des lois du mouvement. — *adj.* 2 g. qui concerne le mouvement.

DYNAMISME, *sm.* système qui suppose que la matière est animée par des forces immanentes (phil.).

DYNAMITE, *sf.* substance explosive composée en partie de nitroglycérine.

DYNAMOMÈTRE, *sm.* (g. *dynamis*, force ; *metron*, mesure), instrument qui sert à évaluer, à mesurer les forces (phys.) (fig.).

DYNASTIE, *sm.* (g. *dynastês*), titre que l'on donnait aux souverains dont les Etats étaient peu considérables (antiq.).

DYNASTIE, *sf.* (g. *dynastéia*, autorité), suite de souverains d'une même race.

DYNASTIQUE, *adj.* 2 g. qui concerne la dynastie. — s. partisan d'une dynastie.

DYRRACHUM, ancienne ville d'Illyrie, auj. *Durazzo*.

DYSCOLE, *adj.* 2 g. (g. *dyscolos*), avec qui il est difficile de vivre, qui est insupportable.

DYSENTERIE, *sf.* (g. *dysenteria*), diarrhée avec douleurs d'entrailles. (On a écrit et on prononce DYSSENTERIE.)

DYSENTERIQUE, *adj.* 2 g. qui concerne la dysenterie.

DYSPEPSIE, *sf.* (g. *dyspepsia*), difficulté de digérer (méd.).

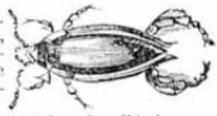
DYSPHAGIE, *sf.* (g. *dys*, difficilement ; *phagein*, manger), difficulté d'avaler (méd.).

DYSPNÉE, *sf.* (g. *dyspnoia*), difficulté de respirer (méd.).

DYSURIE, *sf.* (g. *dysuria*), difficulté d'uriner (méd.).

DYTIQUE, *adj.* 2 g. (g. *dytikos*, plongeur), qui plonge. — *sm.* insecte aquatique (fig.) ; oiseau plongeur.

DZOUNGARIE, contrée de l'Asie centrale qui fait partie de l'empire chinois.



E

E, *sm.* la cinquième lettre de l'alphabet et la seconde des voyelles.

ÉACIDE, roi d'Épire, fut longtemps privé de son royaume par les intrigues de Philippe, roi de Macédoine; m. en 313 av. J.-C. — *sm.* surnom des descendants d'Éaque.

ÉAQUE, fils de Jupiter et roi de l'île d'Égine; après sa mort fut jugé des enfers, avec Minos et Rhadamante (myth.).

EAU, *sf.* (l. *aqua*), liquide transparent, insipide, inodore; rivière, mer, lac, étang; au bord de l'eau; pluie; il tombe de l'eau; sueur; être tout en eau; urine; liqueur artificielle; eau de mélisse; éclat brillant des pierres; *diamant d'une belle eau*. — **EAU BÉNITE**, eau que le prêtre bénit et dont on se sert pour faire le signe de la croix et pour asperger. — Fig. **EAU BÉNITE DE COEUR**, fausses protestations de services. — Fig. **DONNER UN COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU**, perdre sa peine. — **ÊTRE COMME LE POISSON DANS L'EAU**, être heureux, ne manquer de rien. — **ALLER AUX EAUX**, aller prendre des bains d'eaux minérales naturelles.

EAU-DE-VIE, *sf.* liqueur spiritueuse extraite du vin, de la pomme de terre, de la betterave, etc. — *Au pl.* des eaux-de-vie.

EAU-FORTE, *sf.* acide azotique ou nitrique; gravure faite au moyen de l'eau-forte. — *Au pl.* des eaux-fortes.

EAUX-BOISSONS, établissement thermal (Basses-Pyrénées), à 15 kil. d'Ororon, 775 h. **EAUZE**, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom, 4 175 h.

ÉBAHI, *ie*, *adj.* qui est dans un grand étonnement.

ÉBAHR (S'), *vpr.* s'étonner, être surpris.

ÉBAHISSEMENT, *sm.* étonnement.

ÉBARBER, *va.* ôter les parties excédantes et superflues; *ébarber du papier*.

ÉBARBOIR, *sm.* outil pour ébarber.

ÉBARBURE, *sf.* fragment qui se détache d'une chose qu'on ébarbe.

ÉBAT [é-ba], *sm.* divertissement. Ne s'emploie guère qu'au pl.: *prendre ses ébats*.

ÉBATEMENT, *sm.* action de s'ébattre. — **ÉBATEMENT D'UNE VOITURE**, son balancement entre les brancards.

ÉBATTRE (S'), *vpr.* se divertir.

ÉBAUBI, *ie*, *adj.* étonné, surpris (fam.).

ÉBAUCHAGE, *sm.* action d'ébaucher.

ÉBAUCHE, *sf.* préparation d'un ouvrage de peinture, de sculpture dans laquelle les principales parties sont seulement indiquées; esquisse, production informe.

ÉBAUCHER, *va.* donner les premiers traits à un ouvrage, en indiquer les principales parties; dégrossir; commencer.

ÉBAUCHOIR, *sm.* outil dont on se sert pour ébaucher

(fig.).

ÉBAUDIR (S'), *vpr.* se réjouir avec excès et manifester sa joie par des sauts (vx).

ÉBAUDISSEMENT, *sm.* action de s'ébaudir (vx).

ÉBÈNE, *sf.* (l. *ebenus*), bois de l'ébénier,

remarquable par son beau noir. — Fig. **CHEVEUX D'ÉBÈNE**, cheveux très noirs.

ÉBÈNER, *va.* donner à du bois la couleur de l'ébène (c. accélérer).

ÉBÉNIER, *sm.* arbre des Indes. — **FAUX ÉBÉNIER**, petit arbre à fleurs jaunes en grappes pendantes, du genre *cytise* (fig.).

ÉBÉNISTE, *sm.* ouvrier qui travaille le bois, l'ébène et fait des meubles.

ÉBÉNISTERIE, *sf.* métier, art, ouvrage de l'ébéniste.

ÉBIONITES, hérétiques du 1^{er} siècle de notre ère, eurent pour chef *Ébion*, contre lequel saint Jean avait écrit son évangile. Les ébionites niaient la divinité de J.-C.

ÉBLOUIR, *va.* frapper les yeux par un éclat très

vif. — Fig. tenter, séduire; *la fortune l'a ébloui*; surprendre l'esprit par des raisonnements spécieux. — **ÉBLOUIR**, *vpr.* se laisser fasciner, étourdir.

ÉBLOUSSANT, *ante*, *adj.* qui éblouit.

ÉBLOUISSEMENT, *sm.* état de la vue troublée par un éclat trop vif; altération de la vue, occasionnée par une cause interne.

ÉBOGNER, *va.* rendre borgne; enlever aux arbres les yeux inutiles. — **S'ÉBOGNER**, *vpr.* se crever un oeil, se faire mal à l'œil.

ÉBOULLIR, *vn.* diminuer à force de bouillir (c. bouillir).

ÉBOULEMENT, *sm.* chute de ce qui s'éboule; état d'une chose éboulée.

ÉBOULER, *va.* renverser en faisant rouler; *ébouler la terre*. — *vn.* se renverser en roulant; *la pile de bois éboule*. — **S'ÉBOULER**, *vpr.* tomber en ruine, s'affaisser.

ÉBOULIS, *sm.* amas de matières éboulees; *un éboulis de sable*.

ÉBOURGEONNEMENT, *sm.* action d'ébourgeonner (jardinage).

ÉBOURGEONNER, *va.* retrancher d'un arbre fruitier les bourgeons superflus.

ÉBOURIFFANT, *ante*, *adj.* qui ébouriffe, qui surprend extrêmement (fam.).

ÉBOURIFFÉ, *é*, *adj.* qui a les cheveux en désordre. — Fig. surpris, agité (fam.).

ÉBOURIFFER, *va.* mettre la coiffure en désordre. — Fig. surprendre extrêmement. — **S'ÉBOURIFFER**, *vpr.* mettre ses cheveux en désordre; s'étonner (fam.).

ÉBOUSINER, *va.* enlever le bousin, c.-à-d. la partie tendre de la pierre.

ÉBRANCHEMENT, *sm.* action d'ébrancher un arbre; résultat de cette action.

ÉBRANCHER, *va.* dépouiller un arbre d'une partie de ses branches.

ÉBRANCHOIR, *sm.* outil pour ébrancher.

ÉBRANLEMENT, *sm.* secousse, action par



laquelle une chose est ébranlée. au propre et au fig. : *l'ébranlement des dents, des trônes.*

ÉBRANLER, *va.* donner des secousses; diminuer la solidité; *ébranler un mur.* — Fig. diminuer, affaiblir, détruire; *le mensonge ébranle la confiance*; toucher, émouvoir; *ébranler l'esprit.* — **S'ÉBRANLER**, *vpr.* être ébranlé, se mettre en mouvement.

ÉBRASEMENT, *sm.* action d'ébraser.
ÉBRASER, *va.* élargir à l'intérieur la baie d'une porte, d'une fenêtre suivant un plan oblique (archit.) (fig.).*



ÉBRIE, fleuve d'Espagne qui prend sa source dans la montagne de Santander et se jette dans la Méditerranée; cours, 870 k.

ÉBRÉCHÉ, *ÉE*, *adj.* à quoi on a fait des brèches. — Fig. entamé, diminué.

ÉBRÈCHEMENT, *sm.* action d'ébrécher.

ÉBRÉCHER, *va.* faire une brèche à un instrument tranchant. — Fig. diminuer, amoindrir; *ébrécher sa fortune* (c. accélérer.)

ÉBREUIL, *ch.-l.* de c. (Allier), arr. de Gannat, 2 104 h.

ÉBRIÉTÉ, *sf.* (l. *ebrietas*), ivresse légère.

ÉBROÏCIEN, *IEUNE*, *adj.* et *s.* habitant d'Evreux; qui a rapport à Evreux.

ÉBROIN, maire du palais de Neustrie sous Clotaire III, fut enfermé, à la mort de ce prince, dans le monastère de Luxeuil. Rendu à la liberté, il fit périr saint Léger et força Thierry III à le reconnaître pour maître; il triompha de Pépin d'Heristal à Leucofa, et fut assassiné en 681.

ÉBROUAGE, *sm.* action d'ébruier.

ÉBROUEMENT, *sm.* sorte d'éternement de certains animaux domestiques; ronflement d'un cheval effréné.

ÉBROUER, *va.* (all. *brühen*), laver, passer dans l'eau des toiles, des étoffes.

ÉBROUER (S'), *vpr.* faire un ébrouement; *un cheval s'ébroue facilement.*

ÉBRUTEMENT, *sm.* action d'ébruiter.

ÉBRUTER, *va.* divulguer. — **S'ÉBRUTER**, *vpr.* se repandre dans le public.

ÉBUARD, *sm.* coin de bois fort dur qui sert à fendre le bois (fig.).

ÉBULLITION, *sf.* (l. *ebullire*, bouillonner), état d'un liquide qui bout; éruption passagère qui survient à la peau.

ÉBURONS, anc. peuple de la Gaule Belgique, à l'E. de la Meuse et à l'O. du Rhin.

ÉCACHÉ, *ÉE*, *adj.* nez écaché, nez camus et aplati.

ÉCACHER, *va.* écraser; *écacher du sel.* — **S'ÉCACHER**, *vpr.* être écaché.

ÉCAILLAGE, *sm.* action d'écailler; défaut de la fauence qui s'écaille.

ÉCAILLE, *sf.* (anc. all. *scalla*), nom des petites lames qui couvrent la peau des poissons et de certains reptiles; tout ce qui y ressemble; enveloppe dure qui protège le corps des mollusques bivalves, comme les huîtres; enveloppe dure qui couvre le dos de la tortue.

ÉCAILLÉ, *ÉE*, *adj.* privé de ses écailles; *carpe écaillée*; rar. couvert d'écailles; *antennes écaillées.*

ÉCAILLER, *va.* enlever les écailles. — **S'ÉCAILLER**, *vpr.* s'enlever par écailles.

ÉCAILLER, ÈRE, *s.* celui, celle qui vend et qui ouvre les huîtres.

ÉCAILLEUX, *EUSE*, *adj.* qui se lève par écailles; qui est garni d'écailles.

ÉCALE, *sf.* enveloppe extérieure de certains fruits; *écale de noix*; gousse qui enveloppe les pois, les fèves; coquille d'œuf.

ÉCALER, *va.* ôter l'écale. — **S'ÉCALER**, *vpr.* se dépouiller de son écale.

ÉCARBOILLER, *va.* écraser (pop.).

ÉCARLATE, *sf.* couleur rouge vif; étoffe qui a cette couleur. — *adj.* 2 g. qui est de la couleur de l'écarlate; *ruban écarlate.*

ÉCARQUILLEMENT, *sm.* action d'écarquiller (fam.).

ÉCARQUILLER, *va.* écarter, ouvrir d'une manière ridicule; *écarquiller les yeux.*

ÉCART, *sm.* cartes écartées; action de s'écarter de sa direction. — Fig. action contraire à la morale, à la raison; divagation, erreur; *les écarts de l'imagination.*

— à l'ÉCART, *loc. adv.* à part; en un lieu détourné.

ÉCARTABLE, *adj.* 2 g. qui peut ou doit être écarté.

ÉCARTÉ, *sm.* jeu de cartes.

ÉCARTÉ, ÈE, *adj.* mis à l'écart, séparé, éloigné; *chemin écarté.*

ÉCARTELEMENT, *sm.* action d'écarteler; supplice qu'on faisait souffrir aux criminels de lèse-majesté en les faisant tirer par quatre chevaux.

ÉCARTELER, *va.* mettre un criminel en quartiers. — *vn.* partager l'écu en quatre (fig.); *écarteler d'or et d'azur* (blas.)* (c. acheter).

ÉCARTELERE, *sf.* division de l'écu en quatre parties (blason).

ÉCARTEMENT, *sm.* action d'écarter, de séparer; disjonction.

ÉCARTER, *va.* (fr. *es et carte*), au jeu, mettre à part certaines cartes; éloigner, séparer; *écarter les branches*; détourner; *écarter quelqu'un de son chemin*; disperser; *écarter la foule*; rejeter, repousser; *écarter les mauvaises pensées*; ne pas accueillir; *écarter une demande.* — **S'ÉCARTER**, *vpr.* se détourner d'une direction.

ÉCARTÈRE, *sf.* division de l'écu en quatre parties (blason).

ÉCATANE, ville de la Médie, fondée 700 ans av. J.-G.) par Déjocès; elle était environnée de sept murailles de hauteur et de couleurs différentes. Aug. *Hamadan.*

ECCE HOMO [ek-sè-ho-mo], *sm.* (m. la., *voilà l'homme*), statue, tableau représentant le Christ couronné d'épines. — Fig. homme pâle et maigre.

ECCHYMOSE [e-ky-mo-sè], *sf.* (g. *ecchymosis*), épanchement de sang entre la peau et la chair, ordinairement le résultat d'une contusion (méd.).

ECCHYMOSE, ÈE, *adj.* qui est affecté d'une ecchymose.

ECCHYMOUSER, *va.* produire une ecchymose. — **S'ECCHYMOUSER**, *vpr.* être affecté d'ecchymose (méd.).

ECCLÉSIASTE, *sm.* (g. *ekklésiastês*, qui harangue), titre d'un livre de l'Ancien Testament attribué à Salomon.

ECCLÉSIASTIQUE, *adj.* 2 g. (l. *ecclesiasticus*), qui appartient à l'Église, au clergé; *autorité ecclésiastique.* — *sm.* membre



* Voy. fig. 5310, p. 1002

* Voy. fig. 5310, p. 1002.

du clergé; nom du 26^e livre de l'Ancien Testament.

ECLÉSIASTIQUEMENT, *adv.* en ecclésiastique : *vivre ecclésiastiquement.*

ÉCERVELÉ, ÉE, *adj.* et *s.* qui a l'esprit léger; étourdi; sans jugement.

ÉCHAFAUD, *sm.* ouvrage de charpente; plancher sur lequel travaillent les ouvriers; espèce de plancher dressé pour l'exposition ou l'exécution des criminels.

ÉCHAFAUDAGE, *sm.* action d'échafauder; assemblage d'échafauds. — Fig. grands préparatifs sans résultat; grand étalage d'esprit et d'érudition.

ÉCHAFAUDER, *va.* dresser un échafaudage pour travailler à un bâtiment, à une décoration. — *va.* préparer : *échafauder un système ridicule.*

ÉCHALAS, *sm.* (g. *charax*), pieu pour soutenir un cep de vigne. — Fig. personne longue et maigre.

ÉCHALASSEMENT, *sm.* action d'échallasser la vigne.

ÉCHALASSER, *va.* garnir la vigne d'échalas.

ÉCHALIER, *sm.* clôture faite de branches d'arbre pour fermer l'entrée d'un champ.

ÉCHALOTE, *sf.* (l. *ascalonica*), espèce de plante potagère du genre ail (fig.).

ÉCHAMPIR, *va.* imiter le relief (peint).

ÉCHANCRÉ, ÉE, *adj.* qui offre une échancreure : *feuilles échancrées.*

ÉCHANCRER, *va.* tailler, évider, couper intérieurement en forme de croissant. — *S'échancrer*, *vpr.* être échancre.

ÉCHANCRURE, *sf.* coupure, entaille faite en dedans en forme de croissant.

ÉCHANGE, *sm.* troc d'une chose contre une autre; envoi réciproque : *échange de courriers.* — Fig. réciprocité : *échange d'amitié.* — **LIBRE ÉCHANGE**, système d'après lequel les transactions commerciales entre les peuples sont affranchies de prohibitions et de taxes élevées.

ÉCHANGEABLE, *adj.* 2 g. qui peut être échangé.

ÉCHANGER, *va.* faire un échange : *échanger une propriété contre une autre*; se remettre, s'envoyer réciproquement : *échanger les ratifications d'un traité*; *quelques politesses* (c. abrégé).

■ **ÉCHANGISTE**, *sm.* LIBRE ÉCHANGISTE, celui qui est partisan du libre échange.

ÉCHANSON, *sm.* (anc. *all. scenco*), officier chargé de servir à boire à un prince; celui qui verse à boire.

ÉCHANSONNERIE, *sf.* corps des échançons; endroit de la maison où se faisait la distribution du vin.

ÉCHANTILLON, *sm.* (l. *ex*, de; *cauthus*, coin), petit morceau d'étoffe, petite quantité d'une marchandise servant de montre pour faire connaître la qualité de l'objet : *échantillon de soie, de vin, etc.*; — Fig. aperçu, idée d'une chose.

ÉCHANTILLONNER, *va.* confronter un poids, une mesure avec un modèle;

■ couper en levant des échantillons.

ÉCHAPPADE, *sf.* coup de burin fait par accident sur une partie déjà gravée.

ÉCHAPPAtoire, *sf.* moyen adroit et subtil pour se tirer d'embarras, subterfuge.

ÉCHAPPÉ, *sm.* celui qui est échappé : *un échappé de prison.*

ÉCHAPPÉE, *sf.* action imprudente par laquelle on échappe à son devoir; espace ménagé pour le tournant des voitures dans une cour, une remise. — **ÉCHAPPÉE DE VUE**, vue resserée entre des arbres, des montagnes. — **PAR ÉCHAPPÉE**, *loc. adv.* à la dérobée et par intervalles.

ÉCHAPPEMENT, *sm.* action d'échapper; mécanisme d'horlogerie.

ÉCHAPPER, *va.* s'évader, s'esquiver. sortit de : *échapper du naufrage*; se soustraire : *échapper au danger*; n'être pas aperçu, remarqué : *le véritable sens a échappé aux traducteurs*; se dérober, se perdre : *le temps nous échappe*; être fait ou dit par imprudence, par mégarde : *cette parole m'est échappée, il m'est échappé de dire.* — *va.* éviter. — **L'ÉCHAPPER BELLE**, échapper à un grand danger. — **S'ÉCHAPPER**, *vpr.* s'évader, s'enfuir; sortir, s'épandre; s'emporter.

ÉCHARDE, *sf.* (l. *ex*, de; *carduus*, chardon), épine, éclat de bois qui est entré dans la chair.

■ **ÉCHARDONNAGE**, *sm.* action d'échardonner.

ÉCHARDONNER, *va.* arracher les chardons d'un champ.

ÉCHARNER, *va.* détacher d'une peau de bête la chair qui y est restée.

ÉCHARNOIR, *sm.* instrument de corroyeur pour écharner.

ÉCHANURE, *sf.* reste de chair détachée de la peau, du cuir.

ÉCHAUPE, *sf.* large bande d'étoffe servant de baudrier ou de ceinture; insignie des officiers municipaux, des commissaires de police, etc.; vêtement, ornement que portent les femmes; bandage pour soutenir un bras malade. — **Es échaupé**, *loc. adv.* obliquement, de biais.

ÉCHARPER, *va.* (v. fr. *escharpir*, mettre en pièces), faire une grande blessure avec un instrument tranchant. — Fig. tailler en pièces. — **S'ÉCHARPER**, *vpr.* se faire réciproquement des entailles, se tailler en pièces.

ÉCHASSE, *sf.* bâton garni d'un étrier qu'on adapte au pied pour marcher dans les sables et les marécages (fig.). — Fig. **MONTER SUR DES ÉCHASSES**, prendre de grands airs.

ÉCHASSIER, *sm.* sorte d'oiseaux à longues jambes (fig.).

ÉCHAUBOULÉ, ÉE, *adj.* qui a des échauboules.

ÉCHAUBOULURE, *sf.* éruption de petites pustules sur la peau qui causent des démangeaisons.



ÉCHAUDAGE, *sm.*, action de blanchir les murs au lait de chaux, de passer de l'eau chaude dans une feuille neuve.

ÉCHAUDÉ, *sm.*, sorte de pâtisserie légère.

ÉCHAUDER, *va.*, laver avec de l'eau bouillante; tremper dans l'eau bouillante; brûler avec un liquide très chaud; : blanchir à la chaux. — **S'ÉCHAUDER**, *vpr.*, se brûler avec un liquide très chaud. — **Fig.** s'échauder ou être échaudé, être attrapé, éprouver quelque dommage.

ÉCHAUDOIR, *sm.*, lieu où l'on échaude; vase qui sert à échauder.

ÉCHAUFFAISON, *sf.*, indisposition qui se manifeste par quelque éruption à la peau.

ÉCHAUFFANT, **ANTE**, *adj.*, qui échauffe. — *sm.*, se dit des aliments, des boissons, etc. qui augmentent la chaleur animale.

ÉCHAUFFÉ, **ÉE**, *adj.*, qui a subi l'action de la chaleur. — *sm.*, odeur causée par une trop forte chaleur ou par la fermentation.

ÉCHAUFFEMENT, *sm.*, action d'échauffer ou résultat de cette action; excès de chaleur animale.

ÉCHAUFFER, *va.*, donner de la chaleur, rendre chaud. — **Fig.** ÉCHAUFFER LE SANG. LA BILE À QUELQU'UN, le mettre en colère. — **S'ÉCHAUFFER**, *vpr.*, devenir chaud. — **Fig.** s'animer, s'irriter, s'emporter.

ÉCHAUFFOUREE, *sf.*, entreprise téméraire, mal concertée; combat imprévu.

ÉCHAUFFURE, *sf.*, petite rougeur à la peau provenant d'échauffaison.

ÉCHAUGUETTE, *sf.*, guérite placée sur un point élevé et où l'on pose une sentinelle pour surveiller les environs (*fig.*).

ÉCHAULER, *voy.* CHAULER.

ÉCHÉANCE, *sf.*, époque fixée pour le paiement d'une créance, d'un billet; terme d'un délai quelconque.

ÉCHEC [é-ehék], *sm.*, terme du jeu d'échecs pour indiquer que le roi ou la dame est en prise. — **Fig.** perte considérable éprouvée par une armée; revers, dommage. — **TENIR EN ÉCHEC**, empêcher d'agir.

ÉCHECS [é-ehék], *sm. pl.* (persan *scha*, roi), jeu dont l'invention est attribuée à Palamède (1209 av. J.-C.), pendant la guerre de Troie; l'ensemble des pièces de ce jeu.

ÉCHELETTE, *sf.*, petite échelle qu'on attache à côté du bât d'une bête de somme pour y accrocher des bottes de foin, etc.; ridelle sur le devant d'une charrette.

ÉCHELLE, *sf.* (l. *scala*), machine portative composée de deux montants de bois, unis par des bâtons appelés échelons qui forment une sorte d'escalier (*fig.*); ligne divisée en parties égales pour mesurer les distances sur une carte géographique. — **ÉCHELLE D'UN BAROMÈTRE, D'UN THERMOMÈTRE**, série des degrés tra-

cés sur ces instruments pour mesurer la dilatation des liquides contenus dans le tube. — **ÉCHELLE DES PONTS**, divisions établies sur les piles des ponts pour indiquer la hauteur de l'eau. — **ÉCHELLE SOCIALE**, ensemble des diverses conditions sociales. — **ÉCHELLE MOBILE**, système de taxes variables appliqué à l'importation des grains.

ÉCHELLES (LES), *ch.-l.* de c. (Savoie), arr. de Chambéry, 812 h.

ÉCHELLES DU LEVANT, ports de commerce situés sur les côtes de la Méditerranée, vers le Levant, et dans lesquels les Européens ont des comptoirs commerciaux.

ÉCHELON, *sm.*, chacun des degrés d'une échelle. — **Fig.** ce qui sert à l'élevation, à l'avancement. — **DISPOSER DES TROUPES PAR ÉCHELONS**, les disposer sur divers plans.

ÉCHELONNER, *va.*, ranger en échelons. — **S'ÉCHELONNER**, *vpr.*, se mettre par échelons.

ÉCHENILLAGE, *sm.*, action d'écheniller.

ÉCHENILLER, *va.*, ôter les chenilles.

ÉCHENILLEUR, *sm.*, ouvrier qui échenille les arbres.

ÉCHENILLOR, *sm.*, instrument pour écheniller les arbres.

ÉCHEOIR, *voy.* ÉCHOIR.

ÉCHEVEAU, *sm.*, assemblage de fils de lin, de soie, etc.

ÉCHEVEAU DE FIL. — **Fig.** C'EST UN ÉCHEVEAU EMBROUILLÉ, se dit d'une affaire compliquée et interminable.

ÉCHEVELÉ, **ÉE**, *adj.*, qui a les cheveux en désordre.

ÉCHEVELER, *va.*, laisser flotter sa chevelure, la mettre en désordre.

ÉCHEVIN, *sm.* (bas l. *scabimus*), ancien officier municipal qui était chargé de la police et des affaires de la commune. Les échevins furent supprimés en 1789 et remplacés par les maires.

ÉCHEVINAGE, *sm.*, fonction d'échevin; exercice de cette fonction.

ÉCHIDNÉ [é-kih-né], *sm.* (g. *echidna*, vipère), animal de la fam. des édentés, qui vit dans des terriers, comme les hérissons (*fig.*).

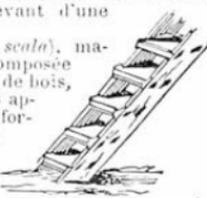
ÉCHIMOSE, *sf.*, *voy.* ECHYMOSE.

ÉCHINE, *sf.*, épine du dos. — **Fig.** AVANT L'ÉCHINE FLEXIBLE, être disposé à faire des courbettes. — **Ornement d'architecture** appelé aussi *ore*.

ÉCHINE, *sf.*, quartier du dos d'un porc.

ÉCHINER, *va.*, rompre l'échine. — **Fig.** tuer dans une mêlée, assommer. — **S'ÉCHINER**, *vpr.*, se rompre l'échine. — **Fig.** s'exécuter de fatigue (*pop.*).

ÉCHIQUER, *sm.*, sorte de damier pour jouer aux échecs; sorte de filet pour pêcher de petits poissons. — **Tribunal supérieur** que Rollon établit en 914 en Normandie. — **Cour de l'Échiquier**, cour de justice en Angleterre, dont la création remonte à Guillaume le Conquérant; elle est chargée d'administrer les revenus de la couronne et de juger les causes relatives au trésor public.



ÉCHO [é-ko], *sm.* (g. *échô*), répétition distincte d'un son renvoyé par un corps dur; lieu où se produit l'écho. — *Fig.* personne qui répète ce qu'une autre a dit. — *sf.* Nymphé, fille de l'Air et de la Terre, fut changée en rocher et ne conserva que la voix (myth.).

ÉCHOIR, *va.* (l. *ex*, de; *cadere*, tomber), être dévolu par le sort : *cela lui est échu en partage*; arriver à échéance; devoir se faire à un temps préfix : *cette lettre de change est échuë*. — LE CAS ÉCHEANT, à l'occasion. — Temps usités : *ind. pr.* il échoit ou il échet, ils échoient; *pas. def.* j'échus; *fut.* j'écherrai; *cond.* j'écherrais; *imp. du subj.* que j'échusse; *part. prés.* échéant; *part. pas.* échu, ue.

ÉCHOPPE, *sf.* petite boutique en planches adossée contre une muraille; sorte de burin dont se servent les graveurs.

ÉCHOPPER, *va.* travailler avec l'échoppe. **ÉCHOUAGE**, *sm.* situation d'un bâtiment dont la quille porte sur le fond de la mer; lieu où s'arrêtent les navires en touchant le fond sans danger.

ÉCHOUEMENT, *sm.* action d'échouer; choc d'un vaisseau contre un écueil.

ÉCHOUER, *va.* donner sur le sable, sur un écueil; arriver à l'échouage. — *Fig.* ne pas réussir. — *va.* conduire un navire à l'échouage. — S'échoua, *vpr.* se jeter à la côte.

: **ÉCIMAGE**, *sm.* action d'écimer.

ÉCIMER, *va.* couper la cime des arbres.

ECKMÜHL, bourg de Bavière où Napoléon I^{er}, avec 80 000 hommes, secondé par Davout (qu'il nomma prince d'Eckmühl), défit l'armée autrichienne, commandée par l'archiduc Charles (22 avril 1809).

ÉCLABOUSSEMENT, *sm.* action d'éclabousser.

ÉCLABOUSSER, *va.* faire rejaillir de l'eau, de la boue sur quelqu'un, sur quelque chose. — *Fig.* insulter par son luxe (fam.).

ÉCLABOUSURE, *sf.* boue qui a rejailli. — : *Fig.* désagrément.

ÉCLAIR, *sm.* éclat subit de lumière qui sillonne les nues et qui précède le bruit du tonnerre. — *Fig.* tout ce qui présente de l'éclat, de la vivacité : *le diamant lance des éclairs*; tout ce qui se montre et disparaît promptement : *passer comme un éclair*; : sorte de gâteau.

ÉCLAIRAGE, *sm.* illumination habituelle d'une ville, d'une salle de spectacle, d'un établissement.

: **ÉCLAIRANT. ANTE**, *adj.* qui a la propriété d'éclairer.

ÉCLAIRCIE, *sf.* endroit clair dans un ciel brumeux; espace découvert, dégarni d'arbres dans un bois.

ÉCLAIRCIR, *va.* rendre clair, ou plus clair : *le vent a éclairci le temps*; rendre luisant : *éclaircir un métal*; diminuer le nombre : *éclaircir les rangs*; rendre moins épais : *éclaircir une sauce*. — *Fig.* rendre intelligible, débrouiller : *éclaircir un fait, une affaire*; instruire, informer : *éclaircir quelqu'un d'une chose, sur un point*. — S'éclaircir, *vpr.* devenir clair, luisant, évi- dent; s'instruire.

ÉCLAIRCISSEMENT, *sm.* explication d'une chose obscure; explication demandée sur des actions ou des paroles blessantes.

ÉCLAIRE, *sf.* nom vulgaire de la plante appelée grande chelidaine (bot.).

ÉCLAIRÉ, ÈE, *adj.* où il y a de la lumière : *chambre éclairée*; instruit, expérimenté : *homme éclairé*.

ÉCLAIRER, *va.* répandre de la clarté : *la lune éclairer nos nuits*; accompagner avec une lumière : *venez m'éclairer*. — *Fig.* faire voir clair en quelque chose, instruire : *la religion éclairer les hommes*; surveiller, épier; disposer la lumière (peint.). — *vu.* donner de la clarté : *la lampe n'éclairer pas*. — *v. imp.* faire des éclairs : *il éclairer*. — S'éclairer, *vpr.* recevoir de la lumière. — *Fig.* acquérir des connaissances.

ÉCLAIREUR, *sm.* soldat qui va à la découverte.

ÉCLANCHÉ, *sf.* épaule de mouton séparée du corps de l'animal.

ÉCLAT, *sm.* fragment détaché d'un corps dur : *éclat de bois*; son, bruit soudain : *éclat de la foudre*; scandale : *craindre l'éclat*; leur, lumière brillante : *éclat du soleil*, au *fig.* *éclat de style*; gloire, splendeur : *éclat des grandeurs*.

ÉCLATANT. ANTE, *adj.* qui a de l'éclat, qui brille : *pierreries éclatantes*; important, grand, célèbre : *victoire éclatante*; bruyant, étourdissant : *rire éclatant*.

: **ÉCLATEMENT**, *sm.* action d'éclater.

ÉCLATER, *vn.* (anc. all. *skleisân*, rompre), se briser par éclats : *le verre éclate*; faire explosion : *la bombe éclate*; retentir, faire du bruit : *le tonnerre éclate*; briller, resplendir, au propre et au *fig.* : *sa joie éclate*. — *Fig.* s'emporter : *éclater en reproches*; se manifester : *sa fureur éclate*. — **ÉCLATER DE RIRE**, rire d'une manière bruyante.

ÉCLECTIQUE, *adj.* 2 g. et *sm.* (g. *eklektikos*, choisi), qui admet ce que chaque système offre de bon; qui est partisan de l'éclectisme (phil.).

ÉCLECTISME, *sm.* système philosophique qui consiste à choisir dans les systèmes antérieurs ce qui paraît le plus conforme à la raison (phil.).

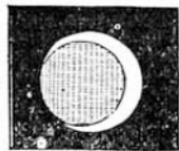
ÉCLIPSE, *sf.* (g. *eclipseis*), disparition totale ou partielle d'un astre, causée par l'interposition d'un autre astre entre le premier et l'observateur (*fig.*). — *Fig.* obscurcissement de l'intelligence, de la gloire, etc.

ÉCLIPSÉ. ÈE, *adj.* qui est obscurci; qui a disparu.

ÉCLIPSER, *va.* intercepter la lumière d'un astre : *la lune éclipse le soleil*. — *Fig.* surpasser, effacer : *Corneille éclipse ses prédécesseurs*. — S'éclipser, *vpr.* souffrir eclipse. — *Fig.* s'absenter, s'évanouir, disparaître.

ÉCLIPTIQUE, *sf.* (g. *eclipticos*), orbite que le soleil paraît décrire annuellement autour de la terre; orbite que la terre décrit en un an autour du soleil. — *adj.* deux g. qui a rapport aux éclipses.

ÉCLISSE, *sf.* petite plaque pour maintenir un membre fracturé (chir.); planchette de bois léger pour faire des seaux, des tambours, etc.; rond d'osier pour faire égoutter le fromage.



ÉCLISSER, *va.* mettre des éclisses (chir.).

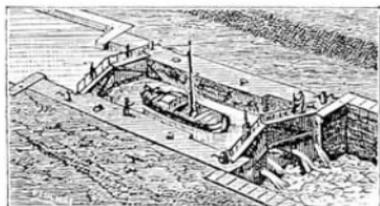
ÉCLOPE, **ÉE**, *adj.* et *s.* boiteux, estropié, qui marche avec peine (fam.).

ÉCLOPER, *va.* rendre boiteux. — S'ÉCLOPER, *vpr.* devenir boiteux.

ÉCLORE, *va.* sortir de l'œuf; s'épanouir; commencer à paraître. (Usité aux 3^{es} pers. des temps suivants: *ind. pr.* il éclôt, ils éclotent; *fut.* il éclora, ils écloront; *cond.* il éclorait, ils écloraient; *subj. p.* qu'il éclore, qu'ils éclosent; *part. pas.* éclos, ose.)

ÉCLOSION, *sf.* action d'éclorre.

ÉCLUSE, *sf.* barrière établie sur une rivière ou un canal pour retenir les eaux et les lâcher ensuite pour le service de la navigation (*fig.*); porte d'une écluse.



ÉCLUSE (L'), fort de France, construit sur un rocher dans le département de l'Ain.

ÉCLUSE (L'), petite ville et port de Hollande, sur la mer du Nord, où les Anglais défilent une flotte française, en 1310.

ÉCLUSÉE, *sf.* la quantité d'eau qui coule pendant que l'écluse reste ouverte.

• **ÉCLUSER**, *va.* faire passer un bateau par une écluse; garnir d'écluses.

ÉCLUSIER, *sm.* celui qui gouverne une écluse.

ÉCOBUAGE, *sm.* action d'écobuer.

ÉCOBUE, *sf.*

picoche pour écobuer (agric.)

(*fig.*)

ÉCOBUER, *va.* enlever la couche superficielle d'un terrain et brûler sur place les herbes, les racines qu'elle renferme (agric.).

ÉCOEUBER, *va.* dégoûter, au propre et au *fig.*: cette lecture m'écoeure.

ÉCOFRAI ou **ÉCOFROI**, *sm.* grosse table dont se servent les boulangers, les selliers pour préparer leur ouvrage.

ÉCOINÇON ou **ÉCOINSON**, *sm.* pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte, d'une fenêtre; menuiserie qui dissimule les angles d'une chambre: faire une armoire en ecoinçon.

• **ÉCOLAGE**, *sm.* enseignement d'école; droit payé pour chaque écolier.

ÉCOLÂTRE, *sm.* ecclésiastique qui dirigeait l'école attachée à une cathédrale.

ÉCOLE, *sf.* (l. *schola*), établissement où l'on enseigne les lettres, les sciences, les arts: école de droit; établissement où l'on apprend aux enfants à lire, à écrire, etc.; tous les élèves d'une école: l'école est à la promenade; secte ou doctrine de quelque philosophe: école de Platon; manière spéciale en littérature, en peinture, etc.: l'école de Racine, de Raphaël; ce qui est propre à donner de l'expérience: l'école du malheur. — FAIRE UNE ÉCOLE, au jeu de tric-

trac, ne pas marquer ou marquer mal ses points; au *fig.* faire une faute par ignorance.

ÉCOLIER, **ÈRE**, *s.* celui, celle qui fréquente une école, un établissement d'instruction, ou qui reçoit les leçons d'un maître. — *Fig.* personne peu habile. — *Fig.* Le CHEMIN DES ÉCOLIERS, le chemin le plus long, le chemin qui ne conduit pas directement à l'école.

ÉCOMMOY, *ch.-l.* de c. (Sarthe), arr. du Mans. 3716 h.

ÉCONDUIRE, *va.* éloigner quelqu'un de chez soi avec plus ou moins de ménagement; refuser à quelqu'un avec ménagement ce qu'il demande.

ÉCONOMAT, *sm.* charge d'économe; bureaux de l'économe.

ÉCONOME, *sm.* (g. *oïconomos*), celui qui a soin de la dépense d'une maison, de l'administration du matériel. — *adj.* 2 g. qui a de l'économie, qui est ménager.

ÉCONOMIE, *sf.* ordre dans la dépense d'une maison, d'un ménage; ce qui est épargné, mis en réserve; ordonnance de l'ensemble et des détails: l'économie d'un tableau. — ÉCONOMIE POLITIQUE, science qui traite des intérêts de la société, des principes relatifs à l'accroissement et à la consommation des richesses d'un pays.

ÉCONOMIQUE, *adj.* 2 g. qui concerne l'économie; qui diminue les frais.

ÉCONOMIQUEMENT, *adv.* avec économie, à peu de frais.

ÉCONOMISER, *va.* administrer avec économie; épargner, ménager: économiser ses revenus, son temps. — *va.* faire des économies: économiser sur ses revenus.

ÉCONOMISTE, *sm.* celui qui s'occupe du bien-être général, d'économie politique.

ÉCOPE ou **ESCOPE**, *sf.*

pelle creuse pour vider l'eau entrée dans un bateau (*fig.*).

ÉCORCE, *sf.* (l. *cortex*), enveloppe des arbres ou des plantes ligneuses et de certains fruits. — *Fig.* superficie, apparence: juger sur l'écorce.

ÉCORCER, *va.* ôter l'écorce. — S'ÉCORCER, *vpr.* se dépouiller de son écorce (c. agacer).

• **ÉCORCHANT**, **ANTE**, *adj.* qui écorche.

ÉCORCHÉ, *sm.* figure d'étude laissant voir les muscles à nu.

ÉCORCHEMENT, *sm.* action d'écorcher.

ÉCORCHER, *va.* (l. *excorticare*), dépouiller un animal de sa peau, un arbre de son écorce, faire une déchirure à la peau. — *Fig.* faire payer trop cher. — ÉCORCHER UNE LANGUE, la mal parler. — ÉCORCHER LES OREILLES, causer une impression désagréable à l'oreille. — S'ÉCORCHER, *vpr.* s'enlever la peau.

ÉCORCHERIE, *sf.* voirie, lieu où l'on écorche les bêtes. — *Fig.* auberge où l'on fait payer plus cher qu'il ne faut.

ÉCORCHEUR, *sm.* celui qui écorche les bêtes mortes; celui qui ranconne ses clients. — ÉCORCHEURS, nom donné à des bandes d'aventuriers qui désolèrent une partie de l'Europe et principalement le Hainaut (1437), lors de la révolte des Pays-Bas contre le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire.

ÉCORCHURE, *sf.* enlèvement de peau; endroit où la peau est enlevée.

ÉCORNER, *va.* rompre une corne à un

• Voy. *fig. syn.*, p. 1002.

•• Voy. *fig. syn.*, p. 1003.

animal. — Fig. casser : *écornier un meuble* ; diminuer : *écornier son bien*. — S'ÉCORNER, *vpr.* perdre ses cornes.

ÉCORNIFLER, *va.* chercher à manger aux dépens d'autrui : *écornifler un dîner, des amis* (fam.).

ÉCORNIFLERIE, *sf.* action d'écornifler : *il vit d'écorniflerie* (fam.).

ÉCORNIFLEUR, **EUSE**, *adj.* celui, celle qui écornifle : parasite (fam.).

ÉCORNURE, *sf.* éclat emporté de l'angle d'une pierre, d'un meuble ; brèche occasionnée par l'écornure.

ÉCOS, *ch.-l.* de c. (Eure), arr. des Andelys. 551 h.

ÉCOSSAIS, **AISE**, *adj.* et s. habitant de l'Ecosse ; qui appartient à l'Ecosse. — Se dit d'une étoffe à carreaux de diverses couleurs.

ÉCOSSE, partie nord de la Grande-Bretagne, réunie à l'Angleterre depuis 1603. 4 186 849 h. Capit. *Edimbourg*.

ÉCOSSE (NOUVELLE-), ou **ACADIE**, contrée de l'Amérique comprenant la presqu'île de la Nouvelle-Ecosse et l'île du Cap-Bréton. 450 396 hab. Capit. *Halifax*.

ÉCOSSEUR, *va.* ôter de la cosse. — S'ÉCOSSEUR, *vpr.* sortir de sa cosse.

ÉCOSSEUR, **EUSE**, s. celui, celle qui écose des pois, des fèves.

ÉCOT [é-ko], *sm.* (celt. *escot*, contribution), ce que chacun paye pour un repas pris en commun ; totalité de la dépense faite pour un repas.

ÉCOT, *sm.* (anc. all. *scuz*), tronc d'arbre où il reste des bouts de branches coupées.

ÉCOUCHÉ, *ch.-l.* de c. (Orne), arr. d'Argentan. 1448 h.

ÉCOUEN, *ch.-l.* de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise. 1444 h. — **MAISON D'ÉCOUEN**, maison d'éducation fondée par Napoléon pour les filles des membres de la Légion d'honneur.

ÉCOUPLE, *sm.* sorte de milan.

ÉCOULEMENT, *sm.* mouvement d'un liquide qui s'écoule. — Fig. vente, débit : *écoulement des marchandises*.

ÉCOULER, *va.* vendre : *écouler sa marchandise*. — S'ÉCOULER, *vpr.* se répandre : *le vin s'écoule goutte à goutte* ; se retirer : *la foule s'écoule* ; diminuer, passer, se dissiper : *le temps s'écoule* ; se débiter, se vendre.

ÉCOURTÉ, **ÉE**, *adj.* rendu trop court. **ÉCOURTER**, *va.* couper trop court : *écourter la queue, les oreilles* ; *écourter un chien*. — Fig. abréger trop : *écourter une scène*.

ÉCOUTANT, **ANTE**, *adj.* et s. qui écoute.

ÉCOUTE, *sf.* lieu où l'on écoute sans être vu. — ÊTRE AUX ÉCOUTES, écouter attentivement, espionner.

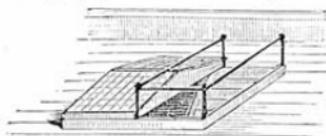
ÉCOUTE, *sf.* cordage attaché au coin inférieur d'une voile (mar.).

ÉCOUTER, *va.* (l. *auscultare*), prêter l'oreille pour entendre : donner audience ; entendre les raisons d'un plaignant ; suivre les avis, les conseils, obéir : *écouter une mère* ; ajouter foi : *il ne faut pas écouter l'imposture*. — S'ÉCOUTER, *vpr.* s'inquiéter de sa santé : *il s'écoute trop*.

ÉCOUTEUR, *sm.* celui qui prête l'oreille à tout ce qu'on dit : *c'est un écouteur aux portes*.

ÉCOUTEUX, *adj.* m. se dit d'un cheval distrait par les objets qui le frappent.

ÉCOUTILLE, *sf.* ouverture pratiquée au pont d'un navire pour descendre dans l'intérieur (fig.) : *fermer les écoutes*.



ÉCOUVILLON, *sm.* (vx fr. *escoube*, du l. *scopa*, balai), liège attaché à un long bâton pour nettoyer le four ; instrument pour nettoyer

l'intérieur d'un canon (fig.). (Voy. fig. syn., p. 998.)

ÉCOUVILLONNER, *va.* nettoyer avec l'écouvillon.

ÉCRAN, *sm.* petit meuble, sorte d'éventail pour se garantir de l'ardeur du feu.

ÉCRASANT, **ANTE**, *adj.* qui écrase. — : Fig. qui humilie, qui étourdit.

ÉCRASÉ, **ÉE**, *adj.* qui est brisé par un choc ou par une forte compression ; qui est trop aplati : *nez écrasé*.

ÉCRASEMENT, *sm.* action d'écraser ; état de ce qui est écrasé.

ÉCRASER, *va.* aplatir, briser par une forte compression, par un choc violent : *écraser un insecte* ; vaincre, anéantir : *écraser l'ennemi* ; fatiguer, importuner : *être écrasé de visites* ; surcharger : *on l'écrase de travail*. — S'ÉCRASER, *vpr.* être écrasé : *les fraises s'écrasent*.

ÉCRÉMAGE, *sm.* action d'écramer.

ÉCRÉMER, *va.* ôter la crème du lait : *éclever les scories des matières en fusion*. — Fig. prendre le meilleur (c. accélérer).

ÉCRÊTER, *va.* ôter la crête : *écêter un coq* ; enlever le sommet d'un mur, d'un bastion : *couper les sommets du blé de Turquie*.

ÉCREVISSE, *sf.* sorte de crustacé qui vit dans l'eau (fig.) ; nom qu'on donne quelquefois au signe du zodiaque appelé Cancer.

ÉCRIER (S'), *vpr.* jeter subitement un cri ; prononcer quelques paroles en criant (c. allier).

ÉCRILLE, *sf.* élaie dont on se sert pour empêcher le poisson de sortir d'un étang.

ÉCRIN, *sm.* (l. *scrinium*), petit coffret où l'on serre les bijoux ; bijoux que renferme l'écrin.

ÉCRIRE, *va.* (l. *scribere*), tracer des lettres : *il commence à écrire* ; exprimer sa pensée par écrit : *écrire une lettre* ; orthographe : *écrire correctement* ; composer un ouvrage de littérature ou de science : *écrire une histoire* ; graver : *Dieu a écrit sa loi dans nos cœurs*. — S'ÉCRIRE, *vpr.* être écrit ; correspondre. — J'écris, n. écrivains ;



écrivais; j'écrivis; j'écrirai; j'écrirais; écris, écrivais; que j'écrive; que j'écrivisse; écrivant; écrit, ite.

ÉCRIT, *sm.* ce qui est écrit; tirer un écrit de sa poche; acte, convention écrite; signer un écrit; ouvrage d'esprit de peu d'étendue: un écrit plein de goût.

ÉCRIT, ITE, *adj.* qui est exprimé par des lettres: discours écrit; sur quoi on a écrit: un papier écrit; composé: tière écrit pour les enfants; marqué: il portait son crime écrit sur son visage.

ÉCRITEAU, *sm.* inscription en grosses lettres pour faire connaître quelque chose au public.

ÉCRITTOIRE, *sf.* (i. *scriptorium*), petit meuble qui contient tout ce qu'il faut pour écrire: encrier.

ÉCRITURE, *sf.* (i. *scriptura*), art de représenter la pensée par des signes, des caractères: caractères écrits: écriture lisible. — Pl. les lettres, les comptes, les registres d'un négociant: tenir les écritures. — L'ÉCRITURE SAÏNTE ou LES ÉCRITURES, l'Ancien et le Nouveau Testament.

ÉCRIVAILLER, *va.* écrire beaucoup, vite et mal.

ÉCRIVAILLER, *sm.* mauvais auteur qui écrit beaucoup.

ÉCRIVAIN, *sm.* celui qui fait métier d'écrire: auteur qui compose des livres. — ÉCRIVAIN PUBLIC, celui qui rédige pour le public des lettres, des demandes.

ÉCRIVASSIER, *sm.* mauvais écrivain, mauvais auteur.

ÉCROU, *sm.* pièce de bois ou de métal percée en spirale et qui reçoit une vis (fig.). — Acte d'emprisonnement: dresser un écrou.



ÉCROUELLES, *sf. pl.* (i. *scrofulæ*), maladie lymphatique appelée *scrofules* et vulg. *humeurs froides*. — Plusieurs rois de France, Robert (996) et Louis IX (1226), passaient pour guérir les écrouelles.

ÉCROUER, *va.* inscrire un prisonnier sur le registre de la geôle: emprisonner.

ÉCROUES, *sf. pl.* autrefois, états ou rôles de la dépense de bouche de la maison du roi.

ÉCROUR, *va.* battre un métal à froid pour le rendre plus dense, pour lui donner plus d'élasticité.

ÉCROUISSEMENT, *sm.* action d'écroûrir.

ÉCROULEMENT, *sm.* chute de terre, éboulement d'un mur, d'un édifice, etc.

ÉCROUGER (*s'*), *vpr.* tomber en s'affaisant. — Fig. s'anéantir.

ÉCROÛTER, *va.* ôter la croûte; se détacher la surface d'un terrain inerte.

ÉCRU UE, *adj.* qui n'a été ni lavé, ni blanchi: toile crue.

ÉCRUES, *sf. pl.* bois qui ont crû spontanément sur des terres labourables (agric.).

ECTROPION, *sm.* (g. *ectropion*), renversement des paupières, maladie vulgairement appelée *étraiement des paupières*.

ECTYPE, *sf.* (g. *ectypos*), copie, empreinte d'une médaille, d'un cachet.

ÉCU, *sm.* (i. *scutum*), bouclier que portaient les chevaliers; figure en forme de bouclier sur laquelle on dessine les armoiries; ancienne pièce de monnaie qui valait trois francs. — Fig. argent, richesses.

ÉCUBIER, *sm.* trou percé à l'avant d'un

navire pour passer les cadies (mar.) (fig.). (Voy. fig. syn., p. 1007.)

ÉCUEIL, [é-keuil], *sm.* (i. *scopulus*), rocher, banc de sable dans la mer. — Fig. tout ce qui est dangereux pour la vertu, l'honneur, la fortune, etc.



ÉCUEILLÉ, *ch.-l.* de c. (Indre), arr. de Châteaoux. 1966 h.

ÉCUELLE, *sf.* (i. *scutella*), pièce de vaisselle qui sert à mettre du bouillon (fig.); se ce qui contient une écuelle.



ÉCUELLEE, *sf.* ce qui contient une écuelle.

ÉCUISSER, *va.* faire éclater le tronc d'un arbre en l'abattant.

ÉCULER, *va.* rabattre en marchant le talon, le quartier de sa chaussure. — S'ÉCULER, *vpr.* se déformer, en parlant d'une chaussure.

ÉCUMAGE, *sm.* action d'écumer.

ÉCUMANT, ANTE, *adj.* qui écume: qui se couvre d'écume. — Fig. animé à l'excès.

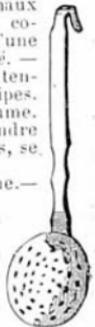
ÉCUME, *sf.* (anc. all. *scūm*), mousse blanche qui surnage sur un liquide agité, échauffé, ou en fermentation; sueur du cheval; haves de certains animaux lorsqu'ils sont échauffés ou en colère. — Fig. partie méprisante d'une population: l'écume de la société. — ÉCUME DE MER, terre magnésienne tendre et blanche dont on fait des pipes.

ÉCUMER, *va.* se couvrir d'écume. — *va.* ôter l'écume. — Fig. prendre çà et là. — Fig. ÉCUMER LES MERS, se livrer à la piraterie.

ÉCUMEUR, *sm.* celui qui écume. — Fig. ÉCUMEUR DE MER, pirate.

ÉCUMEUR, EUSE, *adj.* qui est chargé d'écume: flots écumeux.

ÉCUMOIRE, *sf.* ustensile de cuisine qui sert à écumer la marmite (fig.).



ÉCURAGE, *sm.* action d'écurer.

ÉCURER, *va.* nettoyer: écurer un puits; frotter, éclaircir: écurer la vaisselle.

ÉCUREIL, *sm.* (g. *skiuoros*), petit quadrupède de la famille des rongeurs (fig.). — Fig. personne vive.

ÉCUREUR, EUSE, celui, celle qui écure la vaisselle.

ÉCURIE, *sf.* (anc. allem. *skura*), lieu destiné à loger des chevaux, des mulets, etc., train, équipage d'un prince.

ÉCURY-SUR-COOLE, *ch.-l.* de c. (Marne), arr. de Châlons. 326 h.

ÉCUSSON, *sm.* écu d'armoiries; morceau d'écorce portant un oeil, que l'on enlève à une branche pour l'insérer entre le bois et l'écorce d'un autre arbre (hort.).

ÉCUSSONNABLE, *adjectif*. 2 *genr.*



* Voy. fig. syn., p. 999.

* Voy. fig. syn., p. 999.

qui peut être écussonné (horticulture).

ÉCUSSEMENT, *va.* greffer en écusson.

ÉCUSSEMENT, *sm.* petit instrument pour écussonner.

ÉCUYER, *sm.* gentilhomme qui faisait le service militaire à la suite d'un chevalier, en attendant qu'il pût entrer dans l'ordre de la chevalerie; titre que l'on donnait aux nouveaux nobles; intendant de l'écurie d'un prince; celui qui enseigne l'équitation, qui dresse les chevaux; celui qui donne la main à une dame pour la mener.

ÉCUYÈRE, *sf.* femme qui monte à cheval; femme qui fait des exercices publics d'équitation. — *Bottes à l'écurière*, grandes bottes pour monter à cheval.

ECZEMA, *sm.* (m. gr. *ebullition*), affection cutanée (méd.).

EDDA, *sf.* nom de deux livres qui renferment la mythologie Scandinave: les *Eddas*.

ÉDEN [é dène], *sm.* (m. hébr. *delices*), paradis terrestre. — *Fig.* séjour délicieux.

ÉDENTÉ, *Éc.* *adj.* qui n'a plus de dents. — *sm.* pl. ordre de mammifères qui manquent de dents incisives.

ÉDENTER, *va.* faire perdre les dents: la vieille nous édente; user, rompre les dents d'une scie, d'un peigne, etc. — *S'Édenter*, *vpr.* perdre ses dents.

ÉDESSE, ville de la Mésopotamie.

ÉDGAR le Pacifique, roi d'Angleterre, gouverna avec sagesse (957 à 975).

ÉDGAR, roi d'Écosse (1098 à 1107).

EDGEWORTH (MARIA), née dans le comté d'Oxford, est connue par d'excellents ouvrages d'éducation (1770-1849).

EDGEWORTH DE FIRMONT, ecclésiastique irlandais, assista Louis XVI sur l'échafaud (1745-1807).

ÉDICTER, *va.* prescrire par un édit: peines édictées par la loi.

ÉDIFIANT, *ANTE*, *adj.* qui édifie, qui porte à la piété, à la vertu.

ÉDIFICATEUR, *sm.* (l. *edificator*), celui qui élève, qui construit un édifice.

ÉDIFICATION, *sf.* (l. *edificatio*), action de bâtir un édifice: l'édification du temple. — *Fig.* sentiments de piété et de vertu que l'on inspire par l'exemple ou par les discours; enseignement, instruction.

ÉDIFICE, *sm.* (l. *edificium*), bâtiment considérable. — *Fig.* se dit d'une œuvre de génie, d'un système remarquable par ses combinaisons: l'édifice féodal.

ÉDIFIER, *va.* (l. *edificare*), construire un édifice. — *Fig.* porter à la piété par l'exemple; instruire: édifiez-moi sur ce projet (c. allier).

ÉDILE, *sm.* (l. *edilis*), magistrat romain institué en 493 av. J.-C., pour inspecter les édifices, les jeux, etc. — *Fig.* magistrat municipal.

ÉDILITÉ, *sf.* (l. *edilitas*), charge, dignité des édiles; se dit auj. des magistratures municipales: l'édilité parisienne.

ÉDIMBOURG, capitale de l'Écosse, célèbre par son ancienne université. 228 000 h.

ÉDIT, *sm.* (l. *edictum*), loi, ordonnance de l'autorité souveraine. — *Édit de Nantes*, loi promulguée par Henri IV (1598) en faveur des protestants, à qui il accordait le libre exercice de leur religion. Louis XIV révoqua cet édit en 1685.

ÉDITER, *va.* (l. *edere*), faire imprimer un ouvrage et le publier. — *S'éditer*, *vpr.* être publié; publier son propre livre.

ÉDITEUR, *sm.* celui qui fait imprimer l'ouvrage d'autrui et qui donne des soins à l'édition; libraire qui publie des ouvrages à ses frais. — *Fig.* celui qui a la responsabilité de quelque chose (lum.).

ÉDITION, *sf.* impression et publication d'un ouvrage; tous les exemplaires d'un ouvrage qui ont été imprimés en une fois.

EDMOND (SAINT), roi d'Est-Anglie, fut vaincu et mis à mort par les Danois (870).

EDMOND 1^{er}, l'Ancien, roi d'Angleterre (941-946), fut assassiné. — **EDMOND II, Côte de fer**, fils et successeur (1016) d'Ethelred II, lutta contre Canut le Grand, partagea avec lui l'Angleterre, et fut assassiné un mois après (1017). — **EDMOND, comte de Kent**, détrôna son frère Edouard II (1325), fut reconquis sous Edouard III, puis conspira contre lui, et eut la tête tranchée en 1328.

ÉDOM (m. hébr. *édou*), surnom donné à Esau à cause de la couleur de ses cheveux.

ÉDOMITES, *sm. pl.* nom donné aux Iduméens, comme descendants d'Esau, surnommé *Edom*.

ÉDOUARD. — Plusieurs princes ont porté ce nom. — *Angleterre*. — *Dynastie saxonne*. **ÉDOUARD 1^{er}, l'Ancien**, fils d'Alfred le Grand, soumit les Écossais et les Gallois, fonda l'université de Cambridge, et donna sa fille Ogive à Charles le Simple (900-925). — **ÉDOUARD 2^e, le Martyr** (975-978), fut assassiné par Elfilda, sa belle-mère. — **ÉDOUARD 3^e, le Confesseur**, exilé en Normandie tant que dura l'invasion danoise, fut rappelé et couronné en 1041. Il institua, dit-on, Guillaume de Normandie son héritier (1066).

Dynastie normande. — **ÉDOUARD 1^{er}**, roi en 1272, soumit en 1283 le pays de Galles, entreprit la conquête de l'Écosse, mais il mourut (1307) sans avoir réussi. — **ÉDOUARD 2^e**, son fils (1307-1327), fit la paix avec l'Écosse, fut détrôné et périt assassiné dans sa prison.

— **ÉDOUARD 3^e**, son fils (1327-1377), disputa la couronne de France à Philippe de Valois, remporta la victoire de Crécy (1346), prit Calais (1357), défit le roi Jean à Poitiers (1356), mais fut ensuite vaincu par Charles V.

— **ÉDOUARD 4^e**, petit fils du précédent, détrôna une 1^{re} fois Henri VI, fut renversé lui-même à Nottingham (1470) par Warwick, revint cinq mois après, vainquit Warwick à Barnet et Marguerite à Tewkesbury (1471). Une guerre avec Louis XI fut presque aussitôt terminée par le traité de Picquigny (1475). Il m. en 1483.

— **ÉDOUARD V** et le duc d'York, tous deux fils du précédent, furent assassinés la même année (1483) par leur oncle Richard III.

— **ÉDOUARD VI**, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, régna de 1547 à 1553.

— **ÉDOUARD**, prince de Galles, dit *le Prince Noir*, fils d'Edouard III, s'illustra comme guerrier; il fit le roi Jean prisonnier à Poitiers, vainquit Duguesclin en Espagne (1367), et mourut en 1376. — **ÉDOUARD (Charles), le Précedent**, petit-fils de Jacques II, fit de vains efforts pour monter sur le trône, se retira à Rome où il m. en 1788.

Maison de Hanovre. — **ÉDOUARD VII**, fils de Victoria, a succédé à sa mère en 1901.

Portugal. — **ÉDOUARD**, fils et successeur

de Jean Ier (1433), m. de la peste (1438).

ÉDOUARD (le ou prince), autrefois le Saint Jean; le de l'Amérique anglaise, dans le golfe Saint-Laurent. 81 000 h. Capit. *Charlotte-Town*.

ÉDREN, roi saxon de l'Angleterre, vainquit Malcolm, roi d'Écosse (946-955).

ÉDRÉDON, sm. duvet très fin que produit une espèce de cauard appelé *éider* et qui vit dans les mers glaciales; couvert par fait avec ce duvet.

ÉDRUS, descendant d'Ali; exilé de l'Arabie, il fonda en Afrique (735) la dynastie des *Édrissites* qui régna jusqu'en 919, époque où elle fut renversée par les Fatimites.

ÉDUCABLE, adj. 2 g. qui est apte à recevoir l'éducation.

— **ÉDUCATEUR**, **TUCC**, adj. (l. *educator*), qui concerne l'éducation. — s. celui, celle qui donne l'éducation.

ÉDUCATION, *sf.* (l. *educatio*), action et art de développer dans un enfant les facultés physiques, intellectuelles et morales; habitudes bonnes ou mauvaises selon la direction qui a été imprimée; pratique des usages de la société; moyens auxquels on a recours pour développer l'instinct des animaux.

ÉDUENS, tribu gauloise établie entre la Loire, la Saône et le Rhône; elle avait pour capit. *Hibracte*,auj. *Autun*.

ÉDULCORATION, *sf.* action d'édulcorer.

ÉDULCORER, *va.* (l. *dulcorare*), adoucir un médicament par du sucre, du sirop; verser de l'eau sur des substances en poudre pour enlever les parties acides.

ÉDUQUER, *va.* (l. *educare*), élever des enfants, faire leur éducation (pop.).

EDVY, roi d'Angleterre (955 à 957).

ÉFAUFILIER, *va.* tirer les fils d'un tissu pour juger de sa qualité, ou pour en faire de la charpie.

ÉFAÇABLE, adj. qui peut être effacé.

ÉFAÇEMENT, *sm.* action d'effacer, de s'effacer. — Fig. perte de l'impression; l'effacement des caractères.

ÉFAÇER, *va.* (l. *ex*, priv.; *facies*, image), faire disparaître l'image, le trait, l'impression, les couleurs d'une chose; raturer; détruire. — Fig. anéantir; le temps efface tout; faire oublier; les *caresses effacent la faute*; surpasser; son discours efface les autres. — S'ÉFAÇER, *upr.* être effacé; se présenter de côté en offrant moins de surface; rentrer dans l'alignement (c. agacer)

ÉFAÇURE, *sf.* ce qui est effacé.

— **ÉFANAGE**, *sm.* action d'effacer.

ÉFANER, *va.* ôter les fanes.

— **ÉFANURES**, *sf. pl.* ce qu'on retire des plantes éfanées.

ÉFARÉ, **ÉE**, adj. qui est tout troublé, tout hors de lui.

ÉFARÈMENT, *sm.* état d'une personne éfarée.

ÉFAVER, *va.* (l. *effervare*), troubler, éfrayer tellement une personne que son air, ses yeux ont quelque chose de hagard. — S'ÉFAVER, *upr.* devenir éfaré.

— **ÉFFAROUCHANT**, **ANTE**, adj. qui effarouche; *paroles effarouchantes*.

— **ÉFFAROUCHÉMENT**, *sm.* action d'effaroucher; état de ce qui est effarouché.

ÉFFAROUCHER, *va.* rendre farouché,

épouvanter, faire fuir; mettre en défilance. — Fig. rendre moins traitable. — S'ÉFFAROUCHER, *upr.* être effarouché.

EFFECTIF, **IVK**, adj. (l. *effectivus*), qui produit des effets; amour effectif (théol.); qui est réel. — *sm.* nombre réel; l'effectif de l'armée.

EFFECTIVEMENT, *adv.* réellement, en effet; il est effectivement arrivé.

EFFECTUER, *va.* (l. *effectus*, effet), mettre à exécution; effectuer sa promesse; faire un calcul qui n'est qu'indiqué; effectuer une opération (math.). — S'EFFECTUER, *upr.* être effectué.

EFFÉMINÉ, **ÉE**, adj. et s. qui est devenu, par ses habitudes, semblable à une femme.

EFFÉMINER, *va.* (l. *effeminare*), rendre faible comme une femme; ôter l'énergie, amoindrir; efféminer une nation. — S'EFFÉMINER, *upr.* devenir efféminé.

EFFENDI, *sm.* (m. turc. *maître*), titre des fonctionnaires, des savants en Turquie. — **REIS-EFFENDI**, ministre des affaires étrangères en Turquie.

EFFERVESCENCE, *sf.* (l. *effervesce*, bouillir), ébullition qui se produit par le mélange de certaines substances (chim.). — Fig. extrême vivacité; ardeur, émotion vive et passagère; l'effervescence populaire.

EFFERVESCENT, **ENTE**, adj. qui est en effervescence (chim.). — Fig. qui est prêt à s'emporter.

EFFET, *sm.* (l. *effectus*), ce qui est produit par une cause; point d'effet sans cause; émotion, impression; produire de l'effet; conséquence, application; la loi n'a pas d'effet rétroactif; exécution d'une chose; en venir à l'effet; billet à ordre, lettre de change. — *Pl.* objets, moules d'un usage habituel; emporter ses effets. — **EFFETS PUBLICS**, rentes sur l'État. — **ER EFFET**, *loc. adv.* réellement. — à l'EFFET DE, *loc. prép.* afin de.

EFFEUILLAIION, *sf.* action d'effeuiller.

EFFEUILLEMENT, *sm.* état des arbres dépouillés de leurs feuilles.

EFFEUILLER, *va.* ôter les feuilles. — S'EFFEUILLER, *upr.* perdre ses feuilles.

EFFIAT (marquis v'), maréchal de France, père du fameux *Cinq-Mars* (1581-1632).

EFFICACE, adj. 2 g. (l. *efficax*), qui produit son effet; remède efficace. — *sf.* efficacité; éprouver l'efficacité des remèdes (vx).

EFFICACEMENT, *adv.* d'une manière efficace.

EFFICACITÉ, *sf.* vertu d'une chose pour produire son effet; l'efficacité d'un remède.

EFFICIENT, **ENTE**, adj. (l. *efficientis*), qui produit certain effet; le soleil est la cause efficiente de la lumière.

EFFIGIE, *sf.* (l. *effigies*), représentation d'une personne; effigie du prince; figure grossière qu'on faisait d'une personne condamnée à mort par contumace et qu'on attachait à la potence.

EFFIGIER, *va.* exécuter en effigie (vx).

— **EFFILAGE**, *sm.* action d'effiler.

EFFILÉ, **ÉE**, adj. dont le fil est défilé; linges effilés; mince, étroit et allongé; moustache effilée. — *sm.* frange.

EFFILER, *va.* défaire un tissu fil à fil; effiler une doffe. — S'EFFILER, *upr.* être effilé; devenir mince.

EFFILOCHIE ou **EFFILOQUE**, *sf.* soie légère de rebut; bouts de soie.

EFFILOCHER ou **EFFILOQUER**, *va.* effiler de l'étoffe de soie. — **S'EFFILOQUER**, *vpr.* s'en aller en filoches.

EFFILURE, *sf.* fil provenant d'un tissu effilé.

EFFLANQUÉ, *ÉE*, *adj.* se dit d'un animal, d'un cheval amaigri dont les flancs sont creux et décharnés.

EFFLANQUER, *va.* rendre maigre, rendre les flancs creux par la fatigue ou le défaut de nourriture : *efflanquer un cheval.*

EFFLEURÉ, *ÉE*, *adj.* qui est entamé légèrement. — *Fig.* qui est traité superficiellement : *question à peine effleurée.*

EFFLEURER, *va.* dépouiller de ses fleurs : *effleurer un rosier*; enlever la superficie : *effleurer la peau*; toucher légèrement : *effleurer l'herbe avec son pied.* — *Fig.* ne pas approfondir : *effleurer un sujet.*

EFFLEURIR (*s'*), *vpr.* et **EFFLEURIR**, *va.* tomber en efflorescence (miner.).

EFFLORESCENCE, *sf.* commencement de la floraison (bot.); couche pulvérulente qui recouvre une substance minérale exposée à l'air; couche saline sur les murs salpêtrés. — *Au pl.* élevures, pustules (méd.).

EFFLORESCENT, **ENTE**, *adj.* (l. *efflorescens*), qui est en voie de floraison (bot.); qui tombe en efflorescence (miner.).

EFFLUENCE, *sf.* (l. *effluere*, couler hors), ce qui flue, qui coule hors, qui s'exhale d'une manière invisible.

EFFLUENT, **ENTE**, *adj.* fluant hors.

EFFLUVE, *sm.* (l. *effluvium*), exhalaison, émanation; se dit particulièrement de substances organiques altérées que l'air tient en suspension dans les endroits marécageux et qui donnent lieu à des fièvres.

EFFONDREMENT, *sm.* action d'effondrer la terre; action de s'effondrer : *l'effondrement des empires.*

EFFONDRE, *va.* fouiller des terres profondément; enfoncer, briser : *effondrer un meuble.* — **EFFONDRE** une volaille, la vider. — **S'EFFONDRE**, *vpr.* s'écrouler.

EFFONDRIÈLES, *sf. pl.* parties grossières qui restent au fond d'un vase après ébullition : *effondrières du bouillon.*

EFFORCER (*s'*), *vpr.* faire tous ses efforts : *s'efforcer de nager*; ne pas ménager ses forces (e. agacer).

EFFORT, *sm.* emploi plus qu'ordinaire des forces physiques et morales : *effort inutile*; action énergique d'une chose : *l'effort des vents*; incommodité qui résulte d'une trop forte tension des muscles : *se donner un effort.*

EFFRACTIO, *sf.* (l. *effractio*), fracture, rupture que fait un voleur pour dérober.

EFFRAIE, *sf.* nom vulgaire de la chouette.

EFFRAYANT, **ANTE**, *adj.* qui cause de la frayeur, qui est capable d'effrayer.

EFFRAYER, *va.* donner de la frayeur, épouvanter. — **S'EFFRAYER**, *vpr.* s'effrayer, être saisi de frayeur (e. payer).

EFFRÉNÉ, *ÉE*, *adj.* (l. *effrenatus*), qui est sans frein.

EFFRITEMENT, *sm.* action d'effriter.

EFFRITER, *va.* épuiser une terre par le retour de certaines cultures. — **S'EFFRITER**, *vpr.* se dit d'une terre qui s'épuise (agric.).

EFFROI, *sm.* terreur soudaine, crainte

mêlée d'horreur; ce qui cause l'effroi.

EFFRONTÉ, *ÉE*, *adj.* et *s.* qui a de l'impudence, qui ne rougit de rien. — *adj.* qui marque l'impudence : *air effronté.*

EFFRONTÉMENT, *adv.* d'une manière effrontée, impudemment.

EFFRONTÉRIE, *sf.* impudence.

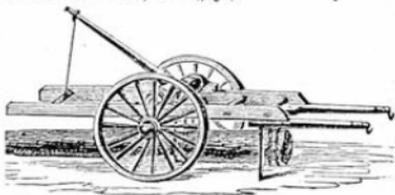
EFFROYABLE, *adj.* 2 g. qui cause de l'effroi : *spectacle effroyable*; très laid : *figure effroyable*; excessif : *dépense effroyable.*

EFFROYABLEMENT, *adv.* d'une manière effroyable, excessive.

EFFRUITER, *va.* ôter le fruit.

EFFUSION, *sf.* (l. *effusio*), action de répandre le contenu d'un vase; épanchement : *effusion de sang.* — *Fig.* vive et sincère démonstration : *effusion de cœur.*

ÉFOURCEAU, *sm.* sorte de voiture à deux roues pour transporter des poutres, des troncs d'arbres, etc. (*fig.*).



ÉGADES ou **ÉGATES**, petites îles au N.-O. de la Sicile, où se livra la fameuse bataille navale dans laquelle le consul Lutatius défait la flotte carthaginoise et mit fin à la 1^{re} guerre punique (212 av. J.-C.).

ÉGAL, **ALE**, *adj.* (l. *æqualis*), pareil en valeur, en qualité : *fortunes égales*; qui jouit des mêmes droits : *les hommes sont égaux*; qui ne varie pas : *mouvement égal*; uni, de niveau : *chemin égal*; indifférent : *cela m'est égal*; qui est toujours le même : *caractère égal.* — *s.* celui, celle qui est semblable, de même nature, de même rang : *une mère n'a pas son égale.* — À L'ÉGAL *DE*, *loc. prép.* autant que.

ÉGALEMENT, *adv.* d'une manière égale; autant, pareillement.

ÉGALER, *va.* rendre égal : *égaler deux nombres*; être égal à : *ses succès ont égalé ses désirs*; mettre en comparaison : *il n'y a personne qu'on puisse lui égaler.* — **S'ÉGALER**, *vpr.* devenir égal, se prétendre égal.

ÉGALISATION, *sf.* action d'égaliser les lots dans un partage.

ÉGALISER, *va.* rendre égal, donner la même valeur : *égaliser les parts*; unir, aplanir : *égaliser un chemin.* — **S'ÉGALISER**, *vpr.* devenir égal.

ÉGALITAIRE, *adj.* et *s.* 2 g. qui aime, qui fait prévaloir l'égalité.

ÉGALITÉ, *sf.* (l. *æqualitas*), qualité de ce qui est égal : *égalité d'âge*; état de conditions égales : *l'amitié demande l'égalité*; uniformité : *égalité de caractères*; superficie plane et unie : *égalité de sol*; condition d'après laquelle tous les citoyens, sans exception, ont les mêmes droits.

ÉGARÉ, *sm.* action de prendre une chose en considération : *avoir égard au mérite des personnes*; déférence, marque d'estime, de considération; rapport, point de vue : *à tous égards.* — À L'ÉGARD *DE*, *loc. prép.* relativement à.

ÉGARÉ, ÉE, *adj.* qui a perdu son chemin ; qui annonce l'égarément : *des yeux égarés* ; qui a quitté le chemin du devoir : *âme égarée* ; perdu momentanément : *livre égaré*.

ÉGAREMENT, *sm.* état de celui qui s'écarte de son chemin ; erreur, écart : *les égarements de l'esprit* ; dérèglement, folie.

ÉGAREUR, *va.* fourvoyer, mettre hors du chemin ; jeter dans l'erreur, perdre. — **S'ÉGAREUR**, *vpp.* s'écarter du chemin ; s'éloigner de son sujet ; se tromper ; se troubler ; délirer : *son esprit s'égare*.

ÉGAYER, *va.* réjouir, rendre gai. — Oter les branches qui étouffent un arbre (jard.). — **S'ÉGAYER**, *vpp.* se distraire (c. payer).

ÉGAYER, *va.* voy. AIGUAYER.

ÉGBERT, premier roi d'Angleterre, ami de Charlemagne, réunit l'heptarchie saxonne en un seul royaume (827 à 836).

ÉGÉE, 9^e roi d'Athènes et père de Thésée (1361-1323 av. J.-C.) (myth.). — **Mea Egée**, partie de la Méditerranée qui séparait la Grèce de l'Asie Mineure, auj. l'Archipel.

ÉGEON, géant armé de cent bras ; il délivra Jupiter dans la guerre des dieux et devint une divinité marine (myth.).

ÉGÉRIE, nymphe révérée des Romains ; elle habitait le bois d'Aricie, près de Rome, où Numa allait la consulter. — *sf.* bonne conseillère.

ÉGIDE, *sf.* (g. *aijis*), bouclier de Jupiter et de Minerve (myth.). — *Fig.* protection.

ÉGINE, petite île de la Grèce dans le golfe d'Athènes.

ÉGINÈTE, *adj.* et *s. 2 g.* habitant de l'île d'Égine ; qui appartient à cette île.

ÉGINHARD, secrétaire de Charlemagne, dont il a écrit a vie ; se retira en S16 dans un monastère où il mourut en 844.

ÉGISTHE, fils de Thyeste, égorgé Agamemnon à son retour de Troie, et périt sous les coups d'Oreste.

ÉGLANTIER, *sm.* rosier sauvage.

ÉGLANTINE, *sf.* fleur de l'églantier (*fig.*).

ÉGLETONS, ch. - l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle. 1782 h.

ÉGLISE, *sf.*

(l. *ecclesia*), assemblée des chrétiens, et particulièrement des catholiques ; l'état ecclésiastique, le clergé en général : *un homme d'Église* ; temple consacré à Dieu : *batir une église*.

ÉGLISE (États de l'), Ces États, auj. réunis au roy. d'Italie, étaient situés au centre de l'Italie et placés sous la domination du pape ; ils avaient pour capit. Rome.

ÉGLOGUE, *sf.* (g. *eklogai*, pièces choisies), ouvrage de poésie pastorale.

ÉGLON, roi des Moabites, opprima les Hébreux pendant 18 ans (1514-1496 av. J.-C.).

ÉGMONT (comte de), un des princip. seigneurs des Pays-Bas (1522-1568), s'illustra dans les armées de Charles-Quint ; prit part

aux troubles des Pays-Bas et fut décapité.

ÉGOÏSER, *vn.* ne parler que de soi.

ÉGOÏSME, *sm.* (l. *ego*, moi), amour excessif de soi ; rapport exagéré de tout à soi.

ÉGOÏSTE, *s.* et *adj. 2 g.* celui, celle qui a le vice de l'égoïsme.

ÉGORGERMENT, *sm.* action d'égorger.

ÉGORGER, *va.* couper la gorge ; tuer, massacrer. — *Fig.* ruiner entièrement. — **S'ÉGORGER**, *vpp.* se couper la gorge à soi-même ; s'entre-tuer (c. abrèger).

ÉGORGEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui égorge.

ÉGOSILLER (**S'**), *vpp.* se faire mal à la gorge à force de crier ou de chanter ; chanter beaucoup et fort haut, en parlant des oiseaux.

ÉGOUT, *sm.* chute et écoulement des eaux ; canal souterrain pour l'écoulement des eaux, sales d'une ville (*fig.*). — *Fig.* lieu où affluent des gens de mauvaise vie ; *les bagnes sont les égouts de la société*.

ÉGOUTIER, *sm.* celui qui est chargé de l'entretien des égouts publics.

ÉGOUTTAGE et **ÉGOUTTEMENT**, *sm.* action d'égoutter, de s'égoutter.

ÉGOUTTER, *va.* faire couler goutte à goutte. — **ÉGOUTTER**, *va.* et **S'ÉGOUTTER**, *vpp.* perdre son eau, son humidité : *le fromage s'égoutte*.

ÉGOUTTOIR, *sm.* ustensile pour faire égoutter.

ÉGOUTTURE, *sf.* dernières gouttes qui restent dans une bouteille.

ÉGRAINER, *voy.* ÉGRENER.

ÉGRAPPAGE, *sm.* action d'égrapper.

ÉGRAPPER, *va.* détacher de la grappe les grains de raisin, de groseilles, etc.

ÉGRATIGNER, *va.* déchirer légèrement la peau ; labourer légèrement. — *Fig.* blesser légèrement l'amour-propre. — **S'ÉGRATIGNER**, *vpp.* se faire une égratignure.

ÉGRATIGNEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui égratigne.

ÉGRATIGNURE, *sf.* légère blessure faite en égratignant ; blessure peu grave.

ÉGRAVILLONNER, *va.* lever un arbre en motte (jard.).

ÉGREPAGE, *sm.* action d'égrener.

ÉGRENER, *va.* faire sortir le grain de l'épi, la graine des plantes ; détacher les grains de raisin de la grappe. — **ÉGRENER** son CHAPELET, en faire passer les grains entre ses doigts. — **S'ÉGRENER**, *vpp.* tomber par grain (c. acheter).

ÉGILLARD, **ARDE**, *adj.* et *s.* qui est vif, éveillé, gaillard.

ÉGRISAGE, *sm.* action d'égriser.

ÉGRISÉ, *sf.* poussière du diamant.

ÉGRISER, *va.* frotter l'un contre l'autre deux diamants pour les débiter.

ÉGRISOIR, *sm.* vase pour recueillir l'égrisé.

ÉGRUGEOR, *sm.* vase dans lequel on réduit le sel en poudre avec un pilon.

ÉGRUGER, *va.* éraser, mettre en poudre dans l'égrugeoir (c. abrèger).

ÉGUEULEMENT, *sm.* altération à la



gueule d'un canon, au goulot d'un vase.
ÉGUEULER, *va.* casser le goulot ou le bord d'un vase, l'emboucheure d'un canon. — *S'ÉGUEULER*, *vpr.* être égueulé; s'enrouer à force de erier (pop.).

ÉGUZON, *ch.-l.* de c. (Indre), arr. de la Châtre. 1712 h.

ÉGYPTE, contrée de l'Afrique, formant une vice-royauté vassale de l'empire turc. 7770 900 h. Elle se divise en 3 grandes régions : la HAUTE ÉGYPTE, capit. *Syout*; la MOYENNE ÉGYPTE, capit. *le Caïre*, qui est en même temps la capitale de toute la vice-royauté; la BASSE ÉGYPTE ou BAHIREH, cap. *Alexandrie*.

ÉGYPTIEN, **HENNE**, *adj.* et *s.* habitant de l'Égypte; qui appartient à l'Égypte. — Se dit de vagabonds, appelés aussi Bohémiens.

EH! *interj.* marque l'admiration, la surprise. — **EN BIEN**, *loc. interj.* sert à donner de la force à l'expression.

ÉLANCHÉ. Voy. DÉMANCHÉ.

ÉHERBER, *va.* sarcler.

ÉHONTÉ, **ÉE**, *adj.* qui est sans honte.

ÉHOUPER, *va.* couper la cime, la houppes d'un arbre.

EIDER, *sm.* espèce de canard du nord de l'Europe, qui fournit l'édredon (fig.).

ÉJACULATION, action par laquelle certains animaux font jaillir de leur corps une matière liquide. — *Fig.* prière fervente qui part du cœur.

ÉJACULER, *va.* (l. *ejaculari*), lancer avec force hors de soi.

ÉLABORATION, *sf.* (l. *elaboratio*), action d'élaborer, de s'élaborer.

ÉLABORÉ, **ÉE**, *adj.* qui a subi une élaboration, qui a été préparé.

ÉLABORER, *va.* (l. *elaborare*), faire subir une modification : l'estomac *élaborer* les aliments. — *Fig.* préparer par un long travail : *élaborer un poème*. — *S'ÉLABORER*, *vpr.* subir une modification.

ÉLAGABALE. Voy. HÉLIOGABALE.

ÉLAGAGE, *sm.* action d'élaguer.

ÉLAGUER, *va.* couper les branches d'un arbre. — *Fig.* retrancher dans un ouvrage d'esprit ce qui est superflu.

ÉLAGUEUR, *sm.* celui qui élague.

ÉLAMITES, descendants d'Elam, fils de Sem, qui peuplèrent une partie de la Perse.

ÉLAN, *sm.* mouvement pour s'élaner; prendre son élan. — *Fig.* ardeur, enthousiasme : les élans du cœur.

ÉLAN, *sm.* (celt. *clain*), espèce de cerf (fig.).

ÉLANCÉ, **ÉE**, *adj.* qui est long et mince; qui est svelte.

ÉLANCEMENT, *sm.* : action de s'élaner; douleur subite, aiguë et de peu de durée. — *Fig.* ardent aspirations de l'âme.

ÉLANCER, *vn.* faire éprouver des élance-

ments douloureux. — *S'ÉLANCER*, *vpr.* se lancer en avant (c. agacer).

ÉLARGIR, *va.* rendre plus large : *élargir une rue*. — *Fig.* donner plus d'extension à : *élargir ses idées*; mettre hors de prison. — *S'ÉLARGIR*, *vpr.* devenir plus large; agrandir son domaine.

ÉLARGISSEMENT, *sm.* action d'élargir; action de mettre en liberté.

ÉLARGISSEUR, *sf.* ce qu'on ajoute à un objet pour le rendre plus large.

ÉLASTICITÉ, *sf.* propriété de certains corps qui, après avoir été comprimés, reviennent sur-le-champ dans leur état primitif.

ÉLASTIQUE, *adj.* 2 g. (g. *elastès*), qui a de l'élasticité, du ressort; qui profuit l'élasticité. — *sm.* ressort que l'on met aux bretelles, aux bottines. — **GOMME ÉLASTIQUE**, nom donné au caoutchouc.

ÉLATÉE, *v.* de l'anc. Phocidae (Grèce).

ÉLAVÉ, **ÉE**, *adj.* molasse et blafard, en parlant du poil du chien et de la bête.

ELBE (il. *e*), dans la Méditerranée, sur la côte de Toscane, *ch.-l.* *Porto-Ferrajo*; célèbre par la résidence de Napoléon Ier après sa chute. du 3 mai 1814 au 26 février 1815.

ELBE (L'), fleuve d'Allemagne, prend sa source dans les monts Sudètes et se jette dans la mer du Nord. Cours, 1 100 kil.

ELBEUF, *ch.-l.* de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen. 19 050 h. Célèbre par ses draps fins. — *sm.* drap fabriqué à Elbeuf.

ELBEUVIEN, **HENNE**, *adj.* et *s.* habitant d'Elbeuf; qui concerne cette ville.

ELCHINGEN (el-king-ène), village de Bavière sur le Danube, où le maréchal Ney remporta, sur les Autrichiens, en 1805, une bataille qui lui valut le titre de duc d'Elchingen.

ELDORADO, *sm.* (mot espag.), pays imaginaire où chacun vit au sein de l'abondance. — *Fig.* pays fertile; lieu de délices.

ÉLÉTIQUE, *adj.* 2 g. qui concerne l'école de philosophie fondée à Elée par Xénon; *école éleatique*.

ÉLÉAZAR, grand prêtre des Hébreux, fils et successeur d'Aaron, entra avec Josué dans la terre promise.

ÉLECTEUR, *sm.* (l. *elector*), celui qui a le droit de concourir à une élection. — Nom de princes de l'ancien empire d'Allemagne qui avaient le droit d'élire l'empereur.

ÉLECTIF, **IVE**, *adj.* qui est nommé par élection; qui se donne par élection.

ÉLECTION, *sf.* (l. *electio*), action d'élire; choix, nomination par voie de suffrages; au pl. nomination des députés. — Se disait autrefois d'un tribunal établi pour juger les différends qui concernaient les tailles, les aides, les gabelles : *sentence de l'élection*.

ÉLECTORAL, **ALE**, *adj.* qui est relatif au droit d'élire, aux élections : *collèges électoraux*.

ÉLECTORAT, *sm.* dignité, territoire d'un prince électeur.

ÉLECTRE, sœur d'Oreste, qu'elle déroba aux poursuites d'Égisthe et de Clytemnestre. Elle épousa Pylade.

ÉLECTRICITÉ, *sf.* (g. *elektron*, ambre, parce que l'électricité a été d'abord reconnue dans cette substance), propriété qu'ont



certains corps, lorsqu'ils ont été chauffés ou frottés, d'attirer d'abord et de repousser ensuite les corps légers, de produire des étincelles et de faire éprouver des commotions au système nerveux.

ÉLECTRIQUE, *adj.* 2 g. qui a rapport, qui tient à l'électricité : *éclairage électrique*.

ÉLECTRISANT, ANTE, *adj.* qui électrise. — Fig. qui entraîne, qui donne de l'enthousiasme : *paroles électrisantes*.

ÉLECTRISATION, *sf.* action d'électriser, ou état de ce qui est électrisé.

ÉLECTRISER, *va.* développer dans un corps la vertu électrique ou la lui communiquer. — Fig. enthousiasmer : *électriser l'armée*. — S'ÉLECTRISER, *vpr.* devenir électrique; s'enthousiasmer.

ÉLECTRISÉUR, *sm.* celui qui électrise.

ÉLECTRO-AIMANT, *sm.* fer doux transformé en aimant au moyen d'un courant électrique (phys.).

ÉLECTRO-CHEMIE, *sf.* théorie qui explique les phénomènes chimiques par les lois de l'électricité (phys.).

ÉLECTRO-DYNAMIQUE, *sf.* (g. *elektron* et *dynamis*, force), partie de la physique qui traite de l'électricité comme force motrice. — *adj.* 2 g. qui donne lieu à un courant électrique.

ÉLECTRO-MAGNÉTISME, *sm.* ensemble des phénomènes magnétiques produits par l'électricité.

ÉLECTROMÈTRE, *sm.* (g. *elektron* et *metron*, mesure), instrument pour mesurer le degré d'électricité des corps.

ÉLECTRO-NÉGATIF, IVE, *adj.* qui se porte au pôle positif de la pile voltaïque.

ÉLECTRO-

PHORE, *sm.* (g.

elektron et *phoros*,

qui porte),

plateau de résine

sur lequel on dé-

veloppe l'électri-

cité par le frotte-

ment (phys.) (fig.).

ÉLECTRO-PO-

SITIF, IVE, *adj.*

qui se porte au

pôle négatif de la

pile voltaïque.

ÉLECTROSCOPE, *sm.* (g. *elektron* et

skopeo, j'examine),

instrument qui indi-

que la présence de l'é-

lectricité (phys.) (fig.).

ÉLECTUAIRE, *sm.*

(l. *electuarium*),

médicament de consis-

tance molle (pharm.).

ÉLÈE, anc. ville d'Italie,

sur la mer Tyr-

rhénienne, célèbre

par ses écoles philo-

sophiques. — v. d'Asie

Mineure.

ÉLÉGANCEMENT,

adv. avec élégance;

d'une manière pure :

écrire élégamment.

ÉLÉGANCE, *sf.* (l. *elegantia*), agrément

dans les formes; grâce dans les manières;

distinction dans le langage, dans le style.

ÉLÉGANT, ANTE, *adj.* (l. *elegans*), qui a de l'élégance. — *s.* personne recherchée dans son ton, son costume, ses manières.

ÉLÉGIAQUE, *adj.* 2 g. qui a le caractère de l'élegie. — Fig. plaintif, mélancolique. — *sm.* poète élégiaque.

ÉLÉGIE, *sf.* (g. *elegia*), poésie dont le sujet est triste ou tendre.

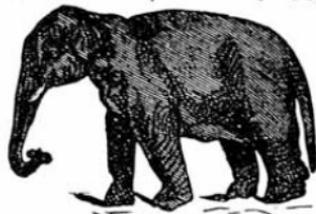
ÉLÉMENT, *sm.* (l. *elementum*), chez les anciens, nom donné à l'air, au feu, à la terre et à l'eau; corps simple, substance indécomposable et regardée comme indécomposable (chim.); tout ce qui entre dans la composition d'une autre chose; milieu dans lequel on vit. — Pl. diverses conditions de sol, de climat, de saison; premières notions, principes d'une chose.

ÉLÉMENTAIRE, *adj.* 2 g. qui appartient à un élément : *corps élémentaire* (chim.); qui expose les principes généraux d'un art, d'une science : *livre élémentaire*.

ÉLÉONORE DE GUYENNE, fille de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, épousa Louis VII, roi de France (1137), puis Henri II, roi d'Angleterre (1154), fut mère de Richard Cœur de Lion, m. en 1203.

ÉLÉONORE D'AUTRICHE, sœur de Charles-Quint, épousa François Ier (1530).

ÉLÉPHANT, *sm.* (g. *elephas*), mammifère de l'ordre des pachydermes, remarquable par ses défenses et par sa trompe (fig.). —



ORDRE DE L'ÉLÉPHANT, ordre de chevalerie fondé en 1478, par Christiern, roi de Danemark.

ÉLÉPHANTIASIS, *sf.* sorte de lèpre.

ÉLÉPHANTINE, île du Nil (haute Égypte).

ÉLEUSINIENS, *sf. pl.* fêtes de Cérès sur-nommée Eleusine et adorée à Eleusis.

ÉLEUSIS, ville de l'Attique,auj. *Lepsina*.

ÉLEUTHÈRE (SAINT), pape (177 à 192).

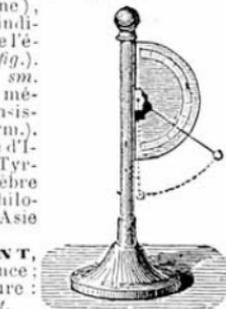
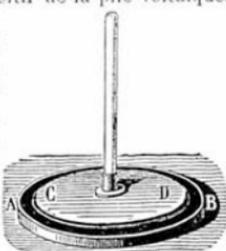
ÉLEUTHÉRIENS, *sf. pl.* (g. *eleutheros*, libre), fêtes de la Liberté dans l'ancienne Grèce, instituées en mémoire de la bataille de Marathon et célébrées tous les cinq ans.

ÉLEVAGE, *sm.* action, manière d'élever les animaux domestiques.

ÉLEVATEUR, *adj.* et *sm.* se dit des muscles qui ont pour fonction d'élever certaines parties : *muscle éleveur de l'œil*.

ÉLÉVATION, *sf.* (l. *elevatio*), action d'élever, exhaussement : *élévation d'un mur*; éminence : *monter sur une élévation*; le moment de la messe où le prêtre élève successivement l'hostie et le calice; représentation d'une façade de bâtiment (archit.). — Fig. augmentation, hausse : *élévation de la température*; action de s'élever, constitution en dignité; grandeur d'âme, noblesse des sentiments, du style; mouvement de l'âme vers Dieu.

ÉLÈVE, *s.* 2 g. celui, celle qui reçoit des



leçons dans une école, un lycée, une pension, ou qui reçoit l'enseignement d'un maître; écolier, disciple. — *sf.* élevage.

ÉLEVÉ, ÉE, adj. haut; éminent; noble.

ÉLEVER, va. (l. *elevare*), mettre plus haut: *élever les mains*; construire: *élever une maison*. — Fig. donner plus de noblesse: *élever l'âme*; porter à un haut rang: *élever aux dignités*; augmenter: *élever le prix de*; établir, fonder: *élever un trône*; faire naître: *élever des doutes*; nourrir, prendre soin: *élever ses enfants*; instruire, donner de l'éducation: *élever la jeunesse*. — *S'ÉLEVER, vpr.* monter en haut; prendre de l'élevation; naître, surgir; monter à: *sa dette s'élève à 200 francs* (c. acheter).

ÉLEVEUR, sm. celui qui élève des chevaux, des bestiaux.

ÉLEVURE, sf. petite ampoule.

ELFE, sm. génie de l'air dans la mythologie Scandinave.

ELIDE, contrée du Péloponèse qui forme aujourd'hui une des provinces de la Grèce.

ÉLIDER, va. (l. *elidere*), faire une élision, retrancher une voyelle finale dans l'écriture ou dans la prononciation. — *S'ÉLIDER, vpr.* souffrir élision (gram.).

ÉLIE, prophète qui vivait du temps d'Achab, roi d'Israël, et de Jézabel; fut enlevé au ciel, vers 880 av. J.-C.

ÉLIEN, écrivain grec du III^e siècle de notre ère, auteur des *Histoires variées* et d'un ouvrage *Sur la nature des animaux*.

ÉLIEZER, serviteur d'Abraham, alla demander à Bathuel, pour Isaac, la main de sa fille Rébecca.

ÉLIGIBILITÉ, sf. réunion des conditions nécessaires pour pouvoir être élu.

ÉLIGIBLE, adj. et *s.* 2 *g.* qui réunit les qualités nécessaires pour être élu.

ÉLIMER (S'), vpr. s'user à force d'être porté, en parlant des étoffes.

ÉLIMINATION, sf. action d'éliminer.

ÉLIMINER, va. (l. *eliminare*), épulser, retrancher, ôter de.

ÉLINGUE, sf. corde qui a un nœud coulant à chaque bout (mar.) (fig.).

ÉLIRE, va. (l. *eligere*), choisir: *élire domicile*; nommer à une dignité par la voie des suffrages: *élire un député* (c. lire).

ÉLISABETH (SAINTE), femme de Zacharie et mère de saint Jean-Baptiste. — **ÉLISABETH DE HONGRIE (SAINT)**, fille du roi de Hongrie, André II, épousa le landgrave de Hesse (1207-1231). — **ÉLISABETH, reine** d'Angleterre, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn (1533-1603), succéda à sa sœur Marie (1558), interdit le culte catholique et fit mourir le comte d'Essex. — **ÉLISABETH D'AUTRICHE**, fille de l'empereur Maximilien, épousa en 1570 Charles IX, roi de France. — **ÉLISABETH FARNÈSE**, héritière de Parme, épousa (1714) Philippe V, roi d'Espagne. — **ÉLISABETH PÉTROVNA**, fille de Pierre le Grand, impératrice de Russie (1741-1762). — **ÉLISABETH DE FRANCE**, sœur de Louis XVI, née en 1765, du Dauphin Louis et de Marie-Joséphine de Saxe; périt sur l'échafaud (1794).

ÉLISÉE, prophète, disciple d'Elie, m. en 835 av. J.-C.



ÉLISION, sf. (l. *elision*), suppression d'une voyelle finale devant une autre voyelle ou une *n* muette; ainsi: *l'homme, l'âme, c'est, pour le homme, la dame, ce est*.

ÉLITE, sf. (l. *electus*, choisi), ce qu'il y a de choisi, de plus parfait: *troupe d'élite*.

ÉLIXIR, sm. (arabe *al, le*; *aksir*, quintessence), préparation qui résulte de substances tenues en dissolution dans l'alcool; substance la plus pure que l'on tire de certaines choses.

ELLE, pron. de la 3^e pers. fem. (l. *illa*), s'emploie comme sujet: *elle parle, elles agissent*.

ELLÉBORACÉ, ÉE, adj. qui ressemble à l'ellébore (bot.).

ELLÉBORE, sm. (g. *elleboros*), plante médicinale qui sert autrefois pour guérir de la folie (fig.).

ELLÉBORINE, sf. plante dont les feuilles ressemblent à celles de l'ellébore.

ELLIPSE, sf. (g. *elipsis*, manque), suppression d'un ou de plusieurs mots, dans une phrase. Ex.: *l'affaire est d'importance, pour l'affaire est une affaire d'importance*.

— Courbe que l'on obtient en coupant obliquement un cône droit par un plan qui le traverse (géom.) (fig.).

ELLIPSOÏDE,

adj. 2 *g.* qui a la forme de l'ellipse. — *sm.* solide engendré par la révolution d'une demi-ellipse autour de l'un de ses axes (géom.).

ELLIPTICITÉ, sf. qualité d'une figure elliptique, d'une phrase elliptique.

ELLIPTIQUE, adj. 2 *g.* (g. *eliepticos*), qui présente une ellipse (gram.); qui est de la nature de l'ellipse (géom.).

ELLIPTIQUEMENT, adv. par ellipse.

ELME (FEU SAINT-), sm. vapeur lumineuse, gaz enflammé qui voltige sur la surface des eaux, à la pointe des mâts pendant la nuit, surtout par les temps d'orage. On l'attribue aujourd'hui à l'électricité.

ÉLOCUTION, sf. (l. *elocutio*), manière de s'exprimer: *élocution facile*; partie de la rhétorique qui traite du choix et de l'arrangement des mots.

ÉLOGE, sm. (l. *elogium*), discours public en l'honneur de quelqu'un; louange.

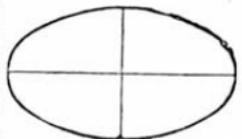
ÉLOGEUX, EUSE, adj. qui est rempli d'éloges, de louanges.

ÉLOI (SAINT), fut d'abord orfèvre et trésorier de Dagobert I^{er}, roi de France, puis évêque de Noyon (588-659).

ÉLOIGNÉ, ÉE, adj. qui est loin; qui n'est point immédiat: *dans un temps éloigné*; qui s'écarte, qui diffère: *ce récit est bien éloigné de la vérité*.

ÉLOIGNEMENT, sm. action d'éloigner ou de s'éloigner; antipathie; absence, temps pendant lequel on est éloigné; distance.

ÉLOIGNER, va. envoyer à une certaine



distance; remettre à une époque reculée. — Fig. rejeter, chasser loin de soi; aliéner: *l'égoïsme éloigne les cœurs*. — S'ÉLOIGNER, vpr. s'absenter, s'en aller; s'écarter, différer de.

ÉLOQUEMENT [é-lo-ka-man], *adv.* avec éloquence.

ÉLOQUENCE, *sf.* (l. *eloquentia*), art de bien dire, d'émouvoir, de persuader.

ÉLOQUENT, ENTE, *adj.* (l. *eloquens*), qui a de l'éloquence; qui est persuasif.

ELSTER, riv. de Saxe, affl. de la Saale, dans laquelle se noya Poliatowski (1813).

ÉLU, UE, *adj.* choisi par élection. — *sm.* prédestiné à la vie éternelle.

ÉLUCIDATION, *sf.* action d'éclaircir.

ÉLUCIDER, *va.* (l. *elucidare*), éclaircir, rendre lucide: *élucider une question*. —

S'ÉLUCIDER, *vpr.* s'éclaircir.

ÉLUCUBRATION, *sf.* ouvrage composé à force de veilles et de travail; veilles, travaux qu'un ouvrage a coûté.

ÉLUCUBRER, *va.* (l. *elucubrare*), composer à force de veilles.

ÉLUDER, *va.* (l. *eludere*), éviter avec adresse: *éluder une promesse*; se soustraire à: *éluder la loi*. — S'ÉLUDER, *vpr.* être éludé.

ELYEN, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes, 3 432 h.

ÉLYSÉE, *sm.* séjour délicieux qui, selon la Fable, était destiné aux mânes des hommes vertueux. — Fig. lieu de délices.

— Adjectiv.: *les champs Élysées*.

ÉLYSIÉEN, ENNE, *adj.* qui appartient à l'Élysée: *les ombres élyséennes*.

ÉLYSIENS, *adj. m. pl.* de l'Élysée: *les champs Élyséens* (myth.).

ÉLYTRE, *sm.* (g. *elytron*, gaine), enveloppe dure qui, dans les insectes coleoptères, protège les ailes inférieures (fig.).

ELZÉVIR ou **ELZÉVIER**, nom de plusieurs imprimeurs hollandais du xvi^e et du xvii^e s., célèbres par les belles éditions sorties de leurs presses. — *sm.* livre édité par un de ces imprimeurs: *un elzévir*.

ELZÉVIRIEN, IENNE, *adj.* qui appartient, qui a rapport aux elzévir: *format elzévirien*.

ÉMACIÉ, ÉE, adj. (l. *emaciatus*), qui est très amaigri: *visage émacié* (méd.).

ÉMAIL, matière vitrifiée qu'on applique à l'aide du feu sur certains ouvrages: *émail noir, bleu, vert, rouge*; matière vitreuse dont on enduit la porcelaine, la faïence; ouvrage émaillé: *être connu en émaux*.

— Fig. diversité de couleurs: *l'émail des champs* (poét.). — **ÉMAIL DES DENTS**, substance blanche qui recouvre les dents.

ÉMAILLÉ, ÉE, adj. orné d'émail. — Fig. embelli; décoré de fleurs.

ÉMAILLER, *va.* appliquer de l'émail sur quelque chose: *émailler une baguette*. — Fig. orner, les fleurs émaillent la prairie. — S'ÉMAILLER, *vpr.* devenir émaillé: *le jardin s'émaille de fleurs*.

ÉMAILLEUR, *sm.* ouvrier en émail.

ÉMAILLEUSE, *sf.* art d'émailler; ouvrage de l'émailleur.

EMANATION, *sf.* (l. *emanatio*), action d'émaner; ce qui émane.

ÉMANCIPATEUR, TRICE, *s.* celui, celle qui émancipe.

ÉMANCIPATION, *sf.* action d'émanciper un mineur; affranchissement.

ÉMANCIPER, *va.* (l. *emancipare*), mettre hors de la puissance paternelle, hors de tutelle. — S'ÉMANCIPER, *vpr.* prendre trop de liberté.

ÉMANER, *vn.* (l. *emanare*), provenir, sortir, découler de: *cet acte émane du souverain*; tirer son origine: *le Verbe émane du Père éternel*.

ÉMARGEMENT, *sm.* action d'émarger; ce qui est écrit en marge.

ÉMARGER, *va.* signer, écrire en marge: *émarger un état*; couper, diminuer la

marge, abs. toucher les appointements (c. abrégé).

EMBARBOUINER, *va.* amener quelqu'un à faire ce qu'on souhaite de lui (pop.).

EMBALLAGE, *sm.* action d'emballer: *l'emballage d'un meuble*. — **TOILE D'EMBALLAGE**, toile grossière qui sert à emballer.

EMBALLER, *va.* mettre dans une balle, dans une caisse, emballer.

EMBALEUR, *sm.* celui qui fait métier d'emballer.

EMBARBOUILLER, *va.* faire perdre à quelqu'un le fil de ses idées. — S'EMBARBOUILLER, *vpr.* perdre le fil de ses idées, ne savoir plus ce qu'on dit (fam.).

EMBARCADÈRE, *sm.* lieu où l'on s'embarque, où l'on prend le chemin de fer.

EMBARCATION, *sf.* barque qui va à la rame; petit navire.

EMBARGO, *sm.* (mot esp.), défense faite aux navires marchands qui sont dans un port ou sur rade, d'en sortir sans permission: *mettre embargo, lever l'embargo*.

EMBARILLER, *va.* mettre en baril.

EMBARQUEMENT, *sm.* action de s'embarquer, d'embarquer.

EMBARQUER, *va.* mettre, charger dans une barque, dans un navire. — Fig. engager, *embarquer un ami dans une affaire*. — S'EMBARQUER, *vpr.* partir; monter à bord. — Fig. s'engager dans une affaire.

EMBARRAS, *sm.* obstacle qui barre le passage. — Fig. confusion des choses difficiles à débrouiller; manque d'argent; peine que donnent de nombreuses affaires; irrésolution; gêne, malaise quand il faut agir, parler; commencement d'obstruction: *embarras gastrique*. — FAIRE DE L'EMBARRAS, se donner de grands airs (fam.).

EMBARRASSANT, ANTE, *adj.* qui cause ou donne de l'embarras, de la gêne, de l'incertitude.

EMBARRASSÉ, ÉE, *adj.* qui éprouve de l'embarras, de la gêne, de l'incertitude.

EMBARRASSER, *va.* causer de l'embarras, obstruer: *ces pierres embarrassent la voie*; empêcher la liberté des mouvements: *ce paquet m'embarrasse*. — Fig. embrouiller, rendre obscur: *embarrasser une affaire*; mettre en peine, causer du trouble: *ce travail l'embarrasse*. — S'EMBARRASSER, *vpr.* s'empêtrer: *s'embarrasser dans ses éperons*; se gêner: *ils s'embarrassent les uns les autres*; se mêler de: *s'embarrasser d'une affaire*; se troubler: *au premier mot il s'embarrasse*.

EMBASE, *sf.* partie d'un ouvrage de mo-



nuiserie qui repose sur une autre pièce (fig.).

EMBASEMENT, *sm.* base continue en saillie, au pied d'un bâtiment (archit.).

EMBASTITLEMENT, *sm.* action d'embastiller.

EMBASTITLER, *va.* mettre à la Bastille ou dans une prison. — **EMBASTITLER UNE VILLE**, l'entourer de bastilles, de forts.

EMBATAGE, *sm.* action d'embaier.

EMBAIER, *va.* mettre le bât sur le dos d'une bête de somme. — **Fig.** charger quelqu'un d'une chose embarrassante; ennuyer.

EMBÂTONNER, *va.* armer d'un bâton.

EMBATRE, *va.* appliquer une bande de fer sur la circonférence d'une roue.

EMBAUCHAGE, *sm.* action d'embaucher des ouvriers, des soldats.

EMBAUCHER, *va.* engager un ouvrier dans un atelier; enrôler par adresse (vx); entraîner à la désertion.

EMBAUCHEUR, *sm.* celui qui embauche.

EMBAUCHOIR, *sm.* forme qu'on introduit dans les bottes, pour les maintenir ou pour les élargir (fig.).

EMBAUMÉ, *ÉE*, *adj.* imprégné de parfum; qui a reçu l'embaumement.

EMBAUMEMENT, *sm.* action d'embaumer un corps mort.

EMBAUMER, *va.* parfumer; les fleurs embaument l'air; remplir un corps mort de substances propres à le préserver de la corruption.

EMBAUMEUR, *sm.* celui qui embaume les cadavres.

EMBÉGUINER, *va.* envelopper la tête d'un béguin, de linge en forme de béguin. — **Fig.** infatuer, persuader; *embéguiner quelqu'un d'une idée*. — **S'EMBÉGUINER**, *vpr.* se mettre en tête quelque chose; s'enticher.

EMBEILLI, *IE*, *adj.* qui est devenu plus beau. — **EMBEILLIE**, *sf.* moment de calme pendant un gros temps (mar.).

EMBEILLIR, *va.* rendre beau ou plus beau; orner; *embellir sa maison*. — **vn.** devenir beau; *sa fille embellit de jour en jour*. — **S'EMBEILLIR**, *vpr.* devenir beau.

EMBEILLISSEMENT, *sm.* action d'embellir; ce qui sert à embellir; ornement.

EMBERLUQUER (S'), *vpr.* s'entêter d'une idée (fam.).

EMBESOGNÉ, *ÉE*, *adj.* qui est fort occupé à une besogne (fam.).

EMBLAVAGE, *sm.* action d'emblaver.

EMBLAVER, *va.* (l. *in.* dans; *bladum*, blé), semer une terre en blé.

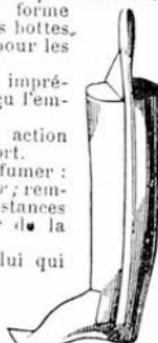
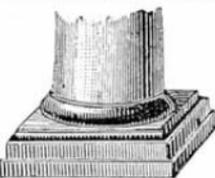
EMBLAVURE, *sf.* terre ensemencée de blé.

EMBLE, *VOY.* AMBLE.

EMBLÉE (D'), *loc. adv.* du premier coup; sans effort.

EMBLÉMATIQUE, *adj.* 2 *g.* qui tient de l'emblème; *figure emblématique*.

EMBLÈME, *sm.* (g. *emblēma*), figure symbolique avec une légende; les boucliers



étaient ornés d'emblèmes; symbole: le coq est l'emblème de la vigilance; attribut: les emblèmes de la royauté.

EMBOIRE (S'), *vpr.* devenir terne et se confondre, en parlant des couleurs d'un tableau. — **va.** EMBOIRE UN MOULE, l'enduire d'huile (c. boire).

EMBOÏTEMENT, *sm.* état, position de deux choses qui s'emboîtent.

EMBOÏTER, *va.* enchâsser une chose dans une autre: *emboîter des tuyaux*. — **EMBOÏTER LE PAS**, marcher serrés les uns derrière les autres. — **S'EMBOÏTER**, *vpr.* s'enchâsser: *ces os s'emboîtent*.

EMBOÏTURE, *sf.* endroit où les choses s'emboîtent (fig.): insertion d'une chose dans une autre.

EMBOÏE, *sf.* obstruction d'un vaisseau sanguin par un caillot formé dans un vaisseau plus grand (méd.).

EMBOÏSME, *sm.* (g. *embolismos*), intercalation de mois surajoutés dans certaines années pour former le cycle lunaire de dix-neuf ans.

EMBOÏSMIQUE, *adj.* 2 *g.* qui a rapport à l'emboïsme: *mois, année embolismique*.

EMBONPOINT, bon état du corps, se dit surtout des personnes un peu grasses.

EMBORDURER, *va.* mettre un cadre, une bordure à un tableau.

EMBOSSAGE, *sm.* action d'embossier.

EMBOSSER, *va.* amarrer un navire de l'avant et de l'arrière pour le fixer contre le vent et le courant, ou pour qu'il présente le travers et puisse faire usage de son artillerie. — **S'EMBOSSER**, *vpr.* être embossé (mar.).

EMBOSSURE, *sf.* câble ou grelin pour embosser (mar.).

EMBOUCHÉ, *ÉE*, *adj.* mis à la bouche: *clarinette embouchée*. — **ÊTRE MAL EMBOUCHÉ**, parler grossièrement (pop.).

EMBOUCHER, *va.* mettre à sa bouche un instrument à vent. — **Fig.** instruire quelqu'un de ce qu'il doit dire. — **Fig.** EMBOUCHER LA TROMPETTE, prendre un ton héroïque, sublime. — **S'EMBOUCHER**, *vpr.* avoir son embouchure: *la Seine s'embouche dans la Manche*.

EMBOUCHOR, *sm.* bout d'une trompette, d'un cor (fig.).

EMBOUCHURE, *sf.* entrée d'un fleuve dans la mer, d'un cours d'eau dans un autre; partie des instruments à vent que l'on met dans la bouche: manière de jouer des instruments à vent: *avoir une bonne embouchure*; partie du mors qui entre dans la bouche du cheval.

EMBOUER, *va.* couvrir de boue.

EMBOUCHEMENT, *sm.* entrée d'une passe étroite (mar.).

EMBOUCHER, *va.* entrer dans une passe étroite, dans un canal (mar.).

EMBOURBER, *va.* engager dans un fourbier. — **Fig.** engager quelqu'un dans une mauvaise affaire. — **S'EMBOURBER**, *vpr.* s'engager dans un fourbier; s'engager dans une mauvaise affaire.

EMBOURRER, *va.* garnir de bourre (on dit mieux *rembourrer*).

— **EMBOURRURE**, *sf.* action d'embourrer; ce qui sert à embourrer.

EMBOURSER, *va.* mettre en bourse.

— **EMBOUT**, *sm.* bout d'une canne, d'un parapluie (*fig.*).

— **EMBOUTER**, *va.* garnir d'un embout.

EMBOUTIR, *va.* revêtir d'une garniture métallique une corniche, une moulure, pour la garantir (*archit.*).

EMBRANCHEMENT, *sm.* ramification de tuyaux; point de rencontre de deux ou de plusieurs chemins; voie de fer secondaire qui se lie à une voie principale.

EMBRANCHER, *va.* réunir des tuyaux, des chemins. — **S'EMBRANCHER**, *va.* former embranchement.

EMBRASÉ, *ÉE*, *adj.* mis en feu; *tison embrasé*; extrêmement chaud; *ciel embrasé*. — *Fig.* livré aux discordes; *pays embrasé*.

EMBRASEMENT, *sm.* incendie violent. — *Fig.* désordre, trouble dans un pays.

EMBRASER, *va.* mettre en feu. — *Fig.* exciter, allumer, enthousiasmer; *l'amour de la patrie embrase son cœur*. — **S'EMBRASER**, *vpr.* prendre feu; s'enthousiasmer.

EMBRASSADE, *sf.* action de deux personnes qui s'embrassent (*fam.*).

— **EMBRASSANT**, *ANTE*, *adj.* qui aime à embrasser.

— **EMBRASSE**, *sf.* bande d'étoffe, torsade qui est attachée à une patère, pour tenir les rideaux drapés (*fig.*).

EMBRASSEMENT, *sm.* action d'embrasser ou de s'embrasser.

EMBRASSER, *va.* serrer avec les deux bras; donner un baiser; environner; *la mer embrasse la terre*; contenir, renfermer; *la puissance de Dieu embrasse tout*; prendre; *embrasser le parti du faible*; adopter, faire choix; *embrasser un état*. — Qui trop embrasse mal étreint, qui entreprend trop de choses à la fois ne réussit à rien. — **S'EMBRASSER**, *vpr.* se presser dans les bras l'un de l'autre.

— **EMBRASSEUR**, *EUSE*, *s.* celui, celle qui a la manie d'embrasser (*fam.*).

EMBRASURE, *sf.* ouverture dans un bastion, pour tirer le canon; ouverture dans l'épaisseur d'un mur, pour y placer les portes et les fenêtres.

EMBRÉNER, *va.* salir de bran (*pop.*).

EMBRIGADEMENT, *sm.* action d'embrigader; division par brigades.

EMBRIGADER, *va.* réunir deux régiments pour former une brigade; réunir en un corps des agents de l'autorité qui avaient agi isolément.

EMBRICATION, *sf.* action de verser un liquide sur une partie malade (*chic.*).

EMBOUCHER, *va.* mettre à la broche. — *Fig.* percer avec une épée. — **S'EMBOUCHER**, *vpr.* se percer soi-même; se percer l'un l'autre.

— **EMBOUILLAMINI**, *sm.* désordre, brouille (*fam.*).

EMBOUILLEMENT, *sm.* désordre, confusion, complication.

EMBOUILLER, *va.* mettre de la confusion, de l'obscurité. — **S'EMBOUILLER**, *vpr.* s'embarasser; perdre le fil de ses idées, de son discours.

EMBRUMÉ, *ÉE*, *adj.* qui est chargé de brouillard, de brume.

— **EMBRUMER** (**S**), *vpr.* se charger de brume.

EMBRUN, *ch.-l.* d'arr. (Hautes-Alpes), à 686 kil. de Paris et à 38 de Gap. 3 505 h.

EMBRUNOIS, *anc. pays* du Dauphiné, compris auj. dans le départ. des Hautes-Alpes; *capit.* *Embrun*.

EMBRYOGÉNIE, *sf.* formation et développement de l'embryon.

EMBRYON, *sm.* (*g. embryon*), germe de plante; rudiment d'un corps organisé. — *Fig.* homme de très petite taille.

EMBRYONNAIRE, *adj.* 2 g. qui a rapport à l'embryon; *la période embryonnaire*; qui est à l'état d'embryon.

EMBU, *UE*, *adj.* dont les couleurs sont ternes et peu distinctes — **sm.** tache, ton mat dans un tableau embu (*peint.*).

EMBÛCHE, *sf.* entreprise secrète pour nuire à quelqu'un; piège caché.

EMBUSCADE, *sf.* (*ital. imboscata*), lieu couvert, bois où l'on a caché des troupes pour surprendre l'ennemi et l'attaquer à l'improviste; troupe qui est en embuscade.

EMBUSQUER, *va.* mettre en embuscade. — **S'EMBUSQUER**, *vpr.* se mettre en embuscade; se cacher pour attendre quelqu'un.

ÉMENDER, *va.* (*l. emendare*), réformer (*t. de palais*).

ÉMERAUDE, *sf.* (*g. smaragdus*), pierre précieuse ordinairement de couleur verte.

ÉMERGENCE, *sf.* **POINT D'ÉMERGENCE**, point par lequel un rayon lumineux sort du milieu qu'il a traversé (*phys.*).

ÉMERGENT, *ENTE*, *adj.* qui émerge. — **RAYONS ÉMERGENTS**, ceux qui sortent d'un milieu après l'avoir traversé (*phys.*).

ÉMERGER, *vn.* (*l. emergere*), sortir en montant, s'élever; *des îles émergent du sein de la mer*; sortir d'un milieu obscur pour entrer dans un milieu lumineux (*c. abrégé*).

ÉMÉRI, *sm.* (*g. smyris*), pierre dure qui, réduite en poudre, sert à polir les métaux, les pierres fines et le verre.

ÉMÉRILLON, *sm.* petit oiseau de proie vif et hardi, du genre faucon (*fig.*); sorte de croc.

ÉMÉRILLONNÉ, *ÉE*, *adj.* qui est gai, vif, éveillé comme l'émérillon (*fam.*).

— **ÉMÉRITAV**, *sm.* état d'un professeur émérite.

ÉMÉRITE, *adj.* 2 g. (*l. emeritus*), se dit d'un fonctionnaire en retraite qui jouit des honneurs de son titre.

ÉMERSION, *sf.* (*l. emersio*), action d'un corps qui s'élève à la surface d'un fluide dans lequel il était plongé; réapparition d'un astre après son éclipse (*astr.*).

ÉMÉRAILLER, *va.* causer de l'admiration, étonner. — **S'ÉMÉRAILLER**, *vpr.* être émerveillé.



ÉMÉTIQUE, *adv.* 2 g. (g. *emeticos*), propre à faire vomir. — *sm.* vomitif dans la composition duquel il entre de l'antimoine; toute autre substance propre à faire vomir.

ÉMÉTISER, *va.* mêler de l'émétique dans un breuvage.

ÉMETTEUR, *va.* (l. *emittere*), mettre en circulation : *émetteur des billets*; exprimer : *émetteur un avis* (c. mettre).

ÉMEUTE, *sf.* tumulte séditieux.

ÉMEUTIER, *sm.* celui qui excite à l'émeute ou qui y prend part.

ÉMIER, *va.* froisser un corps entre les doigts de manière à le mettre en petites parties : *émier du pain, de l'ain*.

— **ÉMETTEMENT**, *sm.* action d'émietter.

ÉMILLETTER, *va.* réduire en miettes. — **S'ÉMILLETTER**, *vpr.* être réduit en miettes.

ÉMIGRANT, **ANTE**, *s. et adj.* qui émigre.

ÉMIGRATION, *sf.* (l. *emigratio*), action d'émigrer; ensemble des personnes qui émigrent par suite de quelque événement politique.

ÉMIGRÉ, **ÉE**, *adj. et s.* qui a émigré.

ÉMIGRER, *vn.* (l. *emigrare*), quitter son pays pour aller s'établir dans un autre; changer de contrée, en parlant des animaux.

ÉMILE (PAUL), consul romain, livra aux Carthaginois la bataille de Cannes (216 av. J.-C.) et y fut mortellement blessé. — **EMILE** (PAUL), son fils, conquit la Macédoine par la victoire de Pydna (168 av. J.-C.). Il fut le père de Scipion Émilien.

ÉMILIE, *prov.* de la Gaule cisalpine, créée à la mort de Constantin, lors du partage de l'empire (337) : capit. *Piacenza*. Elle a formé l'ancien duché de Parme.

ÉMILIEU, *voy.* Scipion Émilien.

ÉMINCÉ, *sm.* tranche de viande coupée très mince : un émincé de veau.

ÉMINCEU, *va.* couper de la viande en tranches fort minces (c. *agacer*).

ÉMINEMENT [é-mi-na-men], *adv.* au plus haut point; à un degré éminent.

ÉMINENCE, *sf.* (l. *eminentia*), lieu éminent, hauteur; saillie des os; titre d'honneur donné aux cardinaux : son *Éminence le cardinal* un tel.

ÉMINENT, **ENTE**, *adj.* (l. *eminens*), haut, élevé; lieu, emploi éminent; grand; danger éminent.

ÉMINENTISSIME, *adj.* très éminent.

ÉMIR, *sm.* (mot arabe; *chef*), titre honorifique donné aux descendants de Mahomet; chez les Arabes, gouverneur d'une province, d'une tribu.

ÉMIS, **ISE**, *adj.* produit : la chaleur *émise par le soleil*; mis en circulation : les *billets émis par la banque*; exprimé : *avis émis*.

ÉMISSAIRE, *sm.* (l. *emissarius*), agent chargé d'une mission secrète.

— **ÉMISSIF**, **IVE**, *adj.* qui a la faculté d'émettre la chaleur ou la lumière (phys.).

ÉMISSION, *sf.* (l. *emissio*), action d'émettre, de lancer, de mettre en circulation.

ÉMMAGASINAGE, *sm.* action d'emmagasiner, de mettre, de garder en magasin.

— **ÉMMAGASINEMENT**, *sm.* placement de marchandises dans un magasin.

ÉMMAGASINER, *va.* mettre en magasin.

ÉMMAGRIR, *va.* rendre maigre. — *vn.* devenir maigre.

— **ÉMMAILLOTÉMENT**, *sm.* action, manière d'emmailleter.

ÉMMAILLOTER, *va.* mettre en maillet, envelopper de langes. — **S'ÉMMAILLOTER**, *vpr.* s'envelopper.

ÉMMANÈCHEMENT, *sm.* action d'emmancher. — Se dit, en peinture et en sculpture, de la manière dont les membres sont joints au corps.

ÉMMANCHER, *va.* munir d'un manche. — **S'ÉMMANCHER**, *vpr.* s'ajuster au manche; s'ajuster aux circonstances.

ÉMMANCHEUR, *sm.* ouvrier qui emmanche les outils.

ÉMMANCHURE, *sf.* ouverture d'un vêtement à laquelle on adapte une manche.

ÉMMANNEQUINER, *va.* mettre des plantes dans un mannequin (hort.).

ÉMMANTELE, **ÉE**, *adj.* enveloppé d'un manteau; qui a les plumes du corps d'une couleur et les ailes d'une autre.

EMMANUEL, dit le *Grand*, roi de Portugal (1493 à 1521); son règne fut illustré par les découvertes de Vasco de Gama, par Cabral, qui reconnut le Brésil, et par les conquêtes d'Albuquerque dans les Indes.

EMMANUEL-PHILIBERT, fils et suc. de Charles III, duc de Savoie (1533 à 1580), épousa Marguerite, fille de François I^{er}.

— **ÉMMARCHEMENT**, *sm.* entaille pour recevoir les marches d'un escalier; largeur d'une marche.

EMMAUS, bourg de Judée près de Jérusalem, où Jésus-Christ apparut à deux de ses disciples après sa résurrection.

EMMÉLER, *va.* brouiller. — **S'EMMÉLER**, *vpr.* être brouillé; le *fil s'emmêle*.

ÉMMÉNAGEMENT, *sm.* action d'emménager. — *Au pl.* compartiments dans l'intérieur d'un vaisseau.

ÉMMÉNAGER, *va.* ranger ses meubles dans un nouveau logement. — **S'EMMÉNAGER**, *vpr.* ranger ses meubles; se fournir de meubles (c. *abrégér*).

ÉMMENER, *va.* mener quelqu'un avec soi d'un lieu à un autre (c. *acheter*).

ÉMMENOTTEU, *va.* mettre des menottes.

— **ÉMMIEULER**, *va.* mettre en meules le foin nouvellement coupé.

ÉMMIELLÉ, **ÉE**, *adj.* qui est rempli de miel. — **PAROLES ÉMMIELLÉES**, paroles doucereuses mais peu sincères.

ÉMMIELLER, *va.* enduire de miel; mettre du miel dans une liqueur.

ÉMMIELLURE, *sf.* topique fait avec du miel pour guérir les ecchymoses et les foulures des chevilles.

ÉMMITOUFLER, *va.* envelopper quelqu'un de fourrures, de vêtements pour le tenir chaudement. — **S'EMMITOUFLER**, *vpr.* s'envelopper avec soin.

ÉMMORTAISER, *va.* faire entrer dans une mortaise le bout d'une pièce de bois ou de métal.

ÉMMOTTÉ, **ÉE**, *adj.* dont la racine est entourée d'une motte de terre (jard.).

ÉMMUSELER, *va.* mettre une muselière à un animal. — **S'ÉMMUSELER**, *vpr.* empêcher de parler.

ÉMOI, *sm.* émotion subite, inquiétude, souci : être en *émoi*.

ÉMOULIENT, **ENTE**, *adj.* (l. *emollire*, amollir), qui a la propriété d'amollir,

d'adoncir : *empâtre émollient*. — *sm.* médicament adoucissant : *un émollient*.

ÉMOLUMENT, *sm.* (l. *emolumentum*), profit. — *Pl.* traitement attaché à un emploi.
: **ÉMOLUMENTER**, *vn.* tirer quelque profit ou émolument (*vx.*).

ÉMONCTOIRE, *sm.* (l. *emunctorium*), conduit, organe destiné à évacuer les humeurs nuisibles. — **ÉMONCTOIRES ARTIFICIELS**, se dit des cauthères, des vésicatoires (méd.).

ÉMONDAGE, *sm.* action d'émonder.
ÉMONDER, *va.* (l. *emondare*, nettoyer), couper les branches mortes d'un arbre, le nettoyer, le débarrasser de la mousse. — *Fig.* retrancher ce qui est inutile.

ÉMONDES, *sf. pl.* branches coupées.
: **ÉMONDEUR**, *EUSE*, *s.* celui, celle qui émonde les arbres.

ÉMOTION, *sf.* (l. *emotio*), altération, trouble dans l'économie. — *Fig.* agitation de l'âme; mouvement populaire.

: **ÉMOTIONNER**, *va.* causer des émotions.
: **ÉMOTIONNER**, *vpr.* éprouver des émotions (*fam.*).

ÉMOTTAGE, *sm.* action d'émotter.
ÉMOTTER, *va.* briser les mottes de terre soulevées par la charrue.

ÉMOUCHER, *va.* chasser les mouches. — : **ÉMOUCHER UN FLEURET**, en ôter le bonton.
ÉMOUCHET, *sm.* oiseau de proie semblable à l'épervier.

: **ÉMOUCHETER**, *va.* casser la pointe d'un instrument aigu.
ÉMOUCHETTE, *sf.* réseau pour préserver les chevaux des mouches.

ÉMOUCHOIR, *sm.* queue de cheval attachée à un manche dont on se sert pour émoucher les chevaux (*fig.*).

ÉMOUDRE, *va.* aiguiser sur une meule : *émoudre un couteau* (c. moudre).

ÉMOULEUR, *sm.* celui qui aiguisse les couteaux, les ciseaux, etc.

ÉMOULU, **UE**, *adj.* aiguisé. — Être **FRAIS ÉMOULU DE L'ÉCOLE**, en être récemment sorti.

ÉMOUSSÉ, **ÉE**, *adj.* dont la pointe est moins aiguë. — *Fig.* qui est devenu moins vif, qui est affaibli.

ÉMOUSSER, *va.* rendre mousse, moins tranchant, moins aigu : *émousser un sabre*. — *Fig.* affaiblir : *l'habitude émousse le plaisir*. — **S'ÉMOUSSER**, *vpr.* devenir moins aigu, moins tranchant; s'affaiblir.

ÉMOUSSER, *va.* ôter la mousse : *émousser un arbre*.

ÉMOUSTILLER, *va.* exciter à la gaieté. — **S'ÉMOUSTILLER**, *vpr.* sortir de sa torpeur.
ÉMOUVANT, **ANTE**, *adj.* qui émeut.

ÉMOUVOIR, *va.* (l. *emouvoir*), mettre en mouvement : *le feu émeut est difficile à émoouvoir*; agiter, exciter, soulever. — *Fig.* causer du trouble dans l'âme. — **S'ÉMOUVOIR**, *vpr.* s'inquiéter; s'agiter (c. mouvoir).

EMPAILLAGE, *sm.* action ou art d'empailler, de garnir de paille.

EMPAILLÉ, **ÉE**, *adj.* rembourré de paille : *oiseau empaillé*; défendu, préservé par de la paille : *plante empaillée*.

EMPAILLER, *va.* garnir de paille; remplir de paille. — **EMPAILLER DES ANIMAUX**, préparer des animaux morts de manière à leur conserver l'apparence de la vie.

EMPAILLEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui

empaile les chaises, qui prépare les animaux morts pour les conserver.

EMPALEMENT, *sm.* action d'emparer; supplice du pal; petite vanne de moulin.

EMPALER, *va.* ficher un pal aigu dans le foudement du supplicé et le faire sortir entre les épaules.

EMPAN, *sm.* espace compris entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt dans leur plus grand écart : *long d'un empan*.

EMPANACHER, *va.* garnir, orner d'un panache : *empanacher un casque*. — : **S'EMPANACHER**, *vpr.* se parer d'un panache.

EMPANNER, *va.* mettre en panne (mar.).
: **EMPAQUETAGE**, *sm.* action d'empaqueter.

EMPAQUETER, *va.* mettre quelque chose en paquet; envelopper soigneusement. — **S'EMPAQUETER**, *vpr.* s'envelopper soigneusement (c. jeter).

EMPARER (S), *vpr.* (l. *in*, en; *parare*, acquérir), se saisir, se rendre maître de. — *Fig.* envahir, dominer.

EMPÂTE, **ÉE**, *adj.* qui est pâteux, embarrassé. — *Fig.* qui a des formes épaisses.

EMPÂTEMENT, *sm.* état de ce qui est empâté ou pâteux; engraissement des volailles; action d'empâter un tableau.

EMPÂTER, *va.* remplir de pâte : *empâter les mains*; rendre pâteux : *empâter la bouche*; engraisser la volaille avec de la pâte. — **EMPÂTER UN TABLEAU**, le couvrir de couleurs épaisses. — : **S'EMPÂTER**, *vpr.* devenir pâteux.

EMPAITEMENT, *sm.* épaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur; pièce de bois qui sert de base à une grue.

EMPAUMER, *va.* prendre, saisir ou recevoir dans la paume de la main. — *Fig.* se rendre maître de l'esprit d'une personne.

EMPAUMURE, *sf.* partie du gant qui couvre la paume de la main; le haut de la tête du cerf où il y a plusieurs andouillers.

EMPÊCHÉ, **ÉE**, *adj.* embarrassé; retenu par des occupations.

EMPÊCHEMENT, *sm.* action d'empêcher; obstacle, opposition.

EMPÊCHER, *va.* (l. *impedicare*), mettre obstacle, entraver : *j'empêcherai qu'on ne fasse cela*; *je n'empêche pas qu'il ne sorte ou qu'il sorte*. — **S'EMPÊCHER DE**, *vpr.* se défendre de, s'abstenir de.

EMPÉDOCLE, philosophe et poète d'Agrigente, en Sicile (v. s. av. J.-C.); on dit qu'il se jeta dans l'Etna afin que sa mort ne fût pas connue.

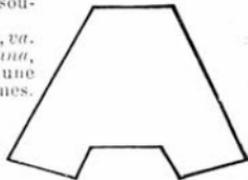
EMPEIGNE, *sf.* pièce de cuir qui forme le dessus d'un soulier (*fig.*).

EMPENNER, *va.* (l. *in*, en; *penna*, plume), garnir une flèche de plumes.

EMPEREUR, *sm.* (l. *imperator*), chef, souverain d'un empire.

EMPESAGE, *sm.* action d'empeser; façon dont une chose est empesée.

EMPESÉ, **ÉE**, *adj.* apprêté avec de l'empes. — *Fig.* guindé, affecté : *air empesé*.



EMPESEN, *va.* apprêter du linge avec de l'empois (c. acheter).

EMPESEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui empèse.

EMPESTER, *va.* infecter de la peste; infecter de mauvaise odeur. — *Fig.* corrompre par une mauvaise doctrine.

EMPETRER, *va.* (en et bas l. *pastorium*), embarrasser les pieds dans des liens. — *Fig.* engager : *empêtrer quelqu'un dans une affaire.* — *S'EMPETRER*, *vpr.* s'embarrasser.

EMPHASE, *sf.* (g. *emphasis*), affectation outrée dans l'expression, la voix, le ton, le geste : *lire avec emphase.*

EMPHATIQUE, *adj.* 2 g. qui a de l'emphase : *discours emphatique.*

EMPHATIQUEMENT, *adv.* d'une manière emphatique.

EMPHYÈME, *sm.* (g. *emphysema*, gonflement), tumeur causée par l'introduction de l'air dans le tissu cellulaire (méd.).

EMPHYTÉOSE, *sf.* (g. *emphyteusis*, implantation), bail à très long terme (jurisp.).

EMPHYTÉOTE, *s.* 2 g. celui, celle qui jouit d'un bien à titre d'emphytéose.

EMPHYTÉOTIQUE, *adj.* 2 g. qui appartient à l'emphytéose. — *BAIL EMPHYTÉOTIQUE*, contrat par lequel le propriétaire d'un bien en transfère à quelqu'un la jouissance à long terme, à la charge d'y faire des améliorations et de payer certaines redevances.

EMPIÈREMENT, *sm.* action d'empiercer; lit de pierres pour consolider un chemin.

EMPIÈRRER, *va.* garnir une route de pierres; empiler des pierres dans un fossé.

EMPIÈTER, *sm.* action d'empîeter, ou résultat de cette action.

EMPIÈTER, *va.* usurper sur la propriété, sur les droits d'autrui. — *Fig.* s'arroger des droits qu'on n'a pas (c. accélérer).

EMPIFFRER, *va.* gorger de nourriture; rendre excessivement gras. — *S'EMPIFFRER*, *vpr.* se gorger de nourriture; devenir très gras.

EMPILEMENT, *sm.* action d'empiler.

EMPILER, *va.* mettre en pile : *empiler du bois.*

EMPIRE, *sm.* (l. *imperium*), Etat gouverné par un empereur ou par un souverain puissant; règne d'un empereur; domination, puissance politique; pouvoir, commandement, domination : *exercer son empire despotique sur les enfants; ascendant, influence que les choses morales exercent sur nous : l'empire de la vertu.*

EMPIRE ROMAIN, constitué par Auguste (28 av. J.-C.), fut divisé en 395, à la mort de Théodose, entre ses deux fils; Honorius eut l'empire d'Occident et Arcadius l'empire d'Orient.

EMPIRE D'OCCIDENT, formé du démembrement de l'empire romain, échut en 395 à Honorius, fils de Théodose, dernier empereur romain, et cessa en 476 avec Romulus Augustule.

EMPIRE D'ORIENT, appelé successivement **BAS-EMPIRE**, **EMPIRE DE CONSTANTINOPLE**, **EMPIRE GREC**, se forma comme le précéda à la mort de Théodose, empereur romain, 395. Il échut à Arcadius et fut détruit en 1453 par Mahomet II.

EMPIRE (LE SAINT), dit *second empire*

d'Occident, fut fondé en 800 par Charlemagne et finit en 911 à la mort de Louis IV dit *l'Enfant*, le dernier des Carolingiens.

EMPIRE ROMAIN (SAINT), titre officiel de l'ancien empire d'Allemagne. Constitué par Othon le Grand (962), il cessa d'exister lors de l'abdication de l'empereur François II, qui ne conserva que ses Etats héréditaires avec le titre d'empereur d'Autriche (1806). L'empire d'Allemagne a été reconstruit en 1871, par le roi de Prusse Guillaume III.

EMPIRE FRANÇAIS. En 1804, Bonaparte, premier consul, fut élevé à l'empire sous le nom de Napoléon I^{er} : il dut abdiquer devant l'Europe coalisée (1814-1815). En 1852, l'empire fut rétabli, en faveur du président de la république, Louis Napoléon (v. **NAPOLEON III**), puis renversé lors de la capitulation de Sedan (septembre 1870).

EMPIRE (LE CÉLESTE), nom donné à l'empire chinois.

EMPIRÉE, *voy.* **EMPIRÉE**.

EMPIREUR, *va.* rendre pire. — *vn.* devenir pire.

EMPIRICUS (SEXTUS), philosophe et médecin grec (III^e siècle après J.-C.).

EMPIRIQUE, *adj.* 2 g. (g. *empiricus*), qui ne s'attache qu'à l'expérience. — *sm.* charlatan; partisan de la doctrine de l'empirisme (phil.).

EMPIRIQUEMENT, *adv.* d'une manière empirique.

EMPIRISME, *sm.* médecine qui n'est fondée que sur l'expérience et qui rejette toute théorie; charlatanisme; système philosophique qui attribue à l'expérience l'origine de nos connaissances.

EMPLACEMENT, *sm.* endroit convenable pour construire, pour établir quelque chose; : place : *l'emplACEMENT de la Bastille.*

EMPLÂTRE, *sm.* (g. *emplastron*), onguent étendu sur de la toile ou de la peau. — *Fig.* personne infirme; personne sans activité, sans vigueur (fam.).

EMPLETTE, *sf.* (bas l. *implicita*, dépense), achat de marchandises; l'objet acheté.

EMPLIR, *va.* (l. *implere*), rendre plein; emplir un tonneau. — *S'EMPLIR*, *vpr.* devenir plein.

EMPLOI, *sm.* usage qu'on fait d'une chose; *l'emploi de ses biens; fonction, charge; chercher un emploi; rôle dont un acteur est chargé; tenir l'emploi des valets; application qu'on fait d'une somme : régler l'emploi d'une dot.*

EMPLOYÉ, **ÉE**, *adj.* dont on a fait emploi. — *adj.* et *s.* qui a un emploi dans une administration : un employé de l'octroi.

EMPLOYER, *va.* (l. *implicare*, impliquer), faire emploi de; employer une étoffe; donner de l'occupation : employer des ouvriers. — *S'EMPLOYER*, *vpr.* s'occuper de; s'employer pour quelqu'un; être en usage : ce mot s'emploie (c. aboyer).

EMPLUMER, *va.* garnir de plumes.

EMPOCHER, *va.* mettre en poche avec empressement : *empocher de l'argent* (fam.).

EMPOIGNANT, **ANTE**, *adj.* qui est saisissant, enrouant (fam.).

EMPOIGNER, *va.* prendre et serrer avec le main : *empoigner un objet; arrêter, saisir : empoigner un voleur.* — *S'EMPOIGNER*, *vpr.* se colletter, se battre.

EMPOINTER, *va.* faire la pointe des aiguilles et des épingles.

EMPOIS, *sm.* sorte de colle faite avec de l'amidon, qui sert à rendre le linge ferme.

EMPOISE, *sf.*

coussinet qui, dans les machines, sert d'appui aux tourillons des axes tournants (fig.).



EMPOISONNANT, *ANTE*, *adj.* qui empoisonne.

EMPOISONNEMENT, *sm.* action d'empoisonner.

EMPOISONNER, *va.* faire prendre du poison : *empoisonner un chien* ; infecter de poison : *empoisonner des fêches* ; faire mourir par une qualité vénéneuse : *certains champignons empoisonnent* ; infecter : *haleine qui empoisonne*. — Fig. corrompre l'esprit, les mœurs : *les mauvais exemples empoisonnent la jeunesse* ; troubler, altérer, remplir d'amertume : *empoisonner le plaisir*. — S'EMPOISONNER, *vpr.* prendre du poison.

EMPOISONNEUR, *EUSE*, *s.* celui, celle qui empoisonne. — Fig. celui, celle qui propage des doctrines pernicieuses ; mauvais cuisinier, mauvais traître.

EMPOISSER, *va.* enduire de poix.

EMPOISSONNEMENT, *sm.* action d'empoisonner : *l'empoisonnement des rivières*.

EMPOISSONNER, *va.* peupler, garnir de poissons : *empoissonner un étang*.

EMPORTÉ, *ÉE*, *adj.* et *s.* qui est irritable, violent, sujet à la colère.

EMPORTÉMENT, *sm.* mouvement déréglé, violent ; accès de colère.

EMPORTE-PIÈCE, *sm.* instrument pour découper d'un seul coup le cuir, le métal, le papier (fig.). — Fig. personne railleuse, mordante (fam.). — *z Au pl.* des emporte-pièce.



EMPORTER, *va.* enlever, ôter d'un lieu : *emporter un malade* ; porter avec soi : *emporter sa bourse* ; arracher, entraîner par force : *le torrent a emporté le pont*. — Fig. entraîner, attirer après soi par une suite nécessaire : *la condamnation emporte confiscation* ; tuer, faire mourir : *la fièvre l'emporta* ; se rendre maître de : *emporter une place*. — L'EMPORTER, exceller, prévaloir : *son opinion l'emporte*. — S'EMPORTER, *vpr.* s'abandonner à sa fougue, à la colère.

EMPORTAGE, *sm.* action d'emporter.

EMPORTER, *va.* mettre en pot.

EMPOURPRER, *va.* colorer de pourpre ou de rouge : *le soleil empourpre l'horizon*. — S'EMPOURPRER, *vpr.* prendre la couleur de pourpre.

EMPREINDRE, *va.* (l. *imprimerie*), produire par l'application d'une chose sur une surface, une figure, un dessin. — Fig. imprimer dans l'esprit, dans le cœur. — S'EMPREINDRE, *vpr.* être marqué (c. ceindre).

EMPREINTE, *sf.* impression, marque : *l'empreinte d'un cachet*.

EMPRESSÉ, *ÉE*, *adj.* qui se donne beaucoup de mouvement pour venir à bout de quelque chose ; qui annonce de l'empressement ; qui s'efforce à tout faire. — *s.* celui, celle qui témoigne de l'empressement, de l'ardeur : *faire l'empresse*.

EMPRESSEMENT, *sm.* action de s'empresser, de se hâter ; soins empressés.

EMPRESSER (*S'*), *vpr.* agir avec ardeur, avec affection : *s'empresser auprès d'un malade* ; se hâter : *s'empresser de partir*.

EMPRISE, *sf.* entreprise chevaleresque.

EMPRISONNEMENT, *sm.* action de mettre en prison ; détention.

EMPRISONNER, *va.* mettre en prison. — Fig. enfermer, retenir comme dans une prison : *les eaux nous emprisonnent*.

S'EMPRISONNER, *vpr.* se renfermer.

EMPRUNT, *sm.* action d'emprunter ; la chose qu'on emprunte. — Fig. ce qui est étranger, faux : *beauté d'emprunt*.

EMPRUNTE, *ÉE*, *adj.* obtenu par emprunt : *somme empruntée*, qui n'est pas naturel : *éclat emprunté* ; embarrassé, gauche : *air emprunté* ; supposé : *nom emprunté*.

EMPRUNTER, *va.* demander et recevoir en prêt : *emprunter un livre de quelqu'un* ou *à quelqu'un* ; tirer de : *la lune emprunte sa lumière du soleil* ; se servir, user de ce qui est à un autre : *emprunter une pensée d'un auteur* ou *à un auteur*.

EMPRUNTEUR, *EUSE*, *s.* celui, celle qui emprunte, qui a l'habitude d'emprunter.

EMPUANTIR, *va.* infecter de mauvaise odeur. — S'EMPUANTIR, *vpr.* devenir infect.

EMPUANTISSEMENT, *sm.* état d'une chose qui devient puante.

EMPYÈME, *sm.* (g. *empyēma*), amas de pus dans une cavité du corps (méd.).

EMPYRÉE, *sm.* (g. *en*, dans ; *pyr*, feu), dans l'antiquité, celle des sphères célestes qui contenait les feux éternels, les astres ; le séjour des bienheureux : le ciel.

EMPYREUMATIQUE, *adj.* 2 g. qui tient de l'empyreume : *huile empyreumatique*.

EMPYREUME, *sm.* (g. *empyreuma*), goût, odeur désagréables que contractent les substances soumises à l'action du feu, à la distillation (chim.).

EMS, fleuve d'Allemagne. — Petite ville du duché de Nassau connue par ses sources thermales. 8 000 h.

EMU, *CE*, *adj.* agité ; attendri ; inquiet.

ÉMULATEUR, *z TRICE*, *s.* celui, celle qui est animé d'une noble émulation.

ÉMULATION, *sf.* (l. *emulatio*), sentiment noble qui excite à imiter, à égaler ou à surpasser : *l'émulation étouffe l'envie*.

ÉMULE, *s.* 2 g. (l. *emulus*), celui, celle qui rivalise avec un autre dans les choses louables ; celui, celle qui est d'un mérite égal à un autre.

ÉMULGENT, *ENTE*, *adj.* (l. *emulgens*), se dit des artères, des veines des reins.

ÉMULSIF, *IVE*, *adj.* dont on peut tirer de l'huile par expression : *le chénevis est émulsif*. — *sm.* un émulsif.

ÉMULSION, *sf.* sorte de potion rafraîchissante (pharm.).

ÉMULSIONNER, *va.* mêler une émulsion avec une tisane.

EN, *prep.* de temps et de lieu (l. *in*) : *en janvier*, *en France* ; sert à marquer la manière d'être : *en bonne santé* ; l'occupation : *être en affaire* ; la forme : *être en boude* ; l'état : *docteur en médecine* ; le sentiment : *avoir en horreur*, etc. ; signifie à la façon de : *agir en roi* ; pendant : *en hiver*.

EN, *pron. pers.* des 2 g. et des 2 nomb.

(l. *inde*), de là; de lui, d'eux, d'elle, d'elles; de cela.

ENALLAGE, *sf.* (g. *enallagé*, changement), figure de grammaire qui consiste à employer une forme de verbe pour une autre, ex. : *il s'élança dans la mêlée, et les braves de la suite* (suivre est à l'infinitif sans que rien semble l'y appeler).

ENAMOURER(S), *vpr.* se prendre d'amour.

ENCABANER, *va.* mettre les vers à soie sur des claies.

ENCABLURE, *sf.* distance de 120 brasses, environ 200 mètres (mar.).

ENCADREMENT, *sm.* action d'encadrer; ce qui encadre : *l'encadrement d'un tableau*.

ENCADRER, *va.* garnir d'un cadre : *encadrer un tableau*; **encourer** : *les montagnes encadrent le paysage*. — Fig. insérer dans un ouvrage d'esprit : *il a encadré une anecdote dans son livre*.

ENCADREUR, *sm.* celui qui encadre des tableaux.

ENCAGER, *va.* mettre en cage. — Fig. mettre en prison (c. abrégé).

ENCAISSE, *sf.* somme totale des valeurs qui sont en caisse, en portefeuille : *avoir une encaisse considérable*.

ENCAISSÉ, ÉE, *adj.* mis dans une caisse; dont les bords sont escarpés : *rivière encaissée*.

ENCAISSEMENT, *sm.* action de recevoir, de mettre en caisse de l'argent, des valeurs; action de mettre une plante dans une caisse remplie de terre; état d'une rivière, d'un chemin dont les bords sont escarpés.

ENCAISSER, *va.* mettre en caisse de l'argent, des valeurs; mettre un arbuste dans une caisse; contenir par des digues : *encaisser une rivière*.

ENCAN, *sm.* (l. *in quantum*, à combien), vente publique aux enchères.

ENCANAILLER, *va.* mêler avec de la canaille. — **S'ENCANAILLER**, *vpr.* hanter, fréquenter de la canaille.

ENCAPUCHONNER(S), *vpr.* se couvrir la tête d'une sorte de capuchon.

ENCAQUEMENT, *sm.* action d'encanaquer.

ENCAQUER, *va.* mettre en caque : *encanaquer des harengs*. — Fig. presser des gens les uns contre les autres, les entasser.

ENCAQUEUR, EUSE, *s.* celui, celle qui met les harengs en caque.

ENCARTER, *va.* insérer un carton dans une feuille (impr.).

ENCAS [en-kâ], *sm.* voy. CAS.

ENCASTELER(S), *vpr.* se dit des chevaux dont le sabot devient trop étroit.

ENCASTELURE, *sf.* difformité d'un cheval encastelé.

ENCASTILLAGE, *sm.* (l. *in*, dans; *castellum*, château), toute la partie du navire qui est hors de l'eau (mar.).

ENCASTREMENT, *sm.* action d'encastrer; résultat de cette action.

ENCASTRER, *va.* enchâsser; unir une chose à une autre au moyen d'une entaille (fig.). — **S'ENCASTRER**, *vpr.* se joindre par une entaille.

ENCAUSTIQUE, *sf.* enduit préparé avec de la cire fondue; préparation faite avec de l'essence de térébenthine et de la cire. — *adj.* 2 g. prépare avec de la cire fondue.

ENCAUSTIQUER, *va.* étendre de l'encastique sur un objet.

ENCAVEMENT, *sm.* action d'encaver.

ENCAVER, *va.* mettre du vin en cave.

ENCAVEUR, *sm.* celui qui encave le vin.

ENCEINDRE, *va.* (l. *incingere*), enfermer, environner, entourer : *enceindre une ville de murailles* (c. ceindre).

ENCEINTE, *sf.* circuit, tour : *l'enceinte d'une ville*; circuit de murailles : *une double enceinte*; espace qui est clos : *l'enceinte réservée*; salle plus ou moins vaste : *l'enceinte du tribunal*. — *adj. f.* qui porte un enfant dans son sein.

ENCELADE, géant que Jupiter ensevelit sous le mont Étna (myth.).

ENCENS, *sm.* (l. *incensum*, brûlé), résine aromatique que l'on brûle dans les cérémonies du culte catholique. — Fig. flatterie, adulation, louange.

ENCENSEMENT, *sm.* action d'encenser.

ENCENSER, *va.* envoyer vers quelqu'un ou quelque chose de la fumée d'encens : *encenser l'évêque, l'autel*. — Fig. adorer : *encenser les faux dieux*; flatter, louer à l'excès : *encenser les puissants*. — *va.* mouvoir la tête de bas en haut, se dit des chevaux.

ENCENSEUR, *sm.* celui qui encense (inus.). — Fig. flatteur : *encenseur importun*.

ENCENSOIR, *sm.* sorte de casiolette suspendue à de longues chaînes, dont on se sert dans les églises pour encenser (fig.).

ENCÉPHALE, *sm.* (g. *encephalon*), ensemble des organes qui sont contenus dans la cavité du crâne (méd.).

ENCÉPHALIQUE, *adj.* 2 g. qui a rapport à l'encéphale (anat.).

ENCÉPHALITE, *sf.* inflammation de l'encéphale (méd.).

ENCHAINEMENT, *sm.* action d'enchaîner. — Fig. liaison, connexion entre des choses de même nature.

ENCHÂNER, *va.* attacher avec une chaîne : *enchaîner un chien*. — Fig. subjugué, soumettre : *enchaîner un peuple*; arrêter, contenir : *enchaîner les passions*; captiver : *sa vertu les enchaîne*; lier, coordonner : *enchaîner des propositions*. — **S'ENCHÂNER**, *vpr.* se lier : *s'enchaîner à un parti*.

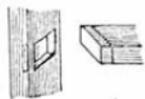
ENCHÂNURE, *sf.* entrelacement d'anneaux, de cordons, etc.

ENCHANTÉ, ÉE, *adj.* ensorcelé; fait par enchantement. — Fig. ravi, satisfait : *avoir l'esprit enchanté*; merveilleux, délicieux : *sejour enchanté*.

ENCHANTELER, *va.* mettre dans le chantier : *enchantele le bois*; placer une pièce de vin sur des chantiers (c. amonceler).

ENCHANTEMENT, *sm.* action d'enchanter; effet produit par cette action. — Fig. chose merveilleuse, surprenante; ravissement : *être dans l'enchantement*. — **COMME PAR ENCHANTEMENT**, *loc.* qui exprime la rapidité avec laquelle une chose s'est faite.

ENCHANTER, *va.* (l. *incantare*), charmer par des opérations magiques. — Fig. charmer, séduire : *les louanges l'enchantent*; causer un vif plaisir : *la mer m'enchanté*.



ENCHANTEUR, ERESSE. s. celui, celle qui fait des enchantements. — Fig. s. et adj. se dit d'une personne ou d'une chose qui charme, qui séduit les cœurs.

• **ENCHAPER, va.** enfermer un tonneau, un baril dans un autre.

ENCHAPERONNER, va. couvrir la tête d'un chaperon.

ENCHASSER, va. insérer, fixer dans une châsse, dans une monture : *enchasser un diamant dans une bague*. — Fig. insérer dans un ouvrage d'esprit : *enchasser une citation dans un discours*.

ENCHASSURE, sf. action d'enchasser.
ENCHAUSSER, va. couvrir les légumes de paille et de terre pour les préserver de la gelée (hort.).

ENCHÈRE, sf. (l. *in*, en; *carus*, cher). offre d'un prix supérieur à celui qui a déjà été offert. — FOLLE ENCHÈRE, offre qui dépasse la valeur réelle de la chose vendue et à laquelle l'enchérisseur ne peut satisfaire.

ENCHÉRIR, va. mettre une enchère sur quelque chose : *enchérir une maison*; rendre plus cher : *enchérir une denrée*. — *va.* mettre une enchère : *enchérir sur un autre*. — Fig. surpasser un autre : *enchérir sur l'éloquence des anciens*; devenir plus cher : *les blés ont enchéri, sont enchéris*.

ENCHÉRISSEMENT, sm. hausse de prix : *l'enchérissement des loyers*.

ENCHÉRISSEUR, sm. celui qui fait, qui met une enchère. — *FOI ENCHÉRISSEUR*, celui qui fait une folle enchère.

• **ENCHEVALEMENT, sm.** opération par laquelle on étaye une maison.

• **ENCHEVAUCHER, va.** faire une enchevauchure.

• **ENCHEVAUCHURE, sf.** jonction de deux pièces dont l'une couvre l'autre en partie, comme les tuiles.

• **ENCHEVÊTREMENT, sm.** action d'enchevêtrer.

ENCHEVÊTRER, va. mettre un chevrete, un liou à un cheval. — Fig. embarrasser, embrouiller. — *S'ENCHEVÊTRER, vpr.* se prendre un pied dans la longe du liou. — Fig. s'embrouiller : *s'enchevêtrer dans un raisonnement*.

ENCHEVÊTRURE, sf. assemblage de solives sur lesquelles repose le foyer d'une cheminée (archit.).

ENCHÈREMENT, sm. embarras dans le nez, causé par un rhume de cerveau.

ENCHÈRENER, va. affecter d'un enchèrement. — • *S'ENCHÈRENER, vpr.* être enchèrement [i. acheter].

• **ENC., RIDION** [an-ki-ri-dion], sm. (g. *encheiridion*), manuel, livre portatif.

ENCHYMOSE [an-ki-mô-ze], sf. (g. *enchymosis*), afflux de sang dans les vaisseaux cutanés (méd.).

ENCLAVE, sf. terrain enfermé dans un autre, sans en dépendre; pays, territoire enfermé dans un autre.

ENCLAVEMENT, sm. action d'enclaver.

ENCLAVER, va. (l. *in*, dans; *clavus*, clou), enfermer, enclaver une chose dans un autre : *enclaver une pièce de terre dans un parc*. — *S'ENCLAVER, vpr.* être enclavé.

ENCLIN, INE, adj. (l. *inclinis*), qui a du penchant pour quelque chose : *enclin à la colère*.

ENCLITIQUE, sf. (g. *encliticos*), mot qui

se lie au mot précédent et en fait partie : en lat. *deum-que*; en fr. *est-ce?* (gram.).

ENCLOSE, va. (l. *includere*), entourer de murs, de haies : *enclore le verger*; enfermer : *enclore une pièce d'eau dans un parc*. — • *S'ENCLORE, vpr.* fermer de murs sa propriété (c. clure).

ENCLOS, sm. espace contenu dans une enceinte de murs, de haies; l'enceinte même.

• **ENCLOUAGE, sm.** action d'enclouer une pièce de canon.

ENCLOUER, va. piquer un cheval avec un clou en le ferrant; enfoncer de force un clou dans la lumière d'un canon pour l'empêcher de servir.

ENCLOURE, sf. blessure d'un cheval encloué. — Fig. nœud d'une difficulté.

ENCLUME, sf. (l. *incus*), masse de fer sur laquelle on bat des métaux (fig.).

ENCLUMEAU ou ENCLUMOT, sm. petite enclume portative.

• **ENCOCHÉ, sf.** établi de sabotier pour assujettir le sabot; entaille d'une coche.

ENCOCHER, va. mettre la corde d'un arc dans la coche d'une flèche : *encocher une flèche*; • faire une encoche.

ENCOFFERER, va. enfermer dans un coffre; serrer soigneusement.

ENCOGNURE ou ENCOGNURE, sf. angle formé par la jonction de deux murailles; petit meuble propre à être placé dans les coins des appartements.

ENCOLLAGE, sm. action d'encoller, son résultat; apprêt avec lequel on encolle.

ENCOLLER, va. enduire d'un apprêt fait avec de la colle ou de la gomme.

ENCOLURE, sf. partie du cheval qui s'étend depuis la tête jus-qu'aux épaules. — Fig. tournure : *il a l'encolure d'un sot*; • dégageant de l'habit autour du cou.

ENCOMBRANT, ANTE, adj. qui encombre : *papers encombrants*.

ENCOMBRÉ, sm. (l. *in*, en; *cumulus*, amas) empêchement, embarras, accident (vx).

ENCOMBREMENT, sm. action d'encombrer; le résultat de cette action.

ENCOMBRER, va. obstruer, embarrasser : *encombrer la rue*. — • *S'ENCOMBRER, vpr.* être encombré.

ENCOTRE (À L'), loc. prép. en opposition de. — *ALLER À L'ENCOTRE DE QUELQUE CHOSE, y mettre obstacle*.

ENCORBÈLEMENT, sm. construction en saillie et portant à faux au delà d'un mur : *balcon en encorbèlement* (archit.) (fig.).**

ENCORE, adv. (l. *hanc horam*, à cette heure). jus-qu'à présent : *il vit encore*; de nouveau : *je le verrai encore*; davantage : *ma fureur croit encore*; du moins : *encore s'il arrivait*. — *ENCORE QUE, loc. conj.* bien que,

* Voy. fig. syn., p. 1001.

** Voy. fig. syn., p. 1003.



quoique. (En poésie, on peut écrire *encor*.)

ENCORNÉ, ÉE, adj. qui a des cornes : animal *encorné*.

ENCORNER, va. garnir de cornes; blesser, percer avec les cornes.

ENCOURAGEANT, EANTE, adj. qui est propre à donner du courage.

ENCOURAGEMENT, sm. action d'encourager; ce qui encourage : les éloges sont des *encouragements*.

ENCOURAGER, va. donner, inspirer du courage : *encourager ses élèves*; favoriser, protéger : *encourager les arts*. — S'ENCOURAGER, *vpr.* s'exciter à (c. abrégé).

ENCOURIR, va. attirer sur soi, mériter, s'exposer à : *encourir une amende* (c. courir).

ENCRASSEMENT, sm. action d'encrasser, de s'encrasser; résultat de cette action.

ENCRASSER, va. rendre crasseux. — S'ENCRASSER, *vpr.* se couvrir de crasse. — Fig. s'avilir (fam.).

ENCRE, sf. composition dont on se sert pour écrire, pour imprimer, pour dessiner.

ENCHER, va. enduire d'encre.

ENCHERIE, sm. petit vase où l'on met de l'encre (fig.); réservoir où les rouleaux prennent l'encre (impr.).

ENCROÛÉ, adj. se dit d'un arbre qui est tombé sur un autre et dont les branches y restent embarrassées.

ENCROÛTER, va. enduire un mur de mortier (archit.). — S'ENCROÛTER, *vpr.* se couvrir d'une croûte. — Fig. s'alourdir.

ENCUISSER (S'), vpr. mettre sa cuirasse; se couvrir d'une couche de poussière, de crasse.

ENCUVER, sm. action d'eneuver.

ENCUPER, va. mettre dans une cuve.

ENCYCLIQUE, sf. (g. *enkyklios*), lettre circulaire du pape sur un point de dogme ou de doctrine. — Adjectif : *lettre encyclique*.

ENCYCLOPÉDIE, sf. (g. *encyclopaideia*), ouvrage qui traite des sciences et des arts; répertoire des connaissances humaines. — Ce mot désigne souvent le dictionnaire raisonné des sciences et des arts de Diderot, d'Alembert et autres philosophes du xviii^e siècle : l'*Encyclopédie*.

ENCYCLOPÉDIQUE, adj. 2 g. qui appartient à l'encyclopédie, qui embrasse toutes les sciences.

ENCYCLOPÉDISTE, sm. écrivain qui concourt à la rédaction d'une encyclopédie. S'applique surtout aux auteurs de la grande encyclopédie du xviii^e siècle.

ENÉCAGONE, voy. HÉNÉCAGONE.

ENÉMIÉ (an-dé-mie), sf. (g. *endémia*), maladie qui règne dans une contrée et qui est due à une cause locale.

ENÉMIQUE, adj. 2 g. qui est particulier à un peuple, à une nation.

ENDENTÉ, ÉE, adj. pourvu, garni de dents. — Fig. qui a bon appétit.

ENDENTER, va. mettre des dents à une roue. — S'ENDENTER, *vpr.* être fixé dans une entaille.

ENDETTÉMENT, sm. action de s'endetter.

ENDETTER, va. charger de dettes. — S'ENDETTER, *vpr.* faire des dettes.

ENDÉVÉ, ÉE, adj. et s. muet, irritabile :

il est *endévé* pour s'obstiner ainsi (fam.).

ENDÉVER, va. avoir du dépit. — FAIRE ENDÉVER, tourmenter (fam.).

ENDIABLE, ÉE, adj. et s. furieux, intractable, méchant.

ENDIABLER, va. enrager, être furieux. — FAIRE ENDIABLER, tourmenter (fam.).

ENDIGUEMENT, sm. action d'endiguer; résultat de cette action.

ENDIGUER, va. contenir les eaux au moyen de digues.

ENDIMANCHER, va. vêtir quelqu'un de ses habits du dimanche. — S'ENDIMANCHER, *vpr.* mettre ses habits du dimanche.

ENDIVE, sf. (l. *intybus*), la chicorée des jardins.

ENDOCTRINEMENT, sm. action d'endoctriner; résultat de cette action.

ENDOCTRINER, va. instruire quelqu'un. — Fig. instruire en donnant les indications nécessaires sur quelque affaire (fam.).

ENDOLORE, IÉ, adj. qui ressent de la douleur : *bras endolori*.

ENDOLOUR, va. rendre douloureux. — S'ENDOLOUR, *vpr.* devenir douloureux.

ENDOMMAGEMENT, sm. action d'endommager.

ENDOMMAGER, va. causer du dommage, gâter. — S'ENDOMMAGER, *vpr.* être endommagé (c. abrégé).

ENDOR, v. de Judée où Saül consulta la pythonisse.

ENDORMANT, ANTE, adj. qui est propre à endormir : *lettre endormante*.

ENDORMEUR, EUSE, s. celui, celle qui endort. — Fig. flatteur, enjôleur.

ENDORMI, IÉ, adj. et s. qui manque de vivacité, lent, paresseux.

ENDORMIR, va. faire dormir : *endormir un enfant*. — Fig. calmer, engourdir : *endormir la douleur*; tromper, bercer de vaines espérances : *il l'a endormi par ses promesses*; ennuyer : *ce livre endort*.

S'ENDORMIR, vpr. commencer à dormir. — Fig. rester inactif : *s'endormir sur une affaire* (c. dormir).

ENDOS, voy. ENDOSEMENT.

ENDOSSE, sf. (g. *endon*, au dedans; *ôsmos*, impulsion), courant de dehors en dedans qui s'établit entre deux liquides de densité différente par opposition à l'*exomose*, qui est le courant de dedans en dehors (phys.).

ENDOSSE, sf. responsabilité de quelque chose : *avoir l'endosse d'un procès* (fam.).

ENDOSSEMENT ou ENDOS, sm. signature qu'on écrit au dos d'un billet pour le passer à l'ordre d'un autre.

ENDOSSER, va. mettre sur son dos : *endosser la cuirasse*. — Fig. charger quelqu'un ou se charger d'une chose désagréable; mettre sa signature au dos d'un billet : *endosser un billet*.

ENDOSSEUR, sm. celui qui endosse un effet de commerce, un billet.

ENDROIT, sm. lieu, espace déterminé : *voilà l'endroit où l'on va bâtir*; passage d'un discours, d'un écrit : *admirer certains endroits*; le plus beau côté d'une étoffe. — Fig. aspect, côté des personnes et des choses : *se montrer par son bel endroit*. — à l'ENDROIT DE, *loc. prép.* à l'égard de.

ENDUIRE, va. (l. *inducere*), couvrir d'un enduit. — S'ENDUIRE, *vpr.* être enduit.



ENDUIT, *sm.* couche de chaux, de plâtre, de ciment : tout ce qui sert à enduire.

ENDURANT, *ANTE*, *adj.* qui supporte avec patience les contrariétés, les injures.

ENDURCI, *IE*, *adj.* qui est devenu dur ; rendu ferme par le travail, l'exercice. — *s.* celui, celle qui n'a plus de pitié.

ENDURCIR, *va.* rendre dur : *l'air endurec*it la pierre ; souffrir fort, robuste : *le travail endurec*it le corps. — *Fig.* rendre insensible : *la richesse endurec*it le cœur. — **S'ENDURCIR**, *vpr.* devenir dur ; devenir insensible : *s'endurc*ir aux misères d'autrui ; s'accoutumer : *s'endurc*ir au froid.

ENDURCISSEMENT, *sm.* état de ce qui devient dur : action de s'endurcir au travail, à la fatigue. — *Fig.* état d'une âme qui a perdu tout sentiment de vertu.

ENDURER, *va.* (*l. indurare*), supporter ce qui est dur, souffrir avec patience ; tolérer.

ENDYMION, berger de la Carie, aimé de Diane, fut condamné par Jupiter à un sommeil perpétuel (myth.).

ENÉE, prince troyen, fils d'Anchise. Lors de la prise de Troie il emporta sur ses épaules son vieux père, qui s'était chargé des images des dieux, et se retira sur le mont Ida, emmenant avec lui son fils Ascagne.

ÉNÉIDE, *sf.* poème célèbre de Virgile, dont Enée est le héros.

ÉNERGIE, *sf.* (*g. energia*), force, vertu, puissance agissante : *l'énergie musculaire*, *l'énergie d'un remède*, *des passions* ; vigueur de l'âme, du discours, de la parole ; fermeté de conduite.

ÉNERGIQUE, *adj.* 2 *g.* qui a de l'énergie.

ÉNERGIQUEMENT, *adv.* avec énergie.

ÉNERGUMÈNE, *s.* 2 *g.* (*g. energoumenos*), celui, celle qui est possédé du démon. — *Fig.* personne très enthousiaste, qui parle avec exaltation, avec violence.

ÉNERVANT, *ANTE*, *adj.* qui est propre à énerver : *chaleur énervante*.

ÉNERVATION, *sf.* faiblesse (méd.) ; supplice qui consistait à appliquer le feu sur les jarrets et les genoux du patient.

ÉNERVEMENT, *sm.* état de ce qui est énérvé.

ÉNERVER, *va.* (*l. enervare*), 2 faire subir le supplice de l'énerivation ; émusser l'énergie, affaiblir les facultés ; — **S'ÉNERVER**, *vpr.* s'affaiblir.

ENFAÏTEAU, *sm.* tuile creuse qui se met sur le faite d'une maison

(*fig.*).

ENFAÏTEMENT, *sm.* garniture de plomb qui recouvre le faite d'un toit en ardoises.

ENFAÏTER, *va.* couvrir le faite d'un toit avec de la tuile ou du plomb.

ENFANCE, *sf.* (*l. infantia*), période de la vie humaine depuis la naissance jusqu'à douze ans environ : les enfants : *l'enfance soldate* ; commencement : *l'enfance de l'art*. — *Fig.* imbecillité, faiblesse : *être en enfance*.

ENFANÇON, *sm.* petit enfant (vx).

ENFANT, *sm.* (*l. infans*), garçon ou fille en bas âge : *un bel enfant* ; fils ou fille, quel que soit leur âge : *avoir plusieurs enfants* ; natif : *enfant de Paris* ; terme d'amitié, de familiarité : *mon enfant*. — *pl.* descendants : *enfants d'Adam*. — *sf.* jeune fille :

ma belle enfant. — **ENFANT DES TÉNÉRES**, les idolâtres, les hérétiques. — **ENFANTS DES HOMMES**, ceux qui vivent dans l'impiété. — **ENFANTS D'APOLLO**, les poètes ; **ENFANTS DE MARS**, les guerriers.

ENFANTEMENT, *sm.* action d'enfanter. — *Fig.* conception littéraire.

ENFANTER, *va.* mettre au monde un enfant. — *Fig.* produire : *enfanter un couplet*.

ENFANTILLAGE, *sm.* manières d'enfant ; bagatelles, puérilités.

ENFANTIN, *INE*, *adj.* qui appartient à l'enfance : *jeux enfantins*.

ENFARINER, *va.* poudrer de farine. — **S'ENFARINER**, *vpr.* se couvrir de farine. — *Fig.* ÊTRE ENFARINÉ D'UNE SCIENCE, en avoir quelque teinture.

ENFER, *sm.* (*l. infernus*), lieu destiné au supplice des damnés. — *Fig.* lieu où l'on se déplaît, où règne la discorde : *c'est un enfer*. — *Pl.* lieu où étaient les âmes que Jésus-Christ délivra après sa mort ; lieux souterrains où les païens croyaient que les âmes allaient après la mort. — **D'ENFER**, *loc. adv.* excessif : *jeu d'enfer*.

ENFERMÉ, *ÉE*, *adj.* qui est mis en un lieu fermé. — **Substantif.** SENTIR L'ENFERMÉ, sentir mauvais, faute d'air.

ENFERMER, *va.* mettre dans un lieu fermé : *enfermer dans un cachot* ; serrer : *enfermer des papiers* ; clore de toutes parts : *enfermer un champ* ; environner : *enfermer l'ennemi de tous côtés* ; contenir : *enfermer son chagrin dans son cœur*. — **S'ENFERMER**, *vpr.* se retirer dans un lieu qu'on ferme, où l'on ne veut pas être troublé.

ENFERRER, *va.* percer quelqu'un avec une épée, une pique, etc. — **S'ENFERRER**, *vpr.* se jeter sur le fer de son ennemi. — *Fig.* se nuire à soi-même ; donner dans un piège.

ENFIEVER, *va.* donner la fièvre. — *Fig.* communiquer une passion (c. accélélerer).

ENFILADE, *sf.* longue suite de chambres dont les portes sont sur une même ligne ; longue suite de choses.

ENFILER, *va.* passer un fil dans le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. — **ESFILER UNE RUE**, s'y engager. — **S'ENFILER**, *vpr.* 2 se jeter sur le fer de son ennemi ; s'engager dans une mauvaise affaire.

ENFIN, *adv.* définitivement, bref, en un mot ; à la fin.

ENFLAMMÉ, *ÉE*, *adj.* qui est en flamme. — *Fig.* irrité, excité.

ENFLAMMER, *va.* (*l. inflammare*), mettre en feu, embraser. — *Fig.* chauffer, donner de l'ardeur : *l'enflamme ses yeux* ; exciter, encourager : *enflammer le courage des soldats*. — **S'ENFLAMMER**, *vpr.* prendre feu. — *Fig.* s'emporter, s'animer.

ENFLER, *va.* (*l. inflare*), gonfler en remplissant d'air, de gaz ; augmenter, grossir : *les pluies enflent les rivières*. — *Fig.* enorgueillir : *il est enflé de ses succès*. — *Fig.* ENFLER SON STYLE, écrire d'une manière ampoulée. — *va.* augmenter de volume : *la rivière enfle*. — **S'ENFLER**, *vpr.* devenir plus gros par l'introduction du vent, du gaz, etc.

ENFLURE, *sf.* état de ce qui est enflé, gonflement. — *Fig.* vaine présomption de soi-même ; style boursoufflé.

ENFONCÉ, *ÉE*, *adj.* poussé au fond ; qui a pénétré profondément : *clou enfoncé dans le mur* ; qui est rompu : *porte enfoncée*.



ENFONCEMENT, *sm.* action d'enfoncer, de briser : *enfoncement d'un clou, d'une porte*; un creux : *un enfoncement de terrain*; partie reculée d'une chose : *l'enfoncement du mur*; partie d'une façade qui forme un arrière corps.

ENFONCER, *va.* pousser vers le fond : *enfoncer un vase dans l'eau*; faire pénétrer par force : *enfoncer un pieu*; briser en poussant, en pesant : *enfoncer une porte*; rompre, renverser : *enfoncer un bataillon*. — *Fig.* et *pop.* surpasser : *cet acteur enfonce les autres*; déjouer : *je l'ai enfoncé*. — *vn.* aller au fond : *la chaloupe enfonce*. — *S'ENFONCER*, *vpr.* aller au fond, s'affaisser; pénétrer bien avant vers le fond : *s'enfoncer dans le bois*, au fig. dans l'étude (c. agacer).

ENFONCEUR, *sm.* celui qui enfonce. — **ENFONCEUR DE PORTES OUVERTES**, fanfaron.

ENFOUCURE, *sf.* creux, cavité; assemblage des pièces qui forment le fond d'un tonneau, d'un lit.

ENFORCIR, *va.* rendre plus fort. — *vn.* devenir plus fort, croître. — *S'ENFORCIR*, *vpr.* être enforci.

ENFOUR, *va.* (l. *in*, dans; *fodere*, creuser), cacher en terre. — *Fig.* dérober à la vue. — *S'ENFOUR*, *vpr.* se cacher sous terre. — *Fig.* se retirer dans un lieu éloigné.

ENFOUISSEMENT, *sm.* action d'enfourir.

ENFOUISSEUR, *sm.* celui qui enfouit.

ENFOURCHER, *va.* se placer sur un cheval jambe de çà, jambe de là; et percer avec la fourche.

ENFOURCHURE, *sf.* endroit où un pantalon, un arbre, etc., fait la fourche.

ENFOURNAGE, *sm.* action d'enfourner.

ENFOURNER, *va.* (l. *informare*), mettre dans le four. — *S'ENFOURNER*, *vpr.* être enfourné. — *Fig.* s'engager dans un lieu, dans une affaire difficile.

ENFOURNEUR, *sm.* celui qui met le pain au four, qui enfourne la matière dans les verreries.

ENFRANDEUR, *va.* (l. *infringere*), transgresser, violer : *enfreindre la règle* (c. ceindre).

ENFROQUER, *va.* faire moins (t. de mépris). — *S'ENFROQUER*, *vpr.* se faire moins.

ENFUIR (s'), *vpr.* s'éloigner avec vitesse : *s'enfuir de prison*; se répandre par-dessus : *le lait s'enfuit*; couler par quelque fente : *le vin s'enfuit*; disparaître : *le jour s'enfuit*; passer rapidement : *le bonheur s'enfuit*.

ENFUMER, *va.* noircir par la fumée; incommoder par la fumée.

ENGAGÉ, *sm.* celui qui s'engage, qui entre au service militaire.

ENGAGEANT, **ANTE**, *adj.* qui engage, qui attire, insinuant.

ENGAGEANTES, *sf. pl.* sorte de manches de toile ou de dentelles qui pendoient au bout du bras.

ENGAGEMENT, *sm.* action d'engager quelque chose, de mettre en gage; promesse, obligation par laquelle on s'engage; enrôlement volontaire d'un soldat; escarmouche. — *Fig.* liaison de cœur.

ENGAGER, *va.* mettre en gage : *engager sa montre*; donner pour assurance : *engager son bien, sa foi*; déterminer, exhorter, inviter : *engager quelqu'un à une chose*; lier par une obligation, astreindre : *cela n'engage à rien*; enrôler, prendre à gages;

faire entrer, pousser : *engager un bateau dans le sable*; provoquer, commencer : *engager le combat*. — *S'ENGAGER*, *vpr.* s'obliger, promettre; s'enrôler, s'obliger à servir; s'embarrasser, s'empêtrer; s'avancer; s'élever, commencer (c. abréger).

ENGAGISTE, *sm.* celui qui jouissait à certaines conditions d'une partie d'un domaine royal.

ENGAINER, *va.* mettre dans une gaine.

ENGARONNER, *va.* couvrir de gazon.

ENGANCEL, *sf.* race; ne se dit qu'en mauvaise part : *maudite engance*.

ENGANCEUR, *va.* embarrasser de quelqu'un : *il nous engance de ses enfants*. — *S'ENGANCEUR*, *vpr.* être engancé (fam.).

ENGELMANN (Gouffroy), artiste français; étudia en Allemagne, en 1816, importa la lithographie en France, et plus tard inventa la chromo lithographie (1788-1839).

ENGELURE, *sf.* gonflement inflammatoire aux pieds ou aux mains, causé par le froid.

ENGENDRE, *va.* (l. *ingenerare*), produire. — *Fig.* être cause de, avoir pour effet : *l'oisiveté engendre le vice*. — *S'ENGENDRE*, *vpr.* se produire, naître.

ENGELEUR, **ENGEOLEUR**, *voy.* ENJOLEUR, ENJOLEUR.

ENGER, *va.* embarrasser, charger.

ENGERBER, *va.* mettre en gerbe; entasser l'un sur l'autre : *engerber des tonneaux*.

ENGHIEN (Louis-Ant.-Henri de Bourbon-Condé, duc de), prince français (1772-1804), émigra et prit en 1792 les armes contre la République française; s'étant retiré près de Bade, il fut arrêté, amené à Vincennes et jugé par une commission militaire qui le condamna à mort comme conspirateur.

ENGHIEN-LES BAINS, village du dép. de Seine-et-Oise, pres de Montmorency, renommé par ses eaux sulfureuses. 3 330 h.

ENGIN, *sm.* (l. *ingenium*, esprit), industrie, adress; (vx); machine, instrument : *engins de guerre*.

ENGLORER, *va.* réunir dans un tout : *englober une province dans l'empire*.

ENGLOUTH, *va.* l. *inglutire*, avaler gloutonnement : *un brochet engloutit une carpe*. — *Fig.* absorber : *Rome a englouti tous les empires*; faire disparaître : *les flots vont engloutir*; dissiper : *engloutir une fortune*. — *S'ENGLOUTH*, *vpr.* se perdre dans un gouffre : *Pompeï s'engloutit sous la lave*.

ENGLOUTISSEMENT, *sm.* action d'engloutir; résultat de cette action.

ENGLUMENT, *sm.* action d'engluher.

ENGLUER, *va.* enduire de glu; prendre avec de la glu. — *S'ENGLUER*, *vpr.* se prendre à la glu. — *Fig.* se prendre à un piège.

ENGONCÉ, *éc. adj.* qui a, ou qui paraît avoir le cou enfoncé dans les épaules.

ENGONCER, *va.* en parlant d'un vêtement, faire paraître le cou enfoncé dans les épaules. — *z* *S'ENGONCER*, *vpr.* s'habiller de manière à paraître engoncé (c. agacer).

ENGORGE, *éc. adj.* qui est obstrué.

ENGORGEURE, *sm.* embarras dans un tuyau, dans un canal, etc.; embarras causé par l'abondance ou l'épaississement des humeurs, du sang (méd.).

ENGORGER, *va.* obstruer un canal, un passage, un vaisseau du corps humain. — *S'ENGORGER*, *vpr.* devenir engorgé (c. abréger).

ENGOUEMENT ou **ENGOÛMENT**, *sm.* embarras dans le gosier; obstruction (méd.). — Fig. admiration, estime que rien ne justifie.

ENGOÛER, *va.* obstruer le gosier. — S'ENGOÛER, *vpr.* s'obstruer le gosier. — Fig. S'ENGOÛER, ÊTRE ENGOÛÉ DE, se passionner, s'enthousiasmer pour.

ENGOUFFRER (S'), *vpr.* se perdre dans un gouffre; entrer avec violence: *le vent s'engouffre dans la cheminée.* — **ENGOUFFRER**, *va.* faire tomber, faire disparaître dans un gouffre.

ENGOÛLER, *va.* saisir à pleine gueule.

ENGOÛLEMENT, *sm.* oiseau vulgairement appelé *crapaud volant* (fig.).

ENGOÛRDI, **IE**, *adj.* saisi d'engourdissement. — Fig. engourdi, sans vivacité.

ENGOÛRDIR, *va.* paralyser momentanément, ôter le mouvement, le sentiment: *le froid engourdissait nos membres.* — Fig. anéantir: *la paresse engourdit l'esprit.* — S'ENGOÛRDIR, *vpr.* devenir engourdi.

ENGOÛDISSEMENT, *sm.* pesanteur dans une partie du corps, difficulté du mouvement. — Fig. torpeur: *tirer quelqu'un de son engourdissement.*

ENGRAS, *sm.* matières pour engraisser la terre; pâturages où l'on met engraisser le bétail; pâture pour les volailles.

ENGRASSEMENT, *sm.* action d'engraisser; état de celui qui engraisse.

ENGRASSER, *va.* faire devenir gras; engraisser des haufs; amender, fertiliser: *engraisser la terre.* — *va.* devenir gras: *il engraisse à vue d'œil.* — S'ENGRASSER, *vpr.* devenir gras. — Fig. s'enrichir: *s'engraisser du travail des autres.*

ENGRASSEMENT, *sm.* action de ranger les blés dans la grange.

ENGRANGER, *va.* mettre les grains dans la grange (c. abrégé).

ENGRAVEMENT, *sm.* état d'un bateau, d'un train de bois engravé.

ENGRAVER, *va.* engager une embarcation dans le sable. — *va.* et S'ENGRAVER, *vpr.* s'engager dans le sable: *notre bateau engrava ou s'engrava (navig.).*

ENGRÊLER, *va.* mettre une engrêlure à une dentelle.

ENGRÊLURE, *sf.* petit point très étroit que l'on met à une dentelle.

ENGRÈGAGE, *sm.* disposition de roues qui s'engrènent les unes dans les autres.

ENGRÈGER, *va.* mettre du grain dans la trémie du moulin; engraisser les animaux avec du grain. — Fig. debiter dans une entreprise (c. acheter).

ENGRÈGER, *va.* et S'ENGRÈGER, *vpr.* (c. et l. *crena*, cran), se dit d'une roue dentée qui, en entrant dans une autre, la fait mouvoir. — *va.* engrèger une pompe, y jeter de l'eau pour l'amorcer (c. acheter).

ENGRÈTURE, *sf.* position de deux roues dont l'une engrène dans l'autre (fig.).

ENGRU, *sm.* espèce de léopard.



ENGRUMELER, *va.* mettre en grumeaux. — S'ENGRUMELER, *vpr.* se mettre en grumeaux (c. amonceler).

ENGUCHURE, *sf.* nom des cordons qui servent à porter un cor de chasse.

ENGUILLANDER, *va.* garnir, décorer de guirlandes (vx).

ENHARDIR, *va.* donner de la hardiesse.

— S'ENHARDIR, *vpr.* prendre de l'assurance.

ENHARMONIQUE, *adj.* 2 g. (g. *enarmónicos*), se dit d'un genre de musique procédant chez les anciens Grecs par deux quarts de ton et une tierce majeure, et, de nos jours, par quarts de ton.

ENHARNACHEMENT, *sm.* action, manière d'enharnacher.

ENHARNACHER, *va.* mettre le harnais à un cheval; habiller profanesment.

ENHERBER [an-her-bé], *va.* mettre en herbe: *enherber un terrain.*

ÉNIGMATIQUE, *adj.* 2 g. qui tient de l'énigme, ou qui renferme une énigme; que l'on ne comprend pas.

ÉNIGMATIQUEMENT, *adv.* d'une manière énigmatique.

ÉNIGME, *sf.* (g. *ainigma*), définition d'une chose en termes obscurs qui la rendent difficile à deviner. — Fig. tout ce qui est obscur, difficile à comprendre.

ÉPIQUE (SAINTE), *ch.-l.* de c. (Lozère), arr. de Florac, 1044 h.

ENIVRANT, **ANTE**, *adj.* qui enivre. — Fig. qui charme: *paroles enivrantes.*

ENIVREMENT, *sm.* état d'une personne ivre. — Fig. transport de joie, d'orgueil.

ENIVRE [an-ni-vré], *va.* (l. *inbriare*), rendre ivre. — Fig. aveugler, éblouir, transporter. — S'ENIVRE, *vpr.* être ivre.

ENJAMBÉ, *sf.* pas le plus grand qu'on puisse faire en étendant les jambes; l'espace qu'on enjambe.

ENJAMBEMENT, *sm.* rejet au vers suivant de mots qui complétaient le sens.

ENJAMBER, *va.* faire un grand pas pour franchir: *enjamber un fossé.* — *va.* marcher à grands pas: *voyez comme il enjambe;* s'avancer sur une autre chose: *cette poëtre enjambe sur le mur du voisin; ce vers enjambe sur le suivant.* — Fig. empiéter: *il enjambe sur ma propriété.*

ENJAVÉLER, *va.* mettre en javelle les blés, les avoines (c. amonceler).

ENJEU, *sm.* ce que l'on met au jeu à chaque partie.

ENJOINDRE, *va.* (l. *injungere*), ordonner, commander expressément et avec autorité; prescrire (c. joindre).

ENJÔLER, *va.* séduire, engager par des paroles ou des manières flatteuses (fam.).

ENJÔLEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui enjôle (fam.).

ENJOIVEMENT, *sm.* ornement qui rend une chose plus jolie.

ENJOIVIER, *va.* rendre quelque chose plus joli: *enjoivier un ouvrage.* — S'ENJOIVIER, *vpr.* devenir plus joli.

ENJOIVIEUR, *sm.* celui qui a la manie des enjoivements (fam.).

ENJOIVURE, *sf.* ornement fait à de petits ouvrages de peu de valeur.

ENJOUÉ, **ÉE**, *adj.* qui a de l'enjouement: *caractère, style enjoué.*

ENJOUEMENT ou **ENJOÛMENT**, *sm.* gaieté douce et vif.



ENKYSTÉ, ÉE, adj. renfermé dans un kyste : *tumeur enkystée* (méd.).

ENLACEMENT, sm. action d'enlacer.

ENLACER, va. passer l'un dans l'autre des lacets, des rubans, etc. — Fig. étreindre : *le serpent enlacc sa proie*. — S'ENLACER, *vpr.* être enlacé (c. agacer).

ENLAIDER, va. rendre laid. — *vn.* devenir laid. — S'ENLAIDER, *vpr.* se rendre laid.

ENLAIDISSEMENT, sm. action d'enlaidir ; son résultat.

ENLÈVEMENT, sm. action d'enlever, d'emporter : *l'enlèvement d'un ballon, des décombres ; rapt ; l'enlèvement des Sabines*.

ENLEVER, va. lever en haut : *enlever un fardeau ; soulever avec violence ; le vent enlève la poussière ; ôler, retirer : enlever le couvert ; ravir, emmener, emporter par force ; enlever un prisonnier*. — Fig. faire mourir d'une manière prompte : *la maladie l'enleva en deux jours ; voler : enlever la caisse ; arracher : enlever les drapeaux à l'ennemi ; enthousiasmer, ravir d'admiration : sa parole enlevait tous les cœurs ; faire une chose rapidement : enlever une affaire ; acheter avec empressement : enlever des marchandises ; faire disparaître : l'alcool enlève les taches*. — S'ENLEVER, *vpr.* s'élever ; le ballon s'enlève ; se détacher : l'écorce s'enlève ; être acheté avec empressement (c. acheter).

ENLEVURE, sf. relief, saillie (sculpt.).

ENLIER, va. joindre ensemble des pierres, des briques dans une construction (c. alier).

ENLIGNEMENT, sm. action d'enligner ; état de ce qui est enligné.

ENLIGNER, va. placer sur la même ligne : *enligner des échelas*.

ENLIGNEMENT, sm. action de s'enlizer.

ENLIZER, va. enfoncer dans une lize, dans du sable mouvant. — S'ENLIZER, *vpr.* s'enfoncer dans une lize.

ENLUMINE, va. colorier une estampe ; rendre rouge et enflammé : *la fièvre enlumine son visage*. — S'ENLUMINER, *vpr.* se mettre du rouge.

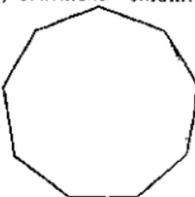
ENLUMINEUR, EUSE, s. celui, celle qui enlumine des estampes.

ENLUMINURE, sf. action d'enluminer ; art de l'enlumineur ; ornements enlumines des manuscrits ; estampe enluminée.

ENNÉAGONE, sm. (g. *ennea*, neuf ; *gōnia*, angle), polygone à neuf côtés (géom.) (*fig.*).

ENNÉANDRIE, sf. (g. *ennea*, neuf ; *andri*, mâle), classe du système de Linné renfermant les plantes dont la fleur a neuf étamines (bot.).

ENNEMI, IE [é-ne-mi], s. (l. *inimicus*), celui, celle qui hait quelqu'un, qui cherche à lui nuire : *ennemi mortel ; celui, celle qui a de l'aversion pour ; un ennemi des querelles ; nation avec laquelle on est en guerre ; marcher à l'ennemi ; se dit des animaux qui ont de l'aversion l'un pour l'autre : le chien est l'ennemi du chat*. — *adj.* hostile : *peuple ennemi ; qui hait, contraire : destin ennemi ; opposé : l'eau et le feu sont ennemis*.



ENNEZAT, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom, 1 208 li.

ENNIUS (QUINTUS), poète épique, tragique et satirique latin (240-170 av. J.-C.).

ENNOBLIR [an-no-blir], *va.* donner de la noblesse, de la considération, de l'éclat. — S'ENNOBLIR, *vpr.* gagner de la noblesse, de l'honneur.

ENNUI [an-nui], *sm.* (l. *in odio*, en haine), lassitude, fatigue d'esprit causée par un désagrément ; dégoût profond ; inquiétude, chagrin, souci.

ENNUYANT, ANTE, adj. qui ennuie, qui chagrine, qui contrarie.

ENNUYER, va. causer de l'ennui. — S'ENNUYER, *vpr.* éprouver de l'ennui ; éprouver du dégoût ; se lasser de : *s'ennuyer de quelque un, de quelque chose* (c. aboyer).

ENNUYÉMENT, adv. avec ennui, d'une manière ennuyeuse.

ENNUYEUX, EUSE, adj. qui ennuie, qui cause de l'ennui. — s. un ennuyeux (fam.).

ÉNOCH ou HÉNOCH, fils de Caïn (4729 av. J.-C.). — Enoch, patriarche, père de Mathusalem (4342-3977 av. J.-C.).

ÉNONCÉ, sm. ce qu'on énonce.

ÉNONCER, va. (l. *enunciare*), rendre en termes nets ce qu'on a dans la pensée : *énoncer clairement sa pensée*. — S'ÉNONCER, *vpr.* être énoncé ; exprimer sa pensée (c. azacer).

ÉNONCIATIF, IVE, adj. qui énonce : *terme énonciatif*.

ÉNONCIATION, sf. action, manière de s'énoncer ; termes qui énoncent.

ENORGUEILLIR [an-uor-ghe-ir ou enorgue-ir], *va.* rendre orgueilleux. — S'ENORGUEILLIR, *vpr.* devenir orgueilleux.

ÉNORME, adj. 2 g. (l. *enormis*), démesuré, excessif en grandeur et en grosseur : *chêne énorme*. — Fig. excessif dans son genre : *dette, crime énorme*.

ÉNORMÉMENT, adv. excessivement.

ÉNORMITÉ, sf. (l. *enormitas*), excès de grandeur, de grosseur : *l'énormité de sa taille*. — Fig. gravité, atrocité : *l'énormité du fait ; action, opinion, parole absurde ou odieuse ; comettre, dire des énormités*.

ÉNOUER, va. (l. *enodare*), épêcher le drap, en ôter les nœuds.

ÉNOQUÉRIR (S'), (l. *inquirere*), s'informer, faire des recherches : *s'enquérir de quelque un, d'une chose* (c. acquérir).

ENQUÊTE, sf. recherche, preuve par audition de témoins (proc.) ; recherches faites par ordre de l'autorité.

ENQUÊTER (S'), *vpr.* s'enquérir.

ENQUÊTÉ, sm. celui qui s'enquiert, qui fait une enquête (vx).

ENRACINEMENT, sm. action d'enraciner, ou de s'enraciner.

ENRACINER, va. faire prendre racine. — S'ENRACINER, *vpr.* prendre racine ; s'attacher fortement : *le mal s'enracine*.

ENRAGÉ, ÉE, adj. qui est affecté de la rage : *chien enragé*. — Fig. violent, impétueux : *douleur enragée ; excessif : fâche enragée*. — s. personne atteinte de la rage. — Fig. celui, celle qui se livre à des actes violents, qui fait des folies.

ENRAGEANT, ANTE, adj. qui cause une vive irritation (fam.).

ENRAGÉ, vn. être saisi de la rage. — Fig. souffrir une vive douleur : *il enrage*

des dents; avoir un désir ardent, violent: il *enrage de soif*; éprouver un déplaisir sensible: il *enrage* (c. abrégé).

ENRAYEMENT ou **ENRAIEMENT**, *sm.* action d'enrayer.

ENRAYER, *va.* garnir une roue de rais; arrêter une roue au moyen d'un sabot. — *Fig. va.* s'arrêter sur une mauvaise pente: il *est temps d'enrayer* (c. payer).

ENRAYER, *va.* tracer le premier sillou dans un champ qu'on veut labourer.

ENRAYURE, *sf.* ce qui sert à enrayer une roue.

ENRÉGIMENTER, *va.* incorporer dans un régiment. — *Fig.* faire entrer dans un parti.

ENRÉGISTRER, *sm.* action d'enregistrer; acte par lequel on enregistre; droit, bureau, administration de l'enregistrement.

ENRÉGLER, *va.* inscrire sur un registre; mentionner sur un registre public un acte, une convention, etc., moyennant un droit fiscal, pour en constater l'authenticité. — *Fig.* prendre note, tenir compte.

ENRÛMÉ, *ÉE*, *adj.* et *s.* qui est affecté d'un rhume.

ENRÛMER, *va.* causer un rhume. — **SENÛMER**, *vpr.* prendre un rhume.

ENRÛCHÉ, *ÉE*, *adj.* qui est devenu riche: la Prusse *enrichie* des dépouilles de la France. — *Fig.* orné par quelque chose de précieux: *haque enrichie de diamants*. — *s.* celui, celle qui a fait fortune.

ENRÛCHIR, *va.* rendre riche; garnir d'ornements précieux. — **SENÛCHIR**, *vpr.* devenir riche; s'ornier: sa mémoire *s'enrichit*.

ENRICHISSEMENT, *sm.* action de rendre riche ou plus riche. *Fig.* ornement: *enrichissement d'un palais*.

ENRÔLÉ, *sm.* celui qui est engagé au service militaire.

ENRÔLEMENT, *sm.* action d'enrôler ou de s'enrôler; acte d'enrôlement.

ENRÔLER, *va.* inscrire sur un rôle et particulièrement sur les rôles de l'armée. — **SENÔLER**, *vpr.* s'engager dans l'armée, dans un parti.

ENRÔLEUR, *sm.* celui qui était chargé d'enrôler les soldats.

ENROUÉ, *ÉE*, *adj.* qui a de l'enrouement.

ENROUEMENT ou **ENROÛMENT**, *sm.* altération de la voix, qui devient sourde et voilée.

ENROUER, *va.* (en et l. *raucus*, rauque), rendre la voix rauque. — **SENROUER**, avoir la voix rauque; devenir rauque.

ENROUILLER, *va.* rendre rouillé. — **SENROUILLER**, *vpr.* devenir rouillé.

ENROULEMENT, *sm.* action d'enrouler, de s'enrouler; état de ce qui est enroulé.

ENROULER, *va.* rouler une chose sur elle-même ou autour d'une autre. — **SENROULER**, *vpr.* se rouler autour d'une chose.

ENRUBANNER, *va.* orner de rubans. — **SENRUBANNER**, *vpr.* se couvrir de rubans, se parer à l'excès.

ENSAËMANT, *sm.* anas de sable formé par un courant.

ENSAËLER, *va.* faire écouler sur le sable; se remplir de sable. — **SENSAËLER**, *vpr.* écouler dans le sable; se remplir de sable.

ENSACHER, *va.* mettre dans un sac: *ensacher des noix*.

ENSAÏNEMENT [an-sè-zi-ne-man], *sm.* action d'ensaisiner.

ENSAÏNER, *va.* mettre en possession d'un immeuble, d'un héritage (anc. prat.).

ENSANGLANTER, *va.* souiller de sang. — **SENANGLANTER**, *vpr.* se tacher de sang.

ENSEIGNANT, *ANTE*, *adj.* qui enseigne. — **CORPS ENSEIGNANT**, se dit de l'ensemble des professeurs de l'instruction publique.

ENSEIGNE, *sf.* (l. *insigne*), marque, indice, servant à faire reconnaître quelque chose; tableau, indication qu'un marchand place sur sa boutique; drapeau. — À BONNES ENSEIGNES, à juste titre, avec sûreté. — À TELLES ENSEIGNES QUE, la preuve en est que.

— *sm.* titre de l'officier qui portait le drapeau. — **ENSEIGNE DE VAISSEAU**, officier de marine au-dessous du lieutenant.

ENSEIGNEMENT, *sm.* instruction; précepte; action, art d'enseigner. — **ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**, celui qui donne les premiers éléments des lettres et des sciences. — **ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**, celui qui donne les notions nécessaires pour les professions industrielles et commerciales. — **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**, celui qui embrasse les éléments de la philosophie, des sciences physiques et mathématiques, l'étude du grec, du latin, etc. Il se donne dans les lycées, les collèges, les institutions et les pensions. — **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**, celui qui se donne dans les facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences et des lettres.

ENSEIGNER, *va.* (l. *insignare*), faire connaître par signes, indiquer: *enseigner le chemin*; démontrer une science, un art: *enseigner le latin, l'écriture*; instruire quelqu'un: *enseigner la jeunesse*.

ENSELLE, *ÉE*, qui a le dos un peu enfoncé, comme le siège d'une selle, se dit d'un cheval, d'une jument.

ENSEMBLE, *adv.* (l. *in*, en; *simul*, à la fois), l'un avec l'autre, les uns avec les autres: *manger ensemble*; en même temps: *tirer ensemble*; en masse: *acheter tout ensemble*. — *sm.* union de différentes parties: *l'ensemble d'un tableau*; accord: *jouer avec ensemble*. — **MORCEAU D'ENSEMBLE**, morceau exécuté par plusieurs instruments ou plusieurs voix.

ENSEMENCEMENT, *sm.* action d'ensemencer, ou résultat de cette action.

ENSEMENCER, *va.* répandre de la semence dans une terre (c. *agacer*).

ENSEMÉR, *va.* enfermer, enclôre; mettre en serre.

ENSEVELIR, *va.* (l. *in*, en; *sepelire*, ensevelir), envelopper un mort dans un linceul. — *Fig.* caclier profondément: *ensevelir ses talents*. — **SENSEVELIR**, *vpr.* se caclier, s'isoler. — **ÊTRE ENSEVELI DANS**, être plongé dans: *être enseveli dans le chagrin*.

ENSEVELISSEMENT, *sm.* action d'ensevelir.

ENSEVELISSEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui ensevelit.

ENSISHEIM, *ch.-l.* de c. (Haut Rhin), arr. de Colmar (auj. à l'Allemagne).

ENSORCELER, *va.* troubler par des sortilèges; captiver les bonnes grâces: *vous nous ensorcelez* (c. amonceler).

ENSORCELEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui ensorcele, qui enchante.

ENSORCELLEMENT, *sm.* action d'ensorceler; effet de cette action.

ENSOUFRER, *va.* enduire de soufre; imprégner de la vapeur du soufre. (On dit mieux *SOUFRER*.)

ENSUIFER, *va.* enduire de suif.

ENSUIVE, *adv.* après cela. — **ENSUITE DE**, *loc. prép.* à la suite de: *ensuite de cela*.

ENSUIVANT, *adj. m.* suivant (vx).

ENSUIVRE (S'), *vpr.* suivre, être après; dériver, découler. — **IL S'ENSUIT**, *v. imp.* il résulte (c. *suivre*, mais ne s'emploie qu'à la 3^e pers. du sing. et du pluriel).

ENTABLEMENT, *sm.* dernier rang de pierres sur lequel pose le toit; partie qui surmonte une colonne, un pilastre (*fig.*) (archit.).

ENTABLER (S'), *se dit d'un cheval dont les hanches dépassent les épaules* (manège).

ENTACHER, *va.* souiller, gâter. — *Fig.* marquer d'une souillure: *cet arrêt entache son honneur*.

ENTAILLE, *sf.* coupure avec enlèvement d'un éclat, d'une partie (*fig.*): incision, blessure faite avec un instrument tranchant.

ENTAILLER, *va.* faire une entaille.

ENTAILLURE, *sf.* entaille.

ENTAME, *sf.* premier morceau qu'on coupe d'un pain.

ENTAMER, *va.* (bas l. *intaminare*), couper le premier morceau d'une chose: *entamer le pain, une pièce d'étoffe*; faire une incision: *entamer la peau*. — *Fig.* commencer: *entamer une affaire*; porter atteinte à: *entamer la réputation*. — **S'ENTAMER**, *vpr.* se faire une coupure.

ENTAMURE, *sf.* petite déchirure; partie entamée; ouverture d'un pâté; entame d'un pain.

ENTASSEMENT, *sm.* amas de plusieurs choses entassées les unes sur les autres; grand rassemblement dans un lieu étroit.

ENTASSER, *va.* mettre en tas, mettre des choses les unes sur les autres; accumuler, multiplier: *entasser les mots pour ne rien dire*; rassembler dans un lieu étroit. — **S'ENTASSER**, *vpr.* être pressé l'un contre l'autre: *s'entasser dans une voiture*.

ENTE, *sf.* (l. *insitus*, insère), greffe qui consiste à insérer un scion dans un arbre (*fig.*); bois qui sert de manche à un pinceau.

ENTEMENT, *sm.* action d'enter.

ENTENDANT, ANTE, *adj.* qui entend.

ENTENDEMENT, *sm.* faculté par laquelle l'âme conçoit: *l'entendement humain*; bon sens: *avoir de l'entendement*.

ENTENDEUR, *sm.* celui qui entend, qui conçoit facilement: *à bon entendeur, salut*.

ENTENDRE, *va.* (l. *intendere*, tendre vers), percevoir les sons, ouïr: *entendre la*

musique; écouter avec attention: *entendre les témoins*; comprendre, saisir le sens de: *entendre le grec*; exaucer: *entendez ma prière*; être habile en quelque chose: *entendre son métier*; vouloir dire; présumer; exiger: *j'entends qu'on obéisse*. — **ENTENDRE DUR**, être un peu sourd; **ENTENDRE À DEMI-MOT**, saisir rapidement; **ENTENDRE RAILLERIE**, supporter les railleries sans se fâcher. — **S'ENTENDRE**, *vpr.* se comprendre; être entendu: *le son s'entend de loin*; être d'intelligence: *s'entendre avec l'ennemi*; être habile dans une chose: *il s'entend à la culture*.

ENTENDU, UE, *adj.* qui est intelligent, capable. — *Subst.*: *faire l'entendu*. — **BIEN ENTENDU**, *loc. adv.* certainement. — **BIEN ENTENDU QUE**, *loc. conj.* à condition que.

ENTENTE, *sf.* interprétation: *mots à double entente*; intelligence: *l'entente du coloris*; bonne intelligence.

ENTER, *va.* greffer par ente. — **S'ENTER**, *vpr.* être greffé par ente (hortic.).

ENTÉRINEMENT, *sm.* action d'entériner; jugement par lequel on entérine.

ENTÉRINER, *va.* ratifier juridiquement un acte pour le rendre valable: *entériner des lettres de grâce*.

ENTÉRIQUE, *adj. 2 g.* (g. *enteron*, intestin), qui appartient aux intestins, qui en dépend.

ENTÉRITE, *sf.* inflammation des intestins (méd.).

ENTERREMENT, *sm.* action de mettre un corps en terre; funérailles; cortège funéraire.

ENTERREUR, *va.* enfouir, mettre dans la terre: *enterrer un trésor*; mettre un corps en terre. — *Fig.* survivre à: *il vous entertera*; tenir caché: *enterrer un secret*. — **S'ENTERREUR**, *vpr.* s'éloigner du monde, vivre dans l'obscurité.

ENTÉTANT, ANTE, *adj.* qui entête.

EN-TÊTE, *sm.* ce qui est mis en tête d'une lettre, d'un tableau. — *Au pl.* des en-têtes.

ENTÉTÉ, *ÉE*, *adj. et s.* opiniâtre.

ENTÊTEMENT, *sm.* action d'affecter la tête: *l'entêtement par les fleurs*; attachement opiniâtre; obstination.

ENTÊTER, *va.* faire mal à la tête: *le charbon entête*. — *Fig.* enorgueillir: *sa grandeur l'entête*. — **S'ENTÊTER**, *vpr.* se laisser prévenir en faveur de: *s'entêter d'un auteur d'un roman*; s'obstiner.

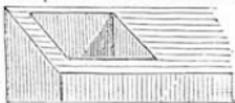
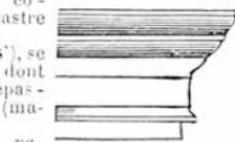
ENTHOUSIASME, *sm.* (g. *enthousiasmos*), émotion extraordinaire de l'âme, qu'on suppose être l'effet d'une inspiration: *l'enthousiasme des sibylles, des poètes*; sorte de transport qui excite à des actes extraordinaires; vive admiration; démonstration d'allégresse.

ENTHOUSIASMER, *va.* ravir d'admiration. — **S'ENTHOUSIASMER**, *vpr.* s'engouer de quelqu'un ou de quelque chose.

ENTHOUSIASTE, *s. 2 g.* celui, celle qui a une admiration excessive pour quelque chose: visionnaire. — *s. et adj. 2 g.* prompt à s'enthousiasmer.

ENTHYMÈME, *sm.* (g. *enthyméma*, pensée), syllogisme réduit à deux propositions, l'antécédent et le conséquent. Ex.: *je vis, donc je mourrai* (log.).

ENTICHÉ, *ÉE*, *adj.* qui commence à se gâter (vx). — *Fig.* qui est opiniâtrement



* Voy. *fig. syn.*, p. 1003.

** Voy. *fig. syn.*, p. 997.

attaché à : être entiché d'une opinion.

ENTICHÈMENT, *sm.* action d'enticher.

ENTICHER, *va.* commencer à gâter (en parlant des fruits) (vx). — Fig. faire adopter une chose fautive, dangereuse : il vous a entiché de sa doctrine. — S'ENTICHER, *vpr.* s'engourir : s'enticher d'un système.

ENTIER, IÈRE, *adj.* (l. *integer*, intact), qui est complet : un gâteau entier. — Fig. obstiné, entêté : être entier dans ses opinions. — *sm.* chose entière, nombre entier. — EN ENTIER, *loc. adv.* en totalité.

ENTIÈREMENT, *adv.* tout à fait, complètement : être entièrement ruiné.

ENTITÉ, *sf.* (l. *entitas*), ce qui constitue l'être, l'essence d'une chose (phil.).

ENTOILAGE, *sm.* action d'entoiler ; toile dont on s'est servi pour entoiler.

ENTOILER, *va.* appliquer ou coller sur une toile ; entoiler une carte géographique.

ENTOMOLOGIE, *sf.* (g. *entomon*, insecte ; *logos*, discours), partie de la zoologie qui traite des insectes.

ENTOMOLOGIQUE, *adj.* 2 g. qui appartient, qui a rapport à l'entomologie.

ENTOMOLOGISTE, *sm.* celui qui s'occupe d'entomologie.

ENTONNAGE ou ENTONNEMENT, *sm.* action de mettre un liquide en tonne.

ENTONNER, *va.* verser une liqueur dans un tonneau : entonner du vin. — S'ENTONNER, *vpr.* s'engourdir, en parlant du vent.

ENTONNER, *va.* (l. *intonare*), mettre un air sur un ton : commencer un chant : entonner un refrain, au fig. des louanges.

ENTONNOIR, *sm.* ustensile qui sert à entonner un liquide (fig.). — EN ENTONNOIR, *loc. adv.* en forme d'entonnoir.

ENTORSE, *sf.* (l. *intortus*, tortu), distension violente des tendons et des ligaments d'une articulation. — Fig. diminution d'autorité, de crédit.

ENTORTILLAGE, *sm.* action d'entortiller ; résultat de cette action. — Fig. discours embrouillé.

ENTORTILLEMENT, *sm.* action de ce qui s'entortille autour d'une chose. — Fig. embarras, obscurité du style.

ENTORTILLER, *va.* envelopper en tortillant : entortiller un objet dans du papier. — Fig. exprimer une chose d'une manière embarrassée : entortiller ses phrases ; : circonvenir : il cherche à l'entortiller. — S'ENTORTILLER, *vpr.* s'envelopper : s'entortiller dans son manteau ; s'attacher en faisant plusieurs tours : le serpent s'entortille.

ENTOURAGE, *sm.* se dit de tout ce qui entoure : l'entourage d'un arbre ; ornements qui entourent un bijou. — Fig. les entours de quelqu'un.

ENTOURER, *va.* environner, ceindre : entourer une ville de murailles, au fig. quelqu'un de soins ; s'empresser, se tenir autour de. — S'ENTOURER, *vpr.* réunir autour de soi : faire sa société de.

ENTOURURE, *sf.* endroit du corsage où la manche s'adapte.

ENTOURS, *sm. pl.* environs : surveiller les entours du camp ; société intime, ceux qui vivent dans notre familiarité.

EN-TOUT-CAS, *sm.* petit parapluie qui

sert à abriter de la pluie ou du soleil. — Au pl. des en-tout-cas.

ENTOZOAIRE, *sm.* (g. *entos*, en dedans ; *zôarion*, petit animal), animal microscopique qui vit dans le corps d'autres animaux.

ENTR'ACCORDER (S'), *vpr.* se mettre de bonne intelligence ensemble.

ENTR'ACCUSER (S'), *vpr.* s'accuser l'un l'autre.

ENTR'ACTE, *sm.* intervalle entre deux actes d'une pièce de théâtre.

ENTRAIDER (S'), *vpr.* s'aider mutuellement : il faut s'entraider.

ENTRAILLES, *sf. pl.* (l. *interanea*), toutes les parties enfermées dans le corps, comme poumons, foie, rate, etc., et particulièrement intestins. — Fig. tendresse, affection : les entrailles d'un père ; lieu profond : les entrailles de la terre.

ENTRAIMER (S'), *vpr.* s'aimer l'un l'autre, les uns les autres.

ENTRAÎN, *sm.* gaieté communicative. ENTRAINANT, ANTE, *adj.* qui entraîne. Se dit au figuré : paroles entraînantes.

ENTRAÎNEMENT, *sm.* action d'entraîner ; état de ce qui est entraîné : l'entraînement des passions ; action de préparer un cheval pour la course.

ENTRAÎNER, *va.* traîner avec soi, après soi : emmener avec violence. — Fig. attirer, convaincre : entraîner la multitude ; occasionner : cette faute entraînera sa ruine ; préparer un cheval à la course.

ENTRAÎNEUR, *sm.* celui qui entraîne, qui dresse les chevaux à la course.

ENTRAIT, *sm.* pièce principale d'un comble (charp.) (fig.).

ENTRAVANT, ANTE, *adj.* et s. qui entre. — *adj. in-*sinuant, se familiarisant trop vite.

ENTR'APPELER (S'), *vpr.* s'appeler l'un l'autre, les uns les autres.

ENTRAVE, *sf.* (ce mot s'emploie presque toujours au pl.). Voy. EXTRAVES.

ENTRAVER, *va.* mettre des entraves. — Fig. embarrasser, apporter des obstacles. — S'ENTRAVER, *vpr.* se faire mutuellement obstacle.

ENTRAVERTIR (S'), *vpr.* s'avertir mutuellement.

ENTRAVES, *sf. pl.* (l. *in*, en ; *trabs*, pou-tre), liens qu'on met aux jambes de certains animaux pour les empêcher de s'éloigner du lieu où on les a mis paître. — Fig. empêchements, obstacles.

ENTRAYÈGES, *ch.-l. de c.* (Aveyron), arr. d'Espalion. 1 860 h.

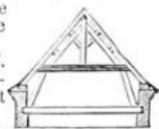
ENTRE, *prep.* (l. *inter*), au milieu ; dans ; en ; parmi. — Ce mot exprime l'espace enfermé par deux extrémités : distance entre Paris et Lyon ; la durée, le temps : je viendrai entre les deux classes.

ENTRE-BÂILLER, *sm.* état de ce qui est ouvert à demi.

ENTRE-BÂILLER, *va.* ouvrir un peu. — S'ENTRE-BÂILLER, *vpr.* s'ouvrir.

ENTRE-BAISER (S'), *vpr.* se baisier l'un l'autre.

ENTRECASTEAUX (BRUNI D'), officier de la marine française, mort en 1793 en relevant les côtes de la Nouvelle-Hollande.



ENTRECHAT, *sm.* (ital. *intrecciato*), saut léger dans lequel les pieds battent rapidement l'un contre l'autre (t. de danse).

ENTRE-CHOQUER (S'), *vpr.* se choquer l'un l'autre. — Fig. se contredire, s'opposer l'un à l'autre.

ENTRE-COLONNE ou **ENTRE-COLONNEMENT**, *sm.* espace entre deux colonnes.

ENTRECÔTE, *sm.* morceau de viande coupé entre deux côtes de bœuf.

ENTRECOUPÉ, *ÉE*, *adj.* saccadé : mots *entrecoups*.

ENTRECOUPER, *va.* couper, diviser en plusieurs endroits : *des canaux entrecouper mon jardin* ; interrompre fréquemment : *les soupirs entrecoupaient sa voix*. — **S'ENTRECOUPER**, *vpr.* se blesser en se frottant un pied contre l'autre, se dit des animaux ; se croiser.

ENTRE-CROISEMENT, *sm.* état de choses qui s'entre-croisent.

ENTRE-CROISER (S'), *vpr.* se croiser l'un l'autre : *les lignes s'entre-croisent*.

ENTRE-DÉCHIRER (S'), *vpr.* se déchirer l'un l'autre ; se battre. — Fig. médire l'un de l'autre.

ENTRE-DÉTRUIRE (S'), *vpr.* se détruire l'un l'autre.

ENTRE-DEUX, *sm.* ce qui est au milieu de deux choses ; espèce de meuble qu'on place entre deux fenêtres. — **ENTRE-DEUX**, *loc. adv.* exprime un degré moyen : *fait-il chaud ? Entre-deux*.

ENTRE-DÉVORER (S'), *vpr.* se dévorer mutuellement.

ENTRE-DONNER (S'), *vpr.* se donner quelque chose l'un à l'autre.

ENTRÉE, *sf.* endroit par où l'on entre ; ouverture : *l'entrée d'un gant* ; action d'entrer : *à son entrée, chacun se leva* ; admission : *depuis son entrée au collège* ; privilège d'entrer : *avoir son entrée chez le roi* ; droit de sieger : *il a son entrée au Conseil* ; droit qu'on paye pour ce qui entre : *frauder l'entrée* ; commencement : *l'entrée de l'été* ; début : *il a fait son entrée dans le monde* ; certains mets qui commencent le repas ; droit d'entrer au théâtre sans payer.

ENTREFAITE, *sf.* DANS L'ENTREFAITE, pendant ce temps. — S'emploie surtout au pl. et dans cette *loc. adv.* sur ces ENTREFAITES, dans cette circonstance, en ce moment-là.

ENTREFILET, *sm.* court article de journal séparé des autres par deux filets.

ENTRE-FRAPPER (S'), *vpr.* se frapper l'un l'autre.

ENTREAGENT, *sm.* manière adroite de se conduire dans le monde, de s'insinuer.

ENTRÉGORGER (S'), *vpr.* s'engorger les uns les autres.

ENTRE-HAÏR (S'), *vpr.* se haïr l'un l'autre.

ENTRE-HEURTER (S'), *vpr.* se heurter mutuellement.

ENTRELAACEMENT, *sm.* action d'entrelacer, état de ce qui est entrelacé.

ENTRELACER, *va.* enlacer l'un dans l'autre : *entrelacer des guirlandes*. — **S'ENTRELACER**, *vpr.* s'enlacer (c. agacer).

ENTRELAÇS [an-tre-lâ]. *sm. pl.* ornements liés ensemble et croisés (fig.) (archit.).



ENTRELARDÉ, *ÉE*, *adj.* qui est piqué de lard ; mêlé de gras et de maigre.

ENTRELARDER, *va.* piquer de lard une viande. — Fig. entremêler : *entrelarder un discours de citations*.

ENTRE-LIGNE, *sm.* l'espace compris entre deux lignes. — Au pl. des entrelignes.

ENTRE-LOUER (S'), *vpr.* se louer mutuellement, échanger des louages.

ENTRE-LUIRE, *vn.* luire à demi, jeter une lueur indécise : *la haine entre-luit à travers les nuages*.

ENTRE-MANGER (S'), *vpr.* se manger l'un l'autre.

ENTREMÊLER, *va.* mêler plusieurs choses avec d'autres : *entremêler des roses et des bluets*. — **S'ENTREMÊLER**, *vpr.* être entremêlé ; s'entremettre.

ENTREMETS, *sm.* mets que l'on sert entre le rôti et le dessert.

ENTREMETTEUR, *EUSE*, *s.* celui, celle qui s'emploie dans une affaire.

ENTREMETTRE (S'), *vpr.* intervenir, s'employer dans une affaire en faveur d'autres personnes : *s'entremettre d'une affaire* (c. mettre).

ENTREMISE, *sf.* action d'une personne qui s'entremet ; aide, médiation.

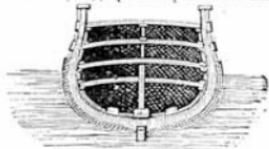
ENTRE-NOEUD, *sm.* espace compris entre deux nœuds d'une tige (bot.). — Au pl. des entre-nœuds.

ENTRE-NUIRE (S'), *vpr.* se nuire l'un à l'autre : *ils se sont entre-nuis*.

ENTREPAS, *sm.* allure d'un cheval entre le pas et l'amble (peu usité).

ENTRE-PERÇER (S'), *vpr.* se percer l'un l'autre.

ENTRE-PONT, *sm.* étage entre les deux ponts d'un navire (fig.) : *visiter les entreponts*.



ENTREPOSER, *va.* (l. *interponere*), déposer des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPOSEUR, *sm.* celui qui tient des marchandises en entrepôt ; agent préposé à la garde et à la vente de certaines choses dont le gouvernement a le monopole : *entrepouseur des tabacs*.

ENTREPOSITAIRE, *s. 2 g.* celui, celle qui a des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPÔT, *sm.* lieu où l'on met des marchandises en dépôt ; magasin où l'on vend quelques marchandises pour le compte du gouvernement : *l'entrepôt des tabacs*.

ENTRE-POUSSER (S'), *vpr.* se pousser l'un l'autre.

ENTREPRENANT, *ANTE*, *adj.* hardi, téméraire, audacieux dans ses entreprises.

ENTREPRENDRE, *va.* prendre la résolution de faire une chose, commencer à l'exécuter ; s'engager à une chose sous certaines conditions : *entreprendre une fourniture* ; embarrasser, rendre perclus : *son rhumatisme lui entreprend toute la jambe* ; attaquer, tourmenter : *entreprendre quelqu'un*. — *vn.* empiéter, attenter : *entreprendre sur les droits, sur la vie de quelqu'un*. — **S'ENTREPRENDRE**, *vpr.* être entrepris (c. prendre).

ENTREPRENEUR, EUSE, s. celui, celle qui entreprend des travaux à forfait.

ENTREPRISE, sf. dessein formé qu'on met à exécution : *mon entreprise est sûre*; action de faire ou de fournir quelque chose à certaines conditions : *les travaux publics se donnent à l'entreprise*; établissement d'utilité publique formé par des spéculateurs : *l'entreprise des messageries*; empiètement; attentat.

ENTRE-QUELLER (S'), vpr. se quereller l'un l'autre.

ENTRER, vn. (l. *intrare*), passer du dehors au dedans : *entrons dans le salon*; être admis quelque part : *entrer à l'Institut*. — Fig. commencer : *entrer en fonctions*; pénétrer : *les racines entrent dans la terre*; être employé dans la confection, dans la composition d'une chose : *plusieurs drogues entrent dans ce remède*; contribuer à : *vos conseils entrent pour beaucoup dans ma résolution*. — ENTRER EN RELIGION, se faire religieux ou religieuse; ENTRER AU SERVICE, se faire soldat; ENTRER EN CONDITION, devenir domestique; ENTRER DANS UNE AFFAIRE, y prendre part. — *z va. faire entrer : entrer un piano par la fenêtre.*

ENTRE-REGARDER (S'), vpr. se regarder l'un l'autre.

ENTRE-REPONDRE (S'), vpr. se répondre l'un à l'autre.

ENTRE-SECOURIR (S'), vpr. se secourir mutuellement.

ENTRESOL, sm. étage entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

ENTRE-SUIVRE (S'), vpr. venir à la suite l'un de l'autre.

ENTRETAILLE, sf. taille légère entre d'autres plus fortes (grav.).

ENTRE-TAILLER (S'), vpr. s'entrecouper : *le cheval s'entre-taille en marchant*.

ENTRETAILLURE, sf. blessure que se fait un cheval qui s'entre-taille.

ENTRE-TEMPS, sm. intervalle de temps qui s'écoule entre deux actions.

ENTRETIÈNEMENT, sm. ce qu'on donne à quelqu'un pour vivre; action d'entretenir une chose en bon état (vx); on dit aujourd'hui *entretien*.

ENTRETIENIR, va. tenir en bon état : *entretenir un jardin*; faire subsister, rendre durable : *entretenir le feu*; nourrir : *entretenir une illusion*; fournir le nécessaire : *entretenir sa famille*; tenir conversation : *je l'ai entretenu de mes projets*. — S'ENTRETENIR, vpr. converser avec quelqu'un; se fournir de : *s'entretenir de linge*; se conserver : *sa santé s'entretient* (c. tenir).

ENTRETIEN, sm. soin qu'on prend pour maintenir une chose en état : *l'entretien du linge*; ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie; conversation.

ENTRETOILE, sf. ornement de dentelle entre deux bandes de toile.

ENTRETOISE, sf. pièce de bois ou de fer qui se met entre deux autres pour les fortifier, les unir (fig.).

ENTRE-TUER (S'), vpr. se tuer l'un l'autre.

ENTREVAUX, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane. 1 391 h.

ENTRE-VOIE, sf. espace compris entre

deux voies de chemin de fer. — Au pl. des entre-voies.

ENTREVOIR, va. voir imparfaitement, ou en passant : *entrevoir un objet*, au fig. *la vérité*; prévoir confusément : *j'entrevois l'avenir*. — S'ENTREVOIR, vpr. ne se voir qu'un moment (c. voir).

ENTREVOUS, sm. espace qui est entre chaque solive (fig.) (archit.).

ENTRE-VUE, sf. rencontre concertée; visite; convenir d'une entrevue.

ENTR'OBLIGER (S'), vpr. s'obliger mutuellement.

ENTR'OUÏR, va. n'entendre qu'à demi.

ENTR'OUVERT, ERTE, adj. qui est ouvert à demi : *une porte entr'ouverte*; qui est ouvert par disjonction : *plafond entr'ouvert*.

ENTR'OUVERTURE, sf. état de ce qui est entr'ouvert.

ENTR'OUVRIR, va. ouvrir par disjonction : *Moïse entr'ouvrit les eaux*; ouvrir à demi : *entr'ouvrir la porte*. — S'ENTR'OUVRIR, vpr. être entr'ouvert (c. ouvrir).

ENTURE, sf. endroit où l'on place une ente, une greffe.

ÉNUMÉRATEUR, sm. celui qui fait une énumération (peu us.).

ÉNUMÉRATIF, IVE, adj. qui a rapport à l'énumération. — Soit dit des adverbies qui servent à énumérer, comme *premierement, secondement*, etc. (gram.).

ÉNUMÉRATION, sf. dénombrement de choses : *une longue énumération*.

ÉNUMÉRER, va. (l. *enumerare*), dénombrer; faire une énumération (c. accélérer).

ENVAHIR, va. (l. *invadere*), prendre et occuper par force : *envahir une province*, au fig. *l'autorité*; se répandre sur : *la rivière envahit la plaine*.

ENVAHISSANT, ANTE, adj. qui envahit : *l'armée envahissante*.

ENVAHISSMENT, sm. action d'envahir : *l'envahissement de la mer*.

ENVAHISSEUR, sm. celui qui envahit.

ENVASERMENT, sm. action de s'envaser; résultat de cette action.

ENVASER (S'), vpr. se remplir de vase, de boue; s'enfoncer dans la vase.

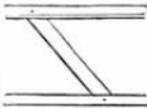
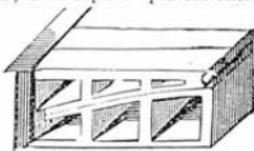
ENVELOPPANT, ANTE, adj. qui enveloppe. — *sf.* ligne qui enveloppe une autre ligne (math.).

ENVELOPPE, sf. ce qui sert à envelopper, à couvrir quelque chose : *une enveloppe de lettre* (fig.).

Fig. apparence : *l'esprit peut se cacher sous une enveloppe grossière*.

ENVELOPPÉ, ÉE, adj. qui a des idées, des expressions obscures : *esprit enveloppé*; obscur, embarrassé : *raisonnement enveloppé*.

ENVELOPPER, va. entourer entièrement une chose de manière à la couvrir, à la préserver : *envelopper ses habits*; environner : *envelopper une place*. — Fig. cacher, déguiser : *la fable enveloppe la vérité*; comprendra



dans : envelopper quelqu'un dans une faillite. — S'ENVELOPPER, *vpr.* envelopper soi : s'envelopper d'un manteau ; envelopper à soi : s'envelopper le doigt.

ENVENIMÉ, ÉE, adj. qui est infecté de poison : flèche *envenimée* ; enflammé : plaie *envenimée*. — Fig. qui est plein de malveillance : discours *envenimé*.

ENVENIMER, va. infecter de venin ; donner un caractère malin à une plaie. — Fig. donner un caractère odieux : *envenimer un fait* ; aigrir, irriter, rendre plus vif : *envenimer une querelle*. — S'ENVENIMER, *vpr.* devenir envenimé : la plaie s'envenime.

ENVERGER, va. garnir de petites branches d'osier (c. abrégé).

ENVERGUER, va. attacher les voiles aux vergues (mar.).

ENVERGURE, sf. longueur des vergues d'un navire ; largeur d'une voile ; étendue des ailes déployées d'un oiseau.

ENVERMEU, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe. 1 596 h.

ENVERS, prép. à l'égard de.

ENVERS, sm. (l. *inversus*, tourné), côté d'une étoffe opposé à l'endroit. — À L'ENVERS, *loc. adv.* en sens contraire, du mauvais côté, mal. — AVOIR L'ESPRIT OU LA TÊTE À L'ENVERS, avoir l'esprit faux.

ENVI (À L.), loc. adv. à qui mieux mieux. — À L'ENVI DE, *loc. prép.* en rivalisant avec.

ENVIABLE, adj. 2 g. qui est digne d'envie : sort *enviable*.

ENVIE, sf. (l. *invidia*), peine, déplaisir qu'on éprouve du bonheur, du succès des autres : s'écher d'envie ; vif désir : avoir envie de voyager ; besoin : envie de dormir ; tache naturelle sur la peau ; petite pellicule qui se détache près des ongles.

ENVIE, ÉE, adj. à qui ou à quoi l'on porte envie.

ENVIEILLI, IE, adj. invétéré ; endurci (vx).

ENVIEILLIR, va. faire paraître vieux.

ENVIER, va. (l. *invidere*), être attristé des avantages d'autrui ; désirer, ambitionner ce que quelqu'un possède. — S'ENVIER, *vpr.* se porter envie l'un à l'autre (c. allier).

ENVIEUX, EUSE, adj. et s. (l. *invidiosus*), qui a de l'envie, qui est sujet à l'envie. — *adj.* qui annonce l'envie : un regard *envieux*.

ENVINÉ, ÉE, adj. qui a pris l'odeur du vin : une cruche *envinée*.

ENVIRON, adv. à peu près. — *prép.* vers : environ le mois de mai.

ENVIRONNANT, ANTE, adj. qui environne ; qui est dans les environs.

ENVIRONNER, va. entourer ; être autour, se mettre autour : les flatteurs *environnent*.

— S'ENVIRONNER, *vpr.* réunir autour de soi.

ENVIRONS, sm. pl. lieux d'alentour.

ENVISAGER, va. regarder au visage ; tourner le regard vers. — Fig. considérer, examiner : *envisager une affaire sous toutes ses faces*. — S'ENVISAGER, *vpr.* se regarder l'un l'autre (c. abrégé).

ENVOI, sm. action d'envoyer ; ce qu'on envoie. — ENVOI EN POSSESSION, autorisation en vertu de laquelle ceux qui héritent d'un bien en prennent possession.

ENVOILER (S'), vpr. se courber, se gaufrir, en parlant du fer et de l'acier lorsqu'on les trempe.

ENVOISINÉ, ÉE, adj. qui a des voisins : être mal *envoisiné*.

ENVOIER (S'), vpr. prendre son vol ; être emporté par le vent. — Fig. s'enfuir, passer rapidement : le temps s'envole.

ENVOÛTEMENT, sm. opération magique par laquelle on envoûtait quelqu'un.

ENVOÛTER, va. (l. *in*, dans ; *vultus*, visage), faire un prêtre ou maléfice qui consistait à percer, à brûler une figure de cire dans le dessein de faire souffrir la personne qu'elle représentait.

ENVOYÉ, sm. celui qui a quelque mission ; ambassadeur.

ENVOYÉE, sf. la femme d'un envoyé.

ENVOYER, va. (l. *in*, en ; *via*, chemin), faire aller en quelque lieu, diriger vers : *envoyer un courrier* ; faire porter : *envoyer une lettre* ; pousser, lancer, jeter : *envoyer une balle*. — ENVOYER DANS L'AUTRE MONDE, faire mourir. — S'ENVOYER, *vpr.* être envoyé : les lettres s'envoient par la poste (c. aboyer).

ENVOYEUR, sm. celui qui fait un envoi par la poste, qui expédie des marchandises.

ÉOLE, dieu qui préside aux vents, fils de Jupiter (myth.).

ÉOLE, fils d'Hellen, a donné son nom aux Éoliens ; vivait au XVI^e siècle av. J.-C.

ÉOLIDE ou ÉOLIE, contrée de l'Asie Mineure, au sud de la Troade, dont la ville princip. était *Cnoss*.

ÉOLIEN, IENNE, adj. et s. habitant de l'Éolie ; qui appartient à cette contrée. — DIALECTE ÉOLIEN, subst. l'ÉOLIEN celui des dialectes de la langue grecque qui était propre aux Éoliens. — MODE ÉOLIEN, l'un des modes de la musique des Grecs. — ILES ÉOLIENNES, petites îles entre l'Italie et la Sicile, auj. îles *Lipari*.

ÉOLIENNE, adj. f. (HARPE), instrument à cordes que l'on suspend et qui, frappé par le vent, produit des sons mélancoliques.

ÉOLIPYLE, sm. boule de métal creuse, qui, remplie d'eau chauffée, produit un jet de vapeur par un bec adapté à un des points de sa surface (phys.). (fig.)

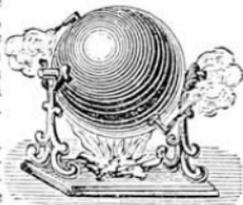
ÉOLIQUE, adj. 2 g. se dit quelquefois du dialecte et du mode éoliens.

ÉONS, sm. pl. intelligences éternelles qui, selon les gnostiques, auraient présidé aux diverses créations du monde.

ÉPACTE, sf. (g. *epaktos*, intercalé), nombre qui, pour chaque année, exprime l'âge de la lune au moment où l'année précède à fini.

ÉPAGNEUL, ÉULE, s. chien à longs poils dont la race est originaire d'Espagne (fig.).

ÉPAIS, AISSE, adj. (l. *spissus*), qui a une certaine épaisseur : mur *épais de deux pieds* ; gros, fort, solide ; serré, touffu ; dense, peu fluide. — Fig. lourd, grossier : esprit *épais* ;



profond, obscur : *mit épaisse*. — *sm.* épaisseur : *deux pieds d'épais*. — *adv.* d'une manière serrée : *semer épais*.

ÉPAISSEUR, *sf.* l'une des trois dimensions d'un corps solide, par opposition à la longueur et à la largeur; qualité de ce qui est épais : *l'épaisseur d'une étoffe*; de ce qui est serré : *l'épaisseur du taillis*; de ce qui a de la consistance : *l'épaisseur du sirop*.

ÉPAISSIR, *va.* rendre épais ou plus épais. — *vn.* devenir épais. — *S'ÉPAISSIR*, *vpr.* devenir plus consistant; devenir gros, lourd, embarrassé.

ÉPAISSISSANT, ANTE, *adj.* qui a la propriété d'épaissir ou de s'épaissir.

ÉPAISSISSEMENT, *sm.* action d'épaissir, de s'épaissir; état de ce qui est épais.

ÉPAMINONDAS, général thébain, remporta sur les Spartiates les victoires de Leuctres (371 av. J.-C.) et de Mantinée, où il fut blessé mortellement (363 av. J.-C.).

ÉPAUPIAGE ou ÉPAUPREMENT, *sm.* action d'épauprer la vigne (agric.).

ÉPAUPRER, *va.* ôter à la vigne les pampres, les feuilles inutiles.

ÉPANCHÉMENT, *sm.* action d'épancher; extravasation de sang ou d'humeur (méd.). — *Fig.* effusion, communication de sentiments et de pensées intimes.

ÉPANCHER, *va.* (l. *expandere*, ouvrir), verser doucement un liquide en penchant le vase qui le contient. — *Fig.* ÉPANCHER SON CŒUR, l'ouvrir avec confiance; ÉPANCHER SA BILE, exhaler sa colère (fam.). — *S'ÉPANCHER*, *vpr.* se répandre. — *Fig.* s'ouvrir sans réserve.

ÉPANDRE, *va.* (l. *expandere*), répandre, disperser. — *S'ÉPANDRE*, *vpr.* s'étendre, se répandre.

ÉPANORTHOSE, *sf.* (g. *epanorthosis*, correction), figure par laquelle l'orateur feint de rétracter ce qu'il avait dit, et ajoute quelque chose de plus fort; ex. : *je crois; que dis-je? je suis sûr* (rhét.).

ÉPANOUIR, *va.* faire ouvrir; le *soleil épanouit les fleurs*. — *Fig.* rendre radieux : *la joie épanouit les visages*. — *S'ÉPANOUIR*, *vpr.* déployer ses feuilles, s'ouvrir; être joyeux, radieux.

ÉPANOUISSEMENT, *sm.* action de s'épanouir; état de ce qui est épanoui.

ÉPARCET, *sm.* voy. ÉPARCETTE.

ÉPARIER (S'), *vpr.* se dit d'un cheval qui détache des ruades.

ÉPARIGNANT, ANTE, *adj.* qui épargne.

ÉPARIGNE, *sf.* économie dans les dépenses; ce qu'on a économisé : *employer ses épargnes*; se dit du temps et de tout ce que l'on épargne. — CAISSE D'ÉPARIGNE, voy. CAISSE.

ÉPARIGNER, *va.* (l. *parcere*), user d'épargne dans les dépenses, économiser; ne donner qu'avec réserve : *épargner ses pas*; dispenser : *épargnez-moi ce soin*; préserver, garantir : *épargner un pays*; traiter avec générosité, faire grâce : *épargner les vaincus*; respecter : *épargnez la vieillesse*. — *S'ÉPARIGNER*, *vpr.* se dispenser de; ménager ses pas, ses soins; user de ménagements réciproques.

ÉPARPILLEMENT, *sm.* action d'éparpiller; état de ce qui est éparpillé.

ÉPARPILLER, *va.* disperser çà et là. — *Fig.* dissiper. — *S'ÉPARPILLER*, *vpr.* se disperser.

ÉPARS, ARSE, *adj.* (l. *sparsus*), épandu

çà et là; dispersé sans ordre. — *z sm.* petit éclair qui n'est pas suivi de coup de tonnerre.

ÉPARVIN ou ÉPERVIN, *sm.* sorte de tumeur qui vient au jarret du cheval.

ÉPATÉ, ÉE, *adj.* dont le pied est cassé : *terre épatée*. — NEZ ÉPATÉ, nez gros, large et court.

ÉPATER, *va.* rompre le pied d'un verre : *vous avez épaté ce verre*. — *S'ÉPATER*, *vpr.* tomber à terre tout de son long (fam.).

ÉPAULARD, *sm.* sorte de cetacé qui ressemble

au dauphin (hist. nat.) (fig.).



ÉPAULE, *sf.* (l. *spathula*, omoplate), partie du corps qui se joint au bras chez l'homme, à la jambe de devant chez les quadrupèdes*. — HAUSER, LEVER LES ÉPAULES, témoigner par ce mouvement qu'une chose déplaît, inspire du mépris.

ÉPAULÉE, *sf.* effort que l'on fait de l'épaule pour pousser une chose; quartier de devant du mouton dont on a retranché l'épaule.

ÉPAULEMENT, *sm.* rempart de fascines et de terre qui sert à garantir une troupe, une batterie des feux de l'ennemi (fortif.); *z mur* pour soutenir les terres.

ÉPAULER, *va.* rompre, disloquer l'épaule : *épauler un cerf*; appuyer un fusil contre l'épaule pour tirer. — *Fig.* aider, assister. — *S'ÉPAULER*, *vpr.* se disloquer l'épaule; s'entraider.

ÉPAULETTE, *sf.* partie du vêtement qui couvre l'épaule : *l'épaulette d'une chemise*; insigne qu'un militaire porte sur l'épaule pour distinguer les différents grades (fig.); insigne du grade d'officier.

ÉPAVE, *adj.* 2 g. (l. *expavidus*, effrayé), qui est égaré et dont on ne connaît point le propriétaire : *cheval épave*. — *sf.* chose perdue qui revient à l'État : *épaves maritimes*. — *Fig.* débris.

ÉPEAUTRE, *sm.* variété de blé que l'on cultive dans certains pays montagneux.

ÉPÉE, *sf.* (l. *spatha*), arme offensive que l'on porte au côté (fig.); l'état militaire : *quitter la robe pour l'épée*. — *Fig.* courage : *il doit tout à son épée*. — *Fig.* COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU, effort sans résultat.

ÉPÉE (L'), voy. L'ÉPÉE (abb. né).

ÉPELER, *va.* nommer les lettres qui composent un mot et les assembler pour en former des syllabes (c. amonceler).

ÉPELLATION, *sf.* action d'épeler.

ÉPENTHÈSE, *sf.* (g. *epenthesis*), addition, insertion d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot.

ÉPENTHÉTIQUE, *adj.* 2 g. qui est ajouté par épenthèse : *lettre épenthétique*.

ÉPERDU, UE, *adj.* qui est fort agité,



* Voy. fig. syn., p. 1001.

troublé : vois *Andromaque éperdue*; z qui est vif, violent : *toi amour éperdu*.

ÉPERDUMENT, adv. violemment.

ÉPERLAX, sm. petit poisson de mer (fig.).



ÉPERVAY,

ch.-l. d'arr. (Marne), à 142 kil. de Paris et à 31 de Châlons. 20 478 h.

ÉPERON (J.-LOUIS NOGARET DE LA VALLETTE, ducⁿ). l'un des mignons de Henri III, amiral de France (1554-1642).

ÉPERON, sm. (anc. all. *sporo*). petite branche de métal qui s'adapte au talon des bottes des cavaliers et qui est garnie d'une molette pour exciter le cheval (fig.); ergot des coqs; ergot que les chiens ont aux jambes de devant; pointe de la proue d'un navire; ouvrage de menuiserie terminé en angle aigu; rides au coin de l'œil des vieillards.



ÉPERON D'OR (ordre de l'), institué à Rome en 1559 par le pape Pie IV, pour récompenser le mérite civil.

ÉPERONNÉ, ÉE, adj. qui a des éperons.

ÉPERONNER, va. donner des coups d'éperons. — Fig. exciter, stimuler.

ÉPERONNIER, sm. celui qui fait ou qui vend des éperons.

ÉPERONS (Journée des), nom de deux batailles funestes aux Français, à Courtray (1302), et à Guinegate (1513), où l'on fit plus usage de l'éperon que de l'épée.

ÉPERVIER, sm. (anc. all. *sparvari*), oiseau de proie du genre faucon (fig.); sorte de filet à prendre du poisson.



ÉPERVIÈRE, sf. genre de plantes (bot.).

ÉPHÈRE, sm. (g. *ephēros*), jeune homme arrivé à l'âge de puberté (antiq.).

ÉPHÉLIDE, sf. (g. *ephēlīs*), tache de rousseur, tache à la peau.

ÉPHÉMÈRE, adj. 2 g. (g. *ephēmeros*), qui ne vit, qui ne dure qu'un jour. — Fig. de courte durée. — sm. insecte qui ne vit qu'un jour (fig.).



ÉPHÉMÉRIDES, sf. pl. (g. *ephēmeris*), tables astronomiques qui déterminent pour chaque jour la situation des planètes, livres qui indiquent les événements arrivés le même jour de l'année à différentes époques.

ÉPHÈSE, ancienne ville de l'Asie Mineure, dans l'Ionie, célèbre par le temple de Diane, aujourd'hui *Ata-Solouk*.

ÉPHÉSIEN, IENNE, adj. et s. habitant d'Éphèse; qui appartient à Ephèse.

ÉPHOD [é-fod], sm. (mot héb.), espèce d'écharpe à l'usage des prêtres hébreux.

ÉPHORE, sm. (g. *ephoros*, inspecteur), magistrat de Lacédémone, institué pour contre-balancer l'autorité des rois. Ces magistrats, au nombre de cinq, étaient choisis chaque année parmi les sénateurs.

ÉPHRAÏM, deuxième fils de Joseph et père d'une des douze tribus d'Israël.

ÉPHRATA, nom primitif de Bethléem.

ÉPI, sm. (l. *spica*), la partie des plantes graminées placée au sommet de leur tige et qui renferme le grain; réunion des fleurs qui doivent donner les graines (bot.); meche de cheveux qui pousse dans le sens opposé à celui des autres.

ÉPIAGE, sm. formation et sortie de l'épi.

ÉPIALE, adj. f. (g. *epialos*). FIÈVRE ÉPIALE, fièvre continue accompagnée de chaleur et de frissons vagues et irréguliers (med.).

ÉPICARPE, sm. (g. *epi*, sur; *karpōs*, fruit), épiderme du fruit (bot.).

ÉPICE, sf. (l. *species*), substance végétale aromatique dont on se sert pour l'assaisonnement, comme clou de girofle, muscade, poivre, cannelle, etc. — Pl. dragées et confitures (vx), ce qui était dû aux juges pour le jugement d'un procès par écrit (vx). — PAIN d'ÉPICE, pain fait de miel, de farine et d'épices.

ÉPICÈNE, adj. (g. *epikoinos*), qui s'applique aux deux sexes. Ex. : enfant, qui désigne indifféremment un garçon ou une fille, est un nom *épïcène* (gram.).

ÉPICER, va. assaisonner avec des épices (c. agacer).

ÉPICERIE, sf. toutes sortes d'épices; commerce de l'épicier.

ÉPICARIS, femme romaine qui conspira contre Néron.

ÉPICARME, poète et philosophe grec (340-450 av. J.-C.).

ÉPICHÉRÈME [é-pi-kè-rè-me], sm. (g. *epicheirēma*, argument), syllogisme dans lequel chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve (logique).

ÉPICIER, IÈRE, s. celui, celle qui vend en détail les différentes épices.

ÉPICRÈNE, sm. (g. *epicranos*), l'ensemble des parties qui environnent le crâne (anat.).

ÉPICTÈTE, philosophe stoïcien, né à Hiérapolis en Phrygie, esclave à Rome sous Néron, fut exilé sous Domitien et obtint la faveur d'Adrien et de Marc-Aurèle.

ÉPICURE, célèbre philosophe athénien (341-270 av. J.-C.); enseignait que le plaisir est le seul but qu'on doit chercher à atteindre; mais le plaisir, selon lui, était dans la culture de l'esprit et la pratique de la vertu. Ses sectateurs dénaturèrent sa doctrine.

ÉPICURIEN, IENNE, s. disciple d'Épicure. — Fig. homme, femme de plaisir. — adj. qui a rapport à la doctrine d'Épicure, qui cherche les plaisirs.

ÉPICURISME, sm. doctrine d'Épicure.

ÉPICYCLE, sm. (g. *epicyclos*), petit cercle dont le centre est dans un point de la circonférence d'un plus grand cercle (astr.).

ÉPIDAURE, nom de trois villes grecques, dont l'une, située dans l'Argolide, était célèbre par son temple d'Esculape.

ÉPIDÉMIE, sf. (g. *epidēmios*), maladie

qui attaque un grand nombre de personnes à la fois.

ÉPIDÉMIQUE, *adj.* 2 *g.* qui tient de l'épidémie ; *maladie épidémique.*

: **ÉPIDÉMIQUEMENT**, *adv.* d'une manière épidémique.

ÉPIDERME, *sm.* (g. *epidermis*), membrane transparente formant la surface de la peau ; pellicule mince qui recouvre toutes les plantes herbacées.

ÉPIER, *va.* observer secrètement ; guetter. — *S'ÉPIER*, *vpr.* s'observer secrètement l'un l'autre.

ÉPIER, *vn.* monter en épi.

ÉPIERRER ou : **ÉPIERRAGE**, *sm.* action d'épierrer.

ÉPIERRER, *va.* ôter les pierres d'un terrain, d'un jardin, d'un champ.

ÉPIEU, *sm.* (l. *spiculum*), sorte d'arme garnie par le bout d'un fer large et pointu (*fig.*).

ÉPIGASTRE, *sm.* (g. *epigastrium*), partie supérieure de l'abdomen.

ÉPIGASTRIQUE, *adj.* 2 *g.* qui appartient à l'épigastre ; *artère épigastrique.*

ÉPIGLOTTE, *sf.* (g. *epiglottis*), cartilage à la partie supérieure du larynx, pour empêcher l'introduction des aliments dans les voies aériennes.

ÉPIGONES (mot g. *descendants*), nom donné aux fils des héros qui périrent devant Thèbes (1312 av. J.-C.). Voy. *ÉPIŒCLE*.

ÉPIGRAMMATIQUE, *adj.* 2 *g.* qui appartient à l'épigramme.

: **ÉPIGRAMMATIQUEMENT**, *adv.* d'une manière épigrammatique.

ÉPIGRAMMATISTE, *sm.* celui qui compose des épigrammes.

ÉPIGRAMME, *sf.* (g. *epigramma*), petite pièce de vers satirique qui se termine par un trait piquant ; raillerie mordante.

ÉPIGRAPHE, *sf.* (g. *epigraphè*), inscription sur un édifice ; sentence, citation en tête d'un livre, d'un chapitre.

ÉPIGRAPHIE, *sf.* art de lire, d'expliquer les inscriptions.

ÉPIGRAPHIQUE, *adj.* 2 *g.* qui est relatif à l'épigraphe ou à l'épigraphie.

ÉPIGRAPHE, *sm.* celui qui est versé dans l'épigraphie.

: **ÉPILATION**, *sf.* action d'épiler.

ÉPILATOIRE, *adj.* 2 *g.* qui sert à épiler ; *peste épilatoire.*

ÉPILEPSIE, *sf.* (g. *epilepsia*), maladie cérébrale caractérisée par la perte de connaissance et par des convulsions.

ÉPILEPTIQUE, *adj.* 2 *g.* qui est de la nature de l'épilepsie. — *adj.* et *s.* sujet à l'épilepsie.

ÉPILER, *va.* (l. *ex*, de ; *pilus*, poil), arracher ou faire tomber le poil ; : enlever les cheveux blancs. — *S'ÉPIER*, *vpr.* s'ôter le poil.

: **ÉPILEUR**, **EUSE**, *s.* celui, celle qui épile, dont la profession est d'épiler.

ÉPILETT, *sm.* chacun des petits assemblages de fleurs dont la réunion forme l'épi ou la panicule d'une graminée (bot.).

ÉPILOGUE, *sm.* (g. *epilogos*), conclusion d'un poème, d'un discours, d'une œuvre littéraire.

ÉPILOGUER, *va.* trouver à redire : *il épilogue sans cesse.* — *va.* censurer : *épiloguer la conduite des autres.*

ÉPILOGUEUR, *sm.* celui qui aime à censurer, à critiquer.

ÉPIMÉNIDE, poète et philosophe crétois, mort en 598 av. J.-C., purifia Athènes que la peste avait dévastée. Une légende raconte qu'il s'endormit dans une caverne et ne se réveilla qu'au bout de 57 ans.

ÉPINAC, *ch.-l.* de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun, 4145 h.

ÉPINAIL, *ch.-l.* du départ. des Vosges, à 427 kil. de Paris, 28080 h.

ÉPINARD, *sm.* plante potagère (*fig.*). — *Pl.* les feuilles de l'épinard cuites et préparées pour être mangées. — *FRANGE*, *GLAND*, etc., à *GRAINE* d'ÉPINARDS, frange, gland, etc., qui ressemble à un assemblage de graines d'épinards.

ÉPINAY (M^{me} v^e), femme auteur, qui rassembla autour d'elle les litterateurs les plus distingués, J.-J. Rousseau, Grimm, Diderot, etc. (1725-1784).

ÉPINE, *sf.* (l. *spina*), arbrisseau dont les branches ont des piquants (*fig.*) ; piquant de l'épine et de certains végétaux. — *Pl.* difficultés ; inquiétudes. — *ÉPINE DORSALE*, les vertèbres qui règnent le long du dos.

ÉPINETTE, *sf.* petit clavecin ; : sorte de cage à plusieurs compartiments où l'on enferme les volailles pour les engraisser.

ÉPINEUX, **EUSE**, *adj.* qui a des épines. — *Fig.* qui offre des difficultés ; qui fait des difficultés sur tout : *un homme épineux.*

ÉPINE-VINETTE, *sf.* sorte d'arbruste épineux qui produit un petit fruit rouge et acide (*fig.*). — *Au pl.* des épines-vinettes.

ÉPINGLE, *sf.* (l. *spicula*, petite épine), brin de fil de métal à pointe et à tête (*fig.*) ; bijou en forme d'épingle. — *Pl.* don

qu'on fait à une femme, quand on a conclu quelque marché avec son mari. — *Fig.* *TIRER SON ÉPINGLE DU JEU*, se dégager adroitement d'une mauvaise affaire (fam.).

ÉPINGLÉ, *adj.* *m.* *VELOURS ÉPINGLÉ*, sorte de velours à petites côtes.

: **ÉPINGLER**, *va.* ficher une épingle ; attacher avec une épingle ; déboucher la lumière d'un fusil avec l'épinglette.

ÉPINGLETTE, *sf.* grosse épingle pour déboucher la lumière d'un fusil.

ÉPINGLIER, **ÈRE**, *s.* celui, celle qui fait ou qui vend des épingles.

ÉPINIÈRE, *adj.* *f.* qui appartient à l'épine dorsale : *moelle épinière.*



ÉPINIERS, *sm. pl.* fourrés d'épines.
ÉPINOCHÉ, *sf.* sorte de petit poisson très commun dans les ruisseaux (*fig.*).

ÉPIPASTIQUE
adj. 2 g. (*g. epipastica*, apparition), fête de l'Église dite le jour des Rois, qui se célèbre le 6 janvier.

ÉPIPHANIE, *sf.* (*g. epiphaneia*, apparition), fête de l'Église dite le jour des Rois, qui se célèbre le 6 janvier.
ÉPIPHONÈME, *sm.* (*g. epiphonema*), exclamation courte et sentencieuse qui termine un récit (*rhét.*).

ÉPIPHORA, *sm.* (*m. gr. flux*), écoulement habituel et involontaire des larmes qui coulent le long des joues (*méd.*).

ÉPIPLOON, *sm.* (*mot gr.*), repli du péritoine qui recouvre les intestins (*anat.*).

ÉPIQUE, *adj. 2 g.* (*g. epicos*), se dit d'une composition en vers qui renferme le récit d'une action héroïque : *poème épique*; qui est propre à l'épopée : *genre épique*.

ÉPIRE, ancienne contrée de la Grèce, aujourd'hui Albanie méridionale.

ÉPIROTE, *s. et adj. 2 g.* habitant de l'Épire; qui appartient à l'Épire.

ÉPISCOPAL, ALE, adj. (*l. episcopus*, évêque), qui appartient, qui a rapport à l'évêque : *ornements épiscopaux*.

ÉPISCOPALEMENT, *adv.* d'une manière épiscopale.

ÉPISCOPAT, *sm.* dignité d'évêque; le corps des évêques; temps pendant lequel un évêque a occupé le siège.

ÉPISCOPAUX, *sm. pl.* ceux qui, en Angleterre, tiennent pour l'épiscopat, par opposition aux presbytériens (ou dit *ordins. anglicans*).

ÉPISE, *sm.* (*g. epision*, incident), action incidente liée à l'action principale et servant à y jeter du mouvement; fait remarquable, incident.

ÉPISODIQUE, *adj. 2 g.* qui appartient à l'épisode et qui n'est pas essentiel à l'action principale.

ÉPISODIQUEMENT, *adv.* d'une façon épisodique.

ÉPISPASTIQUE, *adj. 2 g.* (*g. epispasticos*), qui irrite la peau et soulève l'épiderme : *un emplâtre épispastique*.

ÉPISSER, *va.* réunir un bout de corde à un autre en entrelaçant leurs torons (*mar.*).

ÉPISSOIR, *sm.* outil pour épisser (*mar.*).

ÉPISSURE, *sf.* entrelacement de deux bouts de corde (*mar.*) (*fig.*).

ÉPISTAXIS, *sf.* (*g. epistaxis*), saignement de nez (*méd.*).

ÉPISTOLAIRE, *adj. 2 g.* (*l. epistolarius*), qui appartient à l'épître, qui concerne la manière d'écrire les lettres : *style épistolaire*. — *sm.* auteur dont les lettres ont été recueillies.

ÉPISTOLIER, IÈRE, *s.* celui, celle qui s'est rendu célèbre par ses lettres.

ÉPISTOLOGRAPHE, *sm.* se dit des écrivains anciens dont on a des recueils de lettres : *les épistolographes grecs*.

ÉPISTYLE, *sm.* (*g. epistylon*), architrave ou poutre placée horizontalement sur des chapiteaux.

ÉPITAPHE, *sf.* (*g. epitaphion*), inscription sur un tombeau.

ÉPITASE, *sf.* (*g. epitasis*, extension), partie du poème dramatique qui renferme le nœud de la pièce.

ÉPITHALAME, *sm.* (*g. epithalamion*), petit poème à l'occasion d'un mariage.

ÉPITHÈME, *sm.* (*g. epithema*), tout to- pique autre que l'onguent et l'emplâtre (*pharm.*).

ÉPITHÈTE, *sf.* (*g. epithetos*, ajouté), mot qui sert à qualifier. Ex. : dans *nuît obscure*, le mot *obscur* est une épithète.

ÉPITOGE, *sf.* (*l. epitogium*), sorte de manteau des anc. Romains qui se portait par-dessus la toge; espèce de chaperon que les présidents à mortier et le greffier en chef du parlement portaient sur la tête; ornement de soie que les professeurs portent sur la robe.

ÉPITOMÉ, *sm.* (*g. epitomè*), abrégé d'un livre, et particulièrement d'une histoire.

ÉPÎTRE, *sf.* (*l. epistola*), lettre missive : *Épîtres de Cicéron*; pièce de vers en forme de lettre : *les Épîtres d'Horace*; morceau de l'Écriture sainte que l'on dit à la messe. — Le côté de l'Église, le côté droit de l'autel, en entrant dans le chœur.

ÉPIUROPE, *sf.* (*g. epitropè*, concession), figure de rhét. qui consiste à accorder quelque chose qu'on pourrait nier ou contester, afin de faire admettre plus facilement ce qu'on veut persuader.

ÉPIZOOTIE [*épi-zo-o-sie*], *sf.* (*g. epi*, sur; *zoon*, animal), maladie qui règne sur les bestiaux, sur beaucoup d'animaux à la fois.

ÉPIZOOTIQUE, *adj. 2 g.* qui tient de l'épizootie : *maladie épizootique*.

ÉPLAIGNER, *va.* tirer les poils du drap avec des charlons.

ÉPLORE, ÉE, adj. (*l. ex*, de; *plorare*, pleurer), qui est tout en pleurs.

ÉPLOYÉ, ÉE, adj. qui a les ailes étendues : *aigle éployée* (*blason*).

ÉPLUCHAGE, *sm.* action d'éplucher les étoffes, les laines.

ÉPLUCHEMENT, *sm.* action d'éplucher, d'ôter les ordures des graines, des herbes, etc.

ÉPLUCHER, *va.* nettoyer, ôter ce qu'il y a de mauvais, de gâté; enlever les ordures mêlées à la soie, à la laine. — Fig. rechercher avec soin ce qu'il y a d'incorrect, de répréhensible : *éplucher un livre*.

S'ÉPLUCHER, *vpr.* se dit de certains animaux qui se nettoient le poil ou la plume. — Fig. s'examiner soi-même.

ÉPLUCHEUR, EUSE, s. celui, celle qui épluche les laines, les soies, etc. — Fig. celui qui ne laisse rien passer : *éplucheur de mots*.

ÉPLUCHOIR, *sm.* outil pour éplucher.

ÉPLUCHURE, *sf.* ce qu'on enlève en épluchant.

ÉPODE, *sf.* (*g. epôdè*), la troisième partie d'un chant divisé en strophe, antistrophe et épode (*voy. ANTISTROPHE*).

ÉPOINTE, *sm.* action d'épointer.

ÉPOINTE, ÉE, adj. dont la pointe est émoncée. — Se dit d'un cheval qui s'est démis les hanches ou d'un chien qui s'est cassé l'os de la cuisse : *cheval épointé*.

ÉPOINTER, *va.* ôter la pointe, émoncer. — S'ÉPOINTER, *vpr.* perdre sa pointe.

ÉPOIS, *sm. pl.* cors qui sont au sommet de la tête du cerf.



ÉPONGE, *sf.* (l. *spongia*), substance marine très légère et poreuse (*fig.*): zoophyte qui produit l'éponge. — *Fig.* PASSER L'ÉPONGE SUR UNE FAUTE, la parler.



ÉPONGER, *va.* nettoyer, étancher avec une éponge, avec un linge, etc. — S'ÉPONGER, *vpr.* s'essuyer (c. abrèger).

ÉPONINE, femme de Sabinus qui, au commencement du règne de Vespasien, avait soulevé les Gauls. Après la soumission des rebelles, Sabinus se tint caché dans une caverne. Epouline demeura neuf ans avec lui dans cette affreuse retraite. Sabinus ayant été découvert et condamné à mort, sa femme voulut partager son supplice (78 ap. J.-C.).

ÉPONIME, *adj.* et *sm.* (g. *epónymos*), celui des 9 archontes d'Athènes qui donnait son nom à l'année.

ÉPOUÉE, *sf.* (g. *epoioia*), récit en vers d'une action mémorable, comme l'*Iliade*.

ÉPOQUE, *sf.* (g. *epoché*), point déterminé dans l'histoire; date, moment ou s'est accompli un fait remarquable; espace de temps qui s'écoule entre deux époques.

ÉPOUFFÉ, *ÉE*, *adj.* qui s'est essoufflé pour un sujet sans importance (fam.).

ÉPOUFFER (S'), *vpr.* se dérober, disparaître, s'enfuir (pop.); s'essouffler; s'épouffer de vive (fam.).

ÉPOUILLE, *va.* ôter des poils à quelqu'un. — S'ÉPOUILLE, *vpr.* chercher ses poils.

ÉPOUMONER, *va.* fatiguer les poumons à crier, à parler. — S'ÉPOUMONER, *vpr.* se fatiguer les poumons.

ÉPOUSAILLES, *sf. pl.* (l. *sponsalia*), célébration d'un mariage.

ÉPOUSE, *sf.* voy. ÉPOUX.

ÉPOUSÉE, *sf.* celle qu'un homme vient d'épouser ou qu'il va épouser.

ÉPOUSER, *va.* (l. *sponsare*), prendre en mariage. — *Fig.* s'attacher à; épouser les intérêts de quelqu'un. — S'ÉPOUSER, *vpr.* s'unir par mariage.

ÉPOUSEUR, *sm.* celui qui recherche une fille en mariage.

ÉPOUSSETAGE, *sm.* action d'épousseter.

ÉPOUSSETER, *va.* enlever la poussière; épousseter les meubles. — ÉPOUSSETER QUELQU'UN, le battre. — S'ÉPOUSSETER, *vpr.* se brosser. — *Ind. prés.*: j'époussette; *fut.* j'épousseterai.

ÉPOUSSETTE, *sf.* brosse pour nettoyer les habits (*fig.*) (vx); morceau d'étoffe avec lequel on essuie un cheval après l'avoir étrillé.



ÉPOUVANTABLE, *adj.* 2 g. qui cause de l'épouvante; étouffant, incroyable, étrange.

ÉPOUVANTABLEMENT, *adv.* d'une manière épouvantable; extrêmement.

ÉPOUVANTAIL, *sm.* tout ce qu'on place dans un jardin, un champ, pour épouvanter les oiseaux. — *Fig.* chose qui fait peur. — *Au pl.* des épouvantails.

ÉPOUVANTE, *sf.* terreur profonde et soudaine, grand effroi.

ÉPOUVANTEMENT, *sm.* épouvante portée au plus haut degré.

ÉPOUVANTER, *va.* (l. *expavere*), causer de l'épouvante, inspirer de l'horreur. —

S'ÉPOUVANTER, *vpr.* prendre l'épouvante.

ÉPOUX, OUSE, *s.* (l. *sponsus*), celui, celle qui est uni par le mariage. — *sm. pl.* le mari et la femme; deux jeunes époux.

ÉPREINDRE, *va.* (l. *exprimere*), presser quelque chose pour en exprimer le suc (c. ceindre).

ÉPREINTE, *sf.* fausse envie d'aller à la selle, qui cause de la douleur dans le rectum.

ÉPRENDRE (S'), *vpr.* se passionner vivement (c. prendre).

ÉPREUVE, *sf.* expérience qu'on fait d'une chose; faire l'épreuve d'une machine; essai; tenter une épreuve; se dit des malheurs qui nécessitent du courage; subir de rudes épreuves; feuille imprimée sur laquelle on fait des corrections (impr.); exemplaire d'une estampe; épreuve avant la lettre. — ÊTRE À L'ÉPREUVE DE, pouvoir résister à.

ÉPRIS, ISE, *adj.* qui se laisse entraîner par quelque sentiment.

ÉPROUVÉ, ÉE, *adj.* qui a subi une épreuve; qui a souffert.

ÉPROUVER, *va.* essayer, faire l'épreuve de; éprouver une arme; ressentir; éprouver du plaisir; subir; éprouver des revers. — S'ÉPROUVER, *vpr.* être éprouvé.

ÉPROUVETTE, *sf.* instrument dont on se sert pour faire l'épreuve de certaines substances; sorte de petite cloche de verre pour recueillir les gaz (chim.) (*fig.*).

ÉPSOM, ville d'Angleterre, renommée par ses eaux minérales, qui contiennent du sulfate de magnésie ou sel d'Epsom, et par ses courses de chevaux. 847 h.

ÉPUCER, *va.* ôter les puces; épucer un chien. — S'ÉPUCER, *vpr.* se débarrasser de ses puces (c. agacer).

ÉPUISABLE, *adj.* 2 g. qui peut être épuisé.

ÉPUISSANT, ANTE, *adj.* qui épaisse.

ÉPUISEMENT, *sm.* action d'épuiser; perte des forces, de l'énergie.

ÉPUISER, *va.* tarir, mettre à sec; épuiser une citerne; abattre les forces, affaiblir. — *Fig.* absorber, appauvrir; épuiser ses provisions. — ÉPUISER UN SUJET, le traiter à fond. — S'ÉPUISER, *vpr.* être épuisé, s'appauvrir, se fatiguer.

ÉPUISETTE, *sf.* éoço; petit filet en forme de poche, monté sur un cerceau (*fig.*).

ÉPULIDE ou **ÉPULIE**, *sf.* (g. *epoulis*), petite excroissance de chair sur les genoux (chir.).

ÉPULONS, *sm. pl.* (l. *epulones*), prêtres de Rome qui présidaient aux festins donnés en l'honneur des dieux.

ÉPULOTIQUE, *adj.* 2 g. et *sm.* (g. *epouliticos*), qui favorise la cicatrisation.

ÉPURATION, *sf.* action d'épurer.

ÉPURATEUR, *adj.* 2 g. qui sert à épurer.

ÉPURÉ, *sf.* dessin d'une construction tracé sur une muraille, sur un plancher, dans les dimensions où cette construction doit être exécutée; dessin de géométrie descriptive.

ÉPUREMENT, *sm.* action d'épurer.



ÉPURER, *va.* purifier : *épurer un métal*. — Fig. rendre plus pur : *épurer les mœurs, le style*, etc. — *S'ÉPURER*, *vpr.* devenir plus pur.

ÉQUARRIR [é-ka-ri-r], *va.* tailler à angles droits : *équarrir une pierre*; dépecer les bêtes mortes ou abattues. — *ÉQUARRIR UNE GLACE*, la rendre carrée.

ÉQUARRISSAGE [é-ka-ri-sa-ge], *sm.* état de ce qui est équarri; action d'écorcher les bêtes de somme ou de trait.

ÉQUARRISSEMENT, *sm.* action d'équarrir; état de ce qui est équarri.

ÉQUARRISSEUR, *sm.* celui qui fait métier de tuer et d'écorcher les bêtes de somme ou de trait.

ÉQUARRISSEUR, *sm.* broche d'acier qui sert à percer des trous dans le cuivre, dans le fer (*fig.*); couteau de l'équarrisseur.



ÉQUATEUR [é-koua-teur], *sm.* (l. *æquator*, rendre égal), grand cercle de la sphère à égale distance des deux pôles.

ÉQUATEUR (GÉOGRAPHIQUE DE L'), État de l'Amérique méridionale, situé sous l'équateur. 1 500 000 h. Capit. *Quito*.

ÉQUATION [é-koua-sion], *sf.* (l. *æquatio*), formule de l'égalité établie entre deux quantités algébriques.

ÉQUATORIAL, ALE [é-koua-to-ri-al], *adj.* qui est situé sous l'équateur : *contrée équatoriale*; qui appartient à l'équateur : *climats équatoriaux*. — *sm.* instrument pour suivre le mouvement des astres (astron.).

ÉQUERRE [é-ké-re], *sf.* instrument pour tracer des angles droits (*fig.*); se dit de ce qui est à angle droit : *mettre d'équerre*.

ÉQUES (LES), ancien peuple d'Italie dans le Latium.

ÉQUESTRE [é-kuèstre], *adj.* 2 g. (l. *æquestrus*), qui représente une personne à cheval : *statue équestre*. — *ORDRE ÉQUESTRE*, ordre de chevaliers romains.

ÉQUANGLE [é-kui-an-gle], *adj.* 2 g. (l. *æquiangulus*), se dit des figures dont tous les angles sont égaux (géom.).

ÉQUIDISTANT, ANTE [é-kui-dis-tan], *adj.* (l. *æquidistans*), qui, dans toutes ses parties, est également éloigné des parties d'un autre corps (géom.).

ÉQUILATÉRAL, ALE [é-kui-la-té-ral], *adj.* (l. *æquilatéralis*), dont les côtés sont égaux entre eux : *triangles équilatéraux* (géom.).

ÉQUILATÈRE [é-kui-la-tère], *adj.* 2 g. (l. *æquilaterus*), se dit d'une figure dont les côtés sont égaux à ceux d'une autre (géom.).

ÉQUILIBRE [é-ki-libre], *sm.* (l. *æquilibrium*), état des corps maintenus en repos sous l'influence de plusieurs forces qui se contre-balaçent exactement; état d'un corps qui se tient droit sans pencher d'aucun côté. — Fig. juste proportion, juste mesure; état des pouvoirs qui se contiennent les uns les autres.

ÉQUILIBRER, *va.* mettre en équilibre. — *S'ÉQUILIBRER*, *vpr.* se mettre en équilibre, se faire équilibre l'un à l'autre.

ÉQUILIBRISTE, s. 2 g. celui, celle dont

le métier est de faire des tours d'adresse et qui sait se maintenir en équilibre.

ÉQUINOXE [é-ki-nox], *sm.* (l. *æquinoc-tium*), époque de l'année où la durée des jours est égale à celle des nuits.

ÉQUINOXIAL, ALE, *adj.* qui appartient, qui a rapport à l'équinoxe : *pays équinoxiaux*. — *LIGNE ÉQUINOXIALE*, l'équateur.

ÉQUIPAGE, *sm.* train, suite de chevaux, de valets, de carrosses : *les équipages de Louis XIV*; voiture de luxe : *un bel équipage*; toutes les choses nécessaires pour certaines entreprises ou opérations : *équipage de siège, de chasse*; personnel qui fait le service et la manœuvre sur un vaisseau; accoutrement (fam.).

ÉQUIPE, *sf.* série de bateaux amarrés les uns aux autres; certain nombre d'ouvriers attachés à un travail spécial : *composer une équipe*.

ÉQUIPÉE, *sf.* action, démarche téméraire et irréfléchie.

ÉQUIPEMENT, *sm.* action d'équiper; ce qui sert à équiper; tout ce qui sert aux manœuvres, à l'armement d'un navire, à la subsistance de l'équipage.

ÉQUIPER, *va.* munir, pourvoir des choses nécessaires et surtout de vêtements : *équiper un soldat*; munir un bâtiment de ce qui est nécessaire à la subsistance, à la manœuvre, etc. — *S'ÉQUIPER*, *vpr.* être équipé; s'accoutrer (fam.).

ÉQUIPOLLENCE [é-ki-pol-lan-çè], *sf.* égalité de valeurs (peu usité).

ÉQUIPOLLENT, ENTE, *adj.* (l. *æquipollens*), égal en valeur. — *sm.* équivalent.

ÉQUIPOLIER [é-ki-pol-tyè], *va.* égaler. *valoir autant*. — *vn.* équivaloir (vx).

ÉQUIPONDÉRANCE [é-kui-pon-dé-ran-çè], *sf.* (l. *æque*, également; *ponderare*, peser), pesanteur égale.

ÉQUIPONDÉRANT, ANTE, *adj.* qui a le même poids.

ÉQUITABLE [é-ki-ta-ble], *adj.* 2 g. qui a de l'équité; qui est conforme à l'équité.

ÉQUITABLEMENT, *adv.* avec équité.

ÉQUITATION [é-kui-ta-sion], *sf.* (l. *æquitatio*), art, action de monter à cheval.

ÉQUITÉ [é-ki-té], *sf.* (l. *æquitas*), justice naturelle, droiture; justice exercée avec modération.

ÉQUIVALENCE [é-ki-va-lan-çè], *sf.* égalité de valeur.

ÉQUIVALENT, ENTE, *adj.* qui équivalent, qui est de même valeur. — *sm.* ce qui équivalent : *donner un équivalent*.

ÉQUIVALOIR, VA (l. *æquivalere*), être de même prix, de même valeur (c. valoir).

ÉQUIVOQUE [é-ki-vok], *adj.* 2 g. (l. *æquivocus*), qui peut s'interpréter en différents sens ou de différentes manières : *expression, action équivoque*; suspect : *un homme équivoque*. — *sf.* phrase, expression qui a un double sens.

ÉQUIVOQUER, *va.* user d'équivoque.

ÉRABLE, *sm.* genre d'arbres de la famille des acérinées (*fig.*).

ÉRADICATION, *sf.* (l. *eradicatio*), action de déraciner, d'extirper.

ÉRAPTER, *va.* écorcher légèrement; effleurer la peau.



ÉRAFLURE, *sf.* écorchure légère.

ÉRAILLÉ, *Éc.*, *adj.* qui est relâché, séparé, détérioré, en parlant de la peau, d'une étoffe, d'un tissu.

ÉRAILLEMENT, *sm.* : action d'érailler; renversement de la paupière inférieure.

ÉRAILLER, *va.* relâcher, séparer, en parlant du tissu des étoffes. — **S'ÉRAILLER**, *vpr.* devenir éraillé.

ÉRAILLURE, *sf.* marque qui reste à une étoffe quand elle est éraillée.

ÉRASME, savant célèbre, né à Rotterdam en 1467, m. à Bâle en 1536.

ÉRATER, *va.* ôter la rate. — **S'ÉRATER**, *vpr.* s'essouffler à force de courir (fam.).

ÉRATO, muse qui présidait à la poésie lyrique (myth.).

ÉRATOSTHÈNE, né à Cyrène, ville d'Afrique, 276 av. J.-C., mesura le premier la terre et inventa la sphère armillaire.

ERDRÈ, riv. de France (Maine-et-Loire), se jette dans la Loire, à Nantes.

ÈRE, *sf.* (*l. æra*), époque fixe d'où l'on commence à compter les années; suite des années que l'on compte depuis un point fixe; époque remarquable, où un nouvel ordre de choses commence; l'ère de la liberté. — On distingue l'ère du monde (4963 suivant les bénédictins, 4005 suivant l'Esséus); celle des Olympiades (776 av. J.-C.); de Rome (753); de Nabonassar (747); des Séleucides (312); l'ère Julienne (45); l'ère chrétienne, qui commence à la naissance de J.-C.; celle de Dioclétien (284); et l'ère du monde mahométane (622); l'ère de la république française (21 sept. 1792).

ÉRÈBÈ, fils du Chaos et de la Nuit (myth.). — *sm.* l'enfer des païens.

ÉRÉCTEUR, *adj.* et *sm.* se dit des muscles qui servent à redresser certaines parties.

ÉRÉCTILE, *adj.* 2 g. qui est susceptible d'érection; *tissus érectiles*.

ÉRECTION, *sf.* (*l. erectio*), action d'ériger, de dresser; *érection d'un obélisque*. — *Fig.* établissement; *érection d'un tribunal*.

• **ÉREINTEMENT**, *sm.* action d'éreinter, de maltraiter quelqu'un.

ÉREINTER, *va.* rompre ou fouler les reins; • battre, rosser. — *Fig.* excéder de fatigue; • faire perdre le crédit. — **ÉREINTEUR** quelquefois, le maltraiter par une dure critique. — **S'ÉREINTER**, *vpr.* se rompre, se fouler les reins; se fatiguer excessivement.

ÉRÉMITIQUE, *adj.* 2 g. (*g. erēmos*, désert), d'ermite; *vie érémitique*.

ÉRÉSIPÈLE, *voy.* ÉRYSIPELE.

ÉRÉTISME, *sm.* (*g. erethismos*), état d'irritation, d'excitation.

ÉRÉTRIE, anc. ville de l'île d'Eubée.

ERFURT, ville de Prusse dans la Thuringe, 78 167 h. — **EXTRAVERTEMENT**, entre Napoléon I^{er} et l'emp. Alexandre en 1808.

ERGASTULE, *sm.*

(*l. ergastulum*), prison pour les esclaves romains condamnés à des travaux pénibles (ant.).

ERGO, *conj.* (*m. lat.*), donc.

ERGOT, *sm.* angle pointu qui vient à la patte de certains animaux (*fig.*); maladie qui attaque le grain du seigle.



ERGOTAGE, *sm.* ou **ERGOTERIE**, *sf.* chicane, observation vétilleuse.

ERGOTÉ, *Éc.*, *adj.* qui a des ergots; qui est attaqué de l'ergot; *seigle ergoté*.

ERGOTER, *vn.* pointiller, contester, chicaner. — *Fig.* trouver à relire (fam.).

ERGOTEUR, **EUSE**, *s.* pointilleux, qui conteste mal à propos.

ÉRIC, nom de plusieurs rois de Suède et de Danemark.

Scène: l'histoire des rois de Suède ne prend un caractère d'authenticité qu'à dater d'Eric VIII, le Victorieux (954); Eric IX, le Saint (1155-1160); Eric X, Canutus (1210-1216); Eric XI, le Bègue (1222-1230); Eric XII, fils de Magnus II (1350-1359); Eric XIII, roi de Suède et 7^e du nom en Danemark et en Norvège (1396-1439); Eric XIV, fils de Gustave Wasa (1560-1568).

DANEMARK: Eric I^{er}, le Bon (1095-1103); Eric II, le Fier (1135-1137); Eric III, l'Agneau (1137-1147); Eric IV (1241), fut mis à mort en 1250; Eric V, Glipping (1259), assassiné en 1286; Eric VI, Meurd (1286-1319), assassiné par son frère Abel; Eric VII, voy. Eric XIII, roi de Suède.

ÉRIDAN, fleuve d'Italie, ainsi nommé de la chute d'Eridan ou Phaëton, précipité dans ses eaux (myth.). *Auj.* le Po.

ÉRIÉ (LAC), grand lac de l'Amérique du Nord, entre le Canada et les États-Unis.

ÉRIGER, *va.* (*l. erigere*), dresser, élever; *ériger un manoir*; instituer, établir; *ériger un lycée*; transformer; *ériger un évêché en archevêché*. — **S'ÉRIGER**, *vpr.* s'attribuer une autorité, un droit qu'on n'a pas; *s'ériger en réformateur* (c. abrégé).

ÉRIGNE ou **ÉRINE**, *sf.* petite pince armée de crochets dont on se sert en tissage (*fig.*).

ÉRIGONE, fille d'Icarus, fut aimée de Bacchus; elle se tua de désespoir en apprenant la mort de son père; Jupiter la plaça dans la constellation de la Vierge.

ÉRIN, ancien nom de l'Irlande.

ÉRINXYS, la première des Furies (myth.). — *Fig.* *sf.* femme méchante.

ÉRIVAN, capitale de l'Arménie russe, 17 000 hab.

ERMINETTE ou **HERMINETTE**, *sf.* espèce de hache pour planer et doler le bois (*fig.*).

ÉRMITAGE, *sm.* habitation d'un ermite. — *Fig.* lieu écarté; maison de campagne simple et modeste. — Coteau sur les bords du Rhône (Drôme), renommé par ses vins.

ÉRMIÈTE, *sm.* (*l. eremita*), solitaire qui vit retiré dans un lieu désert.

ERNÉE, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, 5 235 h.

• **ÉRODER**, *va.* (*l. erodere*), corroder, ronger; *l'acide érode les chairs*.

• **ÉROSIF**, **IVE**, *adj.* qui a la propriété d'éroder.

ÉROSION, *sf.* (*l. erosio*), action d'une substance qui en corrode, en ronge une autre.

ÉROSTRATE, Ephésien obscur qui, pour se rendre célèbre, brûla le temple de Diane à Ephèse, une des sept merveilles du monde (356 av. J.-C.); il fut condamné au feu.



ÉROTIQUE, *adj.* 2 g. (g. *erōtīkos*), qui a rapport à l'amour : *poème érotique*.

ÉRÉTOLOGIE, *sf.* (g. *herpeton*, reptile; *logos*, discours), partie de l'histoire naturelle qui traite des reptiles.

ERRANT, ANTE, *adj.* qui erre, qui n'a pas de domicile fixe : *tribus errantes*; qui ne peut se fixer : *imagination errante*. — Juif ERRANT, personnage imaginaire que l'on a supposé être condamné à marcher jusqu'à la fin du monde, pour avoir outragé J.-C. — CHEVALIER ERRANT, chevalier qui courait le monde à la recherche d'aventures.

ERRATA, *sm.* (m. lat.), liste des fautes échappées dans l'impression d'un ouvrage. — Au pl. des errata. — Lorsqu'il ne s'agit que d'une faute à relever, quelques-uns disent *erratum*.

ERRATIQUE, *adj.* 2 g. (l. *erraticus*) : qui n'a pas d'habitation fixe (zool.); irrégulier, déréglé (mél.).

ERRE, *sf.* (l. *iter*, chemin), train, allure : *aller grand erre*, *belle erre*; vitesse acquise d'un vaisseau (mar.). — Pl. traces, voies du cerf. — Fig. traces : *suivre les erres de quelqu'un*.

ERREMENTS, *sm. pl.* marche habituelle d'une affaire : *suivre les anciens errements*.

ERRER, *va.* (l. *errare*), aller de côté et d'autre, à l'aventure. — Fig. se tromper, s'écarter de la vérité.

ERREUR, *sf.* (l. *error*), action d'errer : *les erreurs d'Ulysse*, d'Enée. — Fig. écart de la raison; fausse opinion; malentendu, faute, méprise, inexactitude. — Pl. dérèglements : *erreurs de jeunesse*.

ERRHIN, *INE*, *adj.* (g. *errhinon*), se dit des médicaments qu'on introduit dans les narines.

ERRONÉ, ÉE, *adj.* (l. *erroneus*), qui contient des erreurs : *proposition erronée*.

ERS, *sm.* genre de plantes légumineuses, parmi lesquelles on distingue la *lentille*.

ERSE, *adj.* 2 g. se dit du dialecte celtique parlé dans la haute Ecosse. — *sm.* l'ersé.

ERSFELD, *ch.-l.* de e. (Bas-Rhin), arr. de Schlestadt. (auj. à l'Allemagne).

ÉRUCAGO, **ÉRUCAGE** ou **ÉRUCAGE**, *sf.* plante qui croît dans les blés des provinces méridionales.

ÉRUCTION, *sf.* (l. *eructatio*), émission sonore par la bouche des gaz contenus dans l'estomac (mél.).

ÉRUDIT, ITE, *adj.* (l. *eruditus*), qui a de l'érudition, savant. — *sm.* un érudit.

ÉRUDITION, *sf.* (l. *eruditio*), grande étendue de savoir en tous genres; remarques, recherches savantes : *fruits d'érudition*.

ÉRUGINÉUX, EUSE, *adj.* (l. *ærginiosus*), qui tient de la rouille de cuivre, ou qui y ressemble (mél.).

ÉRUPTE, IVE, *adj.* qui a rapport aux éruptions volcaniques; qui est accompagné d'éruption : *fièvre éruptive* (mél.).

ÉRUPTION, *sf.* (l. *eruptio*), sortie instantanée et violente : *éruption d'un volcan*; évacuation abondante de sang, d'humeur, etc.; sortie d'une multitude de boutons, exanthème que forment ces boutons.

ERVY, *ch.-l.* de e. (Aube), arr. de Troyes. 1 451 h.

ÉRYMANTHE, montagne d'Arcadie.

ÉRYSIPELATEUX, EUSE, *adj.* qui tient de l'erysipèle.

ÉRYSIPELE, *sm.* (g. *erysipelas*), inflammation de la peau avec douleur vive et brûlante; on dit aussi *ÉRYSIPELE* (mél.).

ÉRYTHRÉE (MER), nom que les anciens donnaient à la mer des Indes et aux mers qu'elle forme, la mer Rouge, le golfe Persique, etc.

ÉRYTHRÉE, nom donné par les Italiens à leurs possessions de l'Afrique orientale.

ERZEROUH, ville de la Turquie d'Asie, dans l'Arménie. 38 900 h.

ES, *prop.* dans les : *bachelier ès lettres*.

ESAU, fils aîné d'Isaac et frère de Jacob, né vers 1836 av. J.-C.

ESCABEAU, *sm.* **ESCARELLE**, *sf.* (lat. *scabellum*) siège de bois élevé sur quatre pieds, sans bras ni dossier (*fig.*)



ESCACHE, *sf.* mors de cheval de forme ovale.

ESCADRE, *sf.* (it. *squadra*), réunion de vaisseaux de guerre sous un même chef. — Chef ESCADRE, *auj.* contre-amiral.

ESCADRIÈLE, *sf.* escadre composée de bâtiments légers.

ESCADRON, *sm.* (ital. *squadron*), troupe de cavalerie composée de quatre compagnies au plus.

ESCADRONNER, *va.* faire des évolutions particulières à la cavalerie.

ESCALADE, *sf.* (l. *scala*, échelle), attaque, assaut à l'aide d'échelles; action d'un voleur qui s'introduit quelque part en franchissant un mur, une haie, une clôture.

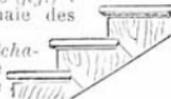
ESCALADER, *va.* attaquer, emporter par escalade; franchir une clôture pour s'introduire dans une maison, un jardin, etc.

ESCALE, *sf.* lieu de relâche, de halte pour les vaisseaux. — Faire ESCALE, relâcher.

ESCALIER, *sm.* (l. *scala*), suite de degrés pour monter et descendre (*fig.*).

ESCALIN, *sm.* monnaie des Pays-Bas valant 0^r. 61.

ESCALOPE, *sf.* all. (*Schale*), tranche de viande très mince et apprêtée d'une certaine manière.



ESCAMOTAGE, *sm.* action d'escamoter.

ESCAMOTE, *sf.* petite balle de liège que les escamoteurs font disparaître.

ESCAMOTER, *va.* (esp. *escamotar*), ôter, changer, faire disparaître adroitement; dérober subtilement.

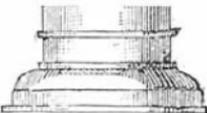
ESCAMOTEUR, *sm.* celui qui escamote. — Fig. adroit filou.

ESCAMPER, *va.* s'enfuir (vx).

ESCAMPETTE, *sf.* PRENDRE DE LA POUDERE D'ESCAMPETTE, s'enfuir (fam.).

ESCAPADE, *sf.* (ital. *scappata*), échappée, action de manquer à son devoir pour aller se divertir.

ESCAPE, *sf.* (l. *scapus*), fût d'une colonne : la partie inférieure et la plus proche de la base (*fig.*).



ESCARILLE, *sf.* (l. *carbo*, charbon), fragment de houille imparfaitement brûlé et qui est mêlé aux cendres.

ESCARBOT, *sm.* (l. *scarabæus*, scarabée), insecte du genre des scarabées (*fig.*).

ESCARBOUCLE, *sf.* (l. *carbunculus*), pierre précieuse qui a beaucoup d'éclat et qui est d'un rouge foncé.

ESCARBOULLER, *va.* écraser (vx).
ESCARCELLE, *sf.* grande bourse que l'on suspendait à la ceinture.

ESCARÈNE (L'), *ch.-l. de c.* (Alpes-Maritimes), arr. de Nice. 1370 h.

ESCARGOT, *sm.* espèce de limaçon (*fig.*).
— **ESCALIER EN ESCARGOT**, escalier en spirale.

ESCARMOUCHE, *sf.* (ital. *scaramuccia*), combat sans importance entre les tirailleurs de deux armées.

ESCARMOUCHER, *va.* combattre par escarmouches. — *Fig.* disputer légèrement.

ESCARMOUCHEUR, *sm.* soldat qui va à l'escarmouche (vx).

ESCAROLE, *sf.* espèce de chicorée à larges feuilles qu'on mange en salade.

ESCAROTIQUE, *adj.* 2 g. qui détermine la formation d'une escarre (méd.).

ESCARPE, *sf.* (ital. *scarpa*), muraille de terre ou de maçonnerie qui règne au-dessus du fossé du côté de la place (*fig.*) (le côté opposé s'appelle *contrescarpe*).

ESCARPÉ, *ÉE*, *adj.* qui a une pente très raide et difficile à gravir.

ESCARPEMENT, *sm.* pente raide.

ESCARPER, *va.* couper à pic.
ESCARPIN, *sm.* (ital. *scarpino*), soulier découvert et à semelle mince.

ESCARPOLETTE, *sf.* (ital. *scarpoletta*), sorte de siège suspendu par des cordes, sur lequel on se place pour être balancé (*fig.*).

ESCARRE, *sf.* ouverture faite avec violence : le canon a fait une escarre (vx); croûte noire qui se forme sur la peau (méd.).

ESCAUT, rivière qui prend sa source en France, dans le département de l'Aisne, traverse la Belgique et va se jeter en Hollande dans la mer du Nord. Cours 430 kil.

ESCAVECADE, *sf.* secousse du caveçon pour presser le cheval d'obéir.

ESCHINE, orateur athénien, rival de Démosthène (387-342 av. J.-C.).

ESCHYLE, d'Athènes, l'un des guerriers de Marathon et le père de la tragédie grecque, mort en Sicile (456 av. J.-C.) à 69 ans.

ESCIENT, *sm.* (l. *sciens*, part. prés. de

scire, savoir), connaissance de ce que l'on fait. — à **NON ESCIENT**, *loc. adv.* sciemment.

ESCLANDRIE, *sm.* (l. *scandalum*, scandale), bruit scandaleux à propos d'un accident fâcheux; tapage.

ESCLAVAGE, *sm.* servitude, condition d'un esclave. — *Fig.* assujettissement, contrainte, dépendance; ce qui domine, assujettit, contraint.

ESCLAVAGISTE, *sm.* celui qui est partisan de l'esclavage des nègres.

ESCLAVE, *s. et adj.* 2 g. (*Slave*, nom d'un peuple asservi par Othon le Grand), qui est en servitude et sous la puissance absolue d'un maître; qui est sous la dépendance d'un autre; qui n'a aucun moment de libre; qui est attaché à : *esclave de ses devoirs*.

ESCLAVE (LAC DE L'), dans la Nouvelle-Bretagne (Amérique du Nord), reçoit la riv. de l'*Esclave*.

ESCLAVES (CÔTE DES), partie de la Guinée septentrionale.

ESCLAVON, ONNE, *adj. et s.* habitant de l'Esclavonie; qui appartient à l'Esclavonie. — *sm.* la langue slave.

ESCLAVONIE ou **SLAVONIE**, province des États autrichiens qui fait partie du royaume de Hongrie. 650 000 h. Cap. *Essek*.

ESCOBAR, célèbre casuiste espagnol, de l'ordre des jésuites (1589-1663). — *sm.* homme faux et rusé.

ESCOBARDEUR, *va.* user de réticences, d'équivoques dans le dessein de tromper.

ESCOBARDERIE, *sf.* action d'escobardeur, mensonge adroit, faux-fuyant.

ESCOFFION, *sm.* (ital. *scuffio*), ancienne coiffure des femmes du peuple.

ESCOGRIFFE, *sm.* celui qui prend hardiment sans demander : *un tour d'escogriffe*. — *Fig.* homme grand et mal bâti.

ESCOMPTE, *sm.* remise faite à celui qui paye avant l'échéance, intérêt prélevé sur la valeur d'un effet de commerce.

ESCOMPTEUR, *va.* faire, calculer l'escompte; payer le montant d'un effet avant l'échéance, moyennant un escompte; se faire payer un billet d'avance. — *Fig.* dépenser d'avance, prématurément : *escompter un héritage*.

ESCOMPTEUR, *sm.* celui qui fait l'escompte.

ESCOPE, *voy.* ÉCOPE.

ESCOPELETTE, *sf.* sorte de carabine.

ESCOPELTERIE, *sf.* décharge de plusieurs escopettes (vx).

ESCORTE, *sf.* (ital. *scorta*), troupe armée qui accompagne pour protéger; vaisseaux de guerre qui accompagnent des bâtiments de transport pour les protéger; se dit d'une ou de plusieurs personnes qui en accompagnent une autre.

ESCORTEUR, *va.* accompagner pour protéger ou surveiller.

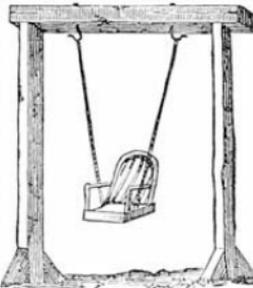
ESCOFF, *sm.* sorte d'étoffe de laine.

ESCOUADE, *sf.* (ital. *squadra*), fraction d'une compagnie de fantassins

ou de cavaliers sous les ordres d'un caporal ou d'un brigadier.

ESCOURGÉE, *sf.* fouet composé de plusieurs bandes de cuir (*fig.*).

ESCOURGEON, *sm.* espèce d'orge hâtive



qu'on fait ordinairement manger en vert aux chevaux.

ESCOUSSE, *sf.* élan qu'on prend pour mieux sauter (fam. et peu us.).

ESCRIME, *sf.* art de faire des armes.

ESCRIMER, *vn.* s'exercer à faire des armes. — Fig. disputer. — **S'ESCRIMER**, *vpr.* c. *escrimer*; et de plus, s'exercer, s'appliquer à : *s'escrimer à faire des vers*; savoir se servir de : *s'escrimer du violon*.

ESCRIMEUR, *sm.* celui qui connaît l'escrime.

ESCROC [é-skro], *sm.* fripon, fourbe.

ESCROQUER, *va.* tirer quelque chose d'une personne par fourberie, par ruse.

ESCROQUERIE, *sf.* action d'escroquer.

ESCROQUEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui commet une escroquerie.

ESCLAPE, dieu de la médecine; on l'adorait sous la forme d'un serpent, particulièrement à Epidauré. — **L'ART D'ESCLAPE**, la médecine. — **DISCIPLES D'ESCLAPE**, les médecins. — *sm.* médecin habile : *c'est un Esculape*.

ESCURIAL (L'), petite ville d'Espagne à 51 kil. de Madrid; palais et monastère fondés dans cette ville par Philippe II et servant de sépulture aux rois d'Espagne.

ESCUROLLES, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Gannat. 1863 h.

ESDIAS, docteur juif (v^e siècle av. J.-C.), obtint d'Artaxerxes Longue-main la reconstruction du temple de Jérusalem.

ESMÉNARD, poète français (1770-1812).

ÉSOPE, célèbre fabuliste grec qu'on représente comme bossu et contrefait; né en Phrygie, au vie siècle av. J.-C.; il était esclave et divertissait Crésus par ses récits.

ÉSOTÉRIQUE, *adj.* 2 g. (g. *esôterikos*, intérieur), se dit de la doctrine secrète que certains philosophes de l'antiq. ne communiquaient qu'à quelques disciples.

ESPACE, *sm.* (l. *spatium*), étendue de lieu ou de temps; étendue indéfinie. — *sf.* petite pièce de fonte qui sert à séparer les mots (imprim.).

ESPACEMENT, *sm.* distance entre deux objets : *l'espacement des colonnes*; intervalle entre les mots ou les lignes (imprim.).

ESPACER, *va.* ranger plusieurs choses en laissant entre elles l'espace nécessaire : *espacer les lignes*. — **S'ESPACER**, *vpr.* prendre de l'espace (c. agacer).

ESPADON, *sm.* (ital. *spadone*), grande et large épée qu'on tenait à deux mains (fig.);



sabre d'escrime; grand poisson du genre des squalés dont le museau est armé d'un os plat et allongé comme un glaive (fig.).

ESPADONNER, *vn.* se servir de l'espadon.

ESPADRILLE, *sf.* sorte de chaussure dont se servent les montagnards espagnols.

ESPAGNE (ROYAUME D'), vaste péninsule de l'Europe méridionale divisée en 14 capitaineries générales et en 49 provinces ou intendances; la religion cathol. y domine; le couv. est une monarchie constitutionnelle. 17 974 323 hab. Capit. Madrid.

ESPAGNOL, **OLE**, *adj.* qui appartient à l'Espagne; habitant de l'Espagne. — *sm.* la langue espagnole.

ESPAGNOLET (L'), voy. RIBERA.

ESPAGNOLETTE, *sf.* ferrure à poignée pour fermer les fenêtres (fig.); sorte de ratine fine.

ESPALIER, *sm.* rangée d'arbres fruitiers dont les branches sont étendues et fixées contre un mur ou un treillage.

ESPALION, ch.-l. d'arr. (Aveyron), à 565 kil. de Paris et à 32 de Rodez. 4119 h.

ESPALMER, *va.* nettoyer la carène d'un bâtiment et l'enduire de suif (mar.).

ESPARCETTE, *sf.* nom vulg. du sainfoin.

ESPARS, *sm. pl.* mâtereaux de sapin dont on fait de petits mâts (mar.).

ESPÈCE, *sf.* (l. *species*), division du genre : *le chien est celui de tous les animaux dont l'espèce est la plus variée*, sorte, qualité : *merchandises de toutes les espèces*; état, condition; cas particulier sur lequel on prononce (jurisp.). — *Pl.* pièces de monnaie : *recevoir des espèces*, dans le sacrement de l'eucharistie, apparences du pain et du vin après la transsubstantiation, poudres mélangées qui forment la base des électuaires (pharm.).

ESPELETTE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne. 1317 h.

ESPÉRANCE, *sf.* attente de ce qu'on désire; se dit pour la personne ou la chose sur laquelle se fonde l'espérance; *ce prince est notre unique espérance*; une des trois vertus théologales. — **Pl.** ce que l'on attend au décès d'un parent.

ESPÉRER, *va.* (l. *sperare*), attendre ce qu'on désire. — *vn.* avoir confiance : *l'espère en vous*; prendre courage (c. accélerer).

ESPIÈGLE, *adj.* et *s.* 2 g. fin, subtil, éveillé.

ESPIÈGLERIE, *sf.* malice d'espiègle.

ESPIGOLE, *sf.* fusil court à canon évasé (fig.).



ESPION, **ONNE**, *s.* celui, celle qui épie, qui se mêle parmi les ennemis pour épier; personne de la police qui observe et fait des rapports.

ESPIONNAGE, *sm.* action d'espionner; métier d'espion.

ESPIONNER, *va.* épier les actions, les discours d'autrui pour en rendre compte. — **S'ESPIONNER**, *vpr.* s'observer l'un l'autre.

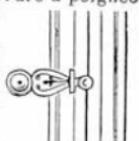
ESPLANADE, *sf.* (l. *ex. de; planus*, plan), espace uni et découvert au-devant d'un édifice, d'une place fortifiée.

ESPOIR, *sm.* vive espérance (s'emploie rarement au pluriel).

ESPONTON, *sm.* (ital. *spuntone*), demi-pique que portaient les officiers d'infanterie; elle fut supprimée en 1756.

ESPRINGALE, *sf.* espèce de fronde en usage dans les armées du moyen âge.

ESPRIT, *sm.* (l. *spiritus*), substance incorporelle : *Dieu est un esprit*; être spirituel : *les esprits célestes*; âme : *rendre l'es-*



prit; revenant : avoir peur des esprits; l'ensemble des facultés intellectuelles; cultiver son esprit; facilité de conception; avoir l'esprit vif; mémoire : le passé revient à son esprit; imagination : esprit fécond; jugement : esprit net; humeur, caractère : esprit mutin; aptitude pour : avoir l'esprit des affaires; pensées fines, piquantes : dépenser beaucoup d'esprit; sens d'un texte : saisir l'esprit d'un livre; essence : esprit de roses; signe qui marque aspiration (gram.). — Pl. opinions, sentiments communs à une réunion de personnes : calmer les esprits; corps légers et subtils qu'on regardait comme le principe de la vie et du sentiment : esprits vitaux, reprendre ses esprits; liqueurs alcooliques.

ESPIRIT-DE-VIN, *sm.* liqueur extraite du vin par la distillation.

ESQUICHER, *va.* esquiver le coup (se dit au jeu de revers).

ESQUIF, *sm.* (anc. all. *skif*), barque, canot (fig.).

ESQUILIN (MONT), l'une des sept collines renfermées par Servius Tullius dans l'enceinte de Rome; aujourd. mont Ste-Marie-Majeure.

ESQUILLE, *sf.* (l. *schidlat*), fragment d'un os fracturé ou carié (chir.).

ESQUIMAUX, nation de l'Amérique septentrionale qui peuple le Groënland, le Labrador et les bords de la mer Polaire.

ESQUINANCIE [é-ski-nau-si], *sf.* inflammation violente de la gorge (méd.).

ESQUINE [es-ki-ne], *sf.* reins du cheval.

ESQUIPOT [es-ki-pò], *sm.* sorte de tirelire en terre cuite.

ESQUISSE [es-ki-èc], *sf.* (g. *schidios*, fait à la hâte), premier trait d'un dessin; idée première d'un tableau; premier jet d'un ouvrage d'esprit.

ESQUISSEUR, *va.* faire une esquisse : esquisser une figure, un ouvrage.

ESQUIVER, *va.* éviter adroitement quelque chose. — S'ESQUIVER, *vpr.* se retirer subitement en évitant d'être vu.

ESSAI, *sm.* (l. *exagium*, pesage), épreuve qu'on fait de quelque chose : l'essai d'une machine; opération pour s'assurer de la nature ou de la pureté d'un métal; petite portion d'une chose qui sert à juger du reste; petite bouteille, petite tasse pour déguster un liquide. — Fig. première tentative d'un esprit qui s'essaye; titre de certains ouvrages.

ESSAIM [es-sain], *sm.* (l. *examen*) colonie d'abeilles abandonnant la ruche. — Fig. grande multitude : l'essaim joyeux des enfants.

ESSAIMAGE, *sm.* époque où les essaims d'abeilles quittent les ruches.

ESSAIMER, *va.* se dit des ruches d'où il sort un essaim et des monches qui sortent en essaim.

ESSANGER, *va.* (l. *exsaurire*), passer le linge sale à l'eau avant de le mettre à la lessive.

ESSART, *sm.* champ défriché et prêt à être mis en culture.

ESSARTEMENT, *sm.* action d'essarter.

ESSARTER, *va.* (l. *ex, de; sarrire*, sar-

cler), défricher en arrachant les bois, les épines. — ESSARTER DES BOIS, les éclaircir en arrachant les sous-bois et les épines.

ESSARTS (PIERRE DES), surintendant des finances sous Charles VI; accusé de dilapidation, il fut condamné à mort (113).

ESSARTS (LES), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon. 3475 h.

ESSAYER, *va.* faire l'essai de : essayer un habit. — *vu.* faire une expérience pour voir si une chose, une personne est propre à ce qu'on en veut faire : essayer d'un remède, d'un domestique; tâcher, faire ses efforts : il essaie de le persuader. — S'ESSAYER, *vpr.* s'éprouver, voir si on est capable de : s'essayer à nager (c. payer).

ESSAYEUR, *sm.* vérificateur de l'or et de l'argent destinés à la fabrication des monnaies ou des pièces d'orfèvrerie.

ESSE, *sf.* sorte de crochet, morceau de fer en forme d'S, qui se met au bout de l'essieu pour retener les roues (fig.); chacun des crochets du fléau d'une balance.

ESSENCE, *sf.* (l. *essentia*), ce qui est : Dieu est l'essence première; ce qui constitue la nature d'une chose : l'essence de l'esprit c'est la pensée; huile aromatique : essence de rose; nature des arbres : bois d'essence de chêne.

ESSENIEN, *sm.* membre d'une secte de Juifs qui vivaient en communauté dans des monastères, environ 150 ans av. J.-C.

ESSENTIEL, *ELLE*, *adj.* (l. *essentialis*), qui est de l'essence : l'oxygène et l'hydrogène sont les parties essentielles de l'eau; nécessaire, indispensable : condition essentielle. — *sm.* la chose principale : voilà l'essentiel.

ESSENTIELLEMENT, *adv.* par essence : Dieu est essentiellement bon; à un très haut degré : l'affaire me touche essentiellement.

ESSETTE, *sf.* sorte de manteau à tête ronde d'un côté et tranchant de l'autre (fig.).

ESSEULÉ, *EE*, *adj.* qui est seul, délaissé de tout le monde (peu usité).

ESSEX (ROBERT DEVEREUX, comte n°), favori d'Elisabeth, reine d'Angleterre; conspira et fut décapité en 1601.

ESSEX, comté maritime d'Angleterre. Ch.-l. Chelmsford. — Un des sept royaumes de l'heptarchie saxonne, fondé en 526.

ESSIEU, *sm.* (l. *axiculus*, petit axe), pièce de bois ou de fer dont les bouts entrent dans le moyeu des roues d'une voiture (fig.).

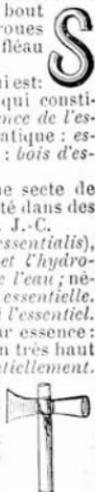
ESSILING, ville d'Autriche, à 9 kil. de Vienne; Napoléon I^{er} y remporta une victoire sur les Autrichiens, le 22 mai 1809. Le maréchal Lannes y fut tué et Masséna y gagna le titre de prince d'Essling.

ESSONNE, rivière de France, prend sa source dans le dép. du Loiret et se jette dans la Seine, à Corbeil. Cours, 100 kil.

ESSOR, *sm.* action de prendre son vol : l'oiseau prend son essor. — Fig. début énergique, affranchissement : l'essor du talent; développement : les arts prennent leur essor.

ESSORER, *va.* (has l. *exaurare*, de *ex* et *aura*, air), exposer du linge à l'air pour le faire sécher.

ESSORILLER, *va.* (l. *ex, de; auricula*,



oreille), couper les oreilles : *essoriller un chien*. — Fig. couper les cheveux très courts.

ESSOUFFLEMENT, *sm.* état de celui qui est essoufflé.

ESSOUFFLER, *va.* mettre hors d'haleine. — *S'ESSOUFFLER*, *vpr.* perdre haleine.

ESSOYES, *ch.-l.* de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine. 1498 h.

ESSUI, *sm.* lieu où l'on fait sécher.

ESSUIE-MAIX, *sm.* linge qui sert à essuyer les mains. — *Pl.* des essuie-mains.

ESSUYER, *va.* (l. *essucare*), ôter l'eau, la poussière en frottant : *essuyer un meuble*; sécher : *le soleil essuie le chemin*. — Fig. endurer : *essuyer des outrages*; éprouver, subir : *essuyer une tempête*. — Fig. **ESSUYER LES LARMES DE QUELQU'UN**, le consoler. — *S'ESSUYER*, *vpr.* ôter la poussière, l'humidité qu'on a sur soi (c. aboyer).

EST [este], *sm.* (all. *Ost*), le côté de l'horizon où le soleil se lève; celui des quatre points cardinaux qui est au levant.

ESTA

CADE,

sf. (ital.

staccata,

palissade),

di-

güe faite

avec des

pieux

plantés

dans une

rivière,

dans un

canal (fig.).

ESTAFLETTE, *sf.* (ital. *stafetta*), courrier qui ne porte son paquet que d'une poste à une autre.

ESTAFIER, *sm.* (ital. *staffiere*), en Italie, valet armé et portant manteau; laquais de grande taille; matamore (se dit en mauvaise part).

ESTAFILADE, *sf.* (ital. *staffilata*), grande coupure; déchirure à un vêtement (fam.).

ESTAFILADER, *va.* faire une estafilade.

ESTAING, *ch.-l.* de c. (Aveyron), arr. d'Espalion. 1395 h.

ESTAING (comte n°), amiral de France, né en 1729; m. sur l'échafaud en 1791.

ESTAME, *sf.* (l. *stamen*, trame), tricet de laine fait à l'aiguille.

ESTAMET, *sm.* petite étoffe de laine.

ESTAMINET, *sm.* établissement où se rassemblent des buveurs et des fumeurs.

ESTAMPAGE, *sm.* action d'estamper; action d'imprimer des ornements dans les pâtes céramiques encore molles.

ESTAMPE, *sf.* (ital. *stampa*), image imprimée au moyen d'une planche gravée; outil pour estamper.

ESTAMPER, *va.* faire une empreinte : *on estampe la monnaie avec le balancier*. — **ESTAMPER LE CUIR**, y empreindre des ornements.

— **ESTAMPILLAGE**, *sm.* action d'estampiller.

ESTAMPILLE, *sf.* empreinte qu'on applique sur des brevets, des diplômes, etc., pour en assurer l'authenticité, marque apposée à des livres pour indiquer la bibliothèque à laquelle ils appartiennent, pour en permettre le colportage; instrument qui sert à faire des empreintes.

ESTAMPILLER, *va.* marquer avec une estampille.

EST-ANGLIE, un des royaumes de l'heptarchie, cap. *Norfolk*.

ESTE (maison n°), une des plus anciennes d'Italie; descendait des ducs de Toscane. Elle tire son nom de la petite ville d'Este, près de Padoue. Elle a produit plusieurs branches, entre autres celle des ducs de Brunswick, qui règne aujourd. en Angleterre. Ses principaux membres sont : ALPHONSE I^{er}, duc de Ferrare et de Modène, époux de Lucrece Borgia (1534). — ALPHONSE II, qui fit enfermer le Tasse (1597). — RENAUD, duc de Modène (1655-1737). — HERCULE III, duc de Modène (1727-1797).

ESTER, *va.* (l. *stare*), ne s'emploie qu'à l'infinitif : **ESTER EN JUGEMENT**, c.-à-d. poursuivre une action en justice, soit comme demandeur, soit comme défendeur.

ESTERE, *sf.* natte de jonc.

ESTERLIN, *sm.* poids de vingt-huit grains et demi (vx).

ESTERNAY, *ch.-l.* de c. (Marne), arr. d'Épernay. 1595 h.

ESTEURLE, *VOY. ÉTECLE.*

ESTHER, Juive de la tribu de Benjamin, nièce de Mardochee; épousa le roi Assuérus et sauva sa nation des intrigues d'Aman.

ESTHÉTIQUE, *sf.* (g. *aisthêticos*), science qui détermine le caractère du beau dans les productions de la nature et de l'art. — *adj.* 2 g. qui se rapporte au sentiment du beau.

ESTHONIE, un des gouvernements du nord de la Russie. Capit. *Revel*. 5236 h.

ESTIENNE (LES), célèbre famille d'imprimeurs français qui rendit de grands services aux lettres et aux sciences, de 1501 à 1674. Parmi ses membres les plus illustres, on doit citer : ROBERT ESTIENNE (1563-1559), auteur du *Trésor de la langue latine*, et son fils HENRI ESTIENNE (1528-1598), auteur du *Trésor de la langue grecque*.

ESTIMABLE, *adj.* 2 g. qui mérite d'être estimé : *un homme, un livre estimable*.

ESTIMATEUR, *sm.* celui qui détermine la valeur d'une chose.

ESTIMATIF, *IVX. adj.* qui fait connaître l'estimation : *devis estimatif*.

ESTIMATION, *sf.* action d'évaluer, prise.

ESTIME, *sf.* opinion favorable inspirée par le mérite, les vertus, etc., considération, opinion, jugement; évaluation.

ESTIMER, *va.* (l. *estimare*), évaluer : *estimer un cheval*; faire cas de : *estimer un ami*; croire, présumer : *on estime la citadelle imprenable*. — *S'ESTIMER*, *vpr.* avoir de l'estime pour soi-même; avoir une estime réciproque; se croire.

ESTISSAC, *ch.-l.* de c. (Aube), arr. de Troyes. 1983 h.

ESTIVAL, *ALE. adj.* (l. *estivalis*), qui est de l'été, qui appartient à l'été : *fleurs estivales*.

ESTOC [è-stok], *sm.* (all. *Stok*), tronc d'arbre, souche. — Fig. ligne d'extraction (vx); ancienne épée longue et étroite; pointe de l'épée : *frapper d'estoc et de taille*.

ESTOCADE, *sf.* (ital. *stocata*), grand coup de pointe : *parer une estocade*. — Fig. demande importune et imprévue (vx).

ESTOCADER, *va.* porter des estocades.

ESTOILE (Pierre de l.), auteur d'un journal précieux sur les règnes de Henri III et le Henri IV (1540-1611).

ESTOMAC [es-to-ma], *sm.* (l. *stomachus*), organe qui reçoit et digère les aliments; partie extérieure du corps qui répond à la poitrine et à l'estomac.

ESTOMAQUER (S), *vpr.* (l. *stomachari*), se tenir offensé de ce qu'une personne a dit ou fait (fam.); s'épuiser à force de parler.

ESTOMPE, *sf.* (all. *stumpf*, émoussé), petit rouleau de peau ou de papier taillé en pointe, avec lequel on étend le crayon ou le pastel sur le papier (fig.); dessin fait à l'estompe.

ESTOMPER, *va.* étendre le crayon, le pastel avec l'estompe.

ESTOUFFADE ou **ÉTOUFFADE**, *sf.* manière d'accommoder les viandes en les faisant cuire dans un vase bien fermé (on dit mieux *étouffée*).

ESTRADE, *sf.* (ital. *strada*), petite élévation sur le plancher d'une chambre, d'une salle. — **BATTE** L'ESTRADE, courir la campagne, aller à la découverte.

ESTRAGON, *sm.* herbe potagère odoriférante (fig.).

ESTRAMACON, *sm.* épée droite, longue et à deux tranchants.

ESTRAMACONNER, *va.* et *n.* donner des coups d'estramacon.

ESTRAMADURE, province du centre de l'Espagne, 821 301 h. Capit. Badajoz. — Prov. du Portugal. 1 083 290 h. Capitale Lisbonne.

ESTRAPADE, *sf.* (it. *strappata*), supplice qui consistait à élever le condamné au haut d'une pièce de bois, les mains liées derrière le dos avec une corde qui soutenait le poids du corps, puis à le laisser retomber violemment jusqu'à un mètre de terre; se disait aussi de l'espèce de potence au haut de laquelle on élevait le supplicié.

ESTRAPADER, *va.* infliger l'estrapade.

ESTRAPASSER, *va.* (ital. *strapazzare*), excéler un cheval par un exercice violent.

ESTRÉES (n°), famille de l'Artois qui a donné à la France plusieurs généraux ou amiraux de 1486 à 1771. — GABRIELLE D'ESTRÉES, fille d'Antoine d'Estrées, grand maître de l'artillerie, eut beaucoup d'empire sur l'esprit de Henri IV; elle m. en 1599.

ESTRÉES-SAINT-DENIS, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne, 1 567 h.

ESTROPIÉ, *Éc.*, *adj.* et *s.* qui a perdu un membre ou qui l'a hors de service.

ESTROPIER, *va.* (ital. *stroppiare*, tordre), ôter l'usage d'un membre. — Fig. défigurer, altérer : *estropié les vers*. — S'ESTROPIER, *vpr.* se blesser de manière à perdre l'usage d'un membre.

ESTUAIRE, *sm.* (l. *æstuarium*); étang où l'on nourritait du poisson (antiq.); sinuosité du littoral qui n'est couverte d'eau qu'à la marée montante; sorte

de golfe à l'embouchure d'un fleuve.

ESTURGEON, *sm.* gros poisson qui remonte de la mer

dans les grands fleuves (fig.).



ESULE, *sf.* nom de plusieurs euphorbes herbacées (bot.).

ÉSUS ou **HÉSUS**, *sm.* nom du dieu des combats chez les Gaulois.

ET, *conj.* (l. *et*), sert à lier entre elles les parties du discours : *bon et sage*. — **ET CÆTERA** (expres. lat.), et les autres, et le reste, et tout ce qui s'ensuit. Par abrégé on écrit *etc.* — *sm.* signe qui représente cette expression.

ÉTABLAGE, *sm.* ce qu'on paye pour la place d'un animal dans une étable, dans une écurie.

ÉTABLE, *sf.* (l. *stabulum*), lieu où l'on renferme les bestiaux : *étable à bœufs*.

ÉTABLER, *va.* mettre dans l'étable.

ÉTABLES, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc, 2 123.

ÉTABLI, *sm.* sorte de table sur laquelle travaillent certains artisans (fig.).

ÉTABLIR, *va.* (l. *stabilire*), rendre stable : *établir un mur sur le roc* ; *fixer : établir sa résidence* ; *fonder : établir une colonie* ; *asseoir solidement, consolider : établir sa réputation* ; *mettre en vigueur, promulguer : établir des lois* ; *démontrer : établir un fait*.

— **ÉTABLIR SA FILLE**, la marier. — **S'ÉTABLIR**, *vpr.* être établi ; se fonder ; se marier ; prendre un état.

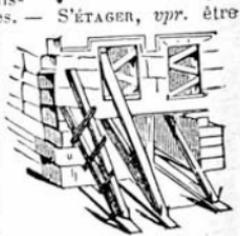
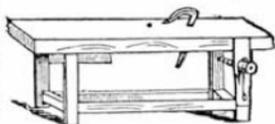
ÉTABLISSEMENT, *sm.* action d'établir, d'instituer : *établissement d'une fabrique* ; action de procurer un état, une condition avantageuse ; fondation, institution quelconque : *établissement qui prospère* ; condition, état, mariage : *songer à l'établissement de son fils*.

ÉTAGÉ, *sm.* (bas l. *staticum*, de *stare*, se tenir), espace entre deux planchers, formant un ou plusieurs appartements de plain-pied ; le premier étage ; se dit des choses disposées par rangs les unes au-dessus des autres. — Fig. condition, rang : *des gens de bas étage*.

ÉTAGER, *va.* disposer par étages. — **S'ÉTAGER**, *vpr.* être disposé par rangs comme en étage (c. abrégé).

ÉTAGÈRE, *sf.* dressoir (fig.) ; meuble garni de tablettes placées par étages.

ÉTAÏ, *sm.* pièce de bois pour soutenir une construction (fig.) : *poser des étais*.



* Voy. fig. syn., p. 1092

** Voy. fig. syn., p. 1093

ÉTAIM, *sm.* (l. *stamen*), la partie la plus fine de la laine cardée.

ÉTAIN [é-tin], *sm.* (l. *stannum*), métal plus dur que le plomb et très malléable.

ÉTAIN, *ch.-l.* de c. (Meuse), arr. de Verdun. 2 809 h.

ÉTAL, *sm.* (bas l. *stallum*), table, boutique de boucher. — Au pl. des étaux.

ÉTALAGE, *sm.* exposition de marchandises; les marchandises étalées; droit d'étaler. — Fig. grande toilette: *quel étalage!* (fam.); ce dont on fait parade par vanité: *faire étalage de ses bijoux*.

ÉTALAGISTE, *adj.* et s. 2 g. qui étale sa marchandise dans les rues ou sur les places.

ÉTALE, *adj. f.* se dit de la mer lorsqu'elle a cessé de monter et qu'elle ne baisse pas encore: *la mer est étale* (mar.).

ÉTALER, *va.* exposer en vente des marchandises; déployer: *étaler une carte de géographie*; étendre: *étaler des couleurs*. — Fig. faire parade: *étaler son esprit*. — S'ÉTALER, *vpr.* être étalé. s'étendre.

ÉTALIER, *sm.* celui qui tient un étal pour un maître boucher.

ÉTALINGUER [é-tal-in-gué], *va.* amarrer un câble à l'organeau de l'ancre (mar.).

ÉTALON, *sm.* cheval destiné à la reproduction de la race.

ÉTALON, *sm.* modèle des poids, des mesures légalement autorisés.

ÉTALONNAGE ou **ÉTALONNEMENT**, *sm.* action d'étalonner des poids ou des mesures, de les vérifier.

ÉTALONNER, *va.* marquer un poids, une mesure, après vérification sur l'étalon.

ÉTALONNEUR, *sm.* celui qui est préposé à l'étalonnage.

ÉTAMAGE, *sm.* action d'étamer; état d'une chose étamée.

ÉTAMBOT, *sm.* pièce de bois élevée, à l'extrémité de la quille, sur l'arrière du bâtiment et qui supporte le gouvernail (mar.) (fig.).

ÉTAMER, *va.* recouvrir la surface d'un métal d'une couche d'étain. — ÉTAMER UNE GLACE, y mettre le tain.

ÉTAMEUR, *sm.* ouvrier qui étame.

ÉTAMINE, *sf.* (l. *stamen*), étoffe mince qui n'est pas croisée; tissu peu serré qui sert de tain; un des organes des fleurs (fig.). — Fig. PASSER PAR L'ÉTAMINE, être soumis à de rudes épreuves.

ÉTAMINIER, *sm.* celui qui fait l'étamine.

• **ÉTAMPAGE**, *sm.* action d'imprimer un dessin à une plaque métallique mince, en la frappant entre deux moules dont l'un est gravé en creux, et l'autre en relief.

• **ÉTAMPE**, *sf.* instrument pour percer le fer.

• **ÉTAMPER**, *va.* se servir de l'étampe pour faire des trous: *étamper un fer à cheval*.

ÉTAMPES, *ch.-l.* d'arr. (Seine-et-Oise), à 50 kil. de Versailles et 56 de Paris. 9 001 h.

ÉTAMPES (duchesse v'), dame célèbre par son empire sur François 1^{er} (1508-1576).

ÉTAMPURE, *sf.* évasement que présente l'en-

trée d'un trou percé dans une plaque de métal (fig.); se dit du trou lui-même.

ÉTAMURE, *sf.* matière qu'on emploie pour l'étamage.

ÉTANCHE, *adj.* 2 g. qui retient bien les liquides: un tonneau étanche.

ÉTANCHEMENT, *sm.* action d'étancher.

ÉTANCHER, *va.* (l. *stagnare*), arrêter l'écoulement d'un liquide: *étancher le sang*.

— ÉTANCHER LA SOIF, l'apaiser. — S'ÉTANCHER, *vpr.* être arrêté: *le sang s'est étanché*.

ÉTANÇON, *sm.* pièce de bois pour soutenir un mur ou des terres minées.

ÉTANÇONNER, *va.* soutenir par des étançons: *étançonner un mur*.

ÉTANFICHE, *sf.* hauteur de plusieurs lits de pierres qui font masse ensemble dans une carrière.

ÉTANG [é-tan], *sm.* (l. *stagnum*), grand amas d'eau retenu par une chaussée.*

ÉTANT, *part. pr.* du verbe être.

ÉTAPE, *sf.* (flamand *stapel*, entrepôt), provision de vivres et de fourrages pour les troupes en marche; lieu où l'on distribue l'étape, où s'arrêtent les troupes, distance entre deux étapes.

ÉTAPIER, *sm.* celui qui est chargé de distribuer l'étape.

ÉTAPILES, *ch.-l.* de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil. 4 389 h. — TRAITÉ D'ÉTAPILES, traité de paix conclu en 1492 entre Henri VII, roi d'Angleterre, et Charles VIII, roi de France.

ÉTAT [é-ta], *sm.* (l. *status*), situation, manière d'être d'une personne, d'une chose; dispositions actuelles: *état de santé*; profession: *état ecclésiastique*; condition: *vivre selon son état*; liste, registre: *memoire, inventaire*; dresser un état; forme du gouvernement: *état monarchique*; gouvernement: *administration d'un pays*: *homme d'Etat*; peuple constitué en corps de nation: *servir l'Etat*; pays qui sont sous une même domination: *étendre les bornes d'un Etat*. — ÉTAT DE SIÈGE, suspension des lois ordinaires d'un pays troublé par des dissensions intestines. — ÉTAT CIVIL, constatation de la naissance, du mariage et de la mort d'un individu. — ÉTATS GÉNÉRAUX, assemblée des trois ordres: le clergé, la noblesse et le tiers état, que le roi convoquait pour régler les affaires intérieures du royaume. L'admission du tiers état n'a eu lieu qu'en 1302, sous Philippe le Bel.

ÉTAT-MAJOR, *sm.* corps des officiers et sous-officiers sans troupes, officiers supérieurs d'un corps de troupes, bureaux de l'état-major.

ÉTATS ROMAINS ou ÉTATS DE L'ÉGLISE, s'est dit de la partie de l'Italie centrale qui formait les États du pape.

ÉTATS-UNIS, république fédérative de l'Amérique du Nord, gouvernée par un président, un sénat et une chambre de représentants. Le siège du Congrès est à Washington. 69 753 000 h. (Voy. la carte, p. 994.)

* Voy. 5g. 82 n., p. 1002.



ÉTAU, *sm.* (all. *Stoch*), instrument pour servir les pièces que l'on travaille (*fig.*). — *Au pl.* des étaux.

ÉTAYEMENT ou : **ÉTAYAGE**, *sm.* action d'étayer; état de ce qui est étayé.

ÉTAYER [é-té-yé], *va.* appuyer, soutenir par des étaux. — : S'ÉTAYER, *vpr.* s'appuyer (c. payer).

ET CÆTERA, *voy. ET.*

ÉTÉ, *sm.* (l. *æstas*), saison qui suit le printemps (du 21 juin au 22 septembre); figure de contredanse.

ÉTÉIGNOIR, *sm.* petit ustensile creux qui sert à éteindre la chandelle (*fig.*).

ÉTÉINDRE, *va.* (l. *extinguere*), taire, cesser l'action du feu; éteindre une bougie, un incendie. — *Fig.* amortir, tempérer; éteindre l'ardeur de la fièvre; adoucir; éteindre les couleurs; anéantir; éteindre sa haine; faire cesser; éteindre une dette. — S'ÉTÉINDRE, *vpr.* cesser de brûler; mourir doucement; s'amortir (c. ceindre).

ÉTÉINT, *éteint*, *adj.* qui a cessé de brûler; sans vivacité; faible; voix éteinte.

ÉTENDAGE, *sm.* assemblage de cordes tendues horizontalement pour y étendre des objets à sécher.

ÉTENDARD, *sm.* enseigne de cavalerie; toute sorte d'enseignes de guerre: *planter l'étendard*; pétale supérieur des fleurs papilionacées (bot.). — L'ÉTENDARD DE LA CROIX, la croix; LEVER L'ÉTENDARD DE LA RÉVOLTE, se révolter; SUIVRE L'ÉTENDARD DE QUELQU'UN, embrasser son parti.

ÉTENDOIR, *sm.* sorte de pelle qui sert à placer sur l'étendage les feuilles imprimées sortant de la presse (impr.) (*fig.*); perche, corde sur laquelle on étend le linge.

ÉTENDRE, *va.* (l. *extendere*), déployer en long et en large; étendre un tapis; étaler; étendre du beurre sur du pain; renverser; étendre quelqu'un par terre; allonger; étendre ses jambes. — *Fig.* agrandir; étendre son jardin. — S'ÉTENDRE, *vpr.* se coucher de tout son long; tenir un certain espace; se répandre; durer; se déployer.

ÉTENDU, *ue*, *adj.* qui est déployé, allongé, vaste.

ÉTENDUE, *sf.* dimension dans tous les sens; une ou deux des trois dimensions; étendue d'une ligne, d'une surface; superficie; durée; portée de la vue, de la voix. — *Fig.* ce qu'une chose embrasse; développement, longueur, grandeur.

ÉTOCLE, fils d'Édipe et de Jocaste, disputa à son frère Polynice le trône de Thèbes; celui-ci, soutenu par Adraste, roi d'Argos, revendiqua ses droits. Étocele et Polynice se livrèrent un combat singulier et se tuèrent l'un l'autre.

ÉTERNEL, *ELLE*, *adj.* (l. *æternus*), qui n'a pas eu de commencement et n'aura jamais de fin; sans fin; de longue durée. — *sm.* L'ÉTERNEL, Dieu.

ÉTERNELLE, *sf. voy. IMMORTELLE.*

ÉTERNELLEMENT, *adv.* sans commencement ni fin; continuellement, toujours.

ÉTERNISER, *va.* rendre éternel; faire durer longtemps. — S'ÉTERNISER, *vpr.* se



donner une durée sans fin, se perpétuer. **ÉTERNITÉ**, *sf.* (l. *æternitas*), durée qui n'a ni commencement ni fin; durée sans fin; temps fort long; cette affaire durera une éternité.

ÉTERNUER, *vn.* (l. *sternutare*), faire un étternement.

ÉTERNUEMENT ou **ÉTERNUEMENT**, *sm.* effort subit et convulsif des muscles qui servent à l'expiration, par suite duquel l'air est chassé avec violence par le nez et par la bouche.

ÉTÉSIE, *adj. m.* (g. *etêsios*, annuel); se dit des vents qui soufflent dans la Méditerranée à l'époque de la canicule.

ÉTÉTEMENT, *sm.* action d'éteindre.

ÉTÊTER, *va.* couper la tête d'un arbre, d'une plante, d'un clou.

ÉTEUR [é-teu], *sm.* (l. *stappa*, étoupe), balle pour jouer à la paume.

ÉTEULE ou **ESTÉUBLE**, *sf.* (l. *stipula*), chaume qui reste sur la terre après la moisson.

ÉTHELBAUD, roi d'Angleterre (858-860). **ÉTHELBERT**, roi d'Angleterre, frère du précédent (860-866).

ÉTHELRED 1^{er}, roi d'Angleterre (866-871). — **ÉTHELRED II**, ordonna le massacre des Danois (978-1016).

ÉTHELWOLF, roi d'Angleterre, gendre de Charles le Chauve. Il fut détrôné par Ethelbald, son fils (836-857).

ÉTHÉR, *sm.* (g. *aithér*), chez les anciens, la plus haute région de l'air, qu'ils supposaient remplie d'une substance très subtile, qui était la matière du feu; chez les modernes, air pur et léger des hautes régions de l'atmosphère; fluide hypothétique admis par les physiciens pour expliquer la lumière, la chaleur, etc.; liqueur spiritueuse très volatile qu'on obtient par la distillation d'un acide mêlé avec de l'alcool.

ÉTHÉRÉ, *ÉE*, *adj.* qui est de la nature de l'éther. — (Poët.) LA VOÛTE ÉTHÉRÉE, le ciel; LA PLAINÉ ÉTHÉRÉE, les airs.

ÉTHÉRISATION, *sf.* action d'éthériser. **ÉTHÉRISER**, *va.* priver momentanément quelqu'un de toute sensibilité, au moyen de l'inhalation de l'éther; combiner avec de l'éther (chim.).

ÉTHIOPIE, nom sous lequel les anciens désignaient la partie de l'Afrique située au sud de l'Égypte et de la Libye. Emp. de l'Afrique or., pres. de la mer Rouge, 4 000 000 d'h.

: **ÉTHIOPIEN**, *IEUXE*, *adj.* et *s.* habitant de l'Éthiopie; qui appartient à l'Éthiopie. : **ÉTHIOPIQUE**, *adj.* 2 g. qui appartient à l'Éthiopie.

ÉTHIQUE, *sf.* (g. *êthicos*, moral), science de la morale. — : *adj.* 2 g. qui appartient à la morale (phil.).

ETHIMOÏDALE, *ALE*, *adj.* de l'ethmoïde. **ETHIMOÏDE**, *adj.* et *sm.* (g. *êthmos*, criblé; *eidos*, forme), se dit d'un os du crâne situé à la racine du nez et dont la lame supérieure est criblée de petits trous.

ETHNARCHE, *sf.* province gouvernée par un ethnarque; dignité d'ethnarque.

ETHNARQUE, *sm.* (g. *ethnarchês*), gouverneur d'une province romaine (antiq.).

ETHNIQUE, *adj.* 2 g. (g. *ethnicos*), païen, gentil; les nations ethniques. — **MOT ETHNIQUE**, mot qui désigne l'habitant d'un pays ou d'une ville.

ETHNOGRAPHE, *sm.* celui qui s'adonne à l'ethnographie.

ETHNOGRAPHIE, *sf.* (g. *ethnos*, peuple; *graphô*, je décris), science qui a pour objet l'étude et la description des divers peuples.

ETHNOGRAPHIQUE, *adj.* 2 g. qui est relatif à l'ethnographie.

ETHNOLOGIE, *sf.* (g. *ethnos*, peuple; *logos*, discours), traité sur l'origine et la distribution des peuples.

ETHNOLOGIQUE, *adj.* 2 g. qui a rapport à l'ethnologie.

ETHNOLOGUE, *sm.* celui qui s'occupe d'ethnologie.

ETHOLOGIE, *sf.* (g. *ethos*, mœurs; *logos*, discours), traité sur les mœurs.

ETHOPE, *sf.* (g. *ethos*, mœurs; *poiein*, faire), peinture et description des mœurs et des passions humaines.

ÉTIAGE, *sm.* le plus grand abaissement des eaux d'une rivière. L'étiage est marqué par un zéro, et les chiffres placés plus haut indiquent les diverses crues des eaux.

ÉTIENNE (SAINT), premier martyr, lapidé à Jérusalem neuf mois après la mort de J.-C.

ÉTIENNE, nom de plusieurs papes et de plusieurs rois.

Papes. — **ÉTIENNE I^{er}**, souffrit le martyre sous Valérien (267); **ÉTIENNE II** (752-757), apôtre Pépin contre Astolphe, roi des Lombards; **ÉTIENNE III** (768-772); **ÉTIENNE IV** (816-818); **ÉTIENNE V** (883-891); **ÉTIENNE VI** (896-897); **ÉTIENNE VII** (929-931); **ÉTIENNE VIII** (939-942); **ÉTIENNE IX** (1037-1058).

Hongrie. — **ÉTIENNE I^{er}**, roi en 1000, fit prêcher le christianisme en Hongrie; m. 1059, fut canonisé; **ÉTIENNE II**, le *Foudeur* (1114-1131), abdiqua et m. dans un monastère; **ÉTIENNE III** (1161-1173); **ÉTIENNE IV** (1270-1273).

Angleterre. — **ÉTIENNE DE BLOIS**, petit fils de Guillaume le Conquérant, usurpa la couronne (1135) sur Mathilde, fille de Henri I^{er}, soutint contre elle une guerre dans laquelle il perdit son fils unique, et laissa la couronne à Henri II en 1154.

ÉTIENNE, poète comique et publiciste français (1778-1845).

ÉTIENNE (LES), voy. **ÉTIENNE**.

ÉTIENNE (SAINT-), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier. 833 h.

ÉTIENNE (SAINT-), ch.-l. de c. (Alpes-Marit.), arr. de Puget-Théniers. 1858 h.

ÉTIENNE (SAINT-), ch.-l. du dép. de la Loire, à 302 kil. de Paris. 146 559 h.

ÉTIENNE DE BAIGORRY (SAINT-), ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Mau-léon. 2 280 h.

ÉTIENNE DE LUGDARÈS (SAINT-), ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière. 1 455 h.

ÉTIENNE DE MONTLUC (SAINT-), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire. 4 314 h.

ÉTIENNE DE SAINT-GEORGES (SAINT-), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin. 1 588 h.

ÉTIENNE EN DÉVOUY (SAINT-), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap. 749 h.

ÉTIER, *sm.* (l. *ætuarium*), canal qui sert à conduire l'eau de la mer dans les marais salants.

ÉTINCELANT, ANTE, *adj.* qui étincelle :

un *diamant étincelant*. — Fig. qui jette un vif éclat : *style étincelant*.

ÉTINCELER, *vn.* (l. *scintillare*), briller, jeter des éclats de lumière. — Fig. jeter un vif éclat (c. amonceler).

ÉTINCELLE, *sf.* (l. *scintilla*), parcelle qui se détache d'un corps enflammé. — Fig. trait vif de l'esprit. — **ÉTINCELLE ÉLECTRIQUE**, trait de lumière et de feu qui part soudain d'un corps électrisé quand un autre s'en approche.

ÉTINCELLEMENT, *sm.* éclat de ce qui étincelle; scintillation.

ÉTOILEMENT, *sm.* altération qu'éprouvent les plantes privées de lumière et d'air; affaiblissement morbide des individus soustraits à l'influence d'un air pur.

ÉTOILER, *va.* causer l'étoilement. — **S'ÉTOILER**, *vpr.* devenir étoilé.

ÉTOLOGIE, *sf.* (g. *aitologia*), traité des diverses causes des maladies (méd.); : études sur les causes des choses (philos.).

ÉTIQUE, *adj.* 2 g. (g. *hektikos*, habituel), qui est attaqué d'étiage; maigre, décharné.

— **FIEVRE ÉTIQUE**, fièvre habituelle.

ÉTIQUETER, *va.* mettre une étiquette, distinguer par une étiquette (c. acheter).

ÉTIQUETTE, *sf.* (d'ancien *stikka*), petit écriteau que l'on met sur des paquets, des liasses, etc., pour indiquer ce qu'ils contiennent, sur des marchandises, pour en indiquer le prix. — Cérémonial de cour; formes cérémonieuses.

: **ÉTIAGE**, *sm.* action d'étirer un fil métallique, d'allonger des barres d'un métal.

ÉTIKER, *va.* étendre, allonger : *étirer du fer*. — **S'ÉTIKER**, *vpr.* être étiré; s'allonger en étendant les bras.

ÉTISIE (é-ti-zie), *sf.* maladie qui consume le corps, qui l'amaigrit.

ETNA ou **GIBEL**, volcan de Sicile, dans la province de Catane. On plaçait dans l'Étna les forges de Vulcain, où les cyclopes forgeraient les foudres de Jupiter (myth.).

ÉTOFFE, *sf.* (l. *stypa*, étoupe), toute espèce de tissu propre à l'habillement et à l'ameublement. — Fig. et fam. dispositions heureuses : *il y a de l'étoffe dans cet écuyer*; qualité, condition, mérite : *il a l'étoffe d'un général*. — *Pl.* ce qu'on fait payer dans une imprimerie en sus des frais d'impression, pour l'entretien du matériel : *payer les étoffes* (imp.).

ÉTOFFÉ, ÊE, *adj.* qui est bien garni d'étoffe : *robe étoffée*. — Fig. bien garni, bien vêtu, bien meublé.

ÉTOFFER, *va.* mettre de l'étoffe en quantité suffisante; bien garnir.

ÉTOILE, *sf.* (l. *stella*), autrefois, tout astro fixe ou errant; astre qui brille de sa lumière propre; sorte de météore : *étoile filante*. — Fig. destinée, influence prépondérante des astres : *bonne, mauvaise étoile*; petit artifice qui imite une étoile; ornement en forme d'étoile; astérisque; centre où se réunissent plusieurs allées, plusieurs routes; féture en forme d'étoile.

ÉTOILÉ, ÊE, *adj.* semé d'étoiles. — Fig. la voûte étoilée, le ciel. — **BOUTILLE ÉTOILÉE**, bouteille fêlée en étoile.

ÉTOILER (S'), *vpr.* se fêler en forme d'étoile.

ÉTOLE, *sf.* (l. *stola*), longue bande d'étoffe que les prêtres portaient au cou dans cer-

taines cérémonies, et qui pend des deux côtés par devant (fig.).

ÉTOLE, contrée de l'anc. Grèce.
: **ÉTOLENN, HENNE**, *adj.*, et s. habitant de l'Étole; qui appartient à l'Étole.

ÉTONNAMENT, *adv.* d'une manière étonnante : *il profite étonnamment.*

ÉTONNANT, ANTE, *adj.* qui étonne, qui surprend.

ÉTONNÉ, ÈE, *adj.* qui est saisi par quelque chose d'inattendu.

ÉTONNEMENT, *sm.* vive surprise causée par quelque chose d'inattendu. — Fig. admiration : *être ravi d'étonnement.*

ÉTONNER, *va.* (l. *ex.* de; *tonne*, tonner), surprendre par quelque chose d'inopiné. — **S'ÉTONNER**, *vpr.* trouver étrange; s'effrayer.

ÉTOUFFADE, *VOY.* ESTOUFFADE.

ÉTOUFFANT, ANTE, *adj.* qui fait qu'on étouffe, qu'on respire difficilement.

ÉTOUFFÉE, *sf.* *VOY.* ESTOUFFADE.

ÉTOUFFEMENT, *sm.* difficulté de respirer; suffocation.

ÉTOUFFER, *va.* suffoquer, faire perdre la respiration; faire mourir, en privant d'air : *étouffer un oiseau*; éteindre : *étouffer le bon grain*; contenir : *étouffer ses plaintes*; surmonter : *étouffer ses mauvais penchants*; faire cesser : *étouffer une révolte*; amortir : *étouffer les sons*. — *vn.* avoir la respiration empêchée; mourir faute d'air. — **ÉTOUFFER** de une, rire jusqu'à perdre la respiration. — **S'ÉTOUFFER**, *vpr.* perdre la respiration.

ÉTOUFFOIR, *sm.* grande boîte de métal pour étouffer le feu (fig.). — : Fig. pièce chaude et sans air.

ÉTOUPE, *sf.* (l. *stippa*), partie la plus grossière de la filasse.

ÉTOUPER, *va.* boucher, remplir avec de l'étoupe. — *vpr.* **S'ÉTOUPER** LES OREILLES, se les remplir de coton.

ÉTOUPILLE, *sf.* mèche d'artillerie pour mettre le feu à un canon.

ÉTOUPILLON, *sm.* mèche d'étoupe suiffée qu'on met dans la lumière du canon pour garantir la charge contre l'humidité.

ÉTOURDERIE, *sf.* caractère, acte d'étourdi : *son étourderie est incroyable.*

ÉTOURDI, IE, *adj.* et *s.* qui agit et parle sans réflexion; imprudent. — À L'ÉTOURDI, *loc. adv.* étourdiment.

ÉTOURDIMENT, *adv.* d'une manière étourdie; avec étourderie.

ÉTOURDIR, *va.* (l. *ex.* de; *torpidus*, engourdi), causer dans le cerveau un ébranlement qui en trouble les fonctions : *le bruit nous étourdit*; causer un commencement d'ivresse : *le vin l'étourdit*. — Fig. causer du trouble : *cette nouvelle l'a étourdi*; importuner, fatiguer : *le tourbillon des plaisirs l'étourdit*; calmer : *étourdir une douleur*. — **S'ÉTOURDIR**, *vpr.* se distraire, se faire illusion.

ÉTOURDISSANT, ANTE, *adj.* qui étourdit par son bruit. — : Fig. inattendu, extraordinaire : *nouvelle étourdissante.*

ÉTOURDISSEMENT, *sm.* sorte de ver-

tigo : *croire un étourdissement*. — Fig. trouble causé par un malheur subit.

ÉTOURNEAU, *sm.* (l. *sturnus*), sorte d'oiseau appelé communément sansonnet. — Fig. homme léger et inconsidéré.

ÉTRANGE, *adj.* 2 *g.* (l. *extraneus*), qui n'est pas dans l'ordre ordinaire; qui est singulier, inconcevable.

ÉTRANGEMENT, *adv.* d'une manière étrange; extrêmement.

ÉTRANGER, ÈRE, *adj.* (l. *extraneus*), qui est d'une autre nation, qui a rapport aux autres pays : *lois étrangères*; qui ne se mêle point de : *étranger à la révolte*; qui n'a aucune notion de : *étranger à la musique*; qui n'a aucun rapport à : *un fait étranger à la cause*; qui n'est pas de même nature : *combinaison le plomb avec une substance étrangère*; que l'on ne connaît pas : *la musique m'est étrangère*; qui se trouve contre nature dans le corps de l'homme ou de l'animal : *corps étranger*. — *s.* celui, celle qui est d'un autre pays, qui n'est pas de la famille, qui n'est pas d'une société : *on ne reçoit aucun étranger*. — **PASSER À L'ÉTRANGER**, s'expatrier.

: **ÉTRANGER**, *va.* faire éloigner des animaux d'un lieu qu'ils fréquentaient : *étranger les loups d'une contrée*. — **S'ÉTRANGER**, *vpr.* s'éloigner : *le gibier s'est étrangé de la plaine* (vs).

ÉTRANGÉ, *sf.* caractère de ce qui est étrange : *étrangé de langage.*

ÉTRANGLE, ÈE, *adj.* qui a subi l'étranglement; qui est resserré, étroit. — Fig. qui manque d'ampleur.

ÉTRANGLEMENT, *sm.* action d'étrangler; état de celui qui est étranglé; rétrécissement, resserrement.

ÉTRANGLER, *va.* (l. *strangulare*), faire perdre la respiration ou la vie en serrant le gosier. — Fig. ne pas donner à une chose l'ampleur nécessaire : *étrangler les manches d'une robe, un sujet, une scène*. — *vn.* perdre la respiration : *au secours, j'étrangle!* — **S'ÉTRANGLER**, *vpr.* s'ôter la vie par l'étranglement; se prendre réciproquement à la gorge; se faire mal à la gorge en avalant, en criant.

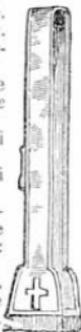
ÉTRANGILLON, *sm.* anneau qui attache le cheval et le bœuf.

ÉTRAPE, *sf.* petite faucille qui sert à couper le chaume (fig.).

ÉTRAPER, *va.* couper avec l'étrape.

ÉTRAVE, *sf.* nom des pièces de bois courbes qui forment la proue du vaisseau (mar.).

ÊTRE, *v.* *substantif* et *auxiliaire* (l. *esse, fui et stare*), exister; faire partie de : *être de la garde nationale*; appartenir : *celui-ci est à moi*; être originaire de : *ce pâté est de Chartres*; être situé : *mon village est près du vôtre*; se trouver : *il est à table*. — **Impers.** *il est, il y a*. — Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont; j'étais, n. étions; je fus, n. fûmes; je serai, n. serons; je serais, n. serions; sois, soyons, soyez; que je sois, que n. soyons, que v. soyez, qu'ils soient; que je fusse, que n. fussons, étant, été (se conjugué avec le p. p. de tous les verbes actifs pour exprimer une manière d'être, un état, et



sert d'auxiliaire aux verbes réfléchis et à plusieurs verbes neutres).

ÊTRE, *sm.* ce qui est : *l'Être suprême, la chaîne des êtres*; personne contre laquelle on est indigné : *quel être!* existence; réalité.

ÊTRÉCIR, *va.* rendre plus étroit : *étrécir un canal.* — S'ÊTRÉCIR, *vpr.* devenir plus étroit : *la toile s'étrécira.*

ÊTRÉCISSEMENT, *sm.* action d'étrécir, état de ce qui est étréci.

ÊTREINDRE, *va.* (l. *stringere*), serrer fortement en liant : *êtreindre une gerbe*; presser entre ses bras. — Fig. resserrer : *êtreindre les liens d'une amitié* (c. ceindre).

ÊTREINTE, *sf.* action par laquelle on étroit; action de serrer dans ses bras.

ÊTREINNE, *sf.* (l. *strenna*), présent qu'on fait le premier jour de l'an; première recette d'un marchand; premier usage qu'on fait d'une chose.

ÊTRENNER, *va.* donner des étrennes; acheter le premier à un marchand; faire usage d'une chose pour la première fois. — *Vn.* vendre pour la première fois de la journée : *je n'ai pas étrenné.*

ÊTRÉPAGNY, *ch.-l.* de c. (Eure), arr. des Andelys. 2 120 h.

ÊTRES, *sm. pl.* parties de la distribution d'une maison : *connaître les êtres.*

ÊTRÉSILLON, *sm.* pièce

de bois pour maintenir les terres lorsqu'on fait une tranchée ou pour soutenir un mur, etc. (fig.).

ÊTRÉSILLONNER, *va.*

soutenir, étayer avec des étré-sillons.

ÊTRETAT, petit port de mer sur la Manche (Seine-Inférieure). 2 015 h.

ÉTRIER, *sm.* espèce d'anneau suspendu de chaque côté d'une selle et servant à appuyer les pieds du cavalier (fig.). — AVOIR LE PIED À L'ÉTRIER, être au moment de partir, au fig. être en

bonne voie de réussir. — PERDRE LES ÉTRIERS, être renversé de cheval, au fig. être déconcerté.

ÉTRILLE, *sf.* (l. *strigilis*), sorte de brosse en fer pour frotter le poil des chevaux (fig.).

ÉTRILLER, *va.* frotter, nettoyer avec l'étrille. — Fig. et fam. battre, maltraiter; faire payer trop cher.

ÉTRUPER, *va.* ôter les tripes d'un animal : *étruper un veau.*

ÉTRIQUÉ, *ÉE*, *adj.* qui n'a pas l'ampleur suffisante : *habit étriqué*; scène étriquée.

ÉTRIQUER, *va.* rendre étriqué.

ÉTRIVIÈRE, *sf.* courroie qui supporte l'étrier (fig.). — *Pl.* coups d'étrivière. — Fig. mauvais traitements qui humilient ou déshonorent.

ÉTROIT, *OTTE*, *adj.* (l. *strictus*), qui a peu ou qui n'a pas assez de largeur :

chemin étroit. — Fig. borné : *esprit étroit*; resserré, intime : *union étroite*; strict, rigoureux : *celui de droit étroit.* — À L'ÉTROIT, *loc. adv.* dans un espace étroit; dans la gêne.

ÉTROITEMENT, *adv.* à l'étroit; d'une manière étroite : *intimement*; rigoureusement.

ÉTROITESSE, *sf.* état d'une chose étroite : *l'étroitesse des idées.*

ÉTRONÇONNER, *va.* couper entièrement la tête à un arbre.

ÉTRURIE, anc. contrée du centre de l'Italie sur la mer Tyrrhénienne et le golfe de Ligurie; auj. la Toscane.

ÉTRUSQUES, peuples de l'Etrurie (auj. Toscane) qui, après une lutte de deux siècles, furent soumis par les Romains. — *adj.* LANGUE ÉTRUSQUE, langue parlée par ces peuples. — VASES ÉTRUSQUES, se dit de vases antiques en argile très légère remarquables par leur forme et par leurs ornements.

ÉTUDE, *sf.* (l. *studium*), application de l'esprit pour approfondir les sciences, les lettres, les arts : *s'adonner à l'étude*; soin particulier que l'on apporte à une chose; travail préparatoire : *étude d'un chemin de fer*; affectation, recherche; salle de travail pour les élèves et temps qu'ils passent dans cette salle; salle de travail pour les clercs d'un notaire, d'un avoué, etc.; clientèle : *céder son étude*; modèle destiné à l'enseignement du dessin. — *Pl.* instruction classique que l'on reçoit principalement dans les lycées, les collèges : *commencer ses études.*

ÉTUDIANT, *sm.* celui qui suit les cours d'une école publique : *étudiant en droit.*

ÉTUDIÉ, *ÉE*, *adj.* fait avec soin : *tableau étudié*; feint, affecté : *maintien étudié.*

ÉTUDEUR, *va.* (l. *studere*), appliquer son esprit à travailler pour apprendre : *il étudie nuit et jour.* — *Va.* appliquer son esprit à apprendre une science, un art : *étudier l'histoire*; observer avec soin : *étudier les hommes*; s'efforcer de fixer dans sa mémoire : *étudier une leçon*; préparer : *étudier un projet.* — S'ÉTUDEUR, *vpr.* s'appliquer, s'exercer à : chercher à se connaître soi-même (c. allier).

ÉTUDIÈRE, *sf.* petit meuble à plusieurs tiroirs qui se place sur une table, un bureau pour y serrer des papiers.

ÉTI, *sm.* sorte de boîte disposée pour l'objet qu'on veut y placer : *éti à violon*; petite boîte à aiguilles (fig.); enveloppe dure qui recouvre les ailes de certains insectes tels que le hanneton; on dit aussi *élytre*.

ÉTUVE, *sf.* (anc. all. *stupa*), lieu clos où l'on échauffe la température pour faire transpirer; espèce de four où l'on fait sécher différentes substances.

ÉTUÉE, *sf.* manière de cuire des viandes en empêchant l'évaporation; viandes cuites de la sorte.

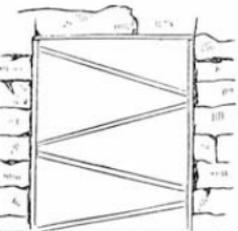
ÉTUVEMENT, *sm.* action d'étuver.

ÉTUYER, *va.* : mettre au four ou à l'étuve; laver doucement : *étuyer une plume.*

ÉTUYISTE, *sm.* celui qui tient des étuves; baigneur.

ÉTYMOLOGIE, *sf.* (g. *etymologia*), origine, dérivation d'un mot; science des étymologies.

ÉTYMOLOGIQUE, *adj.* 2 g. qui concerne les étymologies.



ÉTYMOLOGISTE, *sm.* celui qui recherche les étymologies.

EU, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, 4 818 h.

EUBAGES, *sm. pl.* nom d'une classe de druides qui s'adonnaient à l'étude de l'astronomie et de la divination.

EUBÉE, île de la Grèce dans la mer Egée, *auj.* *Négrepont*.

EUCARISTIE, *sf.* (g. *eucharistia*), sacrement par lequel on reçoit réellement et substantiellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ sous les apparences du pain et du vin.

EUCARISTIQUE, *adj.* 2 g. qui appartient à l'eucharistie.

EUCLEIDE DE MÉGARE, philosophe grec, élève de Socrate, fonda l'école mégarienne, vers 400 av. J.-C.

EUCLEIDE D'ALEXANDRIE, célèbre géomètre grec, vivait vers 300 av. J.-C.

EUCOLOGE, *sm.* (g. *euchologion*), livre de prières où se trouve l'office des dimanches et des fêtes.

EUCRAISIE et **EUCRASIE**, *sf.* (g. *eucrasia*), bon tempérament (mél.).

EUDÈS, duc de France, fils de Robert le Fort, sauva Paris de l'invasion des Normands (886), et fut élu roi après la déposition de Charles le Gros (888-898).

EUDIOMÈTRE, *sm.* (g. *evdia*, temps sec; *metron*, mesure), instrument pour mesurer la pureté de l'air, des gaz (chim.).

EUDIOMÉTRIE, *sf.* art d'analyser l'air, les gaz, à l'aide de l'eudiomètre.

EUDIOMÉTRIQUE, *adj.* 2 g. qui a rapport à l'eudiométrie.

EUDOXIE, femme d'Arcadius, empereur d'Orient (395-404). — **EUDOXIE** (Athénaïs), femme de Théodose II (421-460). — **EUDOXIE** (Licinia), femme de Valentinien III, empereur d'Occident, puis de Maxime (522-562).

— **EUDOXIE** (Macrembolitissa), femme de Constantin Ducaz (1059-1071). — **EUDOXIE** (Foderowna), première femme de Paul I^{er}, czar de Russie (1691-1731).

EUPHRAISIE, *sf.* (g. *euphrasia*), plante employée autrefois contre les maladies des yeux.

EUGÈNE, rhéteur, élevé à l'empire par Arbogaste en 393, fut vaincu et mis à mort par Théodose en 394.

EUGÈNE 1^{er} (SAINT), pape (634-657); **EUGÈNE II** (824-827); **EUGÈNE III** (1145-1153); **EUGÈNE IV** (1431-1456).

EUGÈNE DE SAVOIE CARIGNAN (dit le *Prince Eugène*), général des armées d'Allemagne (1663-1736); fils du comte de Soissons et d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin.

EUGÈNE DE MONTIJO, née à Grenade en 1826, épousa Napoléon III en 1853.

EUI, *interj.* qui marque l'étonnement.

EULER (LÉONARD), célèbre géomètre suisse, élève de Bernoulli (1707-1783).

EULOGES, *sf. pl.* (g. *eulogiai*), choses béniées.

EUMÈNE, l'un des lieutenants d'Alexandre le Grand; vaincu par Antigone, il fut mis à mort en 315 av. J.-C.

EUMÈNE 1^{er}, roi de Pergame (263-241 av. J.-C.). — **EUMÈNE II**, s'allia aux Romains (197-159 av. J.-C.).

EUMÉNIDE, *sf.* (g. *eumenis*, litt. bienveillante), nom que les Grecs donnaient par antiphrase aux Furies.

EUNUQUE, *sm.* (g. *eunouchos*), homme employé à la garde des femmes, en Orient.

EUNUS, esclave romain, souleva ses compagnons d'esclavage en Sicile, et fut mis à mort par Perpenna (136 av. J.-C.).

EUPATOIRE, *sf.* (g. *eupatorion*), genre de plantes à fleurs composées.

— **EUPATRIDE**, *adj.* et *s.* (g. *eupatrides*), membre des familles nobles d'Athènes.

EUPHÉMISME, *adj.* 2 g. qui appartient à l'euphémisme.

— **EUPHÉMIQUEMENT**, *adv.* par euphémisme.

EUPHÉMISME, *sm.* (g. *euphémismos*), adoucissement d'une expression pour déguiser une idée désagréable. Ex. : *n'être pas jeune, pour être vieux* (rhét.).

EUPHONIE, *sf.* (g. *euphonia*), son agréable d'une seule voix ou d'un seul instrument; ce qui rend la prononciation douce et coulante.

EUPHONIQUE, *adj.* 2 g. qui produit l'euphonie.

— **EUPHONIQUEMENT**, *adv.* d'une manière euphonique.

EUPHORBIE, *sf.* (l. *euphorbia*), genre de plantes à suc laiteux, âcre et corrosif (*fig.*).

EUPHORBIA-CÉES, *sf. pl.* famille de plantes dont l'euphorbe est le type.

EUPHRATE, fleuve de la Turquie d'Asie qui s'unit au Tigre pour former le Châtel-Arab et se jette dans le golfe Persique. Cours. 2 800 k.

EUPHROSINE, l'une des trois Grâces.

EURE, riv. de France, prend sa source dans le dép. de l'Orne, se jette dans la Seine au-dessus du Pont-de-l'Arche. Cours. 226 k.

EURE (DÉPART. DE L'), formé d'une partie de la Normandie et d'une partie du Perche. 334 781 h. Ch.-l. *Evreux*.

EURE-ET-LOIR (DÉPART. D'), formé du pays chartrain et d'une partie de la Beauce et du Perche. 275 433 h. Ch.-l. *Chartres*.

EURIPE, canal étroit entre l'Eubée et la Grèce, *auj.* *Négrepont*.

EURIPIDE, célèbre poète tragique grec, né à Salamine (480-406 av. J.-C.).

EUROPE, une des cinq parties du monde, la plus petite pour la superficie, la 2^e pour la population, l'Asie tenant le 1^{er} rang, mais la plus riche, la plus civilisée, la plus puissante. Elle est bornée au N. par la mer Glaciale, au S. par la Méditerranée, à l'O. par l'Atlantique, à l'E. par la mer Caspienne, les monts Ourals et le Kara. Sa superficie est de 3 900 k. de long sur 5 500 k. de larg., et sa population de 367 000 000 d'h. — Les États qui la composent sont : au N. : les îles Britanniques, le Danemark, la Suède et la Russie; au centre : la France, la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche; au S. : l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Roumanie, la Serbie, le Monténégro, la Turquie et la Grèce (Voy. la carte, p. 990.)



EUROPÉEN, ENNE, *s.* et *adj.* habitant de l'Europe; qui appartient à l'Europe.

EULOTAS, fleuve de la Laconie qui arrosait Sparte, *auj. Vasili-Potamo.*

EURYLE, jeune Troyen, compagnon d'Enée, pénétra avec Nisus dans le camp ennemi et y trouva la mort.

EURYBLADE, général spartiate, commandait avec Thémistocle à Salamine.

EURYDICE, femme d'Orphée, m. de la piqûre d'un serpent en fuyant Aristée (myth.).

EURYMÉDON, riv. de l'Asie Mineure (Pamphylie), célèbre par la victoire de Cimón sur les Perses (470 av. J.-C.).

EURYSTRÉE, roi d'Argos, était frère d'Hercule; il périt à Corinthe en combattant Hyllus (1307 av. J.-C.).

EURYTHÈNE et **PROCLÈS**, fils de l'Héraclide Aristodème, furent les premiers rois dorien de Sparte (1180 av. J.-C.).

EURYTHMIE ou **EURHYTHMIE**, *sf.* (*g. eurythmia*), harmonie dans la composition (peint.); beauté dans les proportions (archit.); heureux choix du rythme (mus.).

EUSTACHE, *sm.* sorte de couteau grossier à manche de bois.

EUSTACHE (SAINT), martyr chrétien sous Adrien (130).

EUTERPE, celle des neuf Muses qui présidait à la musique et à la poésie.

EUTROPE, historien latin du iv^e siècle.

EUTROPE, ministre de l'empereur d'Orient Arcadius (iv^e-v^e siècles).

EUTYCHÈS, *sm.* membre de la secte d'Eutychès.

EUTYCHÈS, hérésiarque grec qui n'admettait en J. C. que la nature divine; fut condamné par le concile de Chalcedoine en 451.

EUX (*l. illos*), *pl. m.* du *pron. pers.* lui.

ÉVACUANT, ANTE, ou **ÉVACUATIF, IVE**, *adj.* qui détermine des évacuations.

— *sm.* un évacuant.

ÉVACUATION, *sf.* (*l. evacuatio*), action de sortir d'une place, d'un pays, d'un établissement; sortie d'humeurs, d'excréments, etc.; matière évacuée (méd.).

ÉVACUER, *va.* (*l. evacuare*), quitter un lieu, un pays occupé; évacuer une place; faire quitter une place; évacuer des troupes; vider, faire sortir; évacuer la bile. — *vn.* faire une évacuation. — **S'ÉVACUER**, *vpr.* être évacué.

ÉVADER (*S'*), *vpr.* (*l. evadere*), s'échapper furtivement d'un lieu. — *Fig.* se tirer d'embaras par une échapatoire.

ÉVAGATION, *sf.* (*l. evagatio*), disposition de l'esprit qui l'empêche de se fixer à un objet.

ÉVAGORAS 1^{er}, roi de Salamine dans l'île de Chypre (410-374 av. J.-C.). — **ÉVAGORAS II**, petit-fils du précédent, s'attira la disgrâce d'Artaxerxès.

ÉVALUABLE, *adj.* 2 *g.* qui peut être évalué.

ÉVALUATION, *sf.* appréciation, estimation du prix d'une chose.

ÉVALUER, *va.* estimer le prix, la valeur d'une chose; estimer la quantité, la durée d'une chose.

ÉVANDRE, prince arcadien qui s'établit dans le Latium vers le xiii^e siècle av. J.-C.

ÉVANGÉLIQUE, *adj.* 2 *g.* qui appartient, qui est conforme à l'Évangile; *doctrine évangélique*; qui est de la religion réfor-

mée; *ministre évangélique*. — *subst. m.* les évangéliques. — **EGLISE ÉVANGÉLIQUE**, nom donné à la fusion qui s'est opérée entre les luthériens et les calvinistes depuis 1817.

ÉVANGÉLIQUEMENT, *adv.* d'une manière évangélique.

ÉVANGÉLISER, *va.* prêcher l'Évangile.

ÉVANGÉLISTE, *sm.* chacun des quatre saints qui ont écrit les Évangiles.

ÉVANGILE, *sm.* (*g. euangelion*, bonne nouvelle), loi, doctrine de Jésus-Christ; livres qui contiennent cette doctrine; partie des Évangiles que le prêtre lit à la messe. — **Le côté de l'évangile**, le côté gauche de l'autel où le prêtre lit les évangiles.

ÉVANOUÏ, *ic, adj.* dissipé, disparu; ombre évanouie; qui est en syncope.

ÉVANOUÏR (*S'*), *vpr.* (*l. evanescere*), disparaître sans laisser de trace; perdre connaissance, tomber en faiblesse. — **FAIRE ÉVANOUÏR**, faire disparaître; faire perdre connaissance.

ÉVANOUISSÉMENT, *sm.* action de disparaître; défaillance, perte de connaissance.

ÉVANS (OLIVIER), mécanicien né à Philadelphie (1755-1811), inventa les machines à vapeur à haute pression, en 1797.

ÉVAPORATION, *sf.* (*l. evaporatio*), vaporisation, dissipation des parties d'un liquide par l'action du feu, du soleil, de l'air. — *Fig.* légèreté d'esprit.

ÉVAPORÉ, ÉE, *adj.* dissipé par l'évaporation. — *Fig. adj.* et *s.* qui a de l'étourderie; *cerveau évaporé.*

ÉVAPORER, *va.* (*l. evaporare*), réduire un liquide en vapeur; faire évaporer de l'eau. — **S'ÉVAPORER**, *vpr.* se résoudre en vapeur; l'alcool s'évapore. — *Fig.* s'exhaler, se dissiper; se déanger.

ÉVASÈMENT, *sm.* état de ce qui est évassé; l'évasement d'une arche de pont.

ÉVASER, *va.* élargir l'ouverture. — **S'ÉVASER**, *vpr.* devenir évassé.

ÉVASIF, IVE, *adj.* qui sert à éluder; réponse évasive.

ÉVASION, *sf.* (*l. evasio*), action de s'évader.

ÉVASIVEMENT, *adv.* d'une manière évasive.

ÉVASURE, *sf.* ouverture d'un vase; élargissement pratiqué à l'extrémité d'un conduit, d'un pont, etc.

ÉVAUX, *ch.-l.* de c. (Crouse), arr. d'Aubusson. 3210 h.

ÈVE (hébr. *Havah*, la vie), la première femme, compagne d'Adam, mère du genre humain. — **FILLE D'ÈVE**, femme curieuse.

ÈVÈCHÉ, *sm.* territoire soumis à l'autorité d'un évêque; dignité épiscopale; demeure d'un évêque.

ÈVÈCHÉS (LES TROIS-), s'est dit de Metz, Toul et Verdun, villes enclavées dans le duché de Lorraine et conquises par la France en 1552.

ÈVEIL, *sm.* avis donné à quelqu'un sur une chose qui l'intéresse et qu'il avait oubliée ou négligée. — **ÊTRE EN ÈVEIL**, être sur ses gardes.

ÈVEILLÉ, ÈE, *adj.* qui a cessé de dormir. — *adj.* et *s.* gai, vif; avisé, soigneux.

ÈVEILLER, *va.* (*l. evigilare*), tirer quelqu'un du sommeil. — *Fig.* donner de la galté, rendre plus actif; stimuler, exciter, provoquer; éveiller le serpent. — **S'ÈVEILLER**, *vpr.* cesser de dormir.

ÉVÈNEMENT, *sm.* (l. *evenire*, advenir), tout ce qui arrive; issue bonne ou mauvaise d'une chose; aventure remarquable. — À TOUT ÉVÈNEMENT, *loc. adv.* à tout hasard, quoi qu'il arrive.

ÉVENT, *sm.* exposition au grand air; altération des viandes et des liqueurs qui ont été trop longtemps exposées à l'air; ouverture par laquelle les cétaqués rejettent l'eau qu'ils ont aspirée.

ÉVENTAIL, *sm.* instrument dont on se sert pour s'éventer (fig.). — *Aut.* des éventails.

ÉVENTAIL-LISTE, *sm.* ouvrier qui fait, qui monte des éventails; celui qui ne peint que des éventails.

ÉVENTAIL-RE, *sm.* plateau d'osier que portent devant elles les marchandes de fruits, de poissons, d'herbages.

ÉVENTÉ, *Éc. adj.* qui est évaporé, altéré par l'évent. — *adj.* et s. étourdi, inconsideré.

ÉVENTER, *va.* rafraîchir avec un éventail; exposer au vent, à l'air; ouvrir en laissant pénétrer l'air. — Fig. découvrir. — S'ÉVENTER, *vpr.* se rafraîchir en agitant l'air; se gâter, s'altérer à l'air.

ÉVENTOIR, *sm.* sorte d'éventail grossier pour allumer la braise.

ÉVENTRER, *va.* ouvrir le ventre: *éventrer un mouton*. — Fig. ouvrir de force: *éventrer une cuisse*. — S'ÉVENTRER, *vpr.* s'ouvrir le ventre.

ÉVENTUALITÉ, *sf.* caractère de ce qui est éventuel: *l'éventualité d'un héritage*; événement incertain: *suivant les éventualités*.

ÉVENTUEL, *ELLE, adj.* (l. *eventus*, événement), qui est subordonné à des événements incertains. — *PROFITS ÉVENTUELS*, profits accidentels. — *sm.* L'ÉVENTUEL, traitement qui n'est pas fixe.

ÉVENTUELLEMENT, *adv.* d'une manière éventuelle.

ÉVÊQUE, *sm.* (g. *episcopus*, surveillant), prélat chargé de la conduite d'un diocèse. — *ÉVÊQUE IN PARTIBUS INFIDELIUM*, évêque dont le diocèse est actuellement au pouvoir des infidèles.

ÉVERSION, *sf.* (l. *eversio*), ruine, renversement d'une ville, d'un Etat (peu usité).

ÉVERTER (S), *vpr.* s'exciter soi-même, faire effort pour arriver à quelque chose.

ÉVHÉMÉRISME, *sm.* système historique inventé par le philosophe grec Evhémère (1^{er} s. av. J.-C.), suivant lequel les dieux du paganisme étaient des hommes divinisés.

ÉVIAN-LES-BAINS, *ch.-l.* de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon, 2831 h. Etablissement de bains.

ÉVICTION, *sf.* action d'évincer (jurisp.).

ÉVIDEMENT, *sm.* action d'évider; état de ce qui est évidé.

ÉVIDEMMENT [é-vi-da-man], *adv.* d'une manière évidente.



ÉVIDENCE, *sf.* (l. *evidentia*), caractère de ce qui est évident. — SE RENDRE À L'ÉVIDENCE, admettre ce qui est incontestable.

ÉVIDENT, *ENTE, adj.* (l. *evidens*), qui est clair, manifeste, certain.

ÉVIDER, *va.* creuser en faisant une cannelure ou une découpe; creuser à l'intérieur; échaner. — *ÉVIDER DU LINGE*, faire sortir l'empois qu'on y a mis.

ÉVIDOIR, *sm.* outil dont on se sert pour évider les instruments à vent.

ÉVIER [é-vié], *sm.* (vx fr. *ève*, eau), pierre creusée qui a un conduit pour l'écoulement des eaux de la cuisine (fig.).

ÉVILMÉRODACH, fils de Nabuchodonosor et roi de Babylone, de 562 à 560 avant J.-C.

ÉVINCE, *va.* (l. *evincere*, chasser), déposséder juridiquement quelqu'un d'une chose dont il est en possession; enlever à quelqu'un par intrigue un emploi, une affaire: *on l'a évincé de cette place*.

ÉVISA, *ch.-l.* de c. (Corse), arr. d'Ajaccio, 909 hab.

ÉVITABLE, *adj.* 2 g. qui peut être évité.

ÉVITAGE, *sm.* action d'un navire qui se meut pour éviter.

ÉVITÉE, *sf.* espace suffisant pour qu'un navire à l'ancre puisse éviter; évitage (mar.).

ÉVITEMENT, *sm.* action d'éviter. — *GARE D'ÉVITEMENT*, voie supplémentaire pour y renvoyer un train de chemin de fer et laisser libre la voie principale.

ÉVITER, *va.* (l. *evitare*), se détourner de quelqu'un ou de quelque chose: *éviter un voisin*; échapper à: *éviter une corvée*. — *vn.* se dit d'un navire à l'ancre qui tourne sur lui-même au changement de vent ou de marée: *ce vaisseau évite* (mar.). — S'ÉVITER, *vpr.* se fuir l'un l'autre.

ÉVOCABLE, *adj.* 2 g. qu'on peut évoquer.

ÉVOCATION, *sf.* (l. *evocatio*), action d'évoquer.

ÉVOCATOIRE, *adj.* 2 g. qui sert à évoquer: *evocatoire*.

ÉVOHÉ ou **ÉVOÉ**, *interj.* cri que l'on faisait entendre dans les fêtes de Bacchus.

ÉVOLUER, *vn.* exécuter des évolutions. — Fig. passer par des phases progressives.

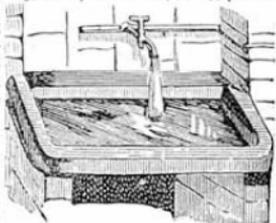
ÉVOLUTION, *sf.* (l. *evolutio*), mouvement fait par les troupes ou les navires pour prendre une position; action de sortir en se déroulant: *l'évolution des bourgeois*.

ÉVOQUER, *va.* (l. *evocare*), appeler, faire apparaître: *évoquer des ombres*; enlever à un tribunal la connaissance d'une affaire, pour l'attribuer à un autre; attirer à soi la connaissance d'une affaire. — Fig. *ÉVOQUER UN SOUVENIR*, le rappeler.

ÉVRAN, *ch.-l.* de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan, 3874 h.

ÉVRECY, *ch.-l.* de c. (Calvados), arr. de Caen, 515 h.

ÉVREUX, *ch.-l.* du départ. de l'Eure, à 108 kil. N.-O. de Paris, 18 292 h. Evêché.



ÉVROUX, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval. 4 138 h.

• **ÉVULSIF, IVE**, *adj.* qui est propre à arracher (chir.).

• **ÉVULSION**, *sf.* (l. *evulsio*), action d'arracher, extraction (chir.).

EX, *prép. latine*, ci-devant; exprime ce qu'une personne a été : un *ex-député*.

EX ABRUPTO, *loc. lat.* brusquement, sans préparation : *parler ex abrupto*.

EXACERBATION, *sf.* (l. *exacerbatio*), accroissement passager d'une maladie (méd.).

EXACT, ACTE, *adj.* (l. *exactus*, précis), régulier, ponctuel : être *exact* dans ses paiements; minutieux : *recherche exacte*; qui est fait avec soin, qui ne renferme pas d'erreur : *compte exact*. — LES SCIENCES EXACTES, les sciences mathématiques.

EXACTEMENT, *adv.* d'une manière exacte.

EXACTEUR, *sm.* (l. *exactor*), celui qui commet une exaction, des exactions.

EXACTION, *sf.* (l. *exactio*), action par laquelle une personne chargée de percevoir des droits exige ce qui n'est pas dû.

EXACTITUDE, *sf.* qualité d'une personne exacte; précision, justesse.

• **EX ÉQUO**, *loc. lat.* qui indique une égalité absolue entre deux personnes.

EXAGÉRATEUR, TRICE, *s.* (l. *exaggregator*), celui, celle qui exagère.

EXAGÉRATIF, IVE, *adj.* qui tient de l'exagération.

EXAGÉRATION, *sf.* (l. *exaggeratio*), action d'exagérer; discours, expression qui exagère.

EXAGÉRÉ, ÉE, *adj.* qui est fait avec exagération : *récit exagéré*. — *s.* enthousiaste : *les exagérés sont des fous*.

EXAGÉRER, *va.* (l. *exaggerare*), outrer; louer ou décrier à l'excès. — S'EXAGÉRER, *vpr.* se figurer les choses plus grandes qu'elles ne le sont (c. accélérer).

• **EXALTANT, ANTE**, *adj.* qui exalte.

EXALTATION, *sf.* (l. *exaltatio*), action d'élever; intronisation d'un pape; exagération dans les idées, enthousiasme. — EXALTATION DE LA SAINTE CROIX, fête de l'Église qui se célèbre le 14 septembre.

EXALTÉ, ÉE, *adj.* et *s.* enthousiaste.

EXALTER, *va.* (l. *exaltare*, élever), louer, vanter avec exagération; porter à l'enthousiasme. — S'EXALTER, *vpr.* prendre de l'exaltation; se vanter, se louer.

EXAMEN [é-gza-min], *sm.* (l. *examen*), action d'examiner, d'interroger quelqu'un pour juger de son savoir : *subir un examen*; recherche, discussion, critique : *l'examen d'un livre*.

EXAMINATEUR, TRICE, *s.* celui, celle qui est commis pour examiner.

EXAMINER, *va.* (l. *examinare*), faire l'examen d'une chose ou d'une personne; regarder attentivement. — S'EXAMINER, *vpr.* scruter sa conscience.

• **EXANTHÉMATÉUX, EUSE**, *adj.* qui a rapport aux exanthèmes (méd.).

EXANTHÈME, *sm.* (g. *exanthema*, efflorescence), éruption à la peau (méd.).

EXARCHAT [é-gzar-ka], *sm.* charge, dignité des exarques. — Partie de l'Italie ou commandait l'exarque et dont Ravenne était la capitale.

EXARQUE, *sm.* (g. *exarchos*), celui qui commandait en Italie au nom des empe-

reurs d'Orient; dans l'Église grecque, titre d'une dignité qui vient après celle de patriarche.

EXASPÉRATION, *sf.* irritation excessive; accroissement d'une maladie (méd.).

EXASPÉRER, *va.* (l. *exasperare*), irriter à l'excès; rendre plus âpre. — S'EXASPÉRER, *vpr.* s'irriter (c. accélérer).

• **EXAUCÈMENT**, *sm.* action d'exaucer.

EXAUCER, *va.* (l. *exaudire*), écouter favorablement une prière; accorder ce qu'on demande (c. agacer).

EX CATHEDRÀ, *VOY. CATHEDRÀ (EX)*.

EXCAVATION, *sf.* (l. *excavatio*), action de creuser; creux fait dans un terrain.

EXCÉDANT, ANTE, *adj.* qui excède : *les sommes excédantes*. — *Fig.* qui fatigue à l'excès : *son bavardage est excédant*.

EXCÉDENT ou **EXCÉDANT**, *sm.* le nombre, la quantité qui excède : un *excédent de compte*.

EXCÉDER, *va.* (l. *excedere*), aller au delà des bornes, outrepasser; surpasser, dépasser; battre outrageusement : *excéder de coups*; fatiguer beaucoup; importuner. — S'EXCÉDER, *vpr.* se fatiguer à l'excès : *s'excéder de travail* (c. accélérer).

EXCELLENMENT [ek-sè-la-man], *adv.* d'une manière excellente, parfaitement.

EXCELLENCE, *sf.* (l. *excellentia*), éminent degré de perfection : *excellence d'un fruit*; titre d'honneur que l'on donne à de hauts dignitaires : *Son Excellence le ministre*. — PRIX D'EXCELLENCE, prix que l'on décerne à l'élève qui a obtenu les meilleures places pendant l'année scolaire. — PAR EXCELLENCE, *loc. adv.* excellentement : *il est bon par excellence* (fam.); se dit pour marquer l'excellence d'une qualité dans celui dont on parle : *Cicéron est l'orateur par excellence*.

EXCELLENT, ANTE, *adj.* (l. *excellentis*), qui excelle, qui est très bon en son genre.

EXCELLENTISSIME, *adj.* 2 g. très excellent, parfait (fam.).

EXCELLER, *vn.* (l. *excellere*), être supérieur par son mérite ou sa perfection : *exceller dans son art*. — EXCELLER à, avoir un talent prononcé pour : *il excelle à parler*.

EXCENTRICITÉ, *sf.* distance du centre d'une ellipse à son foyer; éloignement du centre : *l'excentricité d'un quartier*. — *Fig.* caractère original, bizarre.

EXCENTRIQUE, *adj.* 2 g. (l. *excentricus*), qui est en dehors du centre, dont les centres ne se rapportent pas : *cercles excentriques* (géom.); se dit des lieux éloignés du centre des affaires : *quartier excentrique*. — *Fig.* qui est original, bizarre : *caractère excentrique*. — *sm.* pièce courbe fixée sur un axe de rotation inégalement distant des points du contour et qui sert à transformer le mouvement de rotation en mouvement de va-et-vient (*fig.*); *Voy. fig. syn., p. 1006*.



• **EXCENTRIQUEMENT**, *adv.* d'une manière excentrique.

EXCEPTÉ, ÉE, *adj.* qui n'est pas compris dans : *les amis exceptés*.

EXCEPTÉ, *prép.* hors, à la réserve de.
EXCEPTER, *va.* (l. *exceptare*), ne pas comprendre dans. — S'EXCEPTER, *vpr.* se mettre en dehors de.

EXCEPTION, *sf.* (l. *exceptio*), action par laquelle on excepte; ce qui n'est pas soumis à la règle; tout moyen de défense (jurisp.). — À L'EXCEPTION DE, *loc. prép.* excepté.

EXCEPTIONNEL, *ELLE*, *adj.* qui est relatif à une exception, qui fait exception.

— **EXCEPTIONNELLEMENT**, *adv.* d'une manière exceptionnelle, par exception.

EXCÈS, *sm.* (l. *excessus*), ce qui excède les bornes ordinaires. — *Pl.* dérèglement, débauche: faire des excès; outrage, violence: se livrer à des excès. — À L'EXCÈS, *loc. adv.* outre mesure.

EXCESSIF, *IVE*, *adj.* qui excède la règle, la mesure convenable.

EXCESSIVEMENT, *adv.* à l'excès, d'une manière excessive.

EXCIDEUIL, *ch.-l.* de c. (Dordogne), arr. de Périgueux. 1780 li.

EXCIPER, *va.* (l. *excipere*), alléguer une exception: exciper de l'autorité de la chose jugée; s'autoriser de: exciper d'un acte (jurisp.).

EXCIPIENT, *sm.* substance pour lier ou dissoudre certains médicaments (pharm.).
EXCISE, *sf.* impôt établi en Angleterre sur la bière, le cidre, etc.

EXCISER, *va.* (l. *excidere*), faire une excision: exciser une verrue (chir.).

EXCISION, *sf.* action de couper (chir.).

EXCITABLE, *adj.* 2 g. qui est susceptible d'être excité.

EXCITANT, **ANTE** ou **EXCITATIF**, *IVE*, *adj.* qui est propre à exciter, à ranimer les forces: qui provoque: paroles excitantes. — *sm.* tonique: prendre un excitant.

— **EXCITATEUR**, *sm.* celui qui excite.

EXCITATION, *sf.* (l. *excitatio*), action d'exciter; état de ce qui est excité.

EXCITER, *va.* (l. *excitare*), provoquer: exciter l'enthousiasme; causer, faire naître: exciter l'appétit; animer, stimuler: exciter le courage; porter à: exciter à l'étude. — S'EXCITER, *vpr.* s'encourager soi-même: s'exciter au combat.

— **EXCLAMATIF**, *IVE* *adj.* qui exprime, qui marque l'exclamation (gram.).

EXCLAMATION, *sf.* cri de joie, de surprise, etc. — Point d'exclamation (!).

EXCLAMER (s'), *vpr.* (l. *exclamare*), pousser des exclamations, s'écrier.

EXCLU, **UE**, *adj.* et s. qui est mis hors.

EXCLURE, *va.* (l. *excludere*), renvoyer d'une société; repousser, écarter; ne pas admettre par suite d'incompatibilité. — S'EXCLURE, *vpr.* être incompatible (c. conclure).

EXCLUSIF, *IVE*, *adj.* qui exclut: droit exclusif; qui exclut tout ce qui blesse ses goûts, ses idées, ses intérêts: caractère exclusif.

EXCLUSION, *sf.* (l. *exclusio*), action d'exclure: action d'interdire quelque chose à quelqu'un. — À L'EXCLUSION DE, *loc. prép.* en dehors de.

EXCLUSIVEMENT, *adv.* en excluant; en ne comprenant pas; à l'exclusion d'autre chose.

EXCOMMUNICATION, *sf.* (l. *excommunicatio*), censure ecclésiastique par laquelle on est retranché de la communion de l'Église.

EXCOMMUNIÉ, *ÉE*, *adj.* et s. qui s'est encouru l'excommunication.

EXCOMMUNIÉ, *va.* (l. *excommunicare*), retrancher de la communion de l'Église.

EXCORIATION, *sf.* écorchure légère de la peau.

EXCORIER, *va.* (l. *excoriare*), écorcher légèrement. — S'EXCORIER, *vpr.* s'écoucher légèrement.

EXCRÈMENT, *sm.* (l. *excrementum*), ce qui est évacué du corps de l'homme ou de l'animal.

EXCRÈMENTEUX, **BOSE** ou **EXCRÈMENTIEL**, *ELLE*, *adj.* qui tient de l'excrément.

— **EXCRÉTER**, *va.* rejeter les excréments.

EXCRÉTEUR, *adj. m.* qui sert aux excréments.

EXCRÉTION, *sf.* action par laquelle les organes rejettent en dehors les matières solides ou liquides qu'ils contiennent; — matières excrémentielles.

EXCRÉTOIRE, *adj. 2 g.* synonyme d'excréteur.

EXCROISSANCE, *sf.* (l. *excrecentia*), espèce de tumeur qui croît sur la peau et sur l'écorce des arbres.

EXCURSION, *sf.* (l. *excursio*), course au dehors; irruption sur le territoire ennemi.

Fig. digression.

— **EXCURSIONNISTE**, *s. 2 g.* celui, celle qui fait des excursions.

EXCUSABLE, *adj. 2 g.* qui peut être excusé, qui est digne d'excuse.

EXCUSATION, *sf.* (l. *excusatio*), excuse qu'on allègue pour être dispensé d'une telle d'une charge (vx).

EXCUSE, *sf.* raison qu'on donne pour se disculper; prétexte pour ne pas faire une chose. — FAIRE DES EXCUSES, réparer une offense en demandant pardon.

— DEMANDER DES EXCUSES, exiger des excuses en réparation d'une offense.

EXCUSER, *va.* (l. *excusare*), donner des raisons qui peuvent disculper; admettre les excuses, pardonner. — S'EXCUSER, *vpr.* se disculper; se dispenser de faire une chose.

EXEAT [e-gz-ate], *sm.* (mot lat. qu'il sort), permission écrite qu'un évêque donne à un ecclésiastique de son diocèse pour aller exercer dans un autre: permission de sortir; billet de sortie. — Au pl. des exeats.

EXÉCRABLE, *adj. 2 g.* qu'on doit exécrer: qui est très mauvais, pitoyable.

EXÉCRABLEMENT, *adv.* d'une manière exécrationnelle.

EXÉCRATION, *sf.* (l. *execratio*), sentiment d'horreur extrême, d'aversion; objet de l'exécution. — *Pl.* imprecations.

EXÉCRER, *va.* (l. *execrari*), avoir en exécration (c. accuser).

EXÉCUTABLE, *adj. 2 g.* qui peut être exécuté: projet exécutable.

EXÉCUTANT, *sm.* musicien qui exécute sa partie dans un concert.

EXÉCUTER, *va.* (l. *execuere*), mettre à exécution: exécuter les lois; faire: exécuter un tableau; jouer: exécuter un morceau de musique. — EXÉCUTER UN DÉBITEUR, saisir et vendre ses meubles par autorité de justice. — EXÉCUTER UN CONDAMNÉ, le mettre à mort par suite d'une condamnation judiciaire. — S'EXÉCUTER, *vpr.* se résoudre à faire une chose.

EXÉCUTEUR, TRICE, *sm.* (l. *executor*), celui, celle qui exécute. — L'EXÉCUTION DES HAUTES ŒUVRES, le bourreau.

EXÉCUTIF, IVE, *adj.* qui est chargé de l'exécution : *pouvoir exécutif*.

EXÉCUTION, *sf.* (l. *executio*), action d'exécuter, de mettre à effet : l'exécution d'un projet ; supplice d'un condamné.

EXÉCUTOIRE, *adj.* 2 g. qui doit être mis à exécution, qui donne le pouvoir d'exécuter. — *sm.* acte qui donne pouvoir de contraindre à un paiement.

EXÉGÈSE, *sf.* (g. *exégésis*, explication), explication, commentaire (se dit surtout de l'interprétation des livres saints).

EXÉGÈTE, *sm.* (g. *exégétès*), celui qui explique les livres saints.

EXÉGÉTIQUE, *adj.* 2 g. qui explique ou sert à expliquer : *notes exégétiques*.

EXELMANS, maréchal de France (1775-1852).

EXEMPLAIRE, *adj.* 2 g. (l. *exemplaris*), qui peut servir d'exemple : *conduite exemplaire*. — *sm.* chacun des objets (livre, gravure, médaille, etc.) formé d'après un type commun : posséder un exemplaire du dictionnaire ; chacun des individus de même espèce : *exemplaire d'une plante, d'un insecte*.

EXEMPLAIREMENT, *adv.* d'une manière exemplaire.

EXEMPLE, *sm.* (l. *exemplum*), ce qui peut servir de modèle, être imité : *bon, mauvais exemple* ; chose pareille à celle dont il s'agit et qui sert pour l'autoriser, pour la faire connaître : *régle accompagnée de nombreux exemples* ; patron, modèle d'écriture. — *PAR EXEMPLE*, *loc. adv.* qui s'emploie pour expliquer ou confirmer ce qu'on veut dire ; sorte d'exclamation qui exprime la surprise. — *À L'EXEMPLE DE*, *loc. prép.* par imitation.

EXEMPT, *sm.* autrefois officier de police.

EXEMPT, EMPTE, *adj.* (l. *exemptus*), qui n'est point assujéti à : *exempt du service militaire* ; qui n'éprouve pas : *exempt d'inquiétude*.

EXEMPTER, *va.* rendre exempt, affranchir. — *S'EXEMPTER*, *vpr.* se dispenser.

EXEMPTION, *sf.* (l. *exemptio*), dispense, affranchissement d'une charge, d'une obligation ; billet accordé à un élève en signe de satisfaction.

EXÉQUATUR [é-gzé-kou-tur], *sm.* (mot lat. qu'il exécute), ordre, permission d'exécuter ; autorisation accordée à un agent étranger d'exercer ses fonctions dans le pays. — *Au pl.* des exequatur.

EXERCER, *va.* (l. *exercere*), mettre en mouvement, en activité : *exercer son corps, sa mémoire* ; dresser, former : *exercer des élèves* ; mettre à l'épreuve : *exercer sa patience* ; pratiquer : *exercer un art* ; remplir : *exercer une charge* ; employer, appliquer : *exercer la charité*. — *vn.* exercer une fonction ; visiter les contribuables pour assurer le paiement de l'impôt. — *S'EXERCER*, *vpr.* s'appliquer à (e. agacer).

EXERCICE, *sm.* (l. *exercitium*), action d'exercer, de s'exercer : *exercice du fusil* ; mouvements par lesquels on exerce le corps : *le jeu de balle est un bon exercice* ; pratique : *l'exercice d'une profession* ; fonctions : *entrer en exercice* ; action d'user d'un droit : *l'exercice d'un privilège* ; perception

d'impôt ; année dont le compte est ouvert. — *FAIRE L'EXERCICE*, s'exercer au maniement des armes.

EXÈRESE, *sf.* (g. *exeresis*), opération par laquelle on extrait du corps ce qui lui est nuisible (chir.).

EXERGUE, *sm.* (g. *ex, hors* ; *ergon, œuvre*), espace réservé au bas d'une médaille pour y mettre l'inscription, la date ; se dit de l'inscription même.

EXETER, ville d'Angleterre, ch.-l. du comté de Devon, 37530 h.

EXFOLIATION, *sf.* action de s'exfolier ; séparation des parties mortes sous la forme de lames.

EXFOLIER (S), *vpr.* (l. *exfoliare*), se détacher sous la forme de feuillets, de lames.

EXHALAISON, *sf.* (l. *exhalatio*), vapeur, odeur qui s'exhale d'un corps.

EXHALANT, *adj.* et *sm.* se dit des vaisseaux qui servent à l'exhalation (anat.).

EXHALATION, *sf.* action d'exhaler.

EXHALER, *va.* (l. *exhalare*), envoyer hors de soi des vapeurs, des odeurs : *les fleurs exhalent d'enivrantes odeurs* ; manifester vivement, faire éclater : *exhaler sa colère en menaces*. — *S'EXHALER*, *vpr.* se répandre au dehors ; s'évaporer, éclater.

EXHAUSSEMENT, *sm.* élévation, en parlant des constructions.

EXHAUSSER, *va.* (l. *exaltare*), élever plus haut ; rendre plus élevé.

EXHÉRÉDATION, *sf.* action par laquelle on exclut quelqu'un de l'héritage auquel il a droit ; état de celui qui est exhérédié.

EXHÉRÉDÉTAIRE, *va.* (l. *exheredare*), déshériter (e. accélérer).

EXHIBER, *va.* (l. *exhibere*), représenter, montrer : *exhiber un passeport*.

EXHIBITION, *sf.* (l. *exhibitio*), action d'exhiber un acte, une pièce, etc. ; se dit familièrement d'une exposition d'objets curieux.

EXHILARANT, ANTE, *adj.* (l. *exhilarans*), qui cause de l'hilarité, de la gaieté.

EXHORTATION, *sf.* discours par lequel on exhorte : *adresser une exhortation*.

EXHORTER, *va.* (l. *exhortari*), exciter par le discours, tâcher de porter à quelque chose de bien. — *S'EXHORTER*, *vpr.* se donner des exhortations réciproques.

EXHUMATION, *sf.* action d'exhumer.

EXHUMER, *va.* (l. *exhumare*), déterrer un corps en vertu d'un ordre émané de l'autorité. — *Fig.* tirer de l'oubli.

EXIGEANT, ANTE, *adj.* qui exige beaucoup ; se montrer exigeant.

EXIGENCE, *sf.* (l. *exigentia*), prétention de celui qui est exigeant ; ce qui est exigé ; occurrence, nécessité : *selon l'exigence des affaires*.

EXIGER, *va.* (l. *exigere*), demander avec autorité : *exiger son salaire*. — *Fig.* ordonner : *son intérêt l'exige* ; astreindre à : *ce devoir exige du travail* (com. abrégé).

EXIGIBILITÉ, *sf.* qualité de ce qui est exigible.

EXIGIBLE, *adj.* 2 g. qui peut être exigé.

EXIGU, UÈ, *adj.* (l. *exiguus*), fort petit, modique.

EXIGUÛTÉ, *sf.* (l. *exiguitas*), petitesse, modicité : *l'exiguité de sa fortune*.

EXIL, *sm.* (l. *exilium*), bannissement, expulsion hors de la patrie. — *Fig.* tout séjour hors du lieu où l'on voudrait être.

EXILÉ, ÉE, adj. et *s.* qui est en exil.

EXILER, va. envoyer en exil; reléguer, bannir. — **S'EXILER, vpr.** s'éloigner, se retirer loin du monde.

EXISTANT, ANTE, adj. qui existe.

EXISTENCE, sf. état de ce qui existe; manière de vivre; la vie, sa durée. — Fig. rang, position dans la société.

EXISTER, vn. (l. *existere*), être actuellement; avoir l'être; vivre.

EXMES, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan. 548 h.

EXOCET, sm. poisson volant appelé aussi *moine volant* (fig.).

EXODE, sm. (g. *exodos*, sorte), le second livre de l'Ancien Testament contenant l'histoire des Hébreux, depuis leur sortie d'Égypte jusqu'à la dédicace du tabernacle au pied du mont Sinai. — La partie de la tragédie grecque qui renferme le dénoûment (antiqu.).

EXONÉRATION, sf. décharge, soulagement; exonération d'impôts.

EXONÉRER, va. (l. *exonerare*), décharger, dispenser, tenir quitte. — **S'EXONÉRA, vpr.** acquitter une dette, une obligation.

EXOPHTALMIE, sf. sortie de l'œil hors de son orbite (anat.).

EXORABLE, adj. 2 g. (l. *exorabilis*), qui se laisse fléchir par des prières.

EXORBITAMENT, adv. d'une manière exorbitante.

EXORBITANT, ANTE, adj. (l. *exorbitans*), qui est excessif, qui passe de beaucoup la juste mesure.

EXORCISER, va. (l. *exorcizare*), conjurer, chasser les démons.

EXORCISME, sm. paroles et cérémonies dont on se sert pour exorciser.

EXORCISTE, sm. celui qui exorcise; clerc qui a reçu le 3^e des ordres mineurs.

EXORDE, sm. (l. *exordium*), première partie d'un discours. — Fig. début d'une affaire quelconque.

EXOSMOSE, sf. courant, impulsion de dedans en dehors. Voy. *EXOSMOSÉ* (phys.).

EXOSTOSE, sf. (g. *exostosis*), tumeur osseuse qui se développe à la surface d'un os (méd.); : excroissance sur le tronc d'un arbre (bot.).

EXOTÉRIQUE, adj. 2 g. (g. *exotéricos*), qui est extérieur, public (se dit de la doctrine que les anciens professaient publiquement, par opposition à leur doctrine secrète).

EXOTIQUE, adj. 2 g. (g. *exóticos*), qui vient des pays étrangers; : plantes exotiques.

EXPANSIBILITÉ, sf. tendance à occuper un plus grand espace; : l'expansibilité du gaz.

EXPANSIBLE, adj. 2 g. qui est capable d'expansion, qui peut se dilater et s'étendre.

EXPANSIF, IVE, adj. qui peut se dilater, s'étendre. — Fig. qui se communique, s'épanche avec effusion; : âme expansive.

EXPANSION, sf. (l. *expansio*), action ou état d'un corps fluide qui se dilate; prolongement de quelque partie. — Fig. disposition à communiquer ses sentiments.

EXPATRIATION, sf. action d'expatrier, ou de s'expatrier.

EXPATRIER, va. (l. *ex*, hors; *patria*, patrie), obliger quelqu'un à quitter sa patrie.

— **S'EXPATRIER, vpr.** quitter sa patrie, aller s'établir à l'étranger (c. allier).

EXPECTANT, ANTE, adj. (l. *expectans*), qui attend; : médecine expectante; qui a droit d'attendre, d'espérer quelque chose.

EXPECTATIF, IVE, adj. qui donne droit d'attendre, d'espérer.

EXPECTATIVE, sf. espérance, attente fondée; : être dans l'expectative.

EXPECTORANT, ANTE, adj. qui fait expectorer. — *sm.* un expectorant.

EXPECTORATION, sf. action d'expectorer.

EXPECTORER, va. (l. *expectorare*), expulser les matières qui obstruent les bronches (méd.).

EXPÉDIÉ, ÉE, adj. transmis; terminé promptement; mis au net, copie. — : Exrédité, *sf.* genre d'écriture courante.

EXPÉDIENT, sm. moyen de se tirer d'embaras, de lever une difficulté; : trouver un expédient. — *Pl.* moyens onéreux pour se procurer de l'argent; : être aux expédients. — *adj. m.* qui est à propos, nécessaire; : il est expédient d'agir ainsi.

EXPÉDIER, va. (l. *expédire*), hâter l'exécution, la conclusion de; : expédier la besogne; envoyer; : expédier une caisse. — Fig. se débarrasser; : expédier un importun; faire la copie d'un acte (c. allier).

EXPÉDIER, sm. celui qui expédie des marchandises.

EXPÉDITIF, IVE, adj. qui fait vite, qui est prompt en besogne.

EXPÉDITION, sf. (l. *expeditio*), action d'expédier; envoi de marchandises; entreprise de guerre; : l'expédition d'Égypte; voyage de découvertes; : l'expédition de Dumont d'Urville; action de copier; : presser l'expédition d'une pièce; la copie d'un acte, d'un arrêté. — *Pl.* dépêches, lettres qu'on expédie.

EXPÉDITIONNAIRE, sm. celui qui fait des envois de marchandises; commis chargé de faire des expéditions, des copies. — *adj.* qui est chargé d'une expédition militaire; : le corps expéditionnaire.

EXPÉRIENCE, sf. (l. *experientia*), épreuve, essai; : expérience de chimie; connaissance des choses, acquise par un long usage; : l'expérience des vieillards.

EXPÉRIENTAL, ALE, adj. qui est fondé sur l'expérience.

EXPÉRIENTATEUR, sm. celui qui fait des expériences, des essais.

EXPÉRIIMENTATION, sf. action d'expérimenter.

EXPÉRIMENTÉ, ÉE, adj. instruit par l'expérience; : médecin expérimenté.

EXPÉRIMENTER, va. (l. *experimentum*, épreuve), vérifier, éprouver par des expériences; : expérimenter la vertu d'un remède; faire des expériences.

EXPERT, ERTE, adj. (l. *expertus*), qui est habile dans un art; : homme expert. — *sm.* connaisseur; commissaire chargé de vérifier.

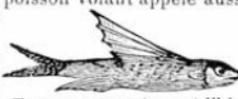
EXPERTISE, sf. opération, estimation, rapport des experts.

EXPERTISER, vn. faire une expertise. — *Activem.* expertiser le degré.

EXPIABLE, adj. 2 g. qui peut être expié.

EXPIATEUR, TRICE, adj. qui expie; : offrande expiatoire.

EXPIATION, sf. action d'expier.



EXPÏATOIRE, *adj.* 2 g. qui a la propriété d'expier : *victime expiatoire*.

EXPIER, *va.* (l. *expiare*), réparer un crime, une faute. — : S'EXPIER, *vpr.* être expié.

EXPIRANT, **ANTE**, *adj.* qui expire, qui est près d'expirer. — Fig. qui finit.

EXPIRATEUR, *adj. m.* MUSCLES EXPIRATEURS, ceux qui contribuent à l'expiration.

EXPIRATION, *sf.* action de rendre l'air qu'on avait respiré ; fin d'un temps marqué : *expiration des pouvoirs* ; échéance d'un délai conveuu : *expiration d'un bail*.

EXPIRER, *vn.* (l. *expiare*), exhiler son âme, rendre le dernier soupir ; s'éteindre, cesser : *la flamme expire* ; prendre fin, arriver à son terme : *le bail a expiré hier, est expiré*. — *va.* rendre l'air qu'on avait aspiré.

EXPLÉTIF, **IVE**, *adj.* (l. *expletivus*), mot qui, dans une phrase, pourrait être supprimé, mais qui donne plus de force, comme dans : *chassez-vous ce valet* (gram.).

: **EXPLÉTIVEMENT**, *adv.* comme explétif, d'une manière explétive.

EXPLICABLE, *adj.* 2 g. (l. *explicabilis*), qui peut être expliqué.

EXPLICATEUR, *sm.* celui qui explique : *l'explicateur d'un musée*.

EXPLICATIF, **IVE**, *adj.* qui explique le sens d'une chose : *notes explicatives*.

EXPLICATION, *sf.* (l. *explicatio*), action d'expliquer, discours explicatif : *lecture l'explication du professeur* ; éclaircissement, raison : *donner l'explication de sa conduite* ; traduction orale : *l'explication des auteurs*.

EXPLICITE, *adj.* 2 g. (l. *explicitus*), qui est clair, formel, manifeste.

EXPLICITEMENT, *adv.* d'une manière explicite, claire et formelle.

EXPLIQUER, *va.* (l. *explicare*), faire comprendre, démontrer, enseigner : *expliquer une doctrine* ; traduire de vive voix : *expliquer Horace* ; exposer : *expliquer ses intentions* ; interpréter : *expliquer une énigme*. — S'EXPLIQUER, *vpr.* se faire comprendre ; faire connaître sa pensée ; avoir une explication.

EXPLOIT, *sm.* action d'éclair : action mémorable à la guerre ; acte d'huissier. — Fig. chose faite mal à propos : *un bel exploit*.

EXPLOITABLE, *adj.* 2 g. qui peut être exploité, cultivé, façonné ; qui peut être saisi par exploit et vendu.

EXPLOITANT, *adj. m.* qui fait des exploits : *huissier exploitant*. — : *sm.* celui qui exploite une entreprise, une terre, etc.

EXPLOITATION, *sf.* action d'exploiter des biens, des terres, des mines, etc. ; lieu où l'on exploite.

EXPLOITER, *va.* faire valoir, cultiver : *exploiter des terres* ; spéculer sur : *exploiter la curiosité*. — *vn.* faire un exploit d'huissier ; faire quelque promesse (vx).

: **EXPLOITEUR**, *sm.* celui qui exploite.

EXPLORATEUR, *sm.* celui qui va, qu'on envoie à la découverte dans un pays.

EXPLORATION, *sf.* action d'explorer.

EXPLORER, *va.* (l. *explorare*), aller à la découverte : *explorer un pays*. — Fig. examiner avec soin : *explorer de vieux manuscrits*.

EXPLOSIBLE, *adj.* 2 g. ou **EXPLOSIF**, **IVE**, qui peut faire explosion.

EXPLOSION, *sf.* (l. *explosio*), commotion violente avec détonation. — Fig. manifesta-

tion brusque et violente : *l'explosion de la colère* ; apparition subite d'une maladie.

EXPORTATEUR, *sm.* celui qui exporte des marchandises.

EXPORTATION, *sf.* action d'exporter des marchandises ; marchandises exportées.

EXPORTER, *va.* (l. *exportare*), transporter hors d'un pays : *exporter des grains*.

— : S'EXPORTER, *vpr.* être exporté.

EXPOSANT, **ANTE**, *s.* celui, celle qui expose un fait dans une requête ; celui, celle qui expose des ouvrages d'art ou des produits de l'industrie pour les soumettre au jugement du public. — *sm.* nombre qui désigne le degré d'une puissance ou d'une racine (algèb.).

EXPOSÉ, *sm.* récit d'un fait avec ses circonstances ; ce qui est déduit dans une requête ; explication, développement.

EXPOSER, *va.* (l. *exponere*), mettre en vue : *exposer des marchandises* ; mettre à l'exposition des produits de l'industrie ou à l'exposition des arts ; placer d'un certain côté : *exposer en plein midi* ; soumettre à : *exposer au froid* ; abandonner dans un lieu désert ou public : *exposer un enfant* ; mettre en péril : *exposer sa vie* ; faire connaître : *exposer ses intentions* ; expliquer clairement : *exposer sa pensée*.

— S'EXPOSER, *vpr.* se mettre en danger ; s'exposer inutilement ; se mettre dans le cas de : *s'exposer à un refus*.

EXPOSITION, *sf.* (l. *expositio*), action d'exposer aux regards : *exposition d'une statue* ; lieu où l'on expose : *visiter l'exposition* ; peine infligée au carcan : *être condamné à l'exposition* ; situation : *exposition au nord* ; abandon : *exposition d'un enfant* ; recit, explication : *exposition d'une affaire* ; commencement, début d'une œuvre littéraire : *exposition simple et claire*.

— **EXPOSITION UNIVERSELLE**, exposition dans laquelle figurent les produits des arts et de l'industrie de tous les pays.

EXPRÉS, *sm.* messenger ; envoyer un exprés. — *adv.* à dessein, avec intention : *il le fait exprés*.

EXPRÉS, **ESSE**, *adj.* (l. *expressus*), clairement exprimé, formel, positif.

EXPRESS, *adj. et sm.* (mot angl.), se dit dans les chemins de fer d'un train plus rapide que les autres et qui ne s'arrête qu'aux principales stations.

EXPRESSÉMENT, *adv.* en termes exprés ; tout exprés.

EXPRESSIF, **IVE**, *adj.* qui exprime bien ce qu'on veut dire : *geste expressif* ; qui a beaucoup d'expression, d'énergie : *physiognomie expressive*.

EXPRESSION, *sf.* (l. *expressio*), action d'exprimer le suc, le jus des plantes. — Fig. ce qui exprime le sentiment, la pensée, les passions : *l'expression du geste, de la voix, de la joie* ; terme qui exprime ce qu'on veut dire, mot : *expression vive* ; forme sous laquelle on représente une valeur (math.).

: **EXPRESSIVEMENT**, *adv.* d'une manière expressive.

EXPRIMABLE, *adj.* 2 g. qui peut être exprimé, énoncé.

EXPRIMER, *va.* (l. *exprimere*), tirer le suc d'une plante, d'un fruit en pressant. — Fig. représenter la pensée, le sentiment, les passions ; rendre sa pensée avec de cer-

tains mots, de certains tours de phrase. — S'EXPRIMER, *vpr.* exprimer ses sentiments, énoncer sa pensée.

EX PROFESSO, *loc. adv.* (mot lat.) en homme instruit, qui a étudié le sujet : *traiter un sujet ex professo.*

EXPROPRIATION, *sf.* action d'exproprier : l'expropriation d'un jardin.

EXPROPRIER, *va.* (l. *ex*, hors de ; *proprius*, propre), ôter à quelqu'un sa propriété par voie légale. — **EXPROPRIAIRE** pour CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE, se dit de l'administration qui, pour un service public, prend à quelqu'un sa propriété moyennant indemnité (c. allier).

EXPULSER, *va.* (l. *expulsare*), chasser quelqu'un du lieu où il est établi ; exclure : pousser au dehors : *expulser l'humeur.*

EXPULSIF, **IVE**, *adj.* qui a la vertu, la force d'expulser : *remèdes expulsifs.*

EXPULSION, *sf.* (l. *expulsio*), action d'expulser.

— **EXPURGATION**, *sf.* action d'expurger.

EXPURGATOIRE, *adj.* INDEX EXPURGATOIRE, catalogue des livres interdits par la cour de Rome, jusqu'à ce qu'ils aient été expurgés.

EXPURGER, *va.* (l. *expurgare*, corriger), ôter d'un livre les expressions grossières ou choquantes.

EXQUIS, **ISE**, *adj.* (l. *exquisitus*), délicat, excellent : *mets exquis* ; parfait : *jugement exquis.*

EXSANGUE, *adj.* 2 g. (l. *exsanguis*), qui a peu de sang (mél.).

EXSUCCION, *sf.* action d'absorber par la force de succion.

EXSUDATION, *sf.* action de suer (méd.).

EXSUDER, *vi.* (l. *exsudare*), sortir en manière de sueur (méd.).

EXTASE, *sf.* (g. *ecstasis*, stupeur), ravissement extraordinaire de l'esprit : *être en extase.* — Fig. vive admiration : *contempler un tableau avec extase.*

EXTASIER (S), *vpr.* être dans une sorte d'extase, être saisi d'une vive admiration.

EXTATIQUE, *adj.* 2 g. qui est causé par l'extase ; qui est ravi en extase.

EXTENSEUR, *adj.* et *sm.* se dit des muscles qui servent à étendre (anat.).

EXTENSIBILITÉ, *sf.* qualité de ce qui est extensible.

EXTENSIBLE, *adj.* 2 g. qui peut s'étendre, qui peut être étendu.

EXTENSIF, **IVE**, *adj.* qui a la vertu de produire l'extension ; qui marque l'extension : *mot pris dans le sens extensif* (gram.).

EXTENSION, *sf.* (l. *extensio*), étendue : *extension en longueur, en largeur* ; propriété de s'étendre : *l'or est susceptible d'extension* ; allongement, mouvement d'un corps qui s'étend : *extension des muscles* ; accroissement : *extension des pouvoirs* ; action d'étendre la signification d'un mot : ainsi dans l'éclat de la lumière, le mot éclat est employé au propre ; mais c'est par extension que l'on dit l'éclat du son (gram.).

EXTENSO (IN), *voy.* IN EXTENSO.

EXTÉNATION, *sf.* affaiblissement, grande diminution de forces.

EXTÉNUER, *va.* (l. *extenuare*), affaiblir ; atigrer. — S'EXTÉNUER, *vpr.* épuiser ses forces.

EXTÉRIEUR, **EURE**, *adj.* (l. *exterior*), qui

est au dehors : *charpente extérieure* ; qui a lieu dehors : *bruit extérieur* ; qui concerne les pays étrangers : *commerce extérieur*. — *sm.* ce qui paraît au dehors : *l'extérieur d'un bâtiment, d'une personne* ; le lieu qui est au dehors : *à l'extérieur* ; les pays étrangers : *les nouvelles de l'extérieur.*

EXTÉRIEUREMENT, *adv.* au dehors, à l'extérieur.

EXTERMINATEUR, **TRICE**, *adj.* qui extermine : *peste exterminatrice.* — Substantiv. : *l'exterminateur des brigands.*

EXTERMINATION, *sf.* (l. *exterminatio*), destruction entière, anéantissement : *l'extermination d'un peuple.*

EXTERMINER, *va.* (l. *exterminare*), détruire, faire périr entièrement.

EXTERNAT, *sm.* pension, école où l'on ne reçoit que des élèves externes.

EXTERNE, *adj.* 2 g. (l. *externus*), qui est du dehors : *cause externe* ; qui est tourné en dehors : *le côté externe du bras.* — s. étudiant en médecine attaché au service médical d'un hôpital ; élève qui ne demeure pas dans le lycée, dans l'école, mais qui y vient pour assister aux leçons.

EXTINCTION, *sf.* (l. *extinctio*), action d'éteindre, ou état de ce qui est éteint : *l'extinction du feu.* — Fig. destruction, abolition : *l'extinction des abus.*

EXTIRPATEUR, *sm.* celui qui extirpe : *extirpateur des vices.*

EXTIRPATION, *sf.* action d'extirper : *extirpation des racines.* — Fig. destruction totale : *extirpation de l'hérésie.*

EXTIRPER, *va.* (l. *extirpare*), déraciner, arracher. — Fig. détruire entièrement : *extirper les abus.*

EXTORQUER, *va.* (l. *extorquere*), obtenir par importunité, par menaces, par violence : *extorquer une somme d'argent.*

— **EXTORQUEUR**, **EUSE**, *s.* celui, celle qui extorque (pop.).

EXTORSION, *sf.* (l. *extorsio*), exaction violente, concussion.

— **EXTRA**, *sm.* (mot lat. hors de), ce qui sort de la règle ordinaire, surtout en parlant des repas : *faire des extra* (fam.).

EXTRACTIF, **IVE**, *adj.* qui marque extraction : *particule extractive* ; qui est relatif à l'extraction : *machine extractive.*

EXTRACTION, *sf.* (l. *extractio*), action d'extraire : *extraction d'un clou* ; origine : *être de basse extraction* ; opération qui a pour objet de trouver la racine d'un nombre (arith.).

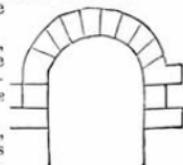
EXTRADITION, *sf.* action de livrer un homme prévenu de crime au gouvernement dont il dépend et qui le réclame.

EXTRADOS, *sm.* surface convexe et extérieure d'une voûte (arch.) (fig.).

EXTRADOSÉ, **ÉE**, *adj.* se dit d'une voûte dont le parement extérieur est uni : *voûte extradossée* (archit.).

— **EXTRA-FIX**, **INE**, *adj.* d'une qualité très fine : *chocolat extra-fin.*

EXTRAIRE, *va.* (l. *extrahere*), tirer de : *extraire des pierres d'une carrière* ; tirer d'un livre, d'un acte, etc., certains pas-



sages; séparer une substance d'une autre par une opération chimique; *extraire du sucre de la betterave*; chercher: *extraire la racine carrée d'un nombre* (c. traire).

EXTRAIT, *sm.* substance tirée d'une autre; ce qu'on tire d'un livre, d'un registre, d'un acte; abrégé. analyse.

EXTRAJUDICIAIRE, *adj.* 2 g. se dit d'un acte qui ne se rattache pas à un procès pendant en justice.

EXTRAJUDICIAIREMENT, *adv.* hors des formes judiciaires.

= **EXTRA-MUROS** [ek-stra-mu-ross], *loc. lat.*, hors des murs d'une ville.

EXTRAORDINAIRE, *adj.* 2 g. (l. *extraordinarius*), qui n'est pas selon l'usage: action *extraordinaire*; singulier, rare: esprit *extraordinaire*; étrange, bizarre: *coiffure extraordinaire*. — *sm.* ce qui ne se fait pas ordinairement; avoir du goût pour l'*extraordinaire*; ce qui est outre la dépense ordinaire.

EXTRAORDINAIREMENT, *adv.* d'une manière extraordinaire; extrêmement; bizarrement, ridiculement.

EXTRAPASSEI, *vn.* voy. STRAPASSER.

= **EXTRA-RÈGLEMENTAIRE**, *adv.* qui est en dehors des règlements.

EXTRAVAGANMENT, *adv.* d'une manière extravagante.

EXTRAVAGANCE, *sf.* action extravagante, folie, bizarrerie.

EXTRAVAGANT, *ANTE*, *adj.* fou, bizarre; qui est contre le bon sens. — *s.* personne extravagante.

EXTRAVAGUER, *vn.* (l. *extra*, en dehors; *vagari*, errer), penser, parler, agir sans raison.

EXTRAVASATION ou **EXTRAVASION**, *sf.* action de s'extravaser.

EXTRAVASER (*sn'*), *vpn.* (l. *extra*, hors; *vas*, vaisseau), sortir des veines; s'épancher hors des vaisseaux naturels (méd.).

EXTRÊME, *adj.* 2 g. (l. *extremus*, dernier), qui est au bout: *l'extrême limite*; qui est poussé au plus haut degré, excessif: *bonté extrême*; qui outre, qui n'a pas de mesure; être *extrême en tout*. — **PARTI** *EXTRÊME*, parti violent, hasardeux. — *sm.* l'opposé: *le feu et la glace sont les deux extrêmes*.

EXTRÊMEMENT, *adv.* d'une manière extrême, excessive; au dernier point.

EXTRÊME-ONCTION, *sf.* (l. *extrema unctio*, dernière onction), sacrement que l'on administre aux malades à l'article de la mort par l'application des saintes huiles.

EXTRÊMES (*IN*), *VOY.* *IN* *EXTRÊMES*.

EXTRÊMITÉ, *sf.* (l. *extremitas*), bout, fin: *l'extrémité d'un bâton*; le dernier moment de la vie: être à *l'extrémité*; dernier point d'une chose fâcheuse: *souffrir les extrémités de la faim*. — *Fig.* excès, emportement: *se porter à la dernière extrémité*. — *Pl.* les membres extrêmes du corps, particulièrement les pieds et les mains: *avoir les extrémités froides*.

EXTRINSÈQUE, *adj.* 2 g. (l. *extrinsecus*, de dehors), qui vient de dehors: cause *extrinsèque*. — **VALEUR** *EXTRINSÈQUE*, valeur légale d'une monnaie, abstraction faite du poids.

= **EXTRINSÈQUEMENT**, *adv.* d'une manière extrinsèque.

EXUBÉRANCE, *sf.* (l. *exuberantia*), surabondance: abondance inutile.

EXUBÉRANT, *ANTE*, *adj.* (l. *exuberans*), qui est surabondant, superflu.

= **EXUBÉRER**, *vn.* (l. *exuberare*), être exubérant (fam.).

EXULCÉRATION, *sf.* ulcération légère et superficielle (méd.).

EXULCÉRER, *va.* (l. *exulcerare*), causer un commencement d'ulcération (c. accéléler).

= **EXULTER**, *vn.* (l. *exultare*), témoigner une joie triomphante (peu usité).

EXUTOIRE, *sm.* ulcère artificiel dont on entretient la suppuration (méd.).

EX-VOTO, *sm.* (mot lat. *par un vœu*), objet qu'on place dans une église, une chapelle, à la suite d'un vœu. — *Au pl.* des *ex-voto*.

= **EVALET**, *sm.* division administrative en Turquie.

EYCK (JEAN VAN), dit JEAN DE BRUGES, peintre flamand, auquel on attribue l'invention de la peinture à l'huile (1386-1441).

EYGUÈRES, *ch.-l.* de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles. 2326 h.

EYGUIANDE, *ch.-l.* de c. (Corrèze), arr. d'Ussel. 1067 h.

EYLAU, petite ville de Prusse, célèbre par la victoire que Napoléon 1^{er} y remporta sur les Russes et les Prussiens (8 février 1807). 3000 h.

EYMET, *ch.-l.* de c. (Dordogne), arr. de Bergerac. 1531 h.

EYMOUTIERS, *ch.-l.* de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges. 4557 h.

ÉZÉCHIAS, roi de Juda (723-604 av. J.-C.).

ÉZÉCHIEL, l'un des quatre grands prophètes, vivait au vi^e siècle av. J.-C.; il prédit la fin de la captivité des Juifs.

F

F, *sm.* et *f.* suivant la prononciation (*une effé*, un *fe*), la sixième lettre de l'alphabet, et la quatrième des consonnes.

FA, *sm.* quatrième note de la gamme (*fig.*).

FABAGO, *sm.* ou **FABAGELLE**, *sf.* plante à feuilles épaisses, qui passe pour vermifuge (bot).

FABERT (ABRAHAM), maréchal de France (1599-1662).



FABIEN (SAINT), pape en 236, mis à mort en 250 par ordre de l'empereur Dèce.

FABIUS (*gens Fabia*), l'une des plus illustres maisons patriciennes des premiers temps de Rome. Elle fournit les 306 guerriers qui, avec 4000 clients, marchèrent contre les Véiens et les battirent en plusieurs rencontres; tombés dans une embuscade, ils furent exterminés sur les bords du lac Crémère (478 av. J.-C.). — De cette famille sont: **FABIUS RULLIANUS**, maître de

la cavalerie sous Papirius Cursor; il fut cinq fois consul et deux fois dictateur (330 av. J.-C.). — **FABIUS PICTOR**, historien latin (vers 220 av. J.-C.). — **FABIUS MAXIMUS**, cinq fois consul, fut surnommé *Cunctator* (le temporisateur), à cause de sa prudence (m. 203 av. J.-C.). — **FABIUS MAXIMUS ALLOBROGICUS**, défit les Allobroges (122 av. J.-C.).

FABLE, *sf.* (l. *fabula*), fiction mythologique : les dieux de la Fable; récit sans vraisemblance, conte : vous me contez une fable; récit qui cache une vérité, une moralité sous la fiction : fables d'Esopé; sujet de certains poèmes : une fable bien conduite; sujet de risée : devenir la fable de la ville; chose imaginaire : l'histoire d'un peuple est mêlée de fables.

FABLIAU, *sm.* conte en vers fort à la mode aux XII^e et XIII^e siècles.

FABLIER, *sm.* auteur de fables (vx); recueil de fables.

FABRE D'ÉGLANTINE, écrivain français (1755-1794), obtint au concours des Jeux Floraux, à Toulouse, le prix de l'églantine d'or. Il fut membre de la convention, et périt sur l'échafaud avec Danton, dont il était le secrétaire.

FABRICANT, *sm.* celui qui fabrique ou qui fait fabriquer.

FABRICATEUR, **TRICE**, *s.* celui, celle qui fabrique (se prend en mauvaise part).

FABRICATION, *sf.* art, action de fabriquer; manière dont une chose est fabriquée.

FABRICIEN ou **FABRICHER**, *sm.* membre du conseil de fabrique d'une paroisse.

FABRICIUS LUSCINIUS, général romain, fut deux fois consul (282 et 278 av. J.-C.), et mourut si pauvre que l'État dut pourvoir à ses funérailles.

FABRIQUE, *sf.* (l. *fabrica*), fabrication; manufacture, lieu où l'on fabrique; bien, revenu d'une église, conseil qui l'administre.

FABRIQUER, *va.* (l. *fabricare*), faire certains ouvrages par des procédés mécaniques; faire fabriquer. — **Fig.** inventer, forger : fabriquer un mensonge. — **SE FABRIQUER**, *vpr.* être fabriqué.

FABULEUSEMENT, *adv.* d'une manière fabuleuse.

FABULEUX, **EUSE**, *adj.* (l. *fabulosus*), imaginaire, contrové : histoire fabuleuse; qui a rapport à la mythologie : les temps fabuleux. — **Fig.** qui passe toute croyance : exploits fabuleux. — **sm.** circonstances fabuleuses d'un récit : cela tient du fabuleux.

FABULISTE, *sm.* auteur de fables.

FACADE, *sf.* (ital. *facciata*), un des côtés d'un édifice; côté principal d'un édifice.*

FACE, *sf.* (l. *facies*), visage : les muscles de la face; côté d'une pièce de monnaie où est la tête du souverain; superflicie : la face de la lune; le devant d'un édifice; aspect; état, situation : la face des affaires. — **EN FACE**, *loc. adv.* en présence, vis-à-vis. — **FACE À FACE**, *loc. adv.* en présence l'un de l'autre.

FACÉ, **ÉE**, *adj.* — ÊTRE BIEN FACÉ, avoir le visage plein, une noble figure.

FACER, *va.* amener pour face la carte sur laquelle un joueur a mis son argent (jeu). **FACÉTIE** [fa-cé-cie], *sf.* (l. *facetia*), bouffonnerie, plaisanterie pour faire rire.

FACÉTIEUSEMENT, *adv.* d'une manière facétieuse.

FACÉTIEUX, **EUSE**, *adj.* qui est plaisant. — **sm.** personne facétieuse.

FACETTE, *sf.* petite face : diamant à facettes (fig.).

FACETTER, *va.* tailler à facettes.

FÂCHÉ, **ÉE**, *adj.* qui ressent un déplaisir; affligé, peiné.

FÂCHER, *va.* (provençal *fastigar*), mettre en colère : causer du déplaisir. — **SE FÂCHER**, *vpr.* se mettre en colère.

FÂCHERIE, *sf.* mécontentement, déplaisir; brouille.

FÂCHEUSEMENT, *adv.* d'une manière fâcheuse.

FÂCHEUX, **EUSE**, *adj.* qui donne du chagrin : accident fâcheux; pénible, difficile : chemin fâcheux; bizarre, peu traitable : caractère fâcheux. — **sm.** personne incommode et importune.

FACIAL, **ALE**, *adj.* qui appartient à la face : les nerfs faciaux.

FACIENDE [fa-si-an-de], *sf.* cabale, intrigue (vx).

FACIES [fa-ci-èce], *sm.* (mot lat.), face, aspect de la figure, physiologie (méd.).

FACILE, *adj.* 2 g. (l. *facilis*), qui est aisé, qui n'offre pas de difficulté : calcul facile; qui paraît exécuté sans effort : style facile; qui crée, qui exécute sans efforts : esprit, crayon facile; complaisant, doux : humeur facile.

FACILEMENT, *adv.* avec facilité.

FACILITÉ, *sf.* (l. *facilitas*), qualité de ce qui est aisé : la facilité d'un devoir; manière facile dont une chose est faite : son style a de la facilité; habitude de faire, de dire sans peine : facilité de conception; aptitude à travailler facilement; complaisance. — **Pl.** délais qu'on accorde pour un paiement.

FACILITER, *va.* rendre facile ou moins difficile.

FACON, *sf.* (l. *factio*, manière de faire), manière dont une chose est faite : facon d'un gilet; travail de l'artisan qui a fait un ouvrage : payer la facon d'un habit; labour : donner une facon à la vigne; action de faire, de composer : il n'a lu des vers de sa facon; manière, sorte : c'est sa facon; air, mine, maintien : avoir bonne facon. — **Pl.** manières propres à une personne; manières affectées, cérémonieuses; difficulté à se déterminer, à consentir. — **DE FACON QUE**, *loc. conj.* de sorte que.

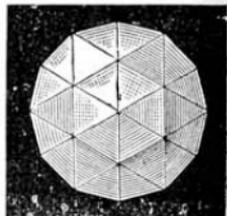
FACONDE, *sf.* (l. *facundia*), éloquence surabondante, loquacité.

FACONNÉ, **ÉE**, *adj.* qui a reçu une facon. — **Fig.** formé à : faconné au travail.

FACONNER, *va.* donner à un objet une certaine facon; labourer. — **Fig.** former par l'usage; accoutumer. — **SE FACONNER**, *vpr.* être faconné; s'accoutumer.

FACONNIER, **ÈRE**, *adj.* qui fait trop de façons; prétentieux. — **sm.** celui, celle qui travaille aux ouvrages faconnés.

FAC-SIMILÉ [fak-si-mi-lé], *sm.* (mot lat. *fais de même*), imitation exacte d'une écri-



ture, d'un dessin. — *Au pl.* des fac-similé.

FACTAGE, *sm.* transport de la marchandise du roulage ou du chemin de fer au domicile du destinataire; : ce qu'on paye au facteur pour le transport.

FACTEUR, *sm.* (l. *factor*), fabricant d'instruments de musique; *facteur de pianos*: agent qui fait les affaires d'un commerçant par commissions; employé des postes et des télégraphes qui distribue à domicile les lettres ou les télégrammes; employé qui charge, décharge, porte à leur destination les objets transportés par un chemin de fer, par une diligence; : commis préposé par le gouvernement à la vente à l'encan des objets de consommation; *facteur à la halle*; se dit de chacune des quantités qui servent à former un produit (math.).

FACTICE, *adj.* 2 g. (l. *factitious*), qui est fait ou imité par l'art; *pietre factice*: qui n'est pas naturel; *sensibilité factice*.

FACTIEUX, **EUSE**, *adj.* et s. (l. *factiosus*), qui excite des troubles, séditieux.

FACTION, *sf.* (l. *factio*), parti remuant et séditieux dans un Etat; guet que fait à son tour chaque soldat d'un poste, surveillance d'une personne qui guette.

FACTIONNAIRE, *sm.* soldat en faction.

FACTORERIE, *sf.* bureau où se tiennent, à l'étranger, les agents d'une compagnie de commerce.

FACTOTUM [fak-to-tom], *sm.* (mot lat. *factis tout*), celui qui se mêle de tout dans une maison. — *Au pl.* des factotums.

FACTUM [fak-tom], *sm.* (m. lat. *factis*), mémoire que l'on publie, soit pour attaquer, soit pour se défendre. — *Au pl.* des factums.

FACTURE, *sf.* (l. *factura*), manière dont une chose est faite; *air d'une large facture*; note remise par un marchand des fournitures qu'il a faites, des objets qu'il a vendus.

: **FACTURER**, *va.* faire une facture.

FACULTATIVE, **IVE**, *adj.* qui laisse la faculté d'agir, qui n'est pas obligatoire.

FACULTÉ, *sf.* (l. *facultas*), moyen, pouvoir, droit de faire quelque chose; *avoir la faculté de voter*; puissance physique ou morale qui rend un être capable d'agir; talent, aptitude; *être doué de grandes facultés*; vertu, puissance, propriété; *le sens à la faculté de purger*; genre d'exercice, de composition; corps de professeurs chargés de l'enseignement des sciences ou des lettres, et qui confèrent les grades; *faculté des lettres*. — LA FACULTÉ, les médecins. — *Pl.* moyens pécuniaires; *faire une dépense au-dessus de ses facultés*.

FADAISE, *sf.* niaiserie, bagatelle.

: **FADASSE**, *adj.* 2 g. qui est fade et entraîne le dégoût.

FADE, *adj.* 2 g. (l. *vapidus*), qui est sans saveur; *mets fade*. — *Fig.* qui n'a rien de piquant, de vif, d'animé; *discours fade*.

FADEMENT, *adv.* d'une manière fade.

FADEUR, *sf.* qualité de ce qui est fade; *la fadeur d'un mets*. — *Fig.* se dit de ce qui manque de grâce, de vivacité, d'agrément; *la fadeur d'un discours*.

FAENZA, ville d'Italie (prov. de Ravenne), 39 141 h. La fauence y fut inventée.

FÉROË (ILES), voy. FÉROË.

FAGON, médecin de Louis XIV, fut directeur du jardin des plantes (1638-1718).

FAGOT, *sm.* assemblage de menu bois (*fig.*). — *Fig.*

FAIRE DES FAGOTS, débiter des contes invraisemblables; **SENTIR LE FAGOT**, courir risque d'être brûlé comme hérétique.

FAGOTAGE, *sm.* travail d'un fagoteur; bois qui n'est propre qu'à faire des fagots. — *Fig.* mauvais ouvrage.

FAGOTER, *va.* faire des fagots. — *Fig.* mal arranger. — **SE FAGOTER**, *vpr.* s'habiller avec mauvais goût.

FAGOTEUR, *sm.* faiseur de fagots.

FAGOTIN, *sm.* petit fagot; singe habillé que les bateleurs montrent dans les foires. — *Fig.* mauvais plaisant.

FAGOUE, *sf.* glande qui se trouve à la partie supérieure de la poitrine des animaux, et que dans les veaux on appelle *ris*.

FAHRENHEIT, physicien prussien (1690-1740), inventa un thermomètre en usage en Allemagne et en Angleterre; le 32^e degré de ce thermomètre correspond au zéro du thermomètre centigrade et le 212^e à la température de l'eau bouillante.

FAIBLE, *adj.* 2 g. (l. *febilis*, misérable), débile, qui manque de force; *voix, intelligence faible*; qui manque de fermeté, d'énergie; *esprit faible*; qui est sans talent; *écivain faible*; défectueux; *argument faible*; qui est peu considérable; *faible salaire*; qui est sans solidité; *branche faible*; qui a trop d'indulgence; *maitre faible*. — *sm.* personne faible; *protéger le faible*; ce qu'il y a de moins fort, *le faible d'un camp*; le principal défaut; *le plaisir est son faible*; penchant, préférence. — **DU FORT AU FAIBLE**, *loc. adv.* toute compensation faite.

FAIBLEMENT, *adv.* d'une manière faible; *répondre faiblement*.

FAIBLESSE, *sf.* manque de force; *être d'une faiblesse extrême*; défaillance; *tomber en faiblesse*; manque de puissance; *la faiblesse d'un Etat*; absence de talent, de fermeté, de vigueur; indulgence extrême; se dit de ce qui est peu considérable; *la faiblesse de sa voix*; du manque de force, de solidité; *la faiblesse d'une poutre*.

FAIBLIR, *vn.* perdre de sa force, de son courage; céder.

: **FAIBLISSANT**, **ANTE**, *adj.* qui faiblit; *voix faiblissante*.

FAIENCE, *sf.* poterie de terre vernissée; *la faience tire son nom de Faenza, ville d'Italie, où elle fut inventée*.

FAÏENCERIE, *sf.* fabrique de faïence; art de faire la faïence; poterie de faïence.

FAÏENCIER, **IÈRE**, *s.* celui, celle qui fabrique ou qui vend de la faïence.

: **FAILLE**, *sf.* solution de continuité dans une couche de houille (géol.); sorte d'étoffe de soie à gros grains.

FAILLI, *sm.* celui qui a fait faillite.

FAILLIBILITÉ, *sf.* possibilité de faillir.

FAILLIBLE, *adj.* 2 g. qui peut faillir, qui peut se tromper.

FAILLIR, *vn.* (l. *fallere*, manquer), agir contre le devoir, faire une faute; se tromper; céder, manquer, finir; être sur le point de; *faire faillite*. — **Je faux, tu faux, il faut, n. faillons, v. faillez, ils faillent;**



je faillais; je faillis; je faudrai; je faudrais; faillant; failli, ie.

FAILLITE, *sf.* banqueroute non frauduleuse.

FAIM [fin], *sf.* (l. *fames*), besoin et désir de manger. — Fig. désir ardent.

FAIM-VALLE, *sf.* maladie des chevaux qui les rend très voraces.

FAIN (baron), secrétaire de Napoléon Ier, auteur de *Mémoires sur l'Empire* (1778-1837).

FAÏNE, *sf.* (l. *fagina*), fruit du hêtre (*fig.*).

FAÏNÉANT, **ANTE**, *adj.* et *s.* paresseux, qui ne veut rien faire.

FAÏNÉANTER, *vn.* être faïnéant.

FAÏNÉANTISE, *sf.* paresse lâche, dégoût du travail.

FAÏNÉANTS (nois), nom donné aux rois de la dynastie mérovingienne, depuis Thierry III jusqu'à Childéric III (673-752).

FAIRE, *va.* (l. *facere*), créer, produire: Dieu a fait le monde; arranger, fabriquer, exécuter, composer: faire un livre; observer, mettre en pratique: faire son devoir; acquérir: faire sa fortune; se livrer à: faire sa médecine; exercer: faire un métier; célébrer: faire les rois; susciter: un mot peut faire un ennemi; habituer: la guerre n'a fait à la fatigue; causer: faire du chagrin; former: faire de bons élèves; feindre: faire l'homme; représenter: cet acteur faisait Pyrrhus; dire, prétendre: on le fait riche.

— *vn.* travailler, agir: faire bien, faire mal. — *v. impers.* il est: il fait nuit. — *SE FAIRE*, *vpr.* devenir: se faire avocat; se perfectionner, s'améliorer: ce vin se fera en bouteille. — *v. impers.* il est: il se fait tard. — Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font; je faisais; je faisais; je ferois; je ferai; fais, faisons, faites; que je fasse; que je fisse; faisant: fait, faite.

FAIRE, *sm.* manière de peindre, de sculpter, etc.: *Salvator a un faire hardi.*

FAIRFAX (THOMAS, lord), général anglais (1611-1671), combattit Charles Ier; après la mort de Cromwell, il concourut à la restauration de Charles II.

FAISABLE, *adj.* 2 g. qui peut se faire.

FAISAN, *sm.* (l. *phasianus*), bel oiseau de l'ordre des gallinacés (*fig.*). — **POULE FAISANE** ou **FAISANDE**, sa femelle.



FAISANCES, *sf. pl.* tout ce qu'un fermier s'oblige de fournir à son bailleur sans diminution du prix du bail.

FAISANDEAU, *sm.* jeune faisan.

FAISANDER (SE), *vpr.* se dit du gibier que l'on garde, afin qu'il se mortifie et acquière du fumet.

FAISANDERIE, *sf.* lieu où l'on élève des faisans.

FAISANDIER, *sm.* celui qui tient une faisanderie, qui élève des faisans.

FAISANE, *voy.* FAISAN.

FAISANS (TLE DES) ou de la **CONFÉRENCE**, île de la Bidassoa, où fut conclu, en 1659, le traité des Pyrénées.

FAISCEAU, *sm.* (l. *fascis*), assemblage de diverses choses liées ou réunies: mettre les fusils en faisceau. — *Pl.* hache entourée de verges que portaient les licteurs (*fig.*): les consuls avaient douze faisceaux.

FAISEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui fait quelque chose: faiseur de projets; fabricant: faiseur d'instruments; intrigant, qui fait des affaires peu honorables.

FAIT, *sm.* (l. *factum*), chose faite, ce qu'on a fait, action: il nie le fait; événement: citer un fait; manière d'agir: il y a de la sottise dans son fait; ce qui est propre, ce qui est convenable à quel qu'un: cet employé serait bien son fait. — **DANS LE FAIT**, *par le fait*, *loc. adv.* réellement, effectivement: DE FAIT, *loc. adv.* en réalité; **TOUT À FAIT**, *loc. adv.* entièrement; **ALLER AU FAIT**, *marcher droit au but*; **VOIES DE FAIT**, *violences.*

FAIT, **FAITE**, *adj.* habitué: être fait au froid. — **HOMME FAIT**, *homme parvenu à l'âge mûr.*

FAÏTAGE, *sm.* pièce de bois qui forme la crête d'un toit; se dit aussi du comble d'un bâtiment, de la couverture, etc.

— **FAÏTARDISE**, *sf.* faïnéantise (vx).

FAÏTE, *sm.* (l. *fastigium*), la partie la plus élevée d'un édifice: le faite du temple; sommet d'une chose élevée: le faite du clocher. — *Fig.* le plus haut point: le faite des grandeurs.

FAÏTIÈRE, *sf.* tuile courbe pour couvrir le faite des toits; : lucarne pratiquée dans un toit. — *Adjectiv.*: tuile faïtière.

FAÏX [fè], *sm.* (l. *fascis*), charge, fardeau.

FAÏR, *voy.* FAQUIR.

FALAISE, *sf.* (anc. all. *felisa*, rocher), terres ou rochers escarpés le long de la mer (*fig.*)*.

FALAISE, *ch.-l.* d'arr. (Calvados), à 227 kil. de Paris et à 52 de Caen. 7 657 h.

FALAISER, *vn.* se briser contre une falaise, en parlant de la mer (mar.).

FALARIQUE, *sf.* (l. *falarica*), dard entortillé d'étoffe enflammée, poutre chargée de matières inflammables qu'on jetait contre les tours d'une place assiégée.

FALBALA, *sm.* bandes d'étoffe plissées qu'on met pour ornement à une robe, à des rideaux.

FALÉRIES, ancienne ville d'Étrurie près du Tibre.

FALERNE, ville de la Campanie, près de Cumès, qui était célèbre par ses vins. — *sm.* vin de ce pays: boire du falerne.

FALIERO (MARINO), d'ogé de Venise (1354); un patricien ayant porté atteinte à son honneur, il conspira la ruine de tout cet ordre de citoyens; mais la conjuration ayant été découverte, il fut décapité en 1355.

FALISQUES, habitants de Faléries.

* *Voy. fig. svv.*, p. 1003.
* *Voy. fig. svv.*, p. 1002.



FALKLAND (ILES), VOY. MALOUBINS.
FALLACE, *sf.* (l. *fallacia*), tromperie, fraude (vx).

FALLACIEUSEMENT, *adv.* d'une manière fallacieuse.

FALLACIEUX, **EUSE**, *adj.* (l. *fallaciosus*), trompeur, frauduleux : *esprit, argument fallacieux*.

FALLOIR, *vn. imp.* (l. *fallere*, manquer), faire besoin : *il lui fallait cent francs*; être de nécessité, de devoir, d'obligation, de bienséance : *il faut partir*. — **S'EN FALLOIR**, manquer. — **TANT S'EN FAUT QUE**, *loc. conj.* bien loin que. — **IL FAUT**; **IL FALLAIT**; **IL FALLUT**: **IL A FALLU**; **IL FAUDRA**: point d'*imp.*; qu'il faille; qu'il fallût; point de *part. pres.*; **FALLU** (sans fem.).

FALLOUX (comte DE), écrivain et homme politique français (1811-1886).

FALOT, *sm.* (g. *phanos*, brillant), espèce de grande lanterne (*fig.*).

FALOT, **OTE**, *adj.* plaisant, drôle, grotesque : *aventure falote*. — s. un falot.

FALOTEMENT, *adv.* d'une manière falote.

FALOURDE, *sf.* fagot de quatre ou cinq bûches liées ensemble.

FALSIFICATEUR, *sm.* celui qui falsifie.

FALSIFICATION, *sf.* action par laquelle on falsifie; état de la chose falsifiée.

FALSIFIER, *va.* (l. *falsificare*), altérer, dénaturer avec intention de tromper : *falsifier un contrat*; frelater une substance par un mélange : *falsifier une boisson* (c. allier).

FALUN, *sm.* amas de coquilles brisées qui se trouvent dans certaines parties de la France, et que l'on emploie en engrais.

FALUNER, *va.* amender un champ avec du falun.

FALUNIÈRE, *sf.* mine de falun.

FÂME, *sf.* (l. *fama*), renommée (vx).

FÂMÉ, **ÉE**, *adj.* (l. *famatus*), qui a de la renommée. (Ne s'emploie qu'avec les *adv.* bien ou mal) : *homme bien famé*.

FAMÉLIQUE, *adj.* 2 g. (l. *famelicus*), qui est tourmenté par la faim; de famélique : *visage famélique*. — *sm.* un famélique.

FAMEUSEMENT, *adv.* d'une manière fameuse; extrêmement (pop.).

FAMEUX, **EUSE**, *adj.* (l. *famosus*), qui est renommé, célèbre : *historien fameux*; insigne : *une fameuse bêtise* (pop.).

FAMILIAL, **ALE**, *adj.* qui est de la famille, qui y a rapport : *liens familiaux*.

FAMILIARISER, *va.* rendre familier; accoutumer, habituer. — **SE FAMILIARISER**, *vpr.* se rendre familier; s'accoutumer à; s'approprier : *se familiariser un auteur*.

FAMILIARITÉ, *sf.* (l. *familiaritas*), grande intimité; manière familière. — *Pl.* manières libres, inconvenantes : *prendre des familiarités*.

FAMILIER, **IÈRE**, *adj.* (l. *familiaris*), qui protège la famille : *deux familiers*; qui vit avec quelqu'un sans façon, comme on a coutume de vivre dans sa famille : *un homme familier*; où il y a de la familiarité : *entretien familier*; habituel, accoutumé : *ce défaut lui est familier*; que l'on

fait facilement, par habitude : *exercice familier*. — **LANGAGE**, **STYLE FAMILIER**, qui est naturel, simple, sans ornements. — *sm.* celui avec qui l'on vit habituellement; ami intime; ton familier.

FAMILIÈREMENT, *adv.* d'une manière familière : *agir familièrement*.

FAMILLE, *sf.* (l. *familia*), tous ceux d'un même sang : *famille nombreuse*; parents qui habitent ensemble : *vivre en famille*; tous ceux qui vivent dans la même maison : *chef de famille*; race, maison : *la famille des Scipions*; se dit en hist. nat. des groupes de genres liés par des caractères communs : *famille des carnivores, des graminées*; se dit aussi en grammaire de l'ensemble des mots qui ont une même racine.

FAMILLE (PACTE DE), nom donné au traité qui fut conclu en août 1761, entre les quatre souverains de la maison de Bourbon : Louis XV, roi de France, Charles III, roi d'Espagne, Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et Ferdinand, duc de Parme, pour prévenir, en usant leurs forces, la supériorité de la marine anglaise.

FAMINE, *sf.* (l. *fames*, faim), manque absolu de vivres dans un pays; disette.

FAMINÉ (PACTE DE), nom donné au monopole des grains qui eut lieu en France, de 1785 à 1789, au profit de certains financiers.

FANAGE, *sm.* (l. *fenum*, foin), action de faire sécher les fens nouvellement fauchés; salaire du faneur.

FANAISON, *sf.* temps où l'on fane.

FANAL, *sm.* (ital. *fanale*, du grec *phanos*, brillant), lanterne de navire; phare, feu sur les côtes : *allumer les fanaux*. — *Fig.* ce qui sert de guide, de lumière intellectuelle.

FANAROTES, nom donné à d'anc. familles grecques qui habitent le quartier Fanar à Constantinople.

FANATIQUE, *adj.* et s. 2 g. (l. *fanaticus*), qui croit avoir des apparitions; qui est emporté par un zèle outré : *un homme, un zèle fanatique*.

FANATISER, *va.* rendre fanatique. — **SE FANATISER**, *vpr.* devenir fanatique.

FANATISME, *sm.* illusion, exaltation du fanatique; zèle outré pour la religion; attachement opiniâtre à un parti; secte de fanatiques.

FANCHON, *sf.* petit fichu que les femmes portent en place de bonnet.

FANDANGO, *sm.* danse espagnole; air de cette danse.

FANE, *sf.* feuille tombée; feuille qui tient encore aux plantes; enveloppe foliacée de certaines fleurs.

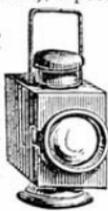
FANER, *va.* (l. *fenum*, foin), étaler, tourner et retourner l'herbe pour la faire sécher; flétrir; altérer l'éclat : *faner le teint*. — **SE FANER**, *vpr.* se flétrir.

FANEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui fane les foins.

FANFAN, *sm.* petit enfant.

FANFARE, *sf.* air vif et brillant exécuté par des cors ou des trompettes; se dit de sociétés musicales qui exécutent des fanfares : *la fanfare de la ville*.

FANFARON, *adj. m.* (esp. *fanfarron*), qui fait le brave; qui se vante outre mesure; se dit aussi de l'air, des discours. — *sm.* poltron qui fait le brave; homme qui se vante outre mesure.



FANFARONNADE, *sf.* acte, parole de fanfaron.

FANFARONNERIE, *sf.* caractère du fanfaron ; habitude de dire des fanfaronnades.

FANFRELUCHE, *sf.* (ital. *fanfaluca*), ornement frivole et de peu de valeur.

FANGE, *sf.* (l. *famir*), boue, bourbe : être couverte de fange. — Fig. état d'avilissement : se trainer dans la fange ; condition abjecte : être né dans la fange.

FANGEUX, **EUSE**, *adj.* qui est boueux, plein de fange.

FANION, *sm.* guidon qu'on porte derrière les généraux au jour de bataille.

FANJEUX, *ch.-l.* de c. (Aude), arr. de Castelnaudary. 1 284 h.

FANOX, *sm.* (anc. all. *fano*, morceau d'étoffe), sorte de petit drapeau qui servait de signe de ralliement (fig.) : peau qui pend sous la gorge d'un bouf ; lames cornées qui garnissent le palais de certains cétaées ; manipule que les prêtres portent au bras gauche. — Pl. pendants d'une bannière, d'une mitre (fig.).

FANTASIE, *sf.* (g. *phantasia*, vision), imagination : être guidé par sa fantaisie ; humeur, désir, volonté : fantaisie d'enfant ; caprice, bizarrerie, goût passager : avoir des fantaisies ; chose inventée à plaisir, faite suivant son caprice : dessin de fantaisie ; objet inutile, bizarre : acheter des fantaisies.

: **FANTASISTE**, *sm.* se dit d'un écrivain, d'un peintre, etc., qui suit plus son caprice que les règles de l'art.

: **FANTASIA**, *sf.* courses, exercices qu'exécutent les Arabes sur leurs chevaux.

FANTASMAGORIE, *sf.* (g. *phantasma*, spectre ; *agora*, assemblée), sorte de spectacle qui consiste à faire voir des fantômes par des illusions d'optique ; abus des effets produits par des moyens surnaturels.

FANTASMAGORIQUE, *adj.* 2 g. qui appartient à la fantasmagorie.

FANTASQUE, *adj.* 2 g. (g. *phantasticos*), qui est capricieux, bizarre : homme, ouvrage fantasque.

FANTASQUEMENT, *adv.* d'une manière fantasque.

FANTASSIX, *sm.* (ital. *fantaccino*), soldat d'infanterie.

FANTASTIQUE, *adj.* 2 g. (g. *phantasticos*), qui n'existe qu'en imagination ; qui n'a que l'apparence d'un être corporel. — **CONTES FANTASTIQUES**, où il est question de revenants, de fantômes.

: **FANTASTIQUEMENT**, *adv.* d'une manière fantastique.

FANTOCINI [fan-to-ehi-ni], *sm. pl.* (m. ital.), marionnettes auxquelles on fait exécuter des scènes sur un théâtre.

FANTÔME, *sm.* (g. *phantasma*), spectre ; apparition fantastique, vaine image. — Fig. celui qui n'a que l'apparence de ce qu'il devrait être : un fantôme de roi ; chimère : se former des fantômes.

FANUM [fa-nome], *sm.* (m. lat.), temple que les païens élevaient aux héros.

FAGN [fan], *sm.* (l. *fetus*, petit), petit de toute espèce de bête fauve, particulièrement d'une biche (fig.).

FAONNER [fan-ner], *vn.* mettre bas un faon.

FAOU (LE), *ch.-l.* de c. (Finistère), arr. de Châteaulin. 1 288 h.

FAOÛET (LE), *ch.-l.* de c. (Morbihan), arr. de Pontivy. 3 142 h.

FAQUIN [fa-kin], *sm.* (ital. *facchino*, portefaix), homme de néant ; homme sans valeur et vaniteux ; mannequin de bois ou de paille, contre lequel on s'exerce à la lance.

FAQUINERIE, *sf.* action ou caractère du faquin (fam.).

FAQUIR ou **FAKIR**, *sm.* (ar. *faqir*, pauvre), religieux mahométan qui vit d'aumônes.

FARADAY, physicien anglais ; auteur de travaux sur l'électricité (1793-1867).

FARANDOLE, *sf.* danse provençale.

FARAUD [fa-rô], *sm.* celui qui porte de beaux habits et qui en est fier (pop.).

FARCE, *sf.* (l. *farcire*, remplir), hachis de viande assaisonnée d'épices qu'on met dans une volaille, dans un mets quelconque ; hachis fait d'herbes cuites. — Comédie bouffonne ; action plaisante.

FARCEUR, *sm.* acteur qui ne joue que dans les farces ; homme qui fait des bouffonneries.

FARCIN, *sm.* (i. *farciuntum*), sorte de gale, de rogne qui vient aux chevaux, aux mulets.

FARCINEUX, **EUSE**, *adj.* qui est attaqué du farcin : cheval farcineux.

FARCIR, *va.* (l. *farcire*), remplir de farce : farcir un poulet. — Fig. remplir avec excès : farcir un discours de grec et de latin.

FARD [far], *sm.* composition pour donner plus d'éclat au teint. — Fig. faux ornements ; déguisement, feinte.

FARDEAU, *sm.* faix, charge : porter un fardeau. — Fig. tout ce qui est à charge : le fardeau des ans.

FARDER, *va.* mettre du fard. — Fig. donner un faux lustre : farder une étoffe ; déguiser ce qui peut déplaire ; parer d'ornements faux. — **SE FARDER**, *vpr.* se mettre du fard.

FARDER, *vn.* s'affaisser sous son propre poids : ce mur fardé.

FARDIER, *sm.* voiture à roues basses pour transporter des blocs de pierre, etc.

FARFADET, *sm.* esprit follet, lutin. — Fig. homme vif et frivole (fam.).

FARFOILLER, *vn.* fouiller dans une chose et la mettre en désordre : farfoiller dans une armoire. — *va.* déranger, bouleverser : on a farfoillé mes papiers.

FARGEAU (SAINT-), *ch.-l.* de c. (Yonne), arr. de Joigny. 2 579 h.

FARIBOLE, *sf.* chose frivole (fam.).

FARINACÉ, **ÉE**, *adj.* qui a l'apparence, qui est de la nature de la farine.

FARINE, *sf.* (l. *farina*), grain moulu, réduit en poudre, partie, grain de blé, de froment. — Fig. GENS DE MÊME FARINE,



gens qui sont sujets aux mêmes vices.

• **FARINEUX**, *va.* saupoudrer de farine. — *vn.* produire une poussière semblable à de la farine : *une dartré qui farine.*

• **FARINET**, *sm.* dé à jouer qui n'est marqué que sur une seule face.

• **FARINEUX**, **EUSE**, *adj.* et *sm.* (l. *farinosus*), se dit de ce qui tient de la nature de la farine. — *adj.* qui est blanc de farine : qui est couvert d'une espèce de poussière blanche : *dartré farineuse.*

• **FARINIER**, *sm.* marchand de farine.

• **FARNÈSE** (ALEXANDRE), duc de Parme, général distingué au service de l'Espagne, tué à la bataille de Candebec (1592).

• **FARNIENTE** [far-in-i-en-té], *sm.* (m. ital. *ne rien faire*), douce oisiveté, loisir.

• **FARO**, *sm.* espèce de bière de Belgique.

• **FAROUCHE** ou **FAROUCHE**, *sm.* trefle incarnat cultivé comme fourrage.

• **FAROUCHE**, *adj.* 2 g. (l. *ferox*), qui n'est point apprivoisé ; peu sociable ; rude, intraitable, barbare : se dit aussi de l'air, des manières, des sentiments, etc. : *regard, orgueil farouche.*

• **FARRAGO**, *sm.* (m. lat.), mélange de diverses espèces de grains. — Fig. amas de choses disparates : *ce livre est un farrago.*

• **FARS** ou **FARSISTAN**, grande province de Perse ; villes prin. *Chiraz, Kazeroun.*

• **FASCÉ**, *sf.* (l. *fascia*, bande), bande qui coupe l'écu horizontalement par le milieu (blas.) (fig.). (Voy. fig. sym., p. 999)

• **FASCICULE**, *sm.* (l. *fasciculus*), quantité d'herbes, de plantes que l'on peut porter sous le bras (pharm.) ; partie détachée des ouvrages publiés par livraisons.

• **FASCICULÉ**, **ÉE**, *adj.* qui est rassemblé en faisceau : *feuilles fasciculées* (bot.).

• **FASCIÉ**, **ÉE**, *adj.* (l. *fascia*, bande), marqué de bandes : *coquilles fasciées.*

• **FASCINAGE**, *sm.* action de faire des fascines ; ouvrage fait avec des fascines.

• **FASCINATEUR**, **TRICE**, *adj.* qui fascine.

• **FASCINATION**, *sf.* action, faculté de fasciner. — Fig. entraînement : *l'éloquence exerce une véritable fascination.*

• **FASCINE**, *sf.* (l. *fascina*), fagot de branches dont on se sert pour combler les fossés d'une place (art milit.) (fig.).

• **FASCINER**, *va.* (l. *fascinare*), ensorceler. — Fig. charmer, éblouir.

• **FASÉOLE**, *sf.* (l. *fasciolus*), espèce de haricot.

• **FASHION** [fa-chione], *sf.* (m. angl.), s'emploie pour désigner la mode exagérée, ce qui règle la forme des habits, des voitures, etc., le monde élégant.

• **FASHIONABLE** [fa-chio-na-ble], *adj.* 2 g. et *sm.* (m. angl.), qui suit les modes.

• **FASIER**, *vn.* se dit d'une voile qui bat, parce que le vent n'y porte pas de manière à l'enfler : *les voiles fassient* (mar.).

• **FASTE**, *sm.* (l. *fastus*), pompe, luxe, magnificence : *le faste de Louis XIV* ; ostentation : *une éloquence sans faste.* (Ce mot n'a pas de pluriel.)

• **FASTE**, *adj.* m. (l. *fastus*), se disait

chez les Romains des jours où il était permis de rendre la justice.

• **FASTES**, *sm. pl.* (l. *fasti*), tables ou livres sur lesquels les anciens Romains inscrivaient les jours de fêtes ; registres publics consacrés aux actions mémorables ; annales, histoire.

• **FASTIDIEUSEMENT**, *adv.* d'une manière fastidieuse.

• **FASTIDIEUX**, **EUSE**, *adj.* (l. *fastidiosus*), qui cause du dégoût, de l'ennui.

• **FASTIGIÉ**, **ÉE**, *adj.* (l. *fastigiatus*), se dit des pédoncules, des rameaux qui s'élèvent à une même hauteur et forment un plan horizontal.

• **FASTUEUSEMENT**, *adv.* avec faste.

• **FASTUEUX**, **EUSE**, *adj.* qui aime le faste, le luxe ; qui est pompeux, magnifique.

• **FAT**, *adj.* et *sm.* (l. *fatuus*), qui est impertinent, sot, prétentieux.

• **FATAL**, **ALE**, *adj.* (l. *fatalis*), qui porte avec soi une destinée inévitable : qui est arrêté par le destin, inévitable : qui entraîne avec soi quelque suite importante, en bien ou en mal : *en ces fatales conjonctures* ; funeste, désastreux : *coup fatal.* — Au pl. m. fatals (peu usité).

• **FATALEMENT**, *adv.* d'une manière inévitable ; par un malheur extraordinaire.

• **FATALISME**, *sm.* doctrine qui attribue tout à la fatalité et ne laisse rien au libre arbitre.

• **FATALISTE**, *adj.* 2 g. qui tient au fatalisme : *le système fataliste.* — *sm.* celui qui croit au fatalisme.

• **FATALITÉ**, *sf.* (l. *fatalitas*), destinée inévitable ; nécessité qui résulte de la nature des choses ; hasard malheureux.

• **FATIDIQUE**, *adj.* 2 g. (l. *fatidicus*), qui déclare ce que les destins ont ordonné.

• **FATIGANT**, **ANTE**, *adj.* qui fatigue : *travail fatigant.* — Fig. importun, ennuyeux : *un enfant fatigant.*

• **FATIGUÉ**, *sf.* lassitude extrême ; travail, exercice pénible.

• **FATIGUÉ**, **ÉE**, *adj.* qui annonce la fatigue : *traits fatigués.* — *VOIX FATIGUÉE*, voix qui a perdu sa fraîcheur.

• **FATIGUER**, *va.* (l. *fatigare*), causer de la fatigue, du malaise ; importuner. — *vn.* éprouver de la fatigue. — *SE FATIGUER*, *vpr.* se lasser.

• **FATIME**, fille de Mahomet, mariée à son cousin Ali, l'an 2 de l'hégire (623 de J.-C.).

• **FATIMITES**, dynastie musulmane, dont le chef Obeïd-Allah prétendait descendre de Fatime. Les Fatimites chassèrent les Aglabites et les Edrisites, et régnèrent en Egypte et en Mauritanie de 909 à 1171.

• **FATRAS** [fa-tra], *sm.* (l. *fatrus*, farri), amas confus de choses ; style confus et insipide.

• **FATRASSIER**, *sm.* celui qui aime le fatras, ou qui en fait.

• **FATUTÉ**, *sf.* (l. *fatuitas*), impertinence qui tient à un excès de bonne opinion de soi-même ; discours, propos impertinent.

• **FAUBERT**, *sm.* balai fait de fil de caret pour laver le pont d'un navire (mar.) (fig.).



FAUBOURG, *sm.* (*fors*, hors et *bourg*), la partie d'une ville située en dehors de son enceinte; quartier qui, primitivement, était un faubourg: le *faubourg Saint-Denis*.

FAUBOURIEN, *HENNE*, *adj.*: qui a rapport au faubourg ou à ses habitants. — *sm.* habitant des faubourgs.

FAUCHAGE, *sm.* action de faucher.

FAUCHAISON, *sf.* temps où l'on fauche.

FAUCHE, *sf.* le temps de faucher; le produit du fauchage.

FAUCHÉE, *sf.* ce qu'un faucheur peut couper de foin dans un jour.

FAUCHER, *va.* couper avec la faux: *faucher les prés*. — *Fig.* détruire: *la mitraille fauchait des rangs entiers*. — *vn.* se dit d'un cheval qui, en marchant, fait décrire un demi-cercle à une de ses jambes de devant.

FAUCHET, *sm.* râteau à dents de bois pour amasser l'herbe fauchée (*fig.*).

FAUCHET (CLAUDE), conventionnel, évêque constitutionnel de Bayeux, périt sur l'échafaud (1744-1793).

FAUCHETTE, *sf.* instrument pour couper les côtés des arbutus qui bordent les plates-bandes (hortic.).

FAUCHEUR, *sm.* ouvrier qui fauche.

FAUCHEUR ou **FAUCHEUX**, *sm.* espèce d'araignée à longues pattes.

FAUCIGNY, *anc.* province de la Savoie, ch.-l. *Bonneville*.

FAUCILLE, *sf.* (l. *falcicula*), lame d'acier courbée en demi-cercle et emmanchée, qui sert à couper les céréales (*fig.*).

FAUCILLES (LES), collines qui unissent les Vosges au plateau de Langres.

FAUCHILLON, *sm.* petite faucille pour couper du menu bois.

FAUCOGNEY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure, 1014 h.

FAUCON, *sm.* (l. *falco*), oiseau de proie de l'ordre des rapaces (*fig.*).

FAUCONNEAU, *sm.*: jeune faucon; petite pièce d'artillerie.

FAUCONNERIE, *sf.* art de dresser à la chasse les faucons; chasse avec l'oiseau de proie; lieu où l'on nourrit les faucons.

FAUCONNIER, *sm.* celui qui dresse et gouverne les oiseaux de proie.

FAUCONNIÈRE, *sf.* espèce de gibecière.

FAUFILER, *va.* coudre à longs points. — *Se faufiler*, *vpr.* s'insinuer avec adresse; se glisser à travers.

FAULQUEMONT, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz, (auj. à l'Allemagne).

FAULX, *sf.* on écrit aujourd'hui FAUX.

FAUNE, *sm.* (l. *faunus*), dieu champêtre

chez les Latins (myth.) (*fig.*). — *sf.* description des animaux d'un pays; l'ensemble de ces animaux.

FAUQUEMBERGUES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer, 983 h.

FAURIEL, historien, professeur et critique français (1772-1844).

FAUSSAIRE, *sm.* (l. *falsarius*), celui qui se rend coupable du crime de faux, en fabriquant de faux actes ou en altérant des notes véritables.

FAUSSEMENT, *adv.* contre la vérité.

FAUSSEUR, *va.* rendre faux, rendre contraire à la vérité: *fausser le jugement d'un enfant*; détruire la justesse: *fausser la voix*; enfreindre: *fausser son serment*; courber, rendre tors un corps solide: *fausser une clef*; abîmer les ressorts: *fausser une serrure*; bossuer: *fausser un casque*. — *vn.* chanter faux ou jouer faux d'un instrument. — *Se fausser*, *vpr.* être faussé.

FAUSSET, *sm.* voix aiguë que les musiciens nomment voix de tête.

FAUSSET, *sm.* petite cheville de bois qui sert à boucher les trous d'un tonneau (*fig.*).

FAUSSETTE, *sf.* caractère d'une chose fausse; mensonge, duplicité, hypocrisie.

FAUST (JEAN), célèbre nécromancien du x^e siècle, dont Goëthe a fait le héros d'une de ses pièces.

FAUSTA, femme de Constantin le Grand, fut mise à mort en 327, pour avoir faussement accusé Crispus, son beau-fils.

FAUSTINE, deux impératrices de ce nom sont connues par leurs débordements: l'une, femme de l'emp. Antonin, m. en 131; l'autre, fille de la précéd., épousa Marc-Aurèle et fut mère de l'emp. Commode; m. en 175.

FAUTE, *sf.* (l. *fallere*, faillir), action de faillir: *faire une faute*; manquement contre un principe, une règle: *faute d'orthographe*; imperfection dans un dessin, un ouvrage; manque, disette: *il y a faute de vires*. — **FAUTE DE**, *loc. prep.* par manque: *le combat cessa faute de combattants*; **SANS FAUTE**, *loc. adv.* inmanquablement: *j'y serai sans faute*.

FAUTEUIL, *sm.* grand siège à bras et à dossier (*fig.*). — *Fig.* présidence d'une assemblée: *occuper le fauteuil*; fonction d'académicien: *brûler un fauteuil*.

FAUTEUR, **TRICE**, *s.* (l. *factor*), celui, celle qui favorise, qui excite (se prend en mauvaise part): *fauteur de rébellion*.

FAUTIF, **IVE**, *adj.* qui est sujet à faillir: *l'homme est fautif*; plein de fautes: *compositions fautives*.

FAUVE, *adj.* 2 g. (all. *faßb*), qui tire sur le roux. — **BÊTES FAUVES**, les cerfs, les chevreuils, les daims. — *sm.* la couleur fauve.



FAUVETTE, *sf.* passereau du genre syl-
vie dont le plu-
mage tire sur le
fauve (*fig.*).

FAUVILLE,
ch.-l. de c. (Seine-
Inférieure), arr.
d'Yvetot. 1322 h.

FAUX [fô], *sf.*
(l. *faux*), instru-
ment dont on se
sert pour faucher
(*fig.*).

FAUX, FAUSSE, *adj.* (l. *falsus*), qui est contraire
à la vérité, à la réalité :
fausse nouvelle; mal fon-
dée : *fausse joie*; qui s'é-
carte du naturel : *coloris
faux*; qui manque d'exac-
titude, de justesse : *calcul
faux*; supposé : *faux nom*;
fait à l'imitation d'une
chose vraie : *fausse barbe*;
qui affecte des sentiments
qu'il n'a pas : *cœur faux*; discordant :
note fausse; altéré : *pièce fausse*; feint :
faux zèle; contrefait : *faux billet*. —

FAUSSE ATTAQUE, attaque feinte; **FAUSSE
CLEF**, clef qu'on garde ou qu'on fabrique
pour en faire un mauvais usage; **FAUSSES
CÔTES**, côtes qui ne sont pas jointes au ster-
num; **FAUSSE ÉCURRE**, écurre à branches
mobiles; **FAUSSES MANCHES**, manches qu'on
met par-dessus d'autres; **FAUSSE PORTE**,
porte figurée; **FAUX COL**, col de chemise
rapporté, qui s'attache autour du cou; **FAUX
FRAIS**; dépenses accidentelles, accessoires;
FAUX FRÈRE, celui qui trahit une société ou
quelqu'un d'une société; **FAUX JOUR**, lu-
mière qui éclaire mal les objets; **FAUX MON-
NAYEUR**, celui qui fabrique de la fausse
monnaie; **FAUX PAS**, pas mal assuré; *fig.*
faute; **FAUX PLI**, pli fait par accident; **FAUX
SEMBLANT**, apparence trompeuse; **FAUX
TEINT**, teinture qui s'altère facilement;
FAUX TÉMOIN, celui qui dépose contre la
vérité; **FAUX TITRE**, premier titre abrégé.
— *sm.* ce qui n'est pas vrai : *plaider le faux*;
ce qui n'est pas naturel : *le faux est ennu-
yeux*; altération d'actes, de pièces, de si-
gnatures : *faire voir faux*; ce qui n'a que
l'apparence d'être précieux : *bague en faux*. —
FAUX, *adv.* d'une manière fautive : *rai-
sonner faux*. — à **FAUX**, *loc. adv.* à tort,
injustement.

FAUX-BOURDON, *sm.* manière de chanter
le plain-chant à plusieurs parties.

FAUX-FUYANT, *sm.* sentier détourné. —
Fig. prétexte : *employer des faux-fuyants*.

FAUX-SAUNAGE, *sm.* commerce de sel
en fraude.

FAUX-SAUNIER, *sm.* celui qui vend du
sel en fraude. — Au *pl.* des faux-sauniers.

FAVART, auteur comique, né à Paris en
1710, m. en 1792.

FAVERGES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie),
arr. d'Annecy. 2681 h.

FAVEUR, *sf.* (l. *favor*), grâce, bienfait,
marque de bienveillance : *gagner la faveur
du prince*; crédit, pouvoir dont on jouit au-
près d'un personnage : *être en faveur*; re-
commandation, crédit : *prendre faveur*; ru-
ban très étroit : *faveur rose*. — EN FAVEUR DE,



loc. prép. en considération de; à l'avant-
tage, au profit de; à LA FAVEUR DE, *loc. prép.*
par le moyen de.

FAVORABLE, *adj.* 2 g. (l. *favorabilis*),
qui est propice, avantageux : *temps favo-
rable*; qui est en faveur de : *avoir une
opinion favorable de quelqu'un*.

FAVORABLEMENT, *adv.* d'une manière
favorable.

FAVORI, ITE, *adj.* qui plait le plus :
la couleur favorite. — *s.* celui
qui est l'objet d'une prédilec-
tion habituelle : *d'Épernon
était le favori de Henri III*.
— *sm.* touffes de barbe qu'on
laisse croître de chaque côté
du visage (*fig.*).

FAVORISER, *va.* (l. *favor*,
faveur), donner faveur, aide :
favoriser les Romains; hono-
rer, gratifier : *favoriser quel-
qu'un de sa confiance*; seconder : *la nuit
favorise sa fuite*; aider à : *favoriser le
développement des idées*. — : SE FAVORISER,
vpr. se prêter aide, secours l'un à l'autre.

: **FAVORITISME**, *sm.* domination, in-
fluence des favoris.

FAVRE (JULES), avocat et homme politi-
que français (1809-1880).

FAVENCE, voy. FAIENGE.

FAVENCE, ch.-l. de c. (Var), arr. de Dra-
guignan. 1526 h.

FAV-LE-FROID, ch.-l. de c. (Haute-Loire),
arr. du Puy. 1253 h.

FAVS-BILLOT, ch.-l. de c. (Haute-Mar-
ne), arr. de Langres. 2237 h.

FÉAGE, *sm.* tenure en fief : un *féage
était un héritage tenu en fief*.

FÉAL, ALE, *adj.* (l. *fidelis*), fidèle : à nos
amis et féaux conseillers (vx). — *subst.*
C'EST MON FÉAL, c'est mon intime (fam.).

FÉBRICITANT, ANTE, *adj.* et *s.* (l. *fe-
bricitans*), qui a la fièvre (méd.).

FÉBRIFUGE, *adj.* 2 g. et *sm.* (l. *febris*,
fièvre, *fugo*, je mets en fuite), qui combat,
qui guérit la fièvre (méd.).

FÉBRILE, *adj.* 2 g. (l. *febrilis*), qui a rap-
port à la fièvre, qui annonce la fièvre
(méd.). — ARDEUR FÉBRILE, ardeur exces-
sive.

FÉCAL, ALE, *adj.* (l. *faecalis*), qui a rap-
port aux excréments : *matière fécale*.

FÉCAMP, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure),
arr. du Havre. 14656 h. Port sur la Manche.

FÈCES, *sf. pl.* (l. *faer, lie*), sédiment que
dépose toute espèce de liqueur (chim.);
excréments (méd.).

FÉCIAL, SM. (l. *fecialis*), prêtre de Jupiter
institué à Rome par Numa; prêtre ou hié-
raut qui intervenait dans les déclarations
de guerre et dans les traités, et consacrait
ces actes publics par des formalités reli-
gieuses : le collège des *feciaux*. — *adj.* qui
appartient aux *feciaux*.

FÉCOND, ONDE, *adj.* (l. *fecundus*), qui
peut produire, qui produit abondamment :
terre féconde, auteur fécond; qui fournit
beaucoup à l'écrivain : *sujet fécond*; qui
fertileuse : *chaleur féconde*.

FÉCONDANT, ANTE, *adj.* qui féconde :
les eaux fécondantes du Nil.

FÉCONDATION, *sf.* action de féconder.

FÉCONDER, *va.* (l. *fecundare*), fertiliser;
rendre abondant en produits.



FÉCONDITÉ, *sf.* (l. *fecunditas*), qualité de ce qui est fécond; faculté que possède la terre de produire.

FÉCULE, *sf.* (l. *fecula*, tartre), substance blanche, friable, qu'on extrait des pommes de terre, du maïs.

FÉCULENCE, *sf.* état des liqueurs qui sont chargées de lie (chim.).

FÉCULENT, ENTE, *adj.* qui renferme de la fécule; qui dépose une lie.

FÉCULERIE, *sf.* fabrique de fécule.

FÉDÉRAL, ALE, *adj.* (l. *fœdus, eris*, alliance), qui a rapport à une confédération d'États: *la Suisse, les États-Unis sont des gouvernements fédéraux.*

FÉDÉRALISER, *va.* soumettre au régime fédératif. — *SE FÉDÉRALISER*, *vpr.* se former en fédération.

FÉDÉRALISME, *sm.* système fédératif. **FÉDÉRALISTE**, *adj.* 2 g. qui a rapport au fédéralisme. — *sm.* partisan du fédéralisme.

FÉDÉRATIF, IVE, *adj.* se dit d'un gouvernement composé de plusieurs États unis par une alliance politique.

FÉDÉRATION, *sf.* (l. *fœderatio*), union politique d'États; alliance des différents ordres d'un État. — **FÊTES DE LA FÉDÉRATION**, la première se célébra au champ de Mars à Paris, le 14 juillet 1790, anniversaire de la prise de la Bastille. — La 2^e eut lieu le 10 août 1793, pour réconcilier les départements avec la capitale. — La 3^e fut celle du champ de mai, en 1815; les députés des départements prêtèrent serment à la constitution de l'empire modifiée; Napoléon distribua des drapeaux.

FÉDÉRÉ, ÉE, *adj.* qui fait partie d'une fédération. — *sm.* membre des fédérations.

FÉDÉRER, *va.* (l. *fœderare*), former en fédération. — *SE FÉDÉRER*, *vpr.* se former en fédération.

FÉDOR I^{er}, Iwanowitch, czar, termina la dynastie de Rurik (1584-1598). — **FÉODOR II**, fils de Boris Godounoff, ne régna que peu de temps, et fut assassiné en 1605. — **FÉODOR III, Alexiowitch** (1676-1682).

FÉE, *sf.* (l. *fata*), être imaginaire à qui l'on attribuait le don de connaître l'avenir et de faire des prodiges. — Fig. femme qui charme par ses grâces, ou qui travaille avec une adresse admirable.

FÉERIE, *sf.* art, puissance des fées, le merveilleux où figurent les fées; sorte de pièces de théâtre où figurent le merveilleux, les fées, les génies.

FÉRIQUE, *adj.* 2 g. qui a rapport aux fées; qui a le merveilleux et l'éclat d'une féerie.

FEINDRE, *va.* (l. *fingere*), simuler: *feindre la joie*; inventer, imaginer: *feindre un personnage*. — *en. hésiter*: *je n'ai pas feint de le chasser* (c. *ceindre*).

FEINT, EINTE, *adj.* qui est simulé: *perte feinte*.

FEINTE, *sf.* artifice; dissimulation; ruse.

FEINTISE, *sf.* feinte (vx).

FELD-MARÉCHAL, *sm.* grade militaire en Allemagne, en Angleterre et en Russie, correspondant à celui de maréchal de France. — *Au pl.* des feld-maréchaux.

FELDSPATH, *sm.* (mot all.), pierre dure composée de silice, d'alumine et de potasse (min.).

FELDSPATHIQUE, *adj.* 2 g. qui contient du feldspath.

FÊLÉ, ÉE, *adj.* fendu. — Fig. **TÊTE FÊLÉE**, tête un peu folle (fam.).

FÊLER, *va.* fendre un objet sans que les parties se séparent. — *SE FÊLER*, *vpr.* être fêlé: *ce pot se fêlera au feu*.

FÊLETZ (abbé de), critique, membre de l'Académie française (1767-1850).

FÉLIBIEN (André), historiographe français (1619-1695). — **DOM MICHEL FÉLIBIEN**, son fils (1666-1719), bénédictin, a écrit une histoire de la ville de Paris.

FÉLIBRE, *sm.* poète provençal.

FÉLICIE (SAINT-), ch.-l. de c. (Ardeche), arr. de Tournon. 2 184 h.

FÉLICITATION, *sf.* action de féliciter quelqu'un sur un événement heureux.

FÉLICITÉ, *sf.* (l. *felicitas*), béatitude; bonheur suprême.

FÉLICITER, *va.* (l. *felicitare*), complimenter quelqu'un sur un événement heureux. — *SE FÉLICITER*, *vpr.* s'applaudir.

FÉLIX, INE, *adj.* (l. *felixus*), qui appartient au chat; qui ressemble au chat.

FÉLIX (SAINT), pape (269-274); **FÉLIX II**, antipape (357-358); **FÉLIX III**, pape (483-492); **FÉLIX IV** (526-530); **FÉLIX V**, antipape (voy. **AMÉDÉE DE SAVOIE**).

FELLAH, *sm.* nom donné en Égypte à ceux qui cultivent le sol, aux paysans.

FELLATAIS ou **FOULAIS**, peuples industriels qui forment un empire dans le Soudan central. Capitale: *Sakkaton*.

FELLER (FRANÇOIS-XAVIER), jésuite, auteur d'un dictionnaire historique (1735-1802).

FELLETIN, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson. 3 120 h.

FÉLON, ONNE, *adj.* et *s.* qui manque à la foi jurée; traître et méchant.

FÉLONIE, *sf.* trahison; se dit de la rébellion d'un vassal contre son suzerain.

FÉLOUQUE, *sf.* petit bâtiment long et étroit, à voiles et à rames (mar.) (fig.).



FELTRE, ville d'Italie (Vénétie), l'un des douze grands fiefs de l'empire, érigés par Napoléon I^{er} en 1806. Le général Clarke recut le titre de duc de Feltre.

FÊLURE, *sf.* fente d'une chose fêlée.

FEMELLE, *sf.* (l. *femella*), animal qui produit des petits ou des œufs: se dit des fleurs qui ne portent que des pistils (bot.). — Adjectif. 2 g.: *un canari femelle, une perdrix femelle*.

FÉMININ, INE, *adj.* (l. *femininus*), qui appartient aux femmes; qui tient de la femme. — **NOM FÉMININ**, nom qui désigne

un être femelle ou un être qu'on lui assimile dans le langage. — *sm.* le genre féminin.

FÉMINISER, *va.* donner à un mot le genre féminin (gram.); : rendre efféminé.

FEMME [fa-me], *sf.* (l. *femina*), compagne de l'homme; celle qui est ou qui a été mariée. — FEMME DE CHAMBRE, camériste. — FEMME DE CHARGE, femme chargée de la direction d'une maison.

FEMMELETTE, *sf.* femme d'humeur légère et ignorante. — Fig. homme faible, sans énergie.

FÉMORAL, **ALE**, *adj.* qui a rapport au fémur, à la cuisse: *muscles fémoraux* (anat.).

FÉMUR, *sm.* (mot lat. *cuisse*), l'os de la cuisse.

FENAISSON, *sf.* (l. *femam*, foin), action de couper les foins; temps où on les coupe.

FENDANT, *sm.* fanlaron qui veut se faire raindre. — Coup d'épée donné de haut en bas (vx).

FENDERIE, *sf.* art, action de fendre le fer; partie d'une forge où l'on fend le fer.

FENDEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui fend. **FENDILLÉ**, **ÉE**, *adj.* qui a beaucoup de petites fentes, de gerçures.

FENDILLER (SE), *vpr.* se couvrir de petites fentes, de gerçures.

FENDOIR, *sm.* outil qui sert à fendre.

FENDRE, *va.* (l. *findere*), diviser, couper en long; séparer les parties d'une masse en les traversant: *fendre les flots, les airs*. — Fig. FENDRE LA TÊTE A QUELQU'UN, l'incommoder en faisant un grand bruit; FENDRE LE COEUR, exciter une très vive compassion. — SE FENDRE, *vpr.* devenir divisé; s'entr'ouvrir, se gercer.

FENDU, **UE**, *adj.* qui est divisé, coupé: *arbre fendu*. — DES YEUX BIEN FENDUS, des yeux grands et un peu longs; ÊTRE BIEN FENDU, avoir les jambes longues.

FÉNELON (FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTHE), précepteur du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, puis archevêque de Cambrai. Il se rendit célèbre par son éloquence et ses ouvrages (1651-1715).

FENESTRÉ, **ÉE**, *adj.* percé à jour (bot.). **FENESTRELLES**, forteresse de la province de Pignerol (Italie), près de la frontière de France.

FENÊTRAGE, *sm.* ensemble des fenêtres d'un bâtiment: *le fenestrage de Notre-Dame*.

FENÊTRANGE, *ch.-l.* de c. (Menthé), arr. de Sarrebourg (auj. à l'Allemagne).

FENÊTRE, *sf.* (l. *fenestra*), ouverture pour donner du jour et de l'air dans un bâtiment: châssis vitré qui ferme l'ouverture (fig.).

FENIL, *sm.* (l. *fenille*), lieu où l'on serre les foins.

FENOUIL, *sm.* (l. *feniculum*), plante aromatique.

FENOUILLET, *sm.* et **FENOUILLETTE**, *sf.* pomme qui a le goût du fenouil.

FENOUILLETTE, *sf.* eau-de-vie distillée avec de la graine de fenouil.

FENTE, *sf.* petite ouverture en long.

FENTON ou **FANTON**, *sm.* fer réduit en baguettes carrées et que l'on peut transformer en toutes sortes d'objets.

FENUGREC, *sm.* (l. *fenum græcum*), sorte de plante.

FÉODAL, **ALE**, *adj.* (bas l. *feodalis*), qui a rapport aux fiefs, à la féodalité: *biens féodaux*.

FÉODALEMENT, *adv.* en vertu du droit féodal.

FÉODALITÉ, *sf.* qualité de fief; foi et hommage qu'un vassal devait à son seigneur; régime qui s'établit en France sous les rois de la deuxième race, et qui consistait en une subordination hiérarchique des personnes et des choses. Les hommes faibles et les pauvres s'étaient groupés autour des hommes forts et riches pour en obtenir protection, leur promettant en retour fidélité et entière dépendance; ceux-ci, à leur tour, s'étaient attachés à des hommes plus puissants qu'eux, et cette chaîne de protecteurs et de protégés liait la société depuis le monarque jusqu'au plus humble des serfs. L'établissement des communes, sous Louis le Gros, porta les premiers coups à la féodalité; Louis XI, puis Richelieu et enfin la Révolution française la détruisirent.

FER, *sm.* (l. *ferrum*), métal ductile et malléable, d'un emploi considérable dans les arts; pointe qui est au bout d'une pique, d'une flèche; fleuret, épée, arme meurtrière; *plonger le fer dans le cœur de son ennemi*; instrument, outil de fer: *fer à repasser, fers à gaufrer*; demi-cercle dont on garnit les pieds des chevaux (fig.).

— *Pl.* chaînes, captivité, prisonnières: *être dans les fers*; état d'esclavage, oppression: *briser ses fers*. — Fig. se dit de tout ce qui est dur: *cœur de fer, tête de fer*.

FER (ILE DE), la plus occidentale des Canaries, *ch.-l.* *Valverde*.

FÉRAUD, député à la convention, massacré par le peuple dans la journée du 20 mai 1795.

FER-BLANC, *sm.* fer en lames minces trempé dans de l'étain fondu.

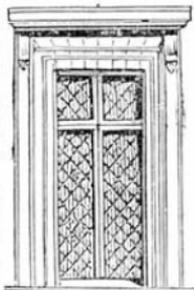
FERBLANTERIE, *sf.* art, commerce, marchandises du ferblantier.

FERBLANTIER, *sm.* celui qui fait ou qui vend des ouvrages de fer-blanc.

FER-CHAUD, *sm.* chaleur insupportable à l'estomac (med.).

FERDINAND, nom porté par plusieurs princes de l'Europe.

Allemagne. — FERDINAND 1^{er}, frère de Charles-Quint; roi de Bohême et de Hongrie (1526), roi des Romains (1531), puis empereur par l'abdication de son frère (1556-1564). — FERDINAND II, petit-fils du précéd., succéda à son cousin Mathias en Bohême (1617), obtint l'empire (1619). Son intolérance envers les protestants amena la guerre de Trente ans; m. 1637. — FERDINAND III, fils du précéd., roi de Bohême (1625), de Hongrie (1627), empereur (1637), signa le traité de Westphalie (1648); m. 1657. — FERDINAND 1^{er}, empereur d'Autriche, roi de Hongrie (1830),



empereur (1835), roi de Bohême (1836). Sous son règne, l'industrie prit un essor rapide. Il abdiqua (1848) en faveur de son neveu, François-Joseph.

Aragon. — FERDINAND I^{er}, le *Juste*, 2^e fils de Jean I^{er} de Castille (1409 à 1416). — FERDINAND II, *Voy. Castille*, FERDINAND V.

Castille. — FERDINAND I^{er}, le *Grand*, fils de Sanche III de Navarre, roi de Castille (1035), s'empara de Léon (1037), rendit tributaires les rois maures de Tolède, de Saragosse et de Séville; m. 1065. — FERDINAND II, fils d'Alphonse VIII, roi de Léon (1157-1188). — FERDINAND III, le *Saint*, fils d'Alphonse IX et de Bérengère de Castille, réunit la couronne de Léon à celle de Castille (1217), m. 1251. — FERDINAND IV (1295-1312), fils et succ. de Sanche IV, monta sur le trône à l'âge de dix ans. — FERDINAND V, le *Catholique*, roi d'Aragon en 1479, avait dû la couronne de Castille (1474) à son mariage avec Isabelle. De son règne datent l'établissement de l'Inquisition (1481), la conquête de Grenade (1492) et la découverte de l'Amérique. Il conquit Naples (1504) sur les Français, la Navarre (1512) sur la maison d'Albret; m. 1516. — FERDINAND VI, fils et succ. de Philippe V, roi d'Espagne (1746), laissa à ses ministres le soin des affaires; m. 1759. — FERDINAND VII, fils de Charles IV, roi d'Espagne (1813), eut pour succ. l'infante Isabelle; m. 1833.

Portugal. — FERDINAND, fils et succ. de Pierre le Cruel, m. 1383. — FERDINAND, fils de Jean I^{er}, fut pris devant Tanger par les Maures, et mourut dans les fers (1443), après 27 ans de captivité.

Naples et Sicile. — FERDINAND I^{er}, fils d'Alphonse le Magnanime, lui succéda à Naples (1458), m. 1494. — FERDINAND II, petit-fils du précédent, (1493 à 1496). — FERDINAND III (*Voy. Ferdinand V de Castille*), roi de Sicile en 1479, acquit Naples en 1504. — FERDINAND IV ou FERDINAND I^{er}, fils de Charles III d'Espagne, fut roi des Deux-Siciles (1759). Chassé de Naples par les Français (1799 et 1806), il y retourna en 1815; m. 1825. — FERDINAND II, roi des Deux-Siciles (1830-1859).

Toscane. — FERDINAND I^{er}, de la maison de Médicis, grand-duc (1587 à 1609). — FERDINAND II (1621 à 1690). — FERDINAND III, fils de l'emp. Léopold, grand-duc (1790), dépossédé (1799), recouvra ses États en 1814; m. 1824.

FERDINAND (ordres de **SAINT-**), institutions, l'un dans les Deux-Siciles, en 1800, l'autre, en 1811, par les cortes d'Espagne.

FERÉ (LA), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon. 5 011 h.

FERÉ-CHAMPENOISE, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Épernay. 2 093 h.

FERÉ-EN-TARDENOIS, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Château-Thierry. 2 391 h.

FÉRÉT, sm. sorte d'hématite (min.).

FÉRÉTRIEN, adj. m. (l. *feretrius*, de *ferre*, porter), surnom de Jupiter à Rome.

FÉRIAL, **ALE**, adj. qui concerne la férie.

FÉRIE, *sf.* (l. *feria*), terme dont l'Église se sert pour désigner les jours de la semaine; jour de repos chez les anciens Romains.

FÉRIÉ, adj. m. (l. *feriatus*), se dit des jours où la cessation de travail est prescrite par la religion.

FÉRIR, *va.* (l. *ferire*), frapper; n'est plus usité que dans sans coup FÉRIR, sans se battre, fig. sans éprouver de résistance.

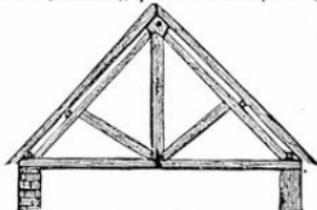
FÉRIER, *va.* plier entièrement une voile.

FERMAGE, *sm.* prix convenu pour le bail d'une ferme.

FERMANT, **ANTE**, *adj.* qui se ferme : meuble *fermant*. — *z sm.* sorte de volet qui, en se fermant, recouvre un tableau.

FERME, *adj.* 2 g. (l. *firmus*), qui a de la consistance : terrain *ferme*; qui tient solidement : plancher *ferme*; qui se tient sans chanceler : être *ferme sur ses pieds*; vigoureux : reins *fermes*; qui a de la vigueur : style *ferme*; assuré : contenance, voix *ferme*; qui est inébranlable : rester *ferme*; qui ne se laisse pas abattre : âme *ferme*. — *adv.* fortement : frapper *ferme*. — *interj.* courage : allons, *ferme!*

FERME, *sf.* convention par laquelle un propriétaire abandonne la jouissance d'une terre, d'une maison moyennant un prix déterminé : domaine rural donné à ferme; demeure du fermier. — Décoration montée sur un châssis et qui se détache de la toile du fond (théâtre); pièce de charpente (fig.).



FERMÉ, **ÉE**, *adj.* qui n'est pas ouvert.

FERMEMENT, *adv.* d'une manière ferme, avec vigueur; invariablement.

FERMENT, *sm.* (l. *fermentum*), substance qui a la propriété d'exercer la fermentation. — Fig. ce qui fait naître ou entretenir les mauvaises passions : ferment de discorde. : **FERMENTANT**, **ANTE**, *adj.* qui fermente : bière *fermentante*.

: **FERMENTATIF**, **IVE**, *adj.* qui produit la fermentation.

FERMENTATION, *sf.* mouvement qui se manifeste dans un corps organique et donne naissance à des produits qui n'existaient pas. — Fig. agitation des esprits.

FERMENTER, *va.* (l. *fermentare*), être en fermentation : la pâte *fermente*. — Fig. être dans l'agitation : sa tête *fermente*.

FERMER, *va.* (l. *firmare*), clore ce qui est ouvert : fermer une chambre; clore en faisant cesser les exercices : fermer un théâtre, une école; mettre ferme ce qui sert à clore : fermer la porte; interrompre un passage : fermer un chemin; rapprocher des parties écartées : fermer un sac, un lièvre; enclore : fermer un parc; clore, arrêter, terminer : fermer une discussion. — *va.* être fermé : la caisse *ferme mal*; fermer la porte : on vient de fermer. — *SE FERMER*, *vpr.* être fermé, clos; se cicatriser.

FERMÉTÉ, *sf.* (l. *firmitas*), état de ce qui est fermement fixé; état de ce qui ne cède pas à la pression : ce terrain manque de fermété; vigueur : fermété du jarret; assurance : fermété du regard; hardiesse : fermété de style, de pinceau; constance,

énergie, force morale : *ne pas manquer de fermeté.*

FERMETURE, *sf.* ce qui sert à fermer ; action de fermer.

FERRIER, IÈRE, *s.* celui, celle qui prend à ferme, qui dirige une exploitation agricole. — **FERRIERS GÉNÉRAUX**, association de 40, puis de 60 membres, qui, avant la Révolution, tenaient à bail les revenus de la France. Les fermiers généraux levaient à leur profit des sommes considérables.

FERMOIR, *sm.* agrafe de métal qui sert à fermer un livre (*fig.*), une bourse, etc.

FERNAMBOUC ou plus exactement **PERNAMBOUC**, ville et prov. du Brésil, 190 000 h.

FERNANDEZ (JUAN), navigateur portugais, pénétra le premier dans l'intérieur de l'Afrique (1446). Il fut abandonné par ses compagnons (1448) et ne reparut plus.

FERNADEZ (DENIS), navigateur portugais, découvrit en 1445 l'embouchure du Sénégal et le Cap Vert.

FERNANDO-PO, île d'Afrique dans l'océan de Guinée.

FERNEY-VOLTAIRE, ch.-l. de c. (Ain) arr. de Gex. 1 232 h.

FÉROCE, *adj.* 2 g. (l. *ferox*), qui est farouche, cruel, en parlant des animaux brutaux, barbare, en parl. de l'homme ; qu'on dénote la férocité : *regard féroce.*

FÉROCITÉ, *sf.* (l. *ferocitas*), qualité féroce d'un animal, d'un homme.

FERRAGE, *sm.* action de ferrer.

FERRAILLE, *sf.* vieux morceaux de fer usés ou rouillés : *acheter de la ferraille.*

FERRAILLER, *vi.* frapper des lames d'épée les unes contre les autres ; chercher l'occasion de se battre à l'épée. — *Fig.* disputer fortement.

FERRAILLEUR, *sm.* marchand de ferrailles ; celui qui aime à se battre, spadassin. — *Fig.* celui qui aime la dispute.

FERRANT, *adj.* m. **MARÉCHAL FERRANT** artisan qui ferre les chevaux. — *Au pl.* des maréchaux ferrants.

FERRARE, ville d'Italie, sur le Pô, à 321 kil. de Rome. 82 000 h.

FERRÉ, ÈE, *adj.* qui est garni de fer. — *Fig.* qui possède bien son sujet : *il est ferré sur l'histoire.* — **CHEMIN FERRÉ**, chemin construit avec des cailloux.

FERREMENT, *sm.* action de mettre les fers aux forêts. — *Pl.* garnitures de fer d'un bâtiment, d'une machine ; instruments de chirurgie.

FERRER, *va.* garnir de fer : *ferrer un coffre* ; attacher des fers aux pieds d'un cheval ; garnir de métal les extrémités : *ferrer un lacet.*

FERRUET, *sm.* fer d'aiguillette ou de lacet.

FERRLETTE, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Mulhouse (auj. à l'Allemagne).

FERRUET, *sm.* ouvrier qui met les fers aux lacets.

FERRIÈRE, *sf.* sac dans lequel le maréchal ferrant, le serrurier met ses outils.

FERRIÈRES, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis. 1 675 h.

FERRONNERIE, *sf.* lieu où l'on vend,

où l'on fabrique les gros ouvrages de fer. **FERRONNIER, IÈRE**, *s.* celui, celle qui vend des ouvrages de fer.

FERRONNIÈRE, *sf.* jouay que les femmes portaient au milieu du front.

FERRUGINEUX, EUSE, *adj.* (l. *ferugo*, rouille de fer), qui tient de la nature du fer, ou qui contient du fer. — *sm.* médicament qui contient une préparation de fer.

FERRURE, *sf.* garniture de fer ; action et manière de ferrer un cheval ; fer qu'on y emploie.

FERRY (JULES), né en 1832, homme politique français, plusieurs fois ministre sous la 3^e république ; m. en 1893.

FERTÉ-ALAIS (LA), ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arrondissement d'Etampes. 950 habitants.

FERTÉ-BERNAUD (LA), ch.-l. de c. (Sarthe), arrondissement de Mamers. 5 162 habitants.

FERTÉ-FRÉNEL (LA), ch.-l. de c. (Orne), arrondissement d'Argentan. 456 habitants.

FERTÉ-GAUCHER (LA), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arrondissement de Coulommiers. 2 189 habitants.

FERTÉ-MACÉ (LA), ch.-l. de c. (Orne), arrondissement de Domfront. 7 775 habitants.

FERTÉ-SAINT-AUBIN (LA), ch.-l. de c. (Loiret), arrondissement d'Orléans. 3 437 habitants.

FERTÉ-SOUS-JOUARRE (LA), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux. 4 777 h.

FERTÉ-VIDAME (LA), ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux. 978 habitants.

FERTILE, *adj.* 2 g. (l. *fertilis*), qui produit beaucoup : *pays fertile.* — *Fig.* qui est fécond : *esprit fertile.*

FERTILEMENT, *adv.* abondamment.

FERTILISABLE, *adj.* 2 g. qui peut être fertilisé.

FERTILISANT, ANTE, *adj.* qui est propre à fertiliser : *engrais fertilisants.*

FERTILISATION, *sf.* action de fertiliser.

FERTILISER, *va.* rendre fertile.

FERTILITÉ, *sf.* (l. *fertilitas*), qualité de ce qui est fertile ; abondance.

FÉRU, UE, *adj.* blessé d'un coup (vétérinaire). — *Fig.* épris : *être ferru d'une chose.*

FÉRULE, *sf.* (l. *ferula*), plante à longue tige dont les Romains se servaient pour corriger les écoliers ; petite palette de bois ou de cuir pour frapper dans la main des écoliers (*fig.*) : coup de férule. — *Fig.* autorité sévère, rigoureuse.

FÉVREMENT, *adv.* avec ferveur.

FÉVENT, ENTE, *adj.* (l. *fervens*), qui a de la ferveur, de l'ardeur.

FÉVEUR, *sf.* (l. *fervor*), ardeur, zèle pour les choses de piété.

FESCENNIN, INE, *adj.* se dit d'une sorte de poésie grossière qui passe de Fescennio dans l'Etrurie, à Rome (antiq.).

FESCH (JOSEPH), né à Ajaccio (1763-1839), oncle de Napoléon I^{er}, archev. de Lyon, cardinal, présida le concile de Paris, en 1811.

FESSE-MATHIEU, *sm.* usurier sordide. — *Au pl.* des fesse-mathieus.

FESTIN, *sm.* (l. *festum*, fête), repas somptueux : *donner un festin.*



FESTIVER, *va.* donner un banquet : *festiner ses amis* (vx). — *vn.* faire festin (fam.).

FESTIVAL, *sm.* (l. *festivus*, de fête), grande fête musicale : *donner des festivals*.

FESTON, *sm.* guirlande de feuilles et de fleurs ; broderie découpée en forme de festons (fig.) ; ornements d'architecture.

FESTONNER, *va.* orner de festons ; broder, découper en festons.

FESTOYER, *voy.* FÊTOYER.

FESTUS, grammairien latin du iv^e siècle.

FÊTE, *sf.* (l. *festum*), solennité, pompe religieuse ; jour consacré à des actes de religion ; jour de la fête du saint d'une personne ; réjouissance publique ou particulière : *fête du village, fête de famille*. — **FÊTES MOBILES**, fêtes qui ne reviennent pas chaque année à la même époque : tels sont Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité et la Fête-Dieu.

FÊTE-DIEU, *sf.* fête instituée par Urbain IV (1264), en l'honneur du saint sacrement.

FÊTER, *va.* célébrer une fête : *fêter le jour des Rois* ; accueillir avec empressement : *fêter un ami*.

FETFA, *sm.* décision rendue par le mufti, chez les musulmans, sur un point de pratique ou de droit difficile à résoudre.

FÊTICHE, *sm.* nom qu'on donne aux objets du culte superstitieux des nègres.

FÊTICHISME, *sm.* culte des fétiches. — **FÊTICHISME**, *sm.* adoration aveugle, engouement pour une personne, pour un système.

FÊTIDE, *adj.* 2 g. (l. *fetidus*), qui a une odeur forte et désagréable : *vapeur fétide*.

FÉTIDITÉ, *sf.* état de ce qui est fétide.

FÉTIS, compositeur et critique musical belge (1784-1871).

FÊTOYER ou **FESTOYER**, *va.* faire fête ; bien traiter quelqu'un (c. aboyer).

FÊTU, *sm.* (l. *festuca*), brin de paille.

FÊTUS, *voy.* FŒTUS.

FEU, *sm.* (l. *focus*, foyer), lumière et chaleur qui se dégagent simultanément des corps en combustion ; amas de corps en combustion : *feu de fagots* ; incendie, embrasement : *courir au feu* ; leur des flambeaux, des fanaux, etc. : *en mer on voit les feux de la côte* ; coup d'arme à feu : *feu de peloton* ; météore, éclairs, foudre : *le ciel est tout en feu* ; corps en ignition, caustique : *appliquer le feu à une plaie* ; ménage, famille : *un hameau de cent feux* ; foyer, ustensiles nécessaires pour la cheminée : *acheter un feu* ; rétribution accordée à certains acteurs indépendamment de leurs appointements ; inflammation, vive chaleur : *le feu de la fièvre*. — **Fig.** ardeur, violence : *le feu de la jeunesse* ; vivacité, verve : *un discours plein de feu*. — **PRENDRE FEU**, s'irriter ; **AMER À FEU**, fusil, pistolet ; **ÊTRE ENTRE DEUX FEUX**, être attaqué de deux côtés ; **N'AVOIR NI FEU NI LIEU**, être vagabond ; **SUPPLICE DU FEU**, supplice qui consiste à faire brûler le condamné ; **FEU !** commandement pour avertir le soldat de tirer.

FEU, FEUE, *adj.* défunt : *le feu roi, les feus rois, la feue reine*. Feu, placé devant l'article ou devant l'adjectif possessif, est invariable : *feu la reine, feu mes oncles*.

FEU (FERRE DE), archipel de l'Amérique méridionale, au sud de la Patagonie.

FEUDATAIRE, *s.* 2 g. vassal, possesseur d'un fief et qui doit hommage au suzerain.

FEUDISTE, *sm.* celui qui est versé dans la matière des fiefs.

FEUILLE (FRANÇOIS, vicomte d'Aubusson, duc de LA), maréchal de France (1628-1691), fit élever à ses frais la statue de Louis XIV sur la place des Victoires.

FEUILLAGE, *sm.* toutes les feuilles d'un arbre ; branches d'arbres coupées et couvertes de feuilles ; amas de feuilles vertes ; imitation de feuillages.

FEUILLAISSON, *sf.* renouvellement annuel des feuilles : *le temps de la feuillaison*.

FEUILLANT, *sm.* religieux de l'ordre de Cîteaux, institué en 1577, au village de Feuillans, près de Toulouse, par Jean de la Barrière. — **CRUS DES FEUILLANTS**, formé en 1790 dans l'anc. couvent des feuillants, près des Tuileries, par les modérés du club des jacobins, et dont les chefs étaient La Fayette et Bailly.

FEUILLANTINE, *sf.* religieuse qui suit la règle des feuillants ; pâtisserie feuilletée.

FEUILLARD, *sm.* branches fendues pour faire des cercles. — **FEUILLANO DE FER**, bandes de fer, étroites et minces, servant au même usage.

FEUILLE, *sf.* (l. *folium*), partie de la plante qui garnit la tige et les rameaux ; pétale : *feuille de rose* ; ornement qui imite les feuilles : *bordure en feuilles de chêne* ; morceau de papier d'une certaine dimension ; réunion d'un certain nombre de pages suivant le format d'un volume (imp.) ; journal : *feuille périodique* ; matière, lame plate et mince : *feuille de carton, de cuivre* ; châssis d'un paravent.

FEUILLÉ, ÉE, *adj.* garni de feuilles. — **sm.** représentation du feuillage des arbres (peint).

FEUILLÉE, *sf.* couvert formé de branches d'arbres garnies de feuilles.

FEUILLE-MORTE, *adj.* 2 g. *invar.* qui est de la couleur d'une feuille sèche : *ruban feuille-morte*. — **sm.** la couleur feuille-morte.

FEULLER, *vn.* représenter les feuilles d'un arbre : *il est difficile de bien feuller* (peint.) ; se garnir de feuilles.

FEUILLET, *sm.* partie d'une feuille de papier qui contient deux pages ; lame mince ; troisième estomac des animaux ruminants.

FEUILLET (OCTAVE), né en 1831, romancier et auteur dramatique, membre de l'Académie française.

FEUILLETAGE, *sm.* manière de feuller la pâtisserie ; pâtisserie feuilletée.

FEUILLETER, *vt.* tourner les feuillets d'un livre, d'un registre ; consulter des livres ; faire le feuilletage (c. jeter).

FEUILLETS, *sm.* endroit où l'ardoise est facile à diviser en feuillets.

FEUILLETON, *sm.* article de critique ou de littérature inséré au bas d'un journal ; petit cahier composé de huit pages.

FEUILLETONISTE, *sm.* celui qui écrit le feuilleton d'un journal.

FEUILLETTE, *sf.* tonneau contenant environ 135 litres.

FEULLU, UE, *adj.* qui a beaucoup de feuilles : *arbre feuillu*.

FEULLURE, *sf.* entaille dans laquelle

les portes et les fenêtres s'enfoncent pour fermer exactement.

FEURRE, *sm.* paille de toute sorte de blé ; paille pour empailler les chaises.

FEURS, *ch.-l.* de c. (Loire), arr. de Montbrison. 3 719 h.

FEUTRAGE, *sm.* action de feutrer.

FEUTRE, *sm.* espèce d'étoffe non tissée qui se fait en foulant le poil ou la laine ; chapeau fait de feutre ; bourre pour garnir les selles, les colliers des chevaux.

FEUTREUR, *va.* mettre en feutre : *feutrer de la laine* ; remplir de bourre. — **SE FEUTREUR**, *vpr.* devenir feutre.

FEUTRIER, *sm.* ouvrier qui fait, qui prépare le feutre.

FEUTRIER (J.-F. HYACINTE), prédicateur célèbre, curé de la Madeleine, puis évêque de Beauvais, ministre des affaires ecclésiastiques sous Charles X (1786-1830).

FÈVE, *sf.* (l. *fabæ*), plante de la famille des légumineuses qui produit des semences alimentaires (*fig.*) ; la semence même ; semence de plusieurs autres plantes.

FÉVEROLE, *sf.* petite fève.

FÉVRIER, *sm.* (l. *februarius*), le second mois de l'année. — RÉVOLUTION DE FÉVRIER, révolution qui s'accomplit les 23, 24 et 25 février 1848, et se termina par l'abdication de Louis-Philippe et la proclamation de la république.

FEZ, une des deux capitales de l'empire du Maroc, ville riche et commerçante. 140 000 h. — *sm.* casquette de laine rouge ou blanche que l'on fabrique à Fez (*fig.*).

FEZZAN, contrée de l'Afrique septentrionale, tribunaire du pacha de Tripoli. 50 000 h. Capit. *Mourzouk*.

FI, *interj.* exprime le mépris, le dégoût : *fi du plaisir*. — FAIRE FI D'UNE CHOSE, la dédaigner.

FIACRE, *sm.* voiture de louage et de place, ainsi appelée parce que les premiers carrosses de cette espèce logeaient à l'image Saint-Fiacre ; cocher d'un fiacre ; mauvaise voiture.

FIACRE (SAINT), moine irlandais, vint fonder un hospice près de Meaux ; m. en 670 ; il est le patron des jardiniers.

FIANÇAILES, *sf. pl.* promesse de mariage faite devant un prêtre ; en général, promesse de mariage.

FIANCÉ, ÉE, *s. ceux* qui se sont réciproquement promis mariage.

FIANCER, *va.* promettre d'épouser en présence du prêtre ; unir par une promesse de mariage, se dit du prêtre ; accorder en mariage, se dit du père.

FIASCO, *sm.* (mot ital.). FAIRE FIASCO, échouer complètement.

FIBRE, *sf.* (l. *fibra*), filament délié qui se trouve dans les chairs ; filament des végétaux. — *Fig.* disposition à s'émouvoir : *avoir la fibre sensible*.

FIBREUX, EUSE, *adj.* qui a des fibres, qui est formé par une réunion de fibres.

FIBRILLE [i-bri-le], *sf.* petite fibre.

FIBRINE, *sf.* substance qui constitue la fibre musculaire.

FIBULE, *sf.* (l. *fibula*), agrafe antique.

FIC, *sm.* (l. *ficus*), excroissance de chair (chir.).

FICELER, *va.* attacher, lier avec de la ficelle (c. amonceler).

FICELIER, *sm.* dévidoir pour la ficelle.

FICELLE, *sf.* (bas l. *filicellion*, de *filum*, fil), petite corde (*fig.*). — *Fig.* procédé d'un art.

FICHE, *sf.* petit morceau de métal servant à la peinture des portes ; petite cheville pour fixer les objets ; morceau d'ivoire ou d'os qui sert au jeu ; petit carré de papier ou de carton sur lequel on inscrit des noms, des titres d'ouvrages, etc.

FICHER, *va.* (l. *figere*), faire entrer et fixer par la pointe : *ficher un clou*. — *Fig.* attacher, fixer les yeux. — **SE FICHER** *vpr.* se moquer (pop.).

FICHET, *sm.* petit morceau d'ivoire qui sert de marque au jeu de trictrac.

FICHTE, philosophe allemand (1762-1814).

FICHU, *sm.* petite pièce d'étoffe que les femmes portent au cou (*fig.*).

FICHU, UE, *adj.* mal fait, mauvais (l. bas).

FICOÏDE, *sf.* genre de plantes à feuilles charnues (bot.).

FICTIF, IVE, *adj.* (l. *factus*, supposé), qui n'est pas réel : *richesse fictive*, qui n'existe que par supposition ; *monnaie fictive*.

FICTION, *sf.* (l. *factio*), invention fabuleuse ; mensonge, dissimulation.

FICTIVEMENT, *adv.* par fiction.

FIDÉCOMMISS, *sm.* (l. *fiduciamissum*), legs fait à quelqu'un sous la condition tacite de le remettre à un autre.

FIDÉCOMMISSAIRE, *sm.* celui qui est chargé d'un fidécommiss.

FIDÉJUSSEUR, *sm.* caution, celui qui s'engage pour garantir une dette.

FIDÉJUSSON, *sf.* (l. *fiducjussio*), action du fidéjussureur, cautionnement.

FIDÈLE, *adj.* 2 g. (l. *fidelis*), qui garde sa foi, qui remplit ses engagements : *fidèle à sa parole* ; constant dans ses affections : *un ami fidèle* ; qui a de la probité : *caissier fidèle* ; digne de foi, exact : *traduction fidèle*. — *sm.* ami constant ; celui qui a la vraie foi.

FIDÈLEMENT, *adv.* avec fidélité.

FIDÉLITÉ, *sf.* (l. *fidélitas*), attachement à ses devoirs ; constance ; exactitude, vérité : *la fidélité du récit* ; probité.

FIDÉNATE, *adj.* et s. 2 g. habitant de la ville de Fidènes.

FIDÈNES, ville des Sabins, sur le Tibre.

FIDUCIAIRE, *adj.* (l. *fiduciarius*), NÉTAIRIER FIDUCIAIRE, celui qui est chargé de remettre un fidécommiss. — MONNAIE FIDUCIAIRE, monnaie de papier.

FIEF, *sm.* (anc. all. *feod*, biens), domaine noble, dont le possesseur, appelé vassal, doit l'hommage au seigneur.

FIEFFÉ, ÉE, *adj.* qui tenait en fief. — *Fig.* qui a un vice porte au suprême degré : *fripou fieffé*.



FIGEFER, *va.* donner en fief : *fieffer un domaine* (vx).

FIEL, *sm.* (l. *fel*), bile de l'homme ou des animaux et plus ordinairement celle du bœuf. — Fig. chagrins, peines : *être abreuvé de fiel*; haine, animosité, humeur caustique : *tant de fiel entre-t-il dans son âme!*

FIELDING (HENRI), littérateur anglais, auteur de *Tom Jones* (1707-1754).

FIENTE, *sf.* (l. *finus*), excrément de certains animaux.

FIENTER, *va.* rendre de la fiente.
FIER [fié], *va.* (l. *fidere*), confier, commettre à la fidélité de quelqu'un. — **SE FIER**, *vpr.* mettre sa confiance : *se fier à* ou *en quelqu'un*, *se fier à* ou *en une chose*, *se fier sur l'avenir*.

FIER, FIÈRE [fi-ê-re], *adj.* (l. *ferus*), hautain, altier, arrogant : *des gens fiers*; qui s'enorgueillit de : *fier de ses aïeux*; grand, élevé : *fier courage*; audacieux, intrépide : *ces fiers chevaliers*; excessif : *un fier sot* (fam.).

FIER-À-BRAS, *sm.* fanfaron. — : *Au pl. des fier-à-bras* (fam.).

FIÈREMENT, *adv.* d'une manière fière : *marcher fièrement*; extrêmement, fortement : *il a été fièrement tancé*.

FIÈRTÉ, *sf.* (l. *feretrum*), chasse d'un saint (vx).

FIÈRTÉ, *sf.* (l. *feritas*), intrépidité; arrogance, vanité; assurance : *fierté de coloris* (peint.); élévation d'esprit, amour du devoir : *elle appela la fierté à son secours*.

FIÈSCH, Corse qui tenta de tuer Louis-Philippe, au moyen d'une machine infernale (1835).

FIÈSQUE, noble génois qui conspira contre le doge André Doria; il tomba à la mer et se noya (1547).

FIÈVRE, *sf.* (l. *febris*), état maladif caractérisé par l'accélération du pouls et l'augmentation de la chaleur du corps. — Fig. émotion : *la vue d'une souris lui donne la fièvre*; agitation : *la fièvre des passions*.

FIÈVREUX, EUSE, *adj.* qui cause la fièvre; qui est sujet à la fièvre; : qui cause une agitation morale : *ardeur fiévreuse*. — *sm.* personne malade de la fièvre.

FIÈVROTTE, *sf.* petite fièvre (fam.).

FIFRE, *sm.* (anc. all. *pfifa*), petite flûte d'un son très aigu; celui qui joue du fifre. : **FIGARO**, *sm.* barbier spirituel et malin. Figaro est une création de Beaumarchais dans *le Barbier de Séville*.

FIGEAC, ch.-l. d'arr. (Lot), à 592 kil. de Paris et à 67 de Cahors. 5861 h.

FIGEMENT, *sm.* action de figer; état de ce qui est figé.

FIGER, *va.* (l. *figere*, fixer), congeler, épaissir par le froid. — **SE FIGER**, *vpr.* être congelé (c. abréger).

FIGUE, *sf.* (l. *figus*), fruit du figuier (*fig.*).

FIGURIÈRE, *sf.* lieu planté de figuiers.

FIGUIER, *sm.* arbre de la famille des urticées qui produit la figue.

FIGURANT, *ANTE*, *s.* personnage muet dans une pièce de théâtre, dans un ballet.

FIGURATIF, IVE, *adj.* qui est la figure,



le symbole de quelque chose. — **PLAN FIGURATIF**, plan topographique.

FIGURATION, *sf.* action de figurer.
FIGURATIVEMENT, *adv.* d'une manière figurative.

FIGURE, *sf.* (l. *figura*), forme extérieure des choses : *la figure de la terre*; visage : *figure expressive*; représentation de certains objets : *figures de plantes, d'animaux*; symbole : *la manne est la figure de l'eucharistique*; espace circonscrit par des lignes : *figure équilatère* (géom.); tours de mots, de phrases qui donnent de la grâce, de la vivacité au langage (gram.); les différents pas réglés de la danse; chacune des cartes qui représente un roi, une dame, un valet.

FIGURE, ÉE, *adj.* détourné : *sens figuré*; qui contient des figures : *langage figuré*.

FIGURE, *sm.* sens métaphorique : *ce mot est pris au figuré*.

FIGUREMENT, *adv.* d'une manière figurée, métaphorique.

FIGURER, *va.* (l. *figurare*), représenter, imiter par le dessin, la peinture, etc. : *figurer un navire*; représenter par un symbole : *les Egyptiens figuraient l'avancé par un serpent qui se mord la queue*. — *vn.* faire figure, paraître : *figurer dans son comptoir*; paraître sur le théâtre comme figurant. — **SE FIGURER**, *vpr.* s'imaginer.

FIGURINE, *sf.* petite figure de terre ou de métal.

FIGURISME, *sm.* opinion de ceux qui regardent les événements de l'Anc. Testam. comme des figures de ceux du Nouveau.

FIGURISTE, *sm.* celui qui coule des figures en plâtre; celui qui embrasse le figurisme.

FIL, *sm.* (l. *filum*), petit brin long et délié de chanvre, de lin, de soie, de métal, etc.; tranchant d'un instrument : *le fil d'un sabre*. — Fig. suite, enchaînement : *le fil d'une affaire*. — **FIL DE L'EAU**, le courant de l'eau. — **FIL À PLOMB**, morceau de plomb qui est suspendu à un cordonnet et qui sert à mettre les ouvrages d'aplomb.

FILAGE, *sm.* action ou manière de filer le chanvre, le lin, la soie.

FILAGRAMME, *voy.* FILIGRANE.

FILAMENT, *sm.* petit fil, petit brin long et délié des plantes, des muscles, etc.

FILAMENTEUX, EUSE, *adj.* qui a des filaments : *écorce filamenteuse*.

FILANDIÈRE, *sf.* celle dont le métier est de filer. — Adjectiv. **LES SŒURS FILANDIÈRES**, les Parques.

FILANDRES, *sf. pl.* fils blancs qui voltigent dans l'air et qu'on appelle vulgairement *fils de la Vierge*; fibres coriaces dans la viande; longs filets dans certains légumes; petits vers qui se trouvent dans le corps des oiseaux de proie.

FILANDREUX, EUSE, *adj.* rempli de filandres. — **STYLE FILANDREUX**, style dont les phrases sont longues, embarrasées.

FILANT, ANTE, *adj.* qui coule, qui filo doucement : *matière filante*. — **ÉTOILE FILANTE**, météore qui court dans l'air et s'éteint incontinent.

FILASSE, *sf.* amas de filaments tirés de l'écorce du chanvre ou du lin.

FILASSIER, IÈRE, *s.* celui, celle qui fait la filasse, qui en fait commerce.

FILATEUR, *sm.* celui qui dirige une filature.

FILATURE, *sf.* art de filer; établissement où l'on fabrique du fil pour étoffe.

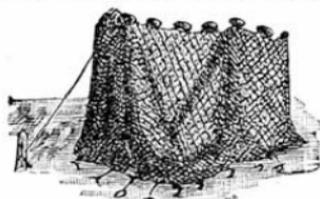
FILLE, *sf.* suite, rangée de personnes ou de choses disposées en long et l'une après l'autre: *une file de voitures*.

FILÉ, *sm.* or ou argent tiré à la filière et appliqué sur un fil de chanvre ou de soie, etc.: *du filé d'or*.

FILER, *va.* tordre ensemble plusieurs brins de chanvre, de soie, etc., pour qu'ils forment un fil; tirer un fil de son corps: *l'araignée file sa toile*; tirer les métaux à la filière; lâcher, larguer: *filer le câble (mar.)*. — *va.* s'allonger en filets; couler lentement; aller de suite; se retirer, s'en aller (pop.).

FILIERIE, *sf.* lieu où l'on file le chanvre pour faire des cordes.

FILET, *sm.* fil délié: sorte de tissu à mailles pour prendre des poissons (*fig.*), des



oiseaux, etc.: *pêcher au filet*, au fig. pièges, embûches: *tomber dans les filets*; ouvrage à mailles: *faire du filet*; réseau pour retenir les cheveux: petite membrane qui est sous la langue; partie charnue placée dans l'intérieur du corps entre le rognon et les côtes: *filet de bœuf*; ornement long et délié: *couvreverts d'argent à filets*; trait d'imprimerie: petite quantité de liquide: *un filet d'eau*. — *Fig.* FILET DE VOIX, voix faible. — FAUX FILET, partie du bœuf qui se trouve sur l'échine dans la longueur du filet.

FILÉUR, EUSE, *s.* celui, celle qui file.

FILIAL, ALE, *adj.* (l. *filialis*), qui appartient au fils, à la fille: *soins filiaux*; qui est du devoir des enfants: *tendresse filiale*.

FILIALEMENT, *adv.* d'une manière filiale.

FILIATION, *sf.* descendance en ligne directe des aïeux aux enfants; degré de génération des père et mère aux enfants. — *Fig.* enchaînement, liaison: *la filiation des mots*.

FILIÈRE, *sf.* instrument pour réduire les métaux en fil (*fig.*); instrument pour faire les filets d'une vis. — *Fig.* PASSER PAR LA FILIÈRE, subir une longue, une rude épreuve.

FILIFORME, *adj.* 2 g. (l. *filum*, fil; *forma*, forme), délié comme un fil.

FILIGRANE, *sm.* (l. *filum*, fil; *granum*, grain), ouvrage d'orfèvrerie travaillé à jour, et fait en forme de petits filets; lettres, figures de cuivre dont la marque paraît dans le papier: cette marque même.

FILIN, *sm.* sorte de cordage (mar.).

FILIPENDULE, *sf.* espèce de spirée qui croît dans les bois (bot.).

FILLE, *sf.* (l. *filia*), enfant du sexe féminin par rapport à son père et à sa mère;

tout enfant du sexe féminin: *pension de filles*; femme non mariée: *vieille fille*; servante: *fille de boutique*, celui, celle qui a été tenu sur les fonts de baptême par rapport à son parrain et à sa marraine.

FILLETTTE, *sf.* petite fille, jeune fille.

FILLEUL, EULE, *s.* (l. *filolus*, petit garçon; *filiole*, fillette), celui, celle qui a été tenu sur les fonts de baptême par rapport à son parrain et à sa marraine.

FILOCHE, *sf.* espèce de tissu, de filet.

FILON, *sm.* veine métallique ou fossile: *exploiter un filon*.

FIOSELLE, *sf.* soie de qualité inférieure appelée aussi *bourre de soie*.

FILOU, *sm.* voleur adroit; fripon; celui qui trompe au jeu.

FILOUTAGE, *sm.* métier de filou (fam.).

FILOUTER, *va.* voler avec adresse; tromper au jeu.

FILOUTERIE, *sf.* action de filou.

FILS, *sm.* (l. *filius*), enfant du sexe masculin par rapport à son père et à sa mère; enfant mâle, garçon; celui qu'on aime comme un fils; originaire de: *les fils de la France*. — FILS DE MARS, les guerriers. — FILS D'APOLLON, les poètes.

FILTRAGE, *sm.* action de faire passer une liqueur à travers un filtre.

FILTRANT, ANTE, *adj.* qui sert à filtrer.

FILTRATION, *sf.* action de filtrer; passage d'un liquide à travers un corps destiné à l'éclaircir ou à travers un filtre.

FILTRE, *sm.* (bas l. *filtrum*), papier, étoffe, charbon, etc., à travers lequel on fait passer un liquide pour le clarifier (*fig.*).

FILTREUR, *va.* clarifier un liquide en le passant à travers un filtre. — *vn.* pénétrer, passer à travers: *l'eau filtre de tous côtés*. — *SE FILTERE*, *vpr.* être filtré.

FILURE, *sf.* qualité de ce qui est filé: *on connaît le drap à la filure*.

FIN, *sf.* (l. *finis*), terme, ce qui termine, extrémité: *la fin du jour*; mort: *toucher à sa fin*; but: *parvenir à ses fins*. — FIN DE NON-RECEVOIR, exception qui consiste à soutenir que la partie adverse n'est pas recevable dans sa demande. — à LA FIN, *loc. adv.* enfin.

FIN, FINE, *adj.* (l. *finitus*, fini, parfait), qui est épuré: *or fin*; qui est délié, menu: *toile fine*; mince, bien pris: *taille fine*; excellent, recherché: *nets fin*; qui perçoit les moindres sensations: *oreille fine*; subtil, ingénieux: *esprit fin*; qui est rusé, habile: *homme fin*. — *sm.* homme fin: *faire le fin*; la partie fine; ce qu'il y a de plus caché dans une affaire.

FINAGE, *sm.* étendue d'une juridiction, d'une commune, d'une paroisse.

FINAL, ALE, *adj.* (l. *finalis*), qui termine: *compte final*; se dit des dernières lettres d'un mot: *lettre finale*; qui dure jusqu'à la fin de la vie: *impénitence finale*. — *sf.* dernière syllabe d'un mot.

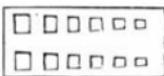
FINALE, *sm.* (ital. *finale*), morceau de musique qui termine un acte d'opéra.

FINALEMENT, *adv.* à la fin.

FINANCE, *sf.* argent comptant; art de régir et de percevoir les impositions: *il sait*

* Voy. *fig. syn.*, p. 996.

** Voy. *fig. syn.*, p. 997.



bien les finances. — Pl. les revenus de l'Etat; le trésor public.

FINANCER, *vn.* fournir, déboursier de l'argent (c. agacer).

FINANCIER, *sm.* celui qui s'occupe des affaires de finances; autrefois, ceux qui maniaient les deniers de l'Etat ou qui avaient la ferme des droits du roi.

FINANCIER, IÈRE, *adj.* qui est relatif aux finances; *léislation financière*. — *sf.* sorte de ragoût: *côtelettes à la financière*.

— **FINANCIÈREMENT**, *adv.* à la manière des financiers; en matière de finances.

FINASSER, *vn.* agir avec de petites ruses, avec finesse (fam.).

FINASSERIE, *sf.* petite finesse (fam.).

FINASSEUR, EUSE ou **FINASSIER**,

IÈRE, *s.* celui, celle qui use de finasserie.

FINAUD, AUDE, *adj.* et *s.* qui est fin, rusé dans les petites choses.

FINEMENT, *adv.* avec finesse; délicatement; avec adresse.

FINESSE, *sf.* qualité de ce qui est fin, délié, menu: *la finesse d'un tissu*; subtilité: *la finesse de l'ouïe*; sagacité: *avoir de la finesse*; ruse, artifice: *faire des finesse*.

FINET, ETTE, *adj.* qui a de petites finesse: *mine finette* (peu usité).

FINETTE, *sf.* sorte d'étoffe fine.

FINGAL, héros écossais du 11^e siècle; se distingua aux batailles livrées aux Romains par les Ecossais; il eut deux fils célèbres: Ossian et Fergus.

FINI, IE, *adj.* qui est fait avec soin: *travail fini*; qui est limité: *un être fini*. — *sm.* perfection: *le fini d'un tableau*; ce qui a des bornes: *le fini et l'infini*.

FIGUERRA (Tommaso), sculpteur et orfèvre florentin; on lui attribue l'invention de la gravure sur cuivre (1413-1475).

FINIR, *va.* (l. *finire*), arriver au terme: *finir sa carrière*; achever, terminer: *finir un livre*. — *vn.* cesser: *faites-le finir*; se terminer: être terminé; prendre fin; avoir une certaine issue: *cela finira mal*; mourir.

FINISTÈRE (Nér. N^e), départem. maritime de la France occidentale, formé de la basse Bretagne. 73 014 h. Ch.-l. Quimper.

FINISTERRE, cap d'Espagne au N.-O. de la Galice.

— **FINLANDAIS, AISE**, *adj.* et *s.* habitant de la Finlande; qui appartient à la Finlande.

FINLANDE, anc. prov. de Suède, incorporée à la Russie. 2431 953 h. Capit. Helsingfors, port sur le golfe de Finlande.

FINLANDE (golfe de), golfe formé par la Baltique, sur la côte de Russie.

FINMARK, province presque stérile de la Norvège; ch.-l. Tromsø, résidence d'un chef de Lapons. — 29 340 h.

FINNOIS, anc. peuple qui habitait le nord de l'Europe, depuis le Niemen jusqu'au Volga, et la rive gauche de la Volga.

FOLE, *sf.* (g. *phalé*), petite bouteille de verre très mince (fig.).

FIORIE, île du Danemark à l'entrée de la mer Baltique. 225 000 h.

FIORITURES, *sf. pl.* (it. *fiorture*), traits, gammes, appoggiatures, trilles, et tout ornement ajoutés à un morceau de musique.



FIRMAMENT, *sm.* (l. *firmamentum*), voûte circulaire à laquelle les astres semblent attachés, le ciel.

FIRMAN, *sm.* édit, ordre émané du sultan ou de quelque souverain de l'Orient.

FIRMIN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. de Gap. 1 067 h.

FISC, *sm.* (l. *fiscus*), le trésor du prince; le trésor de l'Etat; administration du fisc.

FISCAL, ALE, *adj.* (l. *fiscalis*), qui regarde, qui concerne le fisc: *les droits fiscaux*.

— **FISCALEMENT**, *adv.* d'une manière fiscale.

FISCALITÉ, *sf.* système de lois relatives au fisc: être versé dans la fiscalité (vx); disposition à étendre les droits du fisc.

FISMES, ch.-l. de cant. (Marne), arr. de Reims. 3 443 h.

FISSIPARE, *adj.* 2 g. (l. *fissus*, fendu; *parere*, produire), qui se reproduit par la scission de son propre corps (zool.).

FISSIPÈDE, *adj.* 2 g. et *sm.* (l. *fissipes*), se dit des quadrupèdes qui ont le pied divisé en plusieurs doigts comme le chien.

FISSURE, *sf.* (l. *fissura*), gerçure, petite fente, crevasse.

FISTULE, *sf.* (l. *fistula*), ulcère en forme de tube étroit.

FISTULEUX, EUSE, *adj.* (l. *fistulosus*), qui est de la nature de la fistule.

FIVUME, golfe et ville de la Croatie, sur l'Adriatique. 29 494 h.

FIXATION, *sf.* action de fixer, de rendre fixe: *la fixation d'un poteau*; action de déterminer: *la fixation du prix des denrées*.

FIXE, *adj.* 2 g. (l. *fixus*, attaché), immobile, qui ne change pas de place: *étoile fixe*; qui ne varie pas, certain, déterminé: *prix fixe*. — *sm.* traitement sur lequel on a droit de compter: *le fixe est de 2 000 fr.*; qui n'est pas volatilisable par le feu (chim.). — *Ètre au beau fixe*, se dit lorsque le baromètre indique le beau temps fixe. — *Fixe! interj.* commandement de rester immobile.

FIXÉ, ÉE, *part. passé*, être attaché; n'avoir plus aucun doute: *il est fixé sur ton compte*. — *Fixé, sm.* peinture à l'huile faite sur taffetas et appliquée à une glace.

FIXEMENT, *adv.* d'une manière fixe.

FIXER, *va.* rendre stable, attacher: *fixer une image au mur*; rendre non volatil, non gazeux; arrêter: *fixer ses yeux sur quelqu'un, sur quelque chose*; faire demeurer: *fixer sa mère auprès de soi*; établir: *fixer sa résidence à Paris*; déterminer: *fixer le prix d'une chose*. — *Fig.* faire cesser la versatilité, l'indécision: *fixer les goûts, fixer une langue*. — *Se fixer, vpr.* établir sa résidence; s'arrêter à.

FIXITÉ, *sf.* qualité de ce qui est fixe; propriété qu'ont certains corps de ne pouvoir être volatilisés (chim.).

FLACCIDITÉ, *sf.* (l. *flaccidus*, mou), état d'une chose qui est molle, flasque (méd.).

FLACCUS (Valerius), poète latin, fut l'ami de Pline et de Juvénal.

FLACON, *sm.* (bas. *flasco*), espèce de bouteille qui se ferme avec un bouchon de verre ou de métal (fig.); bouteille de vin.

FLAGELLANT, *sm.* nom de certains fa-



natiques des XIII^e et XIV^e siècles qui se flagellaient en public et qui furent anathématisés en 1349.

FLAGELLATION, *sf.* (l. *flagellatio*), action de flageller ou de se flageller.

FLAGELLER, *va.* (l. *flagellare*), faire subir le supplice du fouet. — Fig. maltraiter cruellement en discours ou par écrit. — Se **FLAGELLER**, *vpr.* se fouetter soi-même ou l'un l'autre dans un esprit de mortification.

FLAGEOLER, *va.* se dit des jambes du cheval et aussi de celles de l'homme lorsque la fatigue, ou tout autre motif les rend tremblantes.

FLAGEOLET, *sm.* sorte de flûte à bec dont on varie les sons au moyen de  trous (*fig.*).

FLAGEOLET, *sm.* espèce de petits haricots d'un goût fin.

FLAGORNER, *va.* flatter souvent et bassement : *flagorner ses supérieurs*. — S'emploie neutralement : *il flagorne aux oreilles du maître*.

FLAGORNERIE, *sf.* basse flatterie.

FLAGORNEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui flagorne (fam.).

FLAGRANT, **ANTE**, *adj.* (l. *flagrans*), qui se commet au moment même. — **FLAGRANT DÉLIT**, délit où l'on est pris sur le fait.

FLAIR, *sm.* action de flairer ; odorat du chien. — Fig. aptitude à prévoir : *cet homme a du flair* (fam.).

FLAIRER, *va.* (l. *fragrare*, avoir de l'odorat), sentir par l'odorat : *flairer une fleur*. — Fig. pressentir, prévoir.

FLAIREUR, *sm.* celui qui flaire. — : Fig. celui qui évente une affaire.

FLAMAND, **ANDE**, *adj.* et *s.* habitant de la Flandre ; qui concerne la Flandre.

FLAMANT, *sm.* grand oiseau de l'ordre des échassiers (*fig.*).

FLAMBEANT, **ANTE**, *adj.* qui flambe.

FLAMBE, *sf.* nom vulgaire de l'iris des marais : épée à lame ondulée.

FLAMBÉ,

ÉE, *adj.*

passé sur le feu. — Fig.

ruiné, perdu : *une affaire flambee* (fam.).

FLAMBEAU, *sm.*

espèce de torche de cire ou de

résine qu'on porte à la main : chandelle, bougie ; chandelier. — Fig. lumière qui éclaire la raison, l'esprit : *le flambeau de la vérité*.

FLAMBÉE, *sf.* feu clair de bourrée.

FLAMBER, *va.* jeter de la flamme : *ce bois flambe bien*. — *va.* passer par le feu ou par-dessus le feu : *flamber une voûte*.

FLAMBERGE, *sf.* épée — **METTRE FLAMBERGE AU VENT**, mettre l'épée à la main.

FLAMBOYANT, **ANTE**, *adj.* qui flamboie, qui est resplendissant : *étoile flamboyante*.



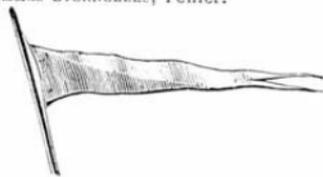
FLAMBOYER, *va.* jeter de la flamme ; briller avec l'éclat du feu (c. *aboyer*).

FLAMEL (NICOLAS), écrivain-juré et libraire de l'université de Paris, amassa des richesses considérables, ce qui fit croire qu'il avait découvert la pierre philosophale. Il fit un noble usage de sa fortune, fonda plusieurs hôpitaux et embellit l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie ; m. en 1413.

FLAMINE, *sm.* (l. *flamen*), prêtre, à Rome. **FLAMINUS** (TITUS QUINCTIUS), général romain, battit Philippe III, roi de Macédoine, à Cynoscéphales (196 av. J.-C.), et proclama la liberté de la Grèce aux jeux Isthmiques.

FLAMINUS NÉPOS (CAÏUS), général et consul romain, fut vaincu et tué par Annibal près du lac Trasimène (217 av. J.-C.).

FLAMME, *sf.* (l. *flamma*), partie la plus lumineuse, la plus subtile du feu. — Fig. ardeur, amour : *cachez sa flamme* ; *handerole qu'on place au haut des mâts* (*fig.*). — LES FLAMMES ÉTERNELLES, l'enfer.



FLAMME, *sf.* (l. *phlebotomus*), lancette pour saigner les chevaux.

FLAMMECHE, *sf.* parcelle enflammée qui s'élève d'un brasier.

FLAN, *sm.* (l. *flatur*, soufflé), pièce de métal préparée pour en faire une pièce de monnaie, une médaille ; sorte de tarte.

FLANC (flan), *sm.* (l. *flaccus*, mou), chaque côté du corps depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches ; ventre. — Fig. côté d'une chose : *le flanc du navire* ; pente d'une montagne. — **PRÊTER LE FLANC**, donner prise à la critique.

FLANDRE, ancienne province des Pays-Bas formant les deux provinces belges dites *Flandre orientale*, ch.-l. Gand, et *Flandre occidentale*, ch.-l. Bruges.

FLANDRE FRANÇAISE, nom d'une ancienne province de France, enclavée aujourd'hui dans le département du Nord. Capit. Lille.

FLANDRIN (JEAN-HIPPOLYTE), peintre français né à Lyon (1809-1864).

FLANDRIN, *sm.* homme élancé qui manque d'énergie (fam.).

FLANELLE, *sf.* étoffe légère de laine.

FLÂNER, *va.* se promener en musant ; perdre son temps à des bagatelles.

FLÂNERIE, *sf.* action de flâner (fam.).

FLÂNEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui flâne, qui perd son temps (fam.).

FLANQUANT, **ANTE**, *adj.* ANGLE, BASTION FLANQUANT, angle, bastion d'où l'on découvre le pied des fortifications, de manière à en défendre les approches (fortif.).

FLANQUEMENT, *sm.* action de flanquer ; résultat de cette action (fortif.).

FLANQUER, *va.* fortifier, défendre : *les bastions flanquent la courtine* (fortif.). — Se dit des ouvrages ou des ornements qui terminent une façade : *des pilastres flanquent les encoignures* (archit.). — Lancer,

jeter brusquement : *flanquer à la porte* (pop.); appliquer : *flanquer un soufflet*. — SE FLANQUER, vpr. se laisser tomber (pop.).

FLAQUE, *sf.* (flamand *vlaque*), petite mare d'eau.

FLAQUÉE, *sf.* certaine quantité de liquide lancée avec force (fam.).

FLAQUER, *va.* jeter un liquide avec force : *flaquer de l'eau au visage* (fam.).

FLASQUE, *adj.* 2 g. (l. *flaccidus*), qui est mou : *chair flasque*. — Fig. qui est sans force, sans vigueur : *style flasque, homme flasque*.

FLASQUE, *sm.* chacune des deux pièces de charpente qui forment les côtés d'un affût de canon. (Voy. 6g. syn., p. 998.)

FLÂTRER, *va.* appliquer un fer rouge à l'animal qui a été mordu, afin de le préserver de la rage : *flâtrer un chien*.

FLATTER, *va.* louer avec excès, pour plaire ou séduire : *flatter les princes*; excuser par complaisance : *flatter le vice*;

traiter avec trop de ménagement : *vous me flattez dans cette affaire-là*; caresser : *flatter un enfant*; adoucir : *flatter la peine de quelqu'un*; faire espérer : *on le flatte de cette espérance*; délecter, charmer : *la musique flatte l'oreille*. — FLATTER UNE PERSONNE, la peindre plus belle qu'elle n'est; au fig. en faire de vive voix ou par écrit un portrait flatté. — SE FLATTER, vpr. avoir une trop haute idée de soi-même; s'entretenir dans l'espérance; se persuader.

FLATTERIE, *sf.* action de flatter; louange fautive ou exagérée.

FLATTEUR, *EUSE*, *adj.* qui loue avec exagération : *ami, ton flatteur*; qui témoigne l'approbation : *murmure flatteur*; agréable : *de flatteuses illusions*; caressant. — *s.* celui, celle qui flatte.

FLATTEUSEMENT, *adv.* d'une manière flatteuse.

FLATUEUX, *EUSE*, *adj.* (l. *flatus*, vent), qui cause des vents (méd.).

FLATUOSITÉ, *sf.* gaz développé dans le canal digestif (méd.).

FLAVIEN (SAINT), patriarche d'Antioche; à la suite d'une sédition (387), il interceda et obtint de l'empereur Théodose le pardon des coupables; m. en 404.

FLAVIENS, nom de deux familles d'empereurs romains : la 1^{re} comprend Vespasien et ses deux fils Titus et Domitien (69-96); la 2^e Constance Chlore, Constantin, ses trois fils et ses deux neveux (292-363).

FLAVIGNY-SUR-OZERAIN, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur, 1045 h.

FLÉAU, *sm.* (l. *flagellum*), instrument dont on se sert pour battre le blé (fig.); verge qui supporte les plateaux d'une balance; barre de fer pour fermer une porte cochère. — Fig. grande calamité publique : *la peste est un fléau*; celui qui châtie les peuples : *Attila, le fléau de Dieu*; tout ce qui est nuisible, funeste,

redoutable, personne insupportable : *être le fléau de la société*.



FLÈCHE, *sf.* (anc. all. *flictsch*), trait qu'on lance avec un arc ou une arbalette (fig.);

aiguille de clocher; longue pièce de bois qui joint les deux trains d'une voiture; objet en forme de flèche : *la flèche d'un lit*. — La FLÈCHE ou PARTHE, se dit d'un trait piquant lancé au moment où l'on se retire, par allusion aux Parthes qui tiraient en fuyant.

— FAIRE FLÈCHE DE TOUT BOIS, mettre tout en œuvre pour réussir.

FLÈCHE, *sf.* (all. *Fleck*), bande levée depuis l'épaule d'un cochon jusqu'à la cuisse.

FLÈCHE (LA), ch.-l. d'arr. (Sarthe), à 261 kil. de Paris et à 50 kil. du Mans. 10 519 h. — Ecole militaire.

FLÈCHIER (ESPRIT), célèbre prédicateur de Louis XIV, né de parents pauvres, fut évêque de Nîmes (1632-1710).

FLÉCHIR, *va.* (l. *flexere*), ployer, courber. — Fig. attendre : *fléchir son père*. — *vn.* ployer : se soumettre, céder, ne plus résister : *l'uniocers fléchit sous sa loi*.

FLÉCHISSEMENT, *sm.* action de fléchir; état d'un corps qui fléchit.

FLÉCHISSEUR, *adj. m.* qui est destiné à faire fléchir : *les muscles fléchisseurs*. — Substantivem. : *les fléchisseurs du genou*.

FLÉGMATIQUE, *adj.* 2 g. lymphatique; tempérament flégmatisé. — Fig. qui s'émeut difficilement : *personne flégmatisée*.

FLÈGME, *sm.* (g. *phlegma*), matière pituiteuse. — Fig. sang-froid, calme inébranlable.

FLÈGMION, voy. PHLEGMON.

FLERS, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront, 13404 h. Toiles de fil, coutils rayés.

FLESSELLES (JACQUES DE), le dernier prévôt des marchands de Paris (1721-1789). Accusé d'avoir trahi la révolution, il fut tué d'un coup de pistolet.

FLESSINGUE, port et ville de Hollande, dans l'île de Walcheren, 13198 h.

FLÉTRIR, *va.* (l. *flaccere*, être mou), faner entièrement, ternir, ôter la couleur, la fraîcheur : *le soleil flétrit les fleurs*. — Fig. altérer la pureté, le mérite, l'agrément; abattre : *le malheur flétrit l'âme*. — Marquer une personne d'un fer chaud, en punition d'un crime. — Fig. diffamer, dégrader. — SE FLÉTRIR, vpr. être flétri.

FLÉTRISSANT, *ANTE*, *adj.* qui flétrit, qui déshonore : *un arrêt flétrissant*.

FLÉTRISSEUR, *sf.* altération de ce qui est flétri; marque d'un fer chaud. — Fig. grave atteinte à la réputation, à l'honneur.

FLÈUR, *sf.* (l. *flor*), production des végétaux qui précède le fruit : *un arbre chargé de fleurs*; plante de jardin : *semier des fleurs*; figure représentant des fleurs, des fruits : *peindre des fleurs*; ornement, embellissement du discours : *les fleurs de rhétorique*; ce qu'il y a de meilleur, l'élite : *le fleur de la classe*; légère couche blanche qui se trouve sur certains fruits : *ces prunes ont leur fleur*; la partie la plus fine de quelques substances : *fleur de farine*; éclat qui dure peu : *la fleur de la jeunesse*; substance produite par sublimation ou décomposition : *fleur de soufre*. — À FLEUR DE, loc. prép. au niveau de : *à fleur d'eau*.

FLEURISON ou **FLORAISON**, *sf.* dé-



veloppement et épanouissement de la fleur; époque où les plantes fleurissent; état des plantes en fleur (bot.).

FLEURANCE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lectoure, 4 237 h.

: **FLEUR DE LIS**, *sf.* ornement des anciennes armoiries de France (fig.).

FLEURDELISER, *va.* orner de fleurs de lis; anciennement, marquer un criminel d'une fleur de lis avec un fer rouge.

FLEURÉ, ÉE ou **FLEURETÉ, ÉE**, *adj.* terminé en fleur (blason).

FLEURER, *va.* exhaler une odeur.

FLEURET [fleu-rè], *sm.* sorte d'épée terminée par un bouton et qui sert pour s'exercer à l'escrime (fig.); fil de bourre de soie; ruban fait de ce fil.



FLEURETTE, *sf.* petite fleur. — Fig. propos galant : conter des fleurettes.

FLEURI, ÈE, *adj.* qui est en fleur. — Fig. plein de fraîcheur : mine fleurie; orné, brillant : conversation fleurie.

FLEURIR, *va.* (l. *florere*), pousser des fleurs; être en fleur. — Fig. prospérer, être en vogue, dans ce sens, il fait *florissait* et *florissait* à l'imp. de l'ind. et *florissant* au part. prés.; il faut toujours dire *florissait* quand il s'agit d'une personne, d'une ville, d'un peuple. — *va.* orner de fleurs. — Se **FLEURIR**, *vpr.* se parer de fleurs.

FLEURISSANT, ANTE, *adj.* qui pousse des fleurs, qui est en fleurs.

FLEURISTE, *s.* 2 g. celui, celle qui cultive et vend des fleurs; celui, celle qui fabrique, qui vend des fleurs artificielles. — Adjectif : *jardinier fleuriste*.

FLEURON, *sm.* vignette, ornement en forme de fleur (fig.); se dit des petites fleurs dont la réunion forme une fleur composée (bot.). — Fig. prérogative : c'est le plus beau fleuron de sa couronne.

FLEURONNÉ, ÉE, *adj.* orné de fleurs. *lettres fleuronnées*; se dit des plantes dont les fleurs sont des fleurons (bot.).

FLEURUS, ville de Belgique, célèbre par la victoire remportée en 1690 par le maréchal de Luxembourg; par celle de Jourdan, sur le prince de Cobourg, le 26 juin 1794; enfin par celle de Napoléon I^{er} sur Blücher, le 16 juin 1815.

FLEURY (L'abbé), sous-précepteur des petits-enfants de Louis XIV, confesseur de Louis XV, a écrit le *Catéchisme historique*, une *Histoire ecclésiastique*, etc. (1640-1723).

FLEURY (A.-H. de), évêque de Fréjus, précepteur de Louis XV, devint ministre en 1726 et cardinal. Il prit part à la guerre de la succession de Pologne, qui valut à la France la Lorraine (1653-1743).

FLEURY-SUR-ANDELLE, ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys, 1 481 h.

FLEUVE, *sm.* (l. *fluvius*, de *fluere*, couler), cours d'eau auquel plusieurs rivières servent d'affluents et qui ordinairement ne change pas de nom jusqu'à la mer. — Fig. LE FLEUVE DE LA VIE, le cours de la vie.

FLEXIBILITÉ, *sf.* qualité de ce qui est flexible : la flexibilité de l'osier, de l'esprit.

FLEXIBLE, *adj.* 2 g. (l. *flexibilis*), souple, qui plie, qui cède facilement : un bois flexible. — Fig. qui reçoit aisément les impressions : esprit flexible.

FLEXION, *sf.* (l. *flexio*), action de fléchir; état de ce qui est fléchi; modifications produites par la déclinaison, la conjugaison (gram.).

FLEXUEUX, EUSE, *adj.* (l. *flexuosus*), qui est fléchi plusieurs fois dans sa longueur : tige flexueuse.

FLEXUOSITÉ, *sf.* (l. *flexuositas*), état de ce qui est flexueux (bot.).

FLEUBUSTER, *vn.* se livrer au métier de fleubuster. — *va.* piller, voler (pop.).

FLEUBUSTERIE, *sf.* action de fleubuster. **FLEUBUSTIER**, *sm.* nom d'une sorte de pirates de diverses nations, qui couraient les mers d'Amérique. — : Fig. brigand; esecoc.

FLIC FLAC, onomatopée par laquelle on exprime le bruit de plusieurs coups de fouet, de plusieurs soufflets. — **FLICFLAC**, *sm.* pas de danse : faire des flicflacs.

FLINT GLASS, *sm.* (ang. *flint*, caillou; *glass*, verre), verre en cristal artificiel servant à faire les lentilles achromatiques des microscopes.

FLIZE, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières, 634 h.

: **FLOCHE**, *adj.* 2 g. velouté, velu : étoffe floche. — Soie **FLOCHI**, soie non torse.

FLOCCON, *sm.* (l. *floccus*), petite touffe de laine, de soie; ce qui a la forme des flocons de laine : flocon de neige.

FLOCCONNEUX, EUSE, *adj.* qui ressemble à des flocons.

FLODOARD, voy. FRODOARD.

FLOGNY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre, 452 h.

FLONFLOU, *sm.* se dit des refrains de chansons, de vaudevilles.

FLORAC, ch.-l. d'arr. (Lozère), à 600 kil. de Paris et à 40 de Mende, 1933 h.

FLORAISON, voy. FLEURAISON.

FLORAL, ALE, *adj.* (l. *floralis*), qui appartient à la fleur : enveloppe florale.

FLORAUX (JeuX), institution littéraire fondée à Toulouse (1323) pour encourager la poésie; restaurée en 1484 par Clémence Isaure, érigée par Louis XIV en académie (1695) : les prix qui y sont décernés chaque année consistent en fleurs d'or ou d'argent.

FLORE, *sf.* traité des fleurs qui croissent dans un pays : la Flore française; : l'ensemble des plantes d'un pays. — Déesse des fleurs et des jardins (myth.).

FLORÉAL, *sm.* (l. *flor*, fleur), le huitième mois du calendrier républicain (du 20 avril au 20 mai).

FLORENCE, ville d'Italie, sur l'Arno, anc. capit. du grand-duché de Toscane, à 1430 k. de Paris et à 335 de Rome. Berceau des lettres et des arts à la Renaissance. Patrie du Dante, de Pétrarque, de Léon X, 206 481 h.

FLORENCE, *sm.* taffetas léger.

FLORENSAC, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers, 3548 h.

FLORENT (SAINT-), ch.-l. de c. (Corse) arr. de Bastia, 680 h.

FLORENT-LE-VIEUX (SAINT-), ch.-l. d. c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet, 2 096 h.

: **FLORENTIN, INE**, *adj.* et *s.* habitant

* Voy. fig. 870, p. 1702.

de Florence; qui appartient à cette ville.

FLORENTIN (SAINT-), ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre. 2 721 h.

FLORES, ne s'emploie que dans FAIRE FLORES, c.-à-d. afficher un luxe qu'on ne peut pas soutenir; obtenir des succès.

FLORIAN (J.-P. CLAIRS DE), célèbre fabuliste et romancier français (1755-1794).

FLORIDE (la), l'un des États de la Confédération des États-Unis. 391 422 h. Ch.-l. Tallahassee.

FLOBIEN, empereur romain en 276, massacré par les soldats après 2 mois de règne.

FLORIFÈRE, adj. 2 g. (l. *florifer*), qui porte des fleurs; *tige florifère* (bot.).

FLOLIN, sm. (ital. *florino*), pièce de monnaie d'or ou d'argent qui varie de valeur suivant les différents pays.

FLOISSANT, ANTE, adj. qui est dans un état prospère; *ville florissante*; qui est en crédit, en vogue. (Voy. FLEURIR.)

FLORES (LUCIUS ANNEUS), historien romain, auteur d'un *Abregé d'histoire romaine*, vivait sous les Antonins.

FLOSCULEUX, EUSE, adj. qui est composé de fleurons (bot.).

FLOT, sm. (l. *fluctus*), vague, eau agitée; le flux, la marée montante. — Fig. foule, multitude; *des flots de lumière*. — Train de bois qui flotte; action de faire flotter du bois.

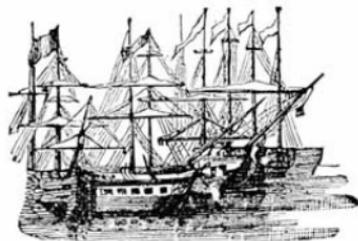
FLOTTABLE, adj. 2 g. se dit des cours d'eau sur lesquels le bois peut flotter.

FLOTAGE, sm. transport du bois par eau, lorsqu'on le fait flotter.

FLOTAISON, sf. partie du navire qui est à fleur d'eau.

FLOTTANT, ANTE, adj. qui est porté sur l'eau; *bâtons flottants*; ample, ondoyant; *chevelure flottante*. — Fig. irresolu, incertain; *esprit flottant*. — DETTE FLOTTANTE, se dit de la partie de la dette publique qui n'a pas été consolidée, qui se compose d'engagements à terme.

FLOTTE, sf. réunion de navires qui font voile ensemble (fig.); force navale d'une



nation; bouée, barrique vide, qui soutient un câble à fleur d'eau; liège qui soutient la ligne à fleur d'eau.

FLOTTEMENT, sm. ondulation d'une troupe en marche. — Fig. hésitation.

FLOTTER, vn. être porté sur un liquide; descendre sur un courant, sans bateau; *faire flotter des bûches*; voltiger en ondoyant; *le drapeau flotte au gré des vents*. — Fig. être emporté çà et là; changer, hésiter; *flotter entre l'espérance et la crainte*.

FLOTTEUR, sm. celui qui construit des

trains de bois ou qui les dirige; corps léger qu'on fait flotter; z appareil dit aussi *sifflet d'alarme*, indiquant l'abaissement du niveau de l'eau dans une machine à vapeur.

FLOTTILLE, sf. petite flotte.

FLOU, sm. se dit en peinture du moelleux des touches. — adv. **RENDRE FLOU**, peindre d'une manière légère, bien fondue.

FLOUER, VA. VOLER, ESCROQUER, DUPER (pop.).

FLOUERIE, sf. action de duper; escroquerie (pop.).

FLOUEUR, sm. faiseur de dupes (pop.).

FLOUR (SAINT-), ch.-l. d'arr. (Cantal), à 485 kil. de Paris et 73 d'Aurillac. 5 634 h. Evêché.

FLOURENS (JEAN-PIERRE), célèbre physiologiste et écrivain français; fut professeur au musée et membre de l'Académie française (1794-1867).

FLUCTUANT, ANTE, adj. (l. *fluctuare*, ondoyer), qui ondoie comme un flot; *une nuée fluctuante*; qui offre la sensation d'un liquide renfermé; *tumeur fluctuante* (chir.).

FLUCTUATION, sf. balancement d'un liquide; mouvement d'un fluide épanché dans une tumeur. — Fig. défaut de fixité.

FLUCTUEUX, EUSE, adj. qui est agité de mouvements violents et contraires.

FLUER, VN. (L. FLUERE), couler; monter, en parlant de la mer; *la mer flue et reflue*.

FLUET, ETE, adj. mince, délicat.

FLUIDE, adj. 2 g. (l. *fluidus*), qui est coulant (opposé de solide); — sm. corps dont les parties cèdent à la moindre pression et tendent toujours à se séparer.

z **FLUIDIFIER**, va. réduire à l'état de fluide (phys.).

FLUIDITÉ, sf. état de ce qui est fluide.

FLUOR, sm. (l. *fluor*, état fluide), sorte de pierre précieuse, appelée aussi SPATH FLUOR; corps simple, non encore isolé, appelé aussi FLOURINE (chim.).

z **FLUORHYDRIQUE**, adj. 2 g. se dit de l'acide formé par le fluor et l'hydrogène.

z **FLUORE**, sm. combinaison de fluor avec un autre corps simple (chim.).

FLÛTE, sf. (l. *flatus*, souffle), instrument à vent en forme de tuyau creux percé de trous (fig.); petit pain long; verre à boire de forme longue.



FLÛTE, sf. (holl. *fluit*), gros bâtiment de charge, au XVIII^e siècle.

FLÛTÉ, ÉE, adj. qui imite le son de la flûte. — Fig. doux, harmonieux; *voix flûtée*.

FLÛTEAU, sm. flûte grossière, sifflet; plantain aquatique (bot.).

FLÛTER, vn. jouer de la flûte. — Fig. boire à longs traits (pop.).

FLÛTEUR, EUSE, s. celui, celle qui joue mal de la flûte; z qui boit beaucoup (pop.).

FLÛTISTE, sm. musicien qui joue de la flûte.

FLUVIAL, ALE, adj. (l. *fluvialis*), qui appartient aux fleuves, aux rivières.

FLUVIATILE, adj. 2 g. (l. *fluvialis*), se dit des plantes et des coquillages d'eau douce.

FLUX [flô], sm. (l. *fluxus*), mouvement réglé de la mer vers le rivage; écoulement; *flux de bile*. — Fig. abondance superflue; *flux de paroles*. — FLUX ET REFLUX, marée

montante et descendante; au fig. vieillesse : *la fortune a son flux et reflux.*

FLUXION, *sf.* (l. *fluxio*, écoulement), gonflement inflammatoire causé par un accès d'humeur. — Fluxion de poitrine, inflammation du poulmon (méd.).

FLUXIONNAIRE, *adj.* 2 g. qui est sujet aux fluxions; qui a rapport aux fluxions.

FO ou **FOÉ**, législateur indien, fondateur du bouddhisme, qui a rencontré en Chine beaucoup de partisans; on fait remonter sa venue à l'an 1000 av. J.-C.

FOC [fok], *sm.* voile triangulaire (mar.) (fig.). (Voy. *fg. syn.*, p. 1098.)

FOCAL, **ALE**, *adj.*

(l. *focus*, foyer), qui se rapporte au foyer d'un miroir (phys.).

FOÉ (DANIEL DE), romancier anglais, fils d'un boucher (1663-1731). Auteur des *Aventures de Robinson Crusoe*.

FOERÖE (ÎLES), archipel danois, dans l'océan Atlantique. — 12955 h. (17 îles seulement sur 35 sont habitées.)

FOERRE, **FOARRE** ou **FOUARRE**, *sm.* paille longue du blé (vx).

FOETUS, *sm.* (m. lat.), embryon.

FOI, *sf.* (l. *fides*), croyance aux vérités de la religion; l'objet de la foi, les dogmes de la foi, la religion même; la première des trois vertus théologales; fidélité à tenir sa parole; assurance donnée de garder sa parole; *donner sa foi*; croyance, confiance; avoir foi à quelque chose; témoignage. — Bonne foi, droiture, franchise, sincérité.

FOIBLE et dérivés, VOY. FAIBLE.

FOIE, *sm.* (l. *ficatum*), viscère qui sécrète la bile, le fiel. (Voy. *fg. syn.*, p. 1094.)

FOIN, *sm.* (l. *fennum*), herbe fauchée et séchée qui sert de nourriture aux bestiaux; herbe non fauchée; barbes blanchâtres qui garnissent le fond d'un artichaut. — *interj.* qui marque la répulsion: *foin du loup* (vx).

FOIRE, *sf.* (l. *feria*), grand marché public à époque fixe.

FOIRE, *sf.* (l. *foria*), cours de ventre (bas).

FOIRER, *vn.* aller par bas quand on a le cours de ventre. — Fig. manquer de courage (bas).

FOIS, *sf.* (l. *vices*), désigne, à l'aide d'un nom de nombre, la quantité, la répétition des choses: *lire trois fois sa leçon*. — DE FOIS À AUTRE, *loc. adv.* de temps en temps. — À LA FOIS, *loc. adv.* en même temps. — UNE FOIS, *loc. adv.* à une certaine époque. — UNE FOIS QUE, *loc. conj.* dès que.

FOISON [foi-zon], *sf.* (l. *fusio*), extrême abondance. — À FOISON, *loc. adv.* abondamment.

FOISONNANT, **ANTE**, *adj.* qui foisonne: *céréales foisonnantes*.

FOISONNEMENT, *sm.* action de foisonner.

FOISONNER, *vn.* abonder: *la Beauce foisonne en blés*; multiplier: *les lapins foisonnent*.

FOIX, ch.-l. du département de l'Ariège,

à 834 kilomètres de Paris. 7065 habitants.

FOIX (COMTE DE), ancienne province réunie à la France par Henri IV; formait avant la Révolution un gov. dépendant du Roussillon; a formé le dép. de l'Ariège.

FOIX (GASTON DE), duc de Nemours, né en 1489, un des plus vaillants capitaines français; mourut dans son triomphe à la bataille de Ravenna (1512).

FOL, **FOLLE**, *adj.* voy. FOU.

FOLÂTRE, *adj.* 2 g. qui aime à badiner, à jouer; se dit aussi de l'air, des actions: *gaieté folâtre*.

FOLÂTRER, *vn.* badiner.

FOLÂTRERIE, *sf.* action, parole folâtre.

FOLIACÉ, **ÉE**, *adj.* (l. *foliaceus*), qui est de la nature des feuilles (bot.); qui est en forme de feuille (zool.); qui se divise en feuilles (minér.).

FOLIAIRE, *adj.* 2 g. qui appartient aux feuilles: *glande foliaire* (bot.).

FOLIATION, *sf.* moment où les feuilles se développent; disposition des feuilles autour de la tige (bot.).

FOLICHON, **ONNE**, *adj.* et s. qui est folâtre, badin, gai (fam.).

FOLICHONNER, *vn.* folâtrer (fam.).

FOLIE, *sf.* dérangement de l'esprit: *accès de folie*; imprudence, extravagance; gaieté vive et divertissante: *vue aimable folie*; acte d'imprudence, d'extravagance; excès, écart de conduite: *faire mille folies*; propos gais, idées ridicules; passion excessive et déréglée pour une chose: *chacun a sa folie*; maison de plaisance. — À LA FOLIE, *loc. adv.* à l'excès.

FOLIE, **ÉE**, *adj.* (l. *foliatus*), qui est garni de feuilles (bot.); se dit des produits dont les cristaux ressemblent à de petits feuillets: *tartre folié* (chim.).

FOLIO, *sm.* (l. *folium*, feuille), feuillet, se dit en parlant des registres numérotés par feuillets et non par pages; chiffre qui se met au haut de chaque page; *changer les folios*.

FOLIOLÉ, *sf.* (l. *foliolum*), chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée (bot.) (fig.).

FOLIOLÉ, **ÉE**, *adj.* qui se compose de folioles ou qui en porte (bot.).

FOLLEMENT, *adv.* d'une manière folle, avec étourderie.

FOLLET, **ETTE**, *adj.*

un peu fou, enjoué.

ESPRIT FOLLET, *subst.*

FOLLET, lutin familier.

POIL FOLLET, poil léger

qui précède la barbe. — **FEU FOLLET**,

flamme produite par les gaz qui s'élèvent

des endroits marécageux, ou des matières

en décomposition.

FOLLICULAIRE, *sm.* terme de dénigrement qui s'emploie pour journaliste.

FOLLICULE, *sm.* (l. *folliculus*),

fruit capsulaire, membraneux et allongé qui n'a qu'une valve et une suture (fig.); glande en forme de petit sac (anat.).

FOMENTATEUR, **TRICE**, s. celui, celle

qui fomenté des troubles.



FOMENTATION, *sf.* application d'un médicament liquide et chaud pour adoucir, fortifier, résoudre; le médicament même.

FOMENTER, *va.* (l. *fomentare*), faire des fomentations sur une partie malade (méd.). — Fig. entretenir, exciter : *fomenter une querelle*.

FONCÉ, ÉE, *adj.* garni d'un fond : *tonneau foncé*; chargé en couleur, sombre : *teinte foncée*. — Fig. qui a des fonds, riche : qui sait une chose à fond, habile (peu usité).

FONCER, *va.* mettre un fond à un tonneau; charger en couleur : *foncer une teinte*. — *vn.* se jeter sur quelqu'un (pop.). — *z* SE FONCER, *vpr.* devenir foncé; cette couleur se fonce au soleil (c. agacer).

FONCIER, IÈRE, *adj.* qui possède un fonds de terre; qui est établi sur les fonds d'une terre; *rente foncière*; qui est relatif aux biens-fonds : *impôt foncier*. — *z* Fig. qui pénètre jusqu'au fond : *orgueil foncier*. — *CAÛÉR FONCIER*, sorte de banque dont l'objet principal est de prêter aux propriétaires fonciers.

FONCIÈREMENT, *adv.* à fond : *il connaît foncièrement cette affaire*; dans le fond : *être foncièrement honnête*.

FONCTION, *sf.* (l. *functio*), exercice d'une charge, d'un emploi; cette charge, cet emploi même; action régulière des organes.

FONCTIONNAIRE, *s.* 2 g. celui, celle qui remplit une fonction.

FONCTIONNANT, ANTE, *adj.* qui peut fonctionner, qui est en train de fonctionner.

FONCTIONNEL, ELLE, *adj.* qui a rapport aux fonctions du corps.

FONCTIONNEMENT, *sm.* action de fonctionner.

FONCTIONNER, *vn.* faire sa fonction, agir : *l'estomac fonctionne bien*.

FOND, *sm.* (l. *fundus*), l'endroit le plus bas d'une chose creuse : *le fond d'un puits*; la partie la plus basse de la mer, d'une rivière, etc.; terrain considéré par rapport à sa qualité : *un fond d'argile*; la partie la plus reculée, la plus retirée : *le fond d'un bois*; la partie opposée à l'entrée, à l'ouverture : *le fond d'un chapeau*; l'assemblage des douves qui ferme un tonneau; le champ d'un tableau sur lequel les figures sont peintes; le plan le plus reculé d'un paysage (peint). — Fig. ce qu'il y a d'essentiel : *le fond d'une affaire*; ce qu'il y a de plus intime, de plus secret : *le fond des cœurs*. — *À FOND*, *loc. adv.* complètement. — *AU FOND, DANS LE FOND*, *loc. adv.* en réalité.

FONDAMENTAL, ALE, *adj.* qui sert de fondement : *principes fondamentaux*.

FONDAMENTALEMENT, *adv.* d'une manière fondamentale.

FONDANT, ANTE, *adj.* qui a la propriété de se fondre. — *sm.* substance qui a la propriété de faire fondre, de dissoudre.

FONDATEUR, TRICE, *sf.* celui, celle qui a fondé un établissement, une doctrine, etc. — *Adjectiv.* : *membre fondateur*.

FONDATION, *sf.* action de fonder : *fondation d'une colonie*; travaux pour assier les fondements d'un édifice : *creuser les fondations*; fonds légués pour un usage louable.

FONDÉ, ÉE, *adj.* dont on a fait le fondement : *édifice fondé sur pilotis*; juste, mo-

tivé : *sa demande est fondée*. — *sm.* **FONDÉ** DE ROUVON, mandataire.

FONDEMENT, *sm.* (l. *fundamentum*), maçonnerie qui sert de base à un édifice; creux, fossé pour bâtir; base, principal soutien : *la crainte de Dieu est le fondement de la sagesse*; cause, motif : *une nouvelle sans fondement*; anus.

FONDER, *va.* (l. *fundare*), jeter les fondements d'une construction : *fonder un quai sur pilotis*; établir, instituer : *fonder un empire*; assigner une somme d'argent pour l'établissement d'une chose utile : *fonder un hôpital*. — Fig. faire reposer sur : *il fonde son avenir sur son travail*; appuyer de preuves, de raisons : *voilà sur quoi il fonde ses opinions*. — *SE FONDER*, *vpr.* être assis sur des fondements.

FONDERIE, *sf.* usine où l'on fond les métaux; art du fondeur.

FONDEUR, *sm.* celui qui fond les métaux ou qui en dirige la fonte.

FONDOIR, *sm.* lieu où l'on fond la graisse des animaux pour en faire du suif.

FONDRE, *va.* (l. *fundere*), liquéfier par le moyen du feu : *fondre du verre*; jeter en moule : *fondre un canon*; mêler ensemble : *fondre les couleurs*; dissoudre : *fondre un abcès*. — *vn.* être en fusion, devenir liquide : *le beurre fond*; diminuer, s'écouler : *sa fortune fond entre ses mains*; s'abattre; assaillir : *le chat fond sur la souris*. — *SE FONDRE*, *vpr.* se liquéfier, se dissoudre; se mêler, s'unir; se confondre.

FONDRIÈRE, *sf.* éboulement, affaissement du sol; terrain marécageux.

FONDS [fon], *sm.* (l. *fundus*), sol d'une terre : *planter dans un bon fonds*; somme d'argent : *placer ses fonds*; capital d'un établissement commercial : *fonds d'épicerie*. — Fig. ce qui constitue comme une richesse : *un fonds de vertu, de savoir*; matière à traiter : *c'est un fonds à exploiter*.

FONDU, UE, *adj.* porté à l'état de fusion : *du plomb fondu*; dépêré, amaigri : *depuis sa maladie il est fondu*. — *CHEVAL FONDU*, jeu d'enfants qui saute l'un par-dessus l'autre.

FONDUE, *sf.* œufs brouillés au fromage.

FONFÈRE, girardin, fut décapité.

FONGIBLE, *adj.* 2 g. (l. *fungibilis*), qui se consomme par l'usage et peut être remplacé (jurispr.).

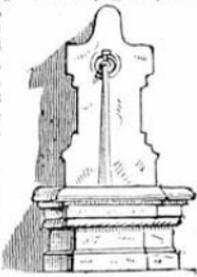
FONGOSITÉ, *sf.* petite tumeur (méd.).

FONGUEUX, EUSE, *adj.* (l. *fungosus*), qui est de la nature du fungus (méd.).

FONGUS, *sm.* (l. *fungus*, champignon), excroissance charnue, qui a la forme d'un champignon, et qui s'élève sur la peau, sur une plaie (méd.).

FONTAINE, *sf.* (bas l. *fontana*), eau vive qui sort de terre; construction, édifice qui sert pour l'écoulement des eaux (fig.); vaisseau de cuivre, de grès, etc., dans lequel on garde de l'eau; robinet d'une fontaine, etc.

FONTAINE, *ch.* - lieu de canton ter-



ritoire et arr. de Belfort. 363 habitants.

FONTAINEBLEAU, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne), à 60 kil. de Paris et 15 de Melun. 14 160 h. Remarquable par sa forêt et par son château commencé dès le x^e siècle et reconstruit sous François I^{er}. Le 11 avril 1814, Napoléon I^{er} y signa son abdication.

FONTAINE-FRANÇAISE, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Dijon. 941 h. Victoire de Henri IV sur les Espagnols (1595).

FONTAINE-LE-DUN, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot. 456 h.

FONTAINIER ou **FONTENIER**, *sm.* celui qui fait ou vend des fontaines.

FONTANELLE, *sf.* endroit de suture des os du crâne (anat.).

FONTANES (L. DE), littérateur et homme d'Etat français (1757-1821); membre de l'Institut, président du corps législatif (1804), grand maître de l'université (1808).

FONTANGE, *sf.* nœud de ruban que les femmes portaient sur leur coiffure.

FONTARABIE, ville forte d'Espagne, au fond du golfe de Gascogne. 3515 h.

FONTE, *sf.* action de fondre; action de ce qui se fond: *la fonte des neiges*; action, art de mouler les objets de métal fondu: *la fonte d'une statue*; fer fondu: *tuyau de fonte*; alliage de métaux dont le cuivre fait la base: *canon de fonte*; assortiment complet de caractères de même type (impr.).

FONTE, *sf.* (ital. *fonda*, poche), chacun des deux fourreaux de cuir où l'on met les pistolets à l'arçon d'une selle (fig.).

FONTENAY, village près d'Auxerre (Yonne), célèbre par la bataille que s'y livraient, en 811, les fils de Louis le Débonnaire. Charles le Chauve et Louis de Bavière furent vainqueurs de leurs frères Lothaire et Pépin.

FONTENAY-LE-COMTE, ch.-l. d'arr. (Vendée), à 460 kil. de Paris et à 58 de la Roche-sur-Yon. 10512 h.

FONTENELLE, littérateur français (1657-1757), neveu de Corneille, connu par plusieurs ouvrages: *la Pluralité des mondes*, les *Dialogues des morts*, etc., membre de l'Acad. française et de l'Acad. des sciences.

FONTENIER, voy. FONTAINIER.
FONTENOY, village de Belgique (Hainaut), où les Français, commandés par le maréchal de Saxe, triomphèrent (11 mai 1745) des armées réunies de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Hollande.

FONTEVAULT, commune de France (Maine-et-Loire), à 15 kil. de Saumur; célèbre autrefois par une abbaye de bénédictines, transformée auj. en prison centrale.

FONTS [fon], *sm. pl.* (l. *fontes*, fontaines), bassin de pierre, de marbre ou de bronze où l'on baptise: *fonts baptismaux* (fig.).

FOR, *sm.* (l. *forum*), juridiction, tribunal

(vx). — **FOR INTÉRIEUR**, autorité de l'Eglise sur les choses spirituelles; jugement de la conscience.

FORAGE, *sm.* action de forer ou résultat de cette action: *le forage d'un canon*.

FORAIN, *aine*, *adj.* (bas l. *foraneus*, de *foras*, dehors), qui est du dehors, qui n'est pas du lieu. — **PROPRIÉTAIRE FORAIN**, subst. **FORAIN**, celui qui n'a pas son domicile dans le lieu où sont ses biens: **MARCHAND FORAIN**, subst. **FORAIN**, marchand qui parcourt les villes, les campagnes, les foires.

FORAMINÉ, *ÉE*, *adj.* qui est percé de petits trous: *coquillages foraminés*.

FORBACH, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Sarreguemines (auj. à l'Allemagne). Défaite du général Frossard par l'armée de Steinmetz (6 août 1870).

FORBAN, *sm.* (l. *foris*, hors; bas l. *banum*, ban), corsaire, pirate.

FORBIN (comte DE), célèbre marin français, devint, avec Jean Bart, la terreur des Anglais et des Hollandais (1656-1734).

FORBIN-JANSON, missionnaire, évêque de Nancy, fondateur de l'*Œuvre de la Sainte-Enfance* (1785-1844).

FORÇAGE, *sm.* excédent qui peut avoir une pièce de monnaie au-dessus du poids prescrit.

FORCALQUIER, ch.-l. d'arr. (B.-Alpes), à 800 kil. de Paris et 54 de Digne. 3023 h.

FORCÉ, *sm.* celui qui est condamné aux travaux forcés. — **FORCÉ** LINÉ, forcé qui est rendu à la liberté après avoir subi sa peine.

FORCE, *sf.* (l. *fortis*, fort), toute puissance capable de produire un effet: *la force de l'eau*; solidité: *la force d'une étoffe*; violence, contrainte: *employer la force*; puissance: *la force d'une nation*; énergie, activité: *la force du poison*. — Fig. habileté: *être d'une certaine force sur le violon*; chaleur: *des vers pleins de force*; courage, fermeté: *avoir une grande force de caractère*; pénétration: *le travail augmente la force de l'esprit*. — **PL.** armées de terre et de mer: *assembler les forces du pays*. — **FORCE**, *adv.* s'emploie dans le sens de beaucoup, grand nombre: *avoir force diamants*. — **MAISON DE FORCE**, maison de correction. — **À TOUTE FORCE**, *loc. adv.* absolument. — **DE FORCE**, *loc. adv.* avec violence. — **DE GRÉ OU DE FORCE**, volontairement ou par contrainte. — **À FORCE DE**, *loc. prep.* par beaucoup de: *à force de soins*.

FORCE, *ÉE*, *adj.* qui n'est pas naturel: *attitude forcée*; qui est mal aimé: *sens forcé*. — Fig. **AVOIR LA MAIN FORCÉE**, faire une chose malgré soi.

FORCELLINI, lexicographe italien, a fait avec Faucioliati un *Lexique de la langue latine* (1688-1768).

FORCÈMENT, *sm.* action de forcer.

FORCÈMENT, *adv.* par force, par contrainte; par une conséquence rigoureuse.

FORCÉ, *ÉE*, *adj.* et *s.* qui est hors de sens: *ambition forcée*.

FORCÈPS, *sm.* (mot lat. *tenaille*), instrument de chirurgie.

FORCER, *va.* briser avec violence: *forcer une porte*; fausser: *forcer une serrure*; violenter: *forcer son caractère*; prendre de force: *forcer une barricade*; contraindre: *ou le force à partir*. — **FORCER LE PAS**,



marcher plus vite. — **FORCER LA CONSIGNE**, l'enfreindre. — **FORCER SA NATURE**, faire au delà de ses forces. — **SE FORCER**, vpr. faire trop d'efforts; se contraindre (c. agacer).

FORCES, *sf. pl.* (l. *forfices*), grands ciseaux pour tondre les draps, couper la tôle, etc.

FORCLORE, *va.* (l. *foris*, dehors; *claudere*, fermer), exclure de faire quelques productions en justice après certains délais: *il fut déclaré forclos* (jurisp.).

FORCLUSION, *sf.* exclusion en justice faite d'avoir agi en temps prescrit.

FORER, *va.* (l. *forare*), percer.

FORESTIER, IÈRE, *adj.* qui concerne les forêts: *la France est divisée en 32 circonscriptions forestières*; qui a un emploi dans les forêts: *agents forestiers*.

FORET, *sm.* instrument de fer pour percer les corps durs (*fig.*), les tonneaux.



FORÊT, *sf.* (bas l. *forestis*, bois non clos), grande étendue de terrain planté de bois; assemblage d'arbres qui couvrent cette étendue; grande quantité de choses longues: *une forêt de lances*. — **FORÊT NOIRE**, chaîne de montagnes couvertes de forêts dans le grand-duché de Bade et le royaume de Wurtemberg. — **FORÊTS VIERGES**, vastes forêts de l'Amérique que les arbres et les lianes rendent impenétrables.

FORÈZ, anc. pays de France qui faisait partie de la province du Lyonnais.

FORFAIRE, *vn.* (l. *foris*, en dehors; *facere*, faire), agir contre le devoir, contre l'honneur. — *va.* perdre par suite de forfaiture (c. faire).

FORFAIT, *sm.* crime énorme commis avec audace.

FORFAIT, *sm.* (bas l. *forum factum*, prix fait), marché par lequel on s'oblige à faire, à fournir une chose moyennant un prix déterminé à perte ou à gain.

FORFAITURE, *sf.* prévarication d'un magistrat: délit qui entraîne la confiscation d'un fief.

: **FORFANTE**, *sm.* (ital. *furfante*), fanfaron, charlatan (vx).

FORFANTERIE, *sf.* hâblerie, fanfaronnade, charlatanisme.

FÔRGE, *sf.* (l. *fabrica*), usine où l'on fond le fer et où on le met en barres; fourneau, atelier d'un serrurier, d'un maréchal ferrant (*fig.*).

FORGEABLE, *adj.* 2 g. qui peut se forger.

: **FORGEAGE**, *sm.* action de forger.

FORGER, *va.* (l. *fabricare*), donner une forme à un métal par le moyen du marteau et du feu. — *Fig.* (invt): *forger une fable*. — **SE FORGER**, vpr. être forger. — *Fig.* s'imaginer (c. abréger).

FORGERON, *sm.* ouvrier qui travaille le fer à la forge et au marteau.

FORGES-LES-EAUX, ch.-l. de c. (Seine-



Inférieure), arr. de Neufchâtel. 1849 hab.

FORGEUR, *sm.* ouvrier qui forge certains objets: *forgeur d'épées*. — *Fig.* celui qui invente des faussetés: *forgeur de contes*.

FORHUIR ou **FORHUER**, *vn.* sonner d'un instrument pour rappeler les chiens: *forhuir du cor*.

FORJETER, *vn.* sortir de l'alignement, de l'aplomb: *ce mur forjette*. — *va.* construire des saillies hors de l'alignement général d'un édifice (archit.).

FORLANCER, *va.* faire sortir une bête de son gîte (c. agacer).

FOR-L'ÉVÊQUE, cour de justice de l'évêque de Paris qui siégeait dans un bâtiment situé dans la rue Saint-Germain-l'Auxerrois. Ce bâtiment, reconstruit en 1652, devint une prison destinée aux détenus pour dettes et aux comédiens réfractaires ou incivils, on le démolit en 1780.

FORLI, ville d'Italie. 43768 h.

FORLIGNER, *vn.* (l. *foris*, hors, et *ligne*), dégénérer de la vertu de ses ancêtres.

FORLONGER, *vn.* s'écarter de ses parages ordinaires, en parlant de la bête; avoir de l'avance sur les chiens (chasse).

FORMALISER (SE), vpr. s'offenser, trouver à redire: *se formaliser de tout*.

FORMALISME, *sm.* attachement excessif aux formes, aux formalités.

FORMALISTE, *adj.* et s. 2 g. qui s'attache scrupuleusement aux formes; qui est trop vétilleux.

FORMALITÉ, *sf.* manière formelle de procéder dans certains actes civils, judiciaires, administratifs ou religieux. — *Fig.* cérémonie, civilité recherchée.

FORMARIAGE, *sm.* mariage fait contre la loi, la coutume ou les droits seigneuriaux (léod.).

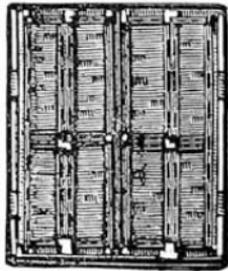
FORMAT [for-ma], *sm.* dimension d'un livre déterminée par la manière dont une feuille est pliée: *format in-4°*, c'est-à-dire feuille pliée en quatre et format huit pages.

FORMATION, *sf.* (l. *formatio*), action de former: *formation d'un camp*; action de se former: *formation d'un abcès*.

FORME, *sf.* (l. *forma*), configuration d'un corps déterminé par l'apparence: *la forme d'un oiseau*; aspect: *braver la mort sous toutes ses formes*; mode de certaines choses: *la forme du gouvernement*; manière de se conduire d'après l'usage établi: *observer les formes*; façon d'agir, de se conduire: *avoir des formes polies*; manière dont une chose est présentée: *le fond vaut mieux que la forme*;

moule qui sert à donner aux objets la configuration qu'ils doivent avoir: dispositions de certaines clauses pour la validité des actes; châssis de fer où sont rangées les pages composées (imp.) (*fig.*). — **EN FORME**, *loc. adv.* selon toutes les règles.

— **POUR LA FORME**, *loc. adv.* pour se conformer aux usages reçus.



FORMEL, ELLE, adj. (l. *formalis*), exprès, précis, positif, clair : *désaveu formel*.

FORMELLEMENT, adv. d'une manière formelle, expresse.

FORMER, va. (l. *formare*), donner l'être et la forme : Dieu a formé l'univers; produire, faire, opérer : former un son; instituer, établir : former une école; instruire, façonner : former des élèves. — Fig. contracter : former des liens; tracer, figurer : former un triangle; concevoir : former un dessein; proposer : former une objection. — Se former, *expr.* prendre forme : se former en bataille; se façonner, s'instruire : se former sous un bon maître; devenir plus parfait : sa taille se forme.

FORMERIE, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais. 1340 h.

FORMICA-LEO, voy. FOURMI LION.

FORMICANT, adj. m. (l. *formicans*), petit, faible : pouls formicant (méd.).

FORMIDABLE, adj. 2 g. (l. *formidabilis*), qui inspire de la crainte; redoutable.

FORMIER, sm. celui qui fait et vend des formes pour les chausures.

FORMIQUE, adj. ACIDE FORMIQUE, acide qu'on extrait des fourmis (chim.).

FORMOSE, île du grand océan Indien, séparée de la Chine par le détroit de Formose. 3 000 000 d'hab; appartient au Japon.

FORMOSE, pape (891 896).

FORMOIE, va. faire passer la mue à un oiseau (vétér.).

FORMULAIRE, sm. recueil de formules; ce qui contient quelque formule.

FORMULE, sf. (l. *formula*), modèle des termes formels dans lesquels doit être conçu un acte; expression concisive; recette, ordonnance rédigée d'après les règles; ensemble de termes algébriques composant l'expression la plus générale d'un résultat de calcul.

FORMULET, va. dresser, rédiger suivant les formules; donner la formule qui exprime le résultat général d'un calcul; énoncer avec précision.

FORNO, bourg d'Italie à 22 kil. de Parme. Charles VIII y remporta une grande victoire sur les Italiens, en 1495.

FORPÂTRE ou FORPAISER, vm. se dit des bêtes qui vont chercher leur pâture loin de leur séjour ordinaire (chasse).

FORS [for], *prép.* (l. *foris*, hors), excepté : tout est perdu hors l'honneur (vx).

FORSENANT, adj. m. se dit d'un chien courant qui a beaucoup d'ardeur (chasse).

FORT, FORTE, adj. (l. *fortis*), robuste, vigoureux : homme fort; puissant de corps : un fort cheval; gros, épais de matière : poutre, étoffe forte; fortifié : place forte; touffu : blés forts; puissant : céder un plus fort; ferme, énergique : âme forte; habile, instruit : fort en physique; hère, piquant : beurre fort; violent : vent fort; extrême, considérable : émotion forte; sans réplique : objection forte. — À PLUS FORTE RAISON, *loc. adv.* avec d'autant plus de raison.

FORT, sm. l'endroit le plus fort : le fort d'une voûte; la partie que l'on possède le mieux : son fort est le dessin; le moment le plus redoutable : le fort de la peste; celui qui a la force, la puissance : le fort doit protéger le faible; portefaix : un fort de la halle; petite place fortifiée : construire un

fort. — *adv.* vigoureusement : frapper fort. **FORT-DE-FRANCE** ou **FORT-ROYAL**, ch.-l. de la Martinique. 16 036 h.

FORTE [for-tè], *adv.* (m. ital.); indique en musique les endroits où le son doit être renforcé. — *sm.* l'endroit marqué pour être renforcé. — Au pl. des forte (mus.).

FORTEMENT, adv. d'une manière ferme, vigoureuse : saisir fortement. — Fig. avec énergie : parler fortement.

FORTE-PIANO, voy. PIANO.

FORTERESSE, sf. lieu fortifié pour résister aux attaques d'un ennemi.

FORTH, rivière et golfe de l'Écosse.

FORTIFIABLE, adj. 2 g. qui peut être fortifié.

FORTIFIANT, ANTE, adj. qui augmente les forces : aliment fortifiant. — Substantiv. : prendre des fortifiants.

FORTIFICATION, sf. action de fortifier une place : on travaille à la fortification de la ville; art de fortifier : Vauban comprenait la fortification; ouvrage de terre ou de maçonnerie qui rend une place forte.

FORTIFIER, va. (l. *fortificare*), rendre fort : fortifier un mur; donner de la force : l'exercice fortifie le corps; entourer de fortifications : fortifier une place; confirmer : fortifier un ami dans son dessein. — Se fortifier, *expr.* devenir plus fort; se retrancher.

FORTIN, sm. petit fort.

FORTIONI (A), voy. À FORTIOLI.

FORTISSIMO, adv. (m. ital.), très fort. — *sm.* l'endroit marqué pour être joué très fort. — Au pl. des fortissimo (mus.).

FORTRAIT, AITE, adj. (l. *fortis*, hors; *tractus*, tiré), qui est excédé de fatigue : cheval fortuit.

FORTRAITURE, sf. fatigue outrée du cheval.

FORTUIT, ITE, adj. (l. *fortuitus*), qui arrive par hasard, à l'improviste.

FORTUITEMENT, adv. par hasard.

FORTUNAT, évêque de Poitiers, l'un des meilleurs poètes de son temps (530 599).

FORTUNE, sf. (l. *fortuna*), hasard, chance : tenter fortune; tout ce qui arrive ou peut arriver de bien ou de mal : la bonne ou la mauvaise fortune; heureuse fortune; état, condition : se contenter de sa fortune; biens, richesses : ménager sa fortune; emplois, dignités : parvenir à une haute fortune. — Divinité aveugle qui distribuait les biens et les maux, suivant son caprice (myth.).

FORTUNÉ, ÉE, adj. (l. *fortunatus*), heureux; qui donne le bonheur. — Les fortunées, ancien nom des îles Canaries.

FORUM [fo-rom], *sm.* (m. lat.), place de Rome où le peuple discutait les affaires publiques. Le forum était situé entre le Quirinal et le mont Capitolin, et était entouré de portiques où l'on rendait la justice. Au milieu s'élevait la tribune aux harangues. — Fig. lieu où se discutent les affaires publiques. — Au pl. des forum.

FORURE, sf. trou fait avec un forêt.

FOSCARI (FRANCOS), doge de Venise en 1423, déposé en 1457.

FOSCOLO (Ugo), écrivain italien (1776-1827). Accusé (1815) d'avoir conspiré contre les Autrichiens, il se retira en Angleterre.

FOSSAT (LE), ch.-lieu de canton (A-

rière), arrond. de Pamiers. 915 habitants.

FOSSÉ, *sf.* (l. fossa), creux dans la terre; endroit creusé pour y mettre un corps mort; cavité; fosses nasales.

FOSSÉ [fô-cé], *sm.* (l. fossatum), fosse servant à la séparation des terrains, à l'écoulement des eaux, à la défense d'une place.

FOSETTE, *sf.* petit trou que les enfants font en terre pour jouer aux billes; petit creux aux joues, au menton.

FOSSILE, *adj.* 2 g. et *sm.* (l. fossilis), se dit des substances, des débris de corps organisés que l'on trouve enfouis dans la terre (géol.).

FOSSOYAGE, *sm.* action de fossoyer.

FOSSOYER, *va.* clore par des fossés.

FOSSOYEUR, *sm.* celui qui creuse des fosses pour enterrer les morts.

FOU, **FOL**, au fém. **FOLLE**, *adj.* (bas lat. folis), qui a perdu la raison; simple, crédule, extravagant : vous êtes fou d'agir ainsi; extrêmement gai, badin : humeur folle; contraire à la raison : fol espoir; excessif : succès fou. — *s.* celui, celle qui a perdu la raison; celui, celle qui dit ou fait des extravagances. — *sm.* bouffon : le fou du roi; une des pièces du jeu d'échecs.

FOUACE, *sf.* (l. focus, foyer), sorte de gâlette cuite sous la cendre.

FOUAGE, *sm.* redevance féodale qui était exigée pour chaque feu.

FOUAILLE, *sf.* part qu'on fait aux chiens lorsqu'on a pris un sanglier (on l'appelle courée, à la chasse du cerf).

FOUAILLER, *va.* donner des coups de fouet nombreux : fouailler un chien.

FOUARRE, *voy.* FOERRE.

FOUCHE (Joseph), duc d'Otrante (1753-1820), ministre de la police (1798); exilé par la Restauration, il mourut à Trieste.

FOUDRE, *sf.* (l. fulgur), fluide électrique qui s'enflamme et se dégage des nues avec une violente détonation. — Fig. courroux de Dieu : Seigneur, retenez vos foudres; excommunication : les foudres de l'Eglise.

— Coup de foudre, se dit d'un malheur imprévu qui vous frappe. — *sm.* Foudre d'éloquence, se dit d'un grand orateur; foudre de guerre, se dit d'un guerrier d'une valeur extraordinaire, d'un conquérant.

FOUDRE, *sm.* (all. Fuder), grand tonneau contenant plusieurs muids de liquide.

FOUDROIEMENT ou **FOUDROÏMENT**, *sm.* action de foudroyer.

FOUDROYANT, **ANTE**, *adj.* qui foudroie.

— Fig. terrible : regard foudroyant.

FOUDROYER, *va.* frapper de la foudre.

— Fig. détruire à coups de canon : foudroyer un bastion; terrasser, confondre : foudroyer l'hérésie (c. aboyer).

FOUÉE, *sf.* chasse aux oiseaux qui se fait la nuit à la clarté du feu; : feu qu'on allume dans un four; : fazot.

FOUESNANT, *ch.-l.* de c. (Finistère), arr. de Quimper. 2 911 h.

FOUET [foué], *sm.* cordelette, lanière de cuir attachée à un bâton pour frapper, exciter les animaux (fig.); sorte de ficelle très serrée : acheter du fouet; lanière pour faire tourner une toupie; coups de verges : craindre le fouet. — Fig. FAIRE CLAQUER SON FOUET, se faire valoir



FOUETTÉ, **ÉE**, *adj.* qui a reçu des coups de fouet; qui est rayé, tacheté : tulipe fouettée. — CRÈME FOUETTÉE, crème que l'on fouette jusqu'à ce que la mousse ait une certaine consistance.

FOUETTER, *va.* donner des coups de fouet; corriger un enfant à coups de verge; battre de la crème, des œufs; frapper, battre violemment : la pluie nous fouettait le visage. — *vn.* se dit de la pluie, de la grêle, etc., quand elles frappent violemment contre quelque chose.

FOUETTEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui fouette (fam.).

FOUGASSE, *sf.* petite mine pour faire sauter les rochers, les pans de murailles. — : Fig. coup de tête (vx).

FOUGER, *vn.* (l. fodicare, creuser), se dit du sanglier qui arrache des plantes avec son boutoir.

FOUGERAIE, *sf.* lieu où croît la fougère.

FOUGERAY, *ch.-l.* de c. (ile-et-Vilaine), arr. de Redon, 3 815 h.

FOUGÈRE, *sf.* (l. filix), sorte de plante qui croît dans les bois, dans les landes (fig.).

FOUGÈRES, *ch.-l.* d'arr. (Ile-et-Vilaine), à 373 kil. de Paris, 48 kil. de Rennes, 20 952 h.

FOUGEROLLES, *bourg* du dép. de la Hte-Saône, arr. de Lure, où se fabrique un kirsch estimé.

: **FOUGON**, *sm.* la cuisine d'un navire.

FOUGUE, *sf.* (l. fuga, fuite), mouvement violent et impétueux : apaiser sa fougue; verve, ardeur, enthousiasme : la fougue de l'imagination.

FOUGUEUX, **EUSE**, *adj.* qui est ardent, impétueux, plein de fougue.

FOU-HI, le premier législateur de la Chine; on lui attribue l'invention des arts et des sciences. D'après les écrivains chinois, il aurait vécu 3254 ans avant notre ère.

FOUILLE, *sf.* ouverture faite en fouillant la terre pour découvrir de vieux monuments, creuser des fondations.

FOUILLE-AU-POT, *sm.* petit marmiton. — Au pl. des fouille-au-pot (bas.).

FOULLER, *va.* (l. fodicare), creuser pour chercher : fouiller une mine. — **FOULLER** QUELQU'UN, chercher avec soin dans ses poches; tailler et évider des ornements pour leur donner plus de relief. — *vn.* chercher quelque chose en remuant, en déplaçant les objets : fouiller dans un coffre; consulter, examiner curieusement : fouiller dans les chroniques. — **SE FOULLER**, *vpr.* rechercher ce qu'on a dans ses poches.

FOULLIS, *sm.* masse d'objets confus et en désordre (fam.). — Fig. composition littéraire où il y a du désordre.

FOUINE, *sf.* petit mammifère carnassier du genre des martres.



FOUNE, *sf.* (l. *fuscina*), instrument de fer à deux ou trois fourchons; sorte de trident.

FOUNER, *vn.* fahir, s'esquiver (pop.).

FOUR, *va.* (l. *fodere*), creuser.

FOUISSEUR, *sm.* se dit de tous les animaux qui ont l'habitude de fouir, de creuser le sol, comme les taupes.

FOULAGE, *sm.* action de fouler, de presser; résultat de cette action.

FOULAIS, nation de l'Afrique répandue dans la Senegambie et la Nigritie.

FOULANT, *ANTE*, *adj.* qui foule, qui presse. — POMPE FOULANTE, pompe qui élève l'eau en la foulant.

FOULARD, *sm.* étoffe de soie légère, dont on fait des robes, des mouchoirs; mouchoir, cravate de foulard.

FOULE, *sf.* multitude de personnes; craindre la foule; grande quantité de choses: une foule d'objets. — Fig. le vulgaire: s'élever au-dessus de la foule.

FOULÉE, *sf.* temps pendant lequel le pied du cheval pose sur le sol. — Pl. traces qu'un animal laisse en passant sur l'herbe.

FOULEMENT, *sm.* action de fouler.

FOULER, *va.* (l. *fullo*, foulon), presser: fouler la vendange; marcher sur: fouler l'herbe; distendre une articulation: cette chute m'a foulé le poignet. — Fig. opprimer: fouler le peuple. — FOULER AUX PIEDS, marcher sur; fig. mépriser. — SE FOULER, *vpr.* être pressé par la foule; éprouver une foulure: se fouler le pied.

FOULERIE, *sf.* atelier où l'on foule les draps, les cuirs, etc.

FOULEUR, *sm.* celui qui foule le raisin dans la cuve.

FOULON, *sm.* instrument pour fouler; lieu où l'on foule.

FOULON, *sm.* (l. *fullo*), artisan qui foule, qui apprête les étoffes de laine.

FOULQUE, *sf.* (l. *fulica*), espèce de poule d'eau (fig.).

FOULQUES, curé de Neuilly-sur-Marne, prêcha la 4^e croisade en 1198.

FOULQUES I^{er}, comte d'Anjou, de 918 à 938. — FOULQUES II, de 938 à 958. — FOULQUES III (987-1050), vainquit Conan I^{er} de Bretagne (922), fut défait à son tour par Eudes II, comte de Blois, et alla faire pénitence à Jérusalem. — FOULQUES IV (1050-1109), enleva à son frère la Touraine. — FOULQUES V, fils et succ. du précéd. (1109), fit la guerre à Louis le Gros. Il laissa l'Anjou à son fils Geoffroy Plantagenet, tige des rois d'Angleterre; devint roi de Jérusalem (1131) par son mariage avec la fille de Baudouin II; m. 1142; il laissa la couronne à son fils, Baudouin III.

FOULURE, *sf.* blessure d'une partie foulée; action de fouler les étoffes; marque que le pied du cerf laisse sur l'herbe.

FOUQUET (NICOLAS), surintendant des finances sous Louis XIV (1653); accusé de dilapidation, il fut condamné (1661), et enfermé à Pignerol, où il mourut (1680).

FOQUIER-TINVILLE, accusateur public près le tribunal révolutionnaire (1793), se fit l'instrument des fureurs de Robes-

pière et monta sur l'échafaud en 1795.

FOUR, *sm.*

(l. *furnus*), ouvrage de maçonnerie voûté, où l'on fait cuire le pain, la pâtisserie (fig.); lieu où est le four; lieu voûté et ouvert par en haut où l'on fait cuire la chaux, le plâtre, la brique, etc.: four à brique. — FOUR BANAL, four public moyennant redevance. — FOUR DE CAMPAGNE, four portatif; espèce de couvercle à rebord sur lequel on met des charbons allumés. — PETITS FOURS, sorte de petites pâtisseries sèches.

FOURBE, *adj.* et s. 2 g. (ital. *farbo*), qui a recours, pour tromper, à des moyens odieux. — *sf.* tromperie basse, odieuse; habitude de tromper: la fourbe est une lâcheté.

FOURBER, *va.* tromper en fourbe.

FOURBERIE, *sf.* tromperie coupable, odieuse; disposition à faire des fourberies.

FOURBIR, *va.* (anc. all. *farban*), nettoyer, polir, rendre clair en frottant: fourbir un sabre.

FOURBISSEUR, *sm.* artisan qui fourbit et qui monte des sabres, des épées.

FOURBISURE, *sf.* action de fourbir.

FOURBU, *LE*, *adj.* se dit d'un cheval, d'un animal qui a perdu l'usage de ses jambes. — Fig. qui est excédé de fatigue.

FOURBURE, *sf.* maladie d'un cheval, d'un animal fourbu.

FOURCHAMBAULT, ville du dép. de la Nièvre, importante par ses forges et ses hauts fourneaux, 6021 h.

FOURCHE, *sf.* (l. *furca*), instrument à long manche, muni au bout de deux ou trois pointes (fig.). — FAIRE LA FOURCHE, se diviser en deux ou trois par l'extrémité. — FOURCHES CAUDINES, passage étroit auprès des Caudium, où l'armée romaine fut cernée par les Sannites et réduite à passer sous le joug (321 av. J.-C.). Se dit de toute personne qui subit des conditions désavantageuses ou humiliantes: passer sous les Fourches Caudines.

FOURCHÉ, *ÉE*, *adj.* qui fait la fourche, qui se bifurque: pieds fourchés.

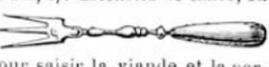
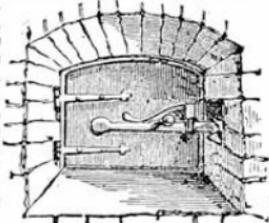
FOURCHÉE, *sf.* ce qu'on enlève d'un seul coup avec la fourche.

FOURCHER, *vn.* faire la fourche, se diviser comme une fourche: un chemin qui fourche. — SE FOURCHER, *vpr.* prendre une disposition fourchue: ses cheveux se fourchent; se bifurquer.

FOURCHET, *sm.* maladie qui attaque le pied des moutons.

FOURCHETTE, *sf.* ce qu'on prend en une seule fois avec la fourchette.

FOURCHETTE, *sf.* ustensile de table, en forme de fourche à plusieurs dents (fig.), pour saisir la viande et la por-



ter à la bouche : partie en forme de fourche, à l'intérieur du sabot de cheval ; divers objets qui ont la forme d'une fourchette.

FOURCHON, *sm.* chacune des pointes de la fourche ou de la fourchette ; endroit d'où sortent les branches d'un arbre.

FOURCHU, *UE*, *adj.* qui fait la fourche : *arbre fourchu*. — MENTON FOURCHU, menton qui a un léger sillon au centre ; PIED FOURCHU, pied fendu des animaux ruminants.

FOURCROY (ANT.-FRANC. DE), célèbre chimiste français (1735-1809), fut directeur de l'instruction publique en 1801.

FOURGON, *sm.* chariot couvert pour le transport des munitions, des bagages ; instrument pour remuer le feu dans un four (*fig.*).



FOURGONNER, *vn.* remuer avec le fourgon la braise du four ; remuer le feu sans besoin avec les pincettes. — *Fig.* fouiller en mettant tout sens dessus dessous (*fam.*).

FOURIER (J.-B.), savant français, secrétaire perp. de l'Acad. des sciences (1768-1830).

FOURMI, *sf.* (*l. formica*), petit insecte hyménoptère qui vit en société sous terre (*fig.*).



FOURMI-LIER, *sm.* quadrupède de l'Amérique qui se nourrit de fourmis (*fig.*) ; oiseau de la Guyane qui se nourrit de fourmis.



FOURMILLIÈRE, *sf.* habitation des fourmis ; toutes les fourmis qui habitent la même fourmillière. — *Fig.* grande quantité de certains autres insectes ou animaux ; grand nombre de personnes.

FOURMILLON, *sm.* insecte très vorace qui se nourrit de fourmis (*fig.*).

FOURMILLANT, *ANTE*, *adj.* où l'on est nombreux, où l'on s'agit comme des fourmis.



FOURMILLEMENT, *sm.* action de fourmiller ; picotement comme si l'on sentait des fourmis courir sur la peau.

FOURMILLER, *vn.* abonder : *le pays fourmille de mendiants* ; être rempli de : *son devoir fourmille de fautes* ; éprouver des picotements : *les jambes me fourmillent*.

FOURNAGE, *sm.* ce que l'on paye au fournier pour la cuisson du pain.

FOURNAISE, *sf.* (*l. fornax*), sorte de grand four ; feu très ardent ; lieu extrêmement chaud. — *Fig.* creuset.

FOURNEAU, *sm.* ustensile pour chauffer les substances que l'on veut soumettre à l'action du feu ; grand four où l'on fond le verre ; creux chargé de poudre. — HAUT FOURNEAU, four destiné à fondre le minerai de fer.

FOURNÉE, *sf.* quantité de pain qu'on peut faire cuire à la fois dans un four ; quantité

de chaux, de tuiles, etc. que l'on fait cuire à la fois. — *Fig.* se dit d'un certain nombre de personnes nommées à la fois à une fonction, à une dignité.

FOURNELS, *ch.-l.* de c. (Lozère), arr. de Marvejols. 531 h.

FOURNI, *IE*, *adj.* pourvu : *table bien fournie* ; épaïs, touffu : *gazon bien fourni*.

FOURNIER, *ÈRE*, *s.* celui, celle qui tient un four public.

FOURNIL [four-ni], *sm.* lieu où est le four et où l'on pétrit la pâte.

FOURNIMENT, *sm.* objets d'équipement à l'usage d'un soldat.

FOURNIR, *va.* (anc. all. *frumjan*), pourvoir, approvisionner : *fournir l'armée de blé* ; livrer, procurer : *fournir du pain au lycée* ; garnir : *fournir un appartement de meubles* ; produire : *fournir les pièces nécessaires*. — *vn.* subvenir, contribuer : *fournir à la dépense de la maison* ; suffire. — *SE FOURNIR*, *vpr.* s'approvisionner : *se fournir chez le boulanger*.

FOURNISSEMENT, *sm.* action de fournir ; le fournissement des greniers (vx) ; fonds que chaque associé doit fournir dans une société.

FOURNISSEUR, *sm.* celui qui entreprend de faire la fourniture de quelque marchandise, de quelque denrée : *fournisseur général de l'armée*.

FOURNITURE, *sf.* provision fournie ou à fournir ; action même de fournir ; ce que fournissent certains ouvriers en employant l'étoffe ; petites herbes : *fourniture pour la salade*.

FOURRAGE, *sm.* paille, foin, etc., pour la nourriture des bestiaux, des chevaux ; action de couper le fourrage.

FOURRAGER, *vn.* aller au fourrage. — *va.* ravager : *fourrager le pays* (c. abrégé).

FOURRAGÈRE, *adj. f.* se dit des plantes qu'on cultive comme fourrage et de leur culture.

FOURRAGEUR, *sm.* cavalier qui va au fourrage.

FOURRÉ, *ÉE*, *adj.* garni de fourrures : *manteau fourré*. — LANGUE FOURRÉE, langue de bœuf ou de mouton, préparée d'une certaine manière. — COUP FOURRÉ, coup que l'on donne en même temps que l'on en reçoit un ; au fig. mauvais offices que deux personnes se rendent en même temps.

FOURRÉ, *sm.* partie de bois très fournie d'arbres, de broussailles.

FOURREAU, *sm.* gaine, étui, enveloppe ; robe d'enfant.

FOURRER, *va.* garnir de fourrure : *fourrer un manteau*. — *Fig.* mettre une chose dans une autre : *fourrer un livre dans son pupitre* ; introduire, faire entrer : *fourrer une leçon dans sa tête* ; donner avec excès : *fourrer des bonbons à quelqu'un*. — *SE FOURRER*, *vpr.* se vêtir chaudement : *il s'est bien fourré* ; se cacher, se blottir : *se fourrer dans son lit*. — *Fig.* s'immiscer : *se fourrer dans une querelle* (*fam.*).

FOURREUR, *sm.* marchand de fourrures. **FOURRIER**, *sm.* sous-officier chargé de la comptabilité d'une compagnie et de pourvoir en route au logement des soldats ; officier qui était chargé de marquer le logement de ceux qui suivaient la cour.

FOURRIER (CHARLES), économiste fran-

çais, se livra à des recherches sur l'organisation de la société (1772-1837); on a donné à sa doctrine le nom de *fourriérisme*, et celui de *fourriéristes* à ses partisans.

FOURRIÈRE, *sf.* bâtiment où l'on renferme les provisions; lieu où l'on met en dépôt les voitures, les animaux saisis, jusqu'à ce que leur maître paye l'amende.

FOURRURE, *sf.* peau de certains animaux garnie de son poil et préparée; robe fourrée ou ornée de fourrures.

FOURS, *ch.-l.* de cant. (Nièvre), arr. de Nevers. 1574 h.

FOURVOIEMENT, *sm.* action de se fourvoyer. — Fig. erreur, méprise.

FOURVOYER, *va.* (l. *foris*, hors de; *via*, voie), égarer, détourner du chemin. — Fig. éloigner de la bonne voie. — SE FOURVOYER, *vpr.* s'égarer; se tromper; (c. aboyer).

FOUS (FÊTE DES), fête que l'on célébrait le 1^{er} janvier dans quelques églises de France dans le but d'honorer l'âne sur lequel Jésus-Christ est entré à Jérusalem; cette fête fut supprimée dans le xvii^e siècle.

FOUSSERET, *ch.-l.* de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret. 1989 h.

FOU-TCHÉOU, grande ville et port de la Chine. 650000 h.

FOUTEAU, *sm.* un des noms du hêtre.

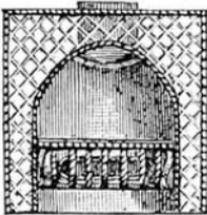
FOUJELAIE, *sf.* lieu planté de fouteaux.

FOX (GEORGE), fondateur de la secte des *quakers* (1634-1690). — Fox (Ch.-JACQUES), fils de lord Holland (1749-1806), orateur anglais, célèbre par son opposition au ministère Pitt.

FOY (MAXIM-SÉBAST.), célèbre général français et orateur (1775-1825).

FOY-LA-GRANDE (SAINTE-), *ch.-l.* de c. (Gironde), arr. de Libourne. 3 277 h.

FOYER, *sm.* (l. *focus*), âtre, lieu où l'on fait le feu (*fig.*); dans les théâtres, grande salle où se réunit le public pendant les entr'actes et salon où se rassemblent les acteurs; point d'un verre où se réunissent les rayons lumineux (*phys.*). — Fig. maison, pays natal: *rentrer dans ses foyers*; siège principal: *Paris est le foyer des arts*.



FRAC [frak], *sm.* (all. *Frack*), habit d'homme à longues basques qui se boutonne sur la poitrine.

FRACAS, *sm.* rupture, fracture avec bruit et violence: *les bombes ont fait fracas*; grand bruit: *le fracas de l'orage*. — Fig. tumulte, désordre; bruit dans le monde: *ce livre fait fracas*.

FRACASSER, *va.* (ital. *fraccassare*), briser en éclats. — SE FRACASSER, *vpr.* être brisé en éclats.

FRACTION, *sf.* (l. *fractio*), action de rompre: *la fraction de l'hostie*; portion, partie: *une fraction de l'assemblée*; quantité qui contient un certain nombre de parties égales de l'unité.

FRACTIONNAIRE, *adj.* 2 g. se dit de toute quantité représentée sous la forme d'une fraction (*math.*).

FRACTIONNEMENT, *sm.* action de fractionner; le résultat de cette action.

FRACTIONNER, *va.* réduire en fractions, en petites parties. — SE FRACTIONNER, *vpr.* se partager, se diviser.

FRACTURE, *sf.* (l. *fractura*), rupture avec effort: *la fracture d'une porte*; solution de continuité d'un os: *fracture du bras*.

FRACTURER, *va.* briser, casser avec effort. — SE FRACTURER, *vpr.* se briser, se casser.

FRA DIAVOLO (MICHEL PEZZA, dit), *c.-à-d.* frère diable, exerça le métier de brigand et devint chef des insurgés calabrais lors de l'avènement de Joseph Bonaparte. Il fut pris et pendu à Naples (1806).

FRAGILE, *adj.* 2 g. (l. *fragilis*), aisé à rompre, sujet à se casser: *vase fragile*. — Fig. sujet à tomber en faute: *l'homme est fragile*; peu stable: *grandeurs fragiles*.

FRAGILITÉ, *sf.* (l. *fragilitas*), disposition à être facilement cassé. — Fig. facilité à tomber en faute: *la fragilité humaine*; instabilité: *la fragilité des richesses*.

FRAGMENT, *sm.* (l. *fragmentum*), morceau d'un objet qui a été brisé en éclats. — Fig. petite partie d'un livre, d'un ouvrage perdu ou inachevé.

FRAGMENTAIRE, *adj.* 2 g. qui est par fragments.

FRAGMENTER, *va.* diviser par fragments.

FRAGON, *sm.* plante appelée *petit houx*. **FRAGONARD** (NICOLAS), peintre français, élève de Boucher (1732-1806).

FRAI [frè], *sm.* action de frayer; œufs de poisson: le petit poisson.

FRAI, *sm.* altération de la monnaie causée par l'usage, par le frottement.

FRAÎCHEMENT, *adv.* au frais; récemment: *fruits fraîchement cueillis*.

FRAÎCHEUR, *sf.* froid doux et agréable: *la fraîcheur des bois*; froid: *la fraîcheur de la nuit*; douleur causée par un froid humide: *avoir une fraîcheur*. — Fig. éclat des fleurs, du teint, des couleurs; grâce naturelle des pensées, du style.

FRAÏCHIR, *vn.* se dit du vent qui devient plus fort. — *Impers.* il fraïchit.

FRAÏRIE, *sf.* (l. *fratria*, réunion), partie de plaisir et de bonne chère: *être de fraïrie*.

FRAIS, FRAÏCHE, *adj.* (anglo-saxon, *fræsc*), qui est d'un froid doux et agréable: *vent frais*; froid: *l'air frais de la cave*; qui n'est pas fatigué: *troupes fraîches*; qui a de la fraîcheur, de l'éclat: *une fraîche jeune fille*; nouvellement cueilli, produit, arrivé, fait: *pain frais*; *maxce fraîche*; non salé, non fumé: *hareng frais*; qui n'est pas encore altéré: *herbe encore fraîche*. — Fig. récent: *nouvelle fraîche*. — *sm.* air frais: *respirer le frais*. — *adv.* récemment: *cauf frais émoulu*.

FRAIS, *sm. pl.* dépense, dépens: *les frais d'un procès*. — FAIRE SES FRAIS, retirer ses frais; au fig. être dédommagé de sa peine. — FAIRE LES FRAIS, faire les avances. — À PEU DE FRAIS, *loc. adv.* sans beaucoup de peine.

FRAÏSE, *sf.* (l. *fragum*), fruit du fraisier. **FRAÏSE**, *sf.* le mesentère de veau, d'agneau: collet à plusieurs plis qu'on portait autrefois.

FRAÏSER, *va.* plisser en forme de fraïse. — FRAÏSER LA PÂTE, la pétrir.

FRAISETTE, *sf.* petite fraise : on a porté des fraisettes au lieu de manchettes.

FRAISIER, *sm.* petite plante de la famille des rosacées qui produit la fraise (fig.).

FRAISIÈRE, *sf.* terrain planté de fraisiers.

FRAISIL [fré-si], *sm.* cendre du charbon de terre qui reste dans la forge.

FRAIZE, *ch.-l. de c.* (Vosges), arr. de Saint-Dié. 3 905 h.

FRAMBOISE, *sf.* fruit du framboisier (fig.).

FRAMBOISÉ, ÊE, *adj.* qui a le parfum de la framboise : vinaigre framboisé.

FRAMBOISER, *va.* aromatiser avec de la framboise.

FRAMBOISIER, *sm.* arbrisseau épineux qui produit la framboise.

FRAMÉE, *sf.* (l. *framaea*, javeline), lance à fer très long, des anciens Français.

FRANC, *voy.* FRANCS.

FRANC, *sm.* unité monétaire du système décimal, pièce d'argent pesant 5 gr.

FRANC, FRANCHE, *adj.* (has l. *francus*, libre), libre : franc arbitre ; loyal, sincère, qui dit sa pensée sans détour ; personne franche ; où il y a de la sincérité : manières franches ; vrai, véritable : franche coquette ; exempt : franc de port ; complet : dans trois jours francs. — *adv.* résolument : parler franc. — AVOIR SON FRANC PARLER, s'être mis sur le pied de dire tout ce qu'on pense.

FRANC, FRANQUE, *adj.* qui appartient aux Francs, à la nation des Francs.

FRANCAIS, AISE, *adj.* et *s.* qui est de France, qui concerne la France. — *sm.* langue parlée en France : écrire le français. — *adv.* PARLER FRANCAIS, s'exprimer en français ; au fig. s'expliquer clairement.

FRANCAIS DE NAVIES (le comte), membre de l'Assemblée législative (1791), et du conseil des Cinq-Cents (1793), conseiller d'Etat et comte de l'Empire (1756-1836).

FRANC-ALLEU, *voy.* ALLEU.

FRANCATU, *sm.* espèce de pomme.

FRANC-BORD, *sm.* espace de terrain laissé libre sur le bord d'une rivière ou d'un canal ; bordage extérieur d'un navire. — Au pl. des francs-bords.

FRANC-COMTOIS, OISE, *adj.* et *s.* habitant de la Franche-Comté ; qui appartient à la Franche-Comté.

FRANCE, Etat de l'Europe occid. qui a pour limites : au nord et au nord-ouest l'Océan, au nord-est la Belgique, la Lorraine, l'Alsace et la Prusse ; à l'est la Suisse et l'Italie ; au sud la Méditerranée et l'Espagne. Dans sa plus grande longueur, la France a 1 265 kil., et dans sa plus grande largeur 1 075 kil. Sa population est de 38 961 945 h. ; sa capitale est Paris.

La France porta d'abord le nom de Gaule. Au ve siècle, par suite de l'irruption des Barbares, la Gaule fut partagée en trois royaumes : celui des Francs, celui des Bourguignons, celui des Visigoths ; mais Charlemagne réunit sous sa domination ces différents Etats et recula au loin les limites de son empire. Ses Etats, sous ses descendants, furent de nouveau morcelés. Au xe siècle, la France, se trouva divisée en huit souverainetés indépendantes : les duchés de France, de Normandie, de Bretagne, d'Aquitaine, de Gascogne, de Bourgogne, et les comtés de Toulouse et de Flandre. Sous Hugues Capet, le duché de France forma à lui seul le domaine de la couronne, mais le royaume s'agrandit de siècle en siècle par la réunion des diverses provinces. Avant 1789, la France était divisée en 32 provinces ; un décret de l'Assemblée nationale la divisa en 83 départements. Par suite des conquêtes de Napoléon Ier, le nombre des départements fut porté à 107, et plus tard à 130. Aujourd'hui le territoire français est divisé en 87 dép., 362 arr. et 2 899 cant. ; le nombre des communes est de 36 170.

La France possède : en Afrique, l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, le Soudan français, la Guinée française, le Dahomey, le Congo français, Obock ; dans l'Amérique, les îles Saint-Pierre et Miquelon, la Martinique, la Guadeloupe et quelques autres îles, la Guyane française ; dans l'Océan Indien, la Réunion, Madagascar, Mayotte et l'archipel des Comores ; dans l'Océan Pacifique, la Nouvelle-Calédonie, Taïti, les îles Marquises et divers archipels ; en Asie, Pondichéry, Yanaon, Karikal, Mahé, Chandernagor, la basse Cochinchine, l'Annam et le Tonkin.

FRANCSCAS, *ch.-l. de c.* (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac. 874 h.

FRANC-FIEF, *sm.* fief concédé à un roturier avec dispense du roi. — Au pl. des francs-fiefs.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, *anc. ville* libre d'Allemagne, comprise auj. dans la prov. de Hesse. 229 299 h. Elle fut la capit. de la confédération germanique de 1815 à 1866.

FRANCFORT-SUR-LODER, *ville de* Prusse, ch.-l. du cercle de Brandebourg, à 90 kil. S.-E. de Berlin. 59 049 h.

FRANCHE-COMTE, *anc. prov. de France* qui forme auj. les dép. du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et une partie de celui de l'Ain ; Besançon était sa capitale.

FRANCHEMENT, *adv.* sincèrement ; librement : parler franchement.

FRANCHIR, *va.* sauter par-dessus quelque chose : franchir un fossé ; passer, traverser hardiment des endroits difficiles : franchir une rivière. — Fig. surmonter : franchir les difficultés.

FRANCHISE, *sf.* liberté, immunité : les franchises d'une ville. — Fig. sincérité, loyauté : la franchise de son caractère. — FRANCHISE DES LETTRES, exemption de droit de poste accordée à certaines lettres.

FRANCHISSABLE, *adj.* 2 g. qu'on peut franchir.

FRANCISATION, *sf.* acte qui constate qu'un navire est français ; action de franciser : la francisation d'un mot anglais.

FRANCISCAIN, *sm.* religieux de l'ordre de Saint-François d'Assise, fondé en 1208.

* Voy. la carte, p. 281 et suivantes.

FRANCISER, *va.* donner une forme française à un mot étranger; donner des manières françaises. — **SE FRANCISER**, *vpr.* devenir français; ce mot s'est francisé; prendre des manières françaises.

FRANCISQUE, *sf.* (l. *francisca*), hache d'armes à deux tranchants des anciens Francs (*fig.*).

FRANC-MACON, *sm.* celui qui est initié à la franc-maçonnerie. — *Au pl.* des francs-maçons.

FRANC-MACONNERIE, *sf.* association secrète qui fait un emploi symbolique des instruments à l'usage de l'architecte et du maçon; se dit aussi des pratiques de cette association.

FRANCO, *adv.* sans frais de transport.

FRANÇOIS D'ASSISE (SAINT), fonda en 1208 l'ordre des frères mineurs dits *franciscains* (1182-1226).

FRANÇOIS DE PAULE (SAINT), fonda l'ordre des minimes; fut appelé en France par Louis XI, qui espérait que par un miracle il lui rendrait la santé (1416-1507).

FRANÇOIS DE SALES (SAINT), d'une famille noble de Savoie, évêque de Genève, institua l'ordre de la Visitation (1567-1622).

FRANÇOIS RÉGIS (SAINT), se distingua par sa charité lors de la peste de Toulouse, en 1632 (1597-1610).

FRANÇOIS XAVIER (SAINT), l'un des premiers disciples de S. Ignace de Loyola, évangélisa les Indes et m. en Chine (1505-1552).

FRANÇOIS, nom porté par plusieurs princes souverains.

France. — **FRANÇOIS 1^{er}**, roi de France, succéda à Louis XII (1515), et commença la branche des Valois-Angoulême. La défaite des Suisses à Marignan lui donna le Milanais. Malgré les revers multipliés de 23 années de guerre contre Charles-Quint (1521-1554), il a eu la gloire de mettre des bornes à la puissance en valissant de son rival, ligé avec l'Angleterre et presque toute l'Italie. Il protégea les arts et les lettres (1494-1547). — **FRANÇOIS II**, fils aîné de Henri II et de Catherine de Médicis (1544-1560), épousa Marie Stuart (1558), succéda à son père (1559).

FRANÇOIS 1^{er}, duc de Bretagne (1442-1450), s'allia à Charles VII contre les Anglais. — **FRANÇOIS II** (1458-1488), prit part aux intrigues contre Louis XI, perdit contre la Trémoille la bataille de St-Aubin-du-Cormier (1487), et laissa pour héritière sa fille Anne, qui épousa Charles VIII et ensuite Louis XII.

FRANÇOIS, duc d'Anjou (1554-1584), frère de Henri III, fut chef du parti des politiques, gouverna pendant quelque temps les Pays-Bas (1582), mais il fut chassé.

Allemagne. — **FRANÇOIS 1^{er}** (1708-1765), épousa Marie-Thérèse, fut élu empereur (1742), mais ne fut reconnu de l'Europe que par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), qui termina la guerre de la succession. — **FRANÇOIS II** (1768-1835), fils et succ. (1792) de Léopold II, fut plusieurs fois défait par Napoléon. Il dut renoncer à la couronne d'Allemagne (1806) et prit le titre d'empereur d'Autriche; il accorda la main de sa fille Marie-Louise à Napoléon (1810), et ne s'en déclara pas moins

contre son gendre (1814); il obtint de ses dépouilles le royaume lombard-venétien. — **FRANÇOIS-JOSEPH 1^{er}**, empereur d'Autriche, a succédé à son oncle Ferdinand 1^{er} (1848), a perdu la Lombardie (1859), et, après la bataille de Sadowa (1866) la Venétie. Depuis 1867 il porte le titre d'empereur d'Autriche-Hongrie.

Italie. — **FRANÇOIS 1^{er}** (1777-1830), succéda (1825) à son père Ferdinand 1^{er}, sur le trône des Deux-Siciles qu'il occupa 5 ans.

FRANÇOIS 1^{er} d'Este, duc de Modène (1610-1658), fut tour à tour allié des Espagnols et général des armées françaises. — **FRANÇOIS II** (1662-1694), fonda l'université, la bibliothèque et l'académie de Modène. — **FRANÇOIS III** (1737-1780), chassé par le roi de Sardaigne (1742), commanda les Espagnols contre l'Autriche, et recouvra son duché en 1749. — **FRANÇOIS IV**, dont le père Hercule III avait été déposé en 1797, fut réintégré en 1815 et mourut en 1836.

FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (Nic.-Louis), homme d'Etat et littérateur français (1750-1828), fut président de l'assemblée législative, ministre de l'intérieur, membre du Directoire, puis sénateur sous l'empire.

FRANÇOISE DE RIMINI, femme de Malatesta, seigneur de Rimini, célèbre par sa beauté, vivait vers la fin du xiii^e siècle.

FRANCOLIN, *sm.* sorte d'oiseau plus gros que la perdrix et qui est bon à manger (*fig.*).

FRANCONIE, était un des dix cercles de l'empire germanique; appartient depuis 1814 à la Bavière.

FRANC-RÉAL, *sm.* sorte de poire. — *Au pl.* des francs-réals.

FRANCS, peuplade de la Germanie qui envahit au v^e siècle l'anc. Gaule (voy. FRANCE). Clovis y fonda la monarchie française.

FRANCS, nom donné en Orient à tous les Européens, quelle que soit leur origine.

FRANC-SALÉ, *sm.* droit de prendre à la gabelle certaine quantité de sel sans payer (vx).

FRANC-TIREUR, *sm.* éclaireur qui ne fait pas partie de l'armée et qui reçoit une commission pour la durée de la guerre. — *Au pl.* des francs-tireurs.

FRANGE, *sf.* (l. *frambria*), bande de tissu d'où pendent des filets et dont on se sert pour ornement (*fig.*).

FRANGER, *va.* garnir de frange (c. abrégé).

FRANGER ou **FRANGIER**, *sm.* ouvrier qui fait de la frange.

FRANGIPANE, *sf.* pâtisserie contenant une crème aux amandes; espèce de parfum.

FRANGIPANIER, *sm.* arbrisseau des îles d'Amérique.

FRANGY, *ch.-l.* de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien. 1 263 h.

FRANLIN (BENJAMIN), ouvrier imprimeur, né à Boston (1706-1790), devint chef d'une imprimerie. Il fut chargé par ses com-



patriotes de défendre leurs intérêts à Londres. Quand la guerre éclata avec la métropole, il vint en France proposer un traité d'alliance (1778), et signa la paix qui assura l'indépendance des Etats-Unis (1783). Lorsqu'il mourut, l'assemblée nationale prit le deuil, sur la proposition de Mirabeau. On lui doit l'invention des paratonnerres.

FRANKLIN (JOHN), navigateur anglais, périt à la recherche d'un passage au N.-O. de l'Amérique (1847).

FRANQUETTE, *sf.* n'est usité que dans la loc. familière : À LA BONNE FRANQUETTE, franchement, ingénuement.

FRAPPANT, **ANTE**, *adj.* qui fait une vive impression sur les sens, sur l'esprit : *exemple, portrait frappant.*

FRAPPE, *sf.* empreinte que le balancier fait sur les monnaies.

FRAPPÉ, **ÉE**, *adj.* qui a reçu un coup ; qui a reçu l'empreinte ; atteint : *frappé de la peste.* — Fig. étonné, charmé ; rafraîchi par le moyen de la glace : *vin frappé.* — Temps frappé ou subst. **FRAPPÉ**, temps de la mesure où l'on baisse le pied ou la main, pour la marquer (mus.).

FRAPPEMENT, *sm.* action de frapper : le *frappement du rocher par Moïse.*

FRAPPER, *va.* (holl. *flappen*), donner un ou plusieurs coups : *frapper sa poitrine ; percer : frapper d'un coup de couteau ; donner l'empreinte : frapper une médaille ; atteindre : la foudre frappa le clocher ; rafraîchir avec de la glace : frapper du vin.* — Fig. punir, affliger, affliger : *la mort frappe les bons et les méchants ; faire impression : frapper l'esprit.* — *vn.* donner un coup : *frapper sur l'épaule.* — *Se FRAPPER*, *vpr.* être frappé ; s'affliger.

FRAPPEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui frappe. — *adj.* **ESPRIT FRAPPEUR**, esprit que l'on s'imagine frapper les meubles, pour faire connaître sa volonté.

FRASCATI, anc. *Tusculum*, ville d'Italie, à 17 kil. de Rome. 8000 h.

FRASQUE, *sf.* (ital. *frasca*), action extravagante, imprévue et faite avec éclat.

FRATER (fra-tère), *sm.* (m. lat. *frère*), signifiait autrefois garçon chirurgien ; celui qui rase les matelots, les soldats.

FRATERNEL, **ELLE**, *adj.* (l. *fraternus*), qui est propre à des frères, qui convient à des frères.

FRATERNELLEMENT, *adv.* en frère ; d'une manière fraternelle.

FRATERNISATION, *sf.* action de fraterniser.

FRATERNISER, *vn.* vivre d'une manière fraternelle avec quelqu'un ; se promettre mutuellement une amitié fraternelle.

FRATERNITÉ, *sf.* (l. *fraternitas*), relation de frère à frère ; union, amitié fraternelle ; liaison étroite semblable à celle des frères.

FRATRICIDE, *sm.* (l. *fratricidium* et *fratrida*), meurtre de son frère ou de sa sœur ; celui qui a commis ce crime.

FRAUDE, *sf.* (l. *fraus*), acte de tromperie, de mauvaise foi ; contrefaçon. — *EN FRAUDE*, *loc. adv.* frauduleusement.

FRAUDER, *va.* (l. *fraudare*), frustrer par fraude : *frauder ses créanciers.* — *FRAUDER LES DROITS* ou *simpl.* **FRAUDER**, éluder par ruse les droits imposés sur une marchandise.

FRAUDEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui fait la contrefaçon, qui fraude.

FRAUDULEUSEMENT, *adv.* d'une manière frauduleuse.

FRAUDULEUX, **EUSE**, *adj.* (l. *fraudulosus*), qui est fait avec fraude : *traité frauduleux* ; qui est enclin à la fraude : *esprit frauduleux.*

FRAUENFELD, *ch.-l.* du cant. de Thurgovie (Suisse). 6000 h.

FRAXINELLE, *sf.* (l. *fraxinus*, frêne), plante dont la feuille ressemble à celle du frêne (fig.).

FRAYER, *va.* (l. *fricare*, frotter), tracer, marquer, pratiquer : *frayer un chemin ; toucher légèrement : la roue lui a frayé le bras.* — *vn.* se reproduire, en parlant des poissons. — Fig. se convenir, s'accorder : *ne point frayer ensemble.* — *Se FRAYER*, *vpr.* s'ouvrir : *se frayer un passage.*

FRAYER, *sf.* (l. *frigor*, frisson), sentiment d'épouvante rapide et instantanée ; crainte vive, émotion.

FRAYSSINOUS (DENIS DE), se fit un nom par ses *Conférences sur la religion* ; fut nommé évêque *in partibus* d'Hermopolis, grand maître de l'université, ministre des affaires ecclésiastiques (1765-1812).

FREDAINE, *sf.* écart de conduite.

FRÉDÉGAIRE, auteur d'une chronique latine des Francs ; m. vers 660.

FRÉDEGONDE, femme de Chilpéric I^{er}, mère de Clotaire II, célèbre par sa rivalité avec Brunehaut (543-597).

FRÉDÉRIC, nom commun à plusieurs souverains.

Allemagne. — **FRÉDÉRIC I^{er}**, dit *Barberousse*, fils de Frédéric, duc de Souabe ; succéda à son oncle Conrad III (1152), luttâ contre les papes et contre les Guelfes, fut vaincu après de nombreux succès, puis partit en Palestine et mourut à Tarse en 1190. — **FRÉDÉRIC II**, roi des Deux-Siciles, puis empereur après le désastre d'Othou IV (1214), fut excommunié par le pape Grégoire IX pour le forcer à accomplir son vœu de secourir les chrétiens en Palestine. Il obéit et se fit couronner roi de Jérusalem. A son retour, il eut à lutter contre les factieux ; m. 1250. — **FRÉDÉRIC III**, de la maison d'Autriche, succéda comme empereur à Albert II, en 1440 ; m. 1493.

Prusse. — **FRÉDÉRIC-GUILLAUME**, électeur de Brandebourg, de 1640 à 1688, fit la guerre à Louis XIV, comme général au service de l'Autriche, et fut battu par Turenne. — **FRÉDÉRIC I^{er}**, son fils, électeur en 1688, reçut le titre de roi en 1701, pour avoir secouru l'empereur contre les Turcs ; m. 1713. — **FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er}**, son fils et son succ. (1713-1740), se fit céler par la Suède (1720) une partie de la Poméranie. — **FRÉDÉRIC II**, le *Grand*, son fils, s'arma tantôt contre Marie-Thérèse, tantôt en sa faveur. Dans la guerre de Sept ans, il luttâ, seul avec l'Angleterre, contre une partie de l'Europe. En 1772, il gagna au partage de la Pologne toute la Prusse polonaise, moins Dantzic et Thorn.



— **FRÉDÉRIC-GUILLAUME II**, neveu et succ. du grand Frédéric (1786-1797), fut le premier instigateur de la coalition contre la France (1791). — **FRÉDÉRIC-GUILLAUME III**, son fils (1797-1840), avait reçu de Napoléon le Hanovre ; mais il s'allia contre lui avec la Russie en 1805. — **FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV** (1840-1861) eut pour successeur son frère, Guillaume I^{er} ; empereur d'Allemagne en 1871, m. en 1888.

Saxe. — **FRÉDÉRIC I^{er}, le Belliqueux**, commença la grandeur de sa maison en réunissant à la Thuringe et à la Misnie le protectorat de Saxe et la dignité électoral (1423-1428). — **FRÉDÉRIC II, le Bon** (1418-1464), eut à combattre les hussites. — **FRÉDÉRIC III, le Sage** (1486-1525), protégea Luther et refusa la couronne impériale. — **FRÉDÉRIC-AUGUSTE I^{er}, FRÉDÉRIC-AUGUSTE II** (voy. AUGUSTE II et III). — **FRÉDÉRIC-AUGUSTE III**, électeur en 1763, refusa le trône de Pologne, resta neutre dans les guerres de l'empire, et fut créé roi (1806), par Napoléon, auquel il resta fidele ; m. 1827.

Pulatinat. — **FRÉDÉRIC I^{er}, le Victorieux**, s'empara de l'électorat (1450) sur son neveu ; m. en 1476. — **FRÉDÉRIC II, le Sage** (1544-1556), embrassa le luthéranisme. — **FRÉDÉRIC III** (1559-1576) secourut les calvinistes de France. — **FRÉDÉRIC IV** (1583-1610) fut nommé le chef des protestants en Allemagne. — **FRÉDÉRIC V**, fils du précédent, gendre de Jacques I^{er} d'Angleterre, accepta des révoltes la couronne de Bohême ; m. en 1632.

Suède. — **FRÉDÉRIC I^{er}**, d'abord landgrave de Hesse-Cassel, avait épousé la sœur de Charles XII, qui devint reine en 1719 et qui céda le pouvoir à son mari (1721), m. en 1751.

Danemark. — **FRÉDÉRIC I^{er}**, fils de Christian I^{er}, succéda (1523), en Danemark et en Norvège, à son neveu Christian II, qui avait été déposé ; m. en 1533. — **FRÉDÉRIC II**, fils et succ. (1559-1588) de Christian III, fit à la Suède une guerre sans résultat. — **FRÉDÉRIC III**, fils et succ. (1648-1670) de Christian IV, devint roi héréditaire et absolu par la révolution de 1660. — **FRÉDÉRIC IV**, fils et succ. (1699-1730) de Christian V, se ligua contre le roi de Suède Charles XII, et fut vaincu. — **FRÉDÉRIC V**, fils et succ. (1746-1768) de Christian VI, commença l'affranchissement des paysans. — **FRÉDÉRIC VI**, associé au trône de son père Christian VII (1784), régna seul de 1808 à 1839.

Sicile. — **FRÉDÉRIC I^{er}**, troisième fils de Pierre III d'Aragon, fut élu par les Siciliens (1296) ; m. en 1337. — **FRÉDÉRIC II** (1355-1377), son petit-fils, dépouillé de Messine et de Palerme par Jeanne, reine de Naples, se reconnut son tributaire (1372).

Naples. — **FRÉDÉRIC d'Aragon**, succéda (1496) à son neveu Ferdinand II ; fut détrôné par Louis XII et mourut prisonnier en France en 1504.

FREDERIKTOWN, ville de l'Amérique anglaise, capit. du Nouveau-Brunswick.

FREDON, *sm.* espèce de roulement et de tremblement de voix dans le chant (vx).

FREDONNEMENT, *sm.* action de fredonner.

FREDONNER, *vn.* chanter entre ses dents ; aimer à fredonner. — *va.* chanter à demi-voix ; fredonner un air.

— **FREDONNEUR**, *euse*, *s.* celui, celle qui fredonne, qui chante à demi-voix.

FRÉGATE, *sf.* (ital. *fregata*), navire de guerre qui n'a qu'une batterie couverte, et qui porte moins de 60 canons ; sorte d'oiseau de mer (*fig.*).

FRÉGOSE, famille plébéienne de Gènes, qui fournit plusieurs doges à cette république de 1371 à 1514.

FREIN, *sm.* (l. *frenum*), mors : cheval docile au frein ; appareil pour modérer la vitesse d'une machine ou l'arrêter complètement : le frein d'une locomotive. — *Fig.* ce qui retient dans les bornes du devoir, de la raison : mettre un frein à ses passions.

FRÉJUS, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan. 3510 h. Evêché.

FRELAMPIER, *sm.* homme qui n'est bon à rien (vx).

FRELATAGE, *sm.* ou **FRELATERIE**, *sf.* action de frelater du vin, des drogues.

FRELATER, *va.* (flamand *verlaten*, transvaser), falsifier une boisson.

FRELATER, *sm.* celui qui frelate.

FRÊLE, *adj.* 2 g. (l. *fragilis*), qui est fragile : tige frêle. — *Fig.* faible : santé frêle.

FRÉLON, *sm.* grosse mouche guêpe (*fig.*). — **BOUX-FRÉLON**, petit houx. (Voy. FRAGON.)

FRÉLUCHE, *sf.* petite houppie de soie sortant d'un bouton, du bout d'une ganse, etc. : petits fils qui volent en l'air en été. — *Pl.* choses frivoles et badines.

FRÉLUQUET, *sm.* homme léger, frivole et sans mérite (fam.).

FRÉMIR, *vn.* (l. *fremere*), trembler d'émotion, de colère : ce récit fait frémir ; se dit d'une chose qui vibre : sa lyre frémit ; se dit d'un liquide sur le point de bouillir. — *Fig.* produire un murmure : le vent frémit.

FRÉMISSEMENT, *sm.* émotion, tremblement causé par quelque passion : frémissement de rage ; frémissement dans les membres ; agitation d'un liquide lorsqu'il entre en ébullition ; vibration : frémissement d'une cloche ; bruissement : frémissement des vagues.

— **FRÉNAIE**, *sf.* lieu planté de frênes.

FRÊNE, *sm.* (l. *fraxinus*), grand arbre qui fournit un bois propre au charonnage, à l'ébénisterie (*fig.*).

FRÉNÉSIE, *sf.* (l. *phrenesis*), sorte de folie furieuse. — *Fig.* égarément, excès causé par une passion : les frénésies de la colère.

FRÉNÉTIQUE, *adj.* 2 g. (l. *phreneticus*),



qui a rapport à la frénésie ou qui en est atteint. — s. furieux.

FRÉQUEMMENT, *adv.* souvent.

FRÉQUENCE, *sf.* (l. *frequentia*), répétition fréquente : la fréquence de ses lettres.

FRÉQUENT, ENTE, *adj.* (l. *frequens*), qui arrive souvent : visites fréquentes. — POULS FRÉQUENT, pouls qui bat plus vite qu'à l'ordinaire (méd.).

FRÉQUENTATIF, IVE, *adj.* se dit d'un mot dérivé qui exprime l'idée de répétition, de fréquence, comme : *criailler*, dérivé de *crier*. — *sm.* un fréquentatif.

FRÉQUENTATION, *sf.* communication habituelle avec quelqu'un : la fréquentation des honnêtes gens. — *Fig.* usage fréquent : la fréquentation des sacrements.

FRÉQUENTÉ, ÉE, *adj.* où la foule abonde : lieux fréquentés.

FRÉQUENTER, *va.* (l. *frequentare*), faire sa société de : fréquenter les savants ; aller souvent dans un lieu : fréquenter les promenades. — *Fig.* faire un usage habituel : fréquenter les sacrements. — *vn.* aller fréquemment : fréquenter avec quelqu'un, chez quelqu'un, dans la maison de quelqu'un. — *SE FRÉQUENTER*, *vpr.* se visiter, se voir souvent.

FRÈRE, *sm.* (l. *frater*), celui qui est né d'un même père et d'une même mère, ou seulement de l'un des deux ; tous les hommes en général : travailler au salut de ses frères ; membre d'une association ; titre que se donnent les religieux entre eux ; se dit des choses qui ont entre elles une certaine communauté : le sommeil est le frère de la mort.

FRÉRET (NICOLAS), célèbre critique et érudit français (1688-1749).

FRÉRON (ÉLIE-CATHERINE), habile critique, connu par ses attaques contre Voltaire (1719-1776). — **FRÉRON** (LOUIS-STANISLAS), fils du précédent, fut d'abord un révolutionnaire déterminé, puis se joignit aux ennemis de Robespierre et se fit l'accusateur de Fouquier-Tinville (1766-1802).

FRESAIE, *sf.* (l. *præsaus*), qui présage), oiseau nocturne appelé aussi *effraie*.

FRESNAY, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers. 2 834 h.

FRESNAYE (LA), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers. 1 140 h.

FRESNEL, célèbre physicien français (1788-1827).

FRESNE-SAINTE-MAMÈS, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray. 532 h.

FRESNES-EN-WOËVRE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun. 738 h.

FRESQUE, *sf.* (ital. *fresco*, frais), manière de peindre avec des couleurs à l'eau sur une muraille fraîchement enduite de mortier ; peinture, tableau à fresque.

FRESSURE, *sf.* (l. *frixura*), parties intérieures de quelques animaux prises ensemble, comme le foie, le cœur, la rate.

FRET (fré), *sm.* (all. *Fracht*), louage d'un navire ; prix de la location ; cargaison, chargement d'un navire de commerce.

z **FRÈTEMENT**, *sm.* action de fréter.

FRÉTER, *va.* donner un navire à louage ; prendre à louage, affréter ; équiper un navire (c. accélérer).

FRÉTEUR, *sm.* celui qui donne ou prend un navire à fret.

FRÉTILLANT, ANTE, *adj.* qui frétille.

FRÉTILLEMENT, *sm.* action de frétiller.

FRÉTILLER, *vn.* (bas l. *frietillare*), s'agiter par des mouvements vifs et courts.

z **FRÉTILLON**, s. 2 g. celui, celle qui s'agite, qui remue sans cesse.

FRETIN, *sm.* menu poisson.

— *Fig.* chose de rebut et de nulle valeur.

FRETTE, *sf.* cercle de fer ou de cuivre dont on entoure le moyeu d'une roue (*fig.*).

FRETTER, *va.* garnir d'une frette.

FREUX, *sm.* espèce de corbeau appelé aussi *grolle* (*fig.*).

FREYCINET (CHARLES DE), ingénieur, né en 1828, a été plusieurs fois ministre et président du conseil sous la 3^e république.

FRIABILITÉ, *sf.*

qualité de ce qui est friable : la friabilité du grès.

FRIABLE, *adj.* 2

g. (l. *friabilis*), qui peut aisément être réduit en poudre.

FRIAND, ANDE, *adj.* et s. qui aime et apprécie les mets délicats : les Italiens sont friands ; qui flatte le palais : morceau friand. — ÊTRE FRIAND D'UNE CHOSE, aimer à en manger ; au fig. la rechercher vivement.

FRIANDISE, *sf.* goût pour les mets fins et délicats. — *Pl.* certaines choses délicates à manger, sucreries, pâtisseries, etc.

FRIBOURG, canton de la Suisse, 119 155 hab. Ch.-l., Fribourg. 12 938 h.

FRIBOURG-EN-BISGAU, v. du grand-duché de Bade. 34 081 h.

z **FRIBOURGEAIS, OISE**, *adj.* et s. habitant de Fribourg ; qui concerne Fribourg.

FRICANDEAU, *sm.* morceau de veau déossé et piqué de lard.

FRIASSÉE, *sf.* viande friassée.

FRIASSER, *va.* (l. *frigere*), faire cuire un mets coupé en morceaux. — *Fig.* dissiper follement : friasser sa fortune (fam.).

FRIASSEUR, *sm.* mauvais cuisinier.

FRICHE, *sf.* terrain non cultivé. — *EX FRICHE*, *loc. adv.* sans culture.

FRICHE, *sm.* viande en ragoût (pop.).

FRICOTER, *vn.* faire bonne chère. — *va.* dépenser en bonne chère (pop.).

FRICOTEUR, *sm.* celui qui aime à faire bonne chère ; mauvais soldat, maraudeur.

FRICTION, *sf.* (l. *frictio*), frottement que l'on fait sur la peau à l'aide d'un corps rude, ou avec une substance médicamenteuse (méd.).

FRICTIONNER, *va.* faire une friction. — *SE FRICTIONNER*, *vpr.* se faire des frictions.

FRIEDLAND, ville de Prusse, célèbre par la victoire remportée le 14 juin 1807 par Napoléon 1^{er} sur l'armée russe. 3 500 h.

FRIGIDITÉ, *sf.* (l. *frigidus*, froid), qualité de ce qui est froid ; sensation de froid.

FRIGORIFIQUE, *adj.* 2 g. (l. *frigorificus*), qui cause le froid.

FRILEUX, EUSE, *adj.* et s. qui est très sensible au froid.

FRIMAIRE, *sm.* le troisième mois du calendrier républicain (du 21 nov. au 21 déc.).

FRIMAS [fri-mâ], *sm.* (vx fr. *frimer*, go-



lér), brouillard froid et épais qui se glace en tombant : *arbres couverts de frimas.*

FRINGE, *sf.* semblant, feinte (pop.).

FRIMOUSE, *sf.* visage (pop.).

FRINGALE, *sf.* faim subite et violente.

FRINGANT, *ANTE*, *adj.* qui est vif,

alerte, plein d'ardeur : *cheval fringant.*

FRINGUER, *vn.* danser, sautiller (vx) ;

se dit des chevaux fringants.

FRIOL, contrée située au N.-E. de l'Italie. Une partie appartient à l'Italie et forme la province d'Udine ; l'autre à l'Autriche et est comprise dans les cercles de Goritz et de Trieste.

FRIPER, *vn.* chiffonner ; gâter, user. —

Se friper, *upr.* devenir chiffonné, usé.

FRIPERIE, *sf.* habits, meubles plus ou moins usés ; commerce, boutique de friper.

FRIPÉ-SAUCE, *sm.* goinfre ; mauvais cuisinier. — *z* Au pl. des fripe-sauce (pop.).

FRIPIER, *IERE*, *s.* celui qui achète et

revend les vieilleries, les vieux habits, les vieux meubles, etc.

FRIPON, *ONNE*, *s.* celui, celle qui vole

adroitement ; personne fourbe ; se dit d'un

enfant vif et malin. — *adj.* qui vole adroitement ; coquet, éveillé : *un air fripon.*

FRIPONNEAU, *sm.* petit fripon (fam.).

FRIPONNER, *vn.* dérober avec adresse ;

faire des actions de fripon.

FRIPONNERIE, *sf.* action de fripon :

faire une friponnerie ; vice du fripon : *il y*

a de la friponnerie dans son fait.

FRISQUET, *sm.* espèce de moineau.

FRISSE, *vn.* (l. *friger*), faire cuire dans

la friture : *friser des œufs.* — *vn.* se cuire

dans la friture : *une sole qui frit.* — *Se friser*,

upr. être frit. — Il n'est usité qu'au sing. du

pr. de l'ind. je frise, tu frises, il frit ; au fut.

je frisais, nous frisions ; au condit. je frisais,

nous frisions ; à la 2^e pers. sing. de l'imper.

fris ; et aux temps composés, j'ai frit, j'avais

frit, etc. Pour suppléer aux autres temps,

on se sert du verbe *faire* et de l'infinitif

friser.

FRISE, provinces de Hollande. 338 911 h.

Capit. *Leeuwarden.*

FRISE, *sf.* partie de l'entablement qui est

entre l'architrave et la corniche (archit.) (fig.) ; surface plate

et continue formant un bandeau. — *Pl.* bandes de toile

placées au entre d'un théâtre

pour figurer un ciel, ou un plafond.

FRISE, *sf.* sorte d'étoffe de

laine frisée ; sorte de toile

venant de Frise, en Hollande. — *CHEVAL DE*

FRIS, grosse pièce de bois hérissée de

pointes pour défendre une brèche contre

la cavalerie.

FRISÉ, *ÉE*, *adj.* qui est crépu, bouclé ;

laine frisée. — *CAOU FRISÉ*, sorte de chou

dont la feuille est comme crépée. — *z* *sm.*

ce qui est roulé, frisé : *le frisé d'un chou.*

FRISER, *vn.* créper, anneler, boucler ;

friser ses cheveux. — *Fig.* effleurer : *l'hivon-*

delle frise l'eau ; être prêt d'atteindre : *friser*

la soixantaine. — *vn.* se créper, se

mettre en boucles : *sa moustache frisait*

naturellement. — *Se friser*, *upr.* être frisé ;

se faire des frisures.

FRIISON, *sm.* chacune des boucles d'une

frisure (fam.).

FRISON, *ONNE*, *adj.* et *s.* habitant de la Frise ; qui concerne la Frise.

FRISOTTE, *va.* friser souvent et par

petites boucles. — *Se frisotter*, *upr.* se

friser souvent et par petites boucles.

FRISQUET, *ETTE*, *adj.* (all. *frisch*,

frais), se dit d'un petit froid vif et piquant :

il fait frisquet (pop.).

FRISQUETTE, *sf.* pièce de la presse à

bras qui s'abaisse sur la feuille (imp.).

FRISSON, *sm.* (l. *friger*, avoir froid),

tremblement causé par le froid qui précède

la fièvre. — *Fig.* saisissement, émotion :

cela donne le frisson.

FRISSONNANT, *ANTE*, *adj.* qui frissonne :

une foule frissonnante.

FRISSONNEMENT, *sm.* léger tremble-

ment. — *Fig.* frémissement causé par l'émotion.

FRISSONNER, *vn.* avoir le frisson. — *Fig.*

être fortement ému ; éprouver un léger

tremblement : *les feuilles frissonnent.*

FRISURE, *sf.* façon de friser ; état de ce

qui est frisé.

FRIT, *ITE*, *adj.* cuit dans la friture. —

ÊTRE FRIT, être perdu, être ruiné (fam.).

FRITTE, *sf.* mélange de sable et de sel

pour faire le verre ; action de cuire ce

mélange.

FRITTER, *va.* exposer les matières vi-

tilifiables à la calcination.

FRITURE, *sf.* action ou manière de friser ;

graisse, beurre qui sert à friser ; mets que

l'on fait friser.

FRIVOLE, *adj.* 2 g. (l. *frivolus*), vain, lé-

ger, sans importance : *prétexzte frivole.* —

sm. ce qui est frivole

FRIVOLEMENT, *adv.* d'une manière

frivole, légère.

FRIVOLITÉ, *sf.* (l. *frivolitas*), caractère

de ce qui est frivole. — *Pl.* choses frivoles :

ne parler que de frivolités.

FROC, *sm.* (anc. all. *hrock*, habit), habit

monacal. — *Fig.* profession monacale :

prendre le froc.

FROCHOT, administrateur français (1757-

1828) ; membre de l'assemblée constituante ;

fut le premier préfet du dép. de la Seine

(1800 à 1812).

FRODOARD ou **FIODOARD**, chanoine

de Reims, auteur d'une *Chronique des*

Français écrite en latin (894-966).

FROID, *sm.* (l. *frigidum*), privation des

absence de chaleur ; sensation que fait éprou-

ver la perte de chaleur ; état de la tempé-

rature quand elle est froide. — *Fig.* air

sérieux : *être d'un froid glacial* ; indiffé-

rence, brouillerie : *il y a du froid dans le*

ménage ; manque d'intérêt dans un ouvrage

d'esprit.

FROID, *OIDE*, *adj.* (l. *frigidus*), qui est

privé de chaleur ; qui communique le froid ;

qui ne garantit pas du froid : *vêtement froid* ;

refroidi : *potage froid.* — *Fig.* flegmatique :

caractère froid ; qui n'a rien d'animé, d'in-

teressant : *discours froid* ; qui manque de

feu : *écriture froide.* — *z* *FROID*, *loc. adv.*

sans mettre au feu ; au fig. sans passion.

FROIDEMENT, *adv.* de manière à sentir

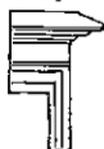
le froid : *être logé froidement.* — *Fig.* d'une

manière sérieuse et réservée : *répondre*

froidement ; avec insensibilité : *recevoir*

froidement les injures.

FROIDEUR, *sf.* état de ce qui est dé-



* Voy. ég. *sym.*, p. 997.

pourvu de chaleur; manque de chaleur, de verve. — Fig. froid accueilli, indifférence.

FROIDIR, *vn.* devenir froid, cesser d'être chaud (on dit mieux *refroidir*).

FROIDURE, *sf.* le froid répandu dans l'air : la *froidure* du climat; l'hiver.

FROIDUREUX, EUSE, *adj.* qui amène la froidure; qui craint le froid (vx).

FROISSANT, célèbre chroniqueur et poète français (1327-1410).

FROISSÉMENT, *sm.* action de froisser. — Fig. choc : le *froissement* des intérêts; désagrément : *éprouver des froissements*.

FROISSER, *va.* (l. *fricare*, froter), meurtrir par une pression violente : la *voiture l'a froissé*; chiffonner : *froisser du papier*. — Fig. heurter, choquer : *froisser les opinions de quelqu'un*. — *Se froisser*, *vpr.* se meurtrir. — Fig. prendre de l'humour.

FROISSURE, *sf.* impression qui reste à la partie froissée : la *froissure d'une robe*.

FROISSY, *ch.-l. de c.* (Oise), arr. de Clermont. 581 h.

FROLEMENT, *sm.* action de froler, ou l'effet d'une chose qui frole.

FROLER, *va.* (bas l. *friculare*, de *fricare* froter), toucher légèrement en passant : *froler la muraille*.

FROMAGE, *sm.* (bas l. *formatio*), aliment fait de petit-lait; pain, masse de fromage. — *Fromage de cochon*, chair de porc hachée et accommodée d'une certaine manière.

FROMAGER, ÈRE, *s.* celui celle qui fait ou qui vend des fromages. — *sm.* vase percé de trous pour faire égoutter le fromage.

FROMAGERIE, *sf.* lieu où l'on fait, où l'on conserve, où l'on vend des fromages.

FROMENT, *sm.* (l. *frumentum*), la meilleure espèce de blé.

FROMENTACÉE, *adj. f.* qui est de la nature du froment.

FRONCE, *sf.* se dit de certains plis très minces et serrés qu'on fait à une étoffe.

FRONCEMENT, *sm.* action de froncer; état de ce qui est froncé.

FRONCER, *va.* (l. *frons*, front), rider en contractant, en resserrant : *froncer le sourcil*; plisser : *froncer un bonnet*. — *Se froncer*, *vpr.* se rider (c. agacer).

FRONCIS, *sm.* plis que l'on fait à une chose en la fronçant : *faire un froncis*.

FRONDE, *sf.* (l. *fronda*), instrument pour lancer des pierres.

FRONDE (GUERRE DE LA), nom donné à la guerre civile que la noblesse et le parlement firent contre la régente Anne d'Autriche et Mazarin pendant la minorité de Louis XIV (1648-1653).

FRONDER, *va.* jeter, lancer avec une fronde : *fronder une pierre*. — Fig. blâmer, critiquer : *fronder les ridicules*. — *vn.* lancer des pierres avec une fronde; au fig. désapprouver, blâmer tout.

FRONDEUR, *sm.* celui qui lance des pierres avec une fronde; s'est dit des partisans de la Fronde. — Fig. celui qui critique, qui blâme tout. — *adj.* qui critique, qui blâme; en ce sens on dit au féminin *FRONDEUSE* : une *jeunesse frondeuse*.

FRONSAC, *ch.-l. de c.* (Gironde), arr. de Libourne. 1444 h.

FRONT, *sm.* (l. *frons*), partie supérieure du visage : *front large*; le visage : la *rou-*

geur couvrir son front; la tête : *relever le front*, au fig. impudence : *il a bien du front*; le devant de la tête de certains animaux; étendue que présente la face d'une troupe, d'un bâtiment; cime, sommet (poët.). — *De front*, *loc. adv.* par devant : *attaquer la cavalerie de front*, au fig. sans ménagement : *heurter de front les préjugés*; côte à côte : *marcher de front*; en même temps : *mener deux affaires de front*.

FRONTAL, **ALÉ**, *adj.* qui a rapport, qui appartient au front : *muscles frontaux* (anat.). — *sm.* topique appliqué sur le front en forme de bandeau; sorte de torture qui consistait à serrer le front du patient avec une corde. Voy. **FRONTEAU**.

FRONTEAU, *sm.* sorte de bandeau appliqué sur le front; partie de la tête qui passe au-dessus des yeux du cheval (fig.) (en ce sens on dit aussi *frontal*).

FRONTEYAT, *ch.-l. de c.* (Deux-Sèvres), arr. de Niort. 1939 h.

FRONTIÈRE, *sf.* limite qui sépare un pays, un Etat d'un autre Etat. — *adj.* qui est limitrophe : *ville frontière*.

FRONTIGNAN, *ch.-l. de c.* (Hérault), arr. de Montpellier. 3902 h. Célèbre pour ses vins muscats. — *sm.* vin qu'on y récolte.

FRONTIN, *sm.* valet de comédie.

FRONTISPECE, *sm.* (bas l. *fronspicium*), face principale d'un monument; titre imprimé d'un livre ordinairement orné d'une vignette.

FRONTON, *sm.* ornement d'architecture ordinairement triangulaire au-dessus de la principale entrée d'un édifice (fig.).

FRONTON, *ch.-l. de c.* (Haute-Garonne), arr. de Toulouse. 2328 h.

FROTTAGE, *sm.* action de froter un appartement; travail du froteur.

FROTTÉE, *sf.* volée de coups : *recevoir une frottée* (pop.).

FROTTÉMENT, *sm.* action de froter; action de deux corps qui se froitent. — Fig. commerce, fréquentation (fam.).

FROTIER, *va.* (l. *fricare*), passer une chose sur une autre à plusieurs reprises en appuyant; enduire en froissant : *frotter avec de la cire*. — Fig. battre, frapper, maltraiter. — *vn.* se dit d'une chose qui glisse sur une autre en pressant. — *Se froter*, *vpr.* se frictionner. — Fig. avoir commerce avec; s'attaquer à : *se froter à plus fort que soi*.

FROTIER, *sm.* celui qui frote les parquets : *payer le froteur*.

FROTIS, *sm.* couleur transparente qu'on étend sur une peinture pour imiter certaines nuances.

FROTTOIR, *sm.* linge pour froter, ou essuyer : brosse pour froter les parquets.

FROUER, *vn.* siffler à la pipée pour attirer les oiseaux.

FROU-FROU, *sm.* mot employé pour imiter le froissement des feuilles, des vêtements. — FAIRE DU FROU-FROU, étaler un grand luxe; faire de l'embaras (fam.).

FRUCTIDOR, *sm.* (l. *fructus*, fruit), le



* Voy. fig. syn., p. 1064.

* Voy. fig. syn., p. 1061.

deuxième mois du calendrier républicain (du 18 août au 17 septembre). — DIX-HUIT FRUCTIDOR an v (4 septembre 1797), journée célèbre par le coup d'Etat exécuté par le Directoire contre deux de ses membres, Barthélemy et Carnot, et contre les membres du conseil des Cinq-Cents et du conseil des Anciens, qu'on supposait favorables à la monarchie. Les deux directeurs, cinquante députés et un grand nombre de journalistes furent condamnés à la déportation.

FRUCTIFIANT, ANTE, adj. qui fructifie : *leçon fructifiante*.

FRUCTIFICATION, sf. (l. *fructificatio*), formation, production des fruits (bot.).

FRUCTIFIER, vn. (l. *fructificare*), produire du fruit. — Fig. produire un bon résultat : *les bons exemples fructifient* ; produire des bénéfices : *faire fructifier son argent*.

FRUCTUEUSEMENT, adv. avec fruit, avec succès, utilement.

FRUCTUEUX, FUSE, adj. (l. *fructuosus*), qui produit du fruit : *arbre fructueux*. — Fig. utile, lucratif : *emploi fructueux*.

FRUGAL, ALE, adj. sans pl. masc. (l. *frugalitas*), qui se contente d'une nourriture simple : *être très frugal* ; simple : *repas frugal*.

FRUGALEMENT, adv. avec frugalité.

FRUGALITÉ, sf. (l. *frugalitas*), sobriété : *aimer la frugalité*, qualité de ce qui est frugal : *la frugalité d'un repas*.

FRUGES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil. 3076 h.

FRUGIVORE, adj. 2 g. et sm. (l. *fruges*, fruits : *vorare, manger*), qui se nourrit de fruits, de végétaux : *animaux frugivores*.

FRUIT, sm. (l. *fructus*), production des végétaux qui succède à la fleur ; le dessert. — Pl. tout ce que la terre produit pour la nourriture des hommes et des animaux ; revenus d'une terre, d'un immeuble (jurisp.) ; l'enfant par rapport à sa mère — Fig. utilité, profit, avantage ; effet, résultat d'une cause.

FRUIT, sm. retrait ou diminution d'épaisseur qu'on donne à une muraille à mesure qu'on l'élève.

FRUITERIE, sf. lieu où l'on conserve les fruits : commerce du fruitier.

FRUITIER, sm. jardin rempli d'arbres à fruit ; endroit où l'on garde le fruit.

FRUITIER, IÈRE, s. celui, celle qui vend des fruits, des légumes, etc. — *adj.* qui porte du fruit : *arbres fruitiers*.

FRUSQUIN, sm. tout ce qu'on a de nippes et d'argent : *empporter son frusquin* ; on dit aussi SAINT-FRUSQUIN (pop.).

FRUSTE, adj. 2 g. se dit d'une médaille ou d'une pierre antique altérée, usée.

FRUSTRATION, sf. action de frustrer.

FRUSTRATOIRE, adj. 2 g. (l. *frustratorius*), fait pour frustrer, pour gagner du temps : *acte frustratoire* ; qui trompe l'espérance : *mesure frustratoire*.

FRUSTRER, va. (l. *frustrari*), priver quelqu'un de ce qui lui est dû, de ce qu'il attend. — Fig. tromper : *frustrer l'attente*.

FRUTESCENT, ENTE, adj. (l. *frutex*, arbrisseau), qui est de la nature de l'arbrisseau : *le jasmin frutescent* (bot.).

FUCHSIA [fuk-si-a], sm. jolie plante d'or-

nément à fleurs rouges ou roses pendant en corolles (fig.).

FUCHSINE [fuk-si-ne], sf. substance colorante d'un rouge vineux extraite de l'aniline.

FUCUS [fu-ku-ce], sm. (l. *fucus*), plante marine vulgairement appelée varech (bot.).

FUENFÉS (comte de), général espagnol, périt à la bataille de Rocroi, où il s'était fait porter en litière (1650-1653).

FUERO [foué-ro], sm. chez les Espagnols, loi, statut, privilège d'un Etat, d'une ville. — Au pl. les fueros.

FUGACE, adj. 2 g. (l. *fugax*), qui disparaît bientôt, qui dure peu : *beauté fugace* ; qui laisse échapper : *memoire fugace*.

FUGIFÈRE, IÈRE, adj. et s. (l. *fugilivus*), qui fuit, qui a pris la fuite. — Fig. qui passe avec rapidité ; peu durable. — POÉSIES FUGITIVES, pièces sur des sujets légers.

FUGITIVEMENT, adv. d'une manière fugitive.

FUGUE, sf. (ital. *fuga*), morceau de musique dont le motif se reproduit (mus.). — Fig. fuite. FAIRE UNE FUGUE, s'enfuir (fam.).

FUIE, sf. (l. *fuga*, fuite, retraite), petite volière, petit colombier.

FUIR, vn. (l. *fugere*), s'éloigner avec vitesse, par un motif de crainte : *l'ennemi fuit* ; éluder, empêcher qu'une chose ne se termine ; passer, s'éloigner rapidement : *le temps fuit* ; se dérober ; laisser couler par une fente, une fêlure : *la tonneau fuit*. — *va éviter par crainte ou par aversion : fuir les méchants*. — Se FUIR, *pro*, s'éviter l'un l'autre. — Je fuis, nous fuions, ils fuient ; je fuyais ; je fuirai ; je fuirai ; fuir ; que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie, que nous fuions, que vous fuiez, qu'ils fuient ; que je fuisse, que nous fuissions ; fuant ; fui, ie.

FUIRE, sf. action de fuir ; action d'éviter : *la fuite du vice* ; délai, échappatoire ; action de s'éloigner, de s'écouler rapidement : *la fuite des années*.

FULGENT (SAINT-), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon 2203 h.

FULGURANT, ANTE, adj. qui est environné d'éclairs : *troupe fulgurante*.

FULGURATION, sf. (l. *fulguratio*), lueur électrique dans l'atmosphère sans bruit de tonnerre (phys.) ; éclat de lumière.

FULGURITE, sm. vitrification produite par la foudre qui traverse des couches de sable pour s'enfoncer dans la terre.

FULIGINEUX, EUSE, adj. (l. *fuliginosus*), qui est chargé de suie, qui a la couleur de la suie : *dents fuligineuses*.

FULMICOTON, sm. coton rendu détonant par une préparation chimique.

FULMINANT, ANTE, adj. qui lance la foudre : *Jupiter fulminant* ; qui produit la foudre : *orage fulminant* ; qui éclate avec bruit : *poudre fulminante*. — Fig. menaçant de colère : *regard fulminant*.

FULMINATE, sm. sel produit par la combinaison de l'acide fulminique avec une



base. — **FULMINATE DE MERCURE**, sel dont on se sert pour faire de la poudre fulminante.

FULMINATION, *sf.* (l. *fulminatio*), détonation subite (chim.): publication d'un acte avec certaines formalités.

FULMINER, *va.* (l. *fulminare*). lancer la foudre et les éclairs, faire explosion (chim.). — Fig. s'emporter. — *va.* publier un acte de condamnation avec certaines formalités : *fulminer une excommunication*.

FULMINIQUE, *adj.* m. ACIDE FULMINIQUE, combinaison du cyanogène et de l'oxygène.

FULTON (Roucar), célèbre mécanicien des États-Unis, inventeur des bateaux à vapeur (1765-1815).

FUMAGE, *sm.* action d'exposer à la fumée de certaines compositions l'argent filé, afin de lui faire prendre une fausse couleur d'or; action de fumer certains comestibles : *le fumage du jambon*.

FUMAGE, *sm.* action de fumer une terre; résultat de cette action.

FUMANT, *ANTE*, *adj.* qui jette de la fumée ou quelque vapeur. — **FUMANT DE SANG**, couvert d'un sang qui fume. — Fig. animé, transporté : *fumant de courroux*.

FUMAY, *ch.-l.* de c. (Ardennes), arr. de Rocroi, 5 281 h.

FUMÉ, *sm.* empreinte faite sur une carte avec un poinçon noir à la fumée et qui montre si la lettre est bien gravée (grav.).

FUMÉE, *sf.* (l. *fumus*), vapeur qui se dégage d'un corps en combustion ou exposé à la chaleur; vapeur des viandes chaudes. — Fig. vanité, chimère : *tout n'est que fumée*. — Pl. vapeurs qui montent au cerveau, à l'esprit : *les fumées du vin, de l'ambition*.

FUMEL, *ch.-l.* de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot, 3 828 h.

FUMER, *va.* (l. *fumare*), jeter de la fumée : *la cheminée fume*; exhaler de la vapeur : *ses naseaux fument*. — Fig. éprouver de la colère, du dépit (pop.). — *va.* exposer à la fumée : *fumer des harengs*; aspirer de la fumée de tabac : *fumer un cigare*. — SE FUMER, *vpr.* être exposé à la fumée.

FUMER, *va.* épandre du fumier sur une terre : *fumer un champ*.

FUMEROLLE, *sf.* crevasse d'un volcan d'où s'échappe de la fumée.

FUMEROX, *sm.* morceau de charbon mal cuit, bois qui jette de la fumée.

FUMET (fu-mè), *sm.* vapeur qui s'exhale des viandes; arôme qu'exhalent les vins.

FUMETERRE, *sf.* (l. *fumus terre*, fumée de la terre), plante très amère, employée en médecine comme tonique (fig.).

FUMEUR, *sm.* celui qui fume du tabac.

FUMIEUX, **EUSE**, *adj.* (l. *funosus*), qui répand de la fumée : *lampe fumieuse*; qui envoie des vapeurs à la tête : *vin fumieux*.

FUMIER, *sm.* (bas, l. *fumarium*, de *funus*), paille qui a servi de litière aux chevaux, aux bestiaux, et à laquelle s'est mêlée leur fiente; toute sorte d'engrais : amas de fumier. — Fig. chose dont on ne fait aucun cas.

FUMIGATION, *sf.* action de brûler une substance odorante et d'en répandre la fumée pour purifier l'air; action d'exposer à des fumées, à des vapeurs, le corps, ou une partie du corps (mèl.).

FUMIGATOIRE, *adj.* 2 g. qui sert à faire des fumigations. — Boire **FUMIGATOIRE**, boite qui contient ce qui est nécessaire pour secourir les asphyxiés par les fumigations.

FUMIGER, *va.* (l. *fumigare*), exposer un corps à la fumée, à la vapeur (chim.).

FUMISTE, *sm.* ouvrier qui arrange les cheminées et les empêche de fumer.

• **FUMISTERIE**, *sf.* art, travail, profession du fumiste.

FUMIVORE, *adj.* 2 g. (l. *fumus*, fumée, *vorare*, consumer), qui consomme la fumée. — *sm.* appareil fumivore.

FUMOIR, *sm.* bâtiment où l'on fume les viandes. — Fig. pièce d'un appartement réservée aux fumeurs.

FUMURE, *sf.* action de fumer une terre; engrais produit par les bestiaux renfermés dans un pare.

FUNAMBULE, *s.* 2 g. (l. *funambulus*), danseur, danseuse de corde.

FUNCHAL [fon-kal], chef-lieu de l'île de Madère, 18 939 h.

FUNÈBRE, *adj.* 2 g. (l. *funerbris*), qui concerne les funérailles : *hommeux funèbres*. — Fig. triste, lugubre : *cri funèbre*.

FUNÉRAILLES, *sf.* pl. (bas, l. *funeralia*), obsèques et cérémonies qui se font aux enterrements : *assister aux funérailles*.

FUNÉRAIRE, *adj.* 2 g. (l. *funerarius*), qui concerne les funérailles.

FUNESTE, *adj.* 2 g. (l. *funestus*), malheureux, sinistre : *nouvelle funeste*; qui semble présager un malheur : *pensée funeste*; nuisible : *gelée funeste*.

FUNESTEMENT, *adv.* d'une manière funeste.

FUNGUS, *voy.* FONGUS.

• **FUNICULAIRE**, *adj.* 2 g. (l. *funiculus*, ficelle), qui est composé de cordes.

FUNIN, *sm.* (l. *funis*, corde), nom des cordages blancs non goudronnés appelés ord. *francs-funins* (mar.).

FUR, *sm.* (l. *forum*, prix), ne s'emploie que dans ces locutions : AU **FUR** ET À **MESURE**, ou À **FUR** ET **MESURE**, à mesure.

FURET [fu-rè], *sm.* (l. *fuvo*), petit animal du genre des martres, dont on se sert pour la chasse aux lapins (fig.). — Fig. celui qui se mêle de tout, qui pénètre partout, qui s'enquiert de tout; sorte de jeu : *jouer au furet*.

• **FURETAGÉ**, *sm.* chasse au lapin avec le furet; action de fureter.

FURETER, *va.* chasser au furet. — Fig. fouiller partout en curieux. — *va.* fouiller en furetant : *fureter une garenne* (c. jeter).

FURETEUR, **EUSE**, *s.* celui qui chasse au furet; celui, celle qui fouille, qui cherche partout (fam.).

FURETIÈRE (ANTOINE), célèbre lexicographe français (1620-1688); fut exclu de l'A-



cadémie (1685), parce qu'il composait un *Dictionnaire universel* en même temps que l'Académie travaillait à son dictionnaire.

FUREUR, *sf.* (l. *furor*), rage, frénésie, colère extrême : accès de fureur ; passion démesurée : avoir la fureur de bâtir ; transport qui élève l'esprit au-dessus de lui-même : fureur poétique. — Fig. agitation violente des choses : la fureur des vents. — Pl. transports frénétiques, excès qui accompagnent la fureur : les fureurs de la guerre. — FAINE FUREUR, être en vogue.

FURFURACÉ, ÉE, *adj.* (l. *furfur*, son), qui ressemble à du son : dartre *furfuracée*.
FURIBOND, ONDE, *adj.* (l. *furibundus*), qui est sujet à de grands emportements de colère : qui annonce la fureur. — *sm.* homme furibond.

FURIE, *sf.* (l. *furia*), colère violente : entrer en furie ; ardeur, impétuosité : combattre avec furie ; action impétueuse des choses : la furie de l'orage. — Fig. femme méchante et emportée.

FURIE, *sf.* nom des divinités infernales chargées de tourmenter aux enfers les âmes des criminels. Les trois Furies étaient : *Tisiphone, Alecto* et *Megère* (myth.).

FURIEUSEMENT, *adv.* avec furie. — Fig. extrêmement, excessivement (fam.).

FURIEUX, EUSE, *adj.* et *s.* (l. *furious*), qui est en proie à une folie violente : qui est atteint de fureur ; qui exprime la fureur. — Fig. violent : combat furieux ; excessif : furieux menteur (fam.).

FURNES, ville de Belgique. Les Français y défirent les Flamands en 1297.

FUROLLES, *sf. pl.* exhalaisons enflammées qui paraissent quelquefois sur terre et à la surface de la mer.

FURONCLE, *sm.* (l. *furunculus*), petite tumeur vulgairement appelée clou.

FURST (WALTER), travailla avec Guillaume Tell et Melchior à fonder la liberté en Suisse ; m. vers 1317.

FURTF, IVE, *adj.* (l. *furtivus*), qui se fait ou qui agit à la dérobée.

FURTIVEMENT, *adv.* à la dérobée.

FUSAIN, *sm.* (l. *fusus*, fuseau), arbrisseau des haies (fig.) ; charbon fait avec ses branches pour tracer des esquisses ; dessin fait au fusain.

FUSANT, ANTE, *adj.* qui s'étend, qui se répand : matière fusante.

FUSAROLLE, *sf.* petit ornement en forme de collier sous l'ové des chapiteaux.

FUSEAU, *sm.* (l. *fusus*), petit instrument de bois qui sert à tordre et à enrouler le fil lorsqu'on file à la quenouille (fig.) ; instrument pour faire de la dentelle ; objet qui a la forme d'un fuseau.

FUSÉE, *sf.* quantité de fil enroulé sur le fuseau ; petite pièce d'artifice ; cône autour duquel s'enroule la chaîne d'une montre ; trait diatonique fort rapide qui unit deux notes séparées par un intervalle (mus.).

FUSÉEN, *sm.* soldat d'artillerie chargé de lancer des fusées de guerre.

FUSELÉ, ÉE, *adj.* en forme de fuseau. — COLONNE FUSELÉE, colonne dont le fût est un peu renflé vers le tiers de sa hauteur.

FUSEUR, *vn.* (l. *fudere*, fondre), se répandre en fondant au feu : la cire fuse.

FUSIBILITÉ, *sf.* qualité de ce qui est fusible ; disposition à se fondre.

FUSIBLE, *adj.* 2 g qui peut être fondu : le plomb est très fusible.

FUSIFORME, *adj.* 2 g. (l. *fusus*, fuseau ; *forma*, forme), qui est en forme de fuseau : racine fusiforme (bot.).

FUSIL [fu-zi], *sm.* (ital. *focile*, du l. *focus*, feu), petite pièce d'acier avec laquelle on bat le briquet ; pièce d'acier qui recouvre le bassinet d'anciennes armes à feu ; arme à feu longue et portative ; morceau de fer pour aiguiser

les couteaux (fig.)

FUSILIER, *sm.* fantassin armé d'un fusil.
FUSILLADE, *sf.* décharge de plusieurs fusils : une vive fusillade.

FUSILLER, *va.* tuer à coups de fusil. — SE FUSILLER, *vpr.* se combattre à coups de fusil : se fusiller à bout portant.

FUSION, *sf.* (l. *fusio*), fonte, liquéfaction. — Fig. alliance, mélange : fusion de 2 systèmes. : FUSIONNEMENT, *sm.* action de fusionner.

FUSIONNER, *va.* opérer la fusion entre des compagnies, des partis, des opinions. — *vn.* faire fusion : les compagnies ont fusionné. — : SE FUSIONNER, *vpr.* même sens.

FUST, orfèvre de Mayence, travailla avec Gutenberg et Schœffer à l'invention de l'imprimerie ; m. vers 1470.

FUSTET, *sm.* espèce de sumac dont le bois sert en médecine (bot.).

FUSTIGATION, *sf.* action de fustiger.

FUSTIGER, *va.* (l. *fustigare*), battre à coups de verges ou de fouet. — : SE FUSTIGER, *vpr.* se frapper avec une verge.

FÛT [fu], *sm.* (l. *fustis*, bois), bois sur lequel est monté le canon d'une arme à feu ; tonneau où l'on met le vin : tige d'une colonne, entre la base et le chapiteau (arch.).

FUTAIE [fu-tè], *sf.* bois, forêt de grands arbres (opposé à taillis). — HAUTE FUTAIE, futaie parvenue à toute sa hauteur. On dit aussi bois de haute futaie.

FUTAILLE, *sf.* tonneau pour le vin, les liquides : grande quantité de tonneaux.

FUTAINE, *sf.* étoffe de fil et de coton.

FUTÉ, ÉE, *adj.* rusé, adroit (fam.).

FUTÉE, *sf.* espèce de mastic composé de sciure de bois et de colle forte.

FUTILE, *adj.* 2 g. (l. *futilis*), frivole ; qui est sans importance.

FUTILITÉ, *sf.* caractère de ce qui est futile ; chose futile.

FUTUR, URE, *adj.* (l. *futurus*), qui est à venir : le temps futur. — *s.* celui, celle que l'on doit épouser. — *sm.* l'avenir ; temps du verbe qui marque une action, un état à venir.

FUTURITION, *sf.* qualité d'une chose future.

FUYANT, ANTE, *adj.* qui fuit ; qui paraît s'enfoncer : les parties fuyantes d'un tableau. — FRONT FUYANT, front déprimé.

FUYARD, ARDE, *adj.* et *s.* qui s'enfuit, qui a coutume de s'enfuir. — *sm.* soldat qui s'enfuit du combat.



G

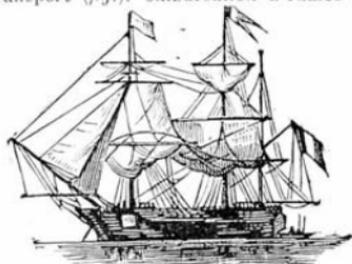
G, *sm.* la septième lettre de l'alphabet et la cinquième consonne.

GABAA, petite ville de Palestine, dans la tribu de Benjamin, patrie de Saül; près de cette ville David défit les Philistins.

GABAOX, ville de la tribu de Benjamin.

GABAOHITE, *s.* habitant de Gabaox. — *Pl.* peuple du pays de Chanaan.

GABARE, *sf.* (ital. *gabara*), bâtiment de transport (*fig.*): embarcation à rames qui



sert à charger et à décharger les navires. espèce de filet plus grand que la seine.

GABARIER, *sm.* patron qui commande une gabare, portefaix qui charge et décharge les gabares.

GABARIT ou **GABARI**, *sm.* modèle des différentes parties d'un vaisseau (mar.).

GABARRET, *ch.-l.* de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan. 1285 h.

GABEGIE, *sf.* supercherie, fraude (pop.).

GABELAGE, *sm.* espace de temps que le sel doit demeurer dans le grenier avant que d'être mis en vente; marque pour reconnaître la qualité du sel.

GABELER, *va.* porter le sel dans un magasin pour le faire égoutter.

GABELEUR, *sm.* employé de la gabelle. ouvrier chargé de faire égoutter le sel.

GABELLE, *sf.* impôt sur le sel établi en France par Philippe de Valois en 1343; grenier où l'on vendait le sel: s'est dit aussi de tout impôt sur les denrées.

GABELOU, *sm.* commis employé à la gabelle. Se dit des douaniers, des employés de l'octroi (pop.).

GABER, *va.* moquer, railler (vx).

GABIER, *sm.* (ital. *gabbiera*), matelot employé au service de la mâture.

GABIES, ville des Volques, colonie d'Albe.

GABION, *sm.* (ital. *gabione*), grand panier rempli de terre dont on se sert dans les sièges pour mettre les soldats à couvert (*fig.*).

GABIONNADE, *sf.* ouvrage de campagne exécuté en gabions.

GABIONNER, *va.* couvrir avec des gabions: *gabionner une batterie*.

GABOX, estuaire et pays de l'Afrique occidentale, possession française.

GABRIEL (hébr. *force de Dieu*), archange

que Dieu chargea d'annoncer à la sainte Vierge la venue prochaine du Sauveur.

GACÉ, *ch.-l.* de c. (Orne), arr. d'Argentan. 1726 h.

GÂCHE, *sf.* pièce de fer percée dans laquelle entre le pêne d'une serrure (*fig.*): outil de maçon pour gâcher.

GÂCHER, *va.* (anc. all. *waschan*, laver), délayer du plâtre, du mortier pour maçonner. — *Fig.* faire un ouvrage grossièrement, sans goût.

GÂCHETTE, *sf.* morceau de fer que la détente d'un fusil fait partir.

pièce d'une serrure que l'on met sous le pêne.

GÂCHEUR, *sm.* ouvrier qui gâche le plâtre, le mortier. — *Fig.* celui qui travaille mal, qui gâche tout ce qu'il fait.

GÂCHEUX, **EUSE**, *adj.* bourbeux, détrempe d'eau: *chemin gâcheux*.

GÂCHIS, *sm.* sorte de mortier; boue, saleté causée par quelque liquide. — *Fig.* affaire embrouillée, désagréable.

GACHILLY (LA), *ch.-l.* de c. (Morbihan), arr. de Vannes. 1640 h.

GAD, septième fils de Jacob, donna son nom à l'une des douze tribus d'Israël.

GADE, *sm.* (g. *gados*), genre de poisson dont la morue et le merlan sont les principales espèces.

GADES, ville de l'Hispanie. *auj.* *Cádiz*. — Détroit de Gades, *auj.* *Gibraltar*.

GADOUARD, *sm.* vidangeur.

GADOUÉ, *sf.* matière qu'on enlève des fosses d'aisances et qui sert d'engrais.

GAÉLIQUE, *adj.* 2 *g* se dit d'un dialecte de la langue celtique. — *sm.* le dialecte gaélique.

GAËLS ou **GALLS**, anciens habitants de la Gaule.

GAËTAN (SAINT), fonda à Rome l'ordre des Théatins (1480-1547).

GAËTE, ville d'Italie, dans la terre de Labour, à 70 kil. de Naples. 17622 h. — Prise en 1799 et 1806 par les Français.

GAFFE, *sf.* (gaélique *gaf*, croc), longue perche munie d'un croc de fer à deux branches, l'une droite, l'autre recourbée, pour conduire un bateau (*fig.*).

GAFFER, *va.* accrocher avec la gaffe.

GAGE, *sm.* objet déposé en garantie d'une dette: *donner sa montre en gage*; chose consignée à certains jeux: *rendre les gages*. — *Fig.* témoignage, assurance: *gager d'amitié*. — *Pl.* salaire des domestiques.

GAGER, *va.* parier, faire une gageure: *gager le double contre le simple*, *gager avec*, *contre quelqu'un*; donner des gages, un salaire à un domestique (c. abrégé).

GAGERIE, *sf.* — **SAISIE-GAGERIE**, simple saisie de meubles, sans transport, sans condamnation, à l'effet que la chose ainsi arrêtée devienne le gage du créancier.

GAGEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui gage, qui est dans l'habitude de gager.

GAGEURE [ga-ju-re], *sf.* promesse stipu-



lée par des personnes qui ont fait un pari ; la chose gagée.

GAGISTE, *sm.* celui qui est payé pour certains services sans être domestique : *les chaufres sont des gagistes.*

GAGNAGE, *sm.* (anc. all. *weidanjan*, faire paître), pâturage, lieu où vont paître les troupeaux et les bêtes fauves.

GAGNANT, **ANTE**, *s.* celui, celle qui gagne au jeu, à la loterie : *vous êtes le gagnant.* — Adjectivement : le numéro gagnant.

GAGNE-DENIER, *sm.* celui qui gagne sa vie par un travail corporel, sans avoir de métier. — *Au pl.* des gagne-deniers.

GAGNE-PAIN, *sm.* ce qui fait gagner la vie à quelqu'un : *la cognec est le gagne-pain du bûcheron.* — *Au pl.* des gagne-pain.

GAGNE-PETIT, *sm.* remouleur ambulant. — *Au pl.* des gagne-petit.

GAGNER, *va.* faire un gain : *gagner dix francs*; tirer un profit d'une chose qu'on a risquée : *gagner à la loterie*; obtenir, remporter : *gagner une bataille*; mériter : *gagner l'affection*; contracter : *gagner une maladie*; corrompre : *gagner ses juges*; atteindre, arriver à : *gagner le village*; s'étendre : *le feu gagne la grange*; s'emparer : *la peur le gagne*; tirer un avantage : *on ne gagne rien à la voir.* — **GAGNER SA VIE**, gagner de quoi vivre en travaillant. — **GAGNER DU TEMPS**, différer. — *en.* tirer un profit ; avancer en crédit, en considération : s'étendre, se propager : *l'incendie gagnait de toutes parts.* — **SE GAGNER**, *vpr.* être obtenu, conquis : *l'amitié se gagne*; être contracté : *la fièvre se gagne.*

GAGNEUR, *sm.* celui qui gagne.

GAI, **GAIE**, *adj.* (anc. all. *gāhi*, vif), qui a de la gaieté : *homme gai*; qui inspire de la gaieté : *chanson gaie*; qui est en bel aspect : *chambre gaie*; serein, frais : *temps gai.* — **Gai ! interj.** pour exciter à la gaieté.

GAIL, helléniste français (1755-1829).

GAÏAC, *sm.* arbre d'Amérique dont le bois est dur et résineux (*fig.*).

GAÏEMENT ou **GAÏMENT**, *adv.* avec gaieté, joyeusement.

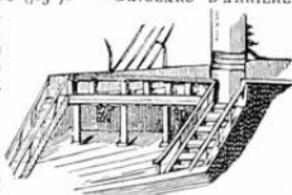
GAÏÉTÉ ou **GAÏTÉ**, *sf.* joie, belle humeur. — **De GAÏRÉ** DE CŒUR, *loc. adv.* de propos délibéré et sans sujet.

GAILLAC, *ch.-l.* d'arr. (Tarn), à 685 k. de Paris et à 23 d'Albi. 7672 h.

GAILLARDARDE, *adj.* qui a un caractère de hardiesse : *se pousser dans le monde d'une gaillardarde manière*; plein d'allégresse et de vivacité : *avoir l'esprit gaillard*; un peu libre : *dire des choses gaillardes*; sain, dispos : *le voilà tout à fait gaillard.* — *sm.* vigoureux, décidé : *c'est un gaillard.* — *sf.* se dit d'une femme trop libre.

GAILLARD, *sm.* partie extrême du pont

d'un navire (*fig.*). — **GAILLARD D'ARRIÈRE** toute la portion du pont située à l'arrière du mât d'artimon. — **GAILLARD D'AVANT**, tout ce qui est en avant



du mât de misaine. (Voy. *fig. syn.*, p. 1007.)

GAILLARD (GABRIEL-HENRI), littérateur et historien français (1726-1806).

GAILLARDE, *sf.* caractère d'imprimerie; espèce de danse (vx).

GAILLARDEMENT, *adv.* joyeusement, hardiment, avec entrain.

GAILLARDISE, *sf.* gaieté vive. — *Pl.* propos un peu libres.

GAILLET, *sm.* voy. **CAILLE-LAIT**.

GAILLETTE, voy. **GAYETTE**.

GAILLON, *ch.-l.* de c. (Eure), arr. de Louviers. 3016 h. Une maison centrale de détention est établie dans cette ville.

GAÏN, *sm.* profit, bénéfice : *gaïn considérable*; succès, avantage : *le gaïn de la bataille.*

GAÏNE, *sf.* (l. *vagina*), étui, fourreau : *la gaïne d'un couteau*; support à haut-ur d'appui sur lequel on pose des bustes (archit.), espèce de tuyau que la base de certaines feuilles forment autour de la tige (bot.).

GAÏNERIE, *sf.* fabrique de gaines; commerce, ouvrages du gainier.

GAÏNIER, *sm.* ouvrier qui fait des gaines.

GAÏTÉ, voy. **GAÏÉTÉ**.

GALA, *sm.* (mot ital.), fête, réjouissance; repas splendide.

GALAAD, pays de la Judée.

GALACTOMÈTRE, *sm.* (g. *gala*, lait; *metron*, mesure), instrument pour mesurer la pureté du lait.

GALAMMENT, *adv.* de bonne grâce, d'une manière galante; habilement.

GALAN, *ch.-l.* de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes. 1655 h.

GALANT, **ANTE**, *adj.* qui a de la probité, de la noblesse; qui est sociable; qui cherche à plaire; agréable, bien entendu : *fête galante.* — *sm.* homme qui a de l'élégance, de l'habileté à plaire.

GALANTERIE, *sf.* agrément, politesse dans les manières; soins empressés; propos flatteurs; envie de plaire; petit présent.

GALANTIN, *sm.* homme ridiculement galant (fam.).

GALANTINE, *sf.* viande froide avec de la gelée et assaisonnée : *dinde en galantine.*

GALANTISER, *va.* flatter d'une manière galante, dire des galanteries.

GALAPAGOS (LES-), archipel du grand Océan, à 700 kil. des côtes du Pérou.

GAÏATE, *adj.* et *s.* 2 *g.* habitant de la Galatie; qui concerne la Galatie.

GALATÉE, une des Néréides, aimée de Polyphème et d'Acis, préféra ce jeune berger au difforme cyclope. Polyphème, indigné de cette préférence, lança un rocher sur Acis et l'écrasa. Galatée se jeta alors dans la mer et rejoignit ses sœurs (myth.).

GALATIE [Ga-la-tie], province de l'Asie Mineure, ainsi nommée des Galates ou Gaulois qui envahirent l'Asie vers 278 av.



J.-C., et auxquels Nicomède 1er, roi de Bithynie, céda une portion de territoire.

GALATZ, v. de Moldavie. 59 686 h.

GALAXIE, *sf.* (g. *galaxias*), voie lactée.

GALBA (Sévérius), empereur romain (68); après sept mois de règne, fut assassiné par les soldats révoltés.

GALBANUM [gal-ba-nome], *sm.* (l. *galbanum*), espèce de gomme tirée d'une plante du même nom.

GALBE, *sm.* (ital. *garbo*), contour d'une colonne, d'un vase, etc. (archit.); contour d'une figure : *vue tête d'un beau galbe*.

GALE, *sf.* (l. *galla*), maladie contagieuse de la peau; rugosités sur les végétaux.

GALEACE ou **GALÉASSE**, *sf.* galère vénitienne qui allait à la rame et à la voile.

GALÉE, *sf.* planche sur laquelle le compositeur place les lignes à mesure qu'il les compose (impr.).

GALÉGA, *sm.* (esp. *gallega*), genre de plantes légumineuses.

GALÈNE, *sf.* (g. *galênê*), composition naturelle de soufre et de plomb (minér.).

GALÉNIQUE, *adj.* 2 *g.* qui a rapport à la doctrine de Galien (méd.).

GALÉNISME, *sm.* doctrine médicale de Galien.

GALÉNISTE, *sm.* médecin sectateur de Galien. — *Adjectif*. : *médecin galéniste*.

: **GALÉOPITHÈQUE**, *sm.* (g. *galîk*, bête, *pithêkos*, singe), mammifère de l'archipel indien, appelé aussi *chat-volant* ou *chien-volant* (zoolog.) (*fig.*).

GALÉOPSIS, *sm.* (g. *galiopsis*), plante labiée, vulg. appelée *chanvre bâtarde* (bot.).

GALÈRE, *sf.* (ital. *galera*), ancien bâtiment de guerre, allant à la voile et à la rame

terrain; local réservé à une collection d'objets d'art; la collection même; dans un théâtre, espèce de balcon placé devant les loges : *première galerie*; se dit des personnes qui regardent des joueurs : *consulter la galerie*.

GALÉRIEN, *sm.* celui qui est condamné aux galères; forçat.

GALERNE, *sf.* vent entre le nord et l'ouest.

GALET, *sm.* (celtique, *gal*, caillou), caillou poli et arrondi aux angles qui se trouve sur le bord de la mer; sorte de jeu.

GALETAS, *sm.* petite chambre sous les combles; logement pauvre et mal en ordre.

GALETTE, *sf.* espèce de gâteau plat, cuit dans le four.

GALEUX, **EUSE**, *adj.* et *s.* qui a la gale. — **BREBIS GALEUSE**, se dit d'une personne que l'on doit éviter.

GALGACUS, chef des Calédoniens, lutta contre les Romains; fut enfin vaincu par Agricola, l'an 84 de J.-C.

GALHAUBAN, *sm.* nom des cordes qui servent à soutenir les mâts de lune et de perroquet (mar.). (Voy. *fig. syn.*, p. 1007.)

GALICE, province d'Espagne comprise dans l'angle nord-ouest de la Péninsule; elle formait autrefois un royaume. 1 894 558 h. Capit. *Santiago de Compostelle*.

GALICIE, prov. d'Autriche, capit. *Lemberg*. Elle forma un royaume séparé de 1214 à 1340; mais elle a presque constamment suivi le sort de la Pologne. En 1772, elle échu à l'Autriche. 6 607 816 hab.

GALIEU, célèbre médecin de l'antiquité, né à Pergame (131-200), vint à Rome (165), et fut le médecin de l'emp. Marc-Aurèle.

: **GALLETTE**, VOY GAYETTE.

GALIGAY (Léonore), femme du maréchal d'Ancre, favorite de la reine Marie de Médicis; brûlée comme sorcière, en 1617.

GALILÉE, pays le plus septentrional de la Palestine. Lors du partage fait par Josué (1440 av. J.-C.), il fut habité par les tribus de Nephtali, Dan et Zabulon.

GALILÉE, célèbre mathématicien, physicien et astronome, né à Pise (1564-1642), enseigna le système de Copernic, ce qui lui attira des persécutions.

: **GALILÉEN**, **ENNE**, *adj.* qui est de la Galilée. — *sm.* nom donné à J.-C., parce qu'il fut élevé à Nazareth, ville de Galilée.

GALIMAFRÉE, *sf.* ragoût composé de restes de viande; mets mal préparé.

GALIMATIAS, *sm.* discours embrouillé, intelligible. — **GALIMATIAS DOUBLE**, galimatiyas que ne comprend ni celui qui le fait ni celui qui l'écoute ou qui le lit.

GALION, *sm.* ancien navire espagnol qui servait à transporter les riches produits du Mexique et du Pérou (mar.).

GALIOTE, *sf.* sorte de petit navire; long bateau couvert dont on se servait pour voyager, mais qui a été supprimé depuis l'invention des bateaux à vapeur.

GALIPOT, *sm.* résine du pin; sorte de mastie dont on se sert dans la marine.

GALL (SAINT), évêque de Constance, fonda un monastère en Suisse; m. en 646. — **SAINT-GALL**, ville de Suisse, ch.-l. du canton du même nom.

GALL (Fr. - Jos.), célèbre médecin, né près de Bade, se fit naturaliser Français



(*fig.*). — *Fig.* lieu, état, condition où l'on a beaucoup à souffrir ou à travailler. — *Pl.* punition des criminels qui étaient condamnés à ramer sur les galères. En 1789, la peine des galères fut remplacée par celle des travaux forcés, avec marque et flétrissure; en 1832, la marque fut abolie, et depuis 1853 les travaux forcés sont remplacés par la déportation.

GALÈRE ou **GALERIUS**, empereur romain, avait épousé la fille de Dioclétien; il persécuta les chrétiens; m. en 311.

GALERIE, *sf.* (ital. *galleria*), longue pièce dans un édifice; long corridor; chemin sou-

(1758-1828); il inventa la phrénologie.

GALLAND (Astr.), célèbre orientaliste, né en Picardie en 1646, m. en 1716; a traduit de l'arabe les *Mille et une Nuits*.

GALLE, *sf.* (l. *galla*), excroissance qui vient sur les feuilles de certains végétaux. — **GALLE** ou **NOIX DE GALLE**, galle d'un chêne de l'Asie Mineure, qui sert à teindre en noir et à faire de l'encre (*fig.*)



GALLES, principauté d'Angleterre divisée en douze comtés. 1 230 000 h. — Le titre de PRINCE DE GALLES est donné aux fils aînés des souverains d'Angleterre.

GALLES (NOUVELLE), contrée de l'Amérique anglaise (puissance du Canada), ch.-l. *Port-York*.

GALLES DU SUD (NOUVELLE), vaste contrée anglaise dans la partie orientale de l'Australie; ch.-l. *Sydney*.

GALLICAN AÏNE, *adj.* (l. *Gallieanus*), de France, de l'Eglise de France. — s. partisan des libertés de cette Eglise.

GALLICANISME, *sm.* ensemble des principes de l'Eglise gallicane; attachement à ces principes.

GALLICISME, *sm.* construction particulière à la langue française et contraire aux règles de la grammaire, mais que l'usage autorise; façon de parler de la langue française, transportée dans une autre langue.

GALLIEN, empereur romain (260-268), fils de Valérien, périt devant Milan en combattant contre l'usurpateur Aurélius.

GALLINACÉS, *sm. pl.* (l. *gallinaceus*), ordre d'oiseaux qui comprend la plupart des oiseaux de basse-cour, tels que les poules, les dindons, les paons, etc.

GALLIPOLI, ville de la Turquie d'Europe sur le détroit des Dardanelles. 20 000 h.

GALLIQUE, *adj. 2 g.* extrait de la noix de galle; *acide gallique* (chim.).

GALLIQUE, *adj. 2 g.* qui appartient aux anciens Gaulois; *poésies galliques*.

GALLON, *sm.* (m. angl.), mesure anglaise pour les liquides, environ 4 litres et demi.

GALLO-ROMAIN AÏNE, *adj.* qui appartient à la fois aux Gaulois et aux Romains, depuis la conquête des Gaules par les Romains; *période gallo-romaine*.

GALLUS (Cornélius), poète et guerrier romain, ami de Virgile.

GALLUS, empereur romain (251-253), fut tué par ses soldats.

GALMIER (SAINT-), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison. 3 296 h. Eaux minérales.

GALOCHE, *sf.* sorte de chaussure à semelle de bois (*fig.*); chaussure de cuir que l'on met par-dessus les souliers.



— **MENTON DE GALOCHE**, menton pointu et recourbé (fam.).

GALON, *sm.* tissu d'or, d'argent, de soie en forme de ruban; bande de galon que les sous-officiers portent sur leur manche.

GALONNER, *va.* orner ou border de galon. — s. GALONNER, *ppr.* s'orner de galons.

GALONNIER, *sm.* fabricant de galons.

GALOP [ga-lô], *sm.* allure la plus rapide du cheval; danse d'un mouvement vif; air sur lequel on exécute cette danse. — s. Fig. réprimande, gronderie (fam.).

GALOPAÏE, *sf.* action de galoper; espace qu'on parcourt en galopant.

GALOPANT, ANTE, *adj.* se dit d'une maladie dont la marche est très rapide; *phthisie galopante* (méd.).

GALOPER, *vn.* (goth. *gahlaupan*), aller le galop; courir de côté et d'autre; marcher, parler ou lire avec précipitation (fam.). — *va.* mettre au galop; *galoper un cheval*. — Fig. poursuivre quelqu'un; saisir violemment; *la peur le galope* (pop.).

GALOPIN, *sm.* petit commissionnaire; petit marmion; petit polisson.

GALOUBET, *sm.* petite flûte à trois trous. **GALSWINTHE**, sœur de Brunehaut, épousa Chilpéric qui la fit mettre à mort afin de prendre pour femme Frédégonde (568).

GALUCHAT, *sm.* peau d'une espèce de raie qu'on emploie pour couvrir des boîtes, des étuis, des fourreaux, etc.

GALVANI, médecin et physicien italien (1737-1798), découvrit les phénomènes électriques qui ont été appelés *galvanisme*.

GALVANIQUE, *adj. 2 g.* qui a rapport au galvanisme (phys.).

GALVANISATION, *sf.* action d'électriser au moyen de la pile; opération par laquelle on recouvre les objets de fer d'une légère couche de zinc pour les préserver de l'oxydation.

GALVANISER, *va.* électriser au moyen de la pile galvanique (phys.). — Fig. donner une vie factice et momentanée.

GALVANISME, *sm.* classe de phénomènes électriques, qui consistent en des excitations musculaires produites dans les substances animales par le contact mutuel des muscles et des nerfs, ou par l'électricité qui se développe quand on met ces substances en communication, soit avec des métaux, soit entre elles, au moyen de conducteurs métalliques; agent invisible qui produit les phénomènes galvaniques.

GALVANOMÈTRE, *sm.* instrument destiné à mesurer l'intensité d'un courant galvanique (phys.).

GALVANOPLASTIE, *sf.* (*Galvani*, nom propre; *g. plastein*, façonneur), art d'appliquer une couche métallique sur une matière quelconque au moyen de la pile galvanique.

GALVAUDER, *va.* réprimander (vx); mettre en désordre, gêner.

GALWAY, ville d'Irlande, ch.-l. du comté de ce nom; port vaste et peu profond, à 180 kil. de Dublin. 37 368 h.

GAMA (Vasco de), célèbre navigateur portugais (1469-1525), vice-roi des Indes dont il avait découvert la route (1498) en doublant le cap de Bonne-Espérance.

GAMACHE, *sm.* un des personnages du roman de Don Quichotte dont les noces, célébrées avec magnificence, ont donné naissance à la locution *noces de Gamache*.

GAMACHES, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville. 2 205 h.

GAMALIEL, membre du sanhédrin et disciple secret de Jésus-Christ.

GAMAY ou **GAMET**, *sm.* raisin noir de qualité inférieure.

GAMBADE, *sf.* (ital. *gambata*), saut sans art et sans cadence.

GAMBADER, *va.* faire des gambades.

GAMBADER, EUSE, *s.* celui, celle qui gambade.

GAMBETTA (Léon), avocat et homme politique, a joué un grand rôle sous la troisième république (1838-1882).

GAMBIE, fleuve de la Sénégambie, infesté de crocodiles et d'hippopotames.

GAMBIER, groupe de cinq îles de la Polynésie, sous le protectorat de la France depuis 1814.

GAMBILLER, *vn.* remuer, agiter sans cesse les jambes lorsqu'on est assis (fam.).

GAMELLE, *sf.* (l. *camella*, vase de bois), grande écuelle de bois dans laquelle les soldats mangeaient ensemble; se dit aujourd'hui de l'écuelle de fer-blanc dans laquelle on met la portion de chaque soldat (fig.).



: **GAMET**, voy. **GAMAY**.

GAMIN, INE, *s.* petit garçon, petite fille qui passe son temps à jouer, à polissonner dans les rues (pop.); se dit d'un enfant espiègle (fam.).

: **GAMINER**, *vn.* faire le gamin (pop.).

: **GAMINERIE**, *sf.* action, espièglerie de gamin (pop.).

GAMME, *sf.* (g. *gamma*, lettre grecque par laquelle on termina d'abord la série des sept notes de la musique), suite des sept notes principales de la musique disposées suivant leur ordre naturel. — **CHANGER DE GAMME**, changer de ton, de conduite.

GANACHE, *sf.* (ital. *ganascia*), mâchoire inférieure du cheval. — Fig. personne dépourvue d'intelligence, de capacité (pop.).

GAND, ville de Belgique, ch.-l. de la Flandre orientale, à 48 kil. de Bruxelles; importante par son commerce, son industrie et ses établissements scientifiques. 157 214 h. Patrie de Charles-Quint.

GANGE, fleuve de l'Hindoustan, prend sa source dans les monts Himalaya et se jette dans le golfe du Bengale; cours 3 000 kil.

GANGES, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier. 4 302 h.

GANGLION, *sm.* (g. *ganglion*), organe qui a la forme d'une glande (anat.); petite tumeur dure et indolente (méd.).

GANGLIONNAIRE, *adj.* 2 g. qui a rapport aux ganglions (méd.).

GANGRÈNE, *sf.* (g. *gangraina*), mortification d'une partie du corps, qui s'étend quelquefois avec rapidité. — Fig. doctrines pernicieuses, corruption des mœurs.

GANGRENER, *va.* causer la gangrène; la gangrène *gangrène les parties qu'elle frappe*. — Fig. corrompre entièrement. — **SE GANGRENER**, *vpr.* se corrompre par la gangrène.

GANGRENEUX, EUSE, *adj.* qui est de la nature de la gangrène.

GANGUE, *sf.* (all. *Gang*, filon), so dit des substances pierreuses ou terreuses qui enveloppent le minerai.

GANNAT, ch.-l. d'arr. (Allier), à 379 kil. de Paris et à 66 kil. de Moulins. 5 321 h.

GANSE, *sf.* espèce de cordonnet de soie, d'or, d'argent, etc.

GANT, *sm.* (suédois *vante*), partie de l'habillement qui couvre la main. — Fig. être souple comme un gant, être traitable, prier sans murmurer; JETER LE GANT, dé-

fier; RELEVER LE GANT, accepter le défi; SE DONNER LES GANTS D'UNE AFFAIRE, s'en attribuer le succès.

GANTELEE, *sf.* espèce de campanule des bois (bot.).

GANTELET, *sm.* gant couvert de lames de fer qui faisait partie de l'armure d'un chevalier (fig.); bandage pour la main (chir.); morceau de cuir dont certains artisans se couvrent la paume de la main quand ils travaillent.



GANTER, *va.* mettre des gants à quelqu'un. — **SE GANTER**, *vpr.* mettre ses gants.

GANTERIE, *sf.* art, métier, commerce du gantier; : magasin de gants.

GANTIER, IÈRE, S. celui, celle qui fait ou qui vend des gants.

: **GANTOIS, OISE**, *adj.* et *s.* habitant de Gand; qui appartient à la ville de Gand.

GANYMÈDE, prince troyen d'une grande beauté. Jupiter le transporta dans l'Olympe et le chargea des fonctions d'échanson.

GAP, ch.-l. du dép. des Hautes-Alpes, à 648 kil. de Paris. 11 015 h. Evêché.

GARAGE, *sm.* action de garer les bateaux, les wagons. — **VOIE DE GARAGE**, voie sur laquelle on met en réserve les wagons de service (chem. de fer).

: **GARANCAGE**, *sm.* teinture à la garance.

GARANCE, *sf.* plante de la fam. des rubiacées, dont la racine fournit une teinture rouge (fig.); cette couleur même. — *adj.* 2 g. *incar.* qui est teint en garance; *drap garance*.



GARANCER, *va.* teindre en garance.

: **GARANCIERE**, *sf.* champ de garance; lieu où l'on teint avec de la garance.

GARANT, ANTE, *s.* (anc. all. *waren*, cautionner), celui, celle qui répond de son propre fait ou du fait d'autrui; celui qui est caution d'un autre, qui répond de sa dette. — *sm.* sûreté, garantie; *sa parole est un sûr garant de sa conduite*.

GARANTI, ÈRE, *adj.* dont on s'est porté garant; *créance garantie*. — *sm.* celui qu'on est obligé de garantir (jurisp.).

GARANTIE, *sf.* engagement par lequel on se rend garant; *vendre avec garantie*; *dédommagement auquel on s'est obligé; ce qui garantit une chose; sûreté*.

GARANTIR, *va.* se rendre garant, répondre de; *garantir un marché*; *affirmer, garantir un fait*; *préserver, mettre à l'abri*; *garantir une plante du froid*. — **SE GARANTIR**, *vpr.* se préserver de.

GARAT, écrivain français (1749-1833), remplaça Danton au ministère de la justice (1792); annonça à Louis XVI sa sentence.

GARBURE, *sf.* potage épais, fait de pain de seigle, de choux et de lard.

GARCETTE, *sf.* tresse plate de fil de carret (mar.); espèce de fouet avec lequel on frappait les matelots qui avaient encouru cette peine.

GARCIAS ou **GARCIE**, nom de plusieurs rois de Navarre et de plusieurs comtes de Castille. Les plus célèbres sont: **GARCIE 1^{er}**,

comte de Castille en 970, qui remporta une brillante victoire sur le général maure Almanzor (984); GARCIE III, le Trembleur, roi de Navarre (994). Il se ligua avec le roi de Leon et défit aussi Almanzor en 998.

GARÇON, *sm.* enfant mâle, par opposition à fille; *n'avoir que des garçons*; célibataire: *rester garçon*; celui qui travaille chez un maître: *garçon épicier*; domestique dans un établissement public: *garçon d'auberge*.

GARÇONNET, *sm.* petit garçon (fam.).
GARÇONNIÈRE, *sf.* petite fille qui prend des manières de garçon (fam.).

GARD, petite riv. de France, a sa source dans la Lozère et se jette dans le Rhône.

GARD (DÉP. DU), tire son nom de la riv. qui le traverse. *ch.-l.* Nîmes; formé d'une partie de l'ancienne province du Languedoc. 420 836 h.

GARDA (LAC DE), anc. *Benacus lacus*, situé entre le Tyrol et l'Italie.

GARDANNE, *ch.-l.* de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix. 3 062 h.

GARDE, *sf.* action de garder, guet, action d'observer pour n'être pas surpris: *faire bonne garde*; corps de troupes pour veiller à la sûreté: *la garde du palais*; femme qui soigne les malades; commission de garder: *avoir la garde d'une place*; protection: *sous la garde du Très-Haut*; partie d'une épée, d'un poignard,

qui est entre la poignée et la lame (fig.); *la garde de l'épée est en argent*; manière de tenir le corps, l'épée telle que l'on puisse se défendre: *être en garde*; feuillet blanc, au commencement et à la fin d'un livre. — *Pl.* garniture qu'on met dans une serrure pour empêcher les différents clefs de l'ouvrir. —

GARDE NATIONALE, milice bourgeoise, créée le 12 juillet 1789, pour défendre le pays à l'intérieur. — **PRENDRE GARDE**, avoir soin de. — **SE DONNER DE GARDE**, éviter avec précaution. — **CORPS DE GARDE**, lieu où sont rassemblés les soldats qui sont de garde. — **MONTER LA GARDE**, se dit des soldats qui sont de service, qui font le guet.

GARDE, *sm.* gardien, surveillant; soldat qui monte la garde. — **GARDE CHAMPÈTRE**, agent préposé à la garde des propriétés rurales. — **GARDE FORESTIER**, agent préposé pour veiller à la conservation des forêts. — **GARDE DES SCAUX**, ministre de la justice auquel sont confiés les sceaux de l'Etat. — **GARDE DU CORPS**, soldat de la garde du roi. — **GARDE NATIONAL**, citoyen qui fait partie de la garde nationale.

GARDE-BARRIÈRE, *sm.* agent préposé à la garde d'une barrière. — *Au pl.* des gardes-barrières.

GARDE-BOIS, *sm.* garde forestier. — *Au pl.* des gardes-bois.

GARDE-BOULIQUE, *sm.* objet que le marchand garde dans sa boutique, parce qu'il ne peut le vendre. — *Au pl.* des gardes-boutique.

GARDE-CHASSE, *sm.* celui qui veille à la conservation du gibier dans l'étendue des terres confiées à ses soins. — *Au pl.* des gardes-chasses.

GARDE-CHOUERME, *VOY. CHOUERME.*

GARDE-CÔTE, *sm.* soldat faisant partie

d'un corps chargé de la garde des côtes; bâtiment armé pour veiller à la sûreté des côtes. — *Au pl.* des gardes-côtes.

GARDE-FEU, *sm.* grille que l'on met devant la cheminée pour prévenir les accidents du feu (fig.). — *Au pl.* des garde-feu ou foux.

GARDE-FOU, *sm.* balustrade placée au bord des ponts,

des terrasses pour empêcher de tomber (fig.). — *Au pl.* des garde-fous.

GARDE-FRANÇAISE, *sm.* soldat du régiment appelé les gardes françaises, et destiné à garder les avenues des lieux où le roi était logé.

GARDE-MAGASIN, *sm.* employé chargé de garder et de surveiller le magasin. — *Au pl.* des gardes-magasins.

GARDE-MALADE, *s. 2 g.* celui, celle qui soigne les malades. — *Au pl.* des gardes-malades.

GARDE-MANCHE, *sm.* fausse manche qui garantit les bras d'un vêtement. — *Au pl.* des garde-manche ou manches.

GARDE-MANGER, *sm.* lieu, ou petite armoire pour serrer et conserver les aliments. — *Au pl.* des garde-manger.

GARDE-MARINE, *sm.* gentilhomme d'un corps chargé de la garde de l'amiral. — *Au pl.* des gardes-marine.

GARDE-MEUBLE, *sm.* lieu où l'on garde les meubles. — *Au pl.* des garde-meubles.

GARDE-NOTE, *sm.* qualité qui se joignait autrefois à celle de notaire. — *Au pl.* des gardes-notes.

GARDE-PÊCHE, *sm.* agent chargé de veiller à l'exécution des règlements sur la pêche. — *Au pl.* des gardes-pêche.

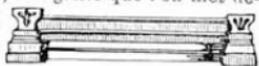
GARDER, *va.* (anc. *all. warten*), conserver: *garder des fruits*; retenir pour soi, ne pas se dessaisir: *garder son argent*; observer: *garder le silence*; réserver: *garder une part du gâteau*; prendre soin, surveiller: *garder les moutons*; se maintenir: *garder sa position*; veiller à la sûreté: *garder la ville*; défendre: *garder un camp*; préserver, protéger: *Dieu vous garde*; rester dans: *garder la chambre*. — *vn.* prendre garde: *gardez de recourir au mensonge*. — *SE GARDER*, *vp.* être gardé; se préserver: *se garder du froid*; éviter, s'abstenir: *se garder du vice*.

GARDERIE, *sf.* étendue de bois sous la surveillance d'un garde; lieu où l'on reçoit les petits enfants en garde pendant la journée.

GARDE-ROBE, *sf.* chambre destinée à serrer les vêtements; tous les vêtements à l'usage d'une personne: *garde-robe bien montée*; lieu où l'on met la chaise percée. — *sm.* tablier de toile qui conserve les vêtements des femmes. — *Au pl.* des garde-robes.

GARDEUR, *EUSE*, *s.* celui, celle qui garde les animaux et les mène paître.

GARDE-VUE, *sm.* sorte de visière pour garantir la vue. — *Au pl.* des garde-vue.



GARDIEN, IENNE, *s.* celui, celle qui garde; *gardien de la prison*; qui protège, qui défend: *la loi est la gardienne de nos droits*. — *adj.* ANGE GARDIEN, ange qui protège chaque individu; au fig. personne qui veille sur une autre avec affection.

GARDON, *sm.* petit poisson d'eau douce (*fig.*).

GARE, *interj.* pour avertir de prendre garde, de se ranger, etc.

GARE, *sf.* lieu d'abri pour les bateaux; station, lieu d'embarquement et de débarquement des chemins de fer.

GARENNE, *sf.* bois, enclos, où il y a des lapins et où l'on a soin de les conserver. — Autrefois, lieu particulier près d'un château, que l'on gardait avec plus de soin.

GARENNIER, *sm.* celui qui a soin d'une garenne, qui en a la garde.

GARER, *va.* amarrer un bateau dans une gare; mettre en gare. — *SE GARER*, *vpr.* se ranger de côté; se préserver de.

GARGANTUA, *sm.* nom que Babelais a donné à un personnage gigantesque, et qui sert à désigner un homme d'un appétit extraordinaire: *c'est un Gargantua*.

GARGARISER, *va.* (l. *gargarizare*), laver la gorge avec un liquide que l'on repousse pour ne pas l'avalier. — *SE GARGARISER*, *vpr.* se laver la gorge.

GARGARISME, *sm.* liqueur préparée pour se gargariser; action de se gargariser.

GARGOTAGE, *sm.* repas malpropre; mets mal apprêté.

GARGOTE, *sf.* petit cabaret où l'on mange à bas prix. — *Fig.* lieu où l'on mange malproprement; mauvaise cuisine.

GARGOTER, *va.* hanter les gargotes; manger, boire malproprement.

GARGOTIER, IÈRE, *s.* celui, celle qui tient une gargote. — *Fig.* se dit d'un mauvais cuisinier.

GARGOUILLE, *sf.* la partie d'une gouttière ou d'un tuyau par où l'eau s'écoule (*fig.*).

GARGOUILLEMENT, *sm.* bruit d'un liquide dans la gorge, dans l'estomac et dans les entrailles.

GARGOUILLER, *va.* faire du bruit dans l'estomac; barboter dans l'eau.

GARGOULIS, *sm.* bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille (*fam.*).

GARGOUSSE, *sf.* sorte de petit sac contenant la charge de poudre d'un canon.

GARIBALDI, révolutionnaire et général italien (1807-1882).

GARIGLIANO, *anc. Livris*, fl. d'Italie.

GARIGUE, *sf.* lande, terre inculte.

GARLIN, *ch.-l.* de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau. 1 296 h.

GARNEMENT, *sm.* mauvais sujet (*fam.*).

GARNI, IÈ, *adj.* fourni, touffu; *tige garnie d'épines*; meublé pour être loué; *chambre garnie*. — *sm.* maison, chambre qui se loue toute meublée; *tenir un garni*.

GARNIER (ROBERT), poète dramatique (1834-1890), a donné au théâtre français les premières pièces régulières.

GARNIER-PAGÈS (ÉTIENNE-JOSEPH-

LOUIS), homme politique, l'un des chefs du parti républicain sous Louis-Philippe (1801-1841). — LOUIS-ANTOINE, son frère, homme politique (1803-1878).

GARNIR, *va.* (anglo-saxon *warnian*), pourvoir des choses nécessaires; *garnir un appartement*; orner; *garnir une robe de dentelle*; doubler, renforcer; *garnir des bas*; remplir; *les spectateurs garnissent la salle*. — *GARNIR DES CHAISES*, les rembourrer. — *SE GARNIR*, *vpr.* se munir, se pourvoir; se remplir.

GARNISAIRE [gar-ni-zère], *sm.* gardien qu'on établit chez un contribuable en retard pour l'obliger à payer.

GARNISON, *sf.* troupe de soldats séjournant dans une ville de guerre; la ville même où séjourne cette troupe; un ou plusieurs garnisaires.

GARNISSAGE, *sm.* action de garnir.

GARNITURE, *sf.* ce qui sert à garnir, à orner; *garniture de cheminée*; accessoires pour assaisonner les mets; ce qui renforce une chose; *garniture de bas*; assortiment complet.

GARONNE, fleuve de France, a sa source dans les Pyrénées, prend le nom de Gironde à son confluent avec la Dordogne, et se jette dans l'Océan. Cours, 650 k. (Voy. la carte, p. 986.)

GARONNE (HAUTE-), département formé d'une partie de la Gascogne et du Languedoc, et séparé de l'Espagne par les Pyrénées. 448 481 h.; ch.-l. Toulouse.

GAROU, *sm.* arbrisseau dont l'écorce est employée en médecine (*fig.*).

GAROU (LOUP), voy. LOUP-GAROU.

GARRICK, comédien et auteur dramatique anglais (1716-1779).

GARROT, *sm.* partie du cheval entre l'épaule et l'encolure; morceau de bois que l'on passe dans une corde pour la serrer en tordant. — Le supplice du GARROT ou LE GARROT, supplice de la strangulation, usité en Espagne.

GARROTAGE, *sm.* action de garrotter.

GARROTTER, *va.* lier, attacher avec de forts liens comme avec un garrot. — *Fig.* empêcher quelqu'un de manquer à ses engagements.

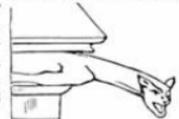
GARS [gar], *sm.* garçon (*fam.*).

GARUS, *sm.* élixir employé dans certaines affections de l'estomac.

GASCOGNE, grande province du midi de la France dont la capitale était Auch. Elle doit son nom aux Vascons ou Basques qui s'établirent dans ce pays (542); fut longtemps gouvernée par des *ues*, et passa à la France par le mariage de Louis VII avec Éléonore d'Aquitaine (1137). Cette princesse s'éleva ensuite mariée avec Henri Plantagenet, la Gascogne appartint à l'Angleterre; elle fut réunie définitivement à la France par Charles VII (1453).

GASCOGNE (SOLEIL DU), partie de l'océan Atlantique qui baigne le sud-ouest de la France et le nord de l'Espagne.

GASCON, ONNE, *s.* habitant de la Gascogne. — *Fig.* fanfaron, hâbleur. — *sm.* patois en usage dans la Gascogne.



* Voy. fig. syn., p. 1000.

* Voy. fig. syn., p. 1001.

GASCONISME, *sm.* locution vicieuse, ou prononciation propre aux Gascons.

GASCONNADE, *sf.* fanfaronnade, vanterie outrée; langage de Gascon.

GASCONNER, *vn.* parler avec l'accent gascon. — : Fig. dire des gasconnades.

GASPARIN (AUGUSTIN DE), général français, membre du comité de salut public (1750-1793). — **GASPARIN** (ADRIEN DE), célèbre agronome français; fut ministre de l'intérieur (1783-1862).

GASPILLAGE, *sm.* action de gaspiller.

GASPILLER, *va.* (anglo-saxon *gaspillan*), mettre en mauvais état: *gaspiller du papier*; dissiper follement: *gaspiller son argent, son temps*. — **SE GASPILLER**, *vpr.* être gaspillé.

GASPILLEUR, **EUSE**, *s.* celui, celle qui gaspille (fam.).

GASSENDI (PIERRE), mathématicien et philosophe français (1592-1655).

GASTER [ga-stère], *sm.* (n. grec), le ventre, l'estomac.

GASTÉROPODES, *sm. pl.* ordre de mollusques qui se traitent sur la partie inférieure du corps, comme les *limaces*.

GASTRALGIE, *sf.* (g. *gastralgia*), douleur d'estomac (méd.).

: **GASTRALGIQUE**, *adj.* 2 *g.* qui a le caractère de la gastralgie (méd.).

GASTRIQUE, *adj.* 2 *g.* qui appartient, qui a rapport à l'estomac (méd.).

GASTRITE, *sf.* inflammation de l'estomac (méd.).

GASTRO-ENTÉRITE, *sf.* inflammation de l'estomac et des intestins (méd.).

GASTRONOME, *sm.* celui qui aime, qui apprécie la bonne chère.

GASTRONOMIE, *sf.* (g. *gastér*, ventre; *nomos*, loi), art de faire bonne chère.

GASTRONOMIQUE, *adj.* 2 *g.* qui appartient à la gastronomie.

GASTROPHIE, *sf.* (g. *gastér*, ventre; *rhaphe*, suture), suture au bas-ventre (chir.).

GASTROTOMIE, *sf.* (g. *gastér*, ventre; *tomé*, incision), incision au ventre (chir.).

GÂTEAU, *sm.* (anc. all. *wastel*), espèce de pâtisserie; réunion des alvéoles formées par les abeilles pour contenir le miel.

GÂTE-ENFANT, *s.* 2 *g.* celui, celle qui, par son indulgence, gâte un enfant (fam.).

GÂTE-MÉTIER, *sm.* celui qui donne sa marchandise ou qui travaille à trop bon marché. — : *Au pl.* des gâte-métier.

: **GÂTE-PAPIER**, *sm.* mauvais écrivain. — : *Au pl.* des gâte-papier.

GÂTE-PÂTE, *sm.* mauvais pâtissier, mauvais boulanger. — Fig. celui qui fait mal son métier. — : *Au pl.* des gâte-pâte (fam.).

GÂTER, *va.* (l. *vastare*, ravager), endommager, mettre en mauvais état, détériorer: *gâter un tableau*; salir: *gâter son jabot avec de l'encre*; altérer par la putréfaction: *la chaleur gâte la viande*. — Fig. corrompre: *les mauvais livres gâtent l'esprit*. — **GÂTER UN ENFANT**, être trop indulgent pour ses défauts. — **SE GÂTER**, *vpr.* se détériorer; se corrompre, se dépraver.

: **GÂTERIE**, *sf.* action de gâter (fam.).

GÂTE-SAUCE, *sm.* marmite; mauvais cuisinier. — *Au pluriel*: des gâte-sauce.

GÂTEUX, **EUSE**, *s.* aliéné ou infirme dont les organes affaiblis laissent échapper à son insu les déjections.

GATIEN (SAINT), évêque de Tours, l'un des apôtres des Gaules (250), souffrit le martyre sous Valérien.

GÂTINAIS (LE), ancien pays de France compris dans l'Ile-de-France et dans l'Orléanais, ce qui avait donné lieu à sa division en GÂTINAIS FRANÇAIS, ch.-l. *Nemours*, et en GÂTINAIS ORLÉANAIS, ch.-l. *Montargis*.

: **GATTINE**, *sf.* maladie des vers à soie.

GAUCHE, *adj.* 2 *g.* (anc. all. *welk*, faible), qui est opposé à droit: *côté gauche*. — Fig. qui est de travers, mal tourné: *cette table est gauche*; gêné, sans grâce, maladroit: *air gauche*. — *sf.* la main gauche, le côté gauche: *prendre la gauche*. — À GAUCHE, *adv.* du côté gauche.

GAUCHEMENT, *adv.* d'une manière contrainte, gênée, maladroite.

GAUCHER, **ÈRE**, *adj.* et *s.* qui se sert habituellement de la main gauche au lieu de la droite.

GAUCHERIE, *sf.* action d'une personne gauche; manque d'aisance, de grâce, d'adresse.

GAUCHIR, *vn.* se contourner, perdre sa forme: *ce paineau gauchit*; détourner le corps pour éviter un coup. — Fig. ne pas agir, ne pas parler avec franchise (fam.).

GAUCHISSEMENT, *sm.* action de gauchir; résultat de cette action.

GAUDE, *sf.* espèce de résèda employée pour la teinture en jaune (bot.); bouillie faite avec de la farine de maïs.

GAUDENS (SAINT)-ch.-l. d'arr. (Haute-Garonne), à 861 kil. de Paris et à 91 de Toulouse. 7 277 h.

GAUDIR (SE), *vpr.* (l. *gaudere*), se réjouir, se divertir; se moquer (vx).

GAUDRIOLE, *sf.* propos gai, plaisanterie un peu libre (fam.).

GAUFRAGE, *sm.* action de gaufrer les étoffes, les rubans, etc.

GAUFRE, *sf.* (all. *Waffel*), rayon, gâteau de miel: espèce de pâtisserie légère cuite entre deux plaques de fer; : façon donnée à une étoffe, à une reliure avec un fer chaud.

GAUFRÉ, **ÉE**, *adj.* qui est imprimé avec des fers: *étoffe gaufrée*.

GAUFREUR, *va.* imprimer des figures sur un objet avec des fers ou des cylindres. — : **SE GAUFREUR**, *vpr.* être gaufré.

GAUFREUR, **EUSE**, *s.* ouvrier, ouvrière qui gaufre les étoffes.

GAUFRIER, *sm.* ustensile de fer dans lequel on fait cuire des gaufres (fig.).

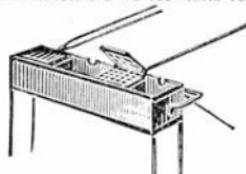
GAUFRIÈRE, *sf.* empreinte faite sur une étoffe en la gaufrant.

GAUGAMÈ-LE, village

d'Assyrie près d'Arbèles, où se livra la bataille dite d'Arbèles entre Alexandre et Darius (331 av. J.-C.).

: **GAULAGE**, *sm.* action de gaufrer.

GAULIC, contrée de l'Europe ancienne qui comprenait les pays où sont situés aujourd'hui la France, la Suisse et la partie de l'Allemagne et des Pays-Bas qui est au couchant du Rhin. Elle était possédée par



un grand nombre de peuples d'origine germanique dont les principaux étaient les Celtes, les Belges et les Aquitains.

GAULE, *sf.* longue perche; houssine.

GAULER, *va.* battre un arbre avec une gaulle pour en faire tomber les fruits : *gauler un arbre, des pommes.*

GAULETTE, *sf.* petite gaulle.

GAULIS, *sm.* branche d'un taillis qu'on laisse croître.

GAULOIS, OISE, *adj.* et *s.* habitant de la Gaule; qui a rapport à la Gaule ou à ses habitants. — Fig. franc et sincère; vieux, antique. — **ESPRIT GAULOIS**, esprit un peu libre.

GAULTIER (L'abbé), auteur d'une méthode pour l'instruction des enfants (1746-1818).

GAULTIER (SAINT-), ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc, 2 422 h.

GAURES, *sm. pl.* sectaires de Zoroastre appelés aussi *Guebres*.

GAUSSER (SE), *vpp.* se railler (fam.).

GAUSSERIE, *sf.* raillerie, moquerie (pop.).

GAUSSEUR, EUSE, *adj.* et *s.* celui, celle qui se gausse des autres (pop.).

GAUTIER (Théophile), poète et littérateur français (1811-1873).

GAVE, *sm.* se dit, dans les Pyrénées, des cours d'eau qui descendent des montagnes : *le gave de Pau.*

GAVER, *va.* faire manger beaucoup et par force les volailles pour les engraisser; gorgier. — **SE GAVER**, *vpp.* se gorgier.

GAVESTON (Pierre de), favori du roi d'Angleterre Édouard II, eut la tête tranchée par les nobles révoltés (1312).

GAYON, *sm.* gosier (pop.).

GAYOTTE, *sf.* air de danse à deux temps; la danse même.

GAURAY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances, 1 340 h.

GAYAC, voy. **GAÏAC**.

GAYETTE, *sf.* nom que les briquetiers donnent au menu charbon de terre.

GAY-LUSSAC, chimiste français (1778-1850); a fait faire, par ses travaux et son enseignement, de grands progrès à la science.

GAZ, *sm.* tout fluide acériforme; gaz hydrogène carboné employé pour l'éclairage.

GAZA, l'une des plus fortes villes des Philistins, dont Samson emporta les portes.

GAZE, *sf.* étoffe très claire et très légère.

GAZÉFICATION, *sf.* réduction à l'état de gaz (chim.).

GAZÉFIER, *va.* transformer en gaz. — **SE GAZÉFIER**, *vpp.* être transformé en gaz.

GAZÉIFORME, *adj.* 2 g. qui est à l'état de gaz;

fluide gazeiforme.

GAZELLE, *sf.*

bête fauve du genre des antilopes, d'une

extrême légèreté

(fig.).

GAZER, *va.*

mettre une gaze

sur quelque chose. — Fig. adoucir, déguiser ce qu'une expression aurait de trop

libre.

GAZETIER, *sm.* celui qui rédige ou publie une gazette, s'est dit aussi de celui



qui vendait ou donnait à lire les gazettes.

GAZETTE, *sf.* (ital. *gazetta*), feuille périodique, journal. — Fig. personne bavarde qui débite toutes sortes de nouvelles : *c'est la gazette du quartier.*

GAZEUX, EUSE, *adj.* qui est de la nature du gaz : *substances gazeuses.*

GAZIER, IÈRE, *s.* : ouvrier, ouvrière en gaze. — *sm.* ouvrier qui travaille au gaz de l'éclairage.

GAZOGÈNE, *sm.* appareil portatif pour faire de l'eau de seltz.

GAZOMÈTRE, *sm.* (fr. *gaz*; g. *metron*, mesure), appareil pour mesurer la quantité de gaz employée dans une opération; ap-

pareil

où l'on

prépare

le gaz

destiné

à l'éclairage

et

d'où il

est dis-

tribué

par des

conduits

(fig.).

GAZON, *sm.* (anc. all. *waso*), herbe courte et menue; terre couverte de gazon : *danser sur le gazon.* — *Pl.* mottes de terre couvertes d'herbes.

GAZONNANT, ANTE ou **GAZONNEUX, EUSE**, *adj.* qui ressemble au gazon : *plante gazonnante ou gazonneuse.*

GAZONNÉ, ÉE, *adj.* qui est revêtu de gazon : *parterre gazonné.*

GAZONNEMENT, *sm.* action de gazonner; emploi des gazons.

GAZONNER, *va.* revêtir de gazon.

GAZOUILLANT, ANTE, *adj.* qui gazouille.

GAZOUILLEMENT ou **GAZOUILLIS**, *sm.* ramage des oiseaux; murmure des ruisseaux qui coulent sur des cailloux.

GAZOUILLER, *vn.* faire un petit bruit doux et agréable comme celui que font les oiseaux en chantant, ou celui que fait un ruisseau en coulant sur des cailloux.

GEAI [jè], *sm.*

oiseau d'un

plumage bigar-

ré, de la

fam. des cor-

beaux (fig.).

GEANT

ANTE, *s.* (g. *gigas*), celui,

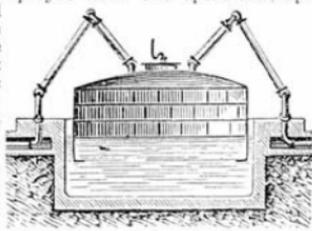
celle qui excède

de beaucoup la taille

ordinaire; se dit aussi des animaux à proportions colossales. — À PAS DE GEANT, *loc. adv.* fort vite. — **GEANTS**, êtres fabuleux, d'une taille colossale, fils de la Terre et du Ciel; ils tentèrent de détrôner Jupiter, et entassèrent pour escalader le ciel Ossa sur Pélion et l'Olympe sur l'Ossa. Jupiter les frappa de la foudre et les précipita au fond du Tartare (myth.).

GEAUNE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever, 651 h.

GÉDÉON, vainquit les Madianites et fut juge d'Israël (1319 à 1309 av. J.-C.).



GÉHENNE, *sf.* (mot hébreu), nom de l'enfer dans l'Écriture sainte; vallée près de Jérusalem où l'on brûlait des victimes en l'honneur des idoles.

: **GEIGNANT**, **ANTE**, *adj.* qui a l'habitude de geindre.

GEINDRE, *vn.* (l. *gemere*, gémir), gémir, se plaindre pour peu de chose (e. ceindre).

GEISPOLSHHEIM, *ch.-l.* de c. (Bas-Rhin), arr. de Strasbourg (auj. à l'Allemagne).

GÉLA, *anc. ville* de Sicile.

: **GELABLE**, *adj.* 2 g. qui est susceptible d'être gelé.

GÉLASE (SAINT), pape, combattit les eutychéens (492-496). — **GÉLASE II**, eut continuellement à lutter contre l'antipape Grégoire VIII, et fut renversé par l'empereur Henri V (1118-1119).

GÉLATINE, *sf.* (l. *gelare*, geler), substance que l'on obtient, sous forme de gelée, des parties molles et solides des animaux.

GÉLATINEUX, **EUSE**, *adj.* qui ressemble à de la gélatine; qui en contient.

GELBOÉ, montagne de Palestine où Saül fut mis à mort par les Philistins; *auj. Djilbo.*

GELÉE, *sf.* grand froid qui glace l'eau; suc de viande ou jus de fruits qui se congèle en refroidissant. — **GELÉE BLANCHE**, congélation de la rosée qui, le matin, dans l'hiver, blanchit les toits, les arbres, etc.

GELER, *va.* (l. *gelare*), glacer par le froid: le froid a gelé l'eau; causer du froid: vos mains me gèlent. — *vn.* se glacer: la rigue a gelé; avoir extrêmement froid: on gèle dans ma chambre. — **IL GÈLE**, *v. impers.* — **SE GELER**, *vpr.* être transformé en glace; : avoir très froid (e. acheter).

GÉLIF, **IVE**, *adj.* qui s'est fendu par la gelée: arbre gélif; qui ne résiste pas à la gelée: pierre gélive.

GÉLIMER, dernier roi des Vandales (532-534), fut battu par Bélisaire.

GÉLINE, *sf.* (l. *gallina*), poule (vx).

GÉLINOTTE, *sf.* petite poule qu'on a engraisée; oiseau sauvage qui ressemble à la perdrix (*fig.*).

GÉLIVURE, *sf.* gerçure, fente des arbres, des pierres causée par la gelée.

GÉLOX, roi de Syracuse (491-478 av. J.-C.), vainquit les Carthaginois alliés de Xerxès.

GÉMEAUX, *sm. pl.* (l. *gemellus*, jumeau), troisième signe du zodiaque.

GÉMINÉ, **ÉE**, *adj.* (l. *geminatus*), réitéré: arrêts geminés (palais); disposé deux à deux: feuilles geminées (bot.). — **COLONNES GEMINÉES**, colonnes groupées deux à deux, avec quelque intervalle (archit.).

GÉMIR, *vn.* (l. *gemere*), se plaindre, exprimer sa peine d'une voix plaintive: gémir de douleur. — *Fig.* être acablé, opprimé: gémir dans l'esclavage; être péniblement affecté: gémir de son erreur; se dit du cri de certains oiseaux et du murmure des choses: la tourterelle, le vent gémit.

GÉMISSANT, **ANTE**, *adj.* qui gémit.

GÉMISSEMENT, *sm.* plainte douloureuse; plainte, en général; cri plaintif de certains oiseaux; murmure des choses.

GEMMATION, *sf.* (l. *gemma*), dévelop-

pement des bourgeons; époque de ce développement.

GEMME, *sf.* (l. *gemma*), toute espèce de pierres précieuses. — *adj.* 2 g. se dit des pierres précieuses et du sel qui se tire des mines: pierre gemme, sel gemme.

GÉMONIES, *sf. pl.* (l. *gemonia*), lieu qui était destiné, chez les Romains, à exposer les corps des criminels après l'exécution.

GÉMOZAC, *ch.-l.* de c. (Charente-Inf.), arr. de Saintes. 2506 h.

GÉNAL, **ALE**, *adj.* (l. *gen*, joue), qui appartient aux joues: : muscles génaux.

GÉNANT, **ANTE**, *adj.* qui gêne.

GÉNAY, *ch.-l.* de c. (Vienne), arr. de Civray. 1205 h.

GÉNCIVE, *sf.* (l. *gingiva*), chair dans laquelle les dents sont encaissées.

GENDARME, *sm.* soldat faisant partie d'un corps chargé de veiller à la sûreté publique et à l'exécution des lois; bluette qui sort du feu; point qui diminue l'éclat d'un diamant.

GENDARMER (SE), *vpr.* s'emporter mal à propos et pour peu de chose.

GENDARMEURIE, *sf.* corps de soldats spécialement chargé du maintien de l'ordre, et qui a remplacé la maréchaussée en 1791; : caserne habitée par des gendarmes.

GÉNDRE, *sm.* (l. *gener*), le mari de notre fille.

GÉNDREY, *ch.-l.* de c. (Jura), arr. de Dôle. 470 h.

GÈNE, *sf.* (contraction de *gehenna*), torture que l'on faisait souffrir à quelqu'un pour lui arracher la vérité (vx); tout ce qui met mal à l'aise, qui empêche d'agir: être à la gêne dans ses habits. — *Fig.* contrainte: sa sévérité me fait éprouver de la gêne; pénurie d'argent: être dans la gêne. — **UN SANS GÈNE**, personne qui prend ses aises (pop.).

GÈNE, **ÉE**, *adj.* qui est mal à l'aise dans quelque chose de trop étroit; qui éprouve des embarras d'argent; qui est mal à son aise à l'égard de personnes ou de choses; qui a quelque chose de contraint.

GÉNÉALOGIE, *sf.* (g. *genealogia*), suite des ancêtres de quelqu'un; connaissance de l'origine et de la filiation des familles.

GÉNÉALOGIQUE, *adj.* 2 g. qui appartient à la généalogie: table généalogique.

GÉNÉALOGISTE, *sm.* celui qui fait, qui dresse les généalogies.

GÉNÉPI, *sm.* plante des Alpes (*fig.*).

GÉNÈR, *va.* incommoder les mouvements: se soulèver le gêner; embarrasser: gêner la circulation. — *Fig.* apporter obstacle: gêner le commerce; tenir en contrainte: il gêne mes projets; causer une pénurie d'argent. — **SE GÉNÈR**, *vpr.* se contraindre.

GÉNÉRAL, **ALE**, *adj.* (l. *generalis*), qui est commun à un grand nombre de personnes ou de choses: principes généraux; indécis, vague: parler d'une manière générale. Se joint à certains noms de charge, de dignité: lieutenant général, contreleur général. — **EN GÉNÉRAL**, *loc. adv.* d'une manière générale; ordinairement.

GÉNÉRAL, *sm.* celui qui commande en



chef une armée, un corps d'armée; supérieur d'un ordre religieux.

GÉNÉRALAT, *sm.* dignité du général; durée de cette dignité.

GÉNÉRALE, *sf.* batterie de tambour pour donner l'alarme; : femme d'un général.

GÉNÉRALEMENT, *adv.* en général, communément; au point de vue général.

GÉNÉRALISATEUR, *TRICE*, *adj.* qui généralise; *esprit généralisateur*.

GÉNÉRALISATION, *sf.* action de généraliser, de se généraliser.

GÉNÉRALISER, *va.* rendre général; *généraliser une méthode*; donner plus d'étendue à une formule (math.). — *Se généraliser*, *vpr.* devenir général.

GÉNÉRALISSIME, *sm.* celui qui commande dans une armée, même aux généraux.

GÉNÉRALITÉ, *sf.* (l. *generalitas*), qualité de ce qui est général; *cette proposition, dans sa généralité, est fautive* (gram.); nom donné en France, avant 1789, aux circonscriptions financières. — *Pl.* discours vague, sans précision; *ne dire que des généralités*.

GÉNÉRATEUR, *TRICE*, *adj.* (l. *generator*), qui engendre; *le principe générateur d'une erreur*. — *sm.* chaudière à vapeur (mécan.). (Voy. fig. *sup.*, p. 1006.)

GÉNÉRATIF, *IVE*, *adj.* qui a rapport à la génération.

GÉNÉRATION, *sf.* (l. *generatio*), action d'engendrer; postérité, descendants; *la génération de Noé*; filiation et descendance de père à fils; *il y a deux générations du père au petit-fils*; espace de trente ans, durée moyenne d'une génération; réunion de ceux qui vivent dans le même temps; *la génération présente*. — *Fig.* production; *la génération des idées humaines*.

GÉNÉREUSEMENT, *adv.* d'une manière généreuse; *pardonner généreusement*; libéralement; *donner généreusement*; courageusement; *se défendre généreusement*.

GÉNÉREUX, *EUSE*, *adj.* (l. *generosus*), magnanime; *un ennemi généreux*; qui indique de la générosité; *sentiment généreux*; libéral, bienfaisant; *il n'est rien de si beau que d'être généreux*; ardent; *un coursier généreux*. — *VIN GÉNÉREUX*, vin qui a une certaine force et qui est d'une bonne qualité.

GÉNÉRIQUE, *adj.* 2 g. qui appartient au genre; *nom générique*.

: **GÉNÉRIQUEMENT**, *adv.* d'une manière générique.

GÉNÉROSITÉ, *sf.* (l. *generositas*), magnanimité, grandeur d'âme; libéralité.

GÈNES, ville d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, au fond du golfe de Gènes; elle fut fondée vers 707 av. J.-C. par les Liguriens. 224 197 h. — Les Gènois se donnèrent au roi de France Charles VI, puis, de 1458 à 1461, à Charles VII. Louis XII s'empara de Gènes (1499-1512). Les Français y entrèrent de nouveau le 24 juin 186. En 1805, l'État de Gènes, incorporé à l'empire français, forma les dép. de Gènes, des Apennins et de Montenotte, et, en 1814, fut donné au roi de Sardaigne; Gènes fait aujourd'hui partie du roy. d'Italie.

GÉNÉSARETH (LAC DE), ou de **TIRÉRIADE**, en Palestine, célèbre dans le Nou-

veau Testament par les miracles de J.-C.

GENÈSE, *sf.* (g. *genesis*, naissance), premier livre de la Bible, comprend l'histoire du monde depuis la création jusqu'à la mort de Joseph, c.-à-d. durant une période de 2370 ans : *le livre de la Genèse*.

GENEST-MALIFEAUX (SAINT-), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne. 2 572 h.

GENESTROLLE, *sf.* espèce de genêt dont on se sert pour teindre en jaune.

GENÈT, *sm.* (l. *genista*), genre de plante à fleurs jaunes de la fam. des légumineuses (fig.).

GENET, *sm.* espèce de cheval d'Espagne de petite taille.

GÉNETHLIQUE, *adj.* 2 g. (g. *genethliacos*), qui est relatif à la naissance d'un enfant; *poème genethlique*.

GENETTE, *sf.* genre de mammifères dont la peau s'emploie comme fourrure.

GENETTE (À LA), *loc. adv.* ALLER À CHEVAL À LA GENETTE, avec les étriers fort courts.

GENÈVE, ville de Suisse, ch.-l. du canton de ce nom, à 626 kil. de Paris, entre le lac Léman ou de Genève et le Rhône. 80 782 h.

GENÈVE (LAC DE) ou **LAC LÉMAN**, lac célèbre de la Suisse, traversé par le Rhône.

GENÈVIÈVE (SAINTE), patronne de Paris, sauva cette ville menacée par Attila (423-512); elle était née à Nanterre.

GENÈVIÈVE (SAINTE-), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion. 1 667 h.

GENÈVIÈVE DE BRABANT, fille d'un duc de Brabant, épousa Siffroi, châtelain de Hohen-Simmerin, au pays de Trèves, qui l'accusa faussement et ordonna de la faire périr. Cet ordre ne fut pas exécuté. Siffroi reconnut l'innocence de Geneviève. *Voir s.*

: **GENÉVOIS**, **OISE**, *adj.* et *s.* habitant de Genève; qui appartient à Genève.

GENÈVRE (MONT), dans les Alpes, sur la limite de la France et de l'Italie.

GENÈVRIER, *sm.* genre de plantes conifères et toujours vertes (fig.).

GENGIS-KHAN (TÉMUDJIN), conquérant mongol, fonda un vaste empire de la mer Caspienne à la mer de Chine (1162-1227).

GENGOUX-LE-NATIONAL (ST-), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon. 1 780 h.

GENIE, *sm.* (l. *genius*), esprit, démon, bon ou mauvais, qui, selon les anciens, accompagnait les hommes depuis leur naissance jusqu'à leur mort; *bon, mauvais génie*; esprit qui présidait à de certains lieux, à des arts; *le génie de Rome*; *guome*,



sylphe; figure d'enfant, d'homme représentant les vertus, les arts, etc.; esprit, talent, aptitude portée à sa plus haute puissance: avoir le génie de la poésie; supériorité d'esprit: son génie embrasse tout; se dit de celui qui est doué de cette supériorité d'esprit: un homme de génie; le caractère propre et distinctif: le génie d'une nation, d'une langue; art de construire, de défendre, d'attaquer une place forte: école du génie; corps militaire exerçant cet art: officier du génie.

GENIÈRE, *sm.* (l. *juniperus*), nom vulgaire du *genévrier commun*; la graine de cet arbuste; liqueur que l'on fait avec ses graines.

GENIEZ (SAINT-), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion. 3 289 h.

GENIS (SAINT-), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac. 1 018 h.

GENIS-LAVAL (SAINT-), ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon. 3 435 h.

GÉNISSE, *sf.* (l. *junix*), jeune vache.

GÉNTIF, *sm.* (l. *genitivus*), se dit dans les langues ou les noms se déclinent, du cas qui sert principalement à marquer appartenance, dépendance (gram.).

GÉNTURE, *sf.* (l. *genitura*), l'enfant par rapport au père et à la mère: le père se complait dans sa geniture (vx).

GENIX (SAINT-), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry. 1 912 h.

GENLIS, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon. 1 100 h.

GENLIS (comtesse de), fut chargée de l'éducation des princes de la famille d'Orléans; a laissé de nombreux ouvrages d'éducation (1746-1830).

GENNES, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur. 1 566 h.

GÉNOIS, OISE, *adj.* et *s.* habitant de Gènes; qui a rapport à cette ville ou à ses habitants.

GÉNOUHAC, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais. 1 219 h.

GENOU, *sm.* (l. *genus*), partie antérieure de l'articulation de la cuisse avec la jambe. — A GENOUX, les genoux en terre; au fig. avec instance, avec soumission.

GENOUILLERE, *sf.* partie de l'armure qui couvrait le genou; partie de certaines bottes qui couvre le genou; ce qu'on attache sur le genou pour le garantir; se dit de l'appareil pour préserver les genoux des chevaux (fig.).

GÉNOVÉFAIN, *sm.* chanoine régulier de Sainte-Genèveve.

GENRE, *sm.* (l. *genus*), ce qui est commun à plusieurs espèces: le genre animal comprend deux espèces: celle de l'homme et celle de la bête; réunion d'espèces analogues (hist. nat.); espèce: le genre humain; sorte, manière: genre d'ornement; mode, goût: chapeau d'un nouveau genre; style, manière de travailler: genre simple; division de la littérature et des beaux-arts: le genre sacré; rapport du substantif au sexe naturel ou fictif des objets: le genre masculin, le genre féminin.

GENS [jan] (pluriel de *gent*), *sf.* pl. nations: le droit des gens. — *sm.* ou *f. pl.* personnes: des gens de cœur. En ce sens, *gens* veut au féminin l'adjectif ou le participe

qui précèdent ce mot, et au masculin ceux qui le suivent: de méchantes gens, des gens heureux. — *sm. pl.* avec de et un substantif qui désigne une profession, un état: les gens de loi, de lettres, d'Église; certains gens d'affaires; ceux qui sont d'un même parti, d'une même partie: nos gens; les domestiques: un de ses gens.

GENS [jins], *sf.* (l. *gens*), se disait à Rome de la réunion des anciennes familles patriciennes issues de la même souche: la gens Fabia.

GENSÉRIC, roi des Vandales (428-477), conquiert l'Afrique sur le comte Boniface (429), fonda l'empire des Vandales; prit Rome et la pillait pendant 15 jours (455).

GENSONNE, conventionnel, périt avec les girondins (1793-1793).

GENT [jan], *sf.* (l. *gens*, nation), nation (vx); espèce, race: la gent moutonnaire.

GENT, ENTE, *adj.* (l. *genitus*, né, bien né, gracieux), gentil, joli (vx).

GENTIANE [gen-si-a-ne], *sf.* (l. *gentiana*), plante médicinale (fig.).

GENTIL [janti], *adj.* et *sm.* (l. *gentilis*), païen, idolâtre, opposé à juif ou chrétien.

GENTIL, ILLE, *adj.* (l. *gentilis*), qui est joli, agréable, gracieux, qui plaît: un gentil enfant. — Substantif: faire le gentil.

GENTIL - BERNARD, voy. BERNARD.

GENTILHOMME, *sm.* homme de race noble: les gentilshommes de France; titre de charge: gentilhomme ordinaire.

GENTILHOMMERIE, *sf.* qualité de gentilhomme: tous les gentilshommes.

GENTILHOMMIÈRE, *sf.* petite maison de campagne d'un gentilhomme.

GENTILITÉ, *sf.* les nations païennes: toute la gentilité; la profession d'idolâtrie.

GENTILÂTRE, *sm.* se dit par dénigrement d'un gentilhomme pauvre et dont on fait peu de cas.

GENTILLESSE, *sf.* grâce, agrément: gentillesse d'un enfant; tour de souplesse agréable; saillie spirituelle: dire des gentilles; par ironie, trait de malice: voilà de vos gentilles.

GENTILLET, ETTE, *adj.* assez gentil.

GENTILLY, com. de la Seine, arr. de Sceaux, sur la Bièvre. 6 153 h.

GENTIMENT, *adv.* joliment, d'une manière gentille, agréable.

GENTIOUX, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson. 1 339 h.

GENTILEMAN [djin-tle-mann], *sm.* (mot angl.), titre que prend en Angleterre tout homme bien élevé, qui a de bonnes manières. — Au pl. des gentlemen.

GÉNIFLEXION, *sf.* (bas l. *genflexio*), action de fléchir le genou jusqu'à terre.

GÉOCENTRIQUE, *adj.* 2 g. (g^c, terre; kentron, centre), qui appartient à une planète vue de la terre: lieu géocentrique.

GÉODE, *sf.* (g. *gœtês*, terrestre), petite masse calcaire, creuse en dedans.

GÉODÉSIE, *sf.* (g. *gœdaisia*), science qui a pour objet de mesurer le globe terrestre et ses parties.



: **GÉODÉSIE**, *sm.* ingénieur qui s'occupe de géodésie.

GÉODÉSIQUE, *adj.* 2 g. qui a rapport à la géodésie.

GEOFFRIN (M^{me}), fille d'un valet de chambre de la Dauphine, célèbre par son esprit; sa maison devint le rendez-vous des écrivains et des grands seigneurs (1699-1777).

GEOFFROY. Il y eut de ce nom quatre comtes d'Anjou, parmi lesquels **GEOFFROY II MARTEL** (1040-1080), qui acquit, par mariage ou par les armes, le Poitou, le Vendômois, la Saintonge et la Touraine; et **GEOFFROY IV PLANTAGENET** (1142-1151), qui, par son mariage avec **MATHILDE**, fille de **Henri I^{er}**, donna à sa famille la Normandie et l'Angleterre. — Il y eut deux ducs de Bretagne, **GEOFFROY I^{er}**, qui disputa le comté de Nantes à **JUDICÉL**, et **GEOFFROY II**, fils de **Henri II**.

GEOFFROY-SAINTE-HILAIRE (**ETIENNE**), célèbre naturaliste français (1772-1844), créa l'enseignement de la zoologie, et par suite les collections et la ménagerie du Jardin des plantes. — Son fils **ISIDORE** (1806-1861), célèbre professeur et naturaliste.

GÉOLOGIE [gé-og-no sie], *sf.* (g. *gê*, terre; *gnôsis*, connaissance), science qui traite de la formation et des modifications des minéraux.

GÉOGRAPHE, *sm.* (x. *geographos*), celui qui sait, qui enseigne la géographie. — **INGÉNIEUR-GÉOGRAPHE**, celui qui dresse des cartes de géographie.

GÉOGRAPHIE, *sf.* (g. *geographia*), description de la terre au point de vue de sa surface et de ses divisions physiques et politiques; ouvrage qui traite de cette science.*

GÉOGRAPHIQUE, *adj.* 2 g. qui appartient à la géographie.

: **GÉOGRAPHIQUEMENT**, *adv.* selon la géographie.

GEORGE (**SAINT**-), ch.-l. de c. (Isère), arr. de la Tour-du-Pin. 2087 h.

GEOLAGE, *sm.* droit qu'on paye au géolier à l'entrée et à la sortie de chaque prisonnier.

GEÔLE [jô le], *sf.* (l. *cavcola*, cage, prison), prison (vx).

GÉOLIER [jô-jié], *sm.* concierge, gardien d'une prison. — **GEÔLIÈRE**, *sf.* femme de géolier; gardienne de prison.

GÉOLOGIE, *sf.* (x. *gê*, terre; *logos*, connaissance), science qui traite de la forme extérieure du globe, des différents terrains.

GÉOLOGIQUE, *adj.* 2 g. qui a rapport à la géologie.

: **GÉOLOGIQUEMENT**, *adv.* d'une manière conforme à la géologie.

GÉOLOGUE, *sm.* savant en géologie.

GÉOMANCIE ou **GÉOMANCE**, *sf.* (g. *gê*, terre; *manteia*, divination), art prétendu de deviner par des points que l'on marque au hasard sur la terre ou sur du papier, dont on forme des lignes, et dont on observe ensuite le nombre ou la situation, pour en tirer certaines conséquences.

GÉOMÉTRAL, **ALÈ**, *adj.* qui offre la dimension, la forme, la position des différentes parties d'un objet : : *plans géométraux*.

GÉOMÉTRÉLEMENT, *adv.* d'une manière géométrale.

GÉOMETRE, *sm.* (g. *geométrês*), celui qui sait la géométrie. — **ΑΡΧΙΓΕΩΜΕΤΡΗΣ**,

celui qui est versé dans les mathématiques.

GÉOMÉTRIE, *sf.* (g. *geometria*), science qui a pour but la mesure des lignes, des surfaces et des volumes; ouvrage qui traite de cette science. — **GÉOMÉTRIE ÉLÉMENTAIRE**, celle qui se borne à considérer les propriétés des lignes droites, des lignes circulaires, des figures et des solides les plus simples. — **GÉOMÉTRIE TRANSCENDANTE**, celle qui a pour objet les sections coniques et les courbes ou les surfaces d'un ordre plus élevé. — **GÉOMÉTRIE ANALYTIQUE**, celle où l'on emploie, comme Descartes l'a fait le premier, le calcul algébrique dans l'analyse des propriétés des courbes et des surfaces.

GÉOMÉTRIQUE, *adj.* 2 g. qui appartient à la géométrie, propre à la géométrie; méthodique : *esprit géométrique*.

: **GÉORAMA**, *sm.* (g. *gê*, terre; *orama*, vue), globe creux dont la surface intérieure représente la figure de la terre, de sorte que le spectateur placé au centre peut embrasser le globe entier; se dit des cartes géographiques en relief.

GEORGE, nom porté par quatre rois de la Grande-Bretagne. — **GEORGE I^{er}**, électeur de Hanovre, parvint en 1714 au trône d'Angleterre, comme arrière-petit fils de **Jacques I^{er}**; m. 1727. — **GEORGE II**, son fils, lui succéda, fut vaincu à Fontenoy (1743), vainqueur à Culloden (1746), m. 1760. — **GEORGE III**, son fils, triompha dans la guerre de Sept ans, mais perdit les États-Unis, et fut le constant adversaire de la révolution française. Tombé en déshonneur en 1801, il mourut dix ans après. — **GEORGE IV**, régent (1811), roi (1821), suivit contre Napoléon I^{er} la politique peu loyale de son père, m. 1830.

GEORGES (**SAINT**), guerrier de la Cappadoce, qui vivait au III^e siècle et qui subit le martyre sous Dioclétien.

GEORGES (ORDRE DE **SAINT**-), ordre militaire de Russie, créé par Catherine II (1769).

GEORGES (**SAINT**-), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers. 1381 h.

GEORGES-DU-VEUVRE (**SAINT**-), ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer. 438 h.

GEORGES-EN-COUZAN (**SAINT**-), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison. 1289 h.

GEORGES-SUR-LOIRE (**SAINT**-), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers. 2354 h.

GEORGE-TOWN, ville des États-Unis, ch. l. du district fédéral de Columbia. — **GEORGE-TOWN**, ch.-l. de l'île du Prince-de-Galles, 10000 h. — **GEORGE-TOWN**, capit. de la Guyane anglaise. 36000 h.

GÉORGIE, prov. de la Russie d'Asie, au sud du Caucase. 1916263 h. Cap. *Tiflis*.

GÉORGIE, l'un des États-Unis de l'Amérique. 1337353 h. Capit. *Milledgeville*.

: **GÉORGIEN**, **IENNE**, s. et *adj.* habitant de la Géorgie; qui appartient à la Géorgie.

GÉORGIQUE, *adj.* 2 g. (g. *georgicos*), qui a rapport à la culture de la terre : *poème géorgique*. — *sf.* pl. Les **Géorgiques**, poème de Virgile, en quatre chants, sur l'agriculture.

GÉPIDES, peuple goth qui s'était fixé vers les sources de la Vistule; il commença à envahir l'empire romain vers l'an de J.-C. 270 et fut entièrement dispersé vers 567.

GÉRANCE, *sf.* fonctions de gérant; : temps que durent ces fonctions.

GÉRANDE (baron de), philosophe fran-

* (Voy., pour les termes de *gêog.*, *g.*, *syn.*, p. 1002.)

çais, né à Lyon (1772-1842), contribua à propager l'enseignement mutuel.

GÉRANIUM [gé-ra-ni-ome], *sm.* (g. *geranium*), plante de jardin dont la capsule figure un bec de grue (*fig.*).

GÉRANT, ANTE, *s. ce-lui, celle qui gère, qui administre pour une société, pour un particulier.*

GÉRARD, fondateur et grand maître de l'ordre hospitalier des chevaliers de St-Jean de Jérusalem (1040-1121).

GÉRARD (le baron), célèbre peintre d'histoire française (1770-1837).

GÉRARD (ÉTIENNE-MAURICE, comte), maréchal de France (1773-1852), prit la citadelle d'Anvers (1832), fut ministre de la guerre.

GÉRARDMER, *ch.-l. de c.* (Vosges), arr. de Saint-Die. 8811 h. Renommé par son fromage vulgairement appelé *gerome*.

GERBE, *sf.* (anc. all. *garba*), faisceau de blé coupé (*fig.*) : *lier des gerbes*; assemblage de fusées, de jets d'eau disposés en gerbe.

GERBÉE, *sf.* botte de paille où il reste encore quelque grain.

GERBER, *va.* mettre en gerbe; mettre des futaillies les unes sur les autres.

GERBERT, *voy.* SYLVESTRE II.

GERBÉVILLER, *ch.-l. de c.* (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville. 1 596 h.

GERBOISE, *sf.* mammifère rongeur (*fig.*).

GERCE, *sf.* espèce de teigne qui ronge les étoffes.

GERCER, *va.* faire de petites fentes ou crevasses : *le froid gercé les mains*. — *vn.* devenir gercé : *les lèvres gercent au froid*. — *Se gercer*, *vpr.* être gercé (c. agacer.)

GERÇURE, *sf.* petite crevasse à la peau, aux lèvres; petite fente peu profonde à la terre, au bois.

GÉRER, *va.* (l. *gerere*), administrer, gouverner, conduire : *gérer les affaires d'autrui, un domaine* (c. accélétrer).

GERFAUT, *sm.* (all. *Geierfalk*), oiseau de proie du genre faucon (*fig.*).

GERGOVIE, ville de la Gaule, dans l'Aquitaine première, chez les Arvernes,

fut inutilement assiégée par César. **GÉRICHAULT** (JEAN), célèbre peintre d'histoire français (1791-1824).

GERMAIN, AINE, adj. (l. *germanus*), se dit des frères ou sœurs nés d'un même père et d'une même mère. — **COUSINS GERMAINS**, se dit de deux personnes nées de deux frères, de deux sœurs ou d'un frère et d'une sœur. — **COUSINS ISSUS DE GERMAINS**, se dit de deux personnes nées de deux cousins germains.

GERMAIN (SAINT), dit l'*Auxerrois*, évêque d'Auxerre (380-448).

GERMAIN (SAINT), évêque de Paris, où il fonda l'église St-Germain-des-Prés (496-576).

GERMAIN (SAINT-), *ch.-l. de c.* (Lot), arr. de Gourdon. 951 h.

GERMAIN-DE-CALBERTE (SAINT-), *ch.-l. de c.* (Lozère), arr. de Florac. 1 259 h.

GERMAIN-DU-BOIS (SAINT-), *ch.-l. de c.* (Saône-et-Loire), arr. de Louhans. 2 654 h.

GERMAIN-DU-PLAIN (SAINT-), *ch.-l. de c.* (Saône-et-Loire), arr. de Chalon. 1 584 h.

GERMAIN-DU-TEIL (SAINT-), *ch.-l. de c.* (Lozère), arr. de Marvejols. 1 226 h.

GERMAIN-EN-LAYE (SAINT-), *ch.-l. de c.* (Seine-et-Oise), arr. de Versailles. 16 489 h. — Remarquable par sa forêt. — Le 8 août 1570 y fut conclu avec les calvinistes, par les sieurs de Biron et de Mesmes, un traité de paix qui fut appelé *paix boiteuse et mal assise*, parce que Biron était boiteux et de Mesmes, seigneur de Malassis.

GERMAIN-LAYAL (SAINT-), *ch.-l. de c.* (Loire), arr. de Roanne. 2 070 h.

GERMAIN-LEMBON (SAINT-), *ch.-l. de c.* (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire. 2 174 h.

GERMAIN-LES-BELLES (SAINT-), *ch.-l. de c.* (Haute-Vienne), arr. de St-Yrieix. 2 260 h.

GERMAIN-L'HERM (SAINT-), *ch.-l. de c.* (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert. 1 633 h.

GERMAINS, dénomination générique de tous les peuples de la Germanie.

GERMANDRÉE, *sf.* genre de plantes labiées à fleurs jaunes (bot.) (*fig.*)

GERMANICUS, fils de Drusus et d'Antonia, fut adopté par l'empereur Tibère. Il se distingua par ses victoires sur les Germains et mourut probablement empoisonné par Pison l'an 19. De sa femme Agrippine il eut 6 enfants, dont Caligula et Agrippine, mère de Néron.

GERMANIE, vaste contrée de l'Europe ancienne, correspondant à peu près à l'Allemagne actuelle. — **ROYAUME DE GERMANIE**, nom donné à l'un des Etats provenant du démembrement de l'empire de Charlemagne.

GERMANIQUE, *adj.* 2 g. qui appartient à la Germanie, à l'Allemagne ou aux Allemands.

GERMANIQUE (CONFÉDÉRATION). Le 2 décembre 1715 les princes souverains et les villes libres d'Allemagne, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, le roi de Danemark pour le duché de Holstein, et le roi des Pays-Bas pour le grand-duché de Luxembourg, formèrent entre eux une confédération perpétuelle, sous le nom de *confé-*



ration germanique. — Après les traités de 1866, cette confédération forma quatre groupes d'États bien distincts : 1° la Prusse ; 2° les petits États formant avec elle la confédération du Nord ; 3° les États du Sud ; 4° l'Autriche. Lors de la formation de l'empire d'Allemagne (1870), la confédération n'existe plus.

GERMANISME, *sm.* façon de parler propre à la langue allemande.

GERME, *sm.* (l. *germen*), partie de la semence dont se forme la plante : le germe du blé ; se dit en général du premier rudiment de tout être organisé, végétal ou animal. — Fig. principe, cause : le germe d'une maladie, les germes d'un procès.

GERMIER, *vn.* (l. *germinare*), pousser le germe au dehors : le blé germe. — Fig. se développer : la vertu germe dans son coar.

GERMINAL, *sm.* le septième mois du calendrier républicain, du 21 mars au 20 avril.

GERMINATIF, *IVE*, *adj.* qui fait germer : faculté germinative.

GERMINATION, *sf.* (l. *germinatio*), développement du germe d'une semence.

GEROMÉ, *sm.* nom vulgaire du fromage de Gérardmer (Vosges).

GERONDIF, *sm.* (l. *gerundivus*), une des formes de l'infinif des verbes latins.

GERONTE, *sm.* (g. *gerôn*, vieillard), nom que les Spartiates donnaient à leurs sénateurs ; personnage de comédie dont le nom est employé pour signifier un vieillard de faible caractère et qui se laisse gouverner : c'est un *geronte*.

GEIS, rivière de France ; source dans les Hautes-Pyrénées, se jette dans la Garonne.

GEIS (dép. du), formé de l'*Armagnac*, de l'*Astarac*, de la *Lomagne*, du *Coudomais*, et de quelques parties de la *Guyenne* et de la *Gascogne*. 238 448 h. Ch.-l. Auch.

GERSON (JEAN), célèbre chancelier de l'université de Paris (1363-1429), auteur présumé de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

GERTUDE (SAINT), fille de Pépin de Landen, fonda le monastère de Nivelles (626-659).

GERUZEZ (ETIENNE), littérateur français (1799-1866), professeur à la faculté des lettres de Paris : a laissé des ouvrages estimés.

GERVAIS (SAINT), de Milan, martyr avec son frère saint Protas (fin du 1er siècle).

GERVAIS (SAINT-), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers. 1 650 h.

GERVAIS (SAINT-), ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom. 2 458 h.

GERVAIS LES-BAINS (SAINT-), ch.-l. de c. (Hte-Savoie), arr. de Bonneville. 1 928 h.

GÉRY (SAINT-), ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors. 668 h.

GERVOX, monstre humain à trois têtes qui régnait dans l'île d'Erythie ; fut tué par Hércule (myth.).

GERZEAU, *sm.* l'un des noms de la nielle, mauvaise herbe qui croît dans les blés.

GÉSIER, *sm.* (l. *gigeria*), deuxième estomac des oiseaux granivores.

GÉSINE, *sf.* enfantement (vx).

GÉSIR, *vn.* (l. *jacere*), être couché : je gisais ainsi ; consister : la fable gît dans la moralité ; être caché, se trouver : des mines d'étain gisent en Hongrie. — Ci-gir, formule par laquelle on commence les épitaphes. — N'est usité qu'aux formes suiv. : il gît, n. gisons, v. gisez, ils gisent ; je

gisais, tu gisais, il gisait, n. gisions, v. gisiez, ils gisaient ; gisant.

GESNER (SALOMON), peintre et poète, né à Zurich (1730-1788). On cite son poème intitulé : *la Mort d'Abel*.

GESSE, *sf.* genre de plantes légumineuses (fig.) ; la semence de la gesse.

GESSEX, ancien pays d'Égypte que Pharaon donna à la famille de Jacob.

GESSLER, gouverneur de la Suisse, pour Albert d'Autriche, causa par sa cruauté (1307) l'insurrection qui amena l'indépendance de cette contrée. (Voy. TELL, Guillaume.)

GESTATION, *sf.* (l. *gestatio*), exercice en usage chez les Romains, qui consistait à se faire porter en litière, ou à se faire traîner en chariot, en bateau, pour donner du mouvement au corps : état d'une femelle qui porte ses petits ; temps que dure cet état.

GESTATOIRE, *adj.* CHAISE GESTATOIRE, chaise à porteurs dont le pape fait usage.

GESTE, *sm.* (l. *gestus*), mouvement du corps, principalement du bras et de la main.

GESTE, *sf.* (l. *gesta*), ancien poème français ou est racontée d'une manière légendaire l'histoire d'un héros.

GESTES, *sm. pl.* (l. *gesta*), exploits, actions mémorables. — LES FAITS ET GESTES, les actions, la conduite.

GESTICULATEUR, *sm.* celui qui fait trop de gestes en parlant.

GESTICULATION, *sf.* action de gesticuler.

GESTICULER, *vn.* (l. *gesticulari*), faire trop de gestes en parlant.

GESTION, *sf.* (l. *gestio*), action, manière de gérer : rendre compte de sa gestion.

GÉTA, fils de l'empereur Septime Sévère, fut assassiné par son frère Caracalla avec qui il partageait l'empire (212).

GÊTES, anc. peuple scythe d'Europe.

GETHSEMANI, village, près de Jérusalem, où était situé le jardin des Oliviers.

GÉTULES, peuple de la Gétulie.

GÉTULIE, région de l'Afrique ancienne sur le versant sud de l'Atlas.

GÉVAUDAN, ancien pays de France qui forme auj. le dép. de la Lozère.

GEVREY-CHAMBERTIN, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Dijon. 1 760 h. Vin rouge célèbre.

GEX, ch.-l. d'arr. (Ain), à 490 kil. de Paris et à 65 de Bourg. 2 822 h.

GEYSER [gai-sère], *sm.* source jaillissante d'eau chaude : les *geysers d'Islande* (géol.)

GHATTES (MONTS), double chaîne de montagnes de l'Hindoustan.

GHIRLANDAJO, peintre florentin (1451-1495).

GHISSONI, ch.-lieu de canton (Corse), arrondissement de Corte. 1 886 habitants.

GIAC (PERRIN DE), favori du roi de France Charles VII, périt victime du comte de Richemont en 1426.

GIAOUR, *sm.* (m. turc, *incroyant*), nom que les Turcs donnent par mépris à ceux qui ne sont pas musulmans.

GIBBEUX, *EUSE*, *adj.* (l. *gibbosus*), re-



fév en bosses plus ou moins apparentes : les parties gibbeuses de la lune.

GIBBON (ENOUAAB), savant historien anglais (1737-1794), a composé l'*Hist. de la décadence et de la chute de l'empire romain*.

GIBBON, *sm.* grand singe des Indes.

GIBBOSITÉ, *sf.* (l. *gibbosus*, gibbeux), proéminence en forme de bosse; courbure de la colonne vertébrale.

GIBBIÈRE, *sf.* espèce de bourse large et plate que l'on portait à la ceinture; sorte de sac de cuir, de filet dans lequel les chasseurs mettent leur gibier; sac que les escamoteurs attachent devant eux.

GIBEL (MORR), voy. ERNA.

GIBELET, *sm.* petit forêt dont on se sert pour percer les pièces de vin que l'on veut déguster.

GIBELIN, INE, *adj.* qui appartient aux Gibelins : les villes *gibelines*.

GIBELINS, nom donné aux partisans de la maison impériale de Souabe, opposés aux Guelfes (voy. GULFES).

GIBELOTTE, *sf.* fricassée de lapin.

GIBERNE, *sf.* (ital. *giberna*), boîte recouverte de cuir dans laquelle le soldat porte ses cartouches (fig.).

GIBET [gi-bè], *sm.* potence où l'on pend les criminels; fourches patibulaires où l'on exposait les corps des suppliciés.

GIBIER, *sm.* animaux qu'on prend à la chasse et dont la chair est bonne à manger.

GIBOULÉE, *sf.* pluie soudaine et de peu de durée, souvent mêlée de grêle.

GIBOYER, *vn.* chasser, prendre du gibier.

GIBOYEUR, *sm.* celui qui chasse beaucoup; celui qui fait des provisions de gibier pour le vendre aux marchands.

GIBOYEUX, EUSE, *adj.* qui abonde en gibier : *voie forêt giboyeuse*.

GIBRALTAR, ville de l'Andalousie sur le détroit et au pied du promontoire du même nom. 26 080 hab. Cette place, une des plus fortes du monde, appartient aux Anglais depuis 1704. Le promontoire de Gibraltar et celui de Ceuta, dont il est éloigné de 20 kil., forment l'entrée du détroit. Les anciens désignaient ces deux montagnes sous le nom de colonnes d'Hercule.

GIÉ (PIERRE DE), maréchal de France sous Louis XI, m. en 1513. Se distingua sous Charles VIII et Louis XII.

GIEN, ch.-l. d'arr. (Loiret), à 150 kil. de Paris et à 68 d'Orléans. 7 909 h.

GIENNOIS, OISE, *adj.* et s. habitant de Gien; qui appartient à cette ville.

GIFLE, *sf.* tape sur la joue (fam.).

GIFLER, *va.* donner une gifle (fam.).

GIGANTESQUE, *adj.* 2 g. (ital. *gigantesco*), qui tient du géant; *taille gigantesque*; d'une grandeur démesurée; *arbre gigantesque*. — Fig. qui passe de beaucoup la juste mesure; *projet gigantesque*.

GIGANTESQUEMENT, *adv.* dans des proportions gigantesques.

GIGANTOMACHIE, *sf.* (g. *gigantomachia*), combat des géants contre les dieux (myth.); poème sur ce combat.

GIGNAC, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Lodève. 2 786 h.

GIGNOGE, *sf.* nom d'un personnage du théâtre des marionnettes. Il s'emploie dans

cette expression populaire : *c'est une mère gignogne*, c'est une femme qui a beaucoup d'enfants.

GIGOT, *sm.* cuisse de mouton séparée du corps de l'animal; *acheter un gigot*.

GIGOTÉ, ÉE, *adj.* qui a les membres forts, en parlant des animaux; *un cheval bien gigoté* (on dit ordin. *membre*).

GIGOTER, *vn.* remuer continuellement les jambes (fam.). (Avant l'édition de 1878, l'Acad. écrivait *gigotter* et *gigotté*.)

GIGUE, *sf.* cuisse de chevreuil; jambe (pop.).

GIGUE, *sf.* air dont le mouvement est vif et gai; danse faite sur cet air.

GILBERT, poète satirique français (1751-1780), adversaire du parti des philosophes.

GILDES-DES-BOIS (SAINT-), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire. 2 677 h.

GILET, *sm.* sorte de veste courte, sans pans et sans manches, qui se porte sous l'habit. — GILET DE FLANELLE, DE COTON, etc., sorte de camisole qu'on porte sur la chemise ou sur la peau.

GILETIER, IÈRE, s. ouvrier, ouvrière qui fait des gilets.

GILLE, *sm.* personnage du théâtre de la foire. — Fig. homme niais.

GILLES (SAINT-), ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes. 6 110 h.

GILLES-SUR-VIE (SAINT-), ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne. 1 783 h.

GILOLO, la plus grande des îles Moluques.

GIMLETTE, *sf.* petite pâtisserie sèche faite en forme d'anneau.

GIMONT, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch. 2 837 h.

GIN [djinn], *sm.* sorte d'eau-de-vie de grain qu'on fait en Angleterre.

GINDRE, *sm.* ouvrier qui pétrit le pain.

GINESTAS, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne. 1 197 h.

GINGAS [gin-gâ], *sm.* toile à carreaux dont on fait les matelas.

GINGEMBRE, *sm.* (l. *zinziber*), plante originaire des Indes, dont la racine s'emploie quelquefois comme assaisonnement (fig.); la racine de cette plante.

GINGUENÉ, littérateur français (1748-1816), directeur général de l'instruction publique (1795), puis ambassadeur à Turin.

GINGUET, ETTE, *adj.* qui a peu de force, peu de valeur; *vin ginguet* — *sm.* petit vin; *boire du ginguet*.

GIOBERTI (VINCENT), philosophe et homme d'Etat italien, m. à Paris (1801-1832).

GIOCONDO (FRA GIOVANNI), dominicain et architecte italien, né en 1455, il construisit à Paris le pont Notre-Dame en 1500.

GIOJA (FLAVIO), navigateur italien du commencement du xiv^e siècle; inventa la boussole, ou du moins suspendit l'aiguille aimantée sur un pivot.

GIORNO (A) [a djor-no], *loc. adv.* italienne signifiant à jour; on l'emploie pour désigner un éclairage brillant, semblable à la clarté du jour.



GIOTTO, peintre, sculpteur et architecte florentin (1276-1336).

GIPSY, s. 2 g. nom que l'on donne aux bohémien en Angleterre. — Pl. des gipsies.

GIRAFE, *sf.* très grand quadrupède d'Afrique, de l'ordre des ruminants (*fig.*).

GIRANDE, *sf.* (l. *gyrare*, tourner), faisceau de jets d'eau, de fusées volantes.

GIRANDOLE, *sf.* girande; chandelier à plusieurs branches; assemblage de diamants que les dames portent aux oreilles.

GIRARD (l'abbé), grammairien, auteur des *Synonymes français* (1617-1748).

GIRARD (Guégoire), dit le père Girard, instituteur suisse de Fribourg, auteur d'ouvrages de pédagogie (1765-1850).

GIRARD (Philippe de), ingénieur français, inventa la machine à filer le lin (1775-1845).

GIRARDON (François), célèbre sculpteur, né à Troyes (1628-1715), éleva à la Sorbonne le mausolée de Richelieu.

GIRASOL, *sm.* pierre précieuse, chatoyante, sorte d'opale.

GIRATOIRE, *adj.* 2 g. (l. *gyrare*, tourner), mouvement giratoire, mouvement qui se fait en tournant; point giratoire, point autour duquel ce mouvement s'exécute.

GIRAULT-DUVALIER (Charles-Pierre), savant grammairien de Paris (1765-1832); auteur de la *Grammaire des grammaires*.

GIRAUMONT ou **GIRAUMONT**, *sm.* espèce de courge dont le fruit est bon à manger (*fig.*).

GIRGENTI, ville de Sicile, ancienne Agrigente (voy. ce nom).

GIRIE, *sf.* plainte ridicule (pop.).

GIRODET (Anne-Louis), célèbre peintre français (1767-1824).

GIROFLE ou **GÉROFLE**, *sm.* (g. *caryophyllon*), fleur du giroflier et qu'on emploie comme épice. On dit aussi *clou de girofle*.

GIROFLÉE, *sf.* genre de plantes crucifères (*fig.*); sa fleur. — *adj. f.* ANNELLE GIROFLÉE, écure du giroflier, lorsqu'elle est dans le commerce.

GIROFLIER, *sm.* arbre de la famille des myrtes qui produit le girofle.

GIROLLE, *sf.* espèce de champignon comestible du genre agaric.

GIROMAGNY, ch.-l. de c., territoire et arr. de Belfort. 3 491 h.

GIROX, *sm.* (anc. all. *gère*, pan), espace depuis la ceinture jusqu'aux genoux quand on est assis. — *Fig.* LE GIROX DE L'ÉGLISE, le sein de l'Église catholique.

GIRONDE, fleuve de France formé de la

Garonne et de la Dordogne qui se réunissent au bec d'Ambez, à 20 kil. de Bordeaux.

GIRONDE (DÉP. DE LA), formé du Bordelais, d'une partie du Bazadais, de quelques portions du Périgord et de l'Agenois. 821 131 h. Ch.-l. Bordeaux.

GIRONDE (LA), parti célèbre de la révolution française, dont les chefs les plus remarquables appartenaient au département de la Gironde. Ses membres, appelés *girondins*, jouèrent un grand rôle dans l'assemblée législative et la Convention, dont ils faisaient partie. Après les massacres de Septembre, ils se déclarèrent contre le terreur; accusés de conspirer contre la république, Robespierre les fit arrêter et vingt d'entre eux montèrent sur l'échafaud (31 octobre 1793); la plupart des autres, poursuivis activement, ne purent échapper à la mort.

GIRONDIN, *sm.* partisan du parti politique de la Gironde. — **GIRONDIN**, *1re adj.* qui appartient à ce parti.

GIRONNE, ville d'Espagne, ch.-l. d'une province dans la capitainerie de Catalogne. Célèbre par le conseil qui s'y tint en 517.

GIROUX (SAINT-), ch.-l. d'arr. (Ariège), à 835 kil. de Paris et 50 kil. de Foix. 6 018 h.

GIROUETTE, *sf.* (l. *gyrare*, tourner), plaque mobile qui tourne au moindre vent (*fig.*). — *Fig.* homme changeant.

GISANT, **ANTE**, *adj.* qui est couché, étendu *gisant dans son lit*.

GISCÓN, fils d'Ilmilcon, général carthaginois, fut chassé par une cabale et rappelé peu après, 338 av. J.-C.

GISELLE ou **GISÈLE**, fille de Charles le Simple, épousa Rollon (911).

GISEMENT, *sm.* situation des côtes (mar.); disposition des minéraux dans le sein de la terre; terrain où se trouvent les minéraux.

GISORS, ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys. 4 681 h.

GÎR, 3^e pers. du sing. du prés. de l'ind. du v. *gésir*, qui signifie être couché. V. GÉSIN.

GITANO, *sm.* GITANA, *sf.* nom que les Espagnols donnent aux bohémien. — Au pl. des gitanos, 2 des gitanas.

GÎTE, *sm.* lieu où l'on demeure, où l'on couche ordinairement; lieu où couchent les voyageurs; lieu où le lièvre se repose; masse de minéraux en son gisement; le bas de la cuisse du bœuf (Voy. *fig. syn.*, p. 996).

GÎTER, *vn.* demeurer, coucher; *où gitez-vous?* (pop.). — SE GÎRE, *vpr.* même sens.

GIVET, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Roer. 7 100 h. Place forte.

GIVORS, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon. 11 035 h.

GIVRE, *sm.* espèce de gelée blanche qui s'attache aux arbres, aux buissons, etc.

GIVRE ou **GIVRE**, *sf.* (l. *viper*), serpent (blason).

GIVRY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône. 2 534 h.

GIZEH, ville d'Égypte, ch.-l. de la prov. de son nom, sur le Nil. Près de là se trouvent les grandes pyramides et les ruines de Memphis.

GLABER (Raoul), bénédictin de Cluny; a laissé une chronique latine de 900 à 1015.

GLABRE, *adj.* 2 g. (l. *glaber*), qui est



sans poil, sans duvet : *plante, peau glabre* (hist. nat.).

GLABRIO (ACILIUS), consul romain (191 av. J.-C.), battit au Thermopyles Autiochus III, roi de Syrie.

GLACANT, ANTE, *adj.* qui glace.

GLACE, *sf.* (l. *glacies*), eau congelée et durcie par le froid; degré du thermomètre qui indique la congélation; li-queur à la glace; plaque de verre, de cristal; miroir de grande dimension (*fig.*); vitre mobile d'une voiture; petite tache dans un diamant. — *Fig.* froid, insensibilité causée par l'âge; air de froideur : *un visage de glace.*



GLACÉ, ÊE, *adj.* à la glace : *eau glacée*; très froid : *climat glacé*. — *Fig.* poli, lustré : *étouffe glacée*; indifférent, insensible : *avoir le cœur glacé.*

GLACER, *va.* congeler un liquide : *le froid glace l'eau*; causer un froid très vif : *le vent glace les doigts*; enduire de glacis (peint.) : *lustrer : glacer une étoffe*; couvrir de sucre : *glacer des oranges*. — *Fig.* priver de la chaleur naturelle; déconcerter, intimider. — *va.* devenir glacé : *les sources ne glacent jamais*. — *Se glacer*, *vpr.* se congeler. — *Fig.* s'affaiblir, perdre ses forces : *sa voix se glace.*

• **GLACEUR**, *sm.* ouvrier qui glace les étoffes et les papiers.

GLACEUX, EUSE, *adj.* se dit des pierres qui ont des glaces, des taches : *diamant glacé*.

GLACIAL, ALE, *adj.* (l. *glacialis*), qui est glacé, extrêmement froid. — *Fig.* qui dénote une grande froideur : *accueil glacé*. — *Inusité* au pluriel masculin.

GLACIER [gla-cié], *sm.* grand amas de glaces au sommet des montagnes; limonadier qui prépare et vend des glaces.

GLACIERE, *sf.* lieu où l'on conserve la glace. — *Fig.* lieu très froid.

GLACIS, *sm.* pente douce et unie; couleur transparente qu'on applique quelquefois sur un tableau pour lui donner plus d'éclat.

GLAÇON, *sm.* morceau de glace. — • *Fig.* personne froide, flegmatique (fam.).

GLADIATEUR, *sm.* (l. *gladiator*), celui qui, à Rome, combattait dans le cirque soit contre un homme, soit contre des bêtes féroces. — • *Fig.* ferrailleur, duelliste.

• **GLADIÉ, ÊE**, *adj.* qui est en forme de glaive, ou qui offre des arêtes vives (bot.).

GLADSTONE, homme d'État anglais, né en 1809.

GLAÏEUL, *sm.* (l. *gladiolus*), plante de la famille des irisées dont les feuilles sont larges et pointues comme un glaive (*fig.*).

GLAIRE, *sf.* (l. *clarus*, clair), le blanc de l'œuf cru; sorte d'humour blanchâtre sécrétée par les membranes muqueuses.

GLABER, *va.* lustrer la couverture d'un livre avec des blancs d'œufs.



GLAIREUX, EUSE, *adj.* qui est de la nature de la glaïre; qui est plein de glaires.

GLAISE, *sf.* (bas l. *glitea*), argile qui sert à la fabrication de la poterie grossière. — Adjectif : *terre glaise*.

GLAISER, *va.* couvrir, enduire de glaise; engraisser les terres avec de la glaise.

GLAISEUX, EUSE, *adj.* qui est de la nature de la glaise.

GLAISIERE, *sf.* endroit d'où l'on tire de la glaise.

GLAIVE, *sm.* (l. *gladius*), épée tranchante. — *Fig.* guerre : *établir son droit par le glaive*; droit de vie et de mort : *le glaive de la loi*; pouvoir : *le glaive de la parole*.

GLANAGE, *sm.* action de glaner.

GLAND, *sm.* (l. *glans*), fruit du chêne (*fig.*); ornement de laine, de soie, etc., dont on se sert pour les tentures, les rideaux, etc. (*fig.*).

• **GLANDAGE**, *sm.* droit de mener paître les pores dans les forêts.

GLANDE, *sf.* (l. *glans*), partie spongieuse qui sert à la sécrétion des humeurs; petite tumeur accidentelle.

GLANDÉ, ÊE, *adj.* se dit d'un cheval qui a les glandes de dessous la ganache entées.

GLANDÉE, *sf.* récolte du gland.

GLANDULE, *sf.* (l. *glandula*), petite glande.

GLANDULEUX, EUSE, ou **GLANDULAIRE**, *adj.* qui a la forme, qui est de la nature des glandes (anat.).

GLANE, *sf.* poignée d'épis ramassés dans les champs après la moisson; groupe de petites poires rangées près à près sur une même branche; se dit aussi de plusieurs oignons disposés en chapelet.

GLANER, *va.* ramasser des épis échappés au moissonneur. — *Fig.* recueillir de petits profits négligés par d'autres ou ce qui reste à dire sur un sujet déjà traité.

GLANEUR, EUSE, *s.* celui, celle qui glane.

GLAPIR, *va.* se dit de l'aboi des petits chiens et des renards. — *Fig.* parler, chanter, crier d'une voix aigre.

GLAPISSANT, ANTE, *adj.* qui glapit.

GLAPISSEMENT, *sm.* cri aigre des renards et des petits chiens. — *Fig.* se dit par dénigrement des personnes.

GLARIS (CANTON DE), septième canton de la Suisse. 33825 h. Ch.-l. Glaris. 5400 h.

GLAS [glâ], *sm.* son d'une cloche que l'on tinte pour annoncer la mort de quelqu'un.

GLASCOV, ville du comté de Lanark, en Ecosse, sur la Clyde, la plus industrielle et la plus commerçante de toute cette contrée, à 69 kil. d'Edimbourg. 658198 h.

GLAUBER, chimiste allemand, découvrit le sulfate de soude, dit *sel de Glauber*, employé comme purgatif (1604-1668).

GLAUCIAS, préteur l'an 100 av. J.-C., troubla Rome de ses brigandages, et fut massacré avec Saturninus.

GLAUCOME, *sm.* (g. *glaucoma*), maladie des yeux (méd.).

GLAUCQUE, *adj.* 2 g. (g. *glauco*), qui est de couleur vert de mer : *feuille glaucque*.

GLÈBE, *sf.* (l. *gleba*), motte de terre;



fonds de terre, sol : terre que l'on cultive. — **SERFS DE LA GLOBE**, serfs qui étaient attachés à la culture de la terre et vendus avec elle (droits féod.).

GLÉNANS (LES), groupe de 9 petites îles de l'océan Atlantique, près des côtes de France; fait partie du dép. du Finistère.

GLÈNE, *sf.* (g. *glène*), cavité d'un os dans laquelle un autre os s'emboîte (anat.).

GLÉNOÏDAL, ALE OU GLÉNOÏDE, *adj.* (g. *glène*, cavité; *oidos*, forme), se dit de toute cavité qui sert à l'emboîtement d'un os dans un autre : *cavité glénoïdale* (anat.).

GLËTTE, *sf.* (all. *Glätte*), oxyde de plomb ou litharge.

GLEUCOMÈTRE, *sm.* (g. *gleukos*, vin doux; *metron*, mesure), instrument pour connaître la force du moût de vin.

GLISSADE, *sf.* action de glisser involontairement : amusement qui consiste à glisser sur la glace.

GLISSANT, ANTE, *adj.* où l'on glisse facilement : *pare glissant*. — **Fig.** TERRAIN GLISSANT, se dit de la diffiulté qu'il y a à se maintenir quelque part en crédit : *la cour est un terrain glissant*.

GLISSÉ, *sm.* pas de danse.

GLISSEMENT, *sm.* action de glisser.

GLISSEUR, *vn.* (all. *glitschen*), couler sur un corps uni, gras; se laisser aller sur la glace. — **Fig.** passer légèrement sur un sujet; *glissons là dessus*; faire peu d'impression : *mes conseils glissent sur son esprit*. — **va.** couler adroitement : *glisser un papier dans un dossier*; insinuer : *glisser un mot à l'oreille*. — **Se glisser**, *vpn.* se couler sans être aperçu; s'insinuer; pénétrer dans l'esprit.

GLISSEUR, *sm.* celui qui glisse sur la glace.

GLISSOIRE, *sf.* chemin frayé sur la glace pour y glisser par amusement.

GLOBE, *sm.* (l. *globus*), corps sphérique : le centre du globe; la terre; formation du globe; boule ronde surmontée d'une croix, symbole de la puissance souveraine.

GLOBE (IN) [in-glo-bo], *loc. lat.* en masse, sans examiner les détails.

GLOBULAIRE, *adj.* 2 g. qui a la forme d'un globe. — *sf.* genre de plantes dont les fleurs sont ramassées en forme de boules.

GLOBULE, *sm.* (l. *globulus*), corps sphérique très petit : *globule d'eau*; très petite pilule.

GLOBULEUX, EUSE, *adj.* qui est composé de globules; qui est de forme sphérique.

GLOUCESTER, comté d'Angleterre, 534 500 h. Ch.-l. *Gloucester*, 39 444 h. — **ROBERT**, comte de Gloucester, fils naturel de Henri 1^{er}, défendit les droits de Mathilde au trône d'Angleterre (1148). — **THOMAS**, duc de Gloucester, frère d'Edouard III, fut mis à mort pour avoir voulu détrôner son neveu Richard II (1399). — **HUMPHREY**, duc de Gloucester, oncle et tuteur de Henri VI, fut conlammé comme traître (1457); il est le fondateur de la bibliothèque d'Oxford.

GLOIRE, *sf.* (l. *gloria*), honneur, estime, réputation que donnent les grandes actions, les talents, les ouvrages hors ligne : *aimer la gloire*; sujet de gloire : *Newton fut la gloire de son siècle*; éclat, splendeur : *Dieu apparut à Moïse dans toute sa gloire*; honnâge : *gloire à Dieu*; béatitude céleste; la

gloire éternelle; cercle de lumière autour de la tête des saints (peint.). — **RENONS GLOIRE À LA VÉRITÉ**, attester la vérité.

GLORIA OU GLORIA PATRI, commencement d'un verset qui termine tous les psaumes : *chanter le Gloria Patri*. — **GLORIA IN EXCELSIS**, commencement de l'hymne que l'on chante à la messe : *entonner le Gloria in excelsis*.

GLORIETTE, *sf.* petit pavillon dans un jardin, dans un parc.

GLORIEUSEMENT, *adv.* d'une manière glorieuse, digne d'éloges.

GLORIEUX, EUSE, *adj.* (l. *gloriosus*), qui s'est acquis, qui mérite beaucoup de gloire; *régne glorieux*; qui donne de la gloire : *action glorieuse*; qui jouit de la béatitude céleste : *les glorieux martyrs*; qui tire vanité de : *être glorieux de ses richesses*. — *s.* qui est plein de vanité : *les glorieux passent pour des sots*.

GLORIFICATION, *sf.* : action de glorifier; élévation à la gloire éternelle.

GLORIFIER, VA. (l. *glorificare*), rendre honneur et gloire : *glorifier Dieu*. — **Se glorifier**, *vpn.* se faire gloire de quelque chose; en tirer vanité; *se glorifier de ses richesses*; mettre son honneur, sa gloire : *un père se glorifie dans ses enfants* (c. allier).

GLORIOLE, *sf.* (l. *gloriola*), petite gloire, vanité qui a pour objet de petites choses.

GLOSE [glô-zè], *sf.* (g. *glôssa*, langue), explication des mots obscurs d'une langue, d'un texte; commentaires; interprétations critiques.

GLOSER [glô-zé], *va.* commenter : *ceux qui ont glosé la Bible*. — **Fig.** critiquer : *gloser un ami*. — *vn.* médire : *gloser sur tout*.

GLOSEUR, EUSE [glô-zeur], *s.* celui, celle qui glose, qui interprète tout en mal.

GLOSSAIRE, *sm.* (l. *glossarium*), dictionnaire donnant l'explication des mots les moins connus d'une langue; se dit aussi pour vocabulaire.

GLOSSATEUR, *sm.* auteur d'une glose; auteur d'un glossaire.

GLOSSITE, *sf.* inflammation de la langue.

GLOSSOPÈTRE, *sm.* (g. *glôssa*, langue; *petros*, pierre), dent de poisson pétrifiée.

GLOTTE, *sf.* (g. *glotta*, langue), ouverture du larynx qui sert à l'émission de la voix.

GLOUGLOU, *sm.* bruit d'un liquide qui s'échappe d'un goulot; cri du dindon.

GLOUGLOUTER OU GLOUGLOTER, *vn.* se dit du cri des dindons.

GLOUSSEMENT, *sm.* cri de la poule qui veut couver, ou qui appelle ses petits.

GLOUSSER, *vn.* (l. *glocere*), faire des gloussements.

GLOUTERON, *sm.* nom que l'on donne à la bardane et au caille-lait.

GLOUTON, ONNE, *adj.* et *s.* (l. *gluto*), qui mange avec avidité, avec excès.

GLOUTONNEMENT, *adv.* d'une manière gloutonne : *avaler gloutonnement*.

GLOUTONNERIE, *sf.* vice du glouton.

GLU, *sf.* (l. *gluten*), matière visqueuse avec laquelle on prend les oiseaux.

GLUANT, ANTE, *adj.* qui est visqueux comme la glu.

GLUON, *sm.* corps très flexible enduit de glu, pour prendre des oiseaux.

GLÜCK (Christophe), célèbre composi-

teur de musique allemand (1714-1787).
: **GLÜCKISTE**, *sm.* s'est dit au XVIII^e siècle des partisans de la musique de Glück : les *glückistes* et les *piccinistes*.

GLUCKSTADT, ville du duché de Holstein. 6300 h.

GLUCOSE ou **GLYCOSE**, *sf.* (g. *glykys*, doux), sucre de raisin ou d'amidon.

GLUER, *va.* enduire de glu : poisser.

GLUI, *sm.* grosse paille de seigle pour couvrir les toits.

GLUME, *sf.* (l. *gluma*), sorte d'écaille qui enveloppe la fleur des graminées et qu'on nomme aussi *bale* (bot.) (fig.).

GLUTEN [glu-tène], *sm.* (mot lat. *colle*), matière visqueuse de la farine des céréales; matière pour lier ensemble les parties d'un corps solide.

GLUTINATIF, *adj.* 2 g. synonyme d'agglutinatif (méd.).

GLUTINEUX, **EUSE**, *adj.* qui contient du gluten; qui est de la nature du gluten; visqueux comme le gluten.

GLYCÉRINE, *sf.* principe doux qu'on extrait de l'huile par la saponification.

GLYCÉRIUS, empereur romain (475), renonça à la pourpre pour l'évêché de Salone.

GLYCINE, *sf.* genre de plante grimpante de la fam. des légumineuses.

GLYCONIEN ou **GLYCONIQUE**, *adj. m.* se dit d'un vers grec ou latin composé d'un spondée et de deux dactyles.

GLYCOSE, *sf.* voy. **GLUCOSE**.

GLYPTIQUE, *sf.* (g. *glyptos*, gravé), art de graver les pierres fines.

GNEISS, *sm.* roche composée de feldspath et de mica (minér.).

GNOME [gno-mé], *sm.* (g. *gnômê*, intelligence), génie qu'on supposait habiter dans la terre pour en garder les trésors.

GNOMIDE, *sf.* femelle d'un gnome.

GNOMIQUE, *adj.* 2 g. (g. *gnômicos*), qui contient des maximes : *poème gnomique*. — *sm. pl.* les anciens auteurs de poèmes sentencieux.

GNOMON [gno-mon], *sm.* (g. *gnômôn*, indicateur), instrument qui marque les heures par la direction de l'ombre qu'un corps solide porte sur un plan ou sur une surface courbe.

GNOMONIQUE, *sf.* art de tracer des cadrans solaires.

GNOSE, *sf.* (g. *gnôsis*), science supérieure de la religion; doctrine des gnostiques.

GNOSTICISME, *sm.* hérésie des gnostiques.

GNOSTIQUE, s. 2 g. (g. *gnôsticos*), nom d'hérétiques des premiers siècles de l'Église, qui se vantaient d'avoir des connaissances et des lumières surnaturelles.

GO (TOUT DE), *loc. adv.* librement, sans façon : *entrer tout de go* (fam.).

GOA, ville de l'Indoustan située sur la côte septentrionale de l'île du même nom; fut enlevée aux Arabes par les Portugais en 1540. 15 000 h.

GOAREC, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac. 782 h.

GOBAIN (SAINT-), ville du départ. de l'Aisne, où se trouve la plus belle manufacture de glaces de l'Europe. 2147 h.

GOBBE, *sf.* boulette pour empoisonner les

animaux nuisibles; : bol pour engraisser la volaille.

GOBELET, *sm.* (l. *cupella*, coupe), vase à boire; ustensile en fer-blanc dont se servent les escamoteurs pour faire des tours (fig.).



GOBELINS (MANUFACTURE DES), du nom de deux célèbres teinturiers, Jean et Gilles Gobelin, qui, dès 1350, avaient leurs ateliers sur la Bièvre. Plus tard on y fabriqua des tapisseries de haute lisse. Louis XIV acheta l'hôtel des Gobelins en 1662, et on établit sur cet emplacement la célèbre manufacture de tapis.

GOBELOTTER, *va.* boire souvent et à petits coups (fam.).

GOBE-MOUCHES, *sm.* oiseau qui se nourrit principalement de mouches (fig.). — Fig. niais qui erroit tout. — Au pl. des gobe-mouches.



GOBER, *va.* (gâcher *gob*, bouche), avaler avec avidité. — Fig. croire facilement tout ce qu'on dit : *gober les plus grossières nouvelles*.

GOBERGE, *sf.* perche, instrument de bois qui sert à tenir quelque chose en presse. — Pl. petits ains placés en travers d'un bois de lit pour soutenir les matelas.

GOBERGER (SE), *typ.* se moquer de; se divertir; prendre ses aises (fam.).

GOBERT (le baron), diplomate français (1807-1833), a fondé deux prix annuels de 10 000 francs de rente que l'Acad. française et l'Acad. des inscriptions décernent aux auteurs des meilleurs ouvrages sur l'histoire de France, et qu'on leur laisse jusqu'à ce que ces ouvrages aient été surpassés.

GOBET, *sm.* morceau que l'on gobe; espèce de cerise.

GOBETER, *va.* jeter du plâtre avec la truelle pour le faire entrer dans les joints.

GOBIN, *sm.* (l. *gibbus*), bossu (vx).

: **GODAILLE**, *sf.* ivrognerie (pop.).

GODAILLER, *va.* boire et manger avec excès et souvent (pop.).

GODAILLEUR, *sm.* celui qui a des habitudes d'intempérance (pop.).

: **GODAN** ou **GODANT**, *sm.* erreur, tromperie. — **DOXNER DANS LE GODANT**, se laisser abuser (fam.).

GODAVERY, fleuve de l'Indoustan.

GODELEUREAU, *sm.* jeune homme ridicule qui fait l'aimable (fam.).

GODENOT, *sm.* bonhomme en bois dont se servent les escamoteurs. — Fig. petit homme mal fait (pop.).

GODER, *va.* faire des faux plis.

GODERVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inf.), arr. du Havre. 1420 h.

GODET, *sm.* (l. *guttus*, burette), petit vase à boire, sans pied ni anse; vase dans lequel les peintres mettent leurs couleurs (fig.); récipient pour l'huile d'un quinquet; auget attaché à une roue dont on se sert pour élever l'eau.



GODICHE, *sm.* homme gauche, maladroit, niais (pop.).

: **GODILLE**, *sf.* sorte d'aviron dont on se sert à l'arrière d'une embarcation.

: **GODILLER**, *va.* diriger un bateau avec la godille.

GODIVEAU, *sm.* sorte de pâté chaud composé d'andouillettes, de hachis, etc.

GODOÏ (DON MANUEL, prince de la Paix), favori du roi d'Espagne Charles IV; sous Ferdinand VII, il se réfugia à Paris où il mourut (1767-1851).

GODRON, *sm.* moulure ovale qu'on fait aux bords de la vaisselle d'argent; plus ronds aux jabots, aux fraises.

GODRONNER, *va.* faire des godrons.

GOD SAVE THE KING [god-sève-tzi-kigne], *sm.* (angl. Dieu sauve le roi), chant national de la Grande-Bretagne.

GODUNOW (BOUIS), premier ministre du czar Feodor-Iwanowitch, dont il usurpa le trône après l'avoir empoisonné (1598-1605).

GODWIN (comte), seigneur anglais, fut ministre d'Edouard le Confesseur, et prépara à l'ainé de ses fils (Harold II) les moyens d'usurper le trône; m. 1054.

GODWIN (WILLIAM), célèbre écrivain anglais (1756-1836), auteur de *Caleb Williams*.

GOELAND, *sm.* sorte d'oiseau de mer du genre mouette (*fig.*).

GOËLETTE, *sf.* navire à deux mâts, du port de 50 à 100 tonneaux (*fig.*).

GOËMON, *sm.*

nom que l'on donne en certains pays aux varechs.

GOETHE (JEAN WOLF-GANG), le plus célèbre des écrivains allemands (1749-1832).

GOËTIE [go-é-cie], *sf.* (g. *goëtia*), magie par laquelle on invoquait les génies maléfaisants.

GOETTINGEN ou **GOETTINGUE**, ville du Hanovre, importante par ses établissements scientifiques et son université. 25 513 h.

GOGAÏLE, *sf.* repas joyeux (vx).

GOGO (A), *loc. adv.* à son aise, dans l'abondance; *riére*, être à gogo (pop.).

GOGOL (NICOLAS), littérateur russe (1810-1851).

GOGUE, *sf.* plaisanterie (vx).

GOGUENARD, *ARDE*, *adj.* et *s.* railleur, mauvais plaisant (fam.).

GOGUENARDER, *va.* railler, faire de mauvaises plaisanteries (fam.).

GOGUENARDERIE, *sf.* raillerie (fam.).

GOGUETTES, *sf. pl.* propos joyeux. — ÊTRE EN GOGUETTES, être en belle humeur (fam.).

GOÏER (JÉRÔME), ministre de la justice et membre du Directoire (1746-1830).

GOINFRE, *sm.* glouton, qui mange beaucoup et avidement (pop.).

GOINFREER, *va.* manger beaucoup et gloutonnement (pop.).

GOINFREURIE, *sf.* caractère du goinfre; gourmandise excessive.

GOITRE, *sm.* (l. *guttur*, gosier), tumeur qui se forme au-devant du larynx.

GOITREUX, *EUSE*, *adj.* et *s.* qui est de

la nature du goitre; qui est affecté de goitre.

GOLCONDE, ville de l'Inde, célèbre par ses prétendues mines de diamants.

GOLDONI (CHARLES), célèbre auteur comique italien (1707-1793).

GOLDSMITH (OLIVIER), célèbre historien et romancier irlandais (1728-1774). On lui doit le *Vicaire de Wakefield*.

GOLFE, *sm.* (g. *colpos*), portion de mer qui s'avance dans les terres.*

GOLGOTHA, *sm.* colline, dite aussi *Calvaire*, près de Jérusalem, où Jésus fut crucifié.

GOLIATH, géant philistin tué par David d'un coup de fronde. — *Fig. sm.* se dit d'un homme très grand.

GOL, riv. de Corse, se jette dans la mer de Toscane; donna son nom, en 1793, à un des deux départ. dont la Corse était formée.

GOMBETTE (LOI), donnée par Gondebaud, roi de Bourgogne, en 502. Elle permettait de réparer tous les délits par compensations pécuniaires.

GOMER, fils de Japhet.

GOMMAGE, *sm.* action de gommer; résultat de cette action.

GOMME, *sf.* (l. *gummi*), substance visqueuse qui découle de certains arbres. — **GOMME ELASTIQUE**, caoutchouc.

GOMME, *EE*, *adj.* qui est enduit de gomme; où l'on a dissous de la gomme.

GOMME-GUTTE, *sf.* espèce de résine des Indes qui donne la couleur jaune la plus pure. — **Au pl.** des gommes-guttes.

GOMMER, *va.* enduire de gomme.

GOMME-RÉSINE, *sf.* suc végétal composé de gomme et de résine; l'*eucens* est une gomme-résine. — **Au pl.** des gommes-résines.

GOMMEUX, *EUSE*, *adj.* qui jette de la gomme; qui est de la nature de la gomme.

GOMMIER, *sm.* arbre d'Amérique qui donne beaucoup de gomme (*fig.*).

GOMORRHE, une des cinq villes de Palestine consumées par le feu du ciel à la suite des crimes de ses habitants.

GOMORRHEÏN,

ÉENNE, *adj.* et *s.* habitant de Gomorrhe; qui concerne Gomorrhe.

GOMPHOSE, *sf.* (g. *gomphosis*), articulation immobile des os (anat.).

GONCELIN, *ch.-l.* de c. (Isère), arr. de Grenoble. 1 505 h.

GOND [gon], *sm.* (g. *gomphos*, elou), morceau de fer sur lequel tournent les pentures d'une porte, d'une persienne, etc. (*fig.*). — **Fig.** METTRE QUELQU'UN HORS DES GONDS, le mettre hors de lui-même.

GONDAR, ville d'Abyssinie, capit. du pays de ce nom. 5 000 habitants.

GONDEBAUD, roi des Bourguignons (463-516), mit à mort ses trois frères, fut vaincu par Clovis, et promulgua la loi *Gombette*.

GONDI (P.-J. DE, cardinal de Retz), d'une maison originaire de Florence (1614-1679), eut pour précepteur saint Vincent de Paul. Nommé coadjuteur de son oncle, archevêque



mouette (*fig.*).



navire à deux mâts, du port de 50 à 100 tonneaux (*fig.*).



* Voy. *fig. syn.*, p. 1002.

de Paris, il prit une part très active dans les troubles de la Fronde.

• GONDOLAGE, *sm.* action de gondoler.

GONDOLE, *sf.* (ital. *gondola*), petit bateau

plat et long qui est en usage à Venise (fig.) ; petit vase à boire en forme de gondole.

GONDOLER, *vn.* se gonfler, se bomber, se déjeter, en parlant du bois.

GONDOLIER, *sm.* celui qui conduit une gondole.

GONDRECOURT, *ch.-l.* de c. (Meuse), arr. de Commercy, 1611 h.

GONESSE, *ch.-l.* de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, 2678 h.

GONFALON ou **GONFAXON** (ital. *gonfalone*), *sm.* bannière d'église.

GONFALONIER ou **GONFAXONIER**, *sm.* celui qui porte le gonfalon ; titre qu'on donnait aux chefs de plusieurs républiques d'Italie.

GONFLEMENT, *sm.* état de ce qui est gonflé, enflure.

GONFLER, *va.* (l. *conflare*), rendre enflé : gonfler un ballon. — Fig. GONFLER D'ORGUEIL, enorgueillir. — *vn.* devenir enflé : la pâte gonfle dans la friture. — **SE GONFLER**, *vpr.* devenir gonflé. — Fig. s'enorgueillir.

GONG, *sm.* synonyme de *tam-tam*.

GONGORA, poète espagnol, a donné son nom au style précieux appelé *gongorisme* (1561-1627).

GONIN, escamoteur célèbre sous François Ier. — *sm.* fripon, adroit et rusé.

GONIOMÈTRE,

sm. (g. *gônia*, angle ; *metron*, mesure),

instrument pour mesurer

l'ouverture des angles

des cristaux (fig.).

GONIOMETRIE, *sf.* art

de mesurer les angles (géom.).

GONTRAN, fils de Clotaire Ier, roi de Soissons et d'Orléans (561) ; m. 593.

GONZAGUE, famille ancienne d'Italie qui gouverna Mantoue de 1328 à 1708. Elle compte plusieurs personnages célèbres. — JEAN-FRANÇOIS, qui commandait à Fontenoy les troupes réunies contre Charles VIII ; m. 1519. — FERDINAND, l'un des plus fameux généraux de Charles-Quint ; m. 1557. — SAINT LOUIS DE GONZAGUE, jésuite, m. 1591. — MARIE-LOUISE DE GONZAGUE, reine de Pologne, m. 1667. — ANNE, sœur de la précédente, princesse palatine ; m. à Paris (1684).

GONZALVE DE CORDOUE, dit le GRAND CAPITAINE, illustre général espagnol ; se signala contre les Maures (1492), contre les Turcs (1500), contre les Français à Seminara et à Cérignoles (1503) ; m. en 1515.

GORD [gor], *sm.* sorte de pêcheur.

GORDES, *ch.-l.* de cant. (Vaucluse), arrondissement d'Apt. 1638 habitants.

GORDIEN, *adj.* m. *noëud gordien*, noeud qui attachait le joug du char de Gordius ; il était fait si adroitement qu'on ne pouvait

en découvrir les bouts, et l'oracle avait promis l'empire de l'Asie à celui qui pourrait le défaire. Alexandre le coupa avec son épée ; de là est venue l'expression : trancher le noeud gordien. — Fig. difficulté insurmontable.

GORDIEN 1^{er}, empereur romain (237), s'étrangla après six semaines de règne. — GORDIEN II, fils du précédent, fut tué près de Carthage. — GORDIEN III, petit-fils de Gordien Ier, empereur (238), fut assassiné en 241.

GORDIUM, ancienne ville de Phrygie. **GORDIUS**, fils d'un laboureur de Phrygie. Les Phrygiens, dont le pays était troublé par les séditions, consultèrent l'oracle, qui leur dit de prendre pour roi le premier homme qu'ils rencontreraient monté sur un char. Gordius vint à passer et fut élu. Il consacra son char à Jupiter et lia le joug au timon par un noeud dont on ne pouvait voir les bouts. Voy. GORDIEN (NOEUD).

GORÉE, île française de l'océan Atlantique, sur la côte de Sénégalambie. 2068 h.

GORET, *sm.* petit cochon. — Fig. enfant malpropre (fam.).

GORGE, *sf.* (l. *gurgis*), partie antérieure du cou ; prendre à la gorge ; gosier ; mal de gorge ; sein, poitrine ; orifice : la gorge d'un vase ; moule concave (archit.) (fig.) ; passage entre deux montagnes** ; bâton

autour duquel on attache les estampes, les cartes. — **RENDEZ GORGE**, restituer ce qu'on a pris. — **RIRE À GORGE DÉPLOYÉE**, rire de toute sa force. — **FAIRE DES GORGES CHAUDES**, plaisanter en société sur quelque chose.

GORGE-DE-PIGEON, *adj. invar.* se dit d'une sorte de couleur à reflets changeants : des robes gorge-de-pigeon.

GORGÉE, *sf.* quantité de liquide qu'on peut avaler en une seule fois.

GORGER, *va.* mettre de la nourriture dans la gorge ; gorger de la volaille ; donner à manger avec excès. — Fig. combler, remplir ; gorger d'or. — **SE GORGER**, *vpr.* se remplir : se gorger de viandes, de butin.

GORGETTE, *sf.* sorte de collerette.

GORGERIN, *sm.*

pièce de l'armure qui

protégeait la gorge

et le cou (fig.).

GORGIAN, célèbre

orateur et philosophe grec, vivait dans le

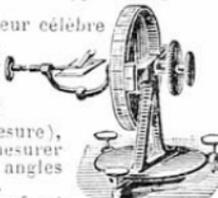
ve s. av. J.-C.

GORGONE, *sf.* nom de 3 sœurs : Méduse, Stheno et Euryale ; elles n'avaient qu'un œil et qu'une dent dont elles se servaient l'une après l'autre ; leurs mains étaient d'airain, leurs cheveux hérissés de serpents ; leur regard changeait en pierres ceux qui le rencontraient. Méduse fut tuée par Persée. Les Gorgones habitaient près du jardin des Hespérides (myth.).

GORILLE, *sm.* grand singe de l'Afrique, dont la conformation se rapproche le plus de celle de l'homme (fig.).

* Voy. fig. syn., p. 997.

** Voy. fig. syn., p. 1062.



GORITZ, ville d'Autriche près de laquelle Charles X se retira avec sa famille après la révolution de 1830; il y mourut en 1836.

GORION, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne. 2 537 h.

GORZE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz. (auj. à l'Allemagne).

GOSIER [gô-zîè], *sm.* partie intérieure de la gorge par où les aliments passent dans l'estomac; canal par où sort la voix et qui sert à la respiration. — Fig. la voix : *ton gosier de rossignol*.

GOSLIV, évêque de Paris, repoussa les Normands sous Charles le Gros (884).

GOSSEC, compositeur de musique français (1733-1829).

GOSSELIN (JEAN), philologue, mathématicien et astronome français; conservateur de la bibliothèque du roi en 1560.

GOTHA, ville d'Allemagne, ch.-l. de la principauté de Saxe-Gotha. 31 670 h.

GOTHAUD (SAINT-), une des plus hautes montagnes de la Suisse; son sommet le plus élevé a 3 226 mètres.

GOTHEXBOURG, ch.-l. de la province du même nom (Suède). 114 527 h.

GOTHE, nom donné dans le 16^e siècle à la Gaule narbonnaise, où les Goths étaient établis. — **GOTHE**, partie méridionale de la Suède divisée en douze préfectures.

GOTHIQUE, *adj.* 2^e q. qui vient des Goths : langue gothique; qui appartient au moyen âge : les siècles gothiques; qui paraît trop ancien, suranné, hors de mode. — *sm.* genre d'architecture en usage au moyen âge : la langue des Goths. — *sf.* sorte d'écriture.

GOTHS [gô], peuple originaire de la Germanie qui, lors de l'invasion romaine, se divisa et forma les *Gépides*, les *Ostrogoths* et les *Visigoths*.

GOÛACHE, *sf.* (ital. *guazzo*, lavage), genre de peinture où l'on emploie des couleurs délayées avec de l'eau et de la gomme; tableau peint à la gouache.

GOÛAILLER, *va.* railler (pop.).

GOÛALLERIE, *sf.* raillerie, persiflage.

GOÛALLEUR, *EUSE*, *s.* railleur.

GOUDRON, *sm.* matière noirâtre et liquide que l'on retire des arbres résineux et dont on enduit les cordages, les bâtiments.

GOUDRONNAGE, *sm.* action de goudronner; résultat de cette action.

GOUDRONNER, *va.* enduire ou imbibber de goudron.

GOÛET, *sm.* plante dite aussi pied-de-veau.

GOUFFRE, *sm.* (g. *colpos*), cavité large et profonde. — Fig. ce qui engoulait comme un gouffre : le gouffre de l'éternité; se dit des choses où l'on fait des frais, des pertes immenses : ce procès est un gouffre; d'un grand nombre de malheurs, de misères qui accablent : tomber dans un gouffre de malheurs.

GOUGE, *sf.* (bas l. *gavia*), espèce de ciseau de menuisier, de sculpteur, etc. (fig.).

GOÛJAT

[gou-ja], *sm.* valet d'armée; : manœuvre qui sert les maçons. — Fig. homme grossier.

GOÛJON, *sm.* (l. *gobio*), petit poisson

qu'on prend ordinairement à la ligne (fig.); cheville de fer sans tête.

GOÛJON

(JEAN), célèbre sculpteur français, tué d'un coup d'arquebuse le jour de la Saint-Barthélemy (1572), pendant qu'il travaillait aux sculptures du Louvre.

GOÛLE, *sf.* vampire qui mange les cadavres et suce le sang des vivants (myth.).

GOÛLÉE, *sf.* (vx fr. *goude*, gueule), grosse bouchée (pop.).

GOÛLET, *sm.* cou d'une bouteille (*goulot*, en ce sens, est plus usité); entrée étroite d'un port, d'une rade.

GOÛLETTE, *sf.* voy. *GOÛLOTTE*.

GOÛLETTE (LA), ville de la Tunisie.

GOÛLOT, *sm.* cou d'une bouteille et de tout vase dont l'entrée est étroite.

GOÛLOTTE ou **GOÛLETTE**, *sf.* petite rigole pour l'écoulement des eaux (myth.).

GOÛLUCE, *adj.* et *s.* qui mange avec avidité; qui aime à manger.

GOÛLEMENT, *adv.* avidement.

GOÛM, *sm.* (m. arabe), contingent que chaque tribu arabe fournit pour les expéditions militaires.

GOUNOD (CHARLES), compositeur de musique français, né en 1818; m. en 1893.

GOÛPIL, *sm.* s'est dit pour renard (vx).

GOÛPILLE, *sf.* (l. *cuspidula*), petite cheville de métal.

GOÛPILLON, *sm.* (vx fr. *goupil*, renard), le goupillon ressemblant à la queue de cet animal, aspersoir pour jeter ou présenter de l'eau bénite (fig.); brosse à manche.

GOÛPILLONNER, *va.* nettoyer avec un goupillon.

GOURBI, *sm.* (mot arabe), hutte, cabane.

GOURD, **OURDE**, *adj.* (l. *gurdus*), qui est engourdi, perclus par le froid.

GOURDE, *sf.* (l. *cucurbita*), calabasse, courge séchée et vidée dont on se sert pour mettre du liquide; bouteille clissée, en forme de gourde.

GOURDE, *sf.* (esp. *gordo*), monnaie d'argent ordinairement appelée piastre.

GOURDIN, *sm.* gros bâton court.

GOURDIN, ch.-l. d'arr. (Lot), à 563 kil. de Paris et à 42 de Cahors. 4 351 h.

GOURIE, *sf.* toute drogue falsifiée.

GOURIEUR, *sm.* celui qui falsifie les drogues, qui trompe dans un petit commerce.

GOURGANE, *sf.* petite leve de marais.

GOURGAUD (G^{sr.}), général d'artillerie (1783-1852), se signala à Austerlitz, Iéna, etc. Officier d'ordonnance de Napoléon I^{er}.

GOURIX, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy. 4 723 h.

GOURMADE, *sf.* coup de poing (fam.).

GOURMAND, **ANDE**, *s.* et *adj.* qui mange avec avidité et avec excès; qui aime la bonne chère. — **BIANCHES GOURMANDS**, celles qui absorbent la nourriture des autres.

GOURMANDER, *va.* se livrer à la gourmandise (vx). — *va.* réprimander avec dureté : *gourmander quelqu'un*; contenir, réprimer : *gourmander ses vices*.

GOURMANDISE, *sf.* vice de celui qui est gourmand; : choses que les gourmands aiment.

